# LE DEVOIR

Vol. LXXV — No 227 | Nuageux avec possibilité d'averses. Max.: 14 (détail page 8) | Montréal, samedi 29 septembre 1984 | Côte-Nord, Abitibi à Gaspésie: 85 cents; Nouveau-Brunswick: 90 cents; Iles-de-la-Madeleine: 1,15$ | 75 CENTS



LOCATION NOMA inc. L'AutoBall
les professionnels de la location d'automobiles
15,949 rue Sherbrooke, Mtl. 642-2220


*Les priorités: relancer l'économie et assainir les finances*

# Mulroney convoque un sommet des premiers ministres provinciaux

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney, a proposé hier la tenue dans les plus brefs délais d'une conférence des premiers ministres sur l'économie, conférence qu'il voudrait faire suivre d'un sommet économique réunissant cette fois en plus des gouvernements, les syndicats et les milieux d'affaires.

M. Mulroney, qui rencontrait hier la presse pour la première fois depuis son accession aux commandes gouvernementales, a indiqué qu'aucune date n'est arrêtée pour la tenue de cette conférence, si ce n'est qu'il y aura le 13 novembre une réunion préparatoire avec ses homologues provinciaux.

La relance de l'économie est la priorité du gouvernement et doit se faire de concert avec les provinces, a soumis hier M. Mulroney. La rencontre du 13 novembre sera la preuve de la volonté fédérale de collaborer puisque à cette occasion les premiers ministres provinciaux pourront fixer avec M. Mulroney la date de la conférence et son ordre du jour.

On ne sait quand exactement aura lieu cette conférence fédérale-provinciale sur l'économie, mais on peut présumer que ce sera avant Noël. Les provinces ont proposé en août dernier une telle conférence et elles sont désireuses d'aller le plus rapidement possible de l'avant. Elles ont d'ailleurs réagi positivement hier à la proposition de M. Mulroney de venir le rencontrer au 24 Sussex à la mi-novembre.

En proposant la tenue de cette conférence économique, M. Mulroney a voulu indiquer hier l'ordre de préoccupation de son gouvernement pour les prochains mois: relancer l'économie et remettre sur pied les finances publiques. C'est d'ailleurs le message que son ministre des Finances, Michael Wilson, n'a cessé de répéter tout au long de la semaine.

Les réponses à ces deux préoc-

Voir page 14: Mulroney convoque

## L'économie a priorité sur les discussions constitutionnelles

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — Le premier ministre Brian Mulroney ne cache pas vouloir au cours de son mandat obtenir la ratification de l'accord constitutionnel de 1981 mais à ses yeux l'économie a la priorité sur les discussions constitutionnelles.

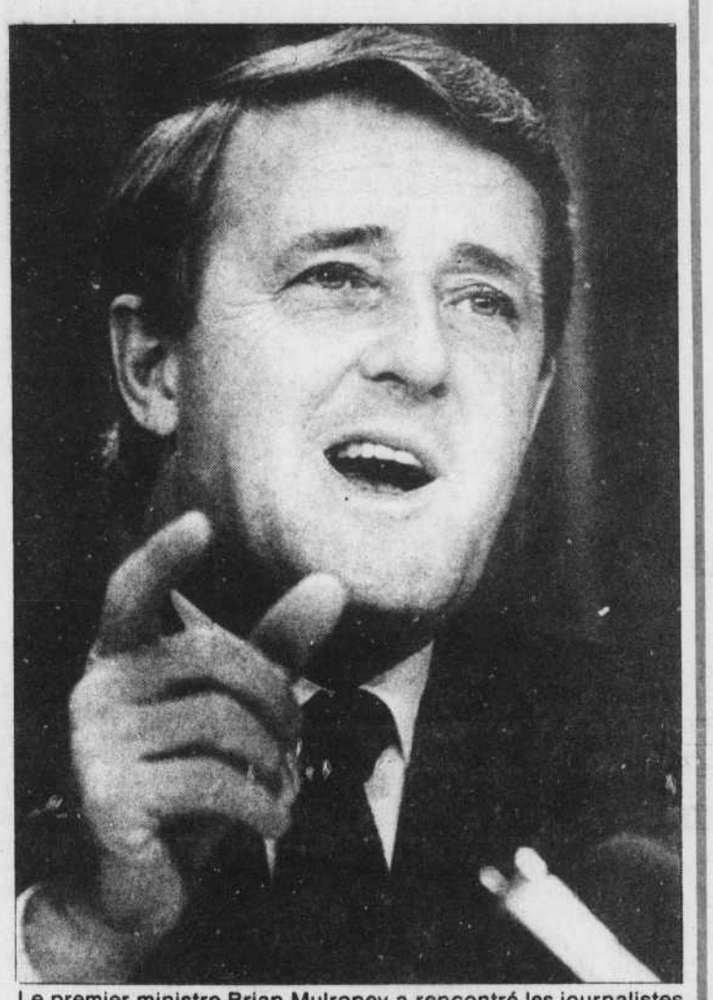
C'est ce qu'a indiqué hier le nouveau premier ministre canadien, semblant ainsi reporter à beaucoup plus tard toute possibilité de discussions constitutionnelles.

En agissant ainsi, M. Mulroney se croit appuyé par la population du Québec. Le message des Québécois clair: « Les Québécois disent aux deux gouvernement une seule et même chose: cessez de vous engueler sur la constitution et réglez les problèmes économiques », a-t-il soutenu hier. C'est un message que pour sa part il a l'intention d'écouter.

Le premier ministre a rappellé que son attitude n'est pas nouvelle. Durant toute la campagne électorale, il dit avoir répété que « la refonte de la constitution passe d'abord et avant tout par le laboratoire de la relance économique. La priorité est à la relancve économique et nous allons poursuivre vigoureusement cet objectif avant d'entreprendre quelque négociation constitutionelle que ce soit ».

En prenant cette attitude, M. Mulroney se garde de reconnaître qu'il attend le résultat des prochaines élections québécoises avant d'entreprendre des discussions constitutionnelles. Celles-ci auront lieu d'ici un an vraisemblablement et tous les sondages laissent prévoir l'élection du Parti libéral du Québec et de son chef, Robert Bourassa, qui est un ami

Voir page 14: L'économie



Le premier ministre Brian Mulroney a rencontré les journalistes officiellement pour la première fois depuis son élection hier. Il leur a expliqué, entre autres, que les questions économiques avaient la priorité sur les discussions constitutionnelles et qu'il avait consenti à rencontrer ses homologues des provinces le 13 novembre à Ottawa. Photolaser PC

*Union Carbide: «Insuffisant»*

# $30 millions pour sauver Pétromont

CLAUDE TURCOTTE

Le gouvernement fédéral a consenti hier à verser $15 millions, une somme égale à celle offerte par le gouvernement québécois, pour assurer la survie de Pétromont jusqu'au 1er avril 1985, mais Union Carbine, l'un des deux partenaires dans Pétromont, considèrent ces $30 millions comme insuffisants et demande à poursuivre des négociations avec le gouvernement québécois au cours des prochains jours, afin de prendre une décision finale quant à la réouverture de son usine de polyéthilène à Montréal-Est, dont la fermeture annoncée en juin était prévue pour le 30 septembre, c'est-à-dire demain.

Un porte-parole du gouvernement québécois a effectivement confirmé en fin de journée qu'il faudra poursuivre de telles négociations dans les prochains jours. Dans une déclaration à la Presse canadienne, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui sera impliqué dans ses pourparlers, s'est réjoui de la décision fédérale, « qui est peut-être la clef de la boîte de sardines », a-t-il dit. Il faut sans doute en conclure que les négociations à poursuivre avec Union Carbine connaîtront un heureux dénouement rapidement.

A la Société générale de financement (SGF), l'autre partenaire

Voir page 14: Pétromont

Voir autre nouvelle dans Le DEVOIR Économique Page 15

*Gérard Frigon quitte; Drapeau a 15 jours pour éviter le désastre*

# La Biennale est à l'article de la mort

ROBERT LÉVESQUE

Rien ne va plus à la Biennale des arts de la rue. Le commissaire général, M. Gérard Frigon, a quitté ses fonctions et l'organisme est aux prises avec un problème financier étouffant, n'ayant pas de fonds pour fonctionner.

Il reste au maire Drapeau à prendre une décision finale, « d'ici quinze jours » dit-on à son cabinet, quant à la tenue de l'importante manifestation culturelle internationale qui, pour la première fois, devait se tenir hors de France.

Au bureau du maire Jean Drapeau, hier, M. Pierre Gascon, son chef de cabinet, a laissé entendre que, parmi les solutions à l'imbroglio financier, l'on envisagait entre autres que la IV Biennale des arts de la rue puisse être carrément annulée. Il y a un mois l'on annonçait le report de la Biennale à l'été 86 (l'événement devait avoir lieu en 85). Depuis, la plupart des employés ont été remerciés, des bureaux sont fermés, des lignes téléphoniques débranchées, et il ne restait plus, hier, que deux permanents, le directeur-général et une secrétaire, pour répondre aux appels.

Il a été impossible de rejoindre le commissaire général Frigon, hier, celui-ci étant absent de Montréal pour quelques jours. Aux bureaux de la Biennale, place Dupuis, on nous a fait savoir que M. Frigon « ne travaillait plus à la Biennale ». Questionné sur la démission de M. Frigon, le directeur-général, M. Jean-Marie Roy, n'a pas démenti la nouvelle qui était encore secrète hier.

On sait que l'organisation de cette IV Biennale n'a connu que des déboires depuis sa mise sur pied par la Ville de Montréal en décembre 83. Démissions des principaux membres du conseil d'ad-

Voir page 14: La Biennale

*Shultz doit rencontrer Gromyko ce matin*

# Reagan et Gromyko ont une rencontre « utile »

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan et Andrei Gromyko, le chef de la diplomatie soviétique, ont eu hier à la Maison-Blanche près de quatre heures d'entretiens qualifiés « d'intenses et utiles » et qui ont « certainement fait avancer la cause de la paix », selon le secrétaire d'État George Shultz.

À l'issue de ces discussions apparemment franches mais qui n'ont pas dégagé de résultats concrets, la Maison-Blanche a annoncé que M. Shultz rencontrerait à nouveau son homologue soviétique ce matin. Les deux hommes avaient déjà eu un premier entretien mercredi à New York.

Le président américain a exposé au ministre des Affaires étrangères soviétique « son sentiment sur la nécessité d'une relation plus constructive » entre les États-Unis et l'URSS et a proposé un certain nombre d'approches, notamment de fréquentes réu-

Voir page 14: Gromyko



Le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Gromyko, a levé les bras en signe de victoire, hier, à l'issue de sa rencontre avec M. Reagan. Mais il n'a pas voulu commenter l'entretien. (Photolaser AP)

## AU SOMMAIRE


LE DEVOIR CULTUREL

**Sylvano Bussotti**

Ce soir, à la salle Pollack, c'est « l'événement Bussotti ». Dans le cadre des *Journées Mondiales de la Musique 1984*, on consacre une soirée à ce musicien italien, né à Florence en 1931, et qui en quelque sorte se rapproche de « l'homme intégral » de la Renaissance florentine. Compositeur, pianiste, peintre, metteur en scène, acteur, chorégraphe, pédagogue, Sylvano Bussotti raconte à Carol Bergeron ses goûts et ses humeurs. Et ce soir on crée *Fogli d'Album*, une oeuvre que Bussotti a spécialement écrite pour l'occasion.
Page 23

**La rentrée au MOMA**



Les plages de Long Island sont abandonnées...et le *Museum of Modern Art (MOMA)* fait le plein. À peine sorti de sa cure de rajeunissement, le musée de la 57e rue donne le coup d'envoi de la saison avec deux expositions d'envergure que notre collaborateur Maurice Tourigny a visitées. Une rétrospective de 40 ans de travail du photographe Irving Penn (qui a notamment photographié Colette) et un aperçu de l'influence de l'art tribal dans la peinture et la sculpture contemporaine, *Primitivisme dans l'art du vingtième siècle*.
Page 23

**Folie-Culture**

À compter de lundi à Québec, un festival pas comme les autres. *Folie-Culture* rassemblera des spécialistes venant de France, d'Italie, de Belgique et du Canada, qui se pencheront sur les rapports entre la folie et la culture. Des écrivains, cinéastes, éducateurs, partageront leurs points de vue sur l'autisme, les troubles émotionnels, la créativité hors-la-loi, l'art brut, les imaginaires qu'une société met au rancart. Julie Stanton présente ce festival (en hommage à Michel Foucault), le premier du genre à se tenir en Amérique du Nord.
**Page 23**

LE DEVOIR ...A LOISIR

**Montréal, la laide**

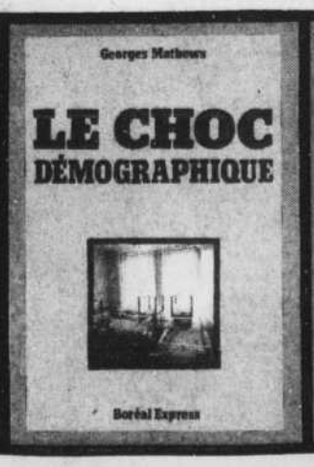
Dans un article percutant, l'architecte Jean-Claude Marsan signale que Montréal offre, aux touristes, un spectacle plein de contradictions. Monuments historiques entourés de stationnements et rénovations d'un goût douteux, le paysage architectural de Montréal n'est guère reluisant. Bien que fiers de leur héritage, les Montréalais semblent, paradoxalement, s'en soucier bien peu.
**Page 37**

**Folle ou méchante ?**

Nathalie Petrowski a vu, comme bien d'autres, la reprise du célèbre classique québécois, *Aurore, l'enfant martyre*. Balançant entre le rire et les larmes, elle s'interroge sur la réaction des spectateurs et pousse plus avant la réflexion, en se demandant quelle force pouvait bien pousser la belle-mère d'Aurore à autant de cruauté. Folle ou méchante? On ne le saura jamais, nous dit-elle, mais il y a tout de même quelques questions à se poser.
**Page 37**



Le déclin du Québec est-il inévitable?




Georges Mathews
LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE
Un exposé clair et précis sur un problème fondamental pour l'avenir du Québec
En vente dans toutes les librairies à 13,95$
Boréal Express

# LE MONDE DU TRAVAIL

### ■ *Sans panique*

À la CTCUM (Commission de transport de la CUM), on envisage avec calme et réalisme la possibilité d'un débrayage des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, en octobre. Hier, le relationniste Jacques Bouvrette expliquait qu'il n'y avait pas de campagne d'information ni de sensibilisation en vue. Seule compte la possibilité d'assurer les services essentiels advenant une grève; il reste possible qu'il y ait entente sur ce que seront ces services essentiels aux usagers. Les autres secteurs du personnel (entretien, contremaîtres, etc) seront à leurs postes, éventuellement, et la CTCUM se fie à la décision que prendra la Commission des services essentiels. Il est question de trois périodes par jour où les syndiqués en grève assumeraient l'essentiel du service. M. Bouvrette rappelle qu'il y a des délais à prévoir du simple fait que cette opération est « volontaire ». Il s'agirait de trouver le personnel suffisant et qui accepterait de travailler selon de nouvelles « listes divisionnaires ». Toutes choses impossibles à déterminer longtemps à l'avance, souligne le porte-parole de la CTCUM qui n'exclut pas que la Commission des services essentiels étoffe davantage sa recommandation à faire ratifier par Québec. Les Montréalais pourraient alors compter, le moment venu, sur des « services essentiels » étayés par de bons mécanismes pour la mise en route du plan arrêté.

### ■ *Endettement*

Dans une lettre adressée au ministre canadien des finances, M. Michael Wilson, le président du Congrès du Travail du Canada (CTC) lui demande d'appuyer un projet détaillé visant à aider les pays aux prises avec des dettes « paralysantes ». M. Dennis McDermott transmet aussi au ministre une proposition mise au point en août à Mexico par une conférence sous l'égide de la CISL (Confédération internationale des syndicats libres), organisation qui dit parler au nom de 85 millions de travailleurs dans le monde. Le FMI et la Banque Mondiale ont déjà reçu ce document. La lettre de McDermott félicite le ministre d'avoir insisté pour que soit haussé le niveau des DTS (droits de tirages spéciaux) et souhaite que le Canada appuie une réduction des taux réels d'intérêt pour les pays en voie de développement et favorise la promotion de la croissance et de l'emploi dans ces pays. Selon ce que rappelle le président du CTC, 30% des travailleurs des Caraïbes et d'Amérique latine ne peuvent se procurer un emploi stable, ce qui entraine la malnutrition des enfants et le spectre d'une dépression.

### ■ *Organisation*

Le fonds de grève des Métallurgistes Unis d'Amérique est présentement de $218 millions. Hier, le congrès de ce syndicat, réuni à Cleveland, a décidé de limiter à $200 millions le fonds et d'en redistribuer le surplus aux 4,100 sections locales des États-Unis et du Canada pour l'organisation. L'effectif des Métallos a fondu en quatre ans, se situant maintenant à 7.4 millions de membres. La dernière grève d'envergure nationales des Métallos, aux USA, remonte à 1959; elle avait duré 117 jours. Une entente intervenue en mars 1983 et couvrant quelque 250,000 métallurgistes, est toujours en vigueur et ce jusqu'au 1er août 1986.

### ■ *Compte à rebours*

À l'Université de Sherbrooke, le Syndicat des professeurs fait état d'un référendum approuvant à 83% « les moyens de pression et le mandat de grève ». Les profs ont donné jusqu'au 5 octobre (vendredi prochain) aux autorités universitaires pour poursuivre la négociation « civilisée », à défaut de quoi ils se verront acculés à la grève. Une manifestation est prévue, le 4 octobre, avec l'appui de la Fédération des Associations de Professeurs d'universités du Québec (FAPUQ). La « réflexion » de l'université dure depuis le 10 avril et le laps de temps écoulé depuis est invoqué par la partie syndicale qui entend aviser de la grève possible le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, qui se trouve être également le député de Sherbrooke à l'Assemblée Nationale.

### ■ *Adolescents*

Le périodique britannique *The Economist* signale dans un récent éditorial que de plus en plus de gens souhaiteraient retirer du marché du travail bon nombre d'adolescents. Plus de 40% des Britanniques de 16 ans seraient à la recherche d'un emploi. Les planificateurs les verraient de préférence s'engager dans des projets de formation à courte portée (narrow vocational programmes). *The Economist* laisse entendre que si l'on doit secouer dans ses racines tout le régime d'enseignement en Grande-Bretagne, il faudra venir à cette solution susceptible de fournir au pays une main-d'oeuvre mieux formée.

**Clément Trudel**

# Chrétien nie avoir interdit Shanghai à Lévesque

L'ex-ministre fédéral des Affaires extérieures, M. Jean Chrétien, a fait savoir que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, avait l'autorisation de se rendre en Chine dès le mois d'août dernier.

«Le 24 août, j'ai signé une lettre adressée au ministre québécois du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, qui autorisait la visite en Chine du premier ministre Lévesque», a-t-il déclaré hier lors de l'enregistrement d'une interview sollicitée auprès de l'animateur Pierre Nadeau de l'émission d'affaires publiques *Le Point*, à Radio-Canada.

Par cette déclaration, M. Chrétien visait à démentir l'information voulant que 24 heures après son assermentation le gouvernement de Brian Mulroney avait autorisé la visite en Chine, dont à Shanghai, du premier ministre québécois.

Le député de Saint-Maurice assure qu'il est faux de prétendre que l'expremier ministre Trudeau et son successeur John Turner aient opposé une fin de non-recevoir à la demande faite par le Québec sous prétexte que les premiers ministres Peter Lougheed (Alberta) et Bill Davis (Ontario) avaient déjà établi des contacts avec des investisseurs de Shanghai.

M. Chrétien affirme que le nom d'aucune ville chinoise n'était spécifiée dans la demande québécoise «ni Canton, ni Pékin, ni Shanghai».

«C'est du charriage de la pire espèce», a-t-il lancé. Apparemment suffisant toutefois pour qu'il suspende, pendant quelques heures, des vacances entamées au lendemain de la défaite libérale le 4 septembre dernier.

«C'est ridicule. Pouvait-on avoir peur que le premier ministre Lévesque convertisse les Chinois au capitalisme québécois?»

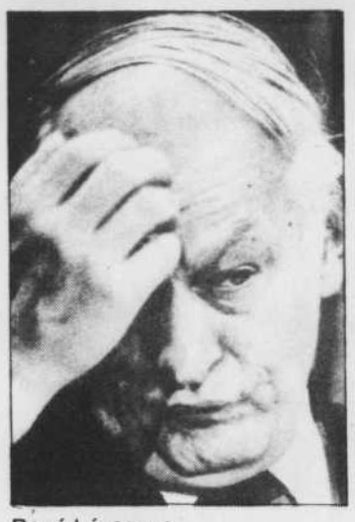
Afin de démontrer qu'il dit la vérité, le député libéral se dit prêt à rendre publique la lettre envoyée au ministre Landry, si ce dernier l'y autorise.

M. Chrétien a cependant indiqué que son ancien ministère des Affaires extérieures avait été informé à un moment donné que les Chinois «n'avaient pas de disponibilité à Shanghai».

Invité à préciser ce qu'il entendait par là, M. Chrétien a répliqué «qu'il n'y avait aucune chambre de libre cette journée-là, ou quelque chose comme ça».

Après l'entrevue de quatre minutes l'ex-ministre a expliqué à la Presse Canadienne qu'une fois les visites autorisées par les autorités fédérales, les fonctionnaires des deux pays entrent habituellement en communication pour préciser les détails de la visite et s'entendre sur un calendrier.

M. Chrétien suppose que c'est à cette étape que la visite du premier ministre Lévesque à Shanghai a été mise en péril «par les Chinois».



René Lévesque



Jean Chrétien

«Habituellement les fonctionnaires insistent et les choses s'arrangent», a-t-il enchaîné.TOKYO (PC) — Après une journée complète à Séoul, le ministre québécois du Commerce international, M. Bernard Landry, s'est dit particulièrement impressionné, vendredi, par le désir de la Corée du Sud d'intensifier ses relations commerciales avec le Québec.

M. Landry accompagne le premier ministre, M. René Lévesque, et une dizaine d'hommes d'affaires du Québec dans une mission commerciale en Asie. Après la Corée du Sud, le délégation doit se rendre au Japon, en Chine et à Hong Kong.

Dans la même journée, les Québécois ont eu un total de 12 entretiens à caractère économique avec des ministres et des hommes d'affaires sud-coréens. M. Lévesque, de plus, a été reçu durant une vingtaine de minutes par le président Chun Doo-hwan.

Dans une interview téléphonique de Séoul, M. Landry a précisé cependant qu'il n'a pas été question d'économie entre MM. Lévesque et Chun. Ce dernier a rappelé sa visite au Québec il y a quelques années et M. Lévesque a parlé de l'époque où il était correspondant de guerre pour Radio-Canada en Corée du Sud, pendant la guerre de 1950-53.

À leurs hôtes, au cours des réunions, les Québécois ont mis l'accent sur les coûts relativement peu élevés de l'électricité dans la province, ce qui permettrait à des industries sud-coréennes ayant besoin de beaucoup d'électricité de s'établir au Québec.

Il a été question, d'un autre côté, des Jeux asiatiques (en 1986) et des Jeux Olympiques (en 1988) qui auront lieu à Séoul. Le Québec a développé des appareils à détecter la présence de drogues chez les athlètes dont la Corée du Sud pourrait bien avoir besoin au moment de ces Jeux.

Les Sud-Coréens ont par ailleurs soulevé la question de leurs exportations de textiles au Canada. Les Québécois ont répondu que près de 50% du textile canadien était importé et que la balance commerciale penchait en faveur de la Corée du Sud, justifiant ainsi un légitime désir de la part du Canada d'offrir une certaine protection à son industrie du vêtement.

# Les Québécois se sont familiarisés avec l'énigme asiatique

**LIA LÉVESQUE**

QUÉBEC (PC) — Le 16e congrès des relations internationales du Québec a pris fin hier soir après deux jours d'exposés qui auront permis aux Québécois de se familiariser avec l'énigme asiatique.

Le thème du congrès portait sur l'Asie, au moment même où le premier ministre du Québec se trouve dans cette partie du globe en compagnie du ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur et d'une délégation d'hommes d'affaires.

Le congrès de Québec aura réuni près d'une centaine de professeurs, étudiants et spécialistes intéressés par la question asiatique.

Hier, M. Michael Donnelly, professeur au département de sciences politiques de l'Université de Toronto, a tracé un portrait de l'insécurité économique du Japon et de sa politique extérieure.

Selon le spécialiste, la politique étrangère du Japon est d'abord conditionnée par sa très grande dépendance des importations.

Le Japon, ce miracle économique, importe 85 pour cent de ses ressources énergétiques. Il ne suffit lui-même qu'à 50 pour cent de ses besoins en nourriture.

«Aucun grand pays industrialisé n'est aussi dépendant des importations que le Japon pour ses matières premières», commentait-il.

Le Japon ne possède en quantité suffisante que cinq des 30 métaux qui lui sont nécessaires à la fabrication de produits finis. Sa politique extérieure est donc fortement conditionnée par ses besoins en matériaux divers.

D'autres exposés traçaient un portrait des quatre nouveaux pays industrialisés de l'Asie orientale: la Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan et Singapour. Un autre traitait de la paix en Asie du Sud-Est et d'un équilibre qui passe nécessairement par le développement des nations.

Le professeur François Godement, de l'Ecole des langues orientales rattachée à l'Université de Paris III, a tenté d'expliquer l'ouverture récente de la Chine en politique étrangère, de même que sa nécessaire modernisation.

La Chine, selon lui, accomplit simultanément de grands pas vers l'amélioration de ses relations avec l'extérieur.

«Après avoir normalisé ses relations avec le monde occidental, elle normalise avec l'URSS; développe une synergie avec le Japon; réussit dans des conditions très proches de ce qu'elle souhaitait à garantir à son profit une transition ordonnée pour le statut de Hong Kong et mène des liens indirects de plus en plus importants avec trois ennemis régionaux: la Corée du Sud, l'Indonésie et même Taiwan.»

Selon M. Godement, la Chine est appelée à exercer un rôle beaucoup plus grand dans les années à venir, à cause de son potentiel de développement intérieur et international.

# Mulroney a peur que ses députés s'ennuient

**PIERRE APRIL**
de la Presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre et chef conservateur ne tient pas du tout à ce que ses députés d'arrière-ban s'ennuient aux Communes et il a indiqué, hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait chargé le leader du gouvernement, M. Ray Hnatyshyn, de réviser le fonctionnement des comités des Communes afin de faire travailler les nouveaux élus.

« Dans le passé, a souligné Brian Mulroney, les députés n'ont pas eu leur mot à dire dans le processus décisionnel du gouvernement et du Parlement et c'est pour cette raison que nous travaillerons à ces deux niveaux pour revaloriser leur rôle. »

Pour ce faire, le chef du gouvernement canadien a demandé au leader du gouvernement conservateur aux Communes de mettre en branle le mécanisme pour réviser le travail des députés. « Dans l'ordre du jour législatif, a-t-il confié, nous avons déjà instauré un item sur ce sujet. »

Parmi les moyens envisagés, le gouvernement conservateur songe depuis longtemps à réviser le rôle des comités des Communes qui, selon M. Mulroney, ont été négligés dans le passé. « Nous voulons, a indiqué le premier ministre, leur donner les moyens et le personnel nécessaires pour remplir un rôle plus évident dans l'orientation et le processus décisionnel. »

En plus de cette préoccupation légitime pour un chef de parti qui a fait élire 211 députés sur un total de 282, Brian Mulroney a clairement indiqué qu'il avait la ferme intention de respecter un autre engagement électoral. Lorsqu'on lui a demandé, hier, s'il était toujours décidé à divulguer les salaires payés aux présidents des grandes sociétés de la Couronne, comme celui de Radio-Canada, M. Pierre Juneau par exemple, il a lancé: « Je tiens à vous dire que j'aurai bientôt toutes ces informations sous la main et lorsqu'elles seront disponibles je les rendrai publiques le plus rapidement possible, puisque les citoyens canadiens ont droit d'être informés ».

Quant à savoir s'il a l'intention d'annuler certaines nominations comme celles de M. Bryce Mackasey au poste d'ambassadeur au Portugal et de M. Eugene Whelan, au Conseil international de l'alimentation à Rome, la décision n'a pas encore été prise. « Nous avons d'autres priorités, a indiqué M. Mulroney, nous devons d'abord préparer la reprise des travaux parlementaires, notre programme législatif, le discours du Trône et notre déclaration sur la situation économique et nous traiterons des autres sujets après cela. »

Par contre, le premier ministre a quand même laissé entendre que cette question des nomitations partisanes, effectuées par l'ancien premier ministre Trudeau avant son départ et qui ont alimenté les discours conservateurs au cours de la dernière campagne électorale, sera étudiée. « Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures (M. Joe Clark), a-t-il dit, nous fera ses recommandations dans un avenir rapproché ».

# La crédibilité de Mulroney souffrira, prédit Broadbent

MONT-STE-MARIE (PC) — La population perdra confiance dans le premier ministre Brian Mulroney, s'il continue à renier les promesses qu'il a faites durant la campagne électorale, a déclaré vendredi le leader du NPD, M. Ed Broadbent.

M. Mulroney, a précisé le chef néo-démocrate, en a déjà déçu plusieurs en donnant son aval au projet libéral d'augmenter d'un pour cent la taxe de vente fédérale, mettant ainsi en danger les salaires d'un grand nombre de travailleurs après avoir promis de concentrer ses efforts sur la création d'emplois.

Si les électeurs ont signifié leur appui aux conservateurs, c'était parce qu'ils en avaient assez du cynisme que manifestaient les libéraux qui promettaient une chose et en accordaient une autre.

Le caucus du NPD a tenu une rencontre de réflexion de deux jours au Mont-Ste-Marie.

Dans un régime démocratique, a encore noté M. Broadbent, vous n'avez pas le droit de faire des promesses que vous ne pouvez pas remplir.

# La CTL hausse ses tarifs

Dans les prévisions budgétaires pour l'année 1985 qu'elle vient de transmettre à l'administration municipale, la Commission de transport de la ville de Laval accroît ses dépenses de plus de $6 millions, les portant à $45.9 millions.

Par conséquent, si l'administration municipale n'y change rien, les usagers du transport en commun dans l'île Jésus paieront plus en janvier prochain. Le prix du passage en espèce passe de $0.95 à $1.00 et le prix du billet vendu en carnet de $0.85 à $0.90. Le prix de la carte mensuelle passe de $27 à $28.50 pour les adultes, et de $14.50 à $15.50 pour les étudiants.

«Dans le but de favoriser le trnapsort en commun à Laval sans alourdir le fardeau municipal, les commissaires N'ont pas augmenté le tarif de l'usager dans la même proportion que l'augmentation des dépenses (près de 15 %) prévues au budget et ce, afin de s'assurer que ce service à vocation sociale reste abordable à la population» affirme la CTL dans un communiqué diffusé hier.

La CTL prévoit un déficit d'exploitation de $14,8 millions, somme qu'elle réclamera de l'administration municipale après avoir perçu le produit de ses tarifs, $16.8 millions, et les subventions du gouvernement québécois, $14.3 millions.

En 1984, la CTL avait prévu des revenus d'exploitation de $15.3 millions, des subventions de $13.3 millions et une contribution municipale de $11.1 millions. Un conflit de travail en février dernier a provoqué une interruption du service pendant trois semaines, diminuant ses revenus, et son règlement, avec les augmentations de salaires, a accru ses dépenses. La facture municipale s'élève donc à $15.2 millions, en hausse de $4 millions sur les prévisions budgétaires.


guérin l'éditeur qui édite

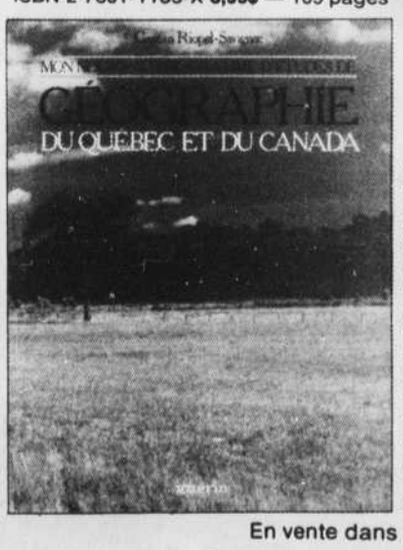
*Maintenant disponible*

**Mon nouveau programme d'études de géographie du Québec et du Canada**

*Gaétan Riopel-Savignac*

ISBN-2-7601-1189-X **6,95$** — 109 pages

En vente dans toutes les librairies




Ce cahier d'exercices s'adresse aux élèves de géographie 314 nouveau programme 1984. Les exercices suggérés suivent pas à pas les cinquante-neuf objectifs intermédiaires obligatoires.

***L'élève y trouvera des:***
**• notions à comprendre; • cartes à compléter; • graphiques à analyser; • textes à compléter.**

C'est un outil qui se veut utile pour vérifier sa compréhension au fur et à mesure de son apprentissage des six modules.

***« Ouvrage conforme au nouveau programme d'études ».***

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112 | Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525 | 168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647 | 4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241 |

**INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR**

**LA COMMUNAUTÉ MARONITE DE MONTRÉAL**

a le plaisir d'annoncer au public qu'à partir du **dimanche, 7 octobre 1984,** les messes paroissiales seront célébrées dans la **nouvelle cathérale St-Maron située au 12345 avenue de la Miséricorde,** à Cartierville, aux heures suivantes:

**Le samedi à 18h00** (en français)
**Le dimanche à 11h30 et 17h00 et à l'église St-Antoine le Grand située au 899 avenue McEachran (Outremont) le samedi à 17h00 et le dimanche à 10h30 et à 18h00.**

***Renseignements:*** **336-4220**

**3e SALON INTERNATIONAL DES VINS ET SPIRITUEUX**

***Venez vous réjouir le coeur... et le palais!***

- **Dégustez** plus de 2100 vins provenant du monde entier (à compter de 50 cents le verre seulement).
- **Découvrez** plus de 600 vins **introuvables** au Québec.
- **Achetez ou commandez** vos vins sur place.
- **Venez parfaire vos connaissances** au sujet des vins et des liqueurs fines.




Une nouveauté • unique en son genre:




Produits alimentaires fins •
Salles à manger •
Verrerie et coutellerie •
Vaisselles et décoration •

**Venez rencontrer d'autres personnes qui, comme vous, partagent la passion des bons vins.**

**Place Bonaventure**

**DU 26 AU 30 SEPT.**

**Prix d'entrée: 5$**
Réductions pour groupes, âge d'or, étudiants.

*Industrie Québec* TOURISME
En collaboration avec les divers intervenants de cette industrie au Québec.

il Cittadino Canadese

# Le nationalisme n'est pas mort avec l'arrivée du PC

QUÉBEC (PC) — Il ne faut pas croire que l'élection d'un parti conservateur à Ottawa signifie que le nationalisme canadien est classé et appartient dorénavant à l'histoire, a prévenu hier M. Raymond Hudon, professeur à l'université Laval.

Plusieurs croient que tout va changer avec la remise en question par les conservateurs des orientations de l'ancien gouvernement libéral, a dit M. Hudon, au colloque annuel du laboratoire d'études politiques et administratives de l'université Laval, tenu sous le thème «Pouvoir politique et économie mondiale».

La remise en question touchant les relations canado-américaines, les relations fédérales-provinciales, la politique énergétique, ont conduit plusieurs à croire que la politique nationaliste qui avait significativement marqué le régime Trudeau serait profondément revisée.

Cette proposition se fonde sur une perception qui est extrêmement discutable de la nature et des possibilités d'action de l'État.

Assurément importante, l'élection d'un nouveau gouvernement n'entraîne pas automatiquement des réorientations radicales de l'ensemble des appareils de l'Etat. Elle n'entraîne pas non plus de redéfinition absolue des politiques qui étaient précédemment défendues.

Les ajustements que va vraisemblablement introduire le nouveau gouvernement conservateur ne seront sans doute pas négligeables. Mais on a déjà commencé à admettre que ces ajustements ne répondront pas à tous les griefs soulevés par le caractère trop nationaliste des politiques du gouvernement Trudeau.

«L'élection d'un gouvernement conservateur ne signifie donc pas la fin d'une époque ni l'arrivée d'une toute nouvelle époque. C'est une période qui entraînera des ajustements, des réorientations mais qui ne seront ni le vécu ni la fin de quelque chose.»

Mardi dernier, le premier ministre du Canada, M. Mulroney, a annoncé qu'il allait rétablir la cordialité dans les relations canado-américaines.

Après avoir rappelé que la même journée, le gouvernement Mulroney avait annoncé que l'agence de tamisage des investissements étrangers - FIRA - s'appèlerait désormais Investissement-Canada, le professeur a demandé: «Est-ce que ça change fondamentalement quelque chose?»

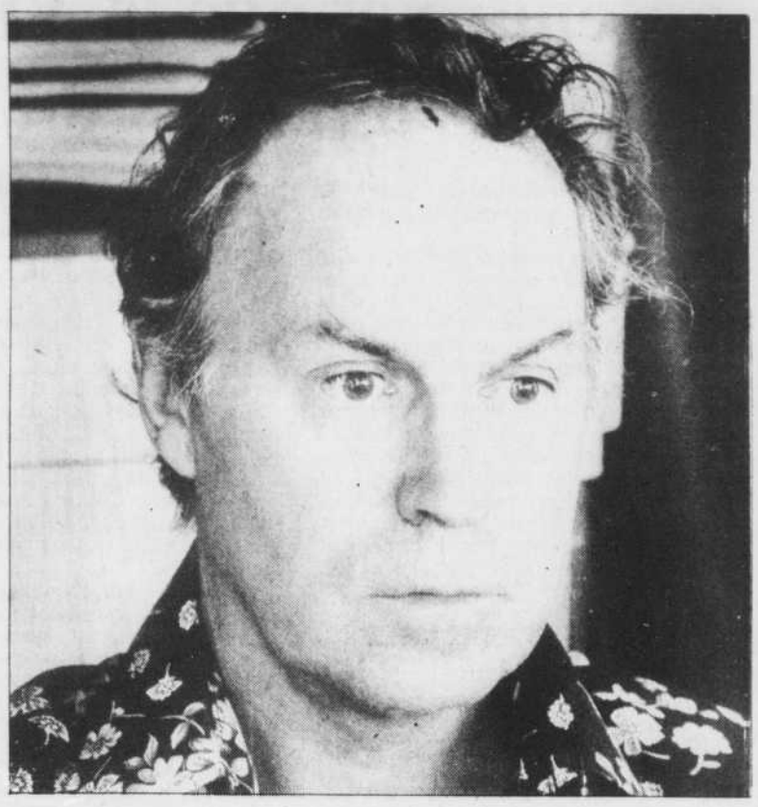
# Les Québécois pourraient ne plus avoir leur place dans la FMVJ, dit Descary

ANGÈLE DAGENAIS

Les maires du Québec n'ont pas fait d'esclandre hier au congrès des villes jumelées malgré l'«insulte» faite aux Québécois par le conseil d'administration de la Fédération mondiale des villes jumelées (CMVJ) d'annuler unilatéralement de Paris l'assemblée générale qui devait clôturer ces assises triennales. Les maires du Québec se donnent toutefois deux mois pour réfléchir à leurs modalités d'insertion et de participation à cet organisme.

Le président de l'Association candienne des villes jumelées, maire de Lachine et président du comité organisateur du congrès de Montréal, M. Guy Descary, a affirmé hier que si les membres de la FMVJ sont incapables à Turin dans deux mois de retirer à M. Jean-Marie Bressand les pouvoirs qu'il détient toujours (même si en principe il a démissionné), simplifier et rationaliser les instances de pouvoir et de décisions au sein de la Fédération, les Québécois «n'avaient plus leur place» dans cet organisme.

«Personne n'ose aborder le problème de fond de la Fédération qui est celui de l'omnipuissance et de l'autocratisme de M. Bressand», a déclaré M. Descary. Il faudra pourtant s'y attaquer, d'ajouter le maire de Lachine, car personne n'a de temps à perdre au sein d'un organisme anti-démocratique, dirigé par un homme seul capable de désavouer n'importe quelle résolution, renier sa signature, passer par-dessus la tête de tous les élus, etc. M. Descary prétend qu'en changeant les statuts de la Fédération et avec un «président qui a de l'autorité» les membres réussiront peut-être à sauver non seulement la Fédération mais l'idéal qu'il véhicule, présentement étouffé par les intrigues et la mauvaise gestion de Paris.



Paul-O. Trépanier

Les permanents de la Fédération mondiale des villes jumelées se sont présentés au congrès de Montréal les «mains vides», sans bilan d'activité pour la période 1981-84, sans rapport du trésorier, sans liste des membres en règle, sans programme d'action pour les trois prochaines années, etc, comme l'a fait remarquer le maire de Granby, M. Paul-O. Trépanier au cours d'une assemblée générale retardée de deux heures et demi par un débat improvisé entre journalistes et élus de la FMVJ.

M. Trépanier a répété sa déception face à l'état de «confusion» créé à Montréal par le secrétariat parisien et rappelé que les Québécois avaient mis un an de travail et d'énergies dans l'organisation de ce congrès sans compter les sommes immenses dépensées (plus de $1.5 millions) par le gouvernement du Québec pour en assurer la réussite.

M. Pierre Mauroy qui sera sans doute élu à Turin le 30 novembre prochain a déclaré pour sa part devant les congressistes que «plus jamais» l'assemblée générale des membres ne serait dissociée du congrès. Deux jours entiers seront consacrés à Turin aux problèmes internes de la FMVJ pour «aller au fond des choses», prétend-il. Il a confirmé que les villes participantes au congrès de Montréal pourraient voter par procuration pour le nouvel exécutif de la Fédération si elles ne peuvent se rendre à Turin. Il a également déclaré que la réforme des statuts amorcée par le président sortant, le Madrilène Tierno Galvan, sera poursuivie par une commission des statuts dont le rapport devrait faire l'objet d'une autre assemblée générale dans un an.

Le président du comité organisateur du congrès de Montréal, M. Guy Descary, espère que Pierre Mauroy saura «dépoussiérer dans tous les sens du mot» la Fédération. «M. Mauroy n'acceptera pas de partager le pouvoir avec M. Bressand et ne pourra se permettre de diriger la FMVJ avec des moribonds. J'ai confiance qu'il donnera une orientation nouvelle au mouvement», a-t-il ajouté. Il estime par ailleurs que le congrès qu'il a organisé est un «incontestable succès» de participation notamment qui aura des retombées économiques importantes. Taiwan se cherche un constructeur de métro et la technologie montréalaise a vivement impressionné ses représentants, a-t-il précisé. De plus, il semble que du point de vue touristique la «belle province» a conquis bien des coeurs de congressistes ...

# AFFAIRES MUNICIPALES

## ■ Transport 2000 réclame des idées novatrices

Transport 2000 reproche aux administrations municipales et aux transporteurs publics de traiter les augmentations de tarifs comme un inéluctable fatalité à laquelle il faut bien se résigner. Malgré une diminution du niveau de service dans l'île de Montréal, les usagers de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal subiront en janvier prochain une hausse des tarifs sans que, du côté de la CUM, il n'y ait le moindre indice de recherche de nouvelles sources de financement, auprès des bénéficiaires non-usagers, par exemple. «Par dessus tout, les usagers du transport en commun sentent que les dirigeants de la CUM ne mettent pas l'énergie nécessaire pour atteindre rapidement l'intégration tarifaire avec la Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal et la Commission de transport de la ville de Laval (CTL), ce qui rendrait plus pratique et plus facile l'utilisation des trois réseaux de transport en commun» déclare le président de Transport 2000, M. Guy Chartrand, dans un communiqué.

## ■ Les MRC ne veulent pas payer la CTCUM

L'Union des municipalités régionales de comté (UMRC) estime que les 59 municipalités de la périphérie de Montréal n'ont pas à payer une somme de près de $5 millions que leur réclame la CTCUM pour le service du transport en commun en 1981, 1982 et 1983. Lorsqu'elle a exproprié Métropolitain provincial, en 1979, la CTCUM a maintenu le service hors de son territoire en facturant les municipalités selon la richesse de leur assiette foncière, comme le lui prescrivait la loi, sans égard au niveau de service. Malgré les protestations des municipalités, le gouvernement québécois n'a rien changé à sa loi jusqu'à l'adoption d'une nouvelle loi permettant aux municipalités de constituer des commissions intermunicipales de transport en commun. L'adoption de la loi 46 constitue, aux yeux du président de l'UMRCQ, M. André Asselin, l'aveu d'une erreur...une erreur que les municipalités n'ont pas à payer. Elles réclament donc que le gouvernement conclue en leur nom une entente avec la CTCUM et prenne à son compte cette facture indésirée.

## ■ Québec offre $15,000

Le ministère des Affaires municipales a consenti à augmenter son aide financière aux municipalités régionales de comté en tenant compte de l'éloignement et de la superficie de leur territoire. Les 27 MRC, dont les bureaux administratifs se trouvent à plus de 350 kilomètres de Québec ou dont la densité ne dépasse pas 2.5 personnes par kilomètre carré, pourront recevoir $15,000 de plus. En outre, le ministère des Affaires municipales ne fixera plus les règles de rémunération des élus et n'augmentera pas sa contribution à ce chapitre. Les MRC auront donc la tâche de fixer elles-mêmes, selon leurs propres critères et leurs ressources, le traitement de leurs élus municipaux.

## ■ Le complexe sportif Sophie-Barat

La Ville de Montréal a mis en chantier, cette semaine, le complexe sportif Sophie-Barat, évalué à $6.1 millions, sur un terrain de la Commissiion des écoles catholiques de Montréal situé entre le boulevard Gouin et la rivière Des Prairies. Le projet ne reçoit pas l'assentiment de la Société d'horticulture et d'écologie du nord de Montréal. Non seulement compromet-il la qualité d'un espace vert aisément accessible au public avec un minimum d'aménagement, mais il place un équipement public dans un lieu excentrique du quartier qu'il doit servir, un quartier pourvu plusieurs institutions d'enseignements équipées d'installations sportives et du centre Claude-Robillard. «Les contribuables, qui sont à la fois payeurs de taxes à la CECM, à la ville de Montréal et au gouvernement provincial, devront donc se payer un centre sportif supplémentaire parce qu'on n'a pas trouvé les moyens de rationaliser le développement et l'usage de ces équipements sportifs», peut-on lire dans un communiqué de la Société.

# Bourassa: l'opposition sera ferme, mais pas féroce

MARIE-AGNÈS THELLIER

RIVIÈRE-DU-LOUP - Le chef du parti libéral du Québec, qui demeurera absent de l'Assemblée nationale cet automne, a annoncé une attitude très ferme de l'Opposition officielle pendant la session parlementaire qui s'ouvre le 16 octobre, mais pas de férocité car «quand on n'a plus de gouvernement, c'est difficile d'avoir une opposition féroce».

Interrogé sur la capacité de l'opposition officielle de bloquer un éventuel projet de loi réformant le mode de scrutin, M. Robert Bourassa a déclaré que «jusqu'ici, la moyenne (des libéraux) n'est pas mauvaise». Le gouvernement a non seulement retiré des projets de loi controversés (38,43,40), mais il a reporté beaucoup de publications, notamment celle du Livre blanc sur la fiscalité», note-t-il.

Au terme du caucus des députés libéraux qui s'est tenu pendant deux jours à Rivière-du-Loup, M. Bourassa a précisé aussi que l'opposition officielle réagira «de manière constructive» aux projets de loi qui lui seront soumis cet automne, ainsi qu'aux mesures qui seront annoncées dans le discours inaugural.



Robert Bourassa

Le Parti libéral du Québec proposera même au gouvernement du Québec d'ouvrir aux jeunes les métiers de la construction, en modifiant les réglements de placement ainsi que le quota apprentis-compagnon. Avec les «programmes d'initiative de développement économique pour les jeunes», dont les modalités ne sont pas précisées, c'est la seule mesure à court terme exposée hier par M. Bourassa.

Il venait de discuter du dossier de la jeunesse avec les représentants libéraux à l'Assemblée nationale: on sait que les emplois des jeunes est une préoccupation gouvernementale actuelle. Comme la priorité des libéraux est d'ordre économique et financière, M. Bourassa annonce qu'il y aura bientôt d'autres propositions concrètes, notamment dans les documents préparatoires au congrès de mars 1985. Dans ces domaines-là, il y aura aussi des questions posées au gouvernement, notamment sur les dépenses en publicité gouvernementale et sur le projet Archipel.

Le programme libéral dans le domaine fiscal sera connu à l'automne 1984 ou au printemps 1985. «Ne me demandez pas d'écrire le livre blanc sur la fiscalité avant M. Parizeau», a déclaré M. Bourassa. Lors de leur caucus, les députés libéraux ont cependant déjà débattu de contre-propositions dans le domaine fiscal.

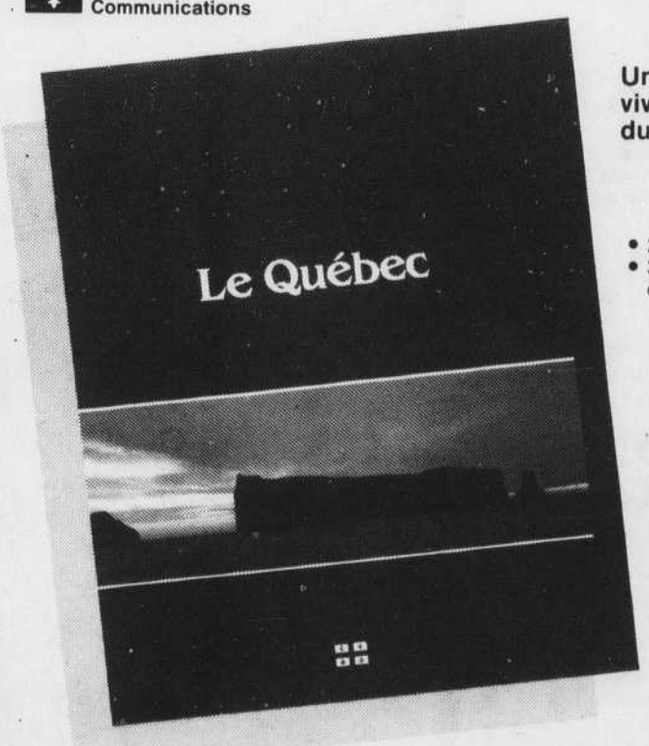
M. Bourassa a souligné hier après-midi que les mesures facilitant l'entrée des jeunes dans le secteur de la construction auraient pu être prises il y a quatre ou cinq ans par le gouvernement péquiste. Il a aussi rappelé que lors de la dernière session, le gouvernement avait manqué de leadership et qu'il avait fait adopter peu de projets de lois importants.

M. Bourassa a déclaré par ailleurs qu'il était trop tôt pour décider quelle serait la position du Parti libéral du Québec dans le cas de négociations constitutionnelles entre Québec et Ottawa. Il a souligné d'une part que la Constitution n'était pas la priorité du Parti conservateur, d'autre part que les résultats de la nouvelle coopération fédérale-provinciale demeuraient à vérifier, une fois franchie l'étape des sourires et des poignées de mains.

De plus, M. Bourassa a répété qu'en matière constitutionnelle le Parti québécois n'était pas crédible: «il ne négocierait pas de bonne foi puisque son option fondamentale demeure l'indépendance», même si le fédéralisme est devenu un «beau risque» pour le chef du parti, M. René Lévesque.

M. Bourassa a répété une nouvelle fois qu'il prévoyait des élections générales d'ici six à huit mois, ce qui le dispenserait de remplir sa promesse de siéger à l'Assemblée nationale d'ici la fin de l'année. Même si le gouvernement déposait un projet de loi sur le mode de scrutin, même si M. Lévesque s'engageait à ne pas déclencher d'élections au printemps 85, M. Bourassa ne sait pas s'il se présenterait.


Gouvernement du Québec
Ministère des Communications




Un portrait vivant et fidèle du Québec d'aujourd'hui

- 214 photos couleurs
- 30 tableaux et graphiques couleurs

Ministère des Relations internationales
1984, 204 pages
EOQ 21018-7
35$

Également offert en anglais: EOQ 21019-5

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:
Montréal
Complexe Desjardins
Niveau promenade
Montréal
Tél.: 873-6101

ou par commande postale à:
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5
(418) 643-5150

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de Les publications du Québec

8893

Québec

Également en vente dans la plupart des librairies



Alliance Champlain

UNE PRÉSENCE QUÉBÉCOISE DANS LE MONDE

Ses objectifs:

- participer à la diffusion internationale du français en prenant principalement appui sur le Québec et ses ressources;
- faire connaître les réalisations du Québec et de la francophonie canadienne à l'étranger.

*Pour adhérer ou pour de plus amples renseignements, s'adresser à*

ALLIANCE CHAMPLAIN
3831, Pélissier
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3Y9 Canada
Tél.: (418) 659-5764



Labelle Fourrure

DEPUIS 1910

Trois mots pour définir notre collection 84-85
- Élégance
- Confort
- Qualité



La plus grande collection de fourrure au Canada

Raton laveur $1,900 à $6,000
Vison $2,600 à $10,000
Loup $2,500 à $5,700
Pelisse $700 à $5,000

Super DÉFILÉ-FOURRURE au profit de la Chambre de Commerce de Montréal au RITZ CARLTON le 24 sept. St Grand dîner $55 Rés. 276-3701

6570, rue St-Hubert
Tél.: 276-3701

(métro Beaubien)
Jean Labelle, prop.

*Le rapport du comité de l'avenue McGill College*

# Tout, ou presque, ce que vous auriez aimé entendre et que la Ville de Montréal ne vous a jamais dit

**ALAIN DUHAMEL**

Le promoteur d'un complexe culturel et commercial avenue McGill College, Cadillac Fairview, a tiré rapidement des enseignements de son aventure au centre-ville.

Déjà, l'été dernier, il renonçait au chantage de son discours, auquel souscrivaient sans analyse critique la Ville de Montréal et le gouvernement de Québec, et confiait à un comité public et consultatif la tâche de définir les orientations d'aménagement souhaitables pour son projet. Il a renvoyé ses architectes à leur table à dessin avec le mandat d'assimiler les recommandations du Comité de l'avenue McGill College.

Le volumineux rapport que publiait cette semaine le comité de l'avenue McGill College, après trois mois de travail avec un budget de $180,000 gracieusement fourni par le promoteur immobilier, offre une analyse urbaine détaillée, sans doute l'une des plus poussée jamais réalisée avec la participation du public à Montréal. En vérité, il dit tout, ou presque, ce que les Montréalais auraient aimé entendre de leurs élus mais que la Ville de Montréal ne leur a jamais dit.

Toute cette affaire illustre, par le revers, la pauvreté de l'urbanisme à Montréal.

Au printemps dernier, le conseil municipal était saisi d'un projet de règlement portant sur la construction d'un ensemble immobilier culturel et commercial qui, tout en offrant une nouvelle salle de concert à l'Orchestre symphonique de Montréal, contrevenait à toutes les règles de développement, implicites et explicites, en usage à Montréal. Non seulement baffouait-il toutes les exigences imposées aux autres promoteurs immobiliers de l'avenue McGill College, mais il bouchait la perspective sur le Mont-Royal et ouvrait l'ère des passerelles aériennes dans une ville, pionnière des liaisons souterraines. Il banalisait une rue du centre-ville destinée depuis longtemps à une mise en valeur de qualité.

L'opposition persévérante du Comité de promotion économique de Montréal (COPEM), un organisme conjoint de la Chambre de commerce de Montréal et du Bureau de commerce de Montréal, de la fondation Héritage Montréal, du Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) et de plusieurs autres organismes et citoyens a fait obstacle à l'adoption rapide de ce projet. La réunion, dans un même élan de réprobation, d'organismes aussi divers par leurs intérêts et leurs membres, indique que les Montréalais, qui n'ont pas l'habitude des consultations, ne reconcent pas, bien au contraire, à intervenir dans le développement de leur milieu de vie.

Depuis plusieurs années, l'administration municipale tient en disgrâce son service d'urbanisme. Elle a remisé aux archives le plan directeur du centre-ville et confié à la Commission d'initiative et de développement économiques des tâches habituellement dévolues à un service d'urbanisme. Ignorant son avis dans plusieurs cas, elle le réduit fréquemment à la tâche de rédacteurs de règlements municipaux portant sur des constructions d'ensembles immobiliers...dérogatoires aux règlements en usage.

Il y a quelques années, le comité exécutif a constitué un comité d'évaluation architecturale des projets, un comité sans architecte qui se réunit à huis clos et dont on a jamais entendu parler.

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a avoué l'été dernier, en présentant un compromis d'aménagement, que l'administration municipale ne mesurait pas les répercussions des projets de l'ampleur de celui de Cadillac Fairview. À la demande pressante des opposants au premier projet, le promoteur immobilier a demandé au comité consultatif de le faire. Ses études sur la circulation, les perspectives urbaines, l'intégration des nouveaux immeubles dans le paysage urbain, les répercussions sur le commerce dans le centre-ville ont abouti à la conception d'une avenue réservée, en priorité, aux piétons.

Son rapport s'est non seulement préoccupé du quadrilatère visé par le projet de Cadillac Fairview, mais s'est aussi intressé à toute l'avenue McGill, depuis la Place Ville-Marie jusqu'aux portes du campus de l'université McGill. Il a même poussé son effort jusqu'à proposé un design du mobilier urbain, des places publiques et privées. Toutes choses que les citoyens auraient pu attendre, voire exiger, de leur administration municipale et de ses services.

Avenue McGill, l'aménagement proposé n'a rien à voir avec les lampadaires achetés dans des catalogues, les trottoirs coloriés du Jardin botanique et la banalité des premières esquisses, acceptées par l'administration municipale et promues par elle, malgré les nombreuses protestations publiques.

Le traitement de cette affaire, depuis que l'opinion publique s'en est emparée, démontre aussi, une fois de plus, que Montréal n'a rien à perdre, au contraire, en recherchant et en s'associant étroitement à la volonté de ses citoyens. Dans les récentes années, des consultations publiques ont enrichi des projets d'aménagement ou tout au moins évité un délire immobilier. Citons les cas du parc de l'île de la Visitation et du parc de Rivière-Des-Prairies, deux projets de la Communauté urbaine de Montréal, le cas du vieux port de Montréal, un projet du gouvernement canadien, et le cas des terrains des usines Angus où, à cause de son association avec le gouvernement québécois, la Ville de Montréal a dû modifier son plan de développement pour le rendre plus conforme aux besoins exprimés par les citoyens de ce quartier.

Un aspect de l'aménagement de l'avenue McGill College reste intouché: la maison de l'Orchestre symphonique de Montréal. Au cours des audiences publiques, des intervenants ont remis en cause le choix de l'avenue McGill pour la nouvelle salle de concert. Le président de la Régie de la Place des Arts, M. Guy Joron, avait proposé de la construire avenue du Président-Kennedy, immédiatement derrière la Place des arts, en tirant profit de sa billetterie, de son système de chauffage et des nombreux terrains de stationnement souterrains du voisinage.

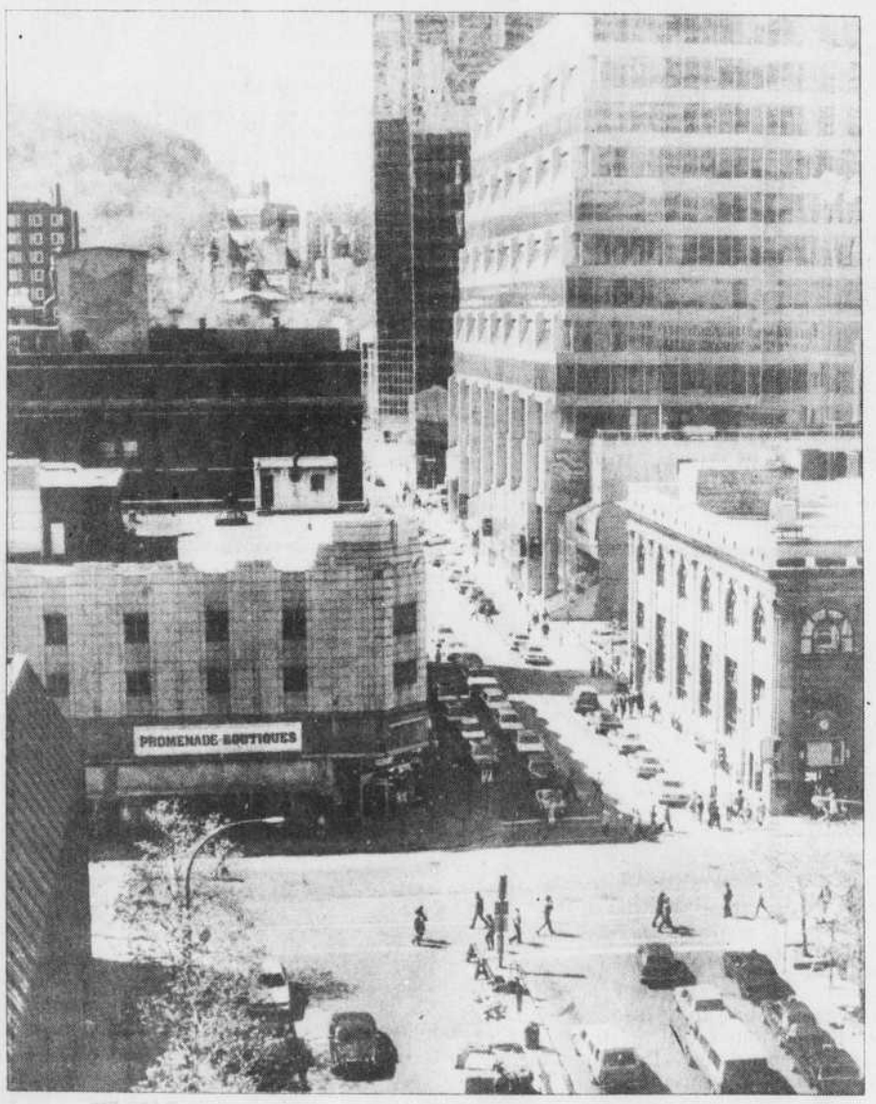
Dès le début des travaux du comité consultatif, le gouvernement du Québec et l'OSM l'ont informé de leur volonté de construire avenue McGill College la nouvelle salle de concert. «Par conséquent, le comité s'est limité à l'étude des besoins d'une salle de concert sur un tel site» liton dans le rapport.

La vertu d'un promoteur immobilier, soucieux de sa bonne réputation, ne va pas jusqu'à renoncer à un équipement moteur dont il a absolument besoin pour mettre en chantier un projet plus vaste.

La consultation publique, si elle avait été conduite à l'initiative de la Ville de Montréal, voire du gouvernement québécois, et donc indépendamment des intérêts du promoteur immobilier, aurait pu en débattre. Les Montréalais auraient eu une occasion d'intervenir dans le processus de décision relatif au choix d'un équipement public et à l'aménagement urbain d'une partie de leur centre-ville dans l'esprit de la réforme de la démocratie municipale et de la loi de l'aménagement et de l'urbanisme.

Le gouvernement québécois et l'administration municipale ont décidé plutôt, en décembre 1983, d'amender la chartre de la Ville de Montréal afin de lui accorder des pouvoirs extraordinaires d'expropriation.

Pour Montréal comme pour Québec, l'affaire de l'avenue McGill College comporte aussi des enseignements...




*L'aménagement du centre-ville*

# Retrouver dans son histoire les principes d'harmonie

**PETER ROSE**

*Extraits du rapport de l'architecte du Comité consultatif pour le design urbain du secteur McGill College*

LE projet de l'avenue McGill College, le plus important d'une longue liste de projets visant à doter le centre-ville de Montréal d'un centre urbain prestigieux, constitue une occasion unique d'aménagement urbain.

Montréal est l'une des grandes villes où il fait bon vivre. Elle a eu la chance de conserver un héritage architectural distinctif en Amérique du Nord. Lors de l'établissement des principes régissant l'aménagement d'une rue animée et prestigieuse au coeur même de son centre-ville, il importe d'identifier et d'examiner brièvement la nature des rues et des édifices qui ont si bien contribué à faire de Montréal une ville spéciale.

Nous avons identifié trois phases importantes pour ce qui est du caractère des édifices dans le centre-ville de Montréal: les débuts de la ville jusqu'à 1918; de la Première Guerre mondiale jusqu'aux années 1950; la construction depuis les années 1950.

Jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, les édifices au centre-ville de Montréal étaient, en majeure partie, construits en pierre. Ils n'avaient que quelques étages et présentaient de riches décorations et des motifs particuliers. Les constructions s'harmonisaient tant pour ce qui est des matériaux utilisés que pour leurs proportions et leurs couleurs. Les édifices s'alignaient le long des rues et des propriétés, où ils formaient des encadrements réguliers. L'utilisation de corniches et d'ornementations assez semblables permettait aux édifices de se doter d'une image harmonieuse. Tous ces facteurs créaient une vue intéressante pour les piétons. L'avènement des constructions en acier a permis de laisser entrer la lumière par des fenêtres plus larges, mais les ouvertures étaient toujours conçues de façon à se marier à l'apparence générale des constructions plus vieilles.

Le centre-ville formait alors un ensemble cohérent, d'aspect unifié.

Les façades uniformes des immeubles délimitaient des espaces bien déterminés. De cette façon, on avait vu à établir un lien entre la largeur d'une rue, le caractère de ses édifices et leur hauteur. Les rues présentant un caractère bien ordonné étaient celles dont les édifices s'élevaient à une hauteur au moins équivalente à la largeur de la rue. En diminuant l'espace réservé aux activités de la rue, la vie s'y intensifiait. La communication orale et visuelle était possible d'un édifice à l'autre, et de l'édifice à la rue. Cet aspect explique encore la popularité de rues telles que les rues Bonsecours et Saint-Paul dans le Vieux-Montréal. Elles sont à l'échelle du piéton et libèrent assez d'espace pour lui permettre d'y être actif.

Dans un tel environnement, les places et les édifices étaient facilement différenciés du reste du tissu urbain. Plus une structure est grande et décorée, plus elle attire l'attention. Un édifice de services ou un édifice culturel peut également rompre avec l'ordre établi par les structures avoisinantes. La situation en retrait ou avancée des édifices publics influence l'espace disponible sur la rue et les trottoirs, les rendant plus facilement identifiables.

C'est au cours des années 1920, et jusqu'au milieu des années 1950 environ, que la première génération de gratte-ciel vit le jour à Montréal. Ces édifices ajoutaient à la ville un aspect monumental mais, dans la plupart des cas, se mariaient tout de même assez bien aux constructions qui les avaient précédés.

Leurs proportions, leur style, les matériaux utilisés, de même que les décorations et les lignes d'ornementation adoptées étaient semblables aux édifices déjà existants. La tour elle-même était généralement en retrait, créant deux échelles qui se côtoyaient : la tour en tant que symbole visuel, visible de n'importe où en ville; et la base, à l'échelle du piéton et bien adaptée au contexte établi par les édifices environnants. L'édifice de la Banque royale fournit un bon exemple : sa base renforcit l'ordre général de la rue Saint-Jacques, tandis que sa tour s'insère dans un angle différent quant au reste de la ville.

Un précédent était dès lors créé. De nouveaux types d'immeubles, de proportions nouvelles pouvaient être ajoutés au tissu urbain déjà en place, sans pour autant changer les habitudes du piéton. Vieux ou récents, grands ou petits, cette génération d'édifices s'intégrait sans problème dans un ensemble urbain où hiérarchie et harmonie prévalaient.

Au milieu des années 1950, la construction changea du tout au tout. Plus élevés encore que les premiers gratte-ciel, la plupart de ces nouveaux édifices détonnaient avec le milieu urbain d'alors. Bon nombre de ces édifices de verre renfermaient peu d'aspects les rapprochant des piétons ou des édifices avoisinants. Les nouveaux édifices à bureaux, sans aucun rapport avec leur environnement, et cela à dessein, étaient autant d'« objets » monolithiques, sans ornementation, sans retrait ni corniches. Plus important encore, la continuité des façades le long de la rue fut interrompue, les édifices étaient situés en retrait des trottoirs, sur des esplanades rehaussant leur individualité. Le trottoir, domaine traditionnel du piéton, fut remplacé par un chaos d'espaces dit « publics » où la circulation des piétons était difficile.

Les édifices, comme la Place General Motors, à New York, en construisant selon leur vision nouvelle de la ville, et faisant fi de son histoire, ont provoqué l'aliénation du piéton et sa désaffection pour des parties de la ville autrefois animées.

De plus, de nombreuses rues, autrefois bordées d'arbres privilégiant le piéton, ont été élargies pour favoriser davantage la circulation automobile. Les rues dont le volume de circulation est élevé, ont en effet de la difficulté à entretenir une vie piétonnière active et agréable.

Depuis quelques années, on assiste à un regain d'intérêt pour le patrimoine architectural de la ville. L'inquiétude engendrée par le caractère peu attrayant des espaces définis par les nouveaux édifices du centre-ville y est sûrement pour quelque chose. Le fait que ces édifices n'arrivent pas à s'harmoniser avec leur milieu, ni ajouter à la qualité de vie, a donné naissance à un mouvement de préservation du patrimoine. En établissant une ligne de conduite pour l'aménagement de leur centre-ville, de nombreuses villes se tournent maintenant vers leur passé pour y trouver qualité et principes à intégrer dans leur développement à venir.

La nature et l'envergure du plan d'aménagement urbain de l'avenue McGill College place la Ville de Montréal à la tête de ce mouvement.

# Rhéaume reste à la SSJB

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. Gilles Rhéaume, est revenu sur sa décision et ne démissionnera pas de son poste.

Lors d'une réunion de la commission des présidents, le 19 septembre dernier, M. Rhéaume avait annoncé son intention de démissionner à compter du 1er octobre.

Il avait alors été question d'un différend d'ordre administratif entre la commission des présidents et le conseil général.

Dans un communiqué publié hier, M. Rhéaume affirme qu'il a repensé sa décision à la suite de demandes en ce sens formulées par des membres, des présidents de section et le conseil général.


## CARTES D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ELECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
*entretien*
*industriel - commercial*
*résidentiel*
*Plus de 30 ans d'expérience*
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486

Samson Bélair
Comptables agréés
Montréal Bureau 3100 Tour de la Bourse H4Z 1H8 (871-1515)
Laval Bureau 510 2 Place Laval H7N 5N6 (668-8910)
Longueuil Bureau 200 125, Boul. Ste-Foy J4J 1W7 (670-4270)
75 1909-1984
Bureaux dans les principales villes du Québec et du Canada
Affiliation internationale - Moore, Stephens & Co.

**ABONNEMENT AU DEVOIR**
Pour recevoir LE DEVOIR à votre porte tous les jours du lundi au samedi, vous n'avez qu'à remplir et nous retourner le coupon-réponse.
**Cochez le tarif choisi:**
☐ **32$** (13 semaines) ☐ **62$** (26 semaines) ☐ **120$** (52 semaines)
(Ces tarifs ne sont valables que pour la livraison par camelot ou poste surface au Canada)
Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
_____ Ville _____
Code postal _____ Tél. _____
Retournez avec votre chèque ou mandat-poste à:
**LE DEVOIR — Abonnements**
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Québec
H2Y 1X1
Je m'abonne au DEVOIR

Le journal du midi
AVEC
GILLES PROULX
Tous les matins à 11h00


cjms RADIO 128 AM STÉRÉO
On est là pour vous

# EXTRAITS D'UN DOCUMENT INTITULÉ «ORIENTATIONS PROPOSÉES POUR LA RÉÉCRITURE DE LA LOI 40»

## Le document

Le conseil des ministres a approuvé mardi dernier les orientations du projet de loi 40 revisé qui sera, annonçait-on hier à Québec, déposé à l'Assemblée nationale dès l'ouverture de la session prévue pour le 16 octobre prochain.

Le texte qui suit est constitué de larges extraits d'un document intitulé: «Orientations proposées pour la réécriture du projet de loi 40». Il est daté du 11 septembre dernier et a été présenté le 13 aux principaux organismes des milieux de l'éducation. C'est ce document que le conseil des ministres a approuvé mardi.

### 1. RESTRUCTURATION DES TERRITOIRES

1.1 **Division linguistique**

Tout le Québec est divisé en territoires de commissions scolaires françaises et en territoires de commissions scolaires anglaises. Les commissions scolaires anglaises n'ont juridiction que pour l'éducation des enfants admissibles à recevoir l'enseignement en anglais selon la loi.

■

1.2 **Commissions scolaires confessionnelles et dissidentes**

Les commissions scolaires confessionnelles de Montréal et de Québec sont maintenues mais leur juridiction est réduite aux territoires de 1867.

Les cinq commissions scolaires dissidentes actuellement existantes sont maintenues sur leur territoire actuel.

Les commissions scolaires linguistiques exercent une juridiction concurrente sur les territoires des commissions scolaires confessionnelles et dissidentes.

■

1.3 **Intégration du primaire et du secondaire**

Toutes les commissions scolaires linguistiques, confessionnelles et dissidentes ont juridiction sur les écoles primaires et sur les écoles secondaires à compter du 1er juillet 1986.

■

1.4 **Délimitation des nouveaux territoires**

Les territoires des commissions scolaires linguistiques sont fixés par décret du gouvernement adopté en vertu de la loi 40.

Le projet actuel de carte scolaire propose l'institution de 141 commissions scolaires :

— le maintien de trois commissions scolaires du Nord;
— le maintien des quatre commissions scolaires confessionnelles de Montréal et de Québec sur les territoires de 1867;
— le maintien des cinq commissions scolaires dissidentes;
— la création de neuf commissions scolaires anglaises dont trois sur l'île de Montréal;
— la création de 120 commissions scolaires françaises dont cinq sur l'île de Montréal : une sur le territoire actuel de la Commission des écoles catholiques de Montréal, une sur le territoire actuel de la commission scolaire Jérôme-le-Royer, une regroupant les commissions scolaires pour catholiques de Sault Saint-Louis et de Verdun, une sur le territoire actuel de la commission scolaire de Sainte-Croix et une sur le territoire actuel de la commission scolaire Baldwin-Cartier.

Ce projet de carte scolaire fera l'objet de discussions avec les organismes concernés.

■

1.5 **Le Conseil scolaire de l'île de Montréal (CSIM)**

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal institué par la Loi sur l'instruction publique est maintenu.

Il continue d'exercer les pouvoirs suivants que lui accorde la Loi sur l'instruction publique :

— il assure la gestion du service de la dette qu'il aura contractée au 1er juillet 1986;
— il établit un taux uniforme d'imposition de la taxe scolaire sur l'île de Montréal;
— il assure une répartition du produit de la taxe scolaire entre les commissions scolaires de l'île de Montréal;
— il adopte, par règlement, des mesures propres à assurer le rattrapage en matière d'éducation dans les milieux défavorisés.

En outre, il assure la gestion des services que les commissions scolaires de l'île voudront lui confier.

• • •

### 2. AMÉNAGEMENTS DE LA CONFESSIONNALITÉ

2.1 **La commission scolaire**

Les commissions scolaires linguistiques sont non confessionnelles.

Cependant, chaque commission scolaire linguistique est tenue de nommer un responsable du soutien à l'administration des écoles catholiques et aux services d'enseignement moral et religieux et d'animation pastorale dispensés aux élèves catholiques inscrits dans ses écoles; ce responsable est un cadre de la commission scolaire et doit détenir un mandat de l'évêque du diocèse où est situé le siège social de la commission scolaire.

La commission scolaire linguistique est aussi tenue de nommer, sur recommandation du comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation (CSE), un responsable du soutien à l'administration des écoles protestantes et aux services d'enseignement moral et religieux et d'animation religieuse dispensés aux élèves protestants inscrits dans ses écoles; ce responsable est un cadre de la commission scolaire.

Sur le territoire de toute commission scolaire linguistique peut s'exercer le droit à la dissidence garantie par l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867 selon les formalités prévues à la section II de la partie III de la Loi sur l'instruction publique. ( . . .)

■

2.2 **L'école**

Les écoles des commissions scolaires linguistiques sont publiques et communes.

Le conseil d'école détermine les orientations de l'école.

Le conseil d'école peut intégrer dans le projet éducatif de l'école les croyances et les valeurs religieuses d'une confession particulière ou de plusieurs confessions religieuses.

Après consultation des parents des élèves de l'école, conformément au règlement du ministre, un conseil d'école peut demander au comité catholique ou au comité protestant une reconnaissance comme école catholique ou comme école protestante; il peut de même demander le retrait de cette reconnaissance.

Toute école conserve la reconnaissance confessionnelle qu'elle a le 1er juillet 1986. Elle doit, dans les trois ans, demander la reconduction ou la révocation de sa reconnaissance comme école catholique ou comme école protestante.

À la demande de parents d'élèves qui préconisent un même projet éducatif, notamment en raison de l'appartenance religieuse, une commission scolaire peut proposer l'affectation d'un immeuble pour les fins de ce projet éducatif. Afin de favoriser le regroupement de ces élèves, la commission scolaire peut établir, comme l'un des critères d'inscription, celui du choix de ce projet éducatif.

■

2.3 **Enseignement moral et religieux et animation pastorale**

Chaque école sous la compétence d'une commission scolaire linguistique doit offrir :

— à chaque élève le choix entre l'enseignement moral et religieux catholique, l'enseignement moral et religieux protestant et l'enseignement moral;
— à l'élève inscrit comme catholique un programme de services complémentaires en animation pastorale;
— à l'élève inscrit comme protestant un programme de services complémentaires en animation religieuse.

Les programmes d'enseignement moral et religieux et les services d'animation pastorale et religieuse doivent être dispensés conformément au règlement des comités confessionnels.

Un conseil d'école peut autoriser la dispensation d'un enseignement religieux autre que catholique ou protestant si des parents en expriment le désir et à la condition que soient respectés les objectifs et le contenu du programme d'enseignement moral; cet enseignement est dispensé aux conditions fixées par le conseil d'école; il est dispensé par des personnes choisies et rémunérées par le groupe religieux concerné; cependant, la commission scolaire peut, à la demande du conseil d'école, rémunérer la personne ainsi désignée. ( . . .)

• • •

### 3. ÉCOLE

3.1 **Statut juridique**

L'école est un établissement d'enseignement sous l'autorité d'un directeur d'école.

Elle est établie par la commission scolaire qui lui délivre un acte d'établissement.

L'acte d'établissement indique le nom, l'adresse, les biens immobiliers mis à la disposition de l'école et l'ordre d'enseignement qu'elle dispense. ( . . .)

■

3.2 **Conseil d'école : composition**

Dans chaque école est institué un conseil d'école composé des personnes suivantes :

— des parents des élèves fréquentant l'école et non membres du personnel de l'école élus par les parents;
— au moins deux enseignants élus par les enseignants de l'école;
— un membre du personnel non enseignant élu par ses pairs;
— deux élèves du second cycle du secondaire élus par leurs pairs.

Le directeur de l'école fait partie du conseil, mais il n'a pas droit de vote.

Le commissaire qui représente le iquartier où est située une école peut siéger au conseil d'école mais il n'a pas droit de vote.

La composition du conseil d'école est aussi assujettie aux règles suivantes :

— le nombre de membres ayant droit de vote ne peut être supérieur à 15;
— les parents y détiennent la majorité; l'assemblée générale des parents peut désigner un représentant de la communauté pour occuper le siège d'un parent;
— les enseignants déterminent le nombre de leurs membres sous réserve du nombre maximum et de la règle de la majorité des parents (incluant le représentant de la communauté, s'il y a lieu).

Le défaut des enseignants, du personnel non enseignant et des élèves d'élire leurs représentants n'empêche pas la formation d'un conseil d'école.

■

3.3 **Conseil d'école : fonctions**

Le conseil a les fonctions suivantes :

— déterminer les orientations de l'école;
— intégrer dans le projet éducatif de l'école les croyances et les valeurs religieuses d'une confession particulière ou de plusieurs confessions religieuses;
— demander la reconnaissance confessionnelle ou le retrait de cette reconnaissance;
— autoriser la dispensation d'un enseignement moral et religieux autre que catholique ou protestant;
— s'assurer de la réalisation et de l'évaluation du projet éducatif de l'école;
— favoriser les échanges et la

Voir page 14: Loi 40

*Une enquête du diocèse de Québec*

# Les chrétiens savent davantage fêter que s'engager socialement

JEAN-PIERRE PROULX

«Les groupes chrétiens savent encore célébrer et fêter, mais ils savent moins se faire proches de ceux et celles qui vivent avec angoisse les drames humains de l'existence». C'est le jugement sévère que pose la Commission Justice et Foi du diocèse de Québec dans son rapport d'enquête lancé hier à Québec.

Trois types de groupes se sont présentés devant elle. Le premier est constitué de ceux qui font porter leurs efforts sur «le rassemblement, la célébration et les sacrements». Ils se veulent «ouverts au besoins des démunis et disposés à y répondre dans la mesure du possible, au nom de leur foi. Cependant, bien peu de groupes expriment ou dénoncent les causes des problèmes sociaux. Plusieurs avouent leur faiblesse dans l'analyse sociale et leur embarras devant les moyens à prendre pour secouer le joug de l'injustice».

Le deuxième regroupe les mouvements de spiritualité. Ils ont dit à la Commission qu'ils se sentaient «pris au dépourvu face à la justice».

Le troisième comprend les organismes sociaux chargés notamment de services directs aux individus et les mouvements autonomes qui rassemblement les citoyens aux prises avec les problèmes sociaux. A leur sujet, la Commission note l'absence d'analyse commune qui forme la base de leur action.

Les membres de la Commission se disent finalement «vraiment étonnés du peu de liens explicites qu'ils ont constaté tout au long des audiences, entre foi et justice sociale. Une majorité de chrétiens, disent-ils, demeurent démobilisés face aux grandes questions de justice sociale».

La Commission s'est par ailleurs intéressée à quatre «groupes prioritaires» et au premier chef les femmes. «Au cours des audiences, écrit-elle, la Commission a acquis la ferme conviction que l'Eglise de Québec doit donner aux femmes des signes concrets que leur participation à l'évangélisation est vivement souhaitée».

## La Commission Justice et Foi

La Commission Justice et foi, présidée par Mme Jeannine Gauthier-Crépin et M. Richard Rancourt, a été créée à l'été 1983 par le Service de pastorale du diocèse de Québec. Il avait comme mandat de tenir des audiences régionales et diocésaines pour écouter la parole des groupes engagés dans la justice sociale et/ou la transmision de la foi, et de faire ressortir les convergences et divergences majeures entre les expériences des divers groupes. Faisaient aussi partie de la commision, M. Marc Jean et Mme Annine Parent-Fortin.

Ses audiences ont eu lieu entre décembre et avril dernier. La commission a reçu 1370 mémoires dont 86% en provenance de groupes oeuvrant en milieu paroissial. Près de 40% de ces groupes ont été classés comme des «organismes sociaux», 26% des «groupes de pastorale», 20% des «mouvements de spiritualité», 8% des «communautés religieuses». 4% étaient des organismes civils et 3% des organismes familiaux.

«Les paroisses et les mouvements demeurent en général très réservés quand il s'agit d'appuyer les revendications des femmes», ajoute-t-elle. Malgré l'importance des femmes dans l'animation pastorale, «le féminisme est souvent perçu comme revendication arbitaire plutôt qu'effort pour une plus grande équité, une mutualité homme et femme».

La commission s'intéresse ensuite aux jeunes. «La transmission de la foi, écrit-elle, trouve son test véritable dans l'attention concrète que portent parents, éducateurs et pasteurs aux situations sociales des jeunes: chômage, avenir bouché, désespérnce, utilisation de drogues et d'alcool, prostitution, tentatives de suicide. Ignorer ces situations ou vouloir les ignorer manifesterait la pauvreté du message transmis et même son insignifiance».

La commission appelle ensuite «personnes en quête de dignité» celles que l'on désigne généralement sous le nom de «marginaux», comme les toxicomanes, les prisonniers, les clochards, les séparés,, etc. Elle rappelle notamment à leurs sujets la parole du Christ: «En vérité, je vous le dis, les publicains et les prostitués arrivent avant vous au Royaume de Dieu».

Enfin, elle s'intéresse aux travailleurs. Peu d'entre eux, note-t-elle avec tristesse, «sont venus en personne la rencontrer. Elle note aussi «l'absence d'intérêt ou la timidité des communautés chrétiennes» à leur égard.

Dans son «bilan critique», la Commission rappelle que les ressources sont massivement mises de 255 de pratiquants. Elle signale aussi quesi les chrétiens actifs savent surtout fêter et célébrer, ceux qui sont davantage aux services des personnes en difficulté «ne se disent pas souvent d'Eglise».

La Commission qualifie de «lacune sérieuse» que les groupes pastoraux et les mouvements de piété ne «recourent pas à l'analyse sociale des faits, des événements, du vécu des gens pour éclairer leurs célébrations ou situer leurs efforts de témoignage. Comment, demande-t-elle, être disciple de Jésus et ne pas se référer aux conditions concrètes d'existence?»

La Commission juge «tout à fait inadmissible» que «l'ensemble d'un mouvement chrétien n'accorde aucune place à l'engagement pour la justice».


CONGRES INTERNATIONAL SUR CARTHAGE

Avec une équipe universitaire trifluvienne, une quarantaine d'archéologues d'une dizaine de pays présentent et confrontent les résultats de leurs recherches. Communications, diaporama, exposition.

du 10 au 13 octobre 1984

Carthage arabe

بسم الله الرحمن الرحيم

Carthage chrétienne



Carthage romaine



Carthage punique



Université du Québec à Trois-Rivières

Case postale 500, Trois-Rivières, Qué. Canada G9A 5H7 Tél.: (819) 376-5572



Québec

Office de la langue française Québec

Les citoyens et citoyennes du Québec sont invités à parachever la francisation




L'Office de la langue française offre une aide financière aux personnes et aux groupes dans le cadre de son programme *Initiatives-francisation*

- Expérience d'animation dans un quartier, une communauté culturelle, un lieu de travail, un milieu social, etc.
- Concours d'enseignes et d'affiches, concours oratoires, concours de terminologie dans des corps de métier.
- Publication relative à une expérience ou à un projet de francisation.
- Exposition de travaux reliés à la francisation.

*L'Office de la langue française recevra les projets du 1er octobre au 15 décembre 1984.*

*On peut se procurer le programme détaillé et le formulaire de demande dans l'un ou l'autre des bureaux de l'Office de la langue française.*



à lire cette semaine




LE DERNIER RECOURS

Un récit surprenant!

Une épidémie décime les femmes...

Les hommes devront-ils enfanter?

***LE DERNIER RECOURS,*** le premier roman de Christine L'Heureux auteur de ***L'orgasme au féminin***

Prix: **14,95$**

LIBRE EXPRESSION

disponible dans toutes les bonnes librairies

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## La violence reprend au Pays basque espagnol

MADRID (AFP) — La violence a repris spectaculairement hier matin au Pays basque espagnol : trois gardes civils ont été tués et cinq autres blessés dans un attentat dans la province d'Alava, portant ainsi un coup sérieux aux espoirs de pacifier la région.

Le retour de la violence, à la suite de la décision française d'extrader trois militants basques, a coûté la vie à trois gardes civils qui allaient désamorcer une charge explosive sur une voie ferrée non loin de la localité d'Alegria, à environ 14 km de la capitale provinciale Vitoria. Prévenue peu avant minuit (heure locale), dans un appel téléphonique anonyme, qu'une bombe avait été déposée sur un tronçon de voie ferrée de la région, une équipe d'une douzaine d'artificiers et de membres des Groupes d'action rurale (GAR) s'était déplacée pour rechercher et désamorcer l'explosif.

Selon des sources de la Garde civile, c'est en longeant la voie ferrée que l'un des gardes civils a déclenché l'explosion de 5 kg à 8 kg d'explosifs. Un caporal et un garde civil ont été tués sur le coup. Un sergent devait décéder peu après son arrivée à l'hôpital. Il y a au moins trois autres blessés.

L'attentat n'a pas encore été revendiqué.

Durant les derniers jours, les observateurs n'ont pas manqué de noter le silence de l'organisation indépendantiste ETA-militaire : pas un communiqué, pas une menace, alors que tous les partis politiques, espagnols ou basques, avaient commenté les trois extraditions concédées par Paris et que le Pays basque était quotidiennement en ébullition depuis le 23 septembre, à l'exception de jeudi où une nette acalmie avait pu être constatée dans l'ensemble des trois provinces basque (Biscaye, Alava, Guipuzcoa) et de la Navarre voisine.

Aux yeux de certains spécialistes des questions basques, ce silence pourrait être volontaire. L'ETA a laissé la « colère populaire » s'exprimer de façon spontanée dans la rue, et ce n'est qu'ensuite qu'elle commence à agir, a-t-il expliqué en n'écartant pas la possibilité de nouvelles actions de l'ETA dans les semaines à venir.

Sur le plan politique, l'attentat de cette nuit constitue une réponse claire tant à la collaboration entre Paris et Madrid qu'à l'offre de paix du gouvernement espagnol : la lutte continue.

Il s'agit à l'évidence d'un défi au gouvernement de Felipe Gonzalez qui avait proposé en août dernier à l'ETA une « alternative de paix » : cessation de la violence et remise des armes en échange d'une certaine « magnanimité » pour ceux qui se rendent.

En tout cas, cette nouvelle action, qui porte à 36 le nombre des victimes de la violence politique cette année au Pays basque, a confirmé le pronostic des nationalistes basques modérés : les extraditions ne vont rien résoudre, elles vont au contraire accélérer la spirale de violence dans laquelle est entraîné le Pays basque espagnol.

## G.-B. : des mineurs attaquent un convoi policier

ROTHERHAM (Angleterre) (Reuter) — La grève des mineurs britanniques qui se poursuit depuis sept mois sans qu'une solution soit en vue a donné lieu hier à un nouvel et grave incident entre piquets de grève et la police.

Huit policiers et deux mineurs ont été blessés et cinq arrestations opérées à la mine de Silverwood, dans le sud du Yorkshire, le plus important charbonnage d'Angleterre, a déclaré la police. Elle a affirmé que le convoi était tombé dans une embuscade délibérée.

Une centaine de piquets de grève essayant d'empêcher deux mineurs non grévistes d'aller au travail se sont écartés pour permettre au convoi de passer. Quand le convoi s'est arrêté à la barrière érigée par les grévistes ceux-ci ont attaqué de tous côtés. Ils ont retourné des véhicules et lancé une volée de pierres sur les policiers et leurs chiens.

La police joue un rôle de plus en plus important dans ce conflit syndical.

Le premier ministre britannique, Margaret Thatcher, a récemment tenu à féliciter les policiers pour leur travail dans le conflit.

## Reagan mène une campagne avant-gardiste au plan des communications

**HOWELL RAINES**
*The New York Times*

WASHINGTON — Aux États-Unis, le fait d'occuper la Maison-Blanche pendant quatre ans confère aux présidents sortants un grand privilège lorsqu'il s'agit de chercher à obtenir un second mandat. Mais on constate aujourd'hui que la soigneuse mise en scène de la campagne présidentielle, les dons d'acteur du président Ronald Reagan et l'impact qu'il a au petit écran, sont en voie de transformer ce privilège en une arme au pouvoir redoutable.

Qui plus est, tout indique que, pour le meilleur ou pour le pire, M. Reagan s'oriente vers une technique de campagne avant-gardiste, alors que Walter Mondale, le Parti démocrate et la presse en général en sont encore à répéter les rituels des campagnes électorales passées.

Depuis la Fête du travail, la campagne de M. Mondale a constamment mis l'accent sur des questions de préoccupation majeure — « *on the issues* », comme le répètent les démocrates. La presse, malgré le reproche traditionnel qu'on lui adresse, de ne s'intéresser qu'à l'aspect « course hippique » de la campagne présidentielle a fait montre d'un constant intérêt pour des questions telles le déficit fédéral, la politique de l'impôt et le désarmement nucléaire.

M. Reagan, lui, a échafaudé une campagne où les questions de fonds jouent un rôle de second plan. Ses efforts pour être réélu sont plutôt fondés sur la macro-politique des communications de masse. Les problèmes de préoccupation majeure sont relégués à un plan secondaire au profit de thèmes comme le leadership, la création d'images éclatantes, la communication de valeurs partagées par tous et la stimulation d'humeurs et de sentiments à ses audiences.

« Il y a de cela quelques années, les politiciens faisaient campagne sur des problèmes de fonds et vous pouviez lire dans la presse qu'un candidat avait mis le doigt sur "le vrai problème" », confie Ervin S. Duggan, qui a préparé de nombreux discours pour le président Lyndon B. Johnson. « À présent, on n'entend même plus le mot problème. C'est tout de même frappant de voir que ce que nous appelions des *issues* ne sont plus que des accessoires. Ils (les politiciens) s'en servent comme de l'équipement théâtral ; après cela, la semaine suivante, vous passez à un tout nouveau décor des thèmes. »

En tout cas, on assiste avec M. Reagan à une prédominance des thèmes optimistes. La semaine dernière, au cours d'une offensive au coeur des places-fortes démocrates du Mid-West agricole et industriel, il a démontré comment des slogans accrocheurs de type publicitaire peuvent être utiles pour ce qui est de communiquer des thèmes politiques.

« *You ain't seen nothing yet !* » (Vous n'avez encore rien vu ! ), proclamait M. Reagan à Waterbury (Connecticut), à Cedar Rapids (Iowa), et à Grand Rapids (Michigan). Depuis qu'il l'a utilisée le jour de la Fête du travail, M. Reagan semble avoir adopté cette phrase comme le slogan officieux de campagne. Elle est bien souvent placée entre deux auditions de la chanson officieuse de sa campagne *I'm Proud to Be an American* (Je suis fier d'être américain).

Tout cela, les slogans et les chants, donne aux foules l'impression d'être plongées dans la joie artificielle d'une annonce publicitaire qui n'en finit plus. Cette combinaison reflète aussi l'application de deux concepts directeurs des stratèges de la campagne de M. Reagan — la répétition et la simplicité.

« Vous devez être capable de faire passer votre message à la télévision », explique James Lake, attaché de presse du comité pour la réélection de M. Reagan. « Si vous ne pouvez pas définir votre vision de l'Amérique et convaincre les gens de vous suivre et tout cela à la télévision alors vous ne pouvez pas être élu et vous n'avez pas l'étoffe d'un chef. »

« Les gens aiment voir les fioritures de la présidence. Si vous y ajoutez le facteur popularité, vous obtenez des foules enthousiastes et excitées qui "passent" très bien l'écran. Une foule ethnique de cols bleus à Hammonton, dans le New-Jersey, renvoie un message qui passe bien à Bakersfield, en Californie. »

Ces messages passent si bien qu'ils vont rejoindre les non-républicains. L'accueil le plus chaleureux reçu par M. Reagan, est venu d'un syndicat de menuisiers — une clientèle électorale traditionnellement acquise aux démocrates — dans une usine Westinghouse à Grand Rapids. Parmi les personnes présentes, une seule arborait un macaron de M. Mondale.

Ces situations mettent également en valeur la brillante compétence technique de la machine électorale de M. Reagan. Avant la visite-éclair de M. Reagan à Grand Rapids, une équipe avait engagé un éclairagiste local pour s'assurer que, même au plus profond de l'usine Westinghouse, le président baignerait dans une lumière rayonnante digne des meilleurs plateaux de tournage.

À chaque arrêt, on installe des murs de gigantesques hauts-parleurs, semblables à ceux des concerts de rock'n roll. Alors que les pannes de son sont en voie de devenir le symbole de la campagne de M. Mondale, M. Reagan, lui, peut toujours être entendu, même lorsqu'il aborde, *sotto voce*, des sujets nostalgiques ou patriotiques.

Le plus souvent, il apparaît sur une toile de fond azurée qui met en valeur son teint. Afin d'aider le président à bien paraître, les peintres, éclairagistes et techniciens reçoivent des paiements immédiats de John Maloney, un responsable de la campagne de M. Reagan connu comme « le faiseur de chèques ».

Parallèlement à cette politicaillerie, on a pu voir apparaître une certaine stratégie. Fort de son avance de 20 points dans les sondages, M. Reagan s'est enhardi jusqu'à demander aux électeurs de renforcer son mandat en élargissant les gains républicains au Congrès.

Les stratèges démocrates soutiennent que M. Reagan est incapable de menacer leur avance de 99 sièges à la Chambre des représentants. Depuis le début du siècle, seuls les présidents Warren G. Harding en 1920, Franklin D. Roosevelt en 1936, Lyndon B. Johnson en 1964 et Richard M. Nixon en 1972 ont obtenu plus de 60 % du vote populaire.

Même au plus fort de ces années de raz-de-marée électoraux, le plus important transfert de sièges au Congrès a été de 61 (au profit des républicains en 1920). Néanmoins, ces mêmes stratèges démocrates admettent qu'une victoire de 60-40 pour M. Reagan pourrait notamment menacer ou même faire disparaître des sièges aussi sûrs que ceux de membres comme Tom Harkin de l'Iowa ou Paul Simon de l'Illinois.

Une telle victoire écrasante de M. Reagan signifierait aussi que le président le plus âgé de l'histoire des États-Unis a réussi à gagner le vote des jeunes, ce qui donnerait lieu à un réajustement du parti républicain. C'est une chose que les démocrates craignent peut-être même plus que la perte de la Maison-Blanche.

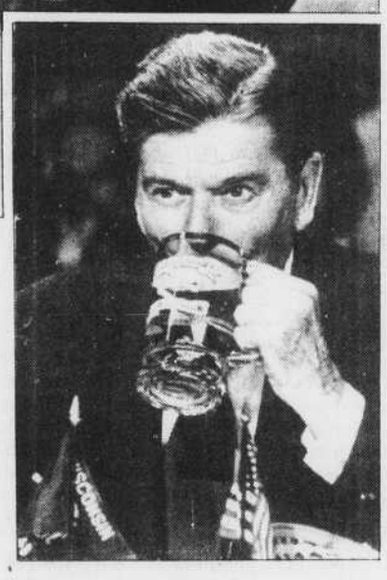
Toujours en raison de cet avantage de M. Reagan dans les sondages, un autre développement politique apparaît. La Maison-Blanche a en effet pris soin de le tenir à l'écart des questions des journalistes ou des sarcasmes de M. Mondale.

« Ce serait un peu inconscient de notre part de laisser M. Ronald Reagan lui répondre », faisait remarquer M. Lake. « Vous comprendrez que ce ne serait pas raisonnable d'accepter de répondre à toutes vos questions quotidiennement parce que M. Walter Mondale a déclaré ceci ou cela. »

En réponse à la critique voulant que, s'il était isolé, M. Reagan pourrait subir des pertes politiques, M. Lake répond : « Non. Les gens s'en moquent. Ils ont leur message. Ils le voient à la télévision et lisent le journal. Ils lisent aussi qu'il ne relève pas toutes les questions. Mais lui, il est populaire, la presse, elle, ne l'est pas. »

Pour la suite de la campagne, et lors des deux débats prévus en octobre, le principal but de M. Mondale sera de forcer M. Reagan à répondre aux questions spécifiques portant sur ses politiques, sur ce qu'il a accompli à son poste de président et sur ses responsabilités dans des incidents tel le nouvel attentat contre l'ambassade américaine à Beyrouth.



M. Reagan lance un ballon à Dallas (ci-haut) et déguste une bière à Milwaukee (ci-contre). (Photolaser AP)

## Chine : un grand faste marquera l'anniversaire de la révolution

PÉKIN (AFP) — Les cérémonies du 35e anniversaire de la fondation de la République populaire chinoise, le 1er octobre, s'annoncent comme le couronnement de l'oeuvre accomplie par « l'homme fort » de la Chine, Deng Xiaoping, non seulement sur le plan économique mais surtout sur le plan politique, avec la perspective du retour de Hong Kong au continent.

C'est le sentiment qui prévalait hier dans les milieux diplomatiques occidentaux où l'on relève que depuis plusieurs semaines les médias chinois n'ont cessé de publier de longs articles triomphalistes sur les progrès enregistrés par la Chine en général depuis 1945, et surtout depuis 1979.

En 35 ans, souligne-t-on, la Chine est sortie de son isolement. Elle est devenue une grande puissance dont la voix compte sur le plan international et dont l'aventure économique, sans précédent dans un pays socialiste, suscite un vif intérêt à travers le monde. La politique d'ouverture sur l'étranger et les réformes pragmatiques mises en oeuvre par M. Deng et son équipe se sont d'ores et déjà soldées par des succès incontestables.

Les dirigeants chinois, qui se sont fixés pour objectif le quadruplement de leur produit national brut avant l'an 2000, affichent un solide optimisme fondé sur leur croissance industrielle et agricole.

Sur le plan industriel, les dirigeants chinois peuvent se targuer d'avoir réussi à rééquilibrer leur industrie légère par rapport à l'industrie lourde. Alors qu'en 1952 l'industrie lourde représentait 51.5 % et l'industrie légère 35.5 %, en 1983, l'équilibre était renversé en faveur de la seconde avec 51.5 % contre 48.5 % à la première.

Selon des statistiques portant sur les six premiers mois de l'année, les deux progressent maintenant au même rythme. La croissance industrielle se poursuit donc à un rythme accéléré (11.6 %), bien supérieur à celui des économies occidentales plongées dans la crise. Cependant, l'augmentation de la production énergétique n'a été que de 8.5 %. Ce décalage est à l'origine d'une pénurie d'énergie qui, jointe à une insuffisance notoire en matière de transports et de communications, constituent trois sérieuses entraves au développement économique.

D'autre part, l'appareil industriel reste très vétuste, la plus grande partie datant des années cinquante. De nombreuses pesanteurs, notamment bureaucratiques, freinent l'effort de réformes.

Les bons résultats enregistrés ces cinq dernières années se sont traduits par un accroissement considérable du niveau de vie des Chinois. Pour les paysans, grâce à l'application du système de responsabilité qui lie le revenu à la production, le revenu moyen annuel — en 1978 de 133 yuans par an (environ $52 US) — est passé en 1983 à 310 yuans ($121 US environ).

De même, de 1978 à 1983, les revenus annuels ouvriers (salaire annuel plus primes) ont augmenté de 15.3 %. Cette amélioration du niveau de vie a donné lieu à un développement spectaculaire de la consommation qui se traduit par des hausses vertigineuses de la production de réfrigérateurs, téléviseurs, bicyclettes, machines à laver etc.... Celle-ci reste cependant largement insuffisante pour répondre à une demande sans cesse croissante.

Outre ces réussites économiques, l'homme qui domine la Chine post-maoïste peut se targuer d'offrir à son pays un superbe cadeau d'anniversaire avec le paraphe de la déclaration commune sino-britannique du 26 septembre qui consacre le retour de Hong Kong à la mère-patrie le 1er juillet 1997.

En outre sur le plan diplomatique, la Chine est depuis 1949 complètement sortie de son isolement et siège désormais dans toutes les grandes instances internationales. Grande puissance, elle a fait de l'indépendance le credo de sa politique étrangère et refuse d'entrer dans le jeu de l'une ou l'autre des deux super-puissances. La Chine de Deng Xiaoping entend se poser comme le leader des pays du tiers monde et l'apôtre de la paix mondiale et du désarmement, ne manquant pas une occasion de souligner qu'un environnement pacifique est la condition sine qua non de son développement.

L'anniversaire du 1er octobre — célébré avec un luxe sans précédent — sera l'occasion de présenter au monde une Chine en pleine mutation. Ce devrait être le thème dominant des discours qui seront prononcés à cette occasion, notamment le 30 septembre par le premier ministre Zhao Ziyang et le 1er octobre par un dirigeant de la Commission centrale militaire dont l'identité n'a toujours pas été officiellement dévoilée.

## Tchad : les troupes libyennes ont commencé à se replier, selon Paris

PARIS (Reuter) — Malgré l'absence d'observateurs pour contrôler le retrait, les responsables du ministère français des Affaires étrangères pensent que la Libye a normalement commencé l'évacuation de ses forces du Tchad.

« Du côté français actuellement, on n'a pas de raison de penser que le processus n'est pas entamé du côté libyen », a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay en ajoutant que ce retrait avait été confirmé jeudi par Ali Triki, ministre libyen des Affaires étrangères.

« La France et la Libye ont commencé à exécuter l'accord qui a été signé à Tripoli concernant le Tchad. Je voudrais vous assurer que la Libye respectera cet engagement », a affirmé jeudi M. Triki sur les ondes internationales.

Interrogé sur l'évacuation de Faya Largeau et Fada, dans le nord du Tchad, le ministre a répondu: « Nous n'avons pas de troupes proprement dites au Tchad, nous n'avons que des éléments d'appui dans cette partie du pays. Nous sommes convenus avec la France de retirer nos éléments d'appui. Les détails, on les laisse aux militaires », a-t-il ajouté.

Tripoli a maintes fois soutenu que les « éléments d'appui » libyens aux rebelles de Goukouni Oueddeï n'étaient pas des militaires.

Le ministère libyen de la Défense a démenti les informations en provenance de N'Djamena selon lesquelles la France aurait suspendu l'évacuation de ses 3,200 hommes en attendant la confirmation du retrait libyen du nord tchadien.

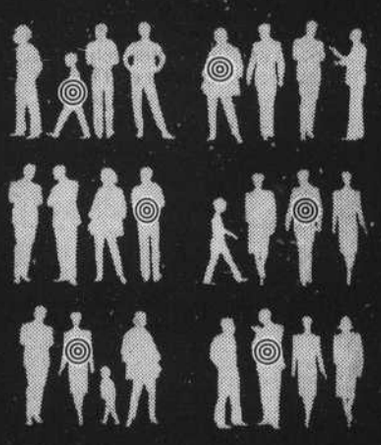
« Sur le plan militaire, le processus de désengagement est continu mais pas forcément régulier ( ...) Il n'y a pas eu de pause », a déclaré un porte-parole de la défense.

Les observateurs du Bénin, du Sénégal, de France et de Libye qui devaient contrôler le retrait sont encore à Kano au Nigeria (à 800 km de Lagos) à attendre le visa pour entrer au Tchad.

Le contingent sénégalais est composé d'une trentaine d'hommes, dont la moitié superviseront les opérations à N'Djamena, les autres se rendant sur les positions françaises situées au nord de la capitale.

À N'Djamena, les autorités ont exprimé leur désaccord avec le choix du Bénin, pays proche de la Libye politiquement.

Une personne sur quatre est atteinte de cancer



Fondation Québécoise du Cancer

RESTAURANT AVENUE GRECQUE
Poisson frais
Spécialités grecques
5583 Avenue du Parc
Montréal. Qué.
Res.: 270-1304

AHSD L'Association des hommes séparés ou divorcés de Montréal (HSD) Inc.
Mouvement pour l'égalité parentale et la protection des droits de l'enfant
Vous offre :
• Renseignements et conseils pratiques
• Référence de services professionnels juridiques, psychologiques et autres
Organise :
• Conférences
• Soirées d'information
259-1479 Local CLSC Métro 1445, avenue Guy, Montréal

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT
Nom.: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Montant du don: _____ $
N° de carte de crédit: _____
Visa ☐ Master Card ☐
Date d'expiration: _____
Si vous désirez un reçu, cochez ici ☐
Faites parvenir à:
Fondation Québécoise du Cancer
1372, rue Sherbrooke Est
Montréal, Québec
H2L 1M4 (514) 527-2194

# INFORMATIONS INTERNATIONALES

## Un bombardement afghan fait 80 victimes au Pakistan

ISLAMABAD (AFP) — Quatre-vingt cadavres, pour la plupart afghans, ont été retirés hier matin des décombres du bazar pakistanais de Tori-Mangal, proche de la frontière afghane, partiellement détruit par trois fortes explosions provoquées, selon les premières indications, par un bombardement aérien afghan, a-t-on appris de plusieurs sources locales.

Cet incident est de très loin le plus sérieux survenu dans la zone frontière pakistanaise depuis le début du conflit afghan voici cinq ans. Selon le porte-parole du gouvernement pakistanais à Islamabad, Yunus Sethi, une seule explosion, de nature non précisée, est officiellement confirmée. Elle s'est produite jeudi en milieu de soirée et a fait trente morts, douze blessés et de très importants dégâts matériels.

Le porte-parole a indiqué qu'il attendait d'autre détails sur la situation à Tori-Mangal où « les secours sont à pied d'oeuvre ». Selon les autorités pakistanaises de Tori-Mangal et de la petite ville voisine de Parachinar, deux autres explosions se sont produites hier à l'aube puis à 8h30 (heure locale), très probablement consécutives à des bombardements aériens afghans.

La plupart des victimes sont des Afghans réfugiés au Pakistan, a-t-on précisé de mêmes sources.

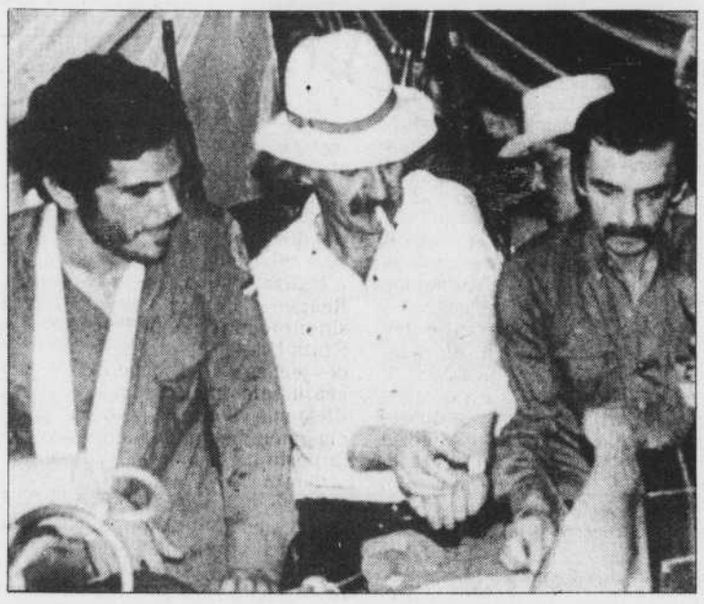
Deux cents échoppes, maisonnettes et petits hôtels de ce bazar animé ont été détruits et certaines informations non confirmées recueillies à Parachinar font état de plus de deux cents morts et blessés. Le bazar de Tori-Mangal situé en zone tribale pakistanaise est l'un des principaux points de passage entre l'Afghanistan et le Pakistan pour les réfugiés et les convois de maquisards afghans.

Plus d'une centaine de mules et de chevaux auraient également péri, suggérant que des convois d'armes et de matériel destinés à la résistance étaient sur le point d'entrer en Afghanistan. Le gouvernement pakistanais s'est jusqu'à présent refusé à désigner l'Afghanistan comme responsable de ces bombes, mais les sources locales interrogées par téléphone depuis Peshawar et Islamabad sont unanimes pour accuser Kaboul.

Plus de cinquante personnes, pour la plupart des Afghans, ont été tuées entre le 13 août et le 14 septembre dans une série de raids aériens et de tirs d'artillerie afghans le long de la frontière pakistanaise, notamment dans le secteur de Tori-Mangal, selon le gouvernement pakistanais.

Le chef de l'État afghan, Babrak Karmal, avait annoncé la semaine dernière à Kaboul qu'il n'hésiterait plus à user du droit de suite au Pakistan pour combattre les infiltrations de maquisards.

Les diplomates occidentaux à Islamabad faisaient état depuis plusieurs semaines d'un renforcement militaire soviéto-afghan le long de la frontière pakistanaise sans indiquer les raisons de ce déploiement.



Des dirigeants de la guérilla du M-19 ont signé le mois dernier une trêve avec le gouvernement colombien. (Téléphoto AP)

*Selon le M-19*

## La trêve doit ouvrir la voie au changement

MEXICO — Les fusils se sont officiellement tus le mois dernier en Colombie à l'occasion de l'entrée en vigueur d'une trêve, d'une durée d'un an, entre le gouvernement du président Belisario Betancur et pratiquement l'ensemble des rebelles. Rafael Vergara est le représentant à Mexico du plus important groupe de la guérilla colombienne, le Mouvement 19-avril (M-19). Il a répondu aux questions de Jacques Lemieux, collaborateur spécial du DEVOIR.

*Pourquoi refusez-vous de déposer les armes ?*

Nous ne déposerons jamais les armes. Cela s'est déjà produit une fois dans l'histoire de la Colombie. Cet événement a aussitôt été suivi par une des répressions les plus intenses ( . . . ) Si les conditions matérielles du pays sont transformées, celui qui avait pris les armes n'aura plus raison d'y avoir recours. En revanche, c'est seulement en conservant les armes que nous pourrons nous assurer que la nouvelle option sera respectée.

*Quelle est alors l'importance de cette trêve ?*

Il existe des possibilités réelles de démocratisation. Nous avons vécu sous l'état de siège au cours des 30 dernières années. Nous n'allons pas reculer au moment où, pour la première fois en 150 ans, un président de la république est disposé à servir d'interlocuteur dans un processus d'ouverture démocratique.

*On doit négocier des réformes. Et ensuite ?*

Si cette première étape est franchie avec succès, il s'agira de mettre en place les mécanismes permettant de surveiller l'implantation de ces réformes. Inévitablement, les réformes ou les projets de réforme qui seront élaborés dans le cadre du dialogue national devront être convertis en lois. Certains affirmeront sûrement que l'approbation de ces réformes est du ressort exclusif du Parlement. Mais pour nous, ( . . . ) cette institution n'a jamais servi à rien en Colombie.

*Des changements constitutionnels sont donc inévitables ?*

Certains secteurs de droite ainsi que le département d'État américain affirment déjà que ces accords de paix risquent de mener à la débandade des institutions du pays. Les institutions se doivent de subir l'impact de ces changements ( . . . ) Nous sommes pleinement convaincus que le fait d'en arriver à une solution négociée, sans que la guérilla n'ait eu à déposer les armes, ne constitue pas un élément positif aux yeux du département d'État américain. Il s'agit même d'un précédent dangereux, entre autres, pour le cas du Salvador où les États-Unis ont rejeté une solution de ce genre.

## Le président colombien évoque un putsch

BOGOTA (AFP) — Le président de Colombie, Belisario Betancur, a évoqué, cette semaine, pour la première fois les rumeurs de coup d'État militaire circulant en Colombie, au moment où l'opposition de droite au processus de paix engagé avec la guérilla se manifeste de plus en plus ouvertemment.

« La guérilla n'est pas aux portes du palais », a déclaré le chef de l'État, ajoutant que la paix devait se faire avec l'aide et sous la direction des forces armees « dénigrées, incomprises, même par ceux qui se disent ses amis, qui ne leur manifestent leur adulation que pour les inciter follement et inutilement à un coup d'État. »

Cette déclaration du président Betancur, faite lundi aux cours d'une visite aux nouvelles réserves de pétrole découvertes dans la région de l'Orénoque, frontalière avec le Venezuela, coïncide avec la publication par un important groupement d'officiers à la retraite d'un communiqué affirmant que « la patrie est en danger. » Les militaires y rejettent également le pardon aux guérilleros et demandent que les rebelles déposent les armes avant que ne lui soient faites d'autres concessions. Cet État de « paix armée » est dénoncé dans le communiqué des officiers en retraite : « Plus de concessions, affirment-ils, tant que les insurgés ne se seront pas soumis aux garanties constitutionnelles en rendant d'abord leurs armes et leurs uniformes et en se réincorporant à la vie civile nationale. »

Des rumeurs de putsch sont apparues notammment après qu'une revue espagnole eut révélé, il y a trois semaines, l'existence d'un complot militaire avorté. Cette information n'a été ni confirmée ni démentie à Bogota.

Le gouvernement conservateur du président Betancur a signé une trêve avec la quasi-totalité de la guérilla. Elle est en vigueur depuis le 28 mai avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, procommunistes), et depuis le 30 août avec l'Armée populaire de libération (EPL, prochinois) et le Mouvement du 19-avril (M-19, gauche nationaliste).

Au début de septembre, dans un échange de lettres avec le président, le ministre de la Défense, le général Gustavo Matamoros, avait rappelé le soutien de l'armée au processus de paix, mais aussi que la constitution colombienne interdisait le port d'armes, allusion au fait qui déplaît fortement aux militaires.

## Reagan se rétracte

WASHINGTON (AFP) — Le président Reagan a assuré son prédécesseur à la Maison-Blanche, Jimmy Carter, qu'il ne voulait pas le mettre en cause lorsqu'il a estimé que l'attentat de la semaine dernière à l'ambassade à Beyrouth résultait de la « quasi-destruction » des services de renseignements américains, a indiqué hier la Maison-Blanche.

L'ancien président avait vivement réagi jeudi aux propos de M. Reagan en publiant un communiqué qualifiant ces déclarations de « complètement fausses, personnellemnt insultantes et trop énormes pour qu'on puisse les ignorer ». M. Reagan avait affirmé mercredi au sujet du récent attentat qui a fait une vingtaine de morts à l'ambassade des États-Unis à Beyrouth: « nous ressentons aujourd'hui les effets de la quasi-destruction de nos capacités de renseignements avant que nous arrivions » au pouvoir.

Un responsable de la Maison-Blanche qui a requis l'anonymat a indiqué que le président avait joint M. Carter au téléphone à Atlanta (Georgie). « Je n'ai pas suggéré que vous, ou votre administration, soyez responsables de l'affaiblissement des capacités de nos services de renseignement. Je n'ai certainement pas suggéré que votre administration était responsable de ce qui est arrivé à Beyrouth », a déclaré le président américain à Jimmy Carter, selon le fonctionnaire de la présidence.

À six semaines des élections aux États-Unis, la polémique sur l'insuffisance des mesures de sécurité à Beyrouth est devenue un thème central de la campagne des démocrates. Le candidat démocrate Walter Mondale a ainsi appelé le président Reagan à s'expliquer sur les raisons qui ont permis aux terroristes de frapper de la même façon par trois fois depuis avril 1983 les intérêts américains dans la capitale libanaise.

## LE MONDE EN BREF

### ■ *Un analyste en désaccord quitte la CIA*

WASHINGTON (Reuter) — John Horton, un analyste de haut rang à la CIA a quitté l'agence de renseignements américaine parce que son directeur, William Casey, voulait qu'il modifie un rapport sur le Mexique dans le sens de la politique de l'administration. C'est du moins ce que croient savoir le *New York Times* et le *Washington Post* auxquels M. Horton a confirmé son désaccord avec M. Casey, ayant entraîné en mai son départ de la CIA. D'après le *Times*, M. Casey voulait que le rapport soit modifié de telle sorte qu'il montre les problèmes économiques et politiques du Mexique comme présentant une menace pour sa propre stabilité et un danger indirect pour la sécurité de l'Amérique centrale et les États-Unis. Selon des responsables cités par le *Times*, quand M. Horton refusa de signer le rapport, en disant que les renseignements sur le Mexique ne justifiaient pas une conclusion aussi alarmante, M. Casey le fit reviser dans le sens qu'il souhaitait par un autre analyste. Un porte-parole de la CIA a déclaré que M. Casey se refusait à tout commentaire sur ces informations.



William Casey

### ■ *Cruz a l'appui de l'opposition armée nicaraguayenne*

SAN JOSE (AFP) — Le chef de la Coordination démocratique nicaraguayenne (CDN, opposition), Arturo Cruz, a présenté jeudi soir à San-José une lettre signée par les chefs de l'opposition armée, Eden Pastora et Alfonso Calero pour soutenir sa candidature à l'élection présidentielle prévue le 4 novembre au Nicaragua. Au cours d'une conférence de presse dans la capitale costaricienne, M. Cruz a précisé que cette lettre a été signée « à titre personnel » par M. Pastora, chef du Front révolutionnaire Sandino, qui combat le régime de Managua au sud du Nicaragua, et par M. Calero, chef de la Force démocratique nicaguayenne (FDN, basée au nord). Parmi les douze autres signataires figurent Alfonso Robelo, ex-membre de la junte sandiniste, et Brooklin Rivera, chef du mouvement d'opposition armée des Indiens miskitos, le Misurasata. Cruz a soutenu que la CDN qu'il dirige se maintenait dans une opposition civile non armée et qu'il n'a aucun lien organisé avec les mouvements des signataires de la lettre de soutien.

### ■ *Attaque contre l'ambassade US à Lima*

LIMA (AFP) — L'ambassade des États-Unis à Lima a été attaquée hier par trois individus déguisés en policiers qui ont ouvert le feu contre les locaux sans faire de victimes, a-t-on appris de source policière. Les trois individus, qui ont réussi à s'enfuir à bord d'une voiture qui les attendait, s'étaient postés face aux locaux et ont tiré au moment où des personnes sortaient d'un cinéma voisin. Personne n'a été blessé, les spectateurs ayant réussi à se mettre à l'abri des tirs, a-t-on ajouté de même source. La façade de l'ambassade américaine au Pérou a été endommagée par les coups de feu.

### ■ *Amnistie en Corée du Sud*

SÉOUL (AFP) — Le gouvernement sud-coréen a annoncé hier que 981 prisonniers seraient amnistiés ou bénéficieraient de remises de peine à l'occasion de la fête nationale du 3 octobre prochain, jour anniversaire de la fondation de la Corée. Quelque 77 de ces détenus, condamnés à la prison à perpétuité, verront leur peine commuée en 20 ans de réclusion pour conduite « exemplaire », a précisé le ministère de la Justice. Cette amnistie ne touchera pas les prisonniers politiques, qui sont au nombre de 70 environ en Corée du Sud, selon une organisation dissidente regroupant des familles de prisonniers de conscience.

## Le Caire réclame une conférence sur les droits

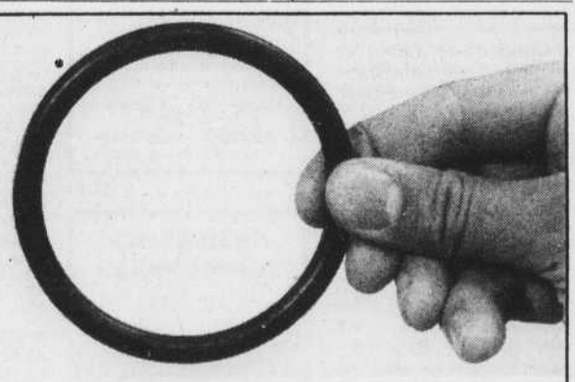
NATIONS UNIES (New York) (AFP) — L'Égypte a demandé hier la convocation d'une conférence de tous les signataires de la quatrième convention de Genève sur les droits de l'homme pour débattre des mesures qui pourraient assurer le respect de la convention dans les territoires arabes occupés par Israël.


Pour recevoir
LE DEVOIR
à domicile
composez sans frais
l'un des numéros suivants:

À Montréal: 332-3891
À Québec: 687-2022

Extérieur:
*Code régional:*
*(514):* 1-800-361-6059
*(819):* 1-800-361-5699
*(418):* 1-800-463-4748
*(613):* 1-800-361-5699





Gardez votre aspirateur en forme!

Remplacer une simple courroie détendue peut rétablir la succion de votre aspirateur. Nous vous offrons les courroies d'origine pour tous modèles.

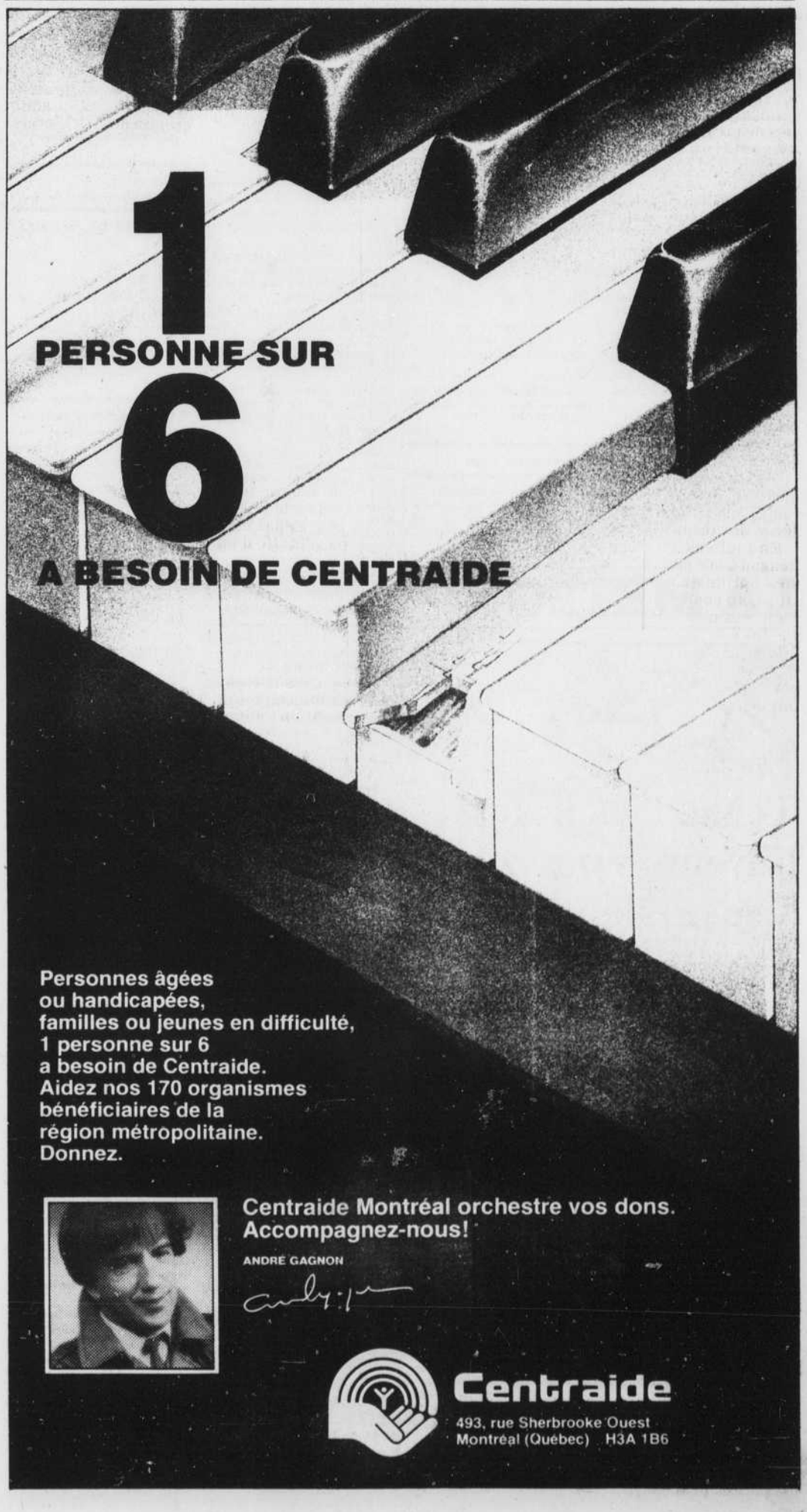
Aussi, sacs-filtreurs, interrupteurs, pièces de moteurs, roues, boyaux, brosses et accessoires variés.

Tout le nécessaire pour redonner à votre aspirateur sa vitalité de jeunesse.

Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtreurs
Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés

La Maison de l'Aspirateur
Vacuum Rebuilders of Montreal Inc.
Établie en 1938
5778 St-Laurent, Montréal
Tél. 273-2821






Personnes âgées
ou handicapées,
familles ou jeunes en difficulté,
1 personne sur 6
a besoin de Centraide.
Aidez nos 170 organismes
bénéficiaires de la
région métropolitaine.
Donnez.



Centraide Montréal orchestre vos dons.
Accompagnez-nous!
ANDRÉ GAGNON

Centraide
493, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H3A 1B6

# À SURVEILLER

## Dimanche 30 septembre

L'Institut de théologie orthodoxe Saint-Photius Le Grand vous invite à um mini-cours, de 16 h à 17 h, à la paroisse orthodoxe Saint-Georges, 550 èst, rue Jean-Talon. Inscription à la porte. 472-6128

■

Les Editions du Seuil signalent le passage au Québec d'Howard Buten, écrivain, clown ventriloque et spécialiste en autisme. Invité dans le cadre du Festival Folie/Culture qui aura lieu à Québec et à Montréal, Howard Buten sera au Québec du 30 septembre au 7 octobre. Il participera à plusieurs débats public. 336-3941 ou (418) 529-3775

■

De 13 h à 17 h ce dimanche, au Collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, il y aura exposition et kiosque sur le thème des canards et de la sauvagine. 325-1080

■

« Musiciens amateurs du Canada » offre aux chanteurs, chanteuses et instrumentistes de participer à une lecture à vue. Au programme : « La Création de Haydn » sous la direction de Gilbert Patenaude, à 15 h, à la salle paroissiale de Notre-Dame du Très Saint-Sacrement, 4450 rue Saint-Hubert. 486-5440

■

Souper-témoignage d'Acte Vallée du Richelieu (Association de Chrétiens témoins dans leurs entreprises), à 18 h, au Brasiervil, route 116 à Sainte-Madeleine. 467-6660 ou 467-6159

■

Le Centre de la montagne, le centre d'interprétation de la nature sur le Mont-Royal, présente à compter du 30 septembre une programmation automnale haute en couleurs: L'exposition « Un îlot dans l'île », une mosaique des richesses de la montagne sera ouverte tous les jours de la semaine au Grand chalet, et ce jusqu'au 29 octobre; des Unités mobiles d'animation, équipées de jeux, de schémas et d'exhibits, feront découvrir aux visiteurs et visiteuses de nombreux aspects de la préparatioon de la nature pour l'hiver. Elles seront sur place les dimanches, jusqu'au 21 octobre inclusivement, de 13 h à 17 h.; et des randonnées guidées ayant comme thème « La préparation de la nature pour l'hiver » seront offertes ces mêmes dimanches. Les départs se feront du kiosque d'accueil de l'exposition, au Grand chalet, à 13 h et 15 h. 844-4928.

■

La Société canadienne du stress invite la population à venir visiter ses locaux de 13 h à 16 h 30. On y remettra de la documentation et une mini-conférence sur les moyens à prendre pour contrer les effets du stress sera donnée à 14 h. 527-3523

■

Le groupe Nature-Science-Culture, qui travaille à une meilleure qualité du système scolaire convie toutes les personnes intéressées et inquiétées par les problèmes en éducation à se joindre à eux en écrivant au casier postal 294, Saint-Jérôme, Comté de Prévost ou en s'informant au 436-5587

■

Le Sérvice des sports et loisirs de la ville de Montréal, en collaboration avec la Fédération québécoise de tennis et l'Association des cadres sportifs du Québec organise des stages de formation en tennis d'octobre à décembre se tiendront des stages pour devenir entraîneur. Ces stages auront lieu au Centre sportif Pierre Charbonneau, 3000 rue Viau. 725-3691

■

L'Organisme Randonées en Plein Air vous invite à admirer ce dimanche les montagnes des Adirondacks parées de leurs couleurs d'automne lors d'une randonnée pédestre sur la crête du mont Pitchoff. 374-4700

■

Le Service des activités sportives de Saint-Laurent offre des périodes de badminton, de 11 h à 18 h le dimanche, à la polyvalente Father McDonald, 2355 rue Decelles, de même que des périodes de tennis intérieur à la polyvalente Emile-Legault, 2395 boul. Thimens, de 9 h à 18 h.

## Lundi 1er octobre

La Journée universelle des enfants aura lieu ce lundi. Pour souligner ce jour, un arbre commémoratif sera planté dans le Parc Connaught à Ville Mont-Royal à 16 h 30 près des courts de tennis. Le public et surtout les enfants sont très chaleureusement invités à assister à cette cérémonie. 737-9879

■

Ce lundi au centre-ville de Montréal, Irénée Beaubien, s.j., président-fondateur du Centre canadien d'oecuménisme, procédera à l'ouverture officielle d'un nouveau service dont il assumera la direction. Le service aura nom: Sentiers de foi. Les bureaux seront ouverts de 9 h 30 à 17 h. Rendez-vous au 1200 rue de Bleury. 875-8708

■

Ce lundi, de 19 h 30 à 21 h 30, au Grand Séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, débute une session de 24 cours consacrés à l'initiation à la lecture de la bible: le Nouveau Testament. Organisés par le Centre biblique, ces cours sont donnés, à raison de deux par soir, par le Père Walter Bédard, o.f.m. 931-7311, poste 295

■

Le Bureau de commerce de Montréal convie les personnes intéressées à un après-midi avec M. John Naisbitt, auteur du succès de libraire « Megatrends ». » à l'expo théâtre de la Cité du Havre de 15 h à 18 h. 878-4651

■

Le Festival-Folie-Culture, manifestation culturelle d'envergure, a inscrit à sa programmation une série de débats. Des invités de France, de Belgique, d'Italie et du Canada présenteront tout au cours de la semaine leurs points de vue ou leurs travaux sur des thèmes abordés par le Festival, à la bibliothèque centrale de Québec.

■

Le Centre des femmes offre cet automne deux cours de français qui débuteront en octobre. Ces cours, parrainés par la Commission des écoles catholiques de Montréal, s'adressent aux immigrantes reçues et aux anglophones et visent à favoriser l'apprentisage de la langue française. 842-4781

■

La Société d'animation du Jardin et de l'Institut botaniques est à la recherche de personnes aimant les plantes et désirant partager cet amour avec le public. Si vous êtes disponibles au moins une demi-journée par semaine, le Comité des visites guidées se fera un plaisir de vous accueillir comme guide bénévole pour les serres d'exposition. Une rencontre de recrutement et d'information se tiendra à 13 h 30 en la salle Léon-Provencher du Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke. 252-1568

■

Information audio-visuel sur les extra-terrestres intitulée « Le Secret de nos origines », à 19 h 30, à La Semaille, 8566 Berri. 382-1645 ou 725-3574

■

Le public intéressé peut assister à une des séances du Cinquième colloque international sur les soins aux malades en phase terminale, donné par l'Unité de soins palliatifs de l'hôpital Royal Victoria. Cette séance intitulée « Soucis pour une planète moribonde » aura lieu au Grand Salon de l'Hôtel Reine Elizabeth, à 19 h. 842-1231, poste 1998

■

L'Association des locataires de Villeray tiendra une assemblée générale à 19 h 30 au 326 rue Gounod. 270-6703

■

Certains problèmes de vision peuvent être corrigés si dépistés assez tôt. C'est pourquoi le CLSC Pierrefonds-tient, à l'intention des enfants de moins de 5 ans de l'Ile Bizard, Pierrefonds, Roxboro et Sainte-Geneviève, des cliniques de dépistage visuel. Des rendez-vous peuvent être donnés le lundi ou le vendredi matin. 685-CLSC (2572)

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Snowdon, 5500 avenue Westbury, de 10 h 30 à 20 h 30; à Saint-Laurent, Cegep, 625 boul. Sainte-Croix, de 10 h à 16 h; et à Beauharnois, à l'école Jésus-Marie, rue St-Joseph, de 13 h 30 à 20 h 30.

## Mardi 2 octobre

Les personnes handicapées qui désirent pratiquer une activité sportive sur glace peuvent utiliser la patinoire du Centre sportif de Saint-Laurent, 2345 boul. Thimens, le mardi de 10 h à midi. 744-7325

■

C'est le nouveau ministre de l'Expansion économique industrielle, l'honorable Sinclair Stevens, qui présidera l'inauguration officielle du Salon Recherche et Développement 84, à midi 30 dans le hall et de la Place Bonaventure. 849-5778

■

« Le Stéréotypes », comment dès le plus jeune âge les filles reçoivent des conditionnements différents de ceux des garçons et comment cela influencera toute leur vie, tel sera le thème abordé lors de la rencontre du Groupe de discussion pour femmes, au Centre des femmes, 3585 rue Saint-Urbain. 842-4781

■

Dans le Cadre de la série « La femme et l'argent », le Bureau d'aide au consommateurs en collaboration avec le Centre des femmes, présente une conférence intitulée « La petite entreprise ». Rendez-vous à 19 h, au Centre, 3585 rue Saint-Urbain. 842-4787

■

Au Y des femmes, au café des lunchs du mardi, « Vieillir au féminin ». Présentation du film « La cage dorée » illustrant les conditions de vie de deux femmes vivant seules, l'une suite à un divorce et l'autre suite au décès de son mari. Rendez-vous à midi 15 au 1355 ouest Dorchester. 866-9941, poste 43

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à l'Université de Montréal, pavillon Marie-Victorin, salle B-328, 90, avenue Vincent d'Indy, de 10 h à 16 h; et à Joliette, à la cathédrale, de 10 h à 20 h 30.

## Mercredi 3 octobre

Les enfants de 1 à 5 ans accompagnés d'un adulte peuvent apprendre à patiner en toute tranquilité le mercredi de 10 h à midi, au Centre sportif de Saint-Laurent, 2345 boul. Thimens. 744-7325

■

Le comité des bénévoles de la bibliothèque municipale d'Anjou débute sa saison en accueillant l'écrivain Michel Tremblay. Rendez-vous à 20 h, en la salle d'animation de la bibliothèque.

■

Dans le cadre du festival « Moisson des Arts 1984 », les Amis de l'Art, en collaboration avec les Amis de la Galerie nationale du Canada, recevront Madame Constance Naubert-Riser qui les entretiendra de « La peinture en Haiti: peinture naive ou peinture surréaliste? » Rendez-vous en l'auditorium de la Galerie nationale du Canada, rue Elgin, à 14 h. 684-4956 ou 733-0596

■

La Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Montréal convoque les amants de la nature et de la gastronomie à sa réunion mensuelle, à 20 h, au Centre Saint-Odile, 12055 rue Dépatie. M. René Pomerleau auteur de « Flore des champignons au Québec » y prendra la parole. 331-7641

■

Ciné-collège propose à 19 h 30, à l'auditorium du Colège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse, l'hilarant Long-métrage « Etre ou ne pas être » d'Alan Johnson 430-3120, poste 242

■

Les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors « Barbershop » sont priés de se rendre à l'église United Church, 13 Chemin Finchley, à Hampstead, angle du Chemin de la Reine Marie, tous les mercredis à 20 h. 875-5115

■

Le professeur Y. Nir, cinéaste et directeur de l'Institut des communications de l'Université hébraique de Jérusalem, sera l'invité du Centre Hillel et du Comité « Québec-Israël pour une conférence-diapos publique. Le thème en sera « la caricature et l'antisémitisme ». Rendez-vous à l'UQAM, Pavillon Judith Jasmin, local J-2950, à 20 h 30. 738-2655

■

Le CLSC Longueuil Ouest organise trois soirées pour les diabétiques traités à l'insuline. Les rencontres débutent à 19 h au 201 ouest Curé-Poirier. Il faut s'inscrire en téléphonant au 651-9830, poste 319

■

Nouvelle Acropole convie le public à une conférence initulée « Les écoles initiatiques ». Rendez-vous à 20 h au 7616 rue Berri. 272-7263

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à Joliette, Cathédrale, de 10 h à 20 h 30; et à Montréal, Cegep Bois de Boulogne, 10500 rue Bois de Boulogne, de 10 h 16 h.

## Jeudi 4 octobre

Tous les jeudis à 13 h 30, Mme Louise Fauteux, artiste peintre, animera des ateliers de dessins. Il faut s'inscrire à la Fondation culturelle Troisième Age Jean-de-Brébeuf: 342-1624 ou 342-1320, poste 304.

■

Nouvelle Acropole donne une conférence intitulée « Pourquoi réincarnons-nous » à 14 h. Rendez-vous au 7616 rue Berri. 272-7263

■

Action Transport, un projet qui a pris naissance à Notre-Dame-de-Grâce est à la recherche de bénévoles pour conduire des gens âgés à divers rendez-vous. 487-1311 ou 484-1471

■

Allo-Mondial offre toujours des soupers-rencontres suivis de danses du jeudi au dimanche au 3660 rue Saint-Denis. 287-9719

# LES ANNONCES CLASSÉES

**286-1200** • Pour insérer votre annonce, 2 façons de le faire:
par téléphone du lundi au vendredi de 9h. à 16h30,
par courrier: c.p. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl H2Y 3S6

### ■ Animaux

Airedale pure race, enregistré, tatoué, vacciné, 2 mois, parents champions, 300$, 347-3560. 01-10-84

### ■ Antiquités

Lit, commode, chiffonnier en très bon état, noyer, 932-9535. 01-10-84

Grande vente, 20% sur toutes antiquités, ouvert aussi le dimanche de 13h. à 17h. Aux Trouvailles St-Denis, 4615 St-Denis. 02-10-84

EN SUPERBE ÉTAT — table réfectoire 12' x 36', dessus en pin, 6 pattes tournées et côtés en érable. 12 chaises type capucine en bouleau, comprises. 1 200$ — (514)348-8306. 01-10-84

### ■ App. à partager

APPARTEMENT Habitat 67, de grand luxe à partager avec une compagne autonome, sans animaux, pour renseignements, après 5h. 871-1830. 4-10-84

À partager: appartement spacieux à Outremont, 2 c.c., femmes seulement 250$, 279-6201 après 16h. 01-10-84

### ■ App./Logements

Métro Pie IX, 5½ chauffé, rez-de-chaussée, 450$/mois. — 252-0659. 02-10-84

OUTREMONT-EN-HAUT, grand 4½, demi sous-sol, foyer, poutres au plafond, tout inclus, stationnement, 495$. 1er novembre. Soir: 270-2090. 02-10-84

LOGEMENT 3½, non chauffé, près métro Préfontaine. Libre 1er octobre, 215 $. après 18 heures: 256-9350. 1-10-84

OUTREMONT, grand 6½ chauffé, cuisinière réfrigérateur, eau chaude, dans immeuble de classe, 795$, 733-0474 après 5h. 01-10-84

### ■ App./Logements

Carré St-Louis, 6 pièces, 3e, frais peint, ensoleillé, cuisinière, réfrigérateur, chauffé, 590$. — 842-3034 ou 378-8872. 01-10-84

ÉDIFICE PORT DE MER/métro Longueuil, sous-location, 4½ sur 2 étages, équipé, piscine 582 $/mois tout compris. Libre immédiatement. 671-1212. 1-10-84

OUTREMONT Le Tournesol, luxueux 4½, coin Laurier, chauffage, air conditionné, électricité, sauna, bain tourbillon, 785 $, libre immédiatement. Jour 879-7707, soir 276-4610. 1-10-84

OUTREMONT, "penthouse", 4½, 8½, modernes, chauffés, ascenseur, intercom, toutes commodités. 272-0351 — 761-6439. 25-10-84

COURT TERME, meublés, superbe app. ou maison, tout inclus. 6 à 12 mois. Troc-Vacances, 288-4194. 30-10-84

Outremont grand 7½ chauffé, 585$, rez-de-chaussée, 3 chambres à coucher fermées, 1558 Van Horne, visites samedi et dimanche toute la journée. Libre maintenant, 273-3500 entre 9h. a.m. et 5h p.m. 08-10-84

Bernard/Outremont, grand 5½ à louer ou sous-louer; charme ancien; chauffage électrique; libre 1er novembre, 450$/mois, 277-3335. 01-10-84

CHEMODEY, cottage attaché 6½, garage, déneigement, entretien gazon, piscine 540$/mois. Soir: 687-7472. 9-10-84

PRÈS OUTREMONT, très grand 4½, poêle, réfrigérateur, air climatisé, chauffé. 738-0288, 731-6716. 01-10-84

### ■ Bureaux à louer

CLINIQUE MÉDICALE adjacente à une pharmacie, 3 bureaux avec salle d'attente commune, rue Jean-Talon est, St-Léonard, 254-4579. 09-10-84

### ■ Autos à vendre

AUDI QUATTRO: 1983, auto phénoménale, 5 vitesses, 2.2 litres TURBO, 164 c.v., 0-100 km; 8.5 s., 4 roues motrices, 3 différentiels, 34 000 km, quelques unités seulement au Québec. Prix demandé 39 000 $. (514)621-9064. 01-10-84

Toyota Tercel, 1982, 36 000 km, bon état, 5 500$, 340-9590. 01-10-84

Sirocco 1979, 100 000 km, peinture d'origine, bonne mécanique, 761-4639. 01-10-84

### ■ Bureaux à louer

BÉLANGER/IBERVILLE, occupés par dermatologistes, accès facile métro, autobus, 2 000 p.c., au-dessus pharmacie, 4 bureaux, salle d'attente meublée, air climatisé. Libre janvier ou avant. — 744-5123. 01-10-84

### ■ Chalets à louer

2 CHALETS saison-hiver, bord lac La Sapinière, Val David, foyer, tout confort, 739-1242, Mtl., 322-6748 V.D. 4-10-84

St-Donat. Lac Ouareau, 3 chambres, cuisine, salon, foyer, déneigement et bois compris. Saison 2 500$, 731-4841, 819-424-5175. 1-10-84

Eastman, 10 minutes du Mt-Orford, maison meublée, chauffée, foyer naturel, 2 c.c., laveuse, sécheuse, lave-vaisselle compris, saison 3 000$, 297-3521. 01-10-84

Mont-Orford grande maison campagne, originale, tout confort, vue magnifique, saison temps complet ou temps partagé, 761-4639. 01-10-84

Val-Morin. Rénové, très bien meublé, ensoleillé, vue exceptionnelle. 2 c.c., 1½ s.b., cuisine, salle à manger, salon séparé. Foyer de pierres, chauffage électrique, lave-vaisselle. Du 15 octobre au 15 avril: 3 200$ déneigement compris. Gardiennage et ménage disponible pour 600$ et plus. Weekend (819)322-3330, semaine 279-0609. 01-10-84

### ■ Chambres et pension

Résidence de luxe pour personnes âgées autonomes, tout services inclus. — 722-4211. 01-10-84

### ■ Condominiums à louer

Condo de luxe îles des Soeurs, 4½, 2 s.b., 1 200 p.c., solarium, face au fleuve, libre 1er novembre, 658-0177. 06-10-84

### ■ Condominiums à vendre

ÎLE DES SOEURS — Superbe condominiums 3 chambres. Foyer, 2 garages. Superficie 1574 pc. Vue sur Mtl et fleuve. LYSE VINET DANIEL 672-0235 761-5051. TRUST ROYAL courtier. 01-10-84

OUTREMONT, 737 Querbes app. 2 et 7: Superbes condos rénovés très attrayants, 59,000 & 75,000. Visite libre, dimanche 30 sept. L. Valois 733-6681. TRUST GÉNÉRAL, courtier 01-10-84

OUTREMONT (adj.) magnifique condo, 5 min. centre-ville, près boul. St-Joseph, et rue Laurier, entièrement rénové, vue sur la montagne, cachet vieillot, foyer, bidet, terrasse, garage 84 500$ sur 2 paliers, très vaste, très spacieux, 2 s.b. très ensoleillé, garage 105 000 $. Visites libres, dimanche 11h à 15hres. 4845 Hutchison, et sur rendez-vous 274-1766, 342-1830. Agent s'abstenir. 01-10-84

VILLE ST-LAURENT, unité 4½ pièces, décoration soignée, vue dégagée, piscine, sauna, tourbillon. Particulier 744-0919. 01-10-84

Ahuntsic ouest, condo neuf, 4½, 5e étage, frais de condo minimes, cause décès, directement propriétaire. 332-5009. 08-10-84

### ■ Copropriétés à vendre

NAPOLEON (centre-ville) logement 4½, rez-de-chaussée, cour arrière, 22 500$ — 842-3656. 1-10-84

Victorien 6½ — 7½, boiseries, vitraux, près rue Mont-Royal. — 521-1147 — 353-4799. 9-10-84

OUTREMONT rue Stuart, duplex, copropriété divisée, grand rez-de-chaussée avec sous-sol, jardin, garage, 90 000 $. Libre immédiatement — 272-1662, 271-6308. 01-10-84

### ■ Condominiums à vendre

**OUTREMONT**
**vous attend**
**1425 ouest, Bernard app.8**
**Magnifiques 5 1/2 rénovés à neuf**
site enchanteur
**64 600$ à 78 000$**
Visite sam. & dim.
1 hre à 5 hres P.M.
**352-4496 Gilles**

1-10-84

### ■ Cours

**COURS DE PIANO**
Pour enfants 4-6 ans
Privé ou semi-privé
Méthode dynamique
**COURS PRIVÉS,**
pour adultes et enfants. Formation musicale complète. Professeur expérimenté.
**387-4490**

1-10-84

### ■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, Ducharme coin Davaar, copropriété indivise, rez-de-chaussée, 5½ terrasse. Libre 1er décembre 52 000$. — 279-6480. 01-10-84

### ■ Cours

OUTREMONT, cours de piano, solfège, théorie musicale, prof. diplômé U de M., — 277-3514. 1-10-84

Expérimentée, fiable, répétiteur de leçons, de tous les niveaux, 739-4582. 1-10-84

Weekend intensif en antigymnastique (méthode Bertherat) et en Approche Globale du Corps, 12-13-14 octobre à St-Dobat, coût 75$. Information 845-3969. 01-10-84

Cours de mathématiques, physique, niveau secondaire et collégial. Étudiant génie physique, 2e année, boursier de UdeM, Michel Bisson 733-8371. 1-10-84

Jeune ingénieur donnerait cours mathématiques et physique tout niveaux, bonne expérience. Téléphonez Denis 819-567-0326. 1-10-84

### ■ Déménagement

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité appareils électriques. Assurances. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491 J.N.O.

### ■ Divers

Machine à coudre industrielle neuve, couture droite, tout matériel, aubaine 850$, Mme Martineau 849-8681, soir 481-4640. 4-10-84

### ■ Emplois demandés

Parfaite maîtrise de la langue française. Recherche un travail dans la rédaction, correction ou traduction de textes. 489-2671. 01-10-84

### ■ Gardiennes

Jeune femme pour prendre soin de deux enfants 1½ an et près de 3 ans, 3 jours/semaine. N.D.G. 486-5652. 01-10-84

ST-LAMBERT, recherche gardienne à domicile pour deux enfants: 2 ans — 3 mois, 5 jours/semaine.— 671-0777. 01-10-84

Recherchons gardienne d'enfant pour un bébé, 5 jours/semaine, Outremont, expérience requise. Téléphone 274-9781. 1-10-84

### ■ Fermes à vendre

Ferme à vendre, maison centenaire, 107 acres, 521-4877. 1-10-84

### ■ Instruments de musique

Petit piano à queue MASON & RISCH 1929, refait entièrement, état impeccable, 7 500$. Soir: 845-7637. 3-10-84

Piano Knabe avec banc, acajou solide, mécanisme refait, évalué à 1 500$, meilleure offre, 626-7577. 1-10-84

### ■ Logements à partager

Rue Molson/Beaubien; désireuse partager 6½ pièces, avec femme. 180$/mois tout compris. — 725-0237. 01-10-84

Près de Laurier, grand 6½ meublé de 700$/mois à partager avec personne calme et très propre. 1er octobre. — 276-7589. 1-10-84

### ■ Maisons de campagne à louer

NORTH HATLEY, bord du lac, 10 acres, grande maison style américain, 5 c.c., immense salon — salle à dîner, 3 foyers, 3 s.b., lave-vaisselle, en partie meublé, non-chauffée, 650$/mois. Octobre à mai. — (819) 826-5769 - (514) 546-3043. 1-10-84

1 heure de Montréal, maison meublée finie pin, 3 c.c., foyer, ski de randonnée, mi-octobre à mi-avril, 450$/mois. 514-265-3610. 1-10-84

### ■ Maisons de campagne à partager

LAC ACHIGAN, chalet joliment meublé, foyer, plage, tennis, 1-563-2367, 873-5546. 1-10-84

### ■ Maisons de campagne à vendre

OKA, 30 arpents de flanc de montagne, verger, boisé, grande maison selon plan d'architecte, vue imprenable, étang, bâtiment agricole, 40 minutes de la ville. 170 000$. Vente privée. 479-6292. 01-10-84

Ville de Lac Brome: "Domaine Knowlbrook" Résidence de distinction, 16 pièces, 6 chambres à coucher, 5 bains, 2 foyers, entièrement restaurée en 1977, piscine, grange, écuries, manège, un ruisseau traverse cette propriété de 60 acres de terrain valonneux. Pour photos et littérature tél. à: Denise Duprat, 1-295-2186 ou 1-263-7711. Sans frais, 1-800-363-9267 poste 901. TRUST ROYAL courtier. 1-10-84

### ■ Oeuvres d'art

Peinture avec cadre. Gingras (1983) 20 x 24 "Bain de lumière". Prix ferme 1 800$. — 467-0439. 1-10-84

### ■ Offres de services

Ferais secrétariat chez-moi, petites entreprises, qualité de travail, correction du français. Expérience. — 259-1388. 04-10-84

LAVAGE plafonds, tapis, murs, vitres, peinture, plomberie, ouvrage général. 276-4909. J.N.O.

Attention! Attention! Voulez-vous rénover, réparer ou modifier. Résidentiel ou commercial. Ouvrage garanti. — 274-6700. 26-10-84

Femme 40 ans, cherche travail dans maison privée. Références. Après 20 heures: 351-0937. 01-10-84

FERAIS ménage de tout genres. Communiquer avec Marie-Andrée, 279-1967. 1-10-84

Vous méritez ce qu'il y a de mieux. ULTIME ESCORTE Services Inc. Les plus élégantes escortes féminines et masculines disponibles à Montréal. Service d'appel: 331-6100 ext. 4708. Nous vous rappellerons immédiatement. 01-10-84

### ■ On demande

CHERCHE transport de St-Luc au centre-ville Montréal. Heures: 9h à 5h. Diane Raymond 288-3101. 9-10-84

### ■ Offres d'emplois

Le Devoir recherche des téléphonistes pour son bureau de sollicitation du lundi au jeudi de 17h. à 21h. invitation spéciale aux étudiants(es) de 18 ans et plus. Contactez Johanne Caouette à 844-7531 entre 15h. et 21h. 04-10-84

### ■ Propriétés à louer

Outremont, cottage luxueux 8 pièces, s.s., garage, 1200$/mois, non chauffé, libre 1er novembre, 849-9471 ou 327-1436. 01-10-84

### ■ Offres d'emplois

**Une opportunité de carrière dans la vente**

Travail à domicile (ustensiles de cuisine, aspirateurs, etc....) avec ou sans expérience. Rémunération pendant l'apprentissage. Également des ouvertures pour administrateurs et stagiaires qui désirent un salaire élevé avec des primes annuelles et la chance de gagner une Mercedes ou Cadillac.

Toutes les informations sont confidentielles.

Une voiture est nécessaire.

*Appeler à frais virés:* **A. Foti ou A. Foti ou A. Geraci**
**(416) 356-5873 ou (416) 285-5585.**
**INTERNATIONAL HOME PRODUCTS LIMITED**

2-10-84

### ■ Propriétés à vendre

**ROSEMÈRE**

Modèle unique, très moderne, 14 pièces (incluant 2 salles de bains complètes, bains tourbillon et thérapeutique pour 2 personnes), foyer, plafond cathédrale, planchers tuiles céramiques, système d'alarme, garage double avec porte électrique, terrain 15 540 p.c. paysagé au complet, piscine creusée. Prix réduit 164 000 $.

**430-8900/430-3291**

1-10-84

### ■ Propriétés à vendre

**SUTTON**

Vue exceptionnelle sur la vallée de Sutton faisant face au Mont-Pinacle. La maison construite en 1974, de style cathédrale, en matériaux de qualité, avec foyers (2) et système de chauffage à l'électricité.

Cet emplacement panoramique favorise une qualité de vie tant pour les personnes qui sont à la recherche de tranquilité que pour celles qui aiment recevoir des amis.

Sept grandes pièces dont un salon et salle à manger ouverts sur la hauteur des deux étages. L'ensemble de la maison peut s adapter selon les goûts et peut être la fantaisie des occupants.

Maison particulière qu'il faut voir si on aime la région de Sutton. Prix demandé $115,000.

**JEAN-GUY DÉCARIE & ASSOCIÉS INC.**
**866-2687 — Montréal**
**1-538-2874 — Sutton**

01-10-84

### ■ Propriétés à vendre

**Saint-Marc-sur-Richelieu**



Au coeur d'une presqu'île, une des plus belles maison de notre patrimoine du XVIIIe siècle. Fernande Seguin 584-2001. Montreal Trust Courtier

1-10-84

### ■ Offre d'emplois

PLACE LAC OUIMET... Nous rechercherons des personnes bilingues et responsables pour promouvoir par téléphone l'un des plus grand et nouveau centre de vacances au Canada. Aucune vente. Nous offrons une formation intensive et complète. Candidatures sérieuses seulement. Heures de travail: 15h à 21h30, lundi au vendredi et samedi matin. Salaire assuré de 4,25$ et prime généreuse d'efficacité pouvant excéder une semaine de salaire. Les candidats intéressés sont priés de communiquer avec: M. Dubé, 285-8833. 02-10-84

### ■ Propriétés à vendre

**C.D.N.,** cottage semi-détaché, bourgeois entièrement rénové, 5 c.c., 2 s.b., vente de particulier à particulier, prix demandé 125 000 $.

**738-8551**

01-10-84

### ■ Propriétés à vendre

OUTREMONT adjacent rue Plantagenet, duplex 6½, 7½, 155 000$ sans agent. 737-4232. 10-10-84

CHOMEDEY, propriété uni-familiale à paliers (split-level) 45' façade, 25' profondeur, bâtie sur terrain paysager 65' x 85' avec mur de rétention à l'arrière. 7 pièces avec garage attenant, système à l'eau, chauffée à l'électricité. Demande 65 000 $. Si intéressé: 681-3900 entre 13h et 20h. 1-10-84

VAL-DAVID, résidence retirée, vue superbe, grand terrain boisé 45 000 pi., ski et services à proximité, 8 pièces meublées, 58 000 $, faut voir, 486-7696, 454-3062, (819) 322-6646. 9-10-84

MÉTRO LAURIER. Cottage rénové, 7 pièces, cave 7', terrain adjacent. Idéal pour ouvrir bureau de professionnel. Suzanne Lafrance 274-9491, 382-6778. Trust Royal, courtier. 1-10-84

MOUNTAIN ONTARIO — Domaine magnifique de 117 arpents, grande maison, 6 chambres, 4 salles de bain, etc... Prix demandé $110,000.00 financement 3 ans, 10 %, voir Jean-Claude Trebalag 463-3731 — 653-6821. Trust Royal, courtier. 1-10-84

C.D.N. duplex détaché, pierres et stuc, 2 x 5½ loués, 2 c.c., Lacombe près McKenna, 131 000 $. 819-846-4995 de 18h à 20h. 1-10-84

STE-LUCIE: Canadienne unique 28 x 59, construit par artisan pour durer 100 ans. Aubaine. Carole Gervais 462-1880. Trust Général, courtier. 1-10-84

OUTREMONT: Cottage 4 c.c. unique en son genre. Beaucoup de charme. Grand jardin. Micheline Trudeau 731-4338. Trust Général, courtier. 1-10-84

ST-LAMBERT. Vous cherchez l'exclusivité, vous la trouverez dans ce cottage 4 chambres, entièrement fini, décoration moderne d'un excellent goût. Il faut visiter. Shirley Soulard 672-6450. Montréal Trust, courtier. 1-10-84

### ■ Propriétés à vendre

Vieux Longueuil, cadre d'un village québécois, maison en pierres: 32x23, 3 niveaux, 3 chambres, foyer, s.s. fini, garage, terrain paysager, près écoles, cégep, autobus 74-75. 670-6338. 01-10-84

VARENNES, superbe propriété, vue imprenable sur le fleuve, faites vite, 147 000 $, Philippe 651-5300, Montréal Trust, courtier. 1-10-84

CANTONS DE L'EST, (Austin), vue panoramique sur lac Memphrémagog, entre Orford et Owl's Head, 11 acres, cottage français, « custom belt », 3 c.c., 2 s.b., saison 20 x 20, avec foyer pierres. 135 000 $, 514-389-6323, 819-843-3320. 1-10-84

AHUNTSIC, bord de l'eau, luxueux cottage semi-détaché, près parc, église, 4 c.c., foyer, cellier, plusieurs extras. Rabais de 20 000 $. Aubaine 169 000 $. Urgent transfert. 381-6995. 1-10-84

C.D.N. duplex détaché, pierres et stuc, 2 x 5½ loués, 2 c.c., Lacombe près McKenna. 131 000 $, 819-846-4995 de 18h à 20h. 1-10-84

### ■ Prop. à revenus à vendre

OUTREMONT: 2 x 6½, 6 x 7½, 5 stationnements, rénové 1978, revenu $48,492. Idéal co-propriété. P. Pétrucci 342-1039. Trust Général, courtier. 1-10-84

Abri fiscal classe 31, rive sud, construction 1981, 18 logements, 4½, 5½, électrique locataires, excellent secteur résidentiel. Louise Hamelin 670-2323, 465-7595. LES IMMEUBLES DIPLOMAT A.L.F. LTÉE, courtier. 02-10-84

### ■ Terrains à vendre

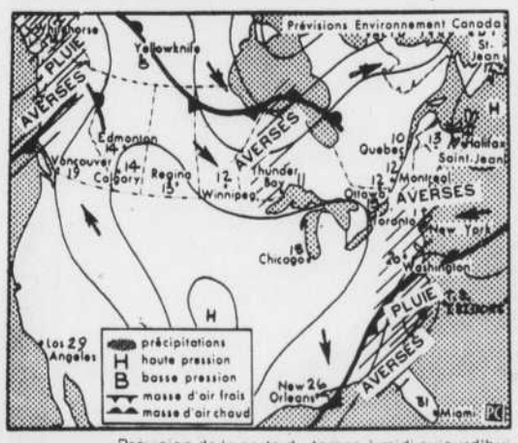
ÉRABLIÈRE panoramique, face sommet bleu, Ste-Adèle, 37 arpents, 44 850 $ ferme (3¼ cents p.c.) — 336-7999. 13-10-84

### ■ Voyages

Vend billet Montréal/Paris, Air-France, 8 octobre 84, 250$, 731-6024. 01-10-84

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

# LA MÉTÉO




Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: un faible creux barométrique s'alignant de l'Abitibi à Mont-Joli a glissé vers le sud et a ennuagé le sud-ouest du Québec. Ailleurs, la nébulosité sera variable, excepté sur l'extrême est des régions où le ciel sera généralement clair. On s'attend à peu de changement pour dimanche. Les températures resteront sous les moyennes saisonnières mais un léger réchauffement est prévu pour dimanche.

### MONTRÉAL

Plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Max.: 14. Précipitations: 40 %. Dimanche: peu de changement.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 50
COUCHER: 18 h 41

### QUÉBEC

Régions d'Abitibi-Témiscamingue, des réservoirs Cabonga et Gouin: ciel variable. Max.: 11. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: nébulosité variable. Max.: 12. Précipitations: 20 %. Dimanche: ciel variable.

Estrie: plutôt nuageux avec averses dispersées. Max.: près de 13. Précipitations: 40 %. Dimanche: peu de changement.

Québec, Beauce: plutôt nuageux avec averses de pluie dispersées ou de neige fondante en terrains montagneux. Max.: 13. Précipitations: 40 %. Dimanche: peu de changement.

Lac St-Jean: ciel variable. Max.: près de 10. Précipitations: 20 %. Dimanche: beau.

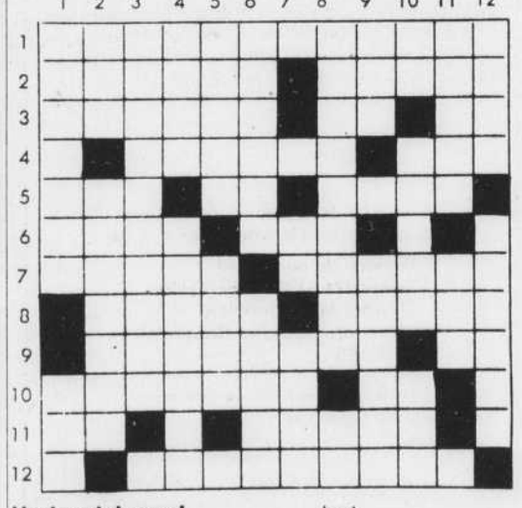
Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides: ciel variable avec possibilité d'averses. Max.: 12. Précipitations: 30 %. Dimanche: ciel variable.

Rivière-du-Loup et La Malbaie, Rimouski-Matapédia: plutôt nuageux avec possibilité d'averses. Max.: près de 12. Précipitations: 30 %. Dimanche: peu de changement.

Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé-Parc Forillon, Baie-Comeau, Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en après-midi. Max.: 12. Dimanche: ciel variable.

Basse côte nord-Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8. Dimanche: ciel variable.

# LES MOTS CROISÉS



**Horizontalement**

1—Violences que l'on fait subir à un ennemi pour se venger.
2—Dernier, final. — Au Moyen-Âge, signe employé comme moyen mnémotechnique pour indiquer la courbe de la mélodie.
3—Enfantin. — Connu. — Seul.
4—Vraie. — Terre entourée d'eau.
5—Septième lettre grecque. — Île de l'Atlantique. — Qui appartient au sexe masculin.
6—Vase d'ornement. — Rayon.
7—Jetons en l'air, avec force, les pieds de derrière. — Dérivé du pyrol.
8—Qui n'existe que dans l'imigination. — Ch.-l. de c. de la Mayenne.
9—Chenille nuisible. — Usages.
10— Qui venge. — Colombie-Britannique.
11—Usages. — Ensemble des terres auquel le titre de duc est attaché.
12—Haïra.

**Verticalement**

1—Sur une automobile, dispositf destiné à rompre le courant dans un système d'allumage électrique pour produire l'étincelle à la bougie. — Un sens.
2—Bienheureux. — Poissons.
3

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.*

Voir aussi en pages 10 et 11

## Expert(e) en stockage et manutention des céréales

recherché(e) pour poste
en Afrique de l'Ouest

Durée du contrat: 2 ans

**Exigences:** diplôme requis et connaissance du français exigée.

Salaire et avantages sociaux intéressants.

*S'adresser à:*

**V.I.T.A.**
**1815 North Lynn St.,**
**Arlington, Virginia 22209 U.S.A.**

## ANIMATEUR DE PASTORALE
### Année scolaire 1984-85 (remplaçant)

La Commission scolaire recherche les services d'un animateur de pastorale pour oeuvrer dans une école secondaire (1er cycle) à titre de remplaçant.

**Nature du travail:**
Élaboration et réalisation de programmes, d'activités de pastorale répondant aux besoins de formation des étudiants au niveau secondaire 1er cycle.

**Qualifications requises:**
Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ approprié, notamment théologie pastorale ou sciences religieuses.

La personne doit être éligible à l'obtention d'un mandat de pastorale.

**Date de fin du concours:**
12 octobre 1984 à 16h00.

Les personnes intéressées doivent se présenter **au Service du personnel** pour remplir un formulaire d'emploi. **Prière d'apporter un curriculum vitae à:**

**COMMISSION SCOLAIRE**
**BALDWIN-CARTIER**
**10, boul. des Sources**
**Pointe-Claire (Québec)**
**H9S 5K8**

## UNIVERSITÉ DE MONCTON

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

## BIBLIOTECHNICIEN(NE)
**Service de la référence**
**Bibliothèque Champlain**

Ce concours est ouvert également aux hommes et aux femmes.

**FONCTION:**
Sous la direction du chef de la référence, la personne choisie sera responsable, les soirs et les fins de semaine, de l'orientation des lecteurs dans toutes les collections de la Bibliothèque Champlain ainsi que de la référence primaire. En l'absence de bibliothécaire, elle exerce un contrôle sur le personnel du soir et des fins de semaine.

**EXIGENCES:**
— diplôme d'une école de bibliotechnique reconnue;
— maîtrise du français parlé et écrit; et,
— une bonne connaissance de l'anglais, une expérience pertinente de quelques années, de même que l'esprit d'initiative, d'autonomie au travail et de leadership constitueront des atouts importants.

**SALAIRE ANNUEL:**
13 014$ à 21 850$ selon la formation et l'expérience.

Faire parvenir sa demande, y compris un curriculum vitae, au plus tard le 9 octobre 1984, au:

**Service du personnel**
**Local 271 — Pavillon Taillon**
**Université de Moncton**
**Moncton, Nouveau-Brunswick**
**E1A 3E9**

a.c.h.a.p.

**L'ASSOCIATION DES CENTRES HOSPITALIERS ET CENTRES D'ACCUEIL PRIVÉS DU QUÉBEC INC.**

**SOLLICITE DES CANDIDATURES POUR COMBLER LE POSTE DE:**

## CONSEILLER(ÈRE) AUX AFFAIRES PROFESSIONNELLES

L'A.C.H.A.P., l'Association des centres hospitaliers et centres d'accueil privés du Québec Inc., organisme patronal regroupant plus de cent établissements privés conventionnés, dans le secteur des Affaires Sociales, est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) aux affaires professionnelles.

**Les fonctions:**
Sous l'autorité du directeur général, le(la) conseiller(ère) aux affaires professionnelles:
— assume la coordination des affaires professionnelles;
— agit à titre de conseiller(ère) auprès des membres de l'Association concernant l'organisation des services professionnels à leurs bénéficiaires.

**Les caractéristiques recherchées:**
— posséder un baccalauréat en sciences infirmières ou l'équivalent;
— posséder une expérience pertinente en direction des soins infirmiers ou l'équivalent.

**Le salaire:**
Le salaire sera déterminé selon les qualifications du (de la) candidat(e).

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

*S.V.P. FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE SOUS PLI CONFIDENTIEL À:*

**A.C.H.A.P.**
**294 Carré St-Louis, suite 100**
**Montréal, Québec**
**H2X 1A4**

À L'ATTENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
**AVANT LE 10 OCTOBRE 1984.**

**Société de développement des coopératives**

## ANALYSTE FINANCIER
### 1 poste à Québec

La Société de développement des coopératives est une société d'État dont le mandat consiste à favoriser la création et le développement des entreprises coopératives en leur apportant un financement complémentaire à celui de leurs membres et des institutions financières.

**Le poste**

Dans le cadre des programmes d'aide offerts par la Société, sa fonction principale consistera à effectuer l'analyse et la planification financières de projets d'investissement, notamment dans les cas d'acquisition et de démarrage d'entreprises. Il (elle) sera également appelé(e) à conseiller ou à diriger les chargés de projets de la Société dans leurs analyses financières et sera impliqué(e) dans le suivi de plusieurs dossiers complexes.

**Les exigences**

La Société recherche un(e) candidat(e) détenant un baccalauréat en administration des affaires (finance) et au moins deux années d'expérience en analyse financière ou financement d'entreprise. Une connaissance du milieu coopératif est un atout. Cette personne devra démontrer une aptitude et une compétence assurée en matière d'analyse financière, faire preuve d'esprit d'initiative et de rapidité à évaluer une situation donnée, aimer travailler en équipe et être intéressée à développer la formule coopérative.

**Le salaire**

Selon les politiques de la Société.

Faire parvenir le curriculum vitae à l'attention de Monsieur Maurice Prud'homme, directeur de l'analyse des projets, Société de développement des coopératives, 430, Chemin Ste-Foy, Québec, G1S 2J5, avant le 10 octobre 1984.

**Société de développement des coopératives**

## CHARGÉ(E) DE PROJETS
### 2 postes à: Hull
### Trois-Rivières

La Société de développement des coopératives est une société d'État dont le mandat consiste à favoriser la création et le développement des entreprises coopératives en leur apportant un financement complémentaire à celui de leurs membres et des institutions financières.

**Le poste**

Le(la) chargé(e) de projets a essentiellement pour fonction de procéder à l'analyse des demandes d'aide en fonction des critères de la Société dans le cadre des programmes d'aide qu'elle administre. Pour ce faire, il (elle) sera appelé(e) à évaluer différents aspects d'entreprises coopératives actives dans plusieurs secteurs de l'économie. De plus, dans le cadre de son travail, il (elle) aura fréquemment à rencontrer des dirigeants de coopératives pour les conseiller et les aider à mieux planifier les aspects financiers de leurs projets. Enfin, le (la) candidat(e) aura la responsabilité du bureau régional de la Société.

**Les exigences**

Le (la) candidat(e) idéal(e) possède un diplôme universitaire de premier cycle et de l'expérience en analyse d'entreprises. Il (elle) a une bonne connaissance des entreprises coopératives et est en mesure d'apprécier leur situation financière. La connaissance du milieu coopératif régional est un atout.

**Le salaire**

Selon les politiques de la Société.

Concours no 001 (Hull)
002 (Trois-Rivières)

Faire parvenir le curriculum vitae à l'attention de Monsieur Maurice Prud'homme, directeur de l'analyse des projets, Société de développement des coopératives, 430, Chemin Ste-Foy, Québec G1S 2J5, avant le 10 octobre 1984.

## INGÉNIEUR
### (GÉNIE SANITAIRE OU DE L'ENVIRONNEMENT)
**Concours no: 84-1051**

**NATURE DU POSTE:**
Sous la direction d'un ingénieur chef de groupe, le titulaire de ce poste étudie, conçoit, planifie et contrôle divers projets relatifs au traitement physico-chimique des eaux usées de la station d'épuration. Il étudie, analyse et établit les normes, les méthodes de traitement et les critères d'opération en vue d'assurer l'exploitation sûr, efficace et économique de l'usine et participe à la rédaction des manuels d'exploitation. Conformément à la convention collective de travail des ingénieurs, ce poste est considéré comme permanent pour la durée des travaux pour lesquels il a été créé.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
Détenir un diplôme d'ingénieur en génie civil ou génie chimique avec maîtrise en génie sanitaire ou en génie de l'environnement et être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec; posséder certaines connaissances pertinentes dans les différentes étapes de traitement des eaux usées: dégrillage, dessablage, traitement physico-chimique pour l'enlèvement des phosphates, décantation, désinfection et traitement des boues.

**DIVERS:**
Être résidant du territoire de la Communauté urbaine de Montréal et s'engager, comme condition du maintien de son emploi, à maintenir sa résidence dans les limites de ce territoire; facilité d'élocution et de rédaction en français; aptitude à préparer des études et à rédiger des rapports; qualités personnelles appropriées.

**TRAITEMENT:** 30 263$ - 48 309$

*Les personnes intéressées doivent se procurer le formulaire «Demande d'emploi» et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 26 octobre 1984.*

COMMUNAUTE URBAINE DE MONTREAL

**Section dotation**
**Division des ressources humaines**
**Communauté urbaine de Montréal**
**2, Complexe Desjardins**
**Niveau promenade, suite 238**
**Montréal (Québec)**
**H5B 1E6**
**Téléphone: 872-6950**

## SPÉCIALISTE EN COMMERCIALISATION

Ayez l'opportunité de travailler avec des manufacturiers tels que: HVAC et le développement du marché nord-américain. Le candidat doit avoir une bonne connaissance de la technologie en mécanique, avoir de l'expérience ou une base en administration, de la facilité d'élocution dans les deux langues (français et anglais) est nécessaire pour un succès assuré. Pour considération, veuillez S.V.P., nous faire parvenir votre curriculum vitae à:

**Les Ventes Denis Gauvreau Inc.**
**2633 Boul. Le Corbusier**
**Chomedey, Laval, Qc**
**H7S 2E8**

a.c.h.a.p.

**L'ASSOCIATION DES CENTRES HOSPITALIERS ET CENTRES D'ACCUEIL PRIVÉS DU QUÉBEC INC.**

**SOLLICITE DES CANDIDATURES POUR COMBLER LE POSTE DE:**

## TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION

L'A.C.H.A.P., l'Association des centres hospitaliers et centres d'accueil privés du Québec Inc., organisme patronal regroupant plus de cent établissements privés conventionnés, dans le réseau des Affaires Sociales, est à la recherche d'un(e) technicien(ne) en administration.

**Fonctions:**
Sous l'autorité du directeur général, le(la) technicien(ne) en administration:
— assiste le directeur général dans l'exercice de ses fonctions;
— assure le support technique dans la constitution de dossiers, l'analyse de documents, la rédaction de rapports statistiques ou économiques;
— assure la coordination de la tenue des livres de l'Association.

**Les caractéristiques recherchées:**
— posséder un diplôme collégial en administration ou l'équivalent;
— avoir au minimum trois (3) années d'expérience pertinente.

**Le salaire:**
Le salaire sera déterminé selon les qualifications du (de la) candidat(e).

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

*S.V.P. FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE SOUS PLI CONFIDENTIEL À:*

**A.C.H.A.P.**
**294 Carré St-Louis, suite 100**
**Montréal, Québec**
**H2X 1A4**

À L'ATTENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
**AVANT LE 10 OCTOBRE 1984**

CENTRE HOSPITALIER RESTIGOUCHE HOSPITAL CENTER

## PHARMACIEN
**NUMÉRO DE CONCOURS CHRHC 84-29**
**2e CONCOURS**

**L'hôpital**
Situé à Campbellton, dans le nord du Nouveau-Brunswick, le Centre Hospitalier Restigouche peut accueillir 478 patients. L'hôpital dispense des soins psychiatriques à six clientèles particulières: soins aigus, déficience mentale, réadaptation, psychogériatrie, psychiatrie légale et soins physiques. L'hôpital dessert un bassin de plus de 220 000 habitants.

**La région**
Centre commercial important pour les régions avoisinantes, Campbellton compte environ 10 000 habitants. Située à proximité de la Gaspésie, cette région montagneuse offre aux adeptes du sport de nombreuses activités telles le golf, le tennis, la voile, le ski alpin, le ski de fond, etc. Plusieurs spectacle et manifestations d'envergure locale, provinciale et nationale animent sa vie culturelle. Une galerie d'art, une bibliothèque et un musée régional présentent de nombreuses expositions itinérantes. Enfin, la compagnie aérienne Eastern Provincial Airways assure la liaison entre Charlo (30 km de Campbellton) et Montréal, six fois par semaine. L'envolée dure environ une heure et la compagnie offre des réductions sur une base régulière. Via Rail Canada assure, sur une base quotidienne, les services de transport ferroviaire entre Campbellton et les principales villes canadiennes; un service d'autobus nous relie aux grands centres.

**Le service**
Le Centre Hospitalier Restigouche est à la recherche d'un pharmacien. Relevant du Chef pharmacien, vos principales fonctions seront d'aider à:

— l'élaboration et l'implantation d'un programme de pharmacie clinique et,
— d'assurer la supervision de deux commis.

**Exigences**
Le candidat choisi devra être bilingue, être autorisé ou être admissible à exercer sa profession au Nouveau-Brunswick.

**Rémunération**
La rémunération reflète l'importance de ce poste et le candidat choisi bénéficiera d'excellents avantages sociaux.

*Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Micheline Jacob (506) 753-4461 (à frais virés) ou soumettre votre curriculum vitae au plus tard le 12 octobre 1984.*

**M. Conrad Pichette**
**Directeur du personnel**
**Centre Hospitalier Restigouche Inc.**
**C.P. 10**
**CAMPBELLTON (Nouveau-Brunswick)**
**E3N 3G2**

## ENTREPRISE DIVERSIFIÉE ENVERGURE INTERNATIONALE

Un poste de rayonnement au sein d'une entreprise complètement intégrée qui possède des opérations primaires et secondaires au Québec et qui vend ses produits sur les marchés internationaux.

## PRÉSIDENT

Un poste qui représente un défi exceptionnel incluant l'optimisation de l'exploitation primaire ainsi que le contrôle éclairé de nouvelles filiales manufacturières. Vous faites preuve de vision, votre leadership et votre enthousiasme sont communicatifs et votre entourage reconnaît votre sens inné des affaires.

Un poste qu'il nous fera plaisir de vous décrire. Faites parvenir votre curriculum vitae à Claude Vézina chez Caron Bélanger Woods Gordon, 630 boul. Dorchester Ouest, Bureau 2000, Montréal (Québec) H3B 1T9 et indiquez le numéro de dossier 2316. Discrétion assurée.

**Caron Bélanger Woods Gordon**

MEMBRE D'ARTHUR YOUNG INTERNATIONAL

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des sciences et de génie**

### DÉPARTEMENT DE BIOCHIMIE
## POSTE DE MICROBIOLOGISTE

Le Département de biochimie, de la Faculté des sciences et de génie, de l'Université Laval, disposera d'un poste de microbiologiste en juillet 1986. Ce poste pourrait être pourvu maintenant, à condition que le (la) candidat(e) choisi(e) puisse obtenir un appui salarial d'un des programmes de chercheur-boursier disponibles aux citoyens canadiens ou aux immigrants reçus.

Les candidats(es) doivent posséder un diplôme de Ph.D. et une expérience postdoctorale pertinente. Le (la) candidat(e) choisi(e) devra assurer l'enseignement de la physiologie bactérienne et développer un programme de recherche en microbiologie buccale, ou en génétique moléculaire.

**Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, la description de leur programme de recherche et trois lettres de recommandation, au plus tard le 15 octobre 1984 à:**

**Le Directeur**
**Département de biochimie**
**Faculté des sciences et de génie**
**Université Laval**
**Québec**
**G1K 7P4**

cégep rimouski

Institut de marine du Cégep de Rimouski

60, rue de l'Evêché Ouest
Rimouski, Québec, G5L 4H6
Tél. (418) 723-1880

5, rue St-Germain Ouest
Rimouski, Québec, G5L 4B4
Tél. (418) 724-2822

**Le cégep de Rimouski requiert les services d'un**

## DIRECTEUR GÉNÉRAL
**ou d'une**
## DIRECTRICE GÉNÉRALE

**L'institution**
Le Cégep de Rimouski a une clientèle d'environ 4 500 étudiants au secteur régulier et de 2 000 étudiants à l'Éducation aux adultes. Il compte près de 500 employés.

Le Cégep offre environ 35 programmes (une trentaine au secteur professionnel) dont les techniques maritimes qui ne sont dispensées au Québec que pour le cégep de Rimouski.

**Nature de la fonction**
L'emploi de Directeur général d'un Collège d'enseignement général et professionnel comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives des établissements et des champs d'activités: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le Directeur général relève directement du Conseil d'adminisration; c'est lui qui veille à l'exécution des décisions du conseil dont il est membre. De plus, il est Président du Comité exécutif.

**Qualifications requises**
Les qualifications minimales requises pour l'emploi de Directeur général du Collège sont:
— un diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
— dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
— une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

**Traitement**
Selon l'échelle de traitement en vigueur pour les organismes de l'éducation (50 846 $ à 65 222 $ au 30 juin 1984).

Avantages sociaux usuels.

*Les candidatures, avec curriculum vitae, doivent parvenir avant le* **1er octobre 1984,** *à 16 heures, à l'adresse suivante:*

**Cégep de Rimouski**
**Concours Directeur général**
**Président du Conseil d'administration**
**60, rue de l'Évêché Ouest**
**Rimouski (Québec)**
**G5L 4H6**

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

***Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.***

**Voir aussi en pages 9 et 11**

***CLSC***
***JARDIN DU QUÉBEC***
*C.P. 880, 863 RUE NOTRE-DAME*
*ST-RÉMI, CTÉ DE NAPIERVILLE*
*(QUÉBEC) J0L 2L0*
*(514) 454-4671*

## MÉDECIN EN SANTÉ AU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

### CLSC SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Le ou la candidat(e) vient compléter les rangs d'une équipe de six (6) intervenants et intervenantes en santé au travail à Saint-Jean-sur-Richelieu qui dessert les entreprises des Groupes I et II décrétées par la Commission de la Santé et de la Sécurité au Travail.

Au sein de cette équipe, le médecin a la responsabilité d'élaborer et de voir à la mise en application des programmes de santé pour les établissements visés; de signaler aux personnes ou groupes concernés toutes déficiences sur les conditions de santé, de sécurité ou de salubrité au sein des établissements susceptibles de nécessiter des mesures préventives; informer les travailleurs ou travailleuses; visiter les lieux de travail; collaborer à l'évaluation des ressources fonctionnelles, techniques et financières pour les fins de la mise en application des programmes de santé spécifique.

Le médecin relève de l'autorité du directeur général et doit être membre actif du Conseil des médecins et dentistes du CLSC.

**Rémunération:** le médecin sera rémunéré à vacation.

*Les candidats ou candidates intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 octobre 1984 à 16h00 à:*

**Monsieur Jean-Yves LeBlanc**
**Directeur général**
**CLSC Jardin du Québec**
**C.P. 1110**
**Saint-Rémi (Qc)**
**J0L 2L0.**

---

ASSEMBLÉE NATIONALE

### DIRECTEUR OU DIRECTRICE DE L'AMÉNAGEMENT

### CADRE SUPÉRIEUR CLASSE IV

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION** – Un emploi à Québec

Ce concours de recrutement vise à combler uniquement cet emploi.

**ATTRIBUTIONS** – Planifier, diriger et coordonner les activités de la Direction; assurer la réalisation des projets de construction, de rénovation, d'entretien et de réparation des édifices placés sous la juridiction de l'Assemblée nationale; concevoir une politique d'aménagement de même que des normes et directives relatives à la gestion des immeubles propres à l'Assemblée nationale; prévoir le budget d'exploitation nécessaire à la réalisation des projets et en assurer la gestion.

**EXIGENCES** – Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience dont 2 années dans un domaine connexe aux attributions de l'emploi comprenant des activités de conception et 2 années dans des activités d'encadrement. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Aux fins de l'évaluation de la formation et de l'expérience, toute expérience pertinente non concomitante à celle acquise sur le marché du travail est reconnue; chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience reconnue; chaque année d'expérience manquante peut aussi être compensée par une année de scolarité reconnue et additionnelle au minimum requis.

**TRAITEMENT** – De 43 252 $ à 52 658 $.

**PÉRIODE D'INSCRIPTION** – Du 29 septembre au 15 octobre 1984.

Seules seront considérées les candidatures reçues à la Direction du personnel de l'Assemblée nationale pendant la période d'inscription.

**INSCRIPTION** – Soumettre un curriculum vitae à l'attention de:

**Madame Yvette Roberge**
**Directrice du personnel**
**Assemblée nationale**
**875, Grande-Allée est**
**4e étage**
**Québec, Qué.**
**G1R 4Y8**
**Tél.: 643-2572**

---

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

### L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

L'Institut Canadien de Québec est à la recherche d'un(e) bibliothécaire pour occuper le poste de chef des services aux enfants et d'un(e) responsable du service audio-visuel de la bibliothèque centrale.

## BIBLIOTHÉCAIRE

**Fonctions:** Sous l'autorité immédiate au directeur général, le chef des services aux enfants à comme tâches principales de mettre sur pied différents programmes d'animation à partir des équipements et des différentes ressources de la bibliothèque centrale et d'assurer la gestion des ressources humaines. Il a aussi la responsabilité d'évaluer le rendement des différentes collections de biens culturels du secteur des enfants.

**Exigences:** Baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie avec expérience en animation avec les enfants (heures du conte, concours de créativité, etc...).

**Salaire:** En fonction de l'expérience et des qualifications, entre 20 149$ et 36 088$.

## RESPONSABLE DU SECTEUR AUDIO-VISUEL

**Fonctions:** Sous l'autorité immédiate de l'adjoint au directeur, le(la) responsable du secteur audio-visuel a comme tâches principales d'assurer la gestion des ressources humaines et des équipements du secteur, et de voir au développement des services offerts; en plus, il(elle) a la responsabilité directe du choix des titres et de leur traitement catalographique.

**Exigences:** Détenir un diplôme d'études collégiales. Le(la) candidat(e) devra montrer un sens du leadership et devra avoir acquis une solide expérience dans le secteur concerné (connaissances discographiques obligatoires).

**Salaire:** En fonction de l'expérience et des qualifications, entre 17 532$ et 26 171$.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 12 octobe 1984 en mentionnant le titre du poste, à l'adresse suivante:

**L'Institut Canadien de Québec**
**Régie du Personnel**
**350 rue St-Joseph est,**
**Québec, Qc**
**G1K 3B2**

---

## Collège de l'Assomption

### ENSEIGNANT À TEMPS PARTIEL

**(60 % du temps complet)**

**NIVEAU D'ENSEIGNEMENT:** Secondaire

**CLASSES:** 2e et 5e secondaires

**DISCIPLINE D'ENSEIGNEMENT:** Histoire

**TITRES REQUIS:** Diplôme universitaire de 1er cycle dans la discipline

**CONDITIONS DE TRAVAIL:** Celles du personnel enseignant du collège

**ENTRÉE EN FONCTION:** Le plus tôt possible

Téléphoner à Mme Brigitte White avant 18 heures le lundi 1er octobre 1984

**Direction du niveau secondaire**
**Collège de l'Assomption**
**270 boul. l'Ange-Gardien**
**L'Assomption, Qc.**
**J0K 1G0**

**Téléphone: (514) 589-5621 poste 241**

---

*The Financial Post*

### DIRECTEUR RÉGIONAL DES VENTES — PUBLICITÉ

Le principal journal de l'actualité économique, des investissements et des affaires publiques, The Financial Post, est à la recherche d'un représentant publicitaire de haut calibre pour se joindre à sa dynamique équipe.

Le candidat travaillera à Montréal et s'adonnera à la vente d'espace publicitaire aux cadres supérieurs et à leurs agences. Une connaissance approfondie de la toute dernière technologie d'analyse assistée par ordinateur des campagnes d'édition est un atout précieux.

Excellent poste auprès d'une importante publication canadienne et d'une grande entreprise canadienne de communications.

Poste ouvert aux hommes et aux femmes.

*Prière de faire parvenir pour étude votre curriculum vitae en y donnant tous les renseignements sur vos études et votre expérience à l'attention de:*

**MACLEAN HUNTER**
**R. Contrino**
**The Financial Post**
**11e étage**
**1001, bd de Maisonneuve Ouest**
**Montréal (Québec)**
**H3A 3E1**

---

RHÔNE-POULENC

### CORRECTION D'ÉPREUVES TRADUCTION TRAITEMENT DE TEXTES

Industrie pharmaceutique en pleine expansion recherche pour son département de Marketing personne pouvant:

- corriger des épreuves (documents administratifs ou publicitaires)
- traduire des documents non techniques vers le français ou l'anglais.

**Exigences**

— Connaissance du traitement de textes
— Orthographe et grammaire parfaites dans les deux langues
— Expérience des techniques de bureau
— Expérience du milieu pharmaceutique souhaitable.

Salaire en fonction des capacités. Gamme complète d'avantages sociaux. Possibilités d'avenir pour personne dynamique et performante.

*Adresser votre curriculum vitae à:*
**Rhône-Poulenc Pharma Inc.**
**Service du Personnel**
**B.P. 900, Station Youville**
**Montréal H2P 2W3**

---

## ANALYSTE-CHEF DE PROJETS INFORMATIQUES

**Concours: 84-1050**

**NATURE DU POSTE:**
Sous direction générale, le titulaire de ce poste organise et dirige le développement, l'implantation et l'entretien de projets informatiques. Il supervise le travail d'équipes d'analystes qui lui sont affectées, voit au respect des échéances et s'assure que la qualité du produit fini respecte les exigences. Il assiste aussi son supérieur dans l'accomplissement de ses tâches techniques et administratives.

**QUALIFICATIONS REQUISES:**
Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) dans une discipline compatible et posséder un certain nombre d'années d'expérience en analyse de systèmes administratifs ou autres. Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante sera considérée.

**DIVERS:**
Être résidant du territoire de la Communauté urbaine de Montréal et s'engager, comme condition du maintien de son emploi, à maintenir sa résidence dans les limites de ce territoire; connaissance du français parlé et écrit et connaissance moyenne de l'anglais; qualités personnelles appropriées.

**TRAITEMENT:** 39 645$ - 44 284$

*Les personnes intéressées doivent se procurer le formulaire «Demande d'emploi» et le transmettre dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 19 octobre 1984.*

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

**Section Dotation**
**Division des Ressources humaines**
**Communauté urbaine de Montréal**
**2, Complexe Desjardins**
**Niveau Promenade, Suite 238**
**Montréal (Québec)**
**H5B 1E6**
**téléphone: 872-6950**

---

NOTRE RUBRIQUE

**CARRIÈRES ET PROFESSIONS**

a été spécialement créée pour établir un lien entre nos lecteurs et les institutions ou maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 1,25 $ la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

La date limite pour la réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant la parution.

*Pour renseignements et réservations, contactez*

**Normand Bergeron**
**à 844-3361**

**LE DEVOIR**
**211 rue du St-Sacrement**
**Montréal, Québec**
**H2Y 1X1**

---

**Le Ym-YWHA & NHS de Montréal est à la recherche d'un**

## DIRECTEUR

**pour sa branche francophone: le centre communautaire juif.**

**Exigences:**
— une bonne connaissance de la culture juif sepharade et de l'anglais.
— bonnes connaissances de la communauté sepharade du travail communautaire (conseil d'administration, comité de bénévoles).
— leadership dans la direction de professionnels.
— bonne expérience de gestion administrative et budgétaire.
— créativité dans la programmation des services offerts à la communauté sepharade francophone de Montréal.

*Envoyer curriculum vitae, à:*
MAURICE NAYER,
directeur exécutif du YM-YWHA & NHS de Montréal
5500 Avenue Westbury,
Montréal, Qué. — H3W 2W8

---

## Psychologue
**(bilingue)**

Pour faire partie d'une équipe clinique de disciplines multiples et entreprendre l'évaluation et le traitement des enfants et des jeunes gens (adolescents) dans les milieux scolaires et cliniques. Font aussi partie de ce poste les consultations avec le personnel enseignant et d'autres agences communautaires, ainsi que les interventions appropriées. Ce poste est subventionné conjointement par le Conseil séparé des écoles catholiques romaines de Thunder Bay et le Centre régional pour enfants de Thunder Bay. Ce poste nécessite des voyages considérables dans le nord-ouest de l'Ontario.

**Qualifications:**
— de bonnes compétences cliniques et en évaluation
— l'inscription ou l'éligibilité d'inscription en tant que psychologiste dans la province de l'Ontario
— de bonne compétences orales et écrites en français et en anglais.

Salairecompétitif et avantages pécuniaires supplémentaires.

*Répondre par écrit en incluant un résumé à:*

**M. Larry Brigham**
**Directeur**
**Le Centre régional pour enfants de Thunder Bay**
**C.P. 2930**
**580, rue Algoma nord**
**THUNDER BAY,. Ontario P7B 5G4**

---

**Régie Intermunicipale Des Bibliothèques Publiques**

**PIERREFONDS-DOLLARD-DES-ORMEAUX**

### DIRECTEUR DES SERVICES DE BIBLIOTHÈQUE

**Fonctions:**
La Régie intermunicipale des bibliothèques publiques Pierrefonds-Dollard-des-Ormeaux est à la recherche d'un directeur des services de bibliothèque de la Régie. Le titulaire prévoit, organise, dirige et surveille les activités d'une bibliothèque de 20 000 pieds carrés desservant les villes de Pierrefonds et Dollard-des-Ormeaux, conformément aux pouvoirs qui lui sont délégués par le Conseil d'administration de la Régie.

**Exigences:**
Les candidats doivent:
— être détenteurs d'un diplôme universitaire en bjbliothéconomie;
— posséder de l'expérience comme bibliothécaire en chef responsable de la gestion des principaux services que l'on retrouve dans une bibliothèque;
— avoir la capacité de préparer le budget annuel et d'administrer la bibliothèque à l'intérieur du budget adopté par la Régie;
— avoir la capacité et la volonté de travailler avec des personnes bénévoles.

Une expérience administrative de trois (3) à cinq (5) ans est souhaitable.

La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

**Traitement:**
Selon la compétence et l'expérience.

Les candidats sont invités à faire parvenir, le plus tôt possible, un résumé complet de leur formation et expérience, l'évolution de leurs responsabilités professionnelles et des traitements correspondants, ainsi que le traitement demandé à:

**Régie intermunicipale des bibliothèques publiques Pierrefonds-Dollard-des-Ormeaux**
**13 555 boulevard, Pierrefonds**
**Pierrefonds, Québec**
**H9A 1A6**

***Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.***

---

UNIVERSITÉ LAVAL — **Faculté des sciences sociales**

## PROFESSEUR ÉCOLE DE PSYCHOLOGIE DEUXIÈME AFFICHAGE

**POSTE:**
Spécialiste en psychologie du développement adulte

**DESCRIPTION DU POSTE:**
Enseignement aux niveaux prégradué et gradué en psychologie du développement.
Réalisation autonome de recherche et encadrement de travaux de recherche effectués par les étudiant(e)s des trois cycles, y compris la direction de thèses de doctorat, de thèses et d'essais de maîtrise.
Participation aux instances pédagogiques et administratives de l'École de psychologie.

**QUALIFICATIONS:**
- Doctorat (Ph.D. ou doctorat d'État) ou l'équivalent.
- Expérience d'enseignement et de recherche (subventions, communications et publications) en psychologie du développement adulte.

**ENTRÉE EN FONCTION:**
Au plus tard le 1er juin 1985

**TRAITEMENT:**
Selon la convention collective.

**CANDIDATURE:**
**Au plus tard le 30 novembre 1984. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de faire parvenir leur curriculum vitae, une description de leur expérience, de leurs recherches en cours, de leurs intérêts de recherches futures, ainsi que deux lettres de référence à:**

**Robert Rousseau, directeur**
**École de psychologie**
**Université Laval, Québec G1K 7P4**

---

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

**FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES**
**DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE**

## OUVERTURE D'UN POSTE

**POSTE:**
Poste régulier en science politique, spécialisé en pensée politique et en analyse des idéologies. Une préférence sera accordée aux candidat(e)s dont les travaux portent sur la pensée politique à partir du 18e siècle. L'enseignement se fera en français.

**EXIGENCES:**
Doctorat en science politique ou équivalent. Conformément aux exigences prescrites en matière d'Immigration au Canada, ces avis de concours s'adressent aux citoyen(ne)s canadien(ne)s et aux résidents permanents.

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION:**
1er juillet 1985

**DATE DE CLÔTURE DES CANDIDATURES:**
30 octobre 1984

Les candidat(e)s doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

**Caroline Andrew**
**Directrice**
**Département de science politique**
**Université d'Ottawa**
**Ottawa, K1N 6N5**

---

AQJT

### L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU JEUNE THÉÂTRE

est à la recherche

**d'un(e) agent(e) de développement pour le théâtre professionnel**
**(poste permanent)**

**Fonction:**
— élabore et applique les stratégies de développement du secteur;
— travaille, anime et soutient les différents comités de réflexion et d'orientation;
— collabore de façon générale aux divers dossiers d'activités de l'Association;
— développe et alimente l'information pour le secteur de théâtre professionnel pour enfants, adolescents et adultes.

**Exigences:**
— connaissance du milieu du théâtre professionnel pour enfants, adolescents et adultes au Québec;
— bonne connaissance du français parlé et écrit;
— facilité à travailler en équipe;
— souplesse dans l'emploi du temps;
— avoir de l'expérience comme agent de développement.

**Salaire:** selon les normes en vigueur

**Entrée en fonction:** immédiate

*Faites parvenir votre curriculum vitae* ***avant le 5 octobre,*** *17 heures, au:*

**426 rue Sherbrooke est**
**Bureau 200**
**Montréal H2L 1J6**

---

Université de Montréal
**Faculté des arts et des sciences**
Département d'histoire

### Poste de professeur-adjoint à plein temps

Le Département d'histoire est à la recherche d'un professeur en histoire du Canada et du Québec.

**Fonctions**
Enseignement en histoire économique et sociale au premier cycle et aux études supérieures; recherche en histoire économique et sociale du Canada et du Québec, 19e siècle - début du 20e siècle.

**Exigences**
Doctorat en histoire, ou l'équivalent.

**Traitement**
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

**Date d'entrée en fonction**
Le 1er juin 1985

**Date de clôture des candidatures**
Le 15 novembre 1984

**Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:**

M. René Durocher
Directeur
Département d'histoire
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

*Procès des deux policiers*

# Le verdict sera rendu le 9 novembre

CAROL NADON
collaboration spéciale

Me Richard Shedley a terminé hier sa plaidoierie au procès des deux policiers accusés de voies de fait avec arme sur la personne de M. Ramon Ortiz. Me Shedley a circonscrit son argumentation à deux questions essentielles : d'abord l'agent Campeau était-il fondé, de bonne foi, de mettre le plaignant en état d'arrestation ? Ce faisant, a-t-il fait usage de la force nécessaire.

Le procureur de la défense a fait d'abord remarquer que les policiers ont demandé tou à fait normalement à M. Ortiz de rédiger son rapport.

La réponse de M. Ortiz a été : « Je fais mon propre rapport et je prends mon temps ». L'avocat a ensuite exhibé devant la cour une série de photos qui, à ses dires, ne montrent pas de blessures graves, mais des blessures mineures. De plus, M. Ortiz est tombé par terre et a été maintenu face au sol par les agents de la paix. Il s'agissait bel et bien d'une bagarre. Il a fallu trois policiers, selon le constable Poitras, pour immobiliser le plaignant, car l'agent Campeau aurait fort probablement « mangé une volée » aux dires de ce dernier.

Pour la poursuite, Me Jean-Pierre Dumais a lancé sur un ton ironique « tout le monde ici est un professionnel de la justice ... sauf les deux plaignants. » Reprenant les termes mêmes de Me Shedley, il fait allusion à la couleur des témoignages des témoins de la défense, l'un par rapport à l'autre.

M. Kiriopoulos, que Me Dumais a qualifié de « roi de la confusion » ne comprend ni l'anglais ni le français. Le chauffeur de taxi d'origine grecque a témoigné, à l'aide d'un interprète, de faits qui ne concordent ni avec les témoignages de la défense ni avec ceux de la Couronne.

De plus, le chauffeur aurait accumulé, selon les informations fournies à la Cour et citées par l'avocat, dans le cours de son travail de nombreux accrochages qu'il cache d'ailleurs presque toujours à ses employeurs. Cela expliquerait l'efficacité supérieure du témoin pour remplir son constat à l'amiable. Il a été mis en preuve qu'aucune réclamation n'a été effectuée à la compagnie d'assurance à la suite de l'accident dont résulte toute l'affaire.

Les frères Poitras, quant à eux, travaillent toujours en étroite collaboration avec les policiers de par leurs fonctions de remorqueurs. Ces derniers, comme le témoin Molleur, un autre remorqueur, n'ont été témoins que d'une partie des événements.

Me Dumais a tenté de diminuer la crédibilité du constable Messier, l'un des policiers arrivés sur les lieux en renfort, en rappelant à la cour le comportement étrange de ce dernier durant l'audience et l'ordonnance d'expulsion qui a ensuite pesé contre lui. Le juge Cuddihy a rétorqué à Me Dumais que cela n'était pas pertinent au litige.

Concernant ses propres témoins, la Couronne a souligné le sang froid et la coopération qu'ils ont manifestés à l'égard des policiers dans les circonstances. Exhibant ses propres photos, il a énuméré à la cour les nombreuses blessures de M. Ortiz : deux blessures à la tête dont une coupure de deux pouces et une lacération de trois pouces, quatre blessures au visage, une à la gorge et de nombreuses contusions au dos et à l'épaule.

Nonobstant les blessures pouvant résulter de sa chute, les coups reçus à la tête et au visage proviennent, selon la Couronne d'un emploi excessif de la force à l'aide de cette fameuse lampe de poche de 12 pouces de long qui sert d'outil de travail aux policiers.

Le juriste a cité certains auteurs, selon lesquels l'emploi injustifié d'une violence disproportionnée équivaudrait à une exécution sommaire. L'emploi de la violence doit être proportionnel à l'infraction commise et au danger que représente un suspect pour la société.

# Mackasey nie l'allégation d'Harrison

L'ancien député de Lincoln aux Communes, M. Bryce Mackasey, a déclaré hier au DEVOIR qu'il n'avait jamais reçu l'aide d'un conseiller du bureau du premier ministre Trudeau dans la préparation du témoignage qu'il a donné, l'an dernier, au comité parlementaire enquêtant sur la présumée affaire de lobbying à laquelle son nom a été mêlé.

M. Mackasey a également nié avoir jamais préparé son témoignage au comité des privilèges et élections en compagnie de M. Robert Harrison, son ancien conseiller financier, et autre témoin alors entendu.

M. Robert Harrison avait fait cette « révélation » fracassante au quotidien montréalais *The Gazette*, à Miami le week-end dernier, après s'être enfui du Canada, où il est accusé de fraude, de vol, de parjure et de conspiration à la suite de la faillite des Ateliers d'usinage Hall.

Le journal anglophone citait aussi le chef du cabinet de l'ancien premier ministre, M. Tom Axworthy, qui disait avoir autorisé un conseiller, M. Allan Grossman, à consacrer du temps pour aider M. Mackasey à préparer son témoignage devant le comité.

M. Mackasey a expliqué hier, dans une rencontre au DEVOIR, que M. Grossman, qui fut aussi un de ses conseillers au temps où il était ministre, avait plutôt contribué à une analyse des articles consacrés à cette affaire dans *The Gazette*.

L'allégation suivant laquelle M. Mackasey aurait agi comme lobbyiste rétribué a fait l'objet de l'enquête du comité parlementaire. Celui-ci devait en arriver à la conclusion que les articles publiés avaient fait du tort à la réputation du député et aux privilèdes des Communes.

Entre-temps, 25 août 1983, le juge Raphaël Schachter, de la Cour des sessions de la paix, devait écarter les accusations de corruption et de trafic d'influence portées contre le député Mackasey. Le juge Jacques Lessard devait peu après écarter aussi les accusations portées dans la même affaire contre MM. Robert Harrison et Jean Bruyère.

Depuis, MM. Harrison et Bruyère ont fait l'objet de 13 autres accusations. M. Bruyère a accepté d'aller directement à procès. L'enquête préliminaire de M. Harrison, qui dure depuis six mois, doit se clore cette semaine avec le témoignage de l'accusé.

*Sentiers de foi*

# Un nouveau service pour les chrétiens «distants»

JEAN-PIERRE PROULX

Le père Irénée Beaubien, jésuite, a annoncé jeudi matin la création d'un nouveau service appelé Sentiers de foi pour l'accueil des «chrétiens qui ont pris leur distance avec l'Église institutionnelle».

Le père Beaubien est à la fois et le fondateur et le directeur du nouveau service. Il aura le «souci, disait-il hier à la presse, de discerner les moyens les meilleurs pour répondre aux besoins spirituels de chaque interlocuteur».

En l'espace d'une génération, a-t-il rappelé, le taux de pratique religieuse dominicale est passé de 80 à 90% à 20 ou 30%. «Plusieurs ne savent plus très bien où se situer face à l'héritage relgieiué par leurs ancêtres».

Il n'en demeure pas moins, pense le père Beaubien, que «la plupart des chrétiens «distants» continuent de croire en Dieu et qu'ils portent en eux un appétit du sprituel». C'est le motif qui l'a amené à créer ce service.

Il s'est donné pour but «d'écouter aussi bien que de cheminer avec les personnes qui souhaiteraient repenser leur foi chrétienne pour mieux la comprendre et la mieux vivre dans le monde».

Sentiers de foi entend par ailleurs maintenir des liens avec d'autres organismes comme le Service incroyance et foi, le Centre d'information sur les nouvelles religions, etc.

A 68 ans, le père Beaubien a derrière lui une longue carrière en oecuménisme. Il vient tout juste en juin 1984 de quitter le Centre canadien d'oecuménisme qu'il av fondé en 1963.

Sentiers et foi aura pignon sur rue au 1200 rue de Bleury à Montréal, à l'église du Gésu. Les bureaux seront ouverts de 9h30 à 17h00 et les services sont gratuits (tél.: 875-8708). (Métro Place des arts. Stationnement au 1205, rue Alexandre).

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

*Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.*

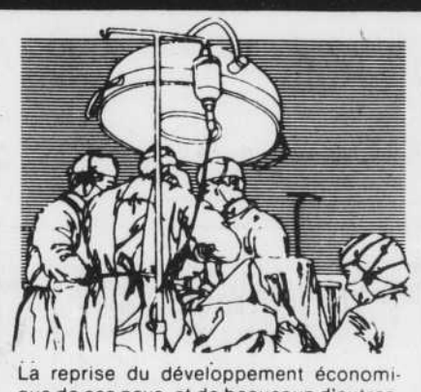
Voir aussi en pages 9 et 10


# TRAVAILLEZ A L'ETRANGER
## ET GAGNEZ JUSQU'A $100,000 PAR AN OU PLUS.

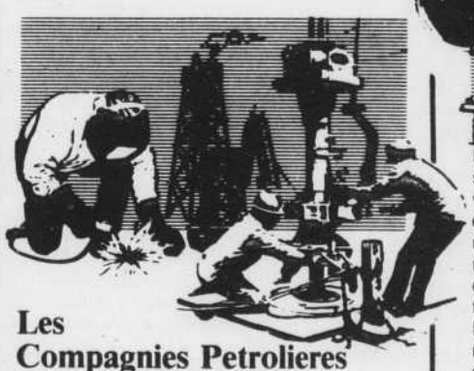
**Oui,** dans les 60 jours qui viennent, vous pouvez commencer à multiplier votre salaire courant, quels que soient votre âge, sexe, nationalité ou expérience professionnelle. Que vous soyez un ouvrier non-spécialisé ou un commerçant accompli, un employé de bureau, un chauffeur de camion ou un représentant de commerce, quelle que soit votre profession, il y a des milliers de postes qui n'attendent qu'à être occupés dans la plupart des grosses industries, telles que celles du pétrole, de la construction, des gazoducs ou autres, dont *beaucoup d'employeurs sont souvent prêts a payer votre voyage aller-retour.*
Saisissez cette occasion d'aller travailler dans ces pays riches en pétrole que sont le Koweit, l'Arabie Saoudite, l'Indonésie, le Gabon et bien d'autres pays où votre talent et vos compétences peuvent être utilisés.



L'essor phénoménal de l'industrie pétrolière a rapidement entraîné ces sociétés rurales dans le tourbillon du 20e siècle. Aujourd'hui, ils se trouvent simplement confrontés au manque de compétence et au manque de temps nécessaires pour orienter et éduquer leur propre main d'oeuvre à prendre en main cette immense quantité de travail, particulièrement dans les industries du pétrole et de la construction. Ces pays essaient bien sûr de se mettre au pas avec les nations occidentales, mais il leur faudra encore un bon nombre d'années avant qu'ils puissent continuer d'eux-mêmes sans l'aide étrangère.



La reprise du développement économique de ces pays, et de beaucoup d'autres, dont certains subissent une poussée économique complète, provoque un besoin toujours croissant d'avoir recours à la main d'oeuvre nord-américaine. Grâce à cet essor, il y a dans beaucoup de domaines des occasions fantastiques à saisir.



### Les Compagnies Petrolieres

L'industrie du pétrole offre les meilleures perspectives pour garantir à l'étranger de l'emploi dans toutes les branches commerciales. La mise en oeuvre des prospections et du transport du pétrole brut des gisements aux raffineries ne peut pas se faire sans l'énergie et la compétence d'une quantité énorme de travailleurs. Quelques groupements américains importants, tel que Aramco en Arabie Saoudite, ont créé à l'étranger des implantations si énormes qu'elles en viennent à ressembler à des petites villes de l'Amérique du Nord, avec leurs propres écoles, hôpitaux, centres d'achats, etc.

### Les Compagnies de Construction

Le deuxième plus grand rôle commercial à l'étranger (après l'industrie pétrolière) est probablement tenu par le domaine de la construction lourde et de l'ingénierie. Votre savoir-faire nord-américain en la matière a toujours été recherché dans le monde entier, et il en sera sûrement de même encore longtemps.



Les constructions de barrages, de systèmes d'irrigation, de tunnels, de voies ferrées, d'hôtels et autres établissements publics, ainsi que les recherches dans l'exploitation minière, ne constituent que quelques exemples des projets mis sur pied par des entrepreneurs nord-américains à l'étranger. L'industrie du pétrole y représente également l'un des principaux clients pour les entrepreneurs nord-américains. Les raffineries, les oléoducs, les plates-formes pétrolières et le logement en général ne sont que quelques uns parmi tous les projets de construction à réaliser.

*Un personnel diversifié est aussi demandé pour les prospections destinées au forage du petrole en mer dans le monde entier, y compris dans l'ocean Arctique et en Mer du Nord.*



### A L'Etranger

La plupart des compagnies vous demanderont de travailler pendant au moins 6 mois. La compagnie qui vous aura embauché fera le nécessaire pour ce qui est des dépenses occasionnées par les déplacements, la nourriture, le logement, etc, en fonction de votre lieu de travail.

Quel que soit le pays qui vous attire, il existe des postes à pourvoir dans pratiquement chaque spécialité, avec des salaires atteignant $ 8,500 par mois, et plus encore selon vos compétences et votre profession actuelle.

Voici quelques unes des professions les plus demandées:

| | |
|---|---|
| Agents publicitaires | Experts-Comptables |
| Architectes | Ferronniers |
| Assistants sociaux | Foreurs |
| Banquiers | Gardiens de camps d'ete |
| Bibliothecaires | Geologues |
| Cadres | Geometres |
| Chaudronniers | Grutiers |
| Chauffeurs | Infirmieres (Infirmiers) |
| Chauffeurs de camions | Informaticiens |
| Chefs de commercialisation | Ingenieurs |
| Chimistes | Machinistes |
| Comptables | Maçons |
| Conducteurs de bulldozers | Magasiniers |
| Conducteurs d'engins | Manoeuvres |
| Conducteurs de pelleteuses | Mecaniciens |
| Constructeurs de moulins | Metallurgistes |
| Contremaitres | Operateurs sur machine-outil |
| Couvreurs | Ouvriers sur feuille de métal |
| Couvreurs d'oleoducs | Peintres |
| Cuisiniers | Personnel hospitalier |
| Dactylographes | Personnel hôtelier |
| Dentistes | Photographes |
| Dessinateurs-industriels | Plombiers |
| Directeurs | Poseurs de tuyaux |
| Directeurs de projets | Projeteurs-dessinateurs |
| Docteurs | Scientifiques |
| Economistes | Secretaires |
| Electriciens | Soudeurs |
| Employés dans l'aeronautique | Spécialistes dans l'agriculture |
| Employés de banque | Sténographes |
| Employés de bureau | Surveillants |
| Employés a l'entretien | Techniciens |
| Employés dans la presse | Techniciens de laboratoire |
| Enseignants | Techniciens médicaux |
| Experts | Vendeurs |

**Qui** obtient ces métiers très bien payés? Des gens qui savent où trouver les entreprises ou les compagnies qui embauchent, et qui savent comment s'y prendre au mieux afin d'obtenir un emploi. Ces données vous placeront en tête de milliers de travailleurs canadiens et américains. Pensez à vous et votre famille, dotez-vous d'une base financière solide. Mettez fin à vos problèmes de dettes et d'insécurité financière.

Le Foreign Employment Guide ("Guide de l'emploi à l'étranger") présente étape par étape les détails de toutes les phases vitales nécessaires pour obtenir une profession très bien rémunérée...c'est-à-dire des renseignements qu'il aurait autrement fallu glaner pendant des années de recherches fastidieuses.

Notre rôle se limite à vous fournir des faits mis à jour vous permettant d'obtenir un poste à l'étranger sans avoir à payer des frais d'agence exorbitants. Nous ne touchons aucune commission quand vous obtenez un emploi avec l'assistance du Foreign Employment Guide, et vos salaires futurs vous seront entièrement acquis.

Votre exemplaire du Foreign Employment Guide vous mettra directement en contact avec un grand nombre d'employeurs selectionnés.Il vous suffit de remplir et de découper le bon de commande ci-joint, le mettre sous pli, accompagné d'un chèque ou d'un mandat postal, selon les instructions indiquées, et de le poster aussitôt que possible afin de recevoir le Guide rapidement.

C'est peut-être le meilleur placement que vous aurez jamais fait.



**EXTRAITS DE QUELQUES LETTRES QUI NOUS SONT PARVENUES:**

*"Je suis conseiller-technique et j'ai toujours voulu aller travailler à l'étranger, mais ne savais pas très bien comment m'y prendre. Votre Guide, grâce à son système de contact direct, a rendu les choses si faciles, je suis heureux de vous annoncer que j'ai été accepté à un poste dans une grosse firme du Zaire (Afrique), pour un salaire double de celui que j'avais ici."*
**George Maxwell, Calgary, Alta.**

*"Comme couvreur d'oléoducs employé en Arabie Saoudite, je gagne en une semaine autant d'argent que j'en gagnais avant en un mois."*
**Raymond Lerille, Sept-Iles, Qué.**

*"Grâce au Foreign Employment Guide, j'ai trouvé un emploi de "dur-à-cuire" dans un projet d'exploitation pétrolière au Koweit, pendant les 6 derniers mois, j'ai épargné plus de $ 40,000.00."*
**Ted Szvobada, Brandon, Manitoba.**

*"Grâce au Foreign Employment Guide, je gagne plus d'argent que ce que j'avais jamais espéré. Je viens juste de terminer un travail sur des plates-formes pétrolières dans l'Arctique l'année passée, j'ai pu économiser suffisamment pour acheter une maison $ 50,000.00 au comptant. Que Dieu vous bénisse!"*
**Guy Haskell, Tyler, Texas.**

*"J'ai acheté votre guide, et deux semaines après j'avais un emploi."*
**Bill Casper, Hamilton, Ont.**

*"...gagner plus de $ 2,000 par semaine et même plus si je voulais faire des heures supplémentaires, le Foreign Employment Guide est vraiment incroyable."*
**Luther Jackson, Chicago, Ill.**

*"Votre Foreign Employment Guide a réellement bouleversé ma vie. Il y a un an, j'étais complètement fauché et sans emploi. A présent je travaille pour une compagnie de construction au Koweit et je gagne autant que bien des docteurs et des avocats chez nous. Pas mal pour quelqu'un qui a arrêté l'école à la neuvième. Encore une fois, Merci."*
**Jim Arias, Jacksonville, Fla.**

*"Je suis professeur de physique, et grâce à votre guide j'ai pu m'assurer un poste dans une école au Gabon, en Afrique Occidentale, j'ai un contrat de 2 ans qui rapporte plus du double que ce que je gagnais avant aux Etats-Unis. La perspective de travailler à l'étranger m'a toujours attirée, je désire ici vous remercier chaleureusement pour m'avoir aidée à saisir cette occasion."*
**Deborah Isaacs, Sacramento, Cal.**

— Bon de commande —
Remplissez ce bon et envoyez-le à:
WORLD WIDE OPPORTUNITIES
P.O. Box 727, Station F, Toronto, Ontario M4Y 2N6

*Veuillez me faire parvenir sans délai mon Foreign Employment Guide (notez que ce guide n'est disponible qu'en anglais), pour me permettre enfin de gagner le salaire que je mérite. Vous trouverez ci-joint un chèque / mandat postal de $ 25.00 libellé à l'ordre de votre compagnie.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
PROVINCE ..... CODE POSTAL .....
AGE ..... PROFESSION .....

Veuillez spécifier votre région préférentielle (ou plusieurs)

Moyen-Orient — Extrême-Orient — Arctique — Afrique
Amérique du Sud — Mer du Nord — Australie

GARANTIE DE REMBOURSEMENT
Si pour une raison ou pour une autre vous n'êtes pas satisfait du Foreign Employment Guide, veuillez simplement nous le retourner sous 10 jours, vous serez alors intégralement remboursé.

NOTE 902
Si vous réglez par chèque, le délai de livraison sera de 2 à 3 semaines.


# AFFAIRES SOCIALES

### ■ *30e Congrès de la FAS*

Plus de 1000 délégués de 520 syndicats prendront part à compter du 30 septembre au 30e Congrès de la Fédération des Affaires Sociales (CSN) qui se tiendra jusqu'au 5 octobre au Centre Municipal des Congrès de Québec. Sous le thème «Vivre, militer et travailler en santé» les délégués feront le point sur la démarche de la FAS en vue d'élaborer une politique de santé et des services sociaux et étudieront l'impact du décret sur les services de santé. Les questions de condition féminine, de droit à la négociation et de sécurité au travail retiendront aussi l'attention des congressistes.

### ■ *Vivre vieux et mieux*

Le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche lance cette semaine une nouvelle brochure sur l'activité physique, destinée aux gens plus âgés. « La pratique de l'activité physique pour vivre mieux » est un recueil d'exercices physiques faciles à faire chez soi. On y trouve aussi des suggestions d'activités et des conseils pratiques pour éviter divers problèmes causés par le vieillissement. Cette nouvelle brochure sera bientôt disponible dans les clubs d'âge d'or, les CLSC et les bureaux de Communication Québec.

### ■ *Louer un porte-bébé*

Une quinzaine de départements de santé communautaire du Québec (DSC), de même que huit CLSC, offrent depuis quelques jours un nouveau programme de location de porte-bébé, ces dispositifs de sécurité en voiture pour les enfants de 0 à 10 mois. Parrainé par la Ligue de Sécurité du Québec, ce nouveau programme vise à permettre aux parents de se familiariser à peu de frais avec ces dispositifs et ainsi les inciter à utiliser des sièges d'auto sécuritaires. Au Québec en 1981 une vingtaine d'enfants de moins de quatre ans ont été tués dans des accidents de voitures. Plus de 800 autres ont été blessés. Pour plus de renseignements sur ce programme on peut contacter la Ligue de Sécurité du Québec au (514) 482-9110.

# DÉCÈS

**DESAULNIERS, Henriette** à Montréal, le 27 septembre 1984 à l'âge de 71 ans. Mme Veuve Jacques Desaulniers née Henriette Lebeuf, Présidente de l'hôpital Ste-Justine de Montréal (bénévole section couture). Elle laisse dans le deuil sa fille Louise (Jacques Benoit), ses petits enfants Hugues et Anne-Marie, son cousin Hugo Augé, sa cousine Jacqueline Augé, ainsi que plusieurs parents et amis. Les funérailles auront lieu lundi le 1er octobre. Le convoi funèbre partira du Salon Urgel Bourgie Ltée, 400 Henri-Bourassa est pour se rendre à l'église St-Judes où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière Côte des Neiges.

**DESHAIES, Yvonne** à Montréal le 28 septembre 1984 à 87 ans est décédée Mme veuve Alfred Deshaies, née Yvonne Larivière. Elle laisse dans le deuil ses enfants Clothilde (Émile Béland), Gisèle (Hervé Fortin), Jean-Guy (Pierrette Laflamme), Jacques (Suzanne Caron) et Bruno (Anne-Marie Boutin) ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants. Les funérailles auront lieu lundi 1er octobre, le convoi partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 3661 Jean-Talon est, pour se rendre à l'église Ste-Bernadette, où le service sera célébrée à 2 heures et de là au cimetière de l'est. Exposée samedi 7 heures p.m.

**PILON, Fernande** à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 27 septembre 1984 à l'âge de 75 ans est décédée Soeur Fernande Pilon (Soeur Marie de St-Christian), religieuse de Marie Réparatrice, fille de feu Alfred Pilon et de feue Clara Leroux autrefois de St-Télesphore. Les funérailles auront lieu le 1er octobre en la chapelle du couvent (1025 boul. Mt-Royal ouest, Outremont) à 10 heures a.m., l'inhumation suivra au cimetière Côte des Neiges direction Urgel Bourgie Ltée.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

*Directeur:* Jean-Louis Roy

*Rédactrice en chef:* Lise Bissonnette

*Rédacteur en chef adjoint:* Jean Francoeur

*Directeur de l'information:* Jean-Guy Duguay
*Directeurs adjoints:* Denis Lord, Jacques Chabot

*Directeur des services administratifs:* Michel Paradis

# GROMYKO À WASHINGTON

TOUT ceux qui comptent dans la diplomatie internationale, chefs d'État, chefs de gouvernement, ministres des Affaires extérieures ont pris l'habitude du grand rendez-vous d'automne qui les réunit à New York pour l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée générale des Nations-Unies.

Si la vénérable institution apparaît bien démunie dans l'accomplissement de son vaste mandat, si sa crédibilité et son prestige politiques n'impressionnent plus guère, son utilité cependant n'en demeure pas moins certaine. Après plus de trois années d'isolement au sommet, Washington et Moscou se sont retrouvés cette semaine dans ce lieu tout désigné pour une reprise de contact au plus haut niveau.

Le président américain, M. Ronald Reagan et le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andréi Gromyko y ont échangé mardi une poignée de main et quelques phrases anodines. Ce bref instant d'un dialogue plus mondain que politique avait l'importance d'une véritable rupture. La politique de retranchement pratiquée par les deux puissances était du coup mise entre parenthèses, temporairement du moins. Officiellement et au plus haut niveau, le dialogue était relancé. Le long entretien qui a réuni hier les deux hommes à la Maison-Blanche, le premier à se tenir à ce niveau depuis 1981, complétait et justifiait leur rencontre dans les salons des Nations-Unies.

Le monde de la diplomatie a son language et ses symboles propres. Chaque geste, la moindre démarche, l'usage d'une expression, le sourire de l'un et le masque de l'autre sont autant de messages codés qui font et défont la réputation des exégètes dans les chancelleries. Certes, ces raffinements de surface dissimulent toujours d'autres débats et d'autres comportements, ceux-là secrets et décisifs. Dans ce monde-là, rien n'est produit spontanément, rien n'est laissé à l'improvisation. Des signes précèdent toujours les virages même les plus inoffensifs. Des signes sont attendus, négociés à l'avance et reçus comme autant de preuves que la marche sur la voie convenue se déroule normalement.

Les rencontres Reagan-Gromyko n'ont pas échappé à ce rite diplomatique. Dans un remarquable discours devant l'Assemblée générale des Nations-Unies, le président Reagan a plaidé pour la reprise du dialogue et rappelé les liens et les responsabilités qui font des États-Unis et de l'Union soviétique des partenaires obligés. Il a de plus soumis de nombreuses propositions susceptibles de relancer la négociation entre Moscou et Washington.

Certains ont vu dans ce message d'ouverture, si contrastant avec les précédentes interventions et la politique de M. Reagan, une stratégie d'abord destinée aux électeurs américains. Certes, le président, chef de l'exécutif est aussi candidat républicain et l'élection est à portée de vue. Cette échéance est naturellement présente dans chacune de activités du président, dans chacune de ses interventions. C'est l'habileté à conjuguer cette perspective partisane légitime aux signes attendus de Moscou qui frappe dans le discours du président américain.

M. Gromyko, ancien ambassadeur de son pays à Washington et doyen de la diplomatie mondiale, connaît dans ses moindres subtilités les dédales de la politique américaine, y compris ceux de la politique électorale. Il aura vite départagé ce qui, dans le discours présidentiel, visait à séduire les électeurs de Boston et de San Fransisco et ce qui s'adressait au gouvernement de son pays.

M. Reagan a évité soigneusement toute référence pure et dure à l'endroit de l'Union soviétique. Il a laissé au vestiaire un vocabulaire coutumier et dévastateur à l'endroit de ce qui'il a nommé un jour « l'empire du mal. » Il a évoqué la question des droits de l'homme et des peuples en termes généraux, et a choisi de ne pas illustrer ses propos d'exemples dévastateurs pour les maîtres du Kremlin. À ces derniers, il a lancé quelques défis d'importance et proposé l'institutionalisation de rencontres régulières États-Unis-URSS.

Le gouvernement soviétique a fourni trois réponses générales et contradictoires aux propos de M. Reagan. À la tribune des Nations-Unies, Andrei Gromyko a refait l'histoire à partir du petit manuel rouge. Selon le chef de la diplomatie soviétique, le mal où qu'il soit dans le monde est américain et cela depuis la Seconde Guerre mondiale. Il a exigé des preuves de la bonne foi de Washington, des preuves qui dépassent les mots. Cette sévère réaction contrastait avec les propos conciliants tenus à Moscou par M. Konstantin Tchernenko. Passant de la rhétorique la moins utile à l'usage de termes largement utilisés durant la période dite de détente, le président soviétique n'a pas rejeté l'ouverture venue d'Amérique. Plus encourageante, cette deuxième réponse a été renforcée par la présence de M. Gromyko hier à la Maison-Blanche. Cette présence constitue la vraie réponse du Kremlin.

Planifiée de longue date et préparée avec grand soin, cette visite dépasse en importance l'ensemble des interventions publiques toutes tributaires de contraintes politiques lourdes. Après les échanges publics, les conversations privées, après les grandes thèses largement diffusées, la mesure concrète des chances d'une reprise de la négociation. Si de part et d'autre, ces chances avaient été évaluées comme nulles et sans fondement, M. Gromyko n'aurait pas passé hier plus de trois heures dans le bureau du président Reagan.

La longue séance de travail entre les leaders américain et soviétique a plus de poids qu'une succession de monologues, fussent-ils prononcés devant l'assemblée générale des Nations-Unies. Elle les annule, en quelque sorte, puisqu'elle établit clairement l'existence d'un dialogue suivi entre Moscou et Washington, dialogue suffisamment productif pour que l'une et l'autre capitale concluent à l'utilité d'un contact direct et au plus haut niveau.

Ce contact est essentiel. Certes, il ne modifie pas les politiques militaristes. Il ne nous délivre pas de cet absurde équilibre de la terreur, ce gardien égaré de la paix. Mais il limite les possibilités d'emballement et ralentit, dit-on, le rythme des investissements dans les entreprises de destruction. Il constitue l'unique et fragile garde-fou nous séparant du gouffre.

— JEAN-LOUIS ROY

# Renaissance de l'étapisme...

## QUÉBEC

GILLES LESAGE

M. RENÉ LÉVESque craint comme la peste que ses ministres fassent publiquement le débat qui les tenaille, les déchire même, et met à rude épreuve leur double allégeance: celle de membres d'un gouvernement provincial qui doit tirer le meilleur parti qui soit du nouveau contexte de détente qui a cours à Ottawa; celle de militants d'un mouvement de plus en plus riniste ou charismatique qui a décrété qu'un vote pour le PQ sera un vote pour la souveraineté du Québec. D'un côté, la politique du moins pire, de l'autre, celle du pire.

Les ministres en ont discuté longuement entre eux, il y a un mois, à Fort-Prével, sans être capables de dégager un consensus. Il y a les irréductibles qui, s'appuyant sur les « saintes écritures » du programme officiel issu du congrès de juin dernier, prétendent que la terre promise ne saurait se trouver que dans une élection strictement référendaire. Puis, il y a les gradualistes ou modérés qui, constatant l'impossibilité de faire un front commun à brève échéance, suggèrent la tenue d'une commission d'enquête qui permettrait de rebâtir des consensus. Il y en a d'autres, enfin, qui estiment que le gouvernement devrait tenter de réparer son gâchis constitutionnel de 1982 et faire en sorte que le Québec soit reconnu comme une société nationale distincte de celle du reste du Canada.

Penchant vraisemblablement pour cette hypothèse, ainsi que la suite des choses l'a démontré, mais incapable de faire prévaloir son point de vue, le premier ministre a préféré envoyer le tas de poussière sous le tapis, pressant du coup ses collègues d'être discrets et de continuer d'y songer, mais tout bas. Il y eut par la suite le 4 septembre et le soupir de soulagement du PQ, l'offensive de charme entre Ottawa et Québec, puis le conseil national du PQ. Samedi, M. Lévesque fait état du devoir d'État de son gouvernement et du « beau risque » de faire fonctionner le régime fédéral dans le sens des meilleurs intérêts du Québec; il lance à ses militants qu'un congrès, « ce n'est pas l'évangile »; la stratégie électorale ne sera décidée qu'à la veille des élections, et il est disposé à rester, à la condition que le PQ se ressaisisse et arrive en bon ordre à cette échéance.

Les modérés, M. Pierre-Marc Johnson en tête, bombent le torse. Mais le lendemain, comme s'il voulait rassurer les radicaux inquiets de cette amorce de virage, M. Lévesque déclare que la reconnaissance du Québec comme nation distincte, dans la constitution canadienne, « est une des exigences fondamentales » dont M. Mulroney devra tenir compte, à la reprise des discussions pour « rapatrier » la province récalcitrante.

Deux jours plus tard, il fait accéder au cabinet Mme Louise Harel et M. Marcel Léger, deux tenants de la souveraineté qui estiment que le débat est clos et que le PQ doit désormais passer de la foi aux oeuvres, selon le mot de Mme Harel.

Cette fois, ce sont les modérés qui s'interrogent et constatent avec effroi que leur fragile majorité est mise en péril. Mais, soumis à la consigne de la solidarité et du silence, ils se taisent, rongeant leur frein en silence.

Heureusement, les anciens ministres ne sont pas commis à ce devoir de discrétion, comme on a pu le constater au congrès de juin, avec les interventions remarquées de M. Jacques-Yvan Morin. Plus récemment, MM. Claude Charron et Claude Morin, pourtant très différents l'un de l'autre, ont exprimé des vues convergentes, résultant de leur précieuse expérience.

Dans « Défis québécois », le magazine du PQ (dont la page couverture est agrémentée d'une photo-couleur de monsieur...Mulroney), M. Charron écrit que M. Lévesque a bien compris et traduit le sentiment des Québécois en choisissant de « s'associer clairement à un mouvement qui ne peut qu'améliorer le respect dû au Québec ». La priorité du Québec était de se débarrasser des artisans du rapatriement. « C'était l'étape à franchir le 4 septembre. L'instinct nationaliste des Québécois n'a pas eu peur de cette étape. Il n'y a que ceux que ce mot effraie (comme si chaque jour n'en était pas une...) qui ont préféré la beauté pure de terminer derrière les Rhinocéros. »

M. Charron constate tristement: « Le congrès du PQ, là-dessus, comme sur bien d'autres choses et des plus graves, ne représentait manifestement pas l'intention pourtant facilement identifiable (si on l'avait le moindrement sollicitée plutôt que de se cabrer en propriétaires de la Vérité) des milliers de membres et sympathisants désireux de remettre le Québec sur la voie du développement. » Il conclut que la piètre popularité du PQ « tient à cette perte de contact entre l'appareil élu du Parti et ceux dont nous ne devrions être que les serviteurs et les représentants ». Dans une entrevue au « Point », par la suite, l'ancien ministre a dit que M. Lévesque tentait de récupérer un parti qui lui échappe et auquel il ne pourrait imposer, comme en 1981, un autre « Renérendum ». Et si le PQ ne se ressaisit pas, en tout respect du NON référendaire de mai 1980, il fera face à l'émergence d'une troisième force, plus soucieuse des intérêts réels et concrets du Québec.

« Le congrès du PQ s'est habillé pour la pluie et il fait beau, dit pour sa part M. Claude Morin, dans une entrevue au *Soleil*. Il faut que tu adaptes tes vêtements pour les circonstances », sinon le PQ risque de disparaître de la carte électorale. Il doit faire une volte-face et sauver les meubles. « la souveraineté demeure au programme. Ce n'est pas parce qu'un travailleur syndiqué n'utilise pas son droit de grève qu'il l'abandonne », conclut le père de l'étapisme, tant honni par les purs et durs du PQ.

De toute évidence, M. Lévesque espère que le dilemme se résoudra de lui-même, le long du chemin. Il est pressé. Il ne peut partir tant qu'il n'aura pas lavé l'affront constitutionnel subi par le Québec. Sinon, l'histoire dira que le gouvernement le plus nationaliste du Québec est aussi celui qui lui a fait subir le plus de reculs depuis quarante ans et le régime Godbout. Pour cela, il devra coûte que coûte ouvrir la « canne de vers » constitutionnelle. Mais son parti le guette au détour et il ne peut plus lui imposer son « devoir d'Etat ». S'il part maintenant, ce sera la débandade. S'il reste, il doit cesser d'effeuiller la marguerite. À ses risques et périls.

Entre l'étapisme renaissant qui permet de sauver la face et la pureté des écritures qui mène au suicide, le compte à rebours est commencé. M. Lévesque ne pourra éviter longtemps la crise latente, peut-être le schisme.

# La priorité économique

LE PREMIER MINISTRE, M. Brian Mulroney, n'a pas tardé à donner à son gouvernement l'impulsion qu'on en attendait. Le nouveau cabinet doit, certes, se familiariser avec les questions, notamment financières, laissées par l'ancien gouvernement, ce qui demande du temps, mais il ne saurait tarder, non plus, la publication de ses orientations et de ses politiques dans les dossiers de grande priorité.

À cet égard, la priorité, le chemin et l'échéancier proposés hier en conférence de presse par le chef progressiste-conservateur sont un signal encourageant.

Sur la priorité qu'il importe de donner aux problèmes économiques, notamment au chômage, et sur la nécessité de le faire en concertation avec tous les gouvernements du pays et, si possibles, les autres grands partenaires de l'activité économique, il ne saurait subsister de doute : les électeurs ont manifesté, avec une détermination brutale, qu'ils en avaient assez des tergiversations fédérales et des querelles entre Ottawa et les provinces.

En répondant sans délai à l'appel lancé à Charlottetown par les premiers ministres des provinces, le chef du gouvernement fédéral ne met pas seulement en pratique l'esprit de coopération qu'il a promis de développer dans les rapports entre les autorités publiques au pays; M. Mulroney prend aussi les moyens, indispensables, de donner aux politiques des onze gouvernements un impact rapide et maximal sur une reprise qui donne des signes inquiétants d'essoufflement.

Tous les gouvernements du Canada n'ont pas la même philosophie. Mais il saute aux yeux qu'ils ne sauraient, sans graves dommages, mettre de l'avant des politiques fiscales contradictoires, des mesures d'initiative économique qui n'aillent point dans des directions voisines, sinon identiques. De même, on ne pourra, pour réduire le chômage ici, en créer là-bas. Les économies régionales à travers les provinces et les finances des gouvernements sont davantage interreliées et dépendantes qu'il n'y paraît au commun des mortels.

En invitant au 24 Sussex Drive ses collègues de la conférence des premiers ministres, M. Brian Mulroney ne s'attend sûrement pas à voir les dix chefs de gouvernement s'amener chacun avec sa liste d'emplettes économiques. La date de la réunion importe certes, et le plus tôt sera le mieux, mais l'agenda des délibérations surtout devra retenir l'attention des gouvernements. Contrôle des déficits budgétaires, ajustement des politiques de revenus fiscaux, programmes de lutte au chômage devront faire l'objet de la conférence autant que les projets particuliers, grands ou petits, qui tiendront aussi à coeur aux participants.

Voilà un ordre du jour substantiel qui justifie pleinement que M. Mulroney n'ait point voulu aborder en même temps ou prochainement des questions de nature constitutionnelle. Un pays ne peut se payer deux fois, en pleine récession, le luxe d'un happening comme celui qui a conduit au rapatriement de la constitution. Pour le Québec, frustré dans la négociation constitutionnelle, le délai sera long mais supportable puisque, de l'aveu même de M. René Lévesque, l'économie doit avoir la priorité dans les discussions entre gouvernements.

Si la conférence des premiers ministres peut se réunir rapidement avant la fin de l'année et permettre aux gouvernements de dégager, sinon un accord complet, du moins quelques orientations économiques, c'est-à-dire aussi des orientations fiscale et financière pour le secteur public, le *sommet* que M. Mulroney se propose aussi de convoquer d'ici le 15 février pourra se tenir sous des auspices favorables.

Autrement, on ne voit pas comment les milieux d'affaires, les syndicats et les autres secteurs intéressés pourraient tenter d'établir des consensus entre eux et avec l'État alors que les gouvernements resteraient divisés ou hésitants dans leur approche.

En attendant les fruits de cette concertation politique et sociale, le gouvernement progressiste-conservateur a commencé de donner des gages de sa volonté d'action et de coopération. Le cabinet ne sait pas encore de quelle marge de manoeuvre il disposera une fois qu'il aura fait le compte des dépenses et des engagements de l'ancien gouvernement libéral.

Mais cela n'a pas empêché Ottawa de prendre une première décision dans un dossier urgent comme celui de Pétromont et d'Union Carbide. Les subventions annoncées hier sont temporaires : elles vont assurément éviter qu'on jette quelques autres centaines de travailleurs au chomage cet hiver, mais surtout le répit permettra aux conservateurs d'établir la politique fiscale qu'ils ont promise pour la pétrochimie.

La priorité économique ne signifie pas que les autres questions seront ignorées ou négligées. Au contraire, une chambre des Communes mieux en mesure de débattre des problèmes du pays et des opérations du gouvernement pourra même permettre de débloquer des dossiers maltraités sous l'ancien gouvernement. Mais cela signifie qu'on ne saurait plus entraîner le pays dans des aventures qui le divisent ou drainent des ressources financières et humaines dont on a un urgent besoin pour remettre en marche l'économie, toute l'économie.

Le rejet par M. Mulroney de la suggestion de tenir un référendum sur la peine de mort au Canada est à cet égard digne d'éloges. Le gouvernement n'a plus d'argent à gaspiller dans ce genre d'exercice, surtout qu'on manque de fonds déjà pour répondre aux besoins dans le domaine de la justice et des prisons.

Le public comprendra le nouveau gouvernement de ne pas donner immédiatement suite à toutes ses promesses, pour peu qu'il s'en explique franchement. Par contre, rien n'excusera plus des pique-nique comme les libéraux en ont trop fait aux dépens du pays.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

# LETTRES AU DEVOIR

## ■ *Les droits du nudisme*

ON A VOULU m'expulser du Jardin botanique de Montréal vendredi 7 septembre en fin de matinée, parce que j'avais ôté ma chemise pour profiter du beau soleil d'automne. Avec des amis, j'étais assis en train de lire dans un coin de la roseraie quand un agent de sécurité Pinkerton est venu m'informer qu'il était interdit de se mettre torse nu.

Devant mon incrédulité et mon refus de remettre ma chemise, il a fait venir son supérieur, lui-même muni d'un walkie-talkie pour avertir son supérieur de la présence de « protestants » dans la roseraie!

L'« Avis aux visiteurs » qu'on a exhibé pour me forcer d'obtempérer était intitulé « Projet de règlements du Jardin botanique de la ville de Montréal ». Il n'est donc pas encore en vigueur et on ne peut l'imposer. Au numéro 4, j'ai lu qu'il était interdit de « présenter une tenue indécente (de la présenter à qui?), de se promener torse nu, de se baigner ». J'ai fait savoir aux bouillants gardiens Pinkerton qu'un torse masculin nu ne peut pas être considéré indécent de nos jours, ce en quoi ils étaient d'accord. Ensuite, je leur ai fait remarquer que je ne me promenais pas: j'étais resté assis au même endroit depuis deux heures et je ne me suis levé que par politesse, lorsqu'ils m'ont adressé la parole (« Toé là, le fin-fin!... »). En dépit de tout, on a menacé de m'expulser manu militari du Jardin botanique, comme si j'avais commis un crime.

C'est alors que M. Normand Julien, responsable de l'accueil, un homme souriant et fort affable, est venu calmement m'expliquer qu'il voulait éviter de recevoir des plaintes des autres visiteurs et que le Jardin botanique n'est pas un parc, où l'on peut se coucher sur l'herbe et pique-niquer. Je lui ai répondu que ce n'est pas parce que j'avais enlevé ma chemise que j'avais l'intention de me coucher, ni de manger.

Cette attitude est un reste de puritanisme qu'il faut éliminer. Je me souviens qu'il y a quelques années, il était aussi interdit de jouer au tennis torse nu au parc Jeanne-Mance. Dans de nombreux endroits, comme le métro de Montréal, une femme ne peut pas allaiter son bébé sans se faire rappeler à l'ordre par un gardien, ce qui l'oblige à chercher refuge dans les toilettes des dames. Ne cherchons pas ailleurs d'explication à la vogue des spectacles de nus et de la pornographie: plus le corps sera refoulé dans sa prison textile (alors même que le contexte enlèverait à la nudité toute connotation sexuelle), plus sera valorisée sa commercialisation.

La conclusion de cette anecdote? J'ai tenu bon et on ne m'a pas expulsé du Jardin botanique. Ce projet de règlement, cependant, doit être modifié.

— MICHEL VAIS
Président-fondateur, Fédération québécoise de naturisme
Outremont, 24 septembre

## ■ *Les religieuses et le costume*

DANS LE DEVOIR du 20 septembre, M. Proulx a publié un fidèle résumé de la visite télévisée de Jean-Paul II chez les Soeurs contemplatives, à Hull. Mais, à mon avis, le sous-titre et une phrase vers la fin de l'article manquent de justesse, « Des religieuses ont refusé de porter leur costume à Ottawa ». Les religieuses qui ont un costume le portent et je doute qu'une seule élue ait refusé l'invitation des Servantes de Jésus et de Marie. Le problème est que 95% au moins des religieuses non cloitrées n'ont plus de costume religieux. Pourquoi?

A la fin des années 60, à la demande de Vatican II, nous avons commencé à modifier nos costumes qui dataient presque tous du milieu du XIXe siècle ou d'avant. À cette même époque, nos frères et soeurs laïcs en crise de foi nous ont choisies pour leur bouc émissaire. On nous criait des injures sur la rue, dans les cours d'école, dans les hôpitaux; on nous arrachait même notre voile, dans la file d'attente des autobus; on nous coulait à l'université, parce que, par notre nom et notre costume, nous avions le grand malheur de provoquer des « indigestions » chez certains professeurs. Et je n'exagère pas.

Il n'en fallait pas plus pour que nous prenions des vêtements civils. Cette semaine, malgré mon vif désir d'assister à la rencontre avec le Saint-Père à Hull, je n'aurais pu me trouver un « costume religieux ». C'est au début de juin que le Saint-Père demandait à notre Congrégation de porter un habit déterminé par notre famille religieuse. Impossible de concevoir et de confectionner un habit pour 2,000 ou 3,000 femmes en quelques mois!

Frères et soeurs laïcs, l'heure est venue. Nous voulons « manifester notre consécration au Seigneur » jusque dans nos vêtements. Mais de grâce, laissez-nous le temps de trouver cet« habit » à la fois vingtième-siècle et « religieux » qui nous permette de vous rappeler les valeurs spirituelles que le passage de Jean-Paul II a réveillées dans les coeurs.

— SOEUR MICHELINE VINET
Montréal, 21 septembre

## ■ *Les Péquistes: cocus, battus et contents!*

« UN CONGRÈS, ce n'est pas l'évangile » a dit M. Lévesque au sortir du Conseil national du PQ en fin de semaine dernière. À n'en pas douter, depuis mai 1980, le PQ n'est plus le parti public « démocratique » qu'on avait naguère connu. L'homme qui avait rassemblé les indépendantistes de tout poil est obligé, aujourd'hui de les rabrouer constamment et publiquement. Vraisemblablement, le parti est à la remorque du gouvernement. Le PQ est devenu une machine-à-faire-des-élections, comme n'importe quel autre parti politique au Québec ou au Canada.

On ne devrait pas se méprendre, non plus sur les gentilles paroles du nouveau gouvernement Mulroney à l'égard du Québec. Avec l'appui des provinces de l'Ouest et de l'Ontario, le « red tory » n'aura pas besoin du Québec pour se maintenir au pouvoir, ni son parti.

En matière économique, le PQ et son guvernement ont une démarche résolument « attentiste »; une pseudo-reprise occidentale entraînera le Québec, en souhaitant que cela se fasse bien avant les prochaines élections. Dans tous les pays industrialisés, on appelle ça « gouverner », en ce moment.

On peut se demander si Bourasssa bénéficiera du même « momentum » politique que Mulroney, et, si ce dernier n'aimerait pas mieux les libéraux provinciaux comme partenaires, pour négocier l'entrée du Québec dans les célèbres « accords de 1981 »?

Les péquistes qui ont aidé le Parti conservateur à prendre le pouvoir ont manifestement fait élire un géant qu'il n'avait pas soupçonné et, on voudrait nous faire croire que celui-ci serait sympathique à la réélection d'un gouvernement perdu dans une « confusion constitutionnelle ».

D'un autre côté, il est vrai que par trop de mépris pour les jeunes, l'idée d'indépendance-même a perdu du terrain et qu'une élection référendaire serait fatale!

Dans ces conditions, quelle solution, quelle panacée-miracle rest-t-il pour le Parti québécois? Un changement de chef accompgné d'un virage « autonomiste » ou un éclatement du parti? À moins que ce ne soit un simple recyclage du chef mais, « contre mauvais fortune, bon coeur », cela n'est-il pas déjà fait?

À un éventuel « congrès spécial » ou « conseil national élargi » qui permettrait de « discutailler » à fond la stratégie électorale du Parti québécois, je réponds: « Cause toujours mon lapin! tu finiras quand même en civet.

— GUY HÉROUX
Cap de la Madeleine, 25 septembre

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1.

Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située à 775 boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, H4N 1S5. Tél.: 332-0680.

LIVRAISON À DOMICILE PAR PORTEUR: Édition quotidienne: 2,50$ par semaine. Le samedi seulement: .75'. Pour information: à Montréal: 332-3891; à Québec: 687-2022

ABONNEMENT: Édition quotidienne 120$ par année; 6 mois 62$; 3 mois: 32$. À l'étranger: 225$ par année; 6 mois 115$; 3 mois: 60$; édition du samedi 65$ par année. Postez votre chèque ou mandat-poste à: LE DEVOIR, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Pour information: (514) 844-3361.
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

## DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

# Changez de disque tout le monde

**DANIEL LATOUCHE**

CE N'EST PAS la première fois que la chose se produit. Au point que l'on ne sait trop ce qui est le plus exaspérant : certains gestes posés par le gouvernement de M. Lévesque où les commentaires qu'en font certains observateurs toujours prêts à dénoncer tout manquement à l'orthodoxie indépendantiste.

C'est énervant à la fin. Alors que vous vous apprêtez à évaluer de façon critique la performance gouvernementale, voici que des gardes-chiourmes idéologiques se mettent de la partie et accusent le Parti québécois de tellement de trahisons qu'on se prend subitement de sympathie pour le premier ministre. C'est du détournement de critique !

Une semaine, on l'accuse de ne pas s'impliquer suffisamment dans les débats de son parti, pour l'accuser la semaine suivante de trop s'en mêler. Le mardi on se plaint de la cacophonie de voix à l'intérieur du PQ et le mercredi on grimpe dans les rideaux quand M. Lévesque suggère moins de verbiage. D'un côté, on pourfend le parti pour avoir tué toute vie démocratique de ses instances locales et, de l'autre, on crie à la confusion et à la multiplicité des résolutions. Il suffit que des associations locales du PQ appuient les interventions du chef pour que l'on crie aux manipulations et à l'à-plat-ventrisme, alors qu'on parlera automatiquement de dissensions et de zizanie si d'autres associations expriment une vision différente des choses.

Il suffit que le premier ministre ouvre la bouche sur le thème de l'indépendance pour que immédiatement nos gardes-chasse se mettent à y voir du braconnage idéologique. Le tout nous est habituellement servi dans un langage sirupeux, on s'inquiète du sort que l'on fait subir à cette pauvre petite indépendance. Avec des phrases telles « l'indépendance mérite mieux que cela », « ils sont en train de détruire une noble aspiration », on voudrait nous faire pleurer.

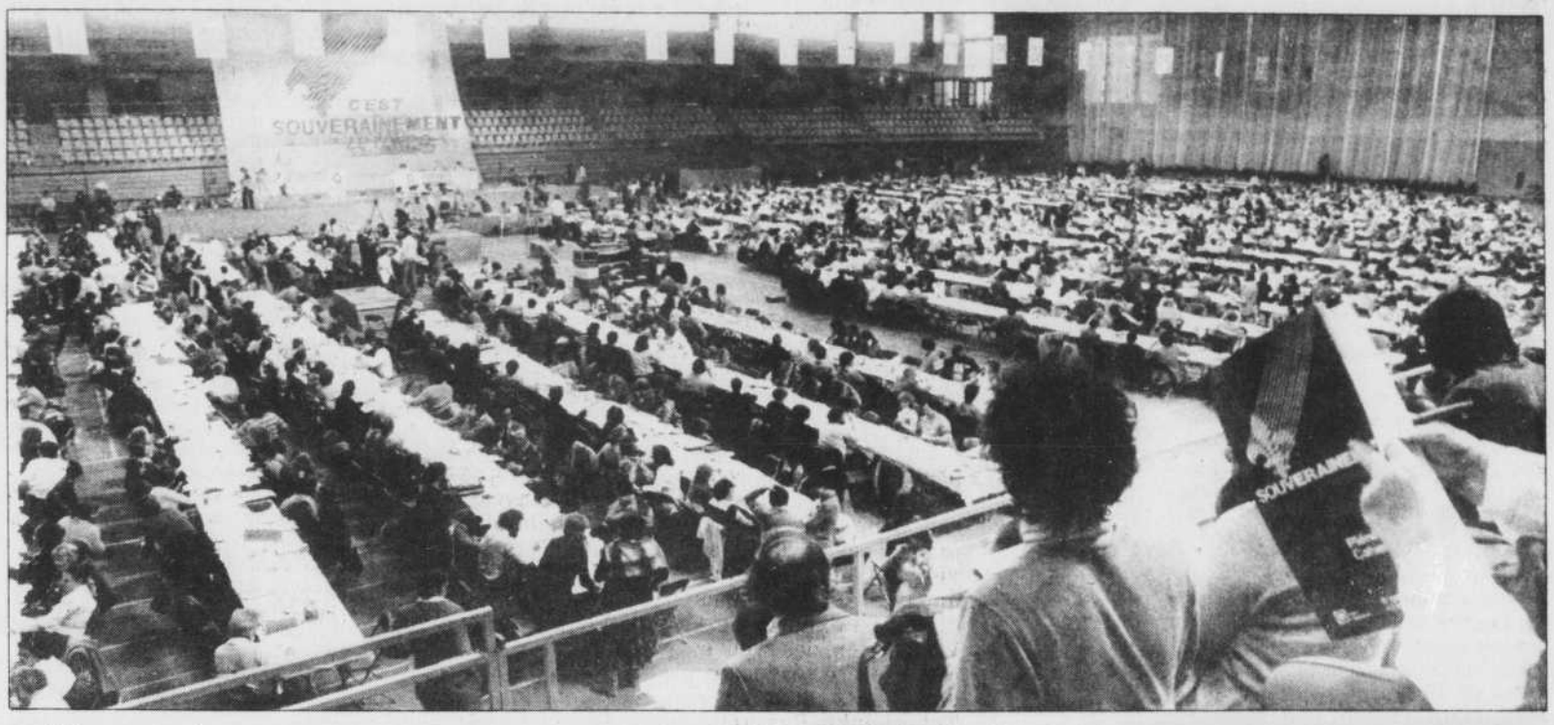
Le pire c'est que ce genre de commentaires, où l'on s'amuse à dénombrer les pseudo volte-face du PQ, dissimule le fond même du débat. On en est venu à parler de l'indépendance comme d'une vieille poterie chinoise qu'il faut regarder de loin, sans y toucher de peur de la briser. Certes, on se dit d'accord à tour de bras pour adapter cette indépendance aux nouvelles conditions. On va même jusqu'à insister sur la nécessité d'en renouveler la problématique. Mais, dès que quelqu'un s'avise de le faire, on s'empresse de le citer au tribunal de l'inquisition.

La seule chose, semble-t-il, qui soit acceptable, c'est de dire tout haut qu'elle est en effet bien triste la situation de ce pauvre M. Lévesque. Au risque de passer (encore une fois) pour un péquiste invétéré, il y a quand même plusieurs leçons qui se dégagent de la dernière rencontre du Conseil national du Parti québécois. La première, et sans doute la plus importante, est que le PQ a perdu toute espèce d'influence sur la définition de l'agenda public du Québec. On croirait vivre la dernière campagne électorale fédérale où les moindres gestes et déclarations de M. Turner se retournaient contre lui. Jusqu'à 1982, le PQ a pu, sinon contrôler, du moins contribuer à cet agenda. Aujourd'hui, il se contente d'assister en spectateur impuissant.

De toute évidence, le langage du parti et du gouvernement ne passe plus la rampe. On se plaint à qui veut l'entendre que les bons coups du gouvernement ne sont pas connus et reconnus. Mais on ne s'est pas encore rendu compte que c'est au plan du discours que rien ne va plus. Les appels à la fierté, au nous collectif, à la prise en main, à la concertation, tout cela n'a plus aucun écho. Pire encore, à chaque fois que le PQ tente de nous vendre ses « bons coups »« en se référant à ces anciens piliers de notre imaginaire collectif, il ne fait que semer le doute sur sa propre contribution. On l'a vu récemment dans le cas de Corvée-Habitation. Et la simple pensée que l'on va devoir-maintenant subir les discours et les communiqués d'un Marcel Léger nous vantant les mérites touristiques de l'Abitibi est assez pour vous convaincre d'aller passer vos vacances en Floride.

Et l'on dit que M. Lévesque est un bon communicateur ! Les choses ont bien changé depuis le temps où un seul journaliste pouvait contrôler une image et un agenda public avec un tableau et une craie.

Il semble clair que le PQ n'a plus la moindre idée de la façon de parler aux Québécois. À ce titre les journalistes sont un bon reflet de cette rupture de langage. Ils sont en contact quotidien avec le vécu des gens et de plus ils ont pour métier de jouer avec les mots et le discours. Contrairement à ce que le début de cet article pouvait laisser entendre, ce n'est pas à eux qu'il faut s'en prendre (« N'empêche que ... ») mais à ceux qui s'acharnent à nous parler une langue que nous ne comprenons plus. Avec le retour de Marcel Léger, on croirait revoir un vieux film. Malheureusement dans ce cas précis, ce n'est pas un film muet qu'on nous annonce. Même lorsqu'il est question de virage technologique, d'entrepreneurship, d'exportations, le gouvernement réussit à leur imposer son vieux cachet collectif. Cela devient *notre* virage technologique, *nos* entrepreneurs et *nos* exportations. Et revoilà le drapeau ! Faut-il se surprendre si les journalistes se comportent en censeurs quand le gouvernement prétend nous servir de nouvelles idées avec un si vieux discours. Pourtant s'il est un message que tout le charabia du dernier Conseil national devrait faire passer, c'est le suivant : on ne veut plus se faire casser les oreilles avec le discours péquiste. C'est pourtant simple, et en bon français. Va-t-il falloir faire intervenir le langage électoral pour se faire comprendre ?



**Le congrès de 1982 du Parti québécois (en haut): depuis, le PQ a perdu toute espèce d'influence sur la définition de l'agenda public du Québec**



**René Lévesque (ci-contre) ou le « syndrome John Turner »: les moindres gestes et déclarations se retournent contre lui**

# Au Congrès international sur l'euthanasie:

## Faut-il maintenir en vie, contre leur gré, des malades incurables victimes de grandes souffrances?

**ROBERT SOLÉ**

*Cet article est reproduit du quotidien Le Monde*

NICE — IL N'EST PAS facile de débattre sereinement de la vie et de la mort. On l'avait constaté à propos de l'avortement. On le vérifie maintenant avec l'euthanasie, qui était le thème implicite du congrès international des associations pour le droit de mourir, réuni à Nice du 20 au 23 septembre.

Faut-il maintenir en vie, contre leur gré, des malades incurables ou des vieillards très handicapés, victimes de grandes souffrances ? Les 600 participants du congrès de Nice, parmi lesquels beaucoup de personnes du troisième âge, n'ont été d'accord ni sur la réponse ni même sur la manière de poser la question. Tous n'appartiennent pas aux associations pour le droit de mourir.

D'ailleurs, d'un pays à l'autre, d'une association à l'autre et même à l'intérieur d'un même groupe, les sensibilités diffèrent. Certains insistent sur l'aide psychologique et médicale au mourant; d'autres plaident pour l'euthanasie active ou le suicide assisté. C'est donc dans une grande tension que se sont parfois affrontés des médecins, des théologiens, des militants et des adversaires de la « mort douce ».

Le congrès était dédié aux absents : ces handicapés profonds, cloués chez eux, dont des lettres poignantes ont été lues à la tribune. « Je suis âgée de 86 ans, écrit une Lilloise. Je suis paralysée dans un fauteuil roulant depuis 26 ans. Je ne peux accomplir seule aucun geste; j'ai une sonde à demeure et de plus en plus de problèmes d'intestin. J'aimais beaucoup la vie mais je n'ai plus le courage de la supporter. Mon entourage se refuse à m'aider à supprimer cette vie abominable, et il m'est évidemment impossible d'aller acheter moi-même un produit pharmaceutique libérateur ... »

### *Une candidate au suicide*

Samedi après-midi, une voix fluette, rendue audible par un micro, s'est élevée du fond de la salle. Recroquevillée dans sa chaise roulante, une femme lançait calmement : « J'ai 80 ans. Depuis un grave accident de la route, je suis paralysée des deux jambes. J'ai un bras inutilisable, l'autre est très faible. Je me dégrade de plus en plus. J'ai décidé de mettre fin à mes jours et je le ferai. »

Fallait-il se taire ? Une partie de l'assistance a applaudi frénétiquement. On a entendu des bravos. Le professeur Christian Barnard, pionnier des greffes du coeur, qui venait de se prononcer pour l'euthanasie active, n'a pas voulu répondre sur ce cas. « Je ne vous connais pas, madame, je ne vous ai jamais examinée. » Mais on a appris qu'il avait abrégé, jadis, les souffrances de sa propre mère par une euthanasie « passive » dont il affirme aujourd'hui qu'elle ne diffère guère de l'euthanasie « active ».

Les débats de Nice étaient ambigus parce qu'on parlait de plusieurs choses à la fois : des malades incurables en phase terminale; des personnes âgées qui peuvent encore vivre de longues années, mais ne supportent plus l'existence; et, enfin, de tous ceux, encore bien portants, qui réclament, par avance, le droit de mourir le jour où ils ne seraient plus en état de vivre « dignement ».

C'est le cas des dix mille membres de l'Association française pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), qui compte 65 % de femmes et 51 % de personnes ayant atteint l'âge de la retraite. Leur « testament biologique », rédigé en deux exemplaires et périodiquement mis à jour, prescrit : « À partir du moment où je ne serai pas en mesure de m'exprimer et où le traitement ne garantirait pas le rétablissement normal de mes facultés mentales ou physique, je refuse d'être maintenu en vie par des médicaments, techniques ou moyens artificiels; je désire que des médicaments me soient administrés pour apaiser mes souffrances, même s'ils doivent hâter le moment de ma mort; je demande que l'on ait recours à l'euthanasie (mort douce). »

Un testament similaire existe aux États-Unis depuis 1968. La principale association américaine, Concern for dying, affirme en avoir diffusé plus de dix millions. « Nous comptons quatre-vingt mille cotisants », précise Mme Rock Levinson, directrice de cette association, dont le budget annuel est de $ 800,000. Près de la moitié des États américains ont déjà adopté des lois obligeant, en principe, les médecins à tenir compte de la volonté de leur patient. « Celui-ci, souligne Mme Rock Levinson, ne peut être associé aux décisions médicales que s'il est informé de sa maladie. C'est une chose acquise aux États-Unis, alors qu'en France les médecins refusent souvent de dire la vérité et restent paternalistes. »

La directrice de Concern for dying n'est pas dupe des lois votées dans son pays : « Un médecin peut toujours trouver le moyen de ne pas reconnaître votre testament. Mais cette législation a libéré beaucoup de médecins : ils peuvent maintenant adopter ou refuser certains traitements ou même mettre fin à la vie de leurs patients qui le demanderaient expressément, sans la crainte d'être poursuivis en justice. »

### *Qui doit décider ?*

C'est cette crainte qui fait dire au professeur Barnard : chaque malade, en entrant à l'hôpital, devrait signer un document laissant une liberté d'initiative à son médecin. Car, dans l'esprit du chirurgien sud-africain, c'est le corps médical et lui seul qui peut décider en connaissance de cause de l'interruption de vie d'un malade en phase terminale. Des militants de la « mort douce » ne sont nullement d'accord : « Je pense être la mieux placée pour dire dans quelles conditions ma vie serait acceptable », a répliqué une militante de New York, Mme Catherine Pages. Cette bataille de pouvoir est, en effet, au coeur du problème.

Le corps médical européen et les pouvoirs publics accepteront-ils de reconnaître un jour le « testament biologique ? » En attendant, les militants de la « mort douce » se choisissent des médecins compréhensifs qui, le moment venu, tiendraient compte de leur volonté. Certains praticiens appartiennent d'ailleurs au mouvement, comme le professur Kenis, cancérologue, qui préside l'ADMD belge. D'autres affirment ouvertement pratiquer l'euthanasie active : c'est le cas du Dr Peter Admiraal, médecin anesthésiste à Delft (Pays-Bas), qui a expliqué avec un luxe de détails, à Nice, les moyens employés dans son service pour donner la mort à certains patients ou — ce qui a choqué le professeur Barnard — pour les aider à le faire eux-mêmes.

Combien y a-t-il de vieillards malades qui exigent de mourir ? « Je n'en ai jamais rencontré », a affirmé le professeur Robert Zittoun, chef du service d'hématologie de l'Hôtel-Dieu à Paris. « Vous avez de la chance », a répliqué le cancérologue Léon Schwarzenberg, qui est venu raconter à la tribune plusieurs cas dramatiques. Le professeur Zittoun est persuadé cependant que « l'euthanasie est le plus souvent un problème de bien portants [la famille] que de mourants » et que beaucoup de choses pourraient changer si les médecins étaient mieux formés et si la France se donnait des strucures modernes, comme les fameux hospices anglais où, paraît-il, les malades en phase terminale ne souffrent guère.

« On prépare bien sa retraite; pourquoi ne préparerait-on pas sa mort ? », a remarqué le pasteur Jean-Marc Charensol, rédacteur en chef de la revue *Évangile et liberté* dans une intervention très applaudie. « Euthanasie est une contradiction dans les termes : il n'y a pas de bonne mort. Même Jésus de Nazareth a hurlé de détresse sur la croix. Il y a des souffrances intolérables pour celui qui les endure et inadmissibles pour ceux qui les voient. La souffrance et la mort sont deux ennemies entre lesquelles il faut choisir. Personnellement, si je n'étais plus que cri et douleur, je demanderais au médecin d'abréger ma vie et j'accepterais de répondre devant Dieu de ce suicide par personne interposée. Mais je serais bien fou de transformer cela en règle pour les autres. »

Le refus d'une réglementation de l'euthanasie est quasi unanime. « Il n'y a que des cas uniques, souligne le professeur Schwarzenberg. Deux personnes atteintes d'une même affection peuvent réagir très différemment devant la souffranc. » Même l'ADMD française ne réclame pas une législation spécifique. Elle se bat, en revanche, pour faire reconnaître le « testament biologique » et « lever une ambiguïté dans le code de déontologie médicale », qui interdit au médecin de provoquer délibérément la mort de son malade (article 20), mais lui demande (article 7) de respecter la volonté de celui-ci.

# Le Canada de 1801-1820: portrait d'une période

**LU**

**YVAN LAMONDE**

★ **Dictionnaire biographique du Canada,** Québec, Presses de l'Université Laval, 1983, tome V (1801-1820), XXX — 1,136 pages.

SI ON VOUS demandait, à l'instar du *Times*, de choisir les hommes et femmes de l'année 1984 où les Canadiens morts entre 1801 et 1820 susceptibles d'entrer dans un dictionnaire ou un musée, quel serait votre réflexe ? Celui de la célébrité et du panthéon ou celui de la démocratie et de la « représentativité » ?

Tel est le défi du *Dictionnaire biographique du Canada (DBC)*, depuis vingt ans et huit volumes parus. À ma connaissance, le *DBC* est l'un des très rares dictionnaires nationaux à avoir opté pour la représentativité. Ce qui est ici en cause est une vision de l'histoire qui ne se réduit pas aux puissants — militaires, politiciens ou évêques —, mais inclut plutôt des représentants de la majorité rendue silencieuse par une certaine pratique historique.

Les 502 biographies de personnages décédés entre 1801 et 1820 et rédigées par 269 collaborateurs tracent le portrait du changement durant une période importante de l'histoire canadienne. Les co-directeurs du *DBC*, Mme Frances Halpenny et M. Jean Hamelin, signent une introduction au volume V qui radiographie la mise en scène dans laquelle évoluent les personnages retenus. Un tableau des occupations réparties en 24 catégories d'activité permet d'ailleurs de voir la diversité et la représentativité des personnages, artisans, hommes d'affaires, marins, journalistes ou soldats.

Les hommes qui meurent au Canada entre 1801 et 1820 ont connu l'établissement de la civilisation nord-américaine accéléré par la Révolution américaine (1776) contre l'Angleterre et par la Révoluion française qui, de façons diverses, perturbe, après la conquête militaire de 1760, les relations entre l'ancienne métropole française et la nouvelle métropole britannique. Des biographies de loyalistes — Américains fidèles à l'Angleterre et ayant fui au nord du 45e parallèle — témoignent de leur importance, autant en Nouvelle-Écosse qu'au Québec, autant parmi l'élite administrative que parmi les marchands. Le tome V du *DBC* révèle encore la montée des marchands britanniques après 1760, leur importance dans l'export-import, eux qui connaissaient bien la filière anglaise ou écossaise. Les articles de Fernand Ouellet et d'autres collaborateurs sur les marchands de fourrure — Frobisher, McGill, McGillivray, McTavish — intéresseront particulièrement les lecteurs mont réalais. Ils y trouveront un portrait saisissant des membres du Beaver Club, au moment de l'apogée et du déclin de la traite des fourrures qui doit se faire dans des régions de plus en plus occidentales, attirant des explorateurs comme Alexander Mackenzie qui a donné son nom au fleuve.

Ce brassage économique met en rapport des intérêts divergents où marchands britanniques et « canadiens », seigneurs et gens de professions libérales, réclament des institutions politiques — Acte de Québec, Chambre d'assemblée — qui deviendront le lieu d'aspirations divergentes et de luttes à long terme.

Ce brassage politique se fait dans la foulée de révolutions libérales où il devient de plus en plus impérieux pour les francophones d'annoncer leur couleur politique, à la Chambre d'assemblée ou dans la presse partisane naissante. Les soubresauts de la Révolution française sur les rives du Saint-Laurent entraînent une véritable crise sous le gouverneur Craig, dont Jean-Pierre Wallot retrace la biographie en une dizaine de pages.

Mais, encore une fois, il n'y en a pas que pour les puissants. Le *DBC* fait place au menuisier Clément Gosselin, aux sculpteurs Baillargé, au comédien Natte, au dramaturge Joseph Quesnel, au curé Bertrand, aux journalistes Mézières et Edwards, au navigateur Boucher, au Micmac John Julien, à l'Abénaquis Atiatoharongwen, à quelques femmes, souvent religieuses.

Le *DBC* qui a suscité des recherches inédites et intégré des acquis nouveaux de la pratique historique — on notera l'importance des inventaires après décès — a surtout relevé les défis traditionnels du dictionnaire biographique : une certaine représentativité sociale et l'exemplarité de biographies qui éclairent à la fois un individu et des groupes, à la fois une vie et une époque. Les meilleures biographies de ce *DBC* sont toujours, d'ailleurs, celles qui réussissent cet alliage de l'unique et du typique, cette incarnation d'une époque dans une vie.

Un outil culturel indispensable à la polyvalente, au collège, à la bibliothèque municipale, sinon chez soi.



# EXTRAITS D'UN DOCUMENT INTITULÉ «ORIENTATIONS PROPOSÉES POUR LA RÉÉCRITURE DE LA LOI 40»

Suite de la page 5

coordination entre les agents de l'école;
— adopter les règles de conduite et les mesures de sécurité pour les élèves;
— approuver le choix des activités qui nécessitent un changement à l'horaire régulier des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur de l'école;
— donner son avis à la commission scolaire sur toute question propre à faciliter la mise en oeuvre du projet éducatif de l'école; sour tout sujet propre à assurer une meilleure organisation des services de la commission scolaire; pour prévenir ou résoudre les conflits qui surgissent à l'école;
— faire part à la commission scolaire des besoins de l'école en effectifs, en biens et services et des besoins d'amélioration, d'aménagement, de construction, de transformation ou de réfection des locaux de l'école;
— adopter les prévisions budgétaires annuelles de l'école et les soumettre à l'approbation de la commission scolaire;
— déterminer l'utilisation des locaux de l'école sous réserve des normes de la commission scolaire et des ententes conclues par la commission scolaire à cette fin;
— organiser ou permettre l'organisation dans les locaux de l'école de services éducatifs autres que ceux prévus par la loi et des services à la communauté, sous réserve du pouvoir de la commission scolaire d'organiser des services de garde pour les élèves du préscolaire âgés de cinq ans et pour les élèves du primaire;
— le conseil d'école doit, à la demande des parents, permettre l'organisation dans les locaux de l'école de services de garde pour les élèves du primaire.

Les revenus produits par l'organisation de services à la communauté sont des revenus propres à l'école et la commission scolaire ne peut pas les prendre en considération lors de la détermination des règles de répartition des ressources financières, sauf pour les revenus qui proviennent de la location des locaux de l'école.

Le conseil d'école exerce en outre les fonctions que peut lui déléguer la commission scolaire. La commission scolaire doit cependant obtenir l'accord du comité pédagogique de l'école et du comité de parents de l'école.

■

3.4 **Le directeur de l'école**

Le directeur de l'école est nommé par la commission scolaire conformément aux critères de sélection qu'elle établit après consultation du conseil d'école.

Le directeur de l'école a autorité sur l'école et il est lui-même sous l'autorité du directeur général de la commission scolaire, le personnel de la commission scolaire réparti à l'école exerce ses fonctions sous l'autorité du directeur de l'école. ( . . . )

Les fonctions du directeur de l'école sont les suivantes :
— il assure l'administration courante de l'école et applique les décisions qui la concernent;
— il assiste le conseil de l'école dans l'exercice de ses fonctions;
— il s'assure de l'application du régime pédagogique et il veille à la qualité des services;
— il établit un plan de services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage conformément aux normes établies par la commission scolaire;
— il assure la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'école;
— il exerce toute autre fonction que lui délègue par écrit la commission scolaire.

■

3.5 **Comités**

La loi institue trois (3) comités : comité des parents, comité pédagogique, comité des élèves dans une école secondaire.

La loi fixe les fonctions générales de chaque comité et spécifie qu'ils doivent être consultés par le directeur ou le conseil sur tout sujet qui relève de la compté compétence du directeur et du conseil d'école et sur lequel ils demandent d'être consultés.

Le nombre de membres du comité des parents ne peut être supérieur à quinze (15); c'est l'assemblée générale des parents, convoquée par le directeur, qui détermine la composition du comité et en élit les membr membres; le comité établit ses règles de fonctionnement.

Le comité des élèves d'une école secondaire est régi par des dispositions semblables au comité des parents; l'assemblée des élèves peut confier à son association les fonctions du comité des élèves.

Le comité pédagogique est composé d'enseignants et de professionnels affectés à l'école; les règles sur la composition et la formation de ce comité sont déterminées par voie de négociation.

Le comité pédagogique exerce les fonctions générales suivantes : donner son avis sur les orientations de l'école, participer à l'élaboration, la réalisation et l'évaluation du projet éducatif, donner son avis au conseil d'école et au directeur sur tout sujet qui relève de la compétence du directeur ou du conseil et sur lequel il exige d'être consulté.

Outre ces fonctions générales, le comité pédagogique exerce un pouvoir décisionnel sur les sujet suivants :
— l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques;
— le choix des manuels scolaires;
— les orientations pour le choix du matériel didactique.

Ces pouvoirs décisionnels s'exercent dans le cadre du projet éducatif de l'école et des règlements que peut adopter la commission scolaire en ces matières.

• • •

## 4. COMMISSION SCOLAIRE

4.1 **Composition du conseil des commissaires**

Le conseil des commissaires de la commission scolaire est composé :
— de commissaires élus au suffrage universel;
— de commissaires qui sont des parents membres des conseils d'écoles élus par les membres des conseils d'écoles;
— d'un commissaire qui est un parent membre du comité consultatif des services spéciaux aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage élu par le comité.

Tous les commissaires ont droit de vote.

Chaque ordre d'enseignement est représenté sur le conseil des commissaires par des parents membres des conseils d'écoles.

Plusieurs propositions ont été faites et diverses hypothèses ont été envisagées quant au nombre de parents à inclure au conseil des commissaires : la moitié du conseil, le tiers au conseil, trois (3) parents, aucun parent à moins d'être élu au suffrage universel.

Les orientations suivantes ont été retenues :
— les parents étant les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, ils doivent occuper une place plus significative non seulement dans l'école mais aussi au sein des mécanismes décisionnels de la commission scolaire; il est opportun que leurs représentants spécifiques participent aux décisions avec les autres commissaires élus au suffrage universel.
— une telle présence et une telle participation décisionnelle sont d'autant plus justifiées que, pour rendre plus claire la ligne d'autorité hiérarchique entre la commission scolaire et l'école et son personnel, la nouvelle version du projet de loi a enlevé certains pouv pouvoirs initialement prévus au conseil d'école tout en permettant à la commission scolaire de les déléguer au conseil d'école sous certaines conditions;
— il est par ailleurs également opportun de sauvegarder ce principe démocratique d'une majorité de commissaires élus au suffrage universel, réaffirmant ainsi le maintien de la responsabilité collective de chaque communauté locale ou régionale à l'égard de l'éducation scolaire des élèves.

Dans ce contexte, l'hypothèse qui paraîtrait la plus indiquée serait celle d'un conseil de commissaires composé d'un tiers (1/3) de commissaires parents représentant les conseils d'écoles et le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et de deux tiers (2/3) de commissaires élus au suffrage universel. Le nombre de membres sur le conseil des commissaires ne sera pas inférieur à 9 ni supérieur à 18.

Les qualités requises pour être électeur aux élections scolaires sont les mêmes que celles requises pour les élections provinciales (Loi électorale). Toutefois, une personne physique, propriétaire d'un immeuble imposable par une commission scolaire, qui n'est pas domicilié sur le territoire de la commission scolaire et qui a le sens électoral, peut voter dans le quartier où est situé l'immeuble (ou l'immeuble qui a la plus grande valeur au rôle d'évaluation).

L'élection a lieu en bloc, à tous les trois (3) ans, le premier dimanche de novembre.

Avant la tenue d'un scrutin, le président d'élection fait publier dans la forme et de la manière déterminée par règlement de la commission scolaire, des informations que peuvent lui fournir les candidats surleur identité, leur formation et leurs activités professionnelles ou sociales.

Après la tenue d'un scrutin, chaque candidat qui obtei obtient 15 % ou plus plus des votes a droit, sur production de pièces justificatives, d'être remboursé de ses dépenses électorales par la commission scolaire jusqu'à concurrence du montant déterminé par règlement du ministre. ( . . . )

■

4.3 **Pouvoirs de la commission scolaire**

La commission scolaire exerce l'ensemble des pouvoirs qui lui sont accordés par la version de l de première lecture du projet de loi 40.

Elle exerce de plus les pouvoirs que lui accorde la législation actuelle quant à la gestion du réseau des écoles et au développement pédagogique des écoles.

Elle est notamment tenue de s'assurer que la population de son territoire reçoit les services auxquels elle a droit en vertu de la loi. Elle peut, à cette fin, se donner un réseau d'écoles dont un réseau d'écoles spécialement destinées à l'éducation des adultes. Elle peut, en outre, conformément aux normes qu'elle établit par règlement, conclure avec une autre commission scolaire ou une institution d'enseignement privé, une entente pour la dispensation de services éducatifs à la population de son territoire.

Elle peut, en outre, conclure une entente avec une autre commission scolaire, un organisme ou une personne pour des fins scolaires autres que la dispensation de services éducatifs.

Elle demeure, comme dans la législation actuelle, obligée de favoriser la réalisation du projet éducatif de chaque école et, à cette fin, elle peut déléguer à un conseil d'école, avec l'accord du comité des parents et du comité pédagogique de l'école, certains des pou pouvoirs qui lui sont dévolus par la loi.

Elle demeure responsable de la con confection du rôle de perception de la taxe scolaire et de la perception de cette taxe; elle peut exiger d'une corporation municipale ou municipalité de percevoir pour elle cette taxe scolaire; les frais de perception supplémentaires sont déterminés par entente ou, à défaut, par la commi Commission municipale.

■

4.4 **Comités de la commission scolaire**

La loi crée une obligation à la commission scolaire d'instituer cinq comités consultatifs:
— comité des services particuliers aux élèves handicapés et aux élè - ves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
— comité du transport des élèves;
— comité de gestion du directeur général;
— comité régional des parents;
— comité pédagogique régional.

La loi permet en outre à la commission scolaire d'instituer trois autres comités :
— comité exécutif;
— comité des élèves du secondaire;
— comité des adultes.

Enfin la loi fait obligation à la commission scolaire d'adopter par règlement des mécanismes de consultation des conseils d'écoles. Ces mécanismes entrent en vigueur après leur approbation par une majorité de conseils d'écoles. La commission scolaire consuilte les conseils d'écoles sur les sujets déterminés par la majorité des conseils d'écoles.

• • •

## 5. GOUVERNEMENT ET MINISTRE

5.1 **Réglementation**

Les pouvoirs réglementaires du gouvernement et du ministre sont diminués.

Les pouvoirs réglementaires du gouvernement sont réduits à trois (3) :
— le régime pédagogique;
— les normes de disposition des immeubles excédentaires et les normes, procédures et conditions d'attribution des contrats de construction et des contrats de services professionnels reliés à la construction;
— le transport des élèves.

Les pouvoirs réglementaires du ministre sont au nombre de six (6):
— la politique administrative et salariale applicable au personnel non membre d'une association accréditée au sens du Code du travail;
— les normes de qualification des enseignants et les autres exigences requises pour la délivrance du permis d'enseigner;
— les normes d'évaluation de la scolarité des enseignants;
— les services particuliers aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;
— les modalités et conditions de consultation des parents pour la reconnaissance confessionnelle;
— le montant maximum du remboursement des dépenses électorales des candidats à l'élection à un poste de commissaires.

■

5.2 **Pouvoirs administratifs du ministre**

Les pouvoirs du ministre sont pour l'essentiel ceux prévus au projet de loi 40, première lecture.

Toutefois, certains de ces pouvoirs sont modifiés :
— le ministre ne peut créer des écoles à vocation régionale ou nationale qu'après entente avec la commission scolaire concernée;
— le ministre ne peut pas transférer, comme le prévoyait l'article 234 du projet de loi 40, un immeuble excédentaire d'une commission scolaire à un autre organisme public;
— le mandat du vérificateur des états financiers des commissions scolaires ssera précisé de façon générale et non particulière et après consultation des commissions scolaires;
— les commissions scolaires pourront étaler leur surplus financier sans autorisation du ministre;
— c'est la commission scolaire et non plus le ministre qui déterminera les règles de rémunération et de remboursement des dépenses des commissaires et des comités.

Par ailleurs, le ministre aura le pouvoir de conclure avec les titulaires des droits d'auteurs, une entente pour leur utilisation par les commissions scolaire; les commissions scolaires seront tenues d'appliquer cette entente.

Le ministre conserve le pouvoir que lui accorde la version de première lecture de rés réviser et de pondérer les résultats scolaires des élèves. Mais ces pouvoirs sont mieux encadrés :
— il ne peut réviser les résultats obtenus aux épreuves du ministre que pour palier aux imperfections ou aux ambiguités de ces épreuves qui peuvent être portées à sa connaissance après leur passation;
— il ne peut pondérer les résultats obtenus aux épreuves de l'école que conformément aux critères et modalités qu'il établir au préalable.

■

5.3 **Partnership**

Une disposition de la loi fera obligation au ministre d'établir, après consultation des fédérations de commissions scolaires, des instances syndicales représentant les employés exerçant des fonctions éducatives et la fédération provinciale des comités de parents, des mécanismes de consultation sur les règlements.

• • •

## 6. IMPLANTATION

Les nouvelles commissions scolaires linguistiques et intégrées seront en opération à partir du 1er juillet 1986.

La mise en place de ces commissions scolairess sera confiée à un comité provisoires c provisoire composé des personnes suivantes :
— les commissaires des nouvelles commissions scolaires élus le 18 avril 1985;
— des parents membres des comités de parents des commissions scolaires existantes dont 10 % et plus de leur clientèle est transférée à la nouvelle commission scolaire.

Aux fins de l'élection prévue pour le 28 avril 1985, il devient nécessaire que le décret du gouvernement fixant les territoires des nouvelles commissions scolaires linguistiques soit adopté à la fin de l'automne 1984.

Sur chaque nouveau territoire d'une commission scolaire linguistique est institué un comité composé des directeurs généraux des commissions scolaires dont 10 % et plus de leur clientèle est transférée à la nouvelle commission scolaire. Ce comité des directeur généraux est chargé de l'élection du conseil des commissaires de la nouvelle commission scolaire. Cette élection se fait conformément aux dispositions de la loi.

Les premiers commissaires élus au suffrage universel sont en fonction jusqu'au 1er dimanche de novembre 1989.

Les parents membres du premier conseil des commissaires (comité provisoire) sont en fonction jusqu'au premier dimanche d de novembre 1986. ( . . . )

• • •

## 7. VARIA

7.1 **Éducation des adultes**

Toute personne âgée de 5 ans et plus a droit à la gratuité des services éducatifs jusqu'à la fin du secondaire si elle est domiciliée au Québec.

Toutefois, les personnes majeures qui demandent à recevoir des services éducatifs après avoir cessé pendant un an ou plus de fréquenter l'école depuis leur majorité, ou depuis qu'elles ont 22 ans dans le cas des handicapés, ont droit à la gratuité des services éducatifs dans le cadre des programmes offerts par la commission scolaire.

La commission scolaire peut demander à l'école « régulière » de dispenser des services aux adultes; elle peut aussi établir des écoles spécialement destinées aux adultes; la commission scolaire détermine le mode d'administration et de fonctionnement des services aux adultes.

La commission scolaire peut, conformément aux normes qu'elle établit par règlement, contracter une entente avec une autre commission scolaire ou institution privée pour dispenser les services aux adultes de son territoire.

La commission scolaire qui dispense dispense des services aux adultes doit nommer nommer un responsable des services aux adultes.

La commission scolaire peut constituer un comité consultatif des services aux adultes.

■

7.2 **Services à la communauté**

Le conseil d'école peut organiser ou permettre l'organisation de services à la communauté sous réserve du pouvoir de la commission scolaire d'organiser des services de garde pour les élèves du pré-scolaire âgés de 5 ans et pour les élèves du primaire.

Il détermine l'utilisation des locaux de l'école sous réserve des politiques et normes sur l'utilisation des locaux que peut établir la commission scolaire.

Le pouvoir de contracter relève de la commission scolaire, notamment en ce qui a trait aux services de garde.

Les revenus provenant des services organisés par l'école, autres que ces ceux provenant de la location des locaux del'école, appartiennent en propre à l'école.

■

7.3 **Parents**

les parents comprennent tout titulaire de l'autorité parentale de même que la personne qui a la garde de fait d'un enfant à moins d'opposition du titulaire de l'autorité parentale.

■

7.4 **Transfert et intégration des personnels**

Dans le cas où le territoire d'une nouvelle commission scolaire s'étend surune partie du territoire d'une commission scolaire existante, le personnel de cette commission scolaire existante est réparti et transféré entre les commissions scolaires nouvelles en cause, conformément aux normes et modalités de transfert et d'intégration.

Pour les membres du personnel qui ne font pas partie d'une association accréditée au sens du Code du travail, ces normes et modalités sont déterminées par le ministre après consultation des associations représentatives.

Pour les membres du personnel qui font partie d'une association accréditée au sens du Code du travail, les normes et modalités de transfert et d'ingégration, de même que les droits de recours du salarié qui se croit lésé par l'application de ces normes et modalités sont négociées et agréées, pour chaque catégorie de salariés, entre le ministre et le groupement de commissions scolaires d'une part et, d'autre part, l'agent négociateur habilité à négocier au nom d'une association accréditée d suivant l'article 7 ou l'article 8 du chapitre 0-7.1 des Lois refondues du Québec.

# SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

## ◆ La Biennale

ministration (dont la commissaire-adjoint Mme Phyllis Lambert) qui reprochaient à l'organisation un amateurisme et une approche visant à ne créer qu'« un festival éphémère de plus »; silence d'Ottawa qui n'a jamais promis de participer financièrement à la manifestation; attentisme à Québec où l'on a fait miroiter une somme de $1.1 million sans avoir encore débourser un sou; enfin report d'un an, et maintenant possibilité très forte d'annulation.

Selon M. Jean-Marie Roy, le directeur-général de la Biennale, « la situation est assez loufoque en ce moment ». M. Roy, qui n'a pas voulu commenter plus à fond pour l'instant le sort de la Biennale, a tout de même laissé entendre au DEVOIR que « le moins que l'on puisse dire, c'est que la Biennale traverse une mauvaise passe ».

La IVe Biennale des arts de la rue, dont les trois premières éditions avaient eu lieu depuis 1978 à Paris, Nice et Lyon, devait d'abord avoir lieu à Montréal du 15 juin au 15 septembre 85. L'organisme-directeur, l'Académie des arts de la rue, dirigée à Paris par M. André Parinaud, avait choisi Montréal de préférence à Los Angeles pour sa première manifestation en Amérique.

Le maire Drapeau, depuis l'été 83, qualifiait cette Biennale d'événement d'envergure internationale qui ajouterait à l'importance de Montréal dans le monde. Il s'agit d'un carrefour de trois mois où l'on réunit des quatres coins du monde une série d'oeuvres consacrées à l'architecture , l'urbanisme, l'environnement, tout en établissant des rencontres, débats, consultations dans les quartiers, au sujet de la qualité de vie urbaine.

Dès l'annonce de la tenue de cette Biennale, plusieurs intervenants culturels avaient rappelé la très mauvaise fiche du maire Drapeau à cet égard depuis le démantèlement en pleine nuit de l'exposition Corridart lors de la tenue des Jeux Olympiques.

Depuis un mois cette Biennale est plus que sérieusement compromise. M. Parinaud, à Paris, n'a toujours pas répondu officiellement à la lettre que le maire Drapeau lui faisait parvenir en août pour obtenir de Paris la permission de retarder l'événement d'un an. Le chef de cabinet du maire Drapeau affirmait hier que MM. Drapeau et Parinaud se sont entretenus au téléphone et que Paris ne semble pas avoir d'objection au report. Mais la décision n'est pas encore officiellement entérinée.

M. Pierre Gascon, au cabinet du maire de Montréal, reconnait que l'absence de fonds cause le plus sérieux handicap à la préparation de la Biennale. La Ville de Montréal, qui a promis d'injecter $500,000, n'a déboursé que la moitié de cette somme, attendant de voir ce que feront les deux gouvernements fédéral et provincial. Québec n'a rien versé encore; Ottawa, où le gouvernement vient de changer de mains au profit des Conservateurs, n'a pas encore donné quelque indication que ce soit quant à l'intérêt que le nouveau gouvernement porte à cette Biennale.

## ◆ L'économie

personnel de M. Mulroney. En réponse à une question, il a dit hier ne pas avoir de parti-pris idéologique.

Que le premier ministre actuel, René Lévesque, veuille faire le pari du fédéralisme en parlant du « beau risque » qu'il constitue, M. Mulroney s'en dit enchanté. Le fédéralisme bien appliqué représente un moyen pour nos régions et nos provinces de s'épanouir, note-t-il tout simplement refusant de dire s'il y voit la profession de foi fédéraliste que déjà il demandait à M. Lévesque comme préalable à l'ouverture de négociations constitutionnelles.

## ◆ Mulroney

cupations se trouveront dans le premier budget que M. Wilson présentera au début de l'an prochain, vraisemblablement après la tenue du sommet tri-partite qui selon les espoirs de M. Mulroney pourrait avoir lieu avant le 15 février.

Ce sommet sera l'occasion idéale pour consulter les gouvernements provinciaux, les syndicats et les entreprises sur les réorientations économiques que le nouveau gouvernement prépare. Déjà le discours du trône qui sera prononcé le 5 novembre puis la déclaration que le ministre des Finances fera peu après sur l'état des finances et de l'économie canadienne donnera une idée assez précise des objectifs, sinon des moyens, que proposera le gouvernement.

Hier le premier ministre a confirmé les propos de son ministre des Finances à l'effet que la situation des finances publiques n'est guère reluisante. « On est en train de découvrir de jour en jour les vraies dimensions de la situation. Et avec chaque découverte que nous faisons, la situation s'agrave », a-t-il dit hier.

Pour autant, M. Mulroney refuse de préciser l'ampleur des dégats. Alors qu'on lui rappelait que durant la campagne électorale il prédisait que le déficit budgétaire serait d'au moins $36 milliards pour l'année en cours, il n'a pas voulu dire si ce serait pire que ses prévisions jugées pessimistes à ce moment. Notons que le déficit prévu par le ministre libéral des Finances, Marc lalonde, était de $29.6 milliards.

« M. Chrétien a dit il y a une dizaine de jours qu 'ils (le gouvernement libéral) avaient laissé les coffres vides. Pour une fois, M. Chrétien n'exagérait pas », a simplement noté hier M. Mulroney. Il a cependant reconnu que la situation financière du gouvernement aurait un impact direct sur la capacité des conservateurs à réaliser leurs promesses électorales.

Les engagements pris le 28 août par M. Mulroney prévoyaient la réalisation de projets totalisant des dépenses en deux ans et demi de $4.3 milliards. La priorité sera de réaliser les projets qui contribueront à la relance économique tout en prenant soin que les réorientations qui s'imposeront à cet égard ne pénalisent pas les moins bien nantis et les personnes âgées. Ce ne sont pas eux qui portent la responsabilité de la situation actuelle, explique-t-il.

Au cours de sa conférence de presse, le premier ministre qui a répondu aux questions pendant une quarantaine de minutes, a insisté sur la nécessité pour le Canada d'ouvrir ses portes aux investissements étrangers. Il n'est pas question de vouloir vendre le Canada --« Qui voudrait l'acheter », dit-il-- mais de mettre la population canadienne au travail. Pour cela, le Canada a besoin des investissements américains comme japonais, allemands, français qui depuis cinq ans ont été évincés du pays par milliards.

M. Mulroney a par ailleurs dû reconnaître que lors de sa visite à Washington cette semaine, il n'avait pu discuter autant qu'il l'aurait voulu avec le président Reagan de la question des pluies acides qui constitue l'un des principaux problèmes dans les relations entre les deux pays.

## ◆ Gromyko

nions à haut niveau entre les deux grands, a indiqué M. Shultz lors d'une conférence de presse.

Le secrétaire d'État s'est refusé à indiquer comment le responsable soviétique avait réagi à ces propositions et a précisé que M. Reagan avait écouté « avec une grande attention » M. Gromyko exprimer ses vues « de façon très ferme et volontaire comme il le fait toujours ».

Le dialogue entre Moscou et Washington et le problème des armes nucléaires ont constitué l'essentiel de ces discussions qui ont également porté sur la guerre Iran-Irak, la situation au Liban, la question palestinienne et le problème des droits de l'homme, ce dernier point étant soulevé par M. Reagan.

Le vétéran de la diplomatie soviétique, très souriant à sa sortie de la Maison-Blanche a levé les bras au-dessus de la tête, joignant les mains en signe de victoire.

À six semaines des élections présidentielles aux États-Unis, le ministre soviétique n'a pas paru pressé de tirer les conclusions de cette première entrevue. Comme les journalistes le pressaient de questions, il a répondu : « La prochaine fois, peut-être l'an prochain ou peut-être avant. »

## ◆ Pétromont

dans Pétromont, on s'est dit encouragé par l'annonce de l'aide fédérale, qui permettra une survie temporaire de six mois, le temps de trouver une solution permanente à la survie de l'industrie pétro-chimique au Québec.

La SGF trouve son plus réconfort dans le communiqué du ministre fédéral de l'Energie, Mme Pat Carney, qui mentionne que « ce délai laisse le temps de procéder à un examen approfondi de la politique d'imposition et de fixation des prix de l'énergie et de son incidence sur l'industrie de la pétrochimie ».

M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a eu à l'occasion de cette annonce une réunion à Ottawa avec Mme Carney et M. Sinclair Stevens. Il est immédiatement retourné à Québec sans faire de commentaires.

A Toronto, le porte-parole de Union Carbide n'a pas voulu donner d'informations spécifiques sur la nature des négociations à poursuivre. « Il s'agit d'une situation complexe », a-t-il dit.

15

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, samedi 29 septembre 1984

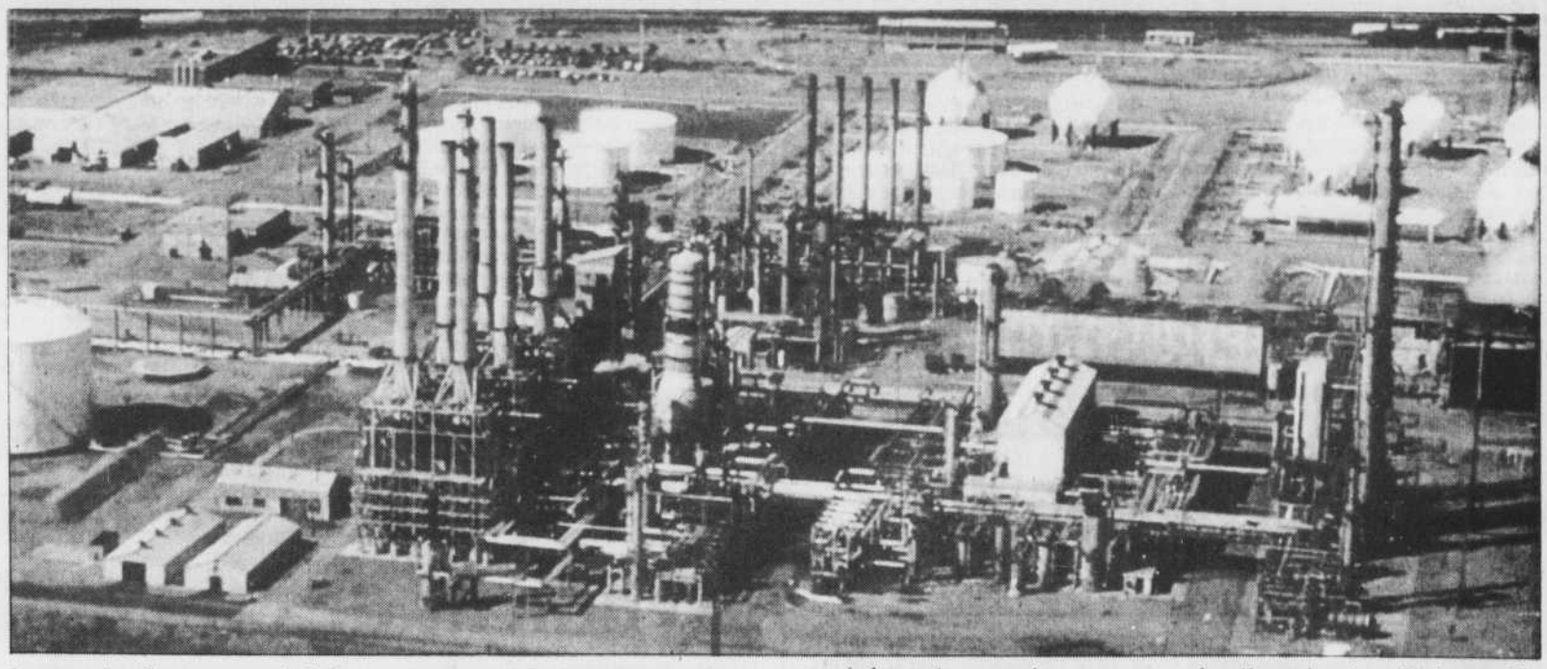
### *La société négocie avec le gouvernement du Québec*

# Le sort de Pétromont dépend d'Union Carbide

CLAUDE TURCOTTE

À quelques heures de l'échéance ultime, le nouveau gouvernement fédéral a acquissé à la demande pressante qui lui était faite d'injecter, comme le gouvernement québécois, une somme de $15 millions dans Pétromont et l'industrie pétrochimique au Québec, ce qui permettra vraisemblablement la survie temporaire de ce secteur industriels jusqu'à la fin de mars 1985.

Il reste cependant un obstacle à surmonter pour assurer cette survie temporaire. La compagnie Union Carbide, qui est est partenaire avec la Société générale de financement (SGF) dans Pétromont et qui est en même temps le principal client de Pétromont par son usine de polyéthylène à Montréal-Est, veut maintenant négocier autre chose avec le gouvernement québécois, avant d'annuler sa décision de fermer sa production de polyéthylène à Montréal-Est. Argent fédéral ou pas, cette fermeture aurait immédiatment pour effet de tuer la moindre chance de survie de l'usine de Pétromont à Varennes.



« L'annonce d'Ottawa, a dit le porte-parole de Union Carbide à Toronto, n'a pas traité de toutes les questions, y compris celle de l'ampleur des pertes découlant du fonctionnement des deux usines jusqu'en mars prochain. Cela et d'autres questions présentement en cours avec le gouvernement du Québec doivent être résolus avant que nous puissions prendre une décision ».

Interrogé sur le sens exact de ce propos, le représentant d'Union Carbide a mentionné que les $30 millions des deux gouvernements sont insuffisants. Il n'a pas voulu donner d'explications. « Il s'agit d'une situation complexe et on ne veut pas donner d'informations spécifiques ». M. Bob Seath, qui est ce porte-parole a cependant confirmé clairement que sans accord, l'arrêt de la production de polyéthylène à Montréal-Est aura lieu comme prévu, ce qui entraînerait automatiquement la fermeture de l'usine de Pétromont à Varennes.

En fait, selon l'annonce faite en juin dernier, Union Carbide devait fermer son usine de Montréal-Est le 30 septembre, c'est-à-dire demain, ce qui devait impliquer 150 mises à pied. Comme il faut quelques semaines pour assurer la fermeture complète de telles installations, il semblerait que tous ces employés seront encore au travail lundi et les jours qui suivront.

Pendant ce temps, les négociations se poursuivront entre Union Carbide et le gouvernement québécois, plus précisément avec les ministres Rodrigue Biron et Jacques Parizeau, dont la réaction enthousiaste hier permet sans doute de croire qu'on en viendra à une entente avec Union Carbide, assurant ainsi la survie de Pétromont, pour un certain temps du moins.

« Cette décision fédérale nous donne le temps nécessaire non seulement pour sauver temporairement l'industrie pétrochimique à Montréal mais pour relancer cette industrie et lui donner un peu plus de dimension », a commenté M. Parizeau au cours d'une entrevue téléphonique avec la Presse canadienne depuis son bureau de Québec.

« C'est peut-être la clé de la boîte de sardines », a-t-il ajouté. Savait-il alors la réaction de Union Carbide? M. Biron, qui s'était rendu à Ottawa pour une réunion avec les ministres fédéraux impliqués dans le dossier, Mme Pat Carney et M. Sinclair Stevens, est retourné à Québec sans faire de commentaires. L'un de ses collaborateurs a toutefois mentionné une fois rendu à Québec qu'il y avait des négociations à poursuivre dans les prochains jours.

A la SGF, l'autre partenaire dans Pétromont, on a paru surpris de la requête de négociation faite par Union Carbide. On a aussi tenu à préciser que les $30 millions accordés par les gouvernements ne sont rien de plus qu'une mesure temporaire, ce qui n'en reste pas moins « une annonce encourageante ».

La SGF accorde cependant une grande importante à la déclaration du nouveau ministre de l'Energie à Ottawa, Mme Par Carney, qui a expliqué que l'aide tempoaire va « laisser le temps de procéder à un examen approfondi de la politique d'imposition et de fixation des prix de l'énergie et dè son incidence sur l'industrie de la pétrochimie.

C'est là le message que Pétromont, le gouvernement du Québec et tous les groupements patronnaux et syndicaux de la région de Montréal attendaient depuis de longs mois. Mais il faudra désormais trouver les moyens de rendre l'industrie pétrochimique québécoise concurrentielle et trouver éventuellement un remplaçant comme client principal à Union Carbide. Dans les milieux concernés, on a déjà une bonne idée des voies à explorer. On pense beaucoup à certains plastiques très durs utilisés dans la fabrication de tuyaux et conduites.

Dans ses remarques hier, M. Parizeau a mentionné qu'il faudra profiter au maximum de ce délai de six mois pour réaliser deux opérations: Trouver de nouveaux clients pour l'éthylène produite dans la région de Montréal et régler ensuite la question du prix des matières premières et de la taxation fédérale sur ces matières premières.

Le Parti conservateur s'était engagé à abolir cette taxation durant la campagne électorale.

L'abolition de cette taxe pourrait représenter une économie d'environ $60 millions sur trois ou quatre ans pour l'industrie pétrochimique de Montréal.

A Ottawa, M. Stevens a fait la déclaration suivante: « C'est une offre à Pétromont et à Union Carbide et nous espérons que rien ne viendra empêcher ces sociétés d'accepter cette offre et de demeurer ouvertes ».

L'un des principaux problèmes de Pétromont vient de taxes qu'elle doit débourser sur l'achat de ses matières premières, taxes que les Conservateurs se sont engagés à abolir au cours de la campagne électorale.

Mme Carney doit d'ailleurs entamer dès la semaine prochaine une tournée chez ses homologues provinciaux avant d'annoncer la politique de son gouvernement sur ces questions.

Selon M. Stevens, les parties devraient être d'accord pour attendre six mois avant de procéder à toute fermeture, le temps que le gouvernemenet fédéral procède à son évaluation de l'état de l'industrie pétrochimique.

M. Stevens, qui avait été fort critique de la décision des libéraux de donner des subventions pour permettre le sauvetage de certaines sociétés, ne voyait pas du tout la situation du même oeil en ce qui concerne Pétromont.

« Des centaines d'emplois pourraient être perdus alors qu'il y a une volonté et un espoir de laisser ces usines ouvertes. Je ne vois pas comment n'importe quel gouvernement refuserait d'essayer de sauvegarder ces emplois alors que le chômage s'annonce élevé cet hiver », a souligné M. Stevens.

Le ministre a ajouté que l'aide gouvernementale à Pétromont ne serait pas permanente et qu'il croyait qu'il pourrait donner à cette société des moyens de continuer sans aide gouvernementale après le 31 mars.

## LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

### ■ *Alcan retarde son projet australien*

Alcan Australia Ltd, propriété à 70 % d'Alcan Aluminium Ltée, a annoncé hier qu'elle reportait la mise en service de la troisième série d'électrolyse à son aluminerie de Kurri Kurri, en Australie. La compagnie a motivé cette décision par le faible niveau des prix de l'aluminium en lingots sur les marchés internationaux.

Actuellement en voie de parachèvement, la série d'électrolyse en question devait entrer en production avant la fin de 1984 et progressivement atteindre sa capacité nominale de 50,000 tonnes par an.

Alcan terminera néanmoins l'ensemble des travaux prévus au programme d'expansion de cette usine. Évalués à plus de $165 millions US, ces travaux devraient être complétés au troisième trimestre l'an prochain.

La décision au sujet de la mise en service de cette série d'électrolyse dépendra du rétablissement du prix international du lingot d'aluminium.

### ■ *Inverness en hausse*

Les fonds autogénérés de Inverness Petroleum Ltd de Calgary ont augmenté de 77 % au cours de l'exercice terminé le 30 juin dernier, par rapport à la même période de l'année précédente. Cette forte progression reflète une augmentation du même ordre des recettes tirées de la production de pétrole et de gaz naturel.

Plus précisément, les fonds autogénérés se sont inscrits à $11.1 millions ou $1.39 par action, plutôt que $6.3 millions ou $1.00 l'action un an plus tôt. Les recettes sont passées entretemps de $10.7 millions à $17.6 millions.

Par ailleurs le bénéfice net est passé à $2.0 millions au 30 juin dernier, de $1.2 millions qu'il était en 1983. Le bénéfice par action, après paiement du dividende privilégié, s'est inscri à 9.6 cents.

La compagnie a annoncé qu'un puit sera bientôt établi sur la concession dont elle détient un intérêt de 20 % dans les eaux territoriales de la côte sud-ouest de la Sicile.

### ■ *Les ventes de Pro Optic augmentent*

Les ventes de l'entreprise montréalaise Pro Optic ont augmenté de 20 % pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, par rapport à la même période de l'année précédente.

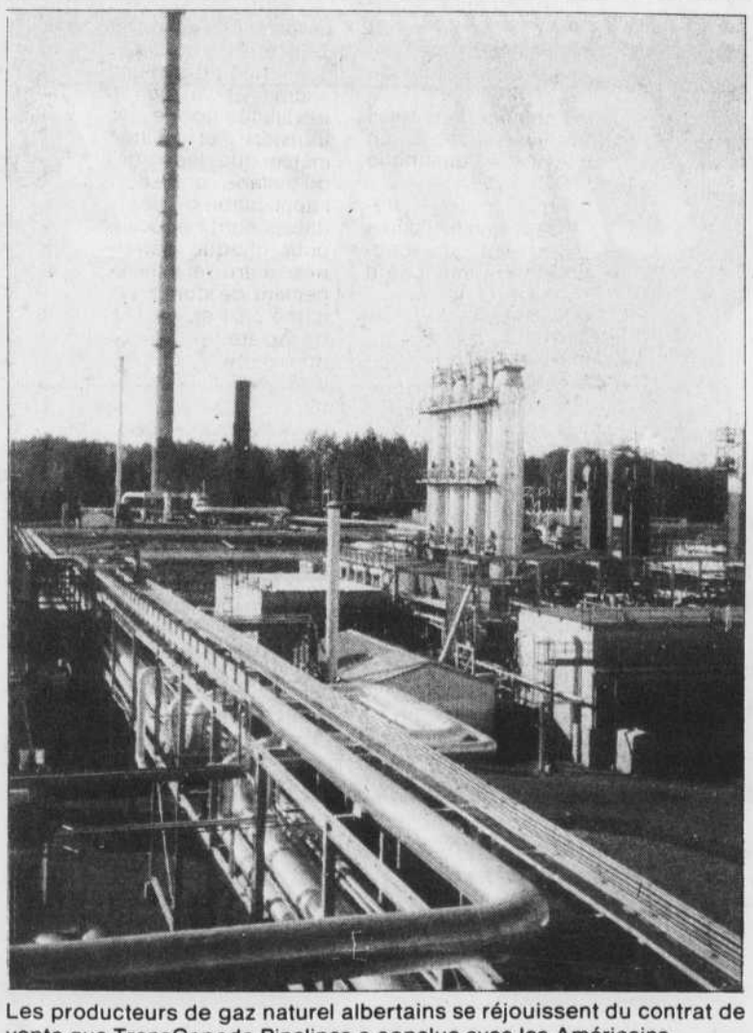
Ces ventes, au montant de $6 millions, ont permis d'inscrire en bas de colonne un bénéfice net de $440,000, ce qui signifie néanmoins une baisse de 18 % comparativement à $540,000. L'écart s'explique en partie par les coûts de démarrage des nouvelles installations du fabricant de lentilles ophtalmiques.

Par ailleurs, le bénéfice par action s'est inscrit à $0.16, plutôt que $0.27 un an plus tôt. Le nombre d'actions est passé entretemps de 2.0 millions à 2.75 millions.

### ■ *Donohue fractionne*

Les actions ordinaires de Donohue Inc. en deux le quinze octobre prochain. Les actionnaires ont ratifié le règlement spécial à cet effet au cours d'une assemblée générale spéciale mercredi.

La compagnie prévoit émettre vers le 24 octobre prochain les certificats d'actions additionnels auxquels les actionnaires inscrits le 15 octobre auront droit.



Les producteurs de gaz naturel albertains se réjouissent du contrat de vente que TransCanada Pipelines a conclue avec les Américains.

# TransCanada Pipelines vendra aux USA du gaz à un prix semblable à celui offert à Montréal

JEAN CHARTIER

Les 600 producteurs gaziers de l'Alberta jubilent. TransCanada Pipelines a signé un nouveau contrat avec l'American Natural Resources de Détroit pour vendre à compter du 1er novembre des quantités fortement accrues de gaz albertain à un prix réduit, sensiblement égal au prix offert à Montréal.

L'ANR est disposée à acheter de TC Pipelines, la filiale à 47 % des Entreprises Bell Canada, au minimum 70 % des 124 milliards de pieds cubes du gaz garanti disponible au prix de $ 3.32 US le mille pieds cubes, du 1er novembre 84 au 30 octobre 85.

Le vice-président au marketing de TC Pipelines, M. G. Hugh, a déclaré au DEVOIR ÉCONOMIQUE que le prix offert aux Américains se compare à peu de choses près au prix de $ 3.15 US payé par les distributeurs à Montréal. L'Office national de l'énergie aura à se prononcer d'ici au 1er novembre sur l'acceptation ou le refus de ce contrat.

Il s'agit d'un contrat pouvant impliquer des paiements de $ 413 millions US. L'ONE a refusé une demande récente d'un autre producteur albertain offrant du gaz aux Américains sous le prix des $ 3 au mille pieds cubes.

Dome Pete a aussi soumis une demande pour fournir du gaz au nord-ouest des États-Unis, notamment en Orégon et en Californie mais ce contrat proposé par Dome signifierait l'abandon de contrats d'approvisionnement existants par d'autres compagnies. Le contrat de Dome offre 97 milliards de pieds cubes de gaz en période de pointe à un prix variant de $ 3 à $ 3.40 au lieu de livraison, Seattle. La compagnie Westcoast Transmission de Vancouver s'est dite défavorable à cette demande.

Par contre, le nouveau contrat signé par TC Pipelines et ANR Pipeline prévoit un approvisionnement accru sans intermittence et non seulement en période de pointe, et ce au Wisconsin, au Michigan et à Détroit.

M. Hugh souligne le fait qu'ANR Pipeline n'achète présentement que 50 % du gaz offert par TC Pipelines au prix de $ 4.25 le mille pieds cubes; ce pourcentage a même glissé à 34 % en 82; la nouvelle entente porterait ce taux d'utilisation à 70 % au minimum dès le mois prochain et ceci se poursuivrait pendant les mois creux de l'été, si elle est entérinée par l'ONE. Il espère même que sa compagnie fournira plutôt 80 ou 85 % de la quantité de gaz offerte plutôt que le 70 % garanti.

Il ajoute que cette approbation ne devrait normalement faire l'objet d'aucun problème puisque les nouveaux paramètres de l'ONE ont été respectés et qu'il ne s'agit pas du tout d'un test de la volonté des conservateurs. « Nous n'avons pas l'intention de faire de la politique le moins du monde et nous pensons que notre requête est acceptable en vertu des paramètres définis par la politique des libéraux voici plusieurs mois déjà ».

TransCanada pipelines a connu deux années désastreuses quant à ses exportations aux États-Unis en 82 et 83. En effet, la valeur des expéditions de gaz a diminué de $ 1.2 milliards en 81 à $ 981 millions en 82 et elle s'est affaisée à $ 568 millions en 83. Pour les six premiers mois de 84, la situation s'est déjà grandement améliorée puisque les recettes attribuables aux exportations ont atteint $ 485 millions.

Avec le nouveau contrat envisagé, on peut anticiper qu'en 85, TC Pipelines reviendra a son niveau de recettes à l'exportation atteint en 81. Le chiffre d'affaires de TC Pipelines est de l'ordre de $ 5 milliards et ses exportations fourniront donc approximativement 20 % de ses revenus au cours de la présenmte année.

Pour les quantités de gaz impliquées, les expéditions glissèrent de 6,325 millions de mètres cubes en 81 à 2,938 millions de mc en 83 et pour les six premiers mois de 84, on en est déjà à 4,030 millions de mc. C'est donc dire que le niveau des exportations connaît déjà un « boom » pour TC Pipelines.

Tous les gros producteurs gaziers de l'Alberta vont profiter de cette entente, au premier chef Shell, Imperial Oil, Mobil et Amoco. Ces ventes auront un impact sur les résultats financiers des producteurs gaziers dès le quatrième trimestre de 84 et surtout en 85. Le Dow Jones a baissé de 10 points hier mais les titres pétroliers et gaziers ont de nouveau monté de 19 points en Bourse de Toronto, en partie en raison de cette nouvelle et en partie en raison de la découverte récente de Gulf en mer de Beaufort.

LES PERMAPRIX PROVIGO

Des bas prix jour après jour, semaine après semaine.

LES SUPERMARCHÉS provigo

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

*Fermeture de l'usine de Welland en Ontario*

## Wabasso concentrera ses activités à Trois-Rivières

PAUL DURIVAGE

Le fabricant montréalais de textile Wabasso Inc. a annoncé hier la fermeture prochaine de son usine de Welland en Ontario pour concentrer ses activités autour de son usine de Trois-Rivières, dans un effort de rentabilisation de son exploitation.

« Cette décision vise à rationaliser nos activités de fabrication au Canada en regroupant les affaires de la société autour de ses éléments d'actif les plus efficaces », a expliqué M. John Birkett, vice-président et secrétaire trésorier. L'usine de Trois-Rivières est présentement en voie de rénovation dans le cadre d'un plan quinquennal de modernisation de $13 millions, amorcé il y a un an.

Selon ses plans, Wabasso fermera graduellement son usine de Welland dès janvier janvier. La fermeture sera complètement réalisée au cours du premier trimestre de l'an prochain. Une partie du matériel de fabrication sera par ailleurs déménagé à l'usine de Trois-Rivières, qui fabrique également du denim et du fil. Aucun changement n'est prévu aux deux autres usines de la compagnie à Shawinigan et Dunnville.

La fermeture de l'usine de Welland entraînera la mise à pied de 490 employées, dont 60 salariés et 430 employés horaires. L'ajout de matériel de fabrication à l'usine de Trois-Rivières y causera par ailleurs la mise à pied d'environ 100 travailleurs additionnels.

« Le regroupement est la façon la plus efficace de rendre la société plus concurrentielle dans un marché très incertain. Ce faisant, cette dernière peut concentrer ses forces de production et réduire ses frais de fabrication tout en accroissant l'utilisation de sa capacité de production et de la souplesse de son exploiitation afin de répondre plus promptement aux besoins de changement », a ajouté M. Birkett.

Wabasso a accusé une perte importante au cours du dernier trimestre par suite de la détérioration de ses marges bénéficiaires. Le trimestre terminé le 30 juin dernier a résulté en un déficit de $2.4 millions, soit près de $6.02 par action ordinaire compte tenu du fait qu'il n'y en avait alors que 397,170 en circulation. En comparaison, les mêmes trois mois de 1983 avaient donné lieu à un bénéfice de $313,000 ou $0.79 l'action.

Ce dernier déficit s'ajoute à celui essuyé au cours des trois premiers mois de l'année et le semestre se solde par une perte nette de quelque $3.6 millions ou $9.18 l'action pour le semestre écoulé.

Notons que le chiffre d'affaires du manufacturier est demeuré pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente, que ce soit pour le deuxième trimestre ou le semestre entier. Celui-ci est de $57.8 millions pour le premier semestre de l'année en cours.

La compagnie affirme que le troisième trimestre qui se terminera demain ajoutera encore au fardeau des pertes encourues depuis le début de l'année. Une émission de $3 millions d'actions privilégiées a eu lieu en juillet dernier à l'occasion d'un placement privé auprès de l'actionnaire principal afin de renflouer les coffres de la compagnie.

M. Birkett a principalement imputé cette situation à « l'inaptitude du gouvernement à contrôler les importations massives de produit textiles et de vêtements en provenance de pays étrangers où la main d'oeuvre est bon marché et qui ne font l'objet d'aucune restriction ».

Un porte-parole du service de la mise en marché a par ailleurs précisé que la baisse de popularité du « jeans » dans les habitudes vestimentaires des jeunes américains n'avait pas influé de façon marquée sur les résultats de la compagnie qui retient presque toute sa production de denim pour le marché canadien. Il s'est toutefois montré préoccupé par cette situation.

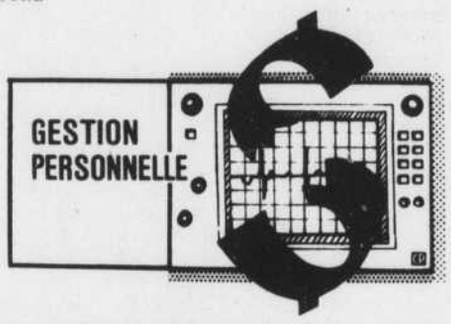
Wabasso est le deuxième plus important fabricant canadien de draps, de taies d'oreiller et de serviettes, après Dominion Textile. Elle fabrique également du denim, du fil et des produits industriels. En octobre 1983, M. Harold Crabtree détenait de façon directe et indirecte 43.7 % des actions votantes de la société fondée en 1907.

## Il faut magasiner les taux d'intérêt autant que les marchandises

ROBERT McLEOD
de la Presse canadienne

Les Canadiens continuent d'acheter des voitures avec un enthousiasme qui, il y a deux ans encore — en pleine récession —, aurait été inconcevable. Nombreux, toutefois, sont ceux qui empruntent pour acheter le véhicule de leurs rêves. Et, dans de nombreux cas, ils n'obtiennent pas les meilleures modalités de prêts disponibles.

Il est parfois payant de magasiner pour obtenir les meilleurs taux d'intérêt sur un prêt-automobile ou, encore, pour acheter en souscrivant à une autre forme de prêt.d




« Je dois souligner que le consommateur a plus de choix qu'auparavant et qu'il doit s'informer des formes de prêts et des taux d'intérêt disponibles, » affirme Christi Mercer, éditrice du magazine Consommation.

Elle suggère notamment au consommateur de s'informer sur la possibilité de s'ouvrir un crédit qui lui permettrait de procéder à un tel achat sans passer par la signature d'un prêt ordinaire. Dans le premier cas, le taux d'intérêt est souvent inférieur.

David Willock, porte-parole de la Banque de Montréal, souligne que le prêt-automobile le moins coûteux est frappé d'un intérêt de 14.5 % alors qu'un crédit peut être ouvert à 13.5 %.

**Épargner**

Si vous empruntez $10,000 remboursable en quatre ans, vous pourrez épargner $240 dans le cas précité.

Dans d'autres établissements, un crédit personnel peut coûter légèrement plus que le taux minimum qui s'applique aux prêts. En certains endroits, les établissements n'offrent pas de crédits à la consommation. Il est donc indispensable de vous informer des choix offerts en plusieurs endroits.

Ainsi, à la Banque de la Nouvelle-Ecosse, le taux d'intérêt minimal sur une voiture est de 14.25 % alors que l'ouverture d'une ligne de crédit est frappée d'un taux de 15 %.

L'emprunteur doit être également conscient que toute facilité de crédit est généralement soumise à un taux d'intérêt qui est variable.

Les établissements bancaires utilisent plusieurs systèmes d'appréciation lorsqu'il s'agit d'établir le crédit accordé à un client. En règle générale, toutefois, l'établissement évalue les biens du client, ses dettes, ses revenus et son dossier « crédit-remboursement ».

**Ligne de crédit**

M. Willock rappelle que le crédit accordé à un client peut être supérieur à la somme de ses biens — montant dont ont été soustraites les dettes — du fait qu'on peut « présumer que le client touche également des revenus réguliers. »

Dès qu'une personne a obtenu cette facilité de crédit, elle peut dépenser, durant une période de temps qu'elle est seule à déterminer, la totalité du montant offert en crédit.

Si vous optez pour acheter une voiture par le biais d'un prêt personnel, n'oubliez pas que plus la période de remboursement est prolongée, plus le taux d'intérêt est élevé.

Au Guaranty Trust, par exemple le taux d'intérêt est de 13.75 pour cent pour un prêt-automobile étalé sur un an. Ce taux d'intérêt augmente de un demi point de pourcentage pour chaque année supplémentaire: un prêt-automobile de quatre ans est donc frappé d'un taux de 15.25 pour cent.

A la Banque Royale, le prêt-automobile à taux fixe est de 14.25 pour cent mais un prêt personnel peut y être transigé pour aussi peu que 13.25 pour cent.

**Le client**

Il est indispensable de rappeler toutefois que ces taux d'intérêt sont les plus faibles disponibles et qu'ils ne sont offerts qu'aux clients offrant les meilleures garanties de remboursement. Les emprunteurs représentant un risque quelconque devront verser un intérêt supérieur de un ou deux points de pourcentage.

Ainsi, à la Banque Royale, le taux d'intérêt sur un prêt-automobile peut atteindre jusqu'à 17 et même 18 pour cent.

« Ces taux s'appliquent généralement à une personne qui ne possède aucun dossier de crédit ou qui est déjà lourdement endettée. »

Mme Mercer conseille aux emprunteurs de s'assurer que leur prêt-automobile est remboursable en totalité en tout temps, ce qui peut permettre au client d'épargner énormément sur l'intérêt advenant qu'il touche une somme imprévue. Il doit aussi être informé de la chose si la voiture sert de garantie au prêt.

Si la voiture est utilisée comme collatéral, l'institution prêteuse peut la reprendre advenant que l'emprunteur ait de la difficulté à rembourser sa dette.

En d'autres mots, il est toujours de l'intérêt de l'emprunteur de rembourser son prêt aussi rapidement que possible, affirme Mme Mercer.

*Il prévoit déclencher la grève le 17 octobre*

## GM Canada est la prochaine cible du Syndicat des travailleurs de l'automobile

TORONTO (PC) — À moins que les équipes de négociations en arrivent à une entente de principe concernant une nouvelle convention collective, a fait savoir vendredi le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile, c'est à midi, le 17 octobre, que les quelque 36,000 employés de General Motors du Canada Ltée se mettront en grève.

Le directeur de la section canadienne du syndicat international, M. Bob White, a précisé au cours d'une conférence de presse que les négociateurs avaient choisi GM comme cible, parce que cette compagnie avait démontré la plus grande flexibilité, lors des dernières négociations, en 1982, et parce qu'un arrêt de travail à GM aura un impact beaucoup plus fort qu'une grève à Ford Motor Co. du Canada.

« Nous avons un but à atteindre et nous croyons que c'est avec GM que nous avons plus de chance de réussir », a précisé M. White, songeant aux gains les plus profitables à réaliser au cours de ces négociations.

C'est ainsi que dès lundi les négociations deviendront plus serrées à GM, le plus important fabricant du pays, alors qu'elle seront moins intenses avec Ford, fabricant numéro deux.

Les employés de GM et ceux de Ford, au nombre de 14,000, sont sans contrat de travail depuis le 14 septembre.

« Cette date limite que nous avons établie, ce n'est pas dans le but de carrément nous mettre en grève, mais afin d'en arriver à une entente avant cette date », a encore précisé M. White au cours de son échange avec les journalistes.

Le directeur des relations extérieures de GM, M. Byron Blundell, a pour sa part indiqué que la compagnie « tenait compte de ce défi et ferait tout en son pouvoir pour en arriver à une entente avant cette échéance ».

Le dernier arrêt de travail général à la GM est survenu en 1970; la grève avait duré plus de huit semaines. Les négociateurs syndicaux n'ont pas visé Ford Canada depuis 1976, année où les syndiqués avaient abandonné leurs tâches durant quatre jours.

Les discussions à la GM et chez Ford étaient jusqu'ici au ralenti, parce qu'on attendait les résultats des importantes négociations en cours aux États-Unis. Précédemment, M. White avait justifié cette lenteur, en soulignant que les deux sociétés n'avaient fait aucune offre monétaire depuis le début des négociations en juillet.

La section américaine du syndicat est arrivée à une entente de principe la semaine dernière. Les membres doivent quant à eux se prononcer le 14 octobre.

Mais, comme l'a souligné M. White, qui a déjà été derrière la grève de 6,600 employés de Chrysler Canada Ltd., durant cinq semaines et demie, en 1982, les accords conclus aux États-Unis ne coincident pas tout à fait avec les priorités des travailleurs canadiens. Ces derniers demandent une semaine de travail plus courte, un meilleur régime de retraite et une hausse traditionnelle des salaires de trois %. En 1982, les travailleurs de GM et de Ford avaient laissé tomber l'augmentation ainsi que neuf congés payés.

## Les résultats de l'enquête sur le prix de l'essence au Québec ne seront connus qu'en février

QUEBEC (PC) — Il faudra attendre en février prochain pour connaître les conclusions de l'enquête que mène le gouvernement sur les variations du prix de l'essence au Québec.

Le groupe d'étude de cinq personnes qui a été formé au début de l'été pour cerner le problème et recommander les mesures à prendre pour s'assurer d'un juste prix, n'est pas en mesure de remettre son rapport comme prévu le premier octobre, soit lundi prochain.

Les travaux du comité n'ont pu débuter cet été à cause de la maladie qui a frappé son président, M. Gilles Godbout. Ils n'ont démarré que le mois dernier, a fait savoir M. Godbout.

Il estime que le délai d'abord fixé au premier octobre était de toutes façons beaucoup trop court, compte tenu du mandat très large donné à son groupe.

Le rapport de l'enquête sera remis au ministre des Finances Jacques Parizeau. C'est lui qui avait annoncé la formation de ce groupe d'étude lors de la présentation de son dernier budget, le 22 mai.

M. Parizeau veut connaître les raisons qui ont empêché le prix de l'essence et du carburant de baisser dans la même proportion que la réduction de 40 à 30 % de la taxe qu'il avait annoncée le 15 novembre 1983.

Cette réduction de la taxe devait entraîner une baisse d'environ 4 cents le litre, soit une économie de près de $350 millions par année pour l'ensemble des consommateurs.

Mais la baisse qui a suivi l'annonce du 15 novembre a été de courte durée et on a eu tendance à revenir bien vite au prix original.

Le comité présidé par M. Godbout, du ministère des Finances, est composé en outre d'un représentant du ministère de l'Energie et des Ressources, d'un représentant du Vérificateur général, et de deux fonctionnaires du ministère du Revenu.

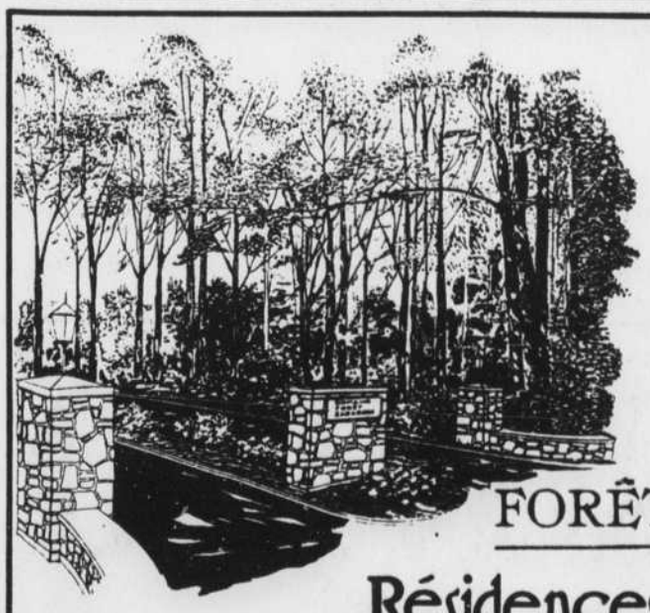
## Une seconde banque américaine ramène son taux préférentiel à 12.50 %

BOSTON (AFP) — Une deuxième grande banque américaine, la First National Bank of Boston, a ramené vendredi son taux d'intérêt de base à 12.50 %.

Jeudi, rappelle-t-on, l'ensemble du secteur bancaire américain avait réduit de 0.25 % son prime rate, le ramenant de 13 à 12.75 % à une exception près: la Wells Fargo Bank (San Francisco), 11ème banque des États-Unis, avait pour sa part annoncé qu'elle ramenait son taux d'intérêt de base de 13 à 12,50 %.

Jeudi, le secrétaire américain au Trésor avait estimé que le reflux modéré du prime rate n'était sans doute pas terminé.

La First National Bank of Boston est la 18ème banque des États-Unis.



DOMAINE
FORÊT SARAGUAY

Résidences exclusives....

CONSTRUITES SELON VOS SPÉCIFICATIONS
POUR RENSEIGNEMENTS OU RENDEZ-VOUS: 331-8853
7810, av. JEAN-BOURDON, MONTRÉAL
UNE AUTRE RÉALISATION DE REMO CONSTRUCTION LTÉE

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi à vendredi: 9 h à 17 h
Samedi et dimanche: 13 h à 17 h.

le coût d'installation de
LA BI-ÉNERGIE
= 2 subventions +
TRÈS PEU DE FRAIS

Oui, grâce aux subventions d'Hydro-Québec
et du gouvernement canadien,
convertir votre système de chauffage
du mazout à la bi-énergie,
ça ne vous coûte presque rien...

Si vous possédez une maison individuelle chauffée à l'air chaud,
la subvention maximale d'Hydro-Québec s'élève à 650 $.
Elle atteint 900 $ dans le cas d'un système à eau chaude converti depuis le 14 février 1984.
Les propriétaires de petits immeubles d'habitation (de 2 à 20 logements environ)
peuvent profiter d'une subvention d'Hydro-Québec variant entre 1250 $ et 3850 $.
Par ailleurs, les subventions fédérales vont de 800 $ à 3500 $.
Consultez vite un entrepreneur licencié,
ou communiquez avec le service de la Clientèle d'Hydro-Québec.

Tout bien calculé
l'électricité ça nous sert mieux

L'électrificacité

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

# Forex laisse expirer une offre de Tembec

MIVILLE TREMBLAY

MONTREAL (PC) — Le Groupe Forex de Val d'Or a laissé expirer, sans donner de réponse, une offre d'achat de certaines de ses installations, faite par Tembec de Témiscaming.

« Nous leur avons fait une offre il y a plusieurs semaines et nous présumons qu'elle a été rejetée puisque le délai prescrit est expiré depuis quelques jours », a déclaré hier M. Frank Dottori, président de Tembec, lors d'une entrevue téléphonique à la Presse Canadienne.

« Nous ne prévoyons pas travailler davantage sur ce dossier. La balle est dans leur camp, » a-t-il ajouté.

M. Dottori n'a pas voulu dévoiler le détail de son offre.

Un porte-parole de Forex a commenté cette information en déclarant « qu'il y a encore des échanges avec M. Dottori mais aussi avec d'autres intervenants. La compagie considère toujours la reprise de ses activités et travaille d'ailleurs à la planification d'un budget.

Ce qui semblait donc un volet important, si ce n'est essentiel, du plan de redressement financier que tente péniblement d'assembler la direction de Forex est donc compromis, pour l'instant tout au moins.

Selon certaines informations, Tembec aurait fait une offre pour certaines des scieries de Forex, possiblement celles de Quévillon, de Champneuf et de Malartic, qu'elle avait déjà identifiées comme étant les plus intéressantes.

Or Tembec n'a pas caché qu'elle s'engagerait dans des opérations forestières et dans le sciage, dont elle est présentement absente, que si le prix était alléchant. M. Dottori considère qu'étant donné que Forex est en état de quasi-faillite, qu'il est en position d'obtenir un prix très bas.

L'offre faite par Tembec n'aurait compris au départ qu'un faible déboursé en argent, mais aurait fait profiter Forex du succès financier éventuel résultant de la reprise des activités dans les installations concernées. Tembec ne veut pas prendre de risque financier important dans cette aventure.

Forex espère bien s'en tirer à meilleur compte. Mais comme l'affirme un haut fonctionnaire provincial, il s'agit là d'un cas classique: « Il faut des mesures extrêmement draconniennes et l'entreprise a besoin d'un certain temps pour s'en convaincre, le temps que les banques Royale et Nationale ont jusqu'à maintenant accordé à la compagnie. »

Ces banques, qui ont saisi les actifs à la fin de juillet, ont consenti quatre délais successifs, dont le dernier expire le 7 octobre.

Selon M. Pierre Chagnon, des syndics Mercure, Béliveau et Associés, dont la firme est chargée par les banques d'évaluer le plan de relance, « nous n'avons eu aucune nouvelle des dirigeants de Forex, qui a décliné toute assistance offerte par nous ».

Une solution de redressement financier chez Forex passe par un assemblage délicat de plusieurs solutions partielles en un tout viable.

Une mise de fonds frais constitue un élément important du puzzle. M. Gilbert Gonthier, président et propriétaire de Scierie Landrienne en Abitibi, a confirmé son intérêt à investir $4 millions dans Forex.

« Il n'est pas vrai que je désire prendre le contrôle de Forex, mais oui, je suis prêt à y injecter de l'argent », a-t-il déclaré à la Presse Canadienne de sa résidence de Montréal.

M. Gonthier est déjà un actionnaire minoritaire important de Forex, y détenant 20 % des actions et le titre de vice-président du conseil. Il est également le beau-frère de M. Jean-Jacques Cossette, président de la compagnie.

Les huit frères Cossette détiennent collectivement 65 % des actions, Domtar 3 %, et divers investisseurs, qui ont souscrit à l'émission de l'an dernier, attirés par les déductions du Réa, environ 10 %.

L'usine de M. Gonthier à Landrienne est fermée depuis le 24 août, temporairement dit-on, à cause des faibles prix du bois et des coûts d'approvisionnement élevés découlant de l'obligation faite aux scieurs de la région, par le ministère de l'Energie et des Ressources, de tirer la moitié de leur bois de territoires situés plus au nord.

Les travailleurs de Forex sont également disposés à faire leur part afin de préserver leur emploi. Des quelques 1,200 employés, entre 800 et 900 sont affiliés au Syndicat canadien des travailleurs du papier, local 3057 de la FTQ et près d'une centaine sont associés à la CSN.

« La compagnie nous a demandé si nous étions prêt à participer dans une mise de capitalisation et nous avons répondu que nous étions intéressés, mais à certaines conditions, » affirme M. Pierre Arsenault, représentant de la FTQ.

Forex aurait demandé à ses employés un investissement équivalant à 6 % du salaire annuel, ce qui représente entre $1,200 et $1,500 par travailleur.

La FTQ ne se soucie guère de mode de placement, bien qu'elle préfère les actions ordinaires aux actions privilégiées. Ce qui compte, selon M. Arsenault, c'est d'établir une sorte de concertation avec l'administration et de s'assurer que les solutions de redressement auront un caractère permanent. Il estime que tout l'emploi peut être préservé si l'on intègre au règlement des efforts de reboisement dans le cadre de l'offensive du gouvernement du Québec à ce chapitre.

La fermeture d'usines, que plusieurs estiment inévitable en raison de la surcapacité qui afflige le secteur, 'est d'après lui une mauvaise solution, car de courte vue.

Quant à la CSN, ses travailleurs ont accepté de convertir jusqu'à 8 % de leur salaire en capital-actions, mais réclament par ailleurs le remboursement de plusieurs sommes d'importance quasi équivalentes, l'ouverture des livres et la présence de deux représentants syndicaux au conseil d'administration

M. François Gendron, ministre délégué à l'Aménagement régional et député de la région, a tendu plusieurs perches à Forex, mais son collègue M. Yves Duhaime, ministre de l'Energie et des ressources, a prudemment refusé de s'engager à quoi que ce soit de précis.

La ligne officielle demeure que le gouvernement est « disponible pour faciliter les arrangements nécessaires pour aider la compagnie à regagner la confiance des banquiers », selon les mots de M. Duhaime.

Le gros de la question, croit-on à Québec, doit être réglé entre la compagnie et ses banquiers, cela fait, on pourra examiner des accomodements, qui ne pourront être très généreux, car les nombreux concurrents de Forex, qui sont également en difficultés, ne manqueront pas de réclamer le même traitement.

M. Gendron a laissé entendre que la créance de $1.9 millions en droits de coupe impayés pourrait être convertie en actions versées à Rexfor. Il a également évoqué la possibilité de droits de coupe différentiels, selon l'accessibilité de la ressource, et une aide provenant du Programme expérimental d'emplois communautaires.

Par ailleurs, Forex aurait conclu un concordat provisoire avec ses créanciers non garantis pour un remboursement partiel de ses dettes sans paiement d'intérêt.

Forex a été acculée dans une crise de liquidités par la conjonction inopportune d'une série de facteurs défavorables parmi lesquels il faut compter une grève de Domtar à Lebel-sur-Quévillon, un gros client pour ses copeaux, une grève de ses propres employés à la scierie de Bernetz, un effondrement des prix du bois d'oeuvre, d'importants coûts de transport pour une matière première qu'il faut aller chercher de plus en plus au nord, et une gestion qui pendant de nombreuses années, a souffert d'un manque reconnu de rigueur. La direction a longtemps littéralement roulé Rolls Royce dans les rues de Val d'Or.

# La SAQ entreprend des recherches pour purifier ses produits par irradiation

ANDRÉ BOUTHILLIER

La Société des alcools du Québec (SAQ) aimerait utiliser les rayons gamma pour purifier ses bouchons de liège, ses bouteilles et ses vins importés par conteneurs.

A cet effet, elle vient de s'associer avec la compagnie Biopreserv, de Laval, créée la semaine dernière par l'Institut Armand-Frappier et la société de génie-conseil Lavalin pour commercialiser le procédé de l'irradiation des aliments, des appareils médicaux ou autres produits.

C'est ce qu'a annoncé à Laval le président de la SAQ, M. Jean-Guy Lord, au cours de la dernière journée de la conférence internationale sur l'irradiation et ses applications, qui a été organisée par l'Institut Armand-Frappier.

Les chercheurs de la SAQ et de Biopreserv détermineront si l'irradiation peut être utilisée pour pasteuriser le vin sans en changer le goût. L'irradiation permettra aussi de savoir si la SAQ peut purifier encore davantage ses bouchons de liège, lesquels lui causent encore des soucis. Les recherches devraient durer entre six mois et un an.

Évidemment, l'intérêt de la SAQ est d'ordre économique. Pour protéger de toute impureté son vin transporté par conteneurs, la SAQ doit utiliser des additifs chimiques qui coûtent cher. Pour boucher ses bouteilles, elle utilise du liège qui, même en étant de première qualité, est exposée aux bactéries. Mille bouchons de cette catégorie coûtent $80, comparativement à $40 pour du liège de seconde qualité. Si elle pouvait irradier du liège de seconde qualité, l'opération lui permettrait donc d'économiser.

Par ailleurs, la seule irradiation des bouchons de liège permettrait de réduire le prix au détail d'une bouteille de vin d'environ 15 cents, a estimé M. Lord.

Mais les consommateurs québécois risquent-ils de boire un jour du vin de la cuvée « Three Miles Island »?

Le président de la SAQ répond à cela qu'il ne faut pas craindre le procédé de l'irradition. « C'est comme tout autre progrès technologique, on s'y habitue. Il y a dix ans, personne aurait accepté une greffe du foie; aujourd'hui, c'est devenu presque chose courante . . . »

L'utilisation de rayons gamma pour purifier des produits divers n'est pas une invention nouvelle. Les recherches ont commencé il y a trente ans et les applications commerciales sur des appareils médicaux ou paramédicaux, en 1960. Aujourd'hui, 50 % des équipements de santé devant être stérilisés le sont par irradiation.

Toutefois, le procédé d'irradiation des aliments a mis beaucoup de temps à sortir de sa période d'incubation à cause de la crainte manifestée par l'être humain à manger un steak ou une pomme de terre traitée par un sous-produit (rayons gamma) de la source d'énergie appelée « nucléaire ». Récemment, l'Organisation mondiale de la santé a cependant donné un élan inespéré au développement de cette nouvelle industrie en établissant que l'irradiation des aliments à des doses inférieures à un million de rads (« unité de mesure de la radiation » n'entraînait pratiquement aucun risque toxicologique et n'affectait pas les propriétés multifonctionnelles des aliments.

Le colloque organisé par l'Institut Armand-Frappier fut donc l'occasion pour chercheurs et industriels de six pays d'encenser les vertus et les bienfaits de l'irradiation. Oui, l'irradiation peut permettre d'aider les pays du tiers monde à mieux conserver leurs récoltes. Oui, l'irradiation peut entraîner des retombées industrielles intéressantes pour les pays développés. Cette raison explique la présence de Lavalin dans Biopréserv (elle peut être appelée à installer des tas d'irradiateurs dans le monde) et l'intérêt d'Énergie Atomique du Canada (elle veut faire oublier l'échec de ses Candus) dans ce dossier.

Les participants au colloque ont obtenu un appui de taille au cours de leur congrès lorsque Mme Marilyn Young, de l'Association des consommateurs du Canada, est venue leur dire comme faire accepter aux consommateurs le traitement d'aliments par irradiation!

Pour obtenir la faveur des consommateurs, a-t-elle expliqué, il ne faut pas parler de « nourriture irradiée » ou de « produits ionisés ».« L'industrie alimentaire doit se donner la peine de dépenser une partie de leur budget pour convaincre le consommateur de la sécurité de l'irradiation. Elle pourrait aussi étiqueter les produits qui seront irradiés. Je ne suis pas une experte mais personne n'a encore prouvé que l'irradiation pourrait représenter un danger pour notre santé ».

# AU JOUR LE JOUR

## ■ *Grève chez Quebecair mercredi*

MONTREAL (PC) — Les quelque 140 agents de bord de Quebecair déclencheront la grève à 00 h 01, mercredi prochain, si aucune entente n'intervient d'ici là pour le renouvellement de leur contrat.

La convention collective de ces employés, membres de l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aéroastronautique, est échue depuis 15 mois.

Le conciliateur fédéral, M. Jean-Paul Lalancette, s'est retiré du dossier et a soumis son rapport le 14 septembre.

Le comité de négociation syndical poursuit actuellement l'étude de ce rapport qui sera présenté aux syndiqués lors d'assemblées générales convoquées pour dimanche et lundi.

Une porte-parole du syndicat, Diane Charron, a indiqué hier que des rencontres de négociations étaient aussi prévues en fin de semaine.

## ■ *AMC ferme deux usines*

DÉTROIT (AFP) — American Motors Corp. va fermer deux de ses usines la semaine prochaine afin de résorber un excédent de production, apprend-on vendredi au siège du constructeur. Ces usines occupent quelque 5,500 ouvriers.

Un porte-parole du constructeur a indiqué que cet arrêt de production n'est pas provoqué par une baisse des ventes mais par l'organisation du travail propre à AMC.

La convention collective conclue entre le syndicat des travailleurs de l'automobile et AMC ne comporte pas en effet de clause, comme dans les contrats conclus avec d'autres constructeurs, donnant le pouvoir à la direction d'ordonner des heures supplémentaires.

Pour obvier à cette absence, a expliqué le porte-parole, la direction a normalement tendance à fixer des taux de production un peu plus élevés que nécessaire, ce qui rend nécessaire de temps à autre un ajustement des stocks.

Au cours de la campagne 1983-84 qui s'achève, a-t-il encore indiqué, les ventes de modèles Renault produits par AMC ont augmenté de quelque 35 % sur la campagne précédente et celle de Jeep de près de 100 %.

## ■ *Le prix des aliments devraient diminuer*

OTTAWA (PC) — Le prix des aliments devraient diminuer d'ici la fin de l'année. Les oeufs, le poulet, le miel et les légumes en conserves pourraient constituer de bons achats, a estimé vendredi le ministère de l'Agriculture.

Mme Sushma Barwal, économiste au gouvernement fédéral, a déclaré que la baisse des prix exigés par les agriculteurs, combinée à des augmentations plutôt légère du coût de la main- d'oeuvre, de l'énergie et de l'emballage devraient permettre aux consommateurs d'économiser.

En réalité, la hausse totale du prix des aliments pour l'année 1984 devrait atteindre près de six pour cent, a indiqué Mme Barwal dans les prévisions trimestrielles du ministère pour le prix des aliments et la production agricole.

Le taux d'inflation au pays est inférieur à cinq pour cent.

Les 350,000 agriculteurs canadiens ont cependant moins de raisons de se réjouir que les consommateurs, puisque leur revenu global atteindra $3.4 milliards, soit une baisse de trois pour cent, comparativement à l'an dernier. Il s'agit d'une diminution de revenus de $750 millions par rapport à l'année 1981, qui leur avait apporté les meilleurs revenus de la décénie.

La quantité de blé disponible pour l'exportation a diminuée de 24 pour cent en raison de la sécheresse qui a affecté les Prairies. De plus, les récoltes abondantes de grain et de mais pour les animaux, dans plusieurs pays, ont entraîné une baisse des prix de ces produits.

Le prix du boeuf devraient augmenter légèrement en raison de la diminution des troupeaux de bétail en Amérique du Nord, tandis que le prix du porc va également grimper à la suite d'une chute de ce type de production aux États-Unis.

Les prix des oeufs et du poulet vont cependant diminuer puisque le coût des grains de provbende a baissé, ce qui a réduit les frais de production.

## ■ *Réduction de la balance commerciale américaine*

WASHINGTON (AFP) — Le déficit de la balance du commerce extérieur des États-Unis s'est fortement réduit en août n'atteignant que 9 milliards de dollars contre le record de 14,1 milliards établi le mois précédent, a annoncé vendredi le département du Commerce.

Pour les huit premiers mois de l'année, le déficit cumulé des échanges extérieurs américains ressort ainsi à 83,7 milliards de dollars contre un déficit de 69,4 milliards l'an dernier.

De nombreux experts prédisent que le déficit pourrait atteindre près de 130 milliards pour l'ensemble de l'année.

# Julien Béliveau à Consommation et corporations Canada

PAUL DURIVAGE

M. Julien Béliveau vient d'être nommé directeur du cabinet du nouveau ministre Michel Côté de Consommation et Corporations Canada. M. Béliveau était jusqu'à récemment directeur du service des nouvelles inscriptions de la Bourse de Montréal. Il agissait également à titre de collaborateur régulier pour le DEVOIR ÉCONOMIQUE.

« D'importants dossiers nous attendent dont toute la question du décloisonnement des secteurs financiers ainsi que l'idée d'une commission des valeurs mobilières canadiennes auxquelles nous entendons nous attaquer en priorité », a-t-il déclaré.

M. Béliveau entend également faire entendre sa voix concernant l'imposition des sociétés ouvertes, un dossier qu'il lui tenait à coeur alors qu'il occupait ses fonctions à la Bourse de Montréal. Des modifications à la fiscalité canadienne apportées lors du dernier discours du budget font en sorte que les compagnies qui s'inscrivent en Bourse sont toutes imposées à plein tarif, quelque soit leur importance. C'est ainsi qu'une entreprise de taille réduite faisant appel à un financement public passe automatiquement d'un taux d'imposition de 21 %, à 46 %. « Ce qui a un effet plus que désincitatif », de commenter M. Béliveau.

Au cours des deux années passées à la Bourse de Montréal, M. Béliveau et son groupe a suscité l'inscription à la cote de plus d'une cinquantaine de compagnies. « De nombreux gens d'affaires savent maintenant ce qu'est le financement public. Ce service repond de façon pertinente au besoin qu'ont ces décideurs de recevoir un point de vue objectif sur cette question », a-t-il déclaré.

Pour M. Béliveau, il s'agit d'un retour à la vie politique puisqu'il était déjà présent au moment de la création du ministère de la Consommation et des Corporations du Canada au moment de sa création en 1967, à titre d'adjoint spécial au ministre.

## ASSOCIATION DES CONSEILS EN FRANCISATION DU QUÉBEC



**Viviane Julien, présidente**

L'Association des conseils en francisation du Québec a procédé à l'élection de son conseil d'administration pour l'année 1984-85 lors de l'assemblée générale annuelle.

Le conseil se compose de: Viviane Julien, présidente, Richard Malo, vice-président, Maurice Guérin, trésorier, Pierre-A. Gagnon, secrétaire, Danièle Champagne, conseillère, François Gauthier, conseiller et Jean Marquerat, conseiller.

## NOMINATION



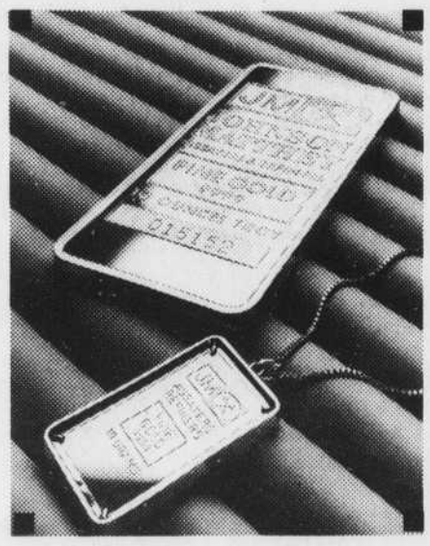
**Marleen Beaulieu**

Monsieur Guy Perron, Président du conseil d'Administration du Groupe Québec Rock est heureux d'annoncer la nomination de Mademoiselle Marleen Beaulieu au poste d'Editeur Délégué et de Directeur de la Publication du magazine Québec Rock.

Mademoiselle Beaulieu assumait jusqu'alors la fonction de Directrice Artistique; sa créativité et son professionnalisme ont hautement contribué à placer la revue Québec Rock dans le groupe de tête des magazines au Québec.

Mademoiselle Beaulieu occupait le poste de Directrice Artistique depuis 1979.


OBTENEZ DE L'OR POUR VOTRE ARGENT!



GRÂCE AUX CERTIFICATS DE DÉPÔT GARANTI DU TRUST GÉNÉRAL

33 LINGOTS D'OR À GAGNER
1 LINGOT DE 10 OZ TROY
32 LINGOTS DE 10 G
(magnifiques pendentifs sertis et montés sur une chaine en or de 14 carats d'une longueur de 45 cm)

VALEUR DE PLUS DE 20 000 $*

C'EST FACILE DE PARTICIPER!
Pour chaque tranche de 1 000 $ investie dans l'achat ou le renouvellement d'un certificat de **dépôt garanti** du Trust Général de 1 ou 2 ans, vous recevrez un bon de participation au concours, donc une chance de gagner un lingot d'or de 10 g ou le grand prix, un lingot d'or de 10 oz troy.

**Doublez vos chances de gagner** et obtenez deux bons de participation pour chaque tranche de 1 000 $ investie dans un dépôt garanti de 3, 4 ou 5 ans.

Les **obligations d'épargne du Canada** sont aussi admissibles au concours.

DEUX GAGNANTS AU MINIMUM PAR SUCCURSALE!
Un premier tirage aura lieu dans chacune des succursales **le 12 décembre 1984**. Sept (7) bons seront tirés au sort et le 6e et 7e bons de chaque succursale gagneront immédiatement un lingot d'or de 10 g.

Le grand tirage aura lieu **le 19 décembre 1984** à Montréal, à partir des bons sélectionnés lors des premiers tirages: 10 bons gagneront un lingot d'or de 10 g; le 11e bon tiré gagnera le grand prix, un lingot d'or de 10 oz troy.

Le concours commence le 15 septembre 1984.

**Participez vite! la date limite est le 11 décembre 1984. Ne manquez pas votre chance d'obtenir de l'or pour votre argent!**

**Demandez tous les détails et les règlements aux succursales du Trust Général.**

*La valeur de l'or est conforme à celle qui avait cours le 9 juillet 1984.

MONTRÉAL/PLACE VILLE-MARIE
Galerie des Boutiques
(514) 861-8383

MONTREAL/UNIVERSITY
1100, University
(514) 871-7200

OUTREMONT
1, Vincent d'Indy
(514) 739-3265

VILLE MONT-ROYAL
Centre Rockland
(514) 341-1414

TRUST GÉNÉRAL

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## TORONTO

### Marché en baisse

TORONTO (PC) — Le marché était à la baisse et l'activité modérée, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice composé a terminé la séance en recul de 3.07 points, à 2392.65.

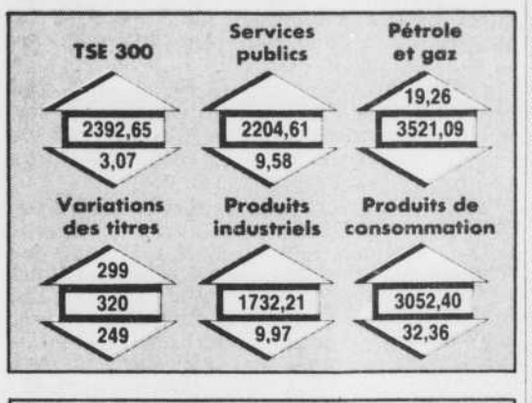
Le volume des échanges comprenait 6.3 millions d'actions.

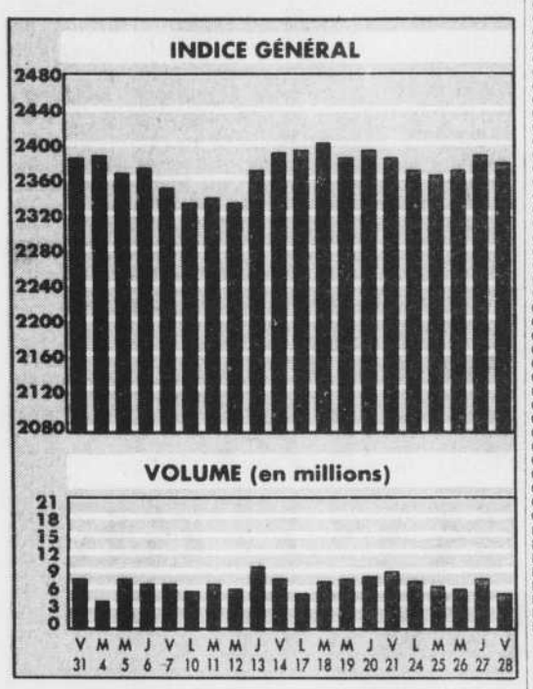
Dans les industrielles, Bell Enterprises perd 1-8 à $32 1-8; Alcan 1-4 à $34 1-2; Canadian Pacifc 3-4 à $46 1-8 et Northern Telecom 7-8 à $49 1-2. Gulf Canada gagne 1-4 à $19 3-4; Cominco 5-8 à $15 7-8; Imperial Oil A 7-8 à $43 7-8 et Nabu Network 20 cents à 50 cents.

Dans les mines, Sparton Resources cèdde quatre cents à 30 cents; Thorco Gold quatre cents à 28 cents et Noble Mines cinq cents à 42 cents. Sonora Gold gagne 1-8 à $6 1-4 et Mineral Resources 10 cents à $3.05.

Dans les pétroles, Poco Petroleum abandonne 1-8 à $5 7-8; Drummond Petroleum deux cents à 35 cents et Dorset Resources cinq cents à 40 cents. Bluesky Oil and Gas gagne cinq cents à $4.85 et Petrotech Inc 38 cents à $2.43

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**




**A B**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| A.G.F.M | 200 | $10 | 10 | 10 | |
| AMCA Int | 34250 | $22 | 21⅝ | 21⅝ | — ⅛ |
| AMCA p | 2000 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | — ⅛ |
| Abatera o | 500 | 80 | 80 | 80 | |
| Aberford | 3900 | $10½ | 10½ | 10½ | |
| Aberford w | 1850 | 215 | 210 | 215 | + 5 |
| Abti Prce | z110 | $32⅜ | 32⅛ | 32⅛ | |
| Abitbi 10 | 704 | $50⅛ | 50 | 50 | |
| Agnico E | 9100 | $16¾ | 16⅜ | 16¾ | |
| Aiguebel o | 5200 | $6½ | 6½ | 6½ | |
| Albany o | 3000 | 65 | 62 | 62 | — 4 |
| Alt Energy | 4120 | $22⅜ | 22¼ | 22¼ | |
| Alt Enr A | 550 | $30¼ | 30¼ | 30¼ | — ⅛ |
| Al Enr 1125 | 2521 | $39¾ | 39½ | 39½ | — ¼ |
| Alta Nat | 1395 | $11 | 10¾ | 11 | |
| Alcan | 78391 | $34⅞ | 34½ | 34½ | — ¼ |
| Alcan w | 9300 | $11¼ | 11 | 11 | — ¼ |
| AStel p | z40 | $23⅜ | 23⅜ | 23⅜ | |
| Algma St B | 400 | $23¼ | 23¼ | 23¼ | — ⅛ |
| Alfex o | 5000 | 114 | 113 | 114 | + 2 |
| Alum A | 28900 | $25¾ | 25½ | 25¾ | |
| Alum 1st p | 600 | $25¾ | 25⅜ | 25⅜ | |
| Alum c p | 1000 | $25½ | 25¼ | 25¼ | — ⅛ |
| Am Eagle o | 2400 | 176 | 175 | 176 | |
| Am Leduc | 6000 | 26 | 26 | 26 | + ½ |
| Androk A f | 2000 | 120 | 120 | 120 | |
| Ang CT 315 | 100 | $32½ | 32½ | 32½ | + ¾ |
| Ang UDev | 2000 | 55 | 55 | 55 | |
| Anthes | 5000 | 17 | 15 | 15 | — 5 |
| Arbor B f | 700 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | |
| Argus | 139 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Argus B pr | 100 | $27⅞ | 27⅞ | 27⅞ | — ½ |
| Argus C pr | z123 | $11⅛ | 11⅛ | 11⅛ | |
| Argyll A f | 1200 | 285 | 285 | 285 | + 5 |
| Asamera | 4150 | $12⅛ | 12 | 12⅛ | |
| Astral A f | 1000 | $5½ | 5½ | 5½ | + ⅛ |
| Atco I f | 6400 | $7⅝ | 7⅜ | 7⅜ | + ¼ |
| Atco 11½ | 1200 | $29¼ | 29 | 29¼ | + ½ |
| Atco w | 750 | 125 | 125 | 125 | |
| Atlas Yk o | 11000 | 27 | 26½ | 27 | |
| Aur Res o | 3500 | 102 | 100 | 102 | — 3 |
| AtoHdw X f | 300 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + ½ |
| Ato Hdw Y | 200 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | + ¼ |
| Avinda o | 2000 | 125 | 125 | 125 | |
| Avinda w | 1000 | 27 | 27 | 27 | + 2 |
| BC Rail p | 5950 | $26 | 25¾ | 25¾ | — ¼ |
| BC Sugar A | 2300 | $20¾ | 20¼ | 20¼ | — ⅜ |
| BC Sugar w | 2225 | 305 | 300 | 300 | —15 |
| BGR A | 3650 | $6⅞ | 6⅝ | 6¾ | |
| BGR w | 3250 | 140 | 137 | 140 | |
| BMB Comp | 600 | 375 | 365 | 365 | —10 |
| BP Canada | 22350 | $28 | 27⅞ | 27⅞ | — ⅛ |
| Bachelor | 600 | 455 | 455 | 455 | |
| Bkrtlc | 5000 | 56 | 56 | 56 | — 2 |
| Bk Alberta | 2400 | $8⅛ | 7⅞ | 8⅛ | + ¼ |
| Bank BC | 15670 | $10½ | 10⅛ | 10½ | + ¼ |
| Bk BC 222 | 600 | $22 | 22 | 22 | — ⅜ |
| Bank Mtl | 15578 | $23⅞ | 23¾ | 23⅞ | |
| Bk Mtl 285 | 2500 | $31⅜ | 31 | 31⅜ | + ⅜ |
| Bk Mtl 250 | 2400 | $28⅞ | 28¾ | 28¾ | |
| Bk Mtl 3p | 3300 | $24½ | 24½ | 24½ | |
| Bk Mtl w | 1600 | 420 | 410 | 410 | |
| Bank N S | 29129 | $12⅛ | 12 | 12⅛ | |
| Bk N S 1p | 2500 | $24⅞ | 24⅞ | 24⅞ | |
| Bankeno o | 5679 | 395 | 385 | 385 | —10 |
| Barick | 166700 | 185 | 176 | 176 | + 1 |
| Baringtn o | 1000 | 121 | 121 | 121 | — 4 |
| Baton A f | 500 | $15 | 15 | 15 | |
| Bay Mills | 800 | $23 | 22½ | 22⅝ | — ⅛ |
| Beauty C o | 700 | 40 | 40 | 40 | — 2 |
| BCE | 129878 | $32½ | 32⅛ | 32⅛ | — ⅛ |
| BCE 2.25 p | z150 | $29¾ | 29¾ | 29¾ | |
| BCE 1.80 p | 2400 | $23 | 22⅞ | 23 | + ¼ |
| BCE 2.05 p | 1300 | $32¼ | 32⅛ | 32⅛ | — ⅛ |
| BCE 2.70 p | 5250 | $34⅞ | 34⅝ | 34⅝ | — ⅛ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Black Phot | 700 | $19⅛ | 19 | 19⅛ | |
| Blackwod | 200 | 280 | 280 | 280 | |
| Blake Res o | 15500 | 4 | 3½ | 4 | + ½ |
| Bluesky | 38668 | 485 | 475 | 485 | + 5 |
| Bombdr A | z4 | $15¾ | 15¾ | 15¾ | |
| Bonanza R | 22488 | 495 | 485 | 495 | —17 |
| Bonza R w | 2062 | 85 | 85 | 85 | |
| Bow Valy | 16874 | $22 | 21¾ | 21¾ | |
| Bow Vly 205 | 2300 | $30½ | 29½ | 30½ | + ⅜ |
| Bow Vly R | 3854 | $9⅜ | 9 | 9⅛ | — ⅜ |
| Bralorne | 2475 | $6⅜ | 6¼ | 6⅜ | + ⅛ |
| Bralor 8.75 | 1724 | $22½ | 22½ | 22⅜ | — ⅛ |
| Bralorn w | 500 | 150 | 150 | 150 | — 5 |
| Bramalea | 27100 | $16⅞ | 16¾ | 16⅞ | + ¼ |
| Brscade p | 1932 | $40½ | 40 | 40 | + ½ |
| Brascan A | 6508 | $32⅜ | 32 | 32¼ | |
| Brscn 8½ | 100 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| Brscn 1981 | 2100 | $26⅜ | 26⅜ | 26⅜ | |
| Brkwater o | 4355 | $5⅞ | 5¾ | 5⅞ | |
| Bright A | 100 | $19⅞ | 19⅞ | 19⅞ | + ⅜ |
| Brinco | 1015 | 225 | 225 | 225 | |
| Brinco p | 1428 | 275 | 266 | 266 | — 8 |
| Brisa o f | 1091 | 135 | 135 | 135 | + 3 |
| Br Am Bnk | 200 | $27½ | 27½ | 27½ | + ½ |
| BCFP | 32469 | $9½ | 9⅜ | 9½ | — ⅛ |
| BCFP p | 160 | $31½ | 31½ | 31½ | |
| BC Res | 255235 | 296 | 285 | 292 | — 2 |
| BC Res p | 1350 | $27¼ | 27⅛ | 27¼ | + ¼ |
| BC Phone | 10759 | $20¼ | 20 | 20¼ | |
| BCPh 4.84 | 250 | $13 | 12⅞ | 13 | |
| BCPh 5.15 | 250 | $50¾ | 50¾ | 50¾ | |
| BCPh 6 pr | 250 | $62 | 62 | 62 | |
| BCP 10.16 p | z78 | $25⅜ | 25⅜ | 25⅜ | |
| Broulan | 167 | 100 | 100 | 100 | |
| Brunswk | 1200 | $16⅞ | 16½ | 16⅞ | + ½ |

**C D**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| CAE | 9125 | $13½ | 13 | 13 | — ⅛ |
| CB Pak | 1400 | $12⅜ | 12¼ | 12¼ | — ⅛ |
| CB Pak w | 4550 | 240 | 235 | 235 | |
| CCL A | z50 | $21 | 21 | 21 | |
| CCL B f | 7500 | $21⅛ | 21 | 21 | — ½ |
| Cableshar | 2100 | 140 | 136 | 140 | |
| Cabre | 11900 | 345 | 340 | 345 | + 5 |
| Cad Frv | 3976 | $15¼ | 15¼ | 15¼ | |
| Cad Frv A | 4400 | $8¼ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Cad Frv w | 2100 | $7 | 7 | 7 | |
| Calais | 13000 | 68 | 68 | 68 | + 2 |
| Calvert o | 10000 | 37 | 35 | 37 | + 5 |
| Cambridg | 4600 | $16 | 15⅞ | 15⅞ | — ⅛ |
| Cmbridg w | 500 | 310 | 310 | 310 | |
| Camco Inc | 4200 | $10¼ | 10¼ | 10¼ | |
| Camel O G | 6000 | 75 | 70 | 75 | |
| Cmnx | 1000 | 85 | 85 | 85 | — 3 |
| Camp RL | 21930 | $31½ | 30⅝ | 31 | |
| Camp Res | 1843 | $8¼ | 8 | 8 | |
| Cam Res p | 1900 | 390 | 380 | 380 | —10 |
| Camp Soup | 4170 | $15¼ | 15⅛ | 15⅛ | |
| Campeau f | 1085 | $22¼ | 22¼ | 22¼ | |
| Cmpeau w | 1800 | $5¼ | 5 | 5¼ | + ¼ |
| Camreco o | 1000 | 63 | 63 | 63 | — 1 |
| CCem ex p | 150 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | — ⅜ |
| CCem 2 p | 9580 | $15½ | 15½ | 15½ | |
| CDC f | 54660 | $5 | 495 | 5 | + 15 |
| CDC pr B | 2430 | 97 | 96⅞ | 97 | |
| CDC 1980 | 29675 | $14½ | 13⅞ | 14½ | + ⅛ |
| CDC 1983 | 7900 | $24½ | 24 | 24½ | — ⅛ |
| Can Malt | 1200 | $21¼ | 21 | 21 | |
| C Nor West | 1200 | $33¾ | 33¼ | 33½ | + ¼ |
| CanP Ent | 9853 | $23⅞ | 23⅜ | 23¾ | — ⅛ |
| C Packrs | 1112 | $25¾ | 25½ | 25¾ | + ⅜ |
| CS Pete f | 200 | $5 | 5 | 5 | + 5 |
| Can Trust | 22922 | $26½ | 26 | 26½ | + ⅜ |
| C Trust 11 | 1100 | $23¾ | 23½ | 23¾ | + ¼ |
| CTrust w A | 3600 | $27¼ | 26¼ | 27¼ | + ½ |
| C Tung | 1230 | $16¾ | 16½ | 16¾ | + ⅛ |
| Canadex o | 1000 | 85 | 83 | 85 | + 4 |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| IBM | z347 | $166¼ | 164¼ | 164⅞ | |
| Intl Thom | 2700 | $8¼ | 8½ | 8¼ | + ⅛ |
| Intpr Pipe | 5688 | $32 | 31¾ | 31¾ | — ½ |
| Inverness | 1000 | $6⅛ | 6 | 6⅛ | + ⅛ |
| Inverns 875 | 1900 | $16½ | 16⅜ | 16⅜ | |
| Ipsco | 12015 | $12½ | 12⅜ | 12⅜ | — ⅛ |
| Ipsco r | 187650 | 42 | 38 | 38 | — 3 |
| Irwin Toy | 320 | $7⅜ | 7⅜ | 7⅜ | |
| Irwin Toy f | 300 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | + ¼ |
| Island Tel | 503 | $22½ | 22½ | 22½ | |
| Ivaco A f | 834 | $14¾ | 14⅝ | 14¾ | |
| Ivaco D p | 300 | $25⅞ | 25⅞ | 25⅞ | + ⅜ |
| Ivaco E p | 1200 | $26 | 25¾ | 26 | + ⅛ |
| Ivaco F p | 3050 | $25⅜ | 25¼ | 25½ | + ⅜ |
| Ivaco w | 1360 | 430 | 430 | 430 | |
| Jannock | 2300 | $12¼ | 12 | 12 | |
| Jonpol | z300 | 75 | 75 | 75 | |
| Joutel o | 4000 | 22 | 21 | 21 | — 2 |

**K L**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Kam Kotia | 500 | 106 | 106 | 106 | + 1 |
| Keg A f | 1300 | 445 | 425 | 435 | —15 |
| Keg w | 1200 | 50 | 50 | 50 | —10 |
| Kelly DA f | 400 | $18¼ | 18¼ | 18¼ | |
| Kelsey H | 200 | $30 | 30 | 30 | + ¾ |
| Kerr Add | 1025 | $16 | 16 | 16 | + ¼ |
| Kiena Gld | 250 | $27¾ | 27¾ | 27¾ | — ⅛ |
| L A Varah | 5900 | 440 | 430 | 440 | |
| LAV w | 12350 | 140 | 135 | 140 | + 5 |
| Labatt | 4535 | $20⅜ | 20⅛ | 20⅛ | — ¼ |
| Lac Mnrls | 11369 | $31¼ | 30⅞ | 31¼ | — ⅛ |
| Lacana | 1400 | $12¼ | 12 | 12 | |
| Laidlaw A | 2100 | $17 | 16⅜ | 16⅜ | — ⅜ |
| Laidlw B f | 9618 | $16⅜ | 16¼ | 16⅜ | — ⅛ |
| LOnt Cem | 400 | $8¼ | 8¼ | 8¼ | — ⅛ |
| L Shore | 1120 | $40½ | 40¼ | 40½ | + 1 |
| Lambda o | 500 | 345 | 345 | 345 | + 5 |
| Lanpar | 300 | 430 | 430 | 430 | + 5 |
| Larder o | 2500 | 33 | 30 | 33 | — 2 |
| Lariat OG o | 500 | 96 | 96 | 96 | — 2 |
| Lava Cap o | 7350 | 82 | 80 | 80 | — 2 |
| Leigh Inst | 9400 | 260 | 257 | 260 | |
| Lenora o | 3050 | 64 | 64 | 64 | + 1 |
| Linear T | 1000 | $9½ | 9⅛ | 9⅛ | |
| LL Lac | 431 | $32 | 31⅝ | 31¾ | — ¼ |
| Loblaw Co | 2570 | $17 | 17 | 17 | |
| Lob 370 p | z30 | $39 | 39 | 39 | |
| Lochel A i | f11751 | 125 | 125 | 125 | + 3 |
| Lochiel B | z50 | 120 | 120 | 120 | |
| Lumonics | 24750 | $18⅜ | 17¾ | 18⅜ | + ⅜ |
| Lynx Can o | 6000 | 75 | 72 | 75 | + 2 |
| Lytton Mo | 16000 | 36 | 36 | 36 | |

**M N**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| MDS H A | 1000 | $18⅞ | 18¾ | 18¾ | — ⅛ |
| MDS B f | 200 | $18 | 18 | 18 | |
| MICC 8⅝ | 2000 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Micc 8 p | 300 | $8 | 8 | 8 | |
| MSR Exp | 1134 | $5 | 490 | 490 | |
| Mcknz | 2800 | $11⅜ | 11¼ | 11⅜ | + ⅛ |
| Mclan H X | 3529 | $22 | 21½ | 21½ | |
| Macmillan | 4108 | $25 | 24⅞ | 25 | |
| Mcmiln 200 | 800 | $24 | 23¾ | 24 | + ⅜ |
| Mcmiln 208 | 4600 | $22 | 21½ | 22 | + ¼ |
| Mcmiln 221 | 1100 | $25 | 24⅞ | 24⅞ | — ⅛ |
| Madeline | z40 | 29 | 29 | 29 | |
| Magna A f | 38200 | $18⅛ | 17⅞ | 17⅞ | — ⅛ |
| Majstc Con | 700 | 340 | 335 | 335 | — 5 |
| Manitoba p | 2010 | $26½ | 26 | 26 | — ⅛ |
| Man w | 36900 | 154 | 151 | 154 | + 1 |
| Manville | 2000 | 270 | 270 | 270 | |
| Manridg o | 6000 | 89 | 86 | 88 | + 3 |
| Maritime f | 2000 | $37¼ | 37¼ | 37¼ | + ¼ |
| Mar T 940 | 5000 | $10 | 10 | 10 | |
| Mark Spnc | 700 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | |
| Mark Wrk f | 1800 | 85 | 83 | 83 | + 4 |
| Mass Fer | 4350 | 385 | 380 | 380 | |
| Mas F A | 1300 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | — ⅛ |
| Mas F B | 2900 | $12½ | 12⅜ | 12½ | + ¼ |
| MF Init w | 12200 | 84 | 80 | 82 | + 1 |
| MF Add w | 74300 | 80 | 75 | 80 | |
| Maynard | 1000 | 395 | 395 | 395 | + 15 |
| Mc Intyre | 900 | $36½ | 36⅜ | 36⅜ | |
| Melcor | 100 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Mentor | 400 | $5½ | 5½ | 5½ | |
| Mercantil | 2900 | $10 | 9¾ | 10 | |
| Mercntl 2 | 785 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| Meridian | 3350 | 495 | 490 | 490 | —10 |
| Meridn 2 w | 3250 | 115 | 115 | 115 | |
| Merland E | 4156 | $5¾ | 5⅜ | 5⅜ | |
| Merland p | 1600 | $19½ | 19½ | 19½ | + ⅛ |
| Mdlnd Dty | 2100 | $8 | 7¾ | 7¾ | — ⅛ |
| Minrl Res | 20930 | 310 | 298 | 305 | + 10 |
| Minorco p | z10 | $55¾ | 55¾ | 55¾ | |
| Mitel Corp | 55616 | $10⅛ | 9⅝ | 9⅞ | + ¼ |
| Mitel 200 p | 6050 | $16⅞ | 16⅜ | 16⅜ | + ⅛ |
| Moffat | 4400 | $13¼ | 13¼ | 13¼ | + ¼ |
| Molson A f | 10500 | $16⅜ | 16½ | 16½ | |
| Moneco A f | 1200 | $9¾ | 9½ | 9¾ | — ¼ |
| Moneta o | 3300 | 65 | 65 | 65 | — 5 |
| M Trsco A | 400 | $11 | 11 | 11 | |
| Moore | 5703 | $52½ | 52¼ | 52½ | — ¼ |
| Morgan | 16500 | 330 | 325 | 325 | — 5 |
| Morgan 9½ | 13550 | $29½ | 29 | 29⅛ | — ⅜ |
| Morisn | 4300 | 425 | 420 | 420 | |
| Mothers | 1089 | 365 | 365 | 365 | |
| Mothers w | z200 | 38 | 38 | 38 | |
| Muncpl Fin | 100 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | + ¾ |
| Murphy | 2565 | $24 | 24 | 24 | |
| Muscocho | 3800 | 206 | 206 | 206 | + 5 |
| Mus p | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| NSR Res o | z334 | 16 | 16 | 16 | |
| Nabisco L | 2800 | $23⅛ | 23 | 23 | — ⅛ |
| Nabu o | 30100 | 55 | 52 | 50 | + 20 |
| Nat Bk Can | 8175 | $13⅛ | 12⅞ | 13 | |
| Nat Bk cv | 300 | $32⅜ | 32⅜ | 32⅜ | |
| Nat Res o | 8000 | 200 | 190 | 200 | + 10 |
| N Victoria | 2275 | $26⅜ | 26½ | 26⅜ | + ⅜ |
| Nt Va Trco | 9056 | $13 | 12⅝ | 13 | + ⅜ |
| Nearctic o | 5000 | 40 | 40 | 40 | |
| NB Tel | 942 | $14¼ | 14¼ | 14¼ | |
| NB Tel 1.85 | z78 | $19¾ | 19¾ | 19¾ | |
| Nfl CapA f | 2700 | $6⅜ | 6¼ | 6¼ | — ¼ |
| Nfld LP A | 430 | $29½ | 29½ | 29½ | |
| Nfld Tel | 1300 | $13¼ | 13⅛ | 13⅛ | |
| Nfld Tel | 4600 | 190 | 180 | 190 | |
| Niagara | 1000 | $5½ | 5¼ | 5½ | + ¼ |
| Noble M o | 2500 | 46 | 42 | 42 | — 5 |
| Noma A f | 600 | $14 | 13⅞ | 14 | + ¼ |
| Nor Acme o | 1000 | 80 | 80 | 80 | |
| Noranda | 31630 | $21¾ | 21¼ | 21¼ | + ¼ |
| Nor 9½ | 285 | $100¼ | 100¼ | 100¼ | |
| Norbaska o | 6000 | 25 | 23 | 23 | + 1 |
| Norcen | 13503 | $18½ | 18⅜ | 18½ | + ⅛ |
| Norcn ord f | 7855 | $17 | 16¾ | 17 | + ⅜ |
| Norcen B | z32 | $25 | 25 | 25 | |
| Norcn 7¾ | 4275 | $26⅜ | 26¼ | 26½ | + ⅛ |
| Normick P | 1000 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | — ⅜ |
| NC Oils | 4700 | $20 | 20 | 20 | |
| Nor Ct 785p | 200 | $20 | 20 | 20 | |
| Nor Tel | 20934 | $50⅛ | 49½ | 49½ | — ⅞ |
| NTel 21875 | 5785 | $25⅞ | 25½ | 25½ | |
| NTel 222 | 1300 | $26 | 26 | 26 | + ⅛ |
| Northgat | 5450 | $5½ | 5 | 5⅛ | |
| Nthgat w | 1500 | 32 | 32 | 32 | |
| Nthlnd Bk | 1975 | $5½ | 5 | 5⅛ | + ⅛ |
| Nthlnd O o | 1000 | 12 | 12 | 12 | — 2 |
| Northstar | 2600 | 105 | 100 | 105 | + 5 |
| Nthstar 10 | 1000 | 250 | 250 | 250 | |
| Nthmber o | 3500 | 23 | 21 | 21 | — 4 |
| Nthws Drg | z10 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | |
| Nva A f | 168553 | $7⅜ | 7½ | 7⅜ | |
| Nova C p | z50 | $77 | 77 | 77 | |
| Nova H p | 1000 | $20½ | 20½ | 20½ | + ⅛ |
| Nova J p | 100 | $31¼ | 31¼ | 31¼ | + ½ |
| Nova K p | 3650 | $22¼ | 22 | 22⅛ | + ¼ |
| Nova L p | 100 | $30¼ | 30¼ | 30¼ | — ¼ |
| Nova M p | 4810 | $32¼ | 32 | 32 | — ⅜ |
| Nova N p | 4400 | $27⅜ | 27½ | 27½ | — ⅛ |
| N Beauc o | 7000 | 34 | 33 | 33 | — 1 |
| Nowsco W | 4495 | $23 | 22¼ | 23 | + ½ |
| Nu-Wst A | 2000 | 74 | 73 | 73 | — 4 |
| Nufort R o | 3000 | 22 | 22 | 22 | + 1 |
| Numac | 5200 | $16½ | 16 | 16 | |

**O P**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Oakwood | 103 | $7½ | 7½ | 7½ | |
| Oakwd A f | 5709 | 490 | 480 | 485 | + 5 |
| Okwd B p | 700 | $26¼ | 26 | 26¼ | + ½ |
| Oakwood w | 508 | $8⅞ | 8⅜ | 8⅝ | + ⅜ |
| Oakwd A w | z329 | 38 | 38 | 38 | |
| Obrien o | 500 | 99 | 99 | 99 | + 2 |
| Ocelot B f | 10400 | 56½ | 53⅞ | 6⅛ | + ⅛ |
| Omega | 4565 | $10⅝ | 10½ | 10½ | |
| Omnibus o | 2200 | 214 | 205 | 214 | + 12 |
| Omnibus w | z100 | 50 | 50 | 50 | |
| Onitap o | 2000 | 38 | 38 | 38 | + 2 |
| Onitap w | 3000 | 10 | 10 | 10 | — 2 |
| Onyx Pete | 900 | $9 | 9 | 9 | |
| Opimian o | 100 | $8⅝ | 8⅜ | 8⅝ | — ¾ |
| Orco o | 5600 | 60 | 60 | 60 | |
| Orco w | z150 | 11 | 11 | 11 | |
| Oshawa A f | 5352 | $22 | 21⅞ | 22 | + ½ |
| PCL Indust | 5500 | $5½ | 475 | 5½ | + ¾ |
| PCsar B f | 100 | 150 | 150 | 150 | — 5 |
| Pac NthA f | 200 | $15⅜ | 15⅜ | 15⅜ | |
| Pac Nth 6¾ | 150 | $16¾ | 16¾ | 16¾ | + ⅛ |
| Pac TrOc o | 40000 | 91 | 82 | 91 | + 10 |
| Pac W | 7400 | $10¾ | 10⅝ | 10¾ | |
| PWstrn A p | 5750 | $24⅜ | 24½ | 24⅜ | |
| Pgurin A f | 2200 | $11 | 10⅞ | 11 | + ¼ |
| Palliser o | 10000 | 30 | 30 | 30 | — 4 |
| Paloma P | 1400 | 415 | 405 | 415 | + 5 |
| Pamour | 7000 | $8½ | 8¼ | 8¼ | |
| PanCan P | 400 | $28½ | 28¾ | 28¾ | — ⅛ |
| Parkland | 2000 | $7⅝ | 7⅝ | 7⅝ | — ⅛ |
| Parkside | z400 | 87 | 87 | 87 | |
| Parlake o | 1000 | 45 | 45 | 45 | |
| Pathfind o | 5000 | 125 | 120 | 125 | + 10 |
| Patino N V | 121 | 325 | 325 | 325 | —25 |
| Pegasus | 13455 | $10⅝ | 10⅝ | 10⅝ | — ⅛ |
| Pembina | 860 | $18¼ | 18 | 18 | |
| Penn Wst o | 100 | 137 | 137 | 137 | |
| PenWst A f | 4400 | 139 | 134 | 134 | — 5 |
| Pennant o | 6000 | 47 | 47 | 47 | — 1 |
| Penningtn | 100 | $8¾ | 8¾ | 8¾ | — ⅛ |
| PJewl A f | 260 | $10⅛ | 9⅞ | 9⅞ | |
| PC Prods B | z8 | $14½ | 14½ | 14½ | |
| Petra Sun o | 2100 | 165 | 160 | 165 | + 5 |
| Ptrotech o | 35000 | 245 | 205 | 243 | + 38 |
| Phillips Cb | 400 | $14 | 14 | 14 | |
| Phonix Oil | 1800 | $8⅛ | 8 | 8 | — ¼ |
| Pine Point | 16794 | $26 | 25¾ | 26 | + ½ |
| Place GO o | 2000 | 98 | 95 | 95 | |
| Placer | 153501 | $25⅝ | 24½ | 24¾ | |
| Placer w | 14625 | 495 | 480 | 490 | + 15 |
| Poco Pete | 70458 | $6½ | 5⅞ | 5⅞ | — ⅛ |
| Pysr pr | 850 | $28½ | 28 | 28½ | |
| Pominex o | 12000 | 37 | 35 | 37 | + 3 |
| Potash Co p | 1500 | $24¾ | 24⅜ | 24⅜ | + ⅛ |
| Potter A f | 2100 | 128 | 126 | 127 | + 1 |
| Powr Cor f | 1100 | $23 | 22¾ | 22⅞ | — ⅛ |
| Precamb | 9400 | $6⅛ | 6 | 6 | |
| Princpl A f | 100 | $7¾ | 7¾ | 7¾ | |
| Provigo | 2300 | $15½ | 15¼ | 15½ | + ⅛ |

**Q R**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Que Sturg o | 1250 | $6¼ | 6 | 6¼ | + ⅛ |
| Quebcor | 400 | $19¾ | 19⅛ | 19⅜ | + ⅛ |
| Qenstk | 300 | 350 | 350 | 350 | —10 |
| Ram Pet | 1100 | $7 | 7 | 7 | |
| Rambler o | 10000 | 10 | 10 | 10 | + 4 |
| Rnchm A f | 1000 | $7½ | 7½ | 7½ | — ¼ |
| Rnchm B f | 5700 | $7⅜ | 7½ | 7⅜ | + ⅛ |
| Rnchmn p | 375 | $25¼ | 25¼ | 25¼ | + ¼ |
| Ranger | 36900 | $9¾ | 9½ | 9⅝ | |
| Ravrock f | 2400 | $9¼ | 9⅛ | 9⅛ | |
| Rea Gld o | 3600 | 190 | 175 | 190 | + 5 |
| Redpath | 1635 | $27 | 26⅝ | 26⅞ | — ⅜ |
| Redstone o | 1400 | 48½ | 48½ | 48½ | + 3½ |
| Regional o | 1950 | 475 | 475 | 475 | — 5 |
| Reichbld | 1085 | $10 | 10 | 10 | |
| Reich 10½ | 400 | $10¾ | 10¾ | 10¾ | + ⅛ |
| Reit A f | 100 | $15¾ | 15⅜ | 15¾ | — ⅛ |
| Renabie w | 1000 | 24 | 24 | 24 | + 3 |
| Renisanc o | 11800 | $6⅞ | 6⅝ | 6⅞ | — ⅛ |
| Res Serv f | 1200 | 185 | 185 | 185 | — 5 |
| Res Serv w | 2000 | 26 | 26 | 26 | + 2 |
| Revistk A f | 400 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | — ¼ |
| Revelstk p | 200 | $9½ | 9½ | 9½ | |
| Revn Prp A | 132 | 140 | 140 | 140 | — 9 |
| Revnu B f | z268 | 68 | 68 | 68 | |
| Rio Algom | 20260 | $19¼ | 19 | 19¼ | + ⅜ |
| Rio Alto o | 1969 | 215 | 210 | 215 | + 5 |
| RLittle f | 200 | 135 | 135 | 135 | |
| Rogers B f | 2300 | $7 | 7 | 7 | |
| Roland A f | 200 | $15¼ | 15⅜ | 15⅜ | + ⅛ |
| Roman | 12300 | $15¾ | 14½ | 15⅜ | + ⅛ |
| Rothm 2p | z50 | $13¾ | 13¾ | 13¾ | |
| Rxmk | 2500 | 17½ | 17½ | 17½ | —1½ |
| Roxy A | 4850 | 245 | 230 | 245 | + 13 |
| Roxy B | 6200 | 237 | 235 | 236 | + 5 |
| Royal Bnk | 29832 | $29 | 28¾ | 28¾ | |
| Ry Bk 1.88 | 1600 | $20¾ | 20¼ | 20⅜ | |
| Ry Bk 2.75 | 4100 | $31½ | 31½ | 31⅜ | + ⅜ |
| Ry Bk 1.45 | 10150 | $16⅜ | 16¼ | 16⅜ | + ⅛ |

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Ry Bk w | 5600 | 480 | 470 | 480 | |
| Ryl Gld w | 2000 | 12 | 12 | 12 | — 3 |
| RyTrco A f | 18660 | $31 | 30⅝ | 31 | + ⅜ |
| RyTrco B f | 100 | $31 | 31 | 31 | |
| R Tc A p | 1300 | $44 | 43¼ | 43½ | + ¾ |
| RyTrco C p | 500 | $28¾ | 28¾ | 28¾ | |
| Rovex o | 7519 | $5¼ | 5 | 5¼ | |
| Rovex p | 2531 | $7⅛ | 6¾ | 6¾ | — ⅜ |
| Ruprtlnd o | 4985 | 20 | 20 | 20 | |
| Ruprtlnd p | 2000 | 220 | 215 | 215 | |
| Ruprtlnd w | z100 | 1 | 1 | 1 | |

**S T**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| St Andrw o | 6000 | 360 | 355 | 355 | |
| STL CemA f | 100 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | + ⅜ |
| Santa M o | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Sceptre | 10789 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | |
| Scintilor o | 4900 | 140 | 125 | 140 | + 15 |
| Scintrex | 400 | $8 | 7⅞ | 7⅞ | — ⅛ |
| Scot Paper | 900 | $13½ | 13¼ | 13¼ | — ¼ |
| Scot York | 1000 | 225 | 225 | 225 | + 5 |
| Scotts f | 200 | $16⅜ | 16⅜ | 16⅜ | — ⅛ |
| Seagram | 16788 | $49¾ | 48⅞ | 49 | — ⅜ |
| Sears Can | 24270 | $8 | 7½ | 8 | + ¼ |
| Selkirk A f | 53475 | $18½ | 18½ | 18½ | |
| Selkirk w | 1800 | $6 | 5½ | 5½ | — ½ |
| Senlac o | 5000 | 166 | 166 | 166 | + 4 |
| Shell Can | 35271 | $26½ | 26⅛ | 26⅛ | — ⅜ |
| Sherritt | 8055 | $7½ | 7⅜ | 7½ | + ¼ |
| Shpng NZ p | 1600 | $25¼ | 24¾ | 24¾ | — ¼ |
| Sienna o | 33381 | 98 | 96 | 98 | + 2 |
| Sigma | z35 | $11¼ | 11¼ | 11¼ | |
| Silcorp A f | 604 | $25 | 25 | 25 | |
| Siltronic | 1500 | 375 | 370 | 375 | |
| Siltrnic w | z100 | 82 | 82 | 82 | |
| Silver Lk o | 8200 | 187 | 180 | 182 | + 1 |
| Slater B pr | z50 | $13⅛ | 13⅛ | 13⅛ | |
| Sobeys 9 p | 2000 | $23½ | 23½ | 23½ | — ¼ |
| Sonora | 178500 | $6½ | 6 | 6¼ | + ⅛ |
| Sorrel o | 14000 | 95 | 92 | 95 | + 4 |
| Southm | 34450 | $53½ | 53 | 53¼ | — ¼ |
| Spar Aero f | 4035 | $23½ | 22¾ | 22⅞ | — ¼ |
| Spar w | z49 | $31⅜ | 31⅜ | 31⅜ | |
| Sparton o | 28000 | 34 | 30 | 30 | — 4 |
| St Brodcst | 

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## MONTRÉAL

### L'indice chute

MONTREAL (PC) — Le marché montréalais des valeurs mobilières a fini la semaine sur une note irrégulière, hier. L'indice général a clôturé en retrait de 0.39 point, à 117.80 et 1,237,467 actions ont changé de main au cours de la séance.

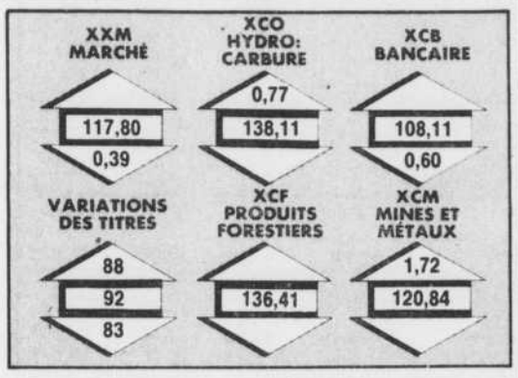
Les services publics ont cédé 1.03 à 112.43, les banques 0.60 à 108.11 et les biens d'équipement 0.13 à 113.70, tandis que les mines gagnaient 1.72 à 120.84 et les hydrocarbures 0.77 à 138.11. Les produits forestiers sont restés sur leurs positions à 136.41.

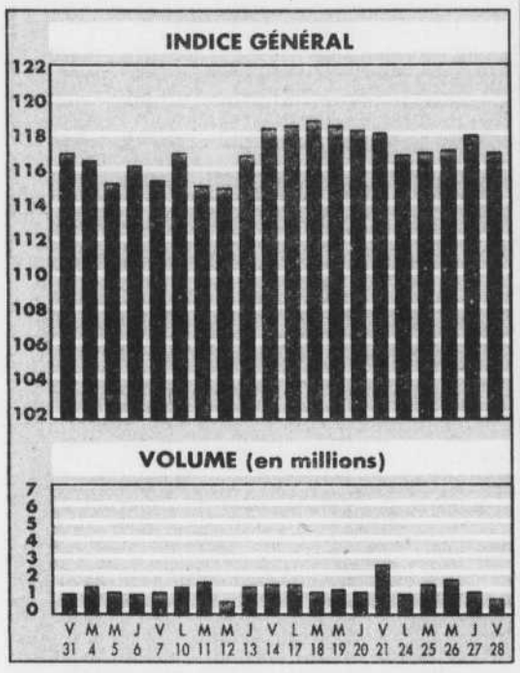
Parmi les valeurs les plus traitées, Bell Canada Enterprises a perdu 1-4 à $32 1-4 et Echo Bay Mines 1-4 à $13 3-8.

D'autre part, Falconbridge a gagné 2 3-4 à $80, Imperial Oil A 7-8 à $43 7-8, Rio Algom 3-8 à $19, Gulf Canada 1-4 à $19 7-8, Placer 1-4 à $24 3-4, Total Petroleum 1-4 à $13 et Toronto Dominion Bank 1-8 à $16 3-4. Par contre, Imasco a cédé 7-8 à $41, Northern Telecom 7-8 à $49 1-2 et CP Ltd 1-2 à $46 1-4. Canadian Utilities B est stable à $14 3-8 et Dome Mines à $13 1-8.

Les affaires terminées on dénombre 88 titres en hausse, 83 en baisse et 92 stationnaires.

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**




| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| Geocrude | 8300 | 240 | 238 | 240 | —2 |
| fGldcrp.A | 400 | $7 | 6⅞ | 7 | + ⅛ |
| Gldcrp.Wt | 3500 | 192 | 190 | 190 | —2 |
| Guard prA | 5800 | $6½ | 6⅛ | 6⅛ | |
| Gulf Can | 29927 | $19⅞ | 19⅝ | 19⅞ | + ¼ |
| Helix.Circ | 200 | $10 | 10 | 10 | — ⅛ |
| HelxWt | 1800 | $5⅞ | 5⅞ | 5⅞ | + ⅛ |
| Hlr Walkr | 9000 | $25½ | 25 | 25 | — ⅛ |
| H Wlkr 9p | 1100 | $33⅛ | 33⅛ | 33⅛ | — ¼ |
| H Wlkr D | 700 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | — ⅛ |
| H Wlkr E | 1350 | $27¼ | 27 | 27⅛ | + ¼ |
| H Wlkr f | 500 | $29 | 29 | 29 | — ⅛ |
| Wlkr Wts | 1750 | 325 | 320 | 320 | —5 |
| H Bay2.25 | 100 | $26⅞ | 26⅞ | 26⅞ | + ⅛ |
| Husky Oil | 6100 | $13 | 12⅞ | 12⅞ | |
| Husky 13 | 2300 | $52⅛ | 51¾ | 52 | |

**I J**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| IU Inter | 100 | $21½ | 21½ | 21½ | |
| Imasco Ltd | 14045 | $41⅞ | 40⅞ | 41 | — ⅞ |
| Imp Oil A | 81967 | $44 | 43⅛ | 43⅜ | + ⅜ |
| Inco Ltd | 13303 | $15 | 14⅞ | 15 | |
| Inco Wts | 2000 | 275 | 275 | 275 | + 10 |
| Innopac | 5700 | $9⅝ | 9½ | 9⅝ | + ⅜ |
| IBM | 25 | $165¼ | 165¼ | 165¼ | + ½ |
| Inter Pipe | 1070 | $32 | 32 | 32 | — ⅜ |
| Inverness | 500 | $6 | 6 | 6 | |
| Ivaco A | 300 | $14⅞ | 14⅞ | 14⅞ | — ⅛ |
| Ivaco Wts | 120 | 415 | 415 | 415 | —85 |
| Ivaco E p | 1300 | $26 | 25⅝ | 26 | + ½ |

**K L**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Kiena | 1000 | $22 | 22 | 22 | |
| Labatt | 1300 | $20⅜ | 20¼ | 20⅜ | + ⅛ |
| Lanpar T. | 4100 | 430 | 430 | 430 | |
| Loblaw | 100 | $17 | 17 | 17 | |

**M N**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| MICC 10p | 100 | $9½ | 9½ | 9½ | —12 |
| McM Bldl | 739 | $25 | 24¾ | 24¾ | |
| MntobaP.p | 500 | $26 | 26 | 26 | |
| Mntoba wt | 2700 | 153 | 151 | 151 | + 1 |
| C Marconi | 9500 | $24½ | 23⅞ | 23⅞ | + ½ |
| Marit El | 300 | $26½ | 26½ | 26½ | |
| fMarit Tel | 3411 | $37¼ | 37⅛ | 37⅛ | + ⅛ |
| Mrt pr B | 400 | $9¼ | 9¼ | 9¼ | |
| Mrt pr D | 500 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | |
| Mass Fer | 13406 | 385 | 380 | 380 | + 5 |
| Mas F pa | 200 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | + 1¼ |
| Mas F 2.5 | 400 | $12¼ | 12¼ | 12¼ | |
| Merland | 900 | $5⅝ | 5⅝ | 5⅝ | |
| Min Lac | 281 | $30⅞ | 30⅞ | 30⅞ | — ½ |
| Mitel Corp | 5005 | $10⅛ | 9¾ | 9¾ | + ⅛ |
| Molson B | 150 | $17 | 17 | 17 | |
| fMonenc a | 300 | $9½ | 9½ | 9½ | — ⅛ |
| MTrustc A | 8600 | $11 | 10¾ | 11 | + ¼ |
| Moore | 1365 | $52½ | 52¼ | 52¼ | — ½ |
| Nabu Net | 9400 | 60 | 50 | 55 | + 25 |
| NB Tel | 2200 | $14¼ | 14⅛ | 14⅛ | |
| Nfld 1414 | 400 | $12 | 11⅞ | 12 | + ⅛ |
| Nfld Tel | 2200 | $13⅜ | 13¼ | 13⅜ | + ⅛ |
| Noranda | 15130 | $21⅜ | 21¼ | 21¼ | + ⅛ |
| Noran pA | 100 | $100¼ | 100¼ | 100¼ | + ¼ |
| Norcen.En | 187 | $18½ | 18½ | 18½ | + ⅛ |
| fNoreNv | 974 | $17 | 16⅜ | 17 | + ⅜ |
| Normick | 125 | $8⅛ | 8⅛ | 8⅛ | — ⅜ |
| Nor Tel | 9355 | $50⅛ | 49½ | 49½ | — ⅞ |
| fNova Alt | 17068 | $7⅜ | 7½ | 7½ | — ⅛ |
| Nova 612 | 3800 | $22¼ | 22 | 22⅛ | + ⅛ |
| Nova 15 | 1000 | $30⅜ | 30⅜ | 30⅜ | + ⅛ |
| Nova 12 | 2750 | $32¼ | 32 | 32 | — ¼ |
| NuWest A | 1000 | 74 | 74 | 74 | |

**O P**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Oakwood | 1500 | $7⅛ | 7⅛ | 7⅛ | — ⅛ |
| OakwoodA | 200 | 485 | 485 | 485 | + 15 |
| Ocelot A | 200 | $6 | 6 | 6 | + 115 |
| fOsha A | 900 | $22 | 21⅞ | 22 | + ½ |
| Paco Corp | 100 | 350 | 350 | 350 | —75 |
| Pancdn Pf | 200 | $28½ | 28½ | 28½ | |
| Placer Dv | 16000 | $25⅝ | 24⅝ | 24¾ | + ¼ |
| PlacerDwl | 6600 | 495 | 480 | 490 | + 20 |
| fPowr Cr | 1900 | $23 | 22⅜ | 23 | |
| Prefac A | 500 | 90 | 90 | 90 | |
| Prooptic | 2500 | 230 | 230 | 230 | |
| Provigo | 19770 | $15½ | 15¼ | 15¼ | |

**Q R**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Que Tel | 662 | $32⅛ | 32¾ | 32⅞ | + ⅛ |
| Quebecor | 4255 | $19⅞ | 19⅛ | 19⅞ | + ½ |
| Rio Algom | 5600 | $19 | 19 | 19 | + ⅜ |
| fRogerC B | 260 | $6⅞ | 6⅞ | 6⅞ | |
| Ry Trco A | 2300 | $31 | 30⅝ | 31 | + ⅛ |

**S T**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Sceptre | 600 | $6⅞ | 6¾ | 6¾ | |
| Scept 7p | 200 | $17⅛ | 17⅛ | 17⅛ | + ⅜ |
| Seagram | 5870 | $49¾ | 48¾ | 48¾ | —1¼ |
| Sears Can | 650 | $8 | 7¾ | 8 | + ¼ |
| Shell Can | 6043 | $26½ | 26⅛ | 26¼ | — ⅛ |
| Southam | 5500 | $53¼ | 53¼ | 53¼ | — ½ |
| fSpar Aer | 1200 | $23⅛ | 22¾ | 23 | — ⅛ |
| fSparCap | 17000 | 49 | 45 | 48 | |
| Steico A | 2625 | $23¾ | 23⅝ | 23⅝ | |
| Steico Wts | 400 | 455 | 450 | 450 | |
| Stel 1.94 | 400 | $24⅜ | 24⅜ | 24⅜ | + ⅛ |
| Sullvn.Min | 900 | 385 | 385 | 385 | |
| Systemhse | 600 | 70 | 70 | 70 | —3 |
| fTeck B | 243 | $10 | 10 | 10 | + ⅛ |
| fTel Mt B | 200 | $22⅛ | 22⅛ | 22⅛ | — ⅜ |
| TmbcA | 13916 | 385 | 355 | 360 | + 20 |
| Texaco | 3187 | $41 | 40½ | 40¾ | + ⅜ |
| Thomsn A | 100 | $45¼ | 45¼ | 45¼ | |
| TIE teleco | 1200 | $13¼ | 13 | 13¼ | + ¼ |
| Tor Dm Bk | 32599 | $16⅞ | 16⅝ | 16¾ | + ⅛ |
| TrDm 2.37 | 1500 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | — ¼ |
| TrDm pc | 200 | $25½ | 25½ | 25½ | |
| Total Pete | 6700 | $13½ | 13¼ | 13½ | + ¼ |
| Tot Pet pr | 200 | $30¼ | 30⅛ | 30⅛ | — ⅛ |
| TAIRs.prB | 700 | $24⅞ | 24⅞ | 24⅞ | — ⅛ |
| TrAlta A | 1464 | $20⅞ | 20¾ | 20¾ | — ¼ |
| TrAlta 8.4 | 750 | $24¾ | 24¾ | 24¾ | |
| TrCan Pl | 8380 | $18¾ | 18⅝ | 18⅝ | — ⅛ |
| TrCan 4.5 | z65 | $49⅜ | 49⅜ | 49⅜ | —1⅛ |
| Trimac | 642 | 445 | 445 | 445 | —5 |
| fTrizec A | 2300 | $24½ | 24¼ | 24½ | + ½ |
| Trust Gen | 569 | $19¼ | 19¼ | 19¼ | |
| fTurbo Rs | z45 | 39 | 39 | 39 | + 1½ |

**U V**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Un Carbid | z10 | $11⅞ | 11⅝ | 11⅝ | —2 |
| Union Gas | 1200 | $11 | 10⅞ | 11 | |
| Velcro Ind | 200 | $54½ | 54½ | 54½ | — ¾ |
| fVersa.CIA | 600 | $6¾ | 6¾ | 6¾ | — ⅛ |
| Versa.CIB | 300 | $6½ | 6½ | 6½ | — ⅜ |

**W X**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Wabasso | z20 | $10⅜ | 10⅜ | 10⅜ | —9⅜ |
| Westburne | 200 | $13⅜ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Wcsl Trn | 500 | $13½ | 13⅜ | 13⅜ | |
| Westmin | 100 | $14 | 14 | 14 | + ⅛ |
| WorldEq.A | 500 | $7¼ | 7¼ | 7¼ | |
| Xerox Cn | 600 | $17⅜ | 17½ | 17⅜ | |
| Xerox wt | 100 | 280 | 280 | 280 | —5 |
| **Junior Mines** | | | | | |
| AbitibiRes | 2000 | 15 | 15 | 15 | —3 |
| Bateman | 29000 | 14½ | 13 | 14 | + 1 |
| Brosnan | 2500 | $9¾ | 9¾ | 9¾ | + 940 |
| Bruneau | 3000 | 15 | 15 | 15 | + 1½ |
| Dufres | 15000 | 40 | 40 | 40 | —5 |
| Dumagmi | 2634 | $6½ | 6¼ | 6½ | + ¼ |
| Dumont | 500 | 18 | 18 | 18 | + 1 |
| Dyna Mn | 1000 | 12 | 12 | 12 | —2 |
| G Knight | 500 | 270 | 270 | 270 | |
| GKnt.wtB | 7200 | 67 | 67 | 67 | —38 |
| Gold Tigr | 7100 | 120 | 115 | 115 | |
| Midep.Int | 2000 | 150 | 145 | 145 | —10 |
| Muscocho | 800 | 202 | 202 | 202 | —3 |
| N.Pascalis | 500 | 330 | 320 | 330 | + 15 |
| NA RareM | 1000 | 12 | 12 | 12 | |
| PerronGld | 2000 | 76 | 76 | 76 | —4 |
| Queenstn | 1000 | 190 | 190 | 190 | |
| Talisman | 600 | 20 | 20 | 20 | —5 |
| Yorbeau | 1500 | 76 | 75 | 76 | |
| Yorb.w | 25000 | 19 | 19 | 19 | —1 |
| **Precious Metal Certificates** | | | | | |
| Certificates | Oz | High | Low | Close | |
| Grdn gld | 40 | 346.50 | 344.50 | 346.50 | |

### Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

| High | Low | | High | Low | Price | Chg. | Int. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| LUMBER(MEM)—130,000 | | | bd.ft.; US$—1,000bd.ft. | | | | |
| 220.70 | 188.00 | NV | 199.90 | 199.50 | 199.60 | —2.30 | 16 |
| 224.00 | 198.00 | JA | 210.40 | 210.30 | 210.40 | —1.60 | 13 |
| 234.50 | 211.60 | MR | 220.80 | 220.70 | 220.30 | —2.70 | 2 |
| 233.90 | 222.50 | MY | | | 233.40 | | 0 |

Estimate Sales:....24.... ... ... ... ... ... ... ... ... ...
Total open interest: ...31 ... ... ... ... ... ... ... ... ...

## OPTIONS

**A B**

| Option | Mois | Prix | Offre | Dem. | Dern. Trans. | Op. en cir. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Agnic E | Fb | 12½ | $4⅜ | $4⅞ | | 4 |
| Agnic E | Fb | 12½p | 20 | 45 | | 20 |
| Agnic E | Fb | 15 | $2⅝ | $2⅞ | | 20 |
| Agnic E | Fb | 15 p | 70 | 95 | | 5 |
| Agnic E | Fb | 17½ | 130 | 140 | | 59 |
| Agnic E | Fb | 17½p | 170 | 195 | | 2 |
| Agnic E | My | 12½ | $5 | $5⅜ | | |
| Agnic E | My | 12½p | 35 | 60 | | |
| Agnic E | My | 15 | $3¼ | $3½ | | 4 |
| Agnic E | My | 15 p | 95 | 120 | | 6 |
| Agnic E | My | 17½p | $2 | $2¼ | | |
| Agnic E | Nv | 12½ | $4¼ | $4½ | | |
| Agnic E | Nv | 12½p | 1 | 25 | | |
| Agnic E | Nv | 15 | $2½ | $2¾ | | 18 |
| Agnic E | Nv | 15 p | 30 | 55 | | 71 |
| Agnic E | Nv | 17½ | 65 | 90 | 90 | 85 |
| Agnic E | Nv | 17½p | 125 | 150 | | 31 |
| Agnic E | Nv | 20 | 10 | 35 | | 32 |
| Agnic E | Nv | 20 p | $3¼ | $3½ | | |
| Alcan | Fb | 30 p | 40 | 60 | 40 | 32 |
| Alcan | Fb | 32½ | $3¾ | $4 | $4⅜ | 74 |
| Alcan | Fb | 32½p | 100 | 115 | 85 | 134 |
| Alcan | Fb | 40 | 110 | 125 | 140 | 1288 |
| Alcan | My | 32½ | $4¾ | $5 | | |
| Alcan | My | 32½p | 130 | 145 | 135 | 83 |
| Alcan | My | 35 p | $2½ | $2¾ | $2½ | 140 |
| Alcan | My | 40 | 160 | 175 | 190 | 181 |
| Alcan | My | 40 p | $5⅝ | $5⅞ | $5½ | 106 |
| Alcan | Nv | 30 | $4¾ | $5 | $7½ | 9 |
| Alcan | Nv | 30 p | 1 | 15 | 15 | 106 |
| Alcan | Nv | 45 | 5 | 15 | 10 | 1507 |
| Alcan | Nv | 45 p | $10⅜ | $10⅝ | $9 | 11 |
| Alt Enr | Mr | 17½ | $5 | $5⅜ | $4¾ | 55 |
| Alt Enr | Mr | 17½p | 5 | 15 | | |
| Alt Enr | Mr | 20 | $3½ | $3⅜ | $3⅜ | 81 |
| Alt Enr | Mr | 20 p | 20 | 35 | 35 | 59 |
| Alt Enr | Mr | 22½ | 150 | 165 | 140 | 233 |
| Alt Enr | Mr | 22½p | 75 | 100 | 100 | 20 |
| Alt Enr | Mr | 25 | 60 | 80 | | |
| Alt Enr | Mr | 25 p | $2½ | $2⅝ | | |
| Alt Enr | Jn | 20 | $3⅜ | $3⅝ | $3½ | 5 |
| Alt Enr | Jn | 20 p | 35 | 50 | 40 | 5 |
| Alt Enr | Jn | 22½ | $2 | $2¼ | | |
| Alt Enr | Jn | 22½p | 90 | 115 | | |
| Alt Enr | Jn | 25 | $2½ | $2⅝ | | |
| Alt Enr | Jn | 25 p | $2½ | $2¾ | $5 | 30 |
| Alt Enr | Dc | 17½ | $4⅝ | $5⅛ | | 30 |
| Alt Enr | Dc | 17½p | | 10 | 40 | 35 |
| Alt Enr | Dc | 20 | $2⅝ | $3¼ | $2¾ | 310 |
| Alt Enr | Dc | 20 p | 10 | 25 | 50 | 5 |
| Alt Enr | Dc | 22½p | 65 | 95 | 150 | 3 |
| Alt Enr | Dc | 25 | 20 | 30 | | |
| Alt Enr | Dc | 25 p | $2½ | $2⅞ | | |
| Asama | Ja | 10 | $2½ | $2¾ | $4⅜ | 201 |
| Asama | Ja | 10 p | 30 | 45 | 35 | 153 |
| Asama | Ja | 12½ | 95 | 110 | 140 | 1092 |
| Asama | Ja | 12½p | 95 | 105 | 95 | 59 |
| Asama | Ja | 15 | 40 | 45 | 45 | 669 |
| Asama | Ja | 15 p | $2⅞ | $3⅛ | $2⅝ | 18 |
| Asama | Ap | 10 | $3 | $3¼ | $3⅜ | 146 |
| Asama | Ap | 10 p | 40 | 65 | 40 | 30 |
| Asama | Ap | 12½p | 120 | 140 | 190 | 15 |
| Asama | Ap | 15 | 60 | 70 | 65 | 99 |
| Asama | Ap | 15 p | $3 | $3¼ | | |
| Asama | Oc | 10 | $2 | $2¼ | $2¾ | 102 |
| Asama | Oc | 10 p | 1 | 15 | 20 | 243 |
| Asama | Oc | 12½p | 50 | 60 | 40 | 541 |
| Asama | Oc | 15 | 1 | 10 | 10 | 2758 |
| Asama | Oc | 15 p | $2¾ | $3 | $2⅜ | 82 |
| BC Tel | Ja | 17½ | $2⅜ | $3 | $3 | 1 |
| BC Tel | Ja | 17½p | | 15 | | |
| BC Tel | Ja | 20 | 85 | 100 | 100 | 93 |
| BC Tel | Ja | 20 p | 35 | 60 | | |
| BC Tel | Ja | 22½ | 10 | 20 | 15 | 30 |
| BC Tel | Ja | 22½p | $2¼ | $2½ | | |
| BC Tel | Ap | 17½ | $2¾ | $3⅛ | | |
| BC Tel | Ap | 17½p | 5 | 10 | | |
| BC Tel | Ap | 20 | 110 | 120 | 120 | 40 |
| BC Tel | Ap | 20 p | 50 | 75 | | |
| BC Tel | Ap | 22½ | 15 | 25 | 30 | 30 |
| BC Tel | Ap | 22½p | $2⅜ | $2⅝ | | |
| BC Tel | Oc | 15 | | | | |
| BC Tel | Oc | 15 p | | | | |
| BC Tel | Oc | 17½ | $2⅝ | $2⅞ | $2¾ | 3 |
| BC Tel | Oc | 17½p | | 10 | | |
| BC Tel | Oc | 20 | 45 | 70 | 70 | 128 |
| BC Tel | Oc | 20 p | 20 | 40 | | |
| BC Tel | Oc | 22½ | | 5 | 1 | 3100 |
| BC Tel | Oc | 22½p | $2¼ | $2½ | $2½ | 10 |
| BC Tel | Oc | 25 | | | | |
| BC Tel | Oc | 25 p | | | | |
| BCE | Fb | 27½ | $5 | $5⅜ | $5⅜ | 80 |
| BCE | Fb | 27½p | 1 | 15 | 10 | 21 |
| BCE | Fb | 30 p | 15 | 25 | 25 | 328 |
| BCE | Fb | 32½p | 85 | 105 | 110 | 140 |
| BCE | Fb | 35 p | $2¾ | $3⅛ | $2¼ | 118 |
| BCE | My | 30 | | $3⅜ | $3⅞ | 20 |
| BCE | My | 30 p | 25 | 50 | | |
| BCE | My | 32½p | 105 | 125 | 105 | 37 |
| BCE | My | 35 p | $2¾ | $3½ | | |
| BCE | Nv | 27½p | | 5 | 40 | 20 |
| BCE | Nv | 30 p | 5 | 15 | 15 | 547 |
| BCE | Nv | 35 p | $2⅝ | $3 | $2⅝ | 3 |
| Bk Mtl | Fb | 20 | $4¼ | $4⅜ | | 11 |
| Bk Mtl | Fb | 20 p | 10 | 30 | | 31 |
| Bk Mtl | Fb | 22½ | 190 | $2⅛ | | 318 |
| Bk Mtl | Fb | 22½p | 50 | 60 | | 91 |
| Bk Mtl | Fb | 25 p | 155 | 180 | | 171 |
| Bk Mtl | My | 22½p | 70 | 95 | | 16 |
| Bk Mtl | My | 25 | 100 | 115 | 120 | 104 |
| Bk Mtl | My | 25 p | 170 | 195 | | 24 |
| Bk Mtl | Nv | 20 | $3⅞ | $4⅛ | | 25 |
| Bk Mtl | Nv | 20 p | 1 | 15 | | |
| Bk Mtl | Nv | 22½ | 150 | 175 | | 502 |
| Bk Mtl | Nv | 22½p | 20 | 35 | | 162 |
| Bk Mtl | Nv | 27½ | 1 | 10 | | 473 |
| Bk Mtl | Nv | 27½p | $3½ | $3¾ | | 18 |
| Bk NS | Mr | 10 | $2⅛ | $2½ | $3 | 595 |
| Bk NS | Mr | 10 p | 20 | 40 | 75 | 28 |
| Bk NS | Mr | 12½p | 80 | 100 | 100 | 23 |
| Bk NS | Mr | 15 p | $2⅞ | $3⅛ | | |
| Bk NS | Jn | 10 | $2⅜ | $2¾ | | |
| Bk NS | Jn | 10 p | 35 | 60 | | |
| Bk NS | Jn | 12½p | 90 | 110 | | |
| Bk NS | Jn | 12½p | 100 | 125 | | |
| Bk NS | Dc | 10 | $2⅛ | $2¼ | $2 | 807 |
| Bk NS | Dc | 12½p | 65 | 80 | 50 | 431 |
| Bk NS | Dc | 15 | 5 | 10 | 10 | 412 |
| Bow Val | Ja | 17½ | $4⅝ | $5 | $5 | 8 |
| Bow Val | Ja | 17½p | 5 | 20 | 50 | 150 |
| Bow Val | Ja | 20 p | 40 | 65 | 65 | 86 |
| Bow Val | Ja | 25 p | $3⅜ | $3½ | $2½ | 46 |
| Bow Val | Ja | 27½ | 10 | 25 | 30 | 85 |
| Bow Val | Ja | 27½p | $5⅜ | $6 | | |
| Bow Val | Ap | 17½ | $5⅛ | $5½ | $5 | 2 |
| Bow Val | Ap | 17½p | 20 | 35 | 85 | 5 |
| Bow Val | Ap | 20 | $3¼ | $3½ | $3¾ | 88 |
| Bow Val | Ap | 20 p | 70 | 85 | 55 | 10 |
| Bow Val | Ap | 22½ | $2 | $2¼ | $2¼ | 32 |
| Bow Val | Ap | 22½p | 160 | 180 | 190 | 15 |
| Bow Val | Ap | 25 | 100 | 120 | 125 | 141 |
| Bow Val | Ap | 25 p | $3⅜ | $3¾ | $2⅛ | 9 |
| Bow Val | Oc | 17½ | $4⅛ | $4⅜ | $5½ | 102 |
| Bow Val | Oc | 17½p | | 10 | 30 | 105 |
| Bow Val | Oc | 20 p | 10 | 20 | 15 | 322 |
| Bow Val | Oc | 25 | ⅝ | 15 | 10 | 1851 |
| Bow Val | Oc | 25 p | $3¼ | $3½ | $3½ | 24 |
| Bow Val | Oc | 27½ | | 5 | 5 | 569 |
| Bow Val | Oc | 27½p | $5⅜ | $6⅛ | $6¼ | |
| Brscn A | Ja | 27½ | $5½ | $5⅞ | | |
| Brscn A | Ja | 27½p | 20 | 45 | | |
| Brscn A | Ja | 30 | $3½ | $3¾ | $3⅜ | 106 |
| Brscn A | Ja | 30 p | 55 | 80 | | 30 |
| Brscn A | Ja | 32½ | $2 | $2¼ | | 374 |
| Brscn A | Ja | 32½p | 125 | 150 | | 42 |
| Brscn A | Ja | 35 | 95 | 120 | 110 | 188 |
| Brscn A | Ja | 35 p | $3 | $3¼ | | 62 |
| Brscn A | Ja | 40 | 20 | 45 | | 20 |
| Brscn A | Ja | 40 p | $7¾ | $8⅛ | | |
| Brscn A | Ap | 27½ | $5⅞ | $6¼ | | |
| Brscn A | Ap | 27½p | 45 | 70 | | 5 |
| Brscn A | Ap | 30 | $4¼ | $4⅝ | | 15 |
| Brscn A | Ap | 30 p | 85 | 110 | | 19 |
| Brscn A | Ap | 32½ | $2⅞ | $3⅛ | | 3 |
| Brscn A | Ap | 32½p | 160 | 185 | | 15 |
| Brscn A | Ap | 35 | 160 | 185 | | 10 |
| Brscn A | Ap | 35 p | $3⅛ | $3½ | | 6 |
| Brscn A | Oc | 27½ | $5 | $5⅜ | | 9 |
| Brscn A | Oc | 27½p | | 30 | | |
| Brscn A | Oc | 30 | $2½ | $2¾ | | 49 |
| Brscn A | Oc | 30 p | 5 | 30 | | 43 |
| Brscn A | Oc | 32½ | 100 | 120 | | 437 |
| Brscn A | Oc | 32½p | 70 | 95 | | 22 |
| Brscn A | Oc | 35 | 10 | 35 | 25 | 365 |
| Brscn A | Oc | 35 p | $2⅜ | $3⅛ | | 18 |
| Brscn A | Oc | 40 | | 10 | | 217 |
| Brscn A | Oc | 40 p | $7¾ | $8⅛ | | 15 |
| Brscn A | Oc | 45 | | 15 | | 50 |
| Brscn A | Oc | 45 p | | | | |

**C D**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| C Im B | Mr | 22½ | $4⅛ | $4⅜ | $4⅜ | 245 |
| C Im B | Mr | 22½p | 10 | 25 | 25 | 96 |
| C Im B | Mr | 25 p | 40 | 60 | 125 | 18 |
| C Im B | Mr | 27½p | 140 | 160 | 150 | 100 |
| C Im B | Mr | 30 p | $3⅛ | $3½ | | |
| C Im B | Jn | 25 | $2½ | $2¾ | $2¾ | 2 |
| C Im B | Jn | 25 p | 60 | 85 | | |
| C Im B | Jn | 27½ | 135 | 155 | 135 | 3 |
| CRL | Dc | 27½ | $4½ | $4¾ | $4¾ | 531 |
| CRL | Dc | 35 p | $4⅜ | $4¾ | $4¾ | 2033 |
| CRL | Dc | 40 p | $9 | $9½ | $13 | |
| CTL Bk | Mr | 10 | | | | |
| CTL Bk | Mr | 10 p | | | | |
| CTL Bk | Mr | 12½ | | | | |
| CTL Bk | Mr | 12½p | | | | |
| CTL Bk | Dc | 10 | 75 | 95 | | 391 |
| CTL Bk | Dc | 10 p | 25 | 40 | | 20 |
| CTL Bk | Dc | 12½ | 1 | 10 | | 542 |
| CTL Bk | Dc | 12½p | $2¼ | $2½ | | 328 |
| CTL Bk | Dc | 15 | | 5 | | 4 |
| CTL Bk | Dc | 15 p | $4⅜ | $4⅞ | | |
| CTr A f | Mr | 10 | 115 | 140 | 120 | 112 |
| CTr A f | Mr | 10 p | 40 | 65 | | 5 |
| CTr A f | Mr | 12½p | $2½ | $2¾ | | |
| CTr A f | Jn | 7½ | $3¼ | $3½ | | |
| CTr A f | Jn | 10 | 40 | 55 | | |
| CTr A f | Jn | 10 p | 50 | 75 | | 10 |
| CTr A f | Dc | 7½ | $2⅜ | $3⅛ | | |
| CTr A f | Dc | 7½p | 1 | 25 | | |
| CTr A f | Dc | 10 p | 30 | 55 | | 21 |
| CTr A f | Dc | 12½ | 15 | 20 | | 187 |
| CTr A f | Dc | 12½p | $2⅜ | $2⅝ | | 25 |
| Den B f | Ja | 12½ | $5⅝ | $6 | $2 | 1 |
| Den B f | Ja | 12½p | 5 | 20 | 100 | 2 |
| Den B f | Ja | 15 | $3¼ | $3⅝ | $3¼ | 41 |
| Den B f | Ja | 15 p | 5 | 30 | 100 | 2 |
| Den B f | Ja | 17½ | 170 | 195 | 160 | 433 |
| Den B f | Ja | 17½p | 65 | 85 | | |
| Den B f | Ja | 20 | 45 | 55 | 65 | 240 |
| Den B f | Ja | 20 p | $2 | $2⅜ | $3¾ | |
| Den B f | Ap | 12½ | $5¾ | $6⅛ | $3 | 10 |
| Den B f | Ap | 12½p | 15 | 25 | 120 | 7 |
| Den B f | Ap | 15 | 30 | 40 | 45 | 157 |
| Den B f | Ap | 15 p | 25 | 50 | | |
| Den B f | Ap | 17½ | $2¼ | $2½ | $2¼ | 23 |
| Den B f | Ap | 20 | 100 | 125 | 90 | 8 |
| Den B f | Ap | 20 p | $2¼ | $2½ | | |
| Den B f | Oc | 12½ | $5½ | $5⅞ | 85 | |
| Den B f | Oc | 12½p | | 25 | 120 | 10 |
| Den B f | Oc | 15 | $3⅜ | $3½ | $2½ | 18 |
| Den B f | Oc | 15 p | | 25 | 115 | 17 |
| Den B f | Oc | 17½ | 65 | 90 | 75 | 333 |
| Den B f | Oc | 17½p | 10 | 35 | 45 | 75 |
| Den B f | Oc | 20 | 1 | 25 | 25 | 16 |
| Den B f | Oc | 20 p | 190 | $2⅛ | | |
| Denis | Oc | 35 | 50 | 54 | 120 | |
| Denis | Oc | 35 p | 5 | 10 | $2¼ | 8 |
| Denis | Oc | 40 | 5 | 10 | 15 | 51 |
| Denis | Oc | 40 p | 100 | $3¼ | $4½ | 11 |
| Denis | Oc | 45 | 15 | 5 | 5 | 63 |
| Denis | Oc | 45 p | $5 | $15 | $8⅜ | |
| Denis | Oc | 50 | | 10 | 5 | 4 |
| Denis | Oc | 50 p | $10 | $20 | | |
| Dfs A | Mr | 17½ | $6⅛ | $6½ | $6⅜ | 456 |
| Dfs A | Mr | 17½p | 15 | 30 | | 170 |
| Dfs A | Mr | 20 | $4 | $4¼ | | 98 |
| Dfs A | Mr | 22½ | $2 | $2¼ | | 63 |
| Dfs A | Mr | 22½p | 65 | 90 | | 84 |
| Dfs A | Mr | 25 | 105 | 130 | | 160 |
| Dfs A | Mr | 25 p | $2 | $2¼ | | |
| Dfs A | Jn | 22½ | $2½ | $2¾ | | |
| Dfs A | Jn | 22½p | 95 | 120 | | 5 |
| Dfs A | Jn | 25 | 150 | 175 | | |
| Dfs A | Jn | 25 p | $2⅛ | $2⅜ | | |
| Dfs A | Dc | 17½ | $5⅜ | $6¼ | | 137 |
| Dfs A | Dc | 17½p | 1 | 15 | | 5 |
| Dfs A | Dc | 20 | $3½ | $3¾ | | 102 |
| Dfs A | Dc | 20 p | 10 | 30 | | 53 |
| Dfs A | Dc | 22½p | 40 | 60 | | 53 |
| Dfs A | Dc | 25 | 55 | 80 | 55 | 276 |
| Dfs A | Dc | 25 p | 185 | $2½ | | 55 |
| Dom M | Ja | 10 | $3⅜ | $3½ | $3¾ | 197 |
| Dom M | Ja | 10 p | 15 | 25 | 15 | 31 |
| Dom M | Ja | 15 p | $2¼ | $2⅜ | $2¼ | 260 |
| Dom M | Ja | 17½p | $4¼ | $4⅜ | $4⅜ | 94 |
| Dom M | Ja | 20 | 10 | 15 | 15 | 1529 |
| Dom M | Ja | 20 p | $6¾ | $7 | $7¼ | 81 |
| Dom M | Ap | 10 | $3⅞ | $4⅛ | $4 | 13 |
| Dom M | Ap | 10 p | 30 | 45 | | |
| Dom M | Ap | 12½p | 100 | 110 | 100 | 172 |
| Dom M | Oc | 10 | $3⅛ | $3⅜ | $3½ | 33 |
| Dom M | Oc | 10 p | 1 | 10 | 15 | 20 |
| Dom M | Oc | 12½ | 95 | 105 | 100 | 115 |
| Dom M | Oc | 12½p | 25 | 30 | 25 | 465 |
| Dom M | Oc | 15 | 10 | 20 | 15 | 463 |
| Dom M | Oc | 15 p | 190 | 52 | 170 | 160 |
| Dom M | Oc | 17½ | 1 | 10 | 5 | 608 |
| Dom M | Oc | 17½p | $4⅛ | $4⅜ | $4¼ | 14 |
| Dom M | Oc | 20 | 5 | 5 | 5 | 1391 |
| Dom M | Oc | 20 p | $6⅜ | $6⅞ | $7½ | |
| Dom M | Oc | 22½ | 1 | 10 | 5 | 406 |
| Dom M | Oc | 22½p | $9⅛ | $9½ | $9½ | 12 |

**G H**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Gnstar | Ja | 17½ | $7½ | $8 | $8⅜ | |
| Gnstar | Ja | 17½p | 5 | 20 | 65 | 20 |
| Gnstar | Ja | 20 | $5 | $5⅜ | $5½ | 86 |
| Gnstar | Ja | 20 p | 15 | 35 | 40 | 42 |
| Gnstar | Ja | 22½ | $3⅛ | $3½ | $4 | 154 |
| Gnstar | Ja | 22½p | 40 | 50 | 45 | 49 |
| Gnstar | Ja | 25 p | 

# LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

## VANCOUVER

**Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE**

| | Ventes | Haut | Bas | Ferm. | Ch. |
|---|---|---|---|---|---|
| **A B** | | | | | |
| Abater | 6000 | 81 | 81 | 81 | |
| Aber res | 3000 | 85 | 85 | 85 | |
| Abuoil | 6000 | 59 | 55 | 55 | —1 |
| Acacia | 7000 | 15 | 10 | 10 | |
| Acadm | 500 | 30 | 30 | 30 | —5 |
| Achats | 7500 | 54 | 51 | 54 | 9-3 |
| Achils | 1000 | 28 | 28 | 28 | |
| Acorn | 98000 | 28 | 22 | 24 | —3 |
| Adams | 6500 | 114 | 110 | 110 | —5 |
| Admirl | 13800 | 13 | 10 | 11 | |
| Adnarn | 556500 | 52 | 39 | 50 | + 15 |
| Adola | 19000 | 24 | 24 | 24 | |
| Adriatc | 22666 | 77 | 68 | 72 | + 5 |
| Aerolift | 75023 | 114 | 100 | 106 | + 8 |
| Aerolf w | 23500 | 45 | 41 | 45 | + 7 |
| Agio | 750 | 23 | 23 | 23 | |
| Aiax | 1000 | 20 | 20 | 20 | —2 |
| Alamo | 10500 | 14 | 12 | 13 | |
| Alaska | 600 | 165 | 165 | 165 | |
| Alcina | 600 | 180 | 180 | 180 | + 4 |
| Alpha | 1000 | 45 | 45 | 45 | |
| Altar gld | 3000 | 24 | 24 | 24 | |
| Alto Exp | 2000 | 21 | 21 | 21 | |
| Amalg | 35687 | 37 | 31 | 31 | —8 |
| Amark x | 1500 | 30 | 30 | 30 | |
| Amazn | 199700 | 246 | 210 | 236 | + 28 |
| Amzn w | 42400 | 325 | 250 | 305 | + 60 |
| Amble | 1000 | 27 | 27 | 27 | |
| Amca | 9000 | 93 | 86 | 90 | |
| Amer gg | 33000 | 78 | 65 | 70 | —2 |
| Am mcr | 2000 | 32 | 32 | 32 | |
| Am Pyd | 12100 | 130 | 122 | 126 | + 5 |
| Amer tel | 69500 | 124 | 110 | 115 | + 5 |
| Amertx | 2500 | 17 | 15 | 17 | |
| Amhwk | 1000 | 39 | 39 | 39 | + 5 |
| Amir | 2000 | 95 | 95 | 95 | |
| Amstar | 10000 | 34 | 33 | 34 | + 3 |
| Andarx | 30500 | 40 | 30 | 39 | —1 |
| Andrx w | 10500 | 4 | 4 | 4 | —1 |
| Angio | 26000 | 75 | 70 | 70 | —4 |
| Anglo Ba | 1200 | 105 | 103 | 105 | |
| Angus rs | 8285 | 40 | 30 | 35 | + 5 |
| An arbr | 2000 | 41 | 41 | 41 | |
| Ansco rs | 13000 | 31 | 30 | 30 | —2 |
| Applied | 2300 | 240 | 235 | 235 | —5 |
| Arbor | 8500 | 50 | 47 | 50 | |
| Arfc Red | 500 | 18 | 18 | 18 | —2 |
| Argnta | 500 | 20 | 20 | 20 | —5 |
| Argyle | 5000 | 45 | 40 | 40 | |
| Arcana | 15500 | 12 | 12 | 12 | |
| Aries | 25300 | 370 | 340 | 370 | + 30 |
| Arivac | 1000 | 200 | 200 | 200 | |
| Arvc w b | 26000 | 18 | 15 | 15 | |
| Arizako | 12500 | 65 | 63 | 63 | —4 |
| Arnhm | 1000 | 31 | 31 | 31 | + 1 |
| Artina rs | 4000 | 36 | 35 | 36 | + 1 |
| Asitka | 5000 | 50 | 50 | 50 | |
| Au res | 500 | 31 | 31 | 31 | —9 |
| Au res w | 4000 | 2 | 2 | 2 | |
| Avinch | 10050 | 70 | 67 | 70 | |
| Avalon | 10250 | 44 | 42 | 44 | + 2 |
| Avance | 10500 | 24 | 20 | 24 | |
| Avino | 500 | 200 | 200 | 200 | —5 |
| Awsam | 8000 | 31 | 29 | 29 | —3 |
| Azara | 1500 | 50 | 50 | 50 | |
| Azure | 5860 | 25 | 25 | 25 | —3 |
| BC res | 33085 | 300 | 285 | 297 | + 4 |
| Baker | 1400 | 455 | 455 | 455 | —5 |
| Balco | 300 | 56½ | 6¼ | 6¼ | |
| Banbry | 16500 | 60 | 57 | 60 | |
| Banco rs | 2000 | 68 | 68 | 68 | + 2 |
| Bankit | 6700 | 115 | 110 | 115 | —5 |
| Bnqwst | 4500 | 15 | 15 | 15 | |
| Bar | z100 | 80 | 80 | 80 | |
| Baroqu | z1 | 16 | 16 | 16 | |
| Barcda | 1000 | 40 | 40 | 40 | + 5 |
| Barrier | 1000 | 22 | 22 | 22 | —2 |
| Barngt | 3500 | 120 | 120 | 120 | |
| Battle | 4000 | 15 | 15 | 15 | |
| Bay ann | 35000 | 35 | 32 | 35 | + 2 |
| Beau pre | 1000 | 55 | 55 | 55 | |
| Beaufd | 12800 | $11⅜ | 11¼ | 11⅜ | |
| Beaver | 10500 | 73 | 70 | 73 | + 3 |
| Bevrhd | z100 | 47 | 47 | 47 | |
| Belair | 9000 | 39 | 35 | 35 | —5 |
| Belabn | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| Belvue | 3500 | 37 | 37 | 37 | |
| Belmnt | 4200 | 120 | 115 | 115 | |
| Bimorl | 4200 | 140 | 130 | 140 | + 5 |
| Berg | 1000 | 45 | 45 | 45 | + 6 |
| Berl res | 4500 | 26 | 26 | 26 | |
| Best res | 13000 | 64 | 60 | 63 | —1 |
| Better | 2000 | 50 | 50 | 50 | |
| Big ben | 9600 | 140 | 135 | 135 | —5 |
| Bighrn | 3500 | 38 | 35 | 38 | |
| Bgs mnr | 4000 | 45 | 44 | 44 | |
| Bigstn w | 8600 | 4 | 3 | 3 | —1 |
| Bishop | 5000 | 170 | 170 | 170 | |
| Bison | 2400 | 46 | 46 | 46 | |
| Bitec dvl | 1000 | 125 | 125 | 125 | —5 |
| Blk Dmd | 17000 | 26 | 25 | 26 | + 1 |
| Black hil | 3400 | 160 | 155 | 160 | + 9 |
| Blac mrl | 11000 | 20 | 18 | 20 | |
| Blac sw | 38500 | 85 | 80 | 80 | —5 |
| Blk thdr | 9000 | 50 | 47 | 47 | —2 |
| Blkdme | 1000 | 330 | 330 | 330 | |
| Blackst | 9500 | 13 | 13 | 13 | |
| Blizard | 1500 | 10 | 10 | 10 | |
| Blugrss | 11500 | 17 | 17 | 17 | |
| Boise cr | 7000 | 26 | 25 | 26 | —2 |
| Bonus pt | 7500 | 95 | 61 | 80 | |
| Bouldr | 2000 | 11 | 11 | 11 | + 1 |
| Bowes ty | 10000 | 45 | 40 | 40 | —3 |
| Bowes w | 56000 | 8 | 8 | 8 | |
| Bpi res | 920 | 150 | 135 | 150 | + 10 |
| Brace | 12000 | 67 | 60 | 60 | —7 |
| Bradsu | 1500 | 27 | 27 | 27 | —3 |
| Bras rng | 500 | 22 | 22 | 22 | —½ |
| Brazos | 1000 | 17 | 17 | 17 | |
| Brkwtr | 2800 | $5⅞ | 5¾ | 5¾ | — ⅛ |
| Brnwst | 7500 | 11 | 9 | 9 | |
| Brese | 1000 | 65 | 65 | 65 | —5 |
| Brese w | 2000 | 1 | 1 | 1 | —1 |
| Bridge | 1000 | 15 | 15 | 15 | |
| Brdgw | 5000 | 7 | 7 | 7 | |
| Brigde | 6000 | 52 | 45 | 52 | + 2 |
| Bro res | 2200 | 20 | 20 | 20 | |
| Bullet en | 2000 | 45 | 44 | 44 | —2 |
| Bunyro | 500 | 60 | 60 | 60 | |
| Bur Gld | 6000 | 15 | 14 | 15 | + 1 |
| Butler | 34300 | 101 | 92 | 95 | —2 |
| **C D** | | | | | |
| Caara | 7500 | 100 | 90 | 100 | + 10 |
| Cal dnvr | 2200 | 340 | 330 | 330 | |
| Caldnia | 7000 | 27 | 27 | 27 | |
| Callex | 17000 | 100 | 85 | 100 | |
| Calpetr | 5000 | 8 | 8 | 8 | |
| Calpine | 6500 | 17 | 17 | 17 | |
| Calyps | z3 | 18 | 18 | 18 | |
| Can am | 2800 | 20 | 20 | 20 | |
| Cantel | 14900 | 55 | 55 | 55 | —4 |
| Cnamn | 1500 | 27 | 27 | 27 | |
| Cnartic | 2000 | 55 | 55 | 55 | |
| Canfic | 3000 | 23 | 23 | 23 | —6 |
| Cnreo | 2000 | 38 | 35 | 38 | |
| Cape res | 3000 | 42 | 42 | 42 | —3 |
| Capilno | 20800 | 94 | 91 | 92 | + 1 |
| Capri | 5000 | 61 | 55 | 55 | —9 |
| Cpricrn | 2000 | 24 | 24 | 24 | |
| Carvele | 500 | 48 | 48 | 48 | |
| Carl crk | 3500 | 25 | 25 | 25 | |
| Carnes | 23900 | 66 | 65 | 66 | —1 |
| Cranter | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| Carera | 9600 | 170 | 160 | 165 | + 5 |
| Cascda | 4500 | 33 | 31 | 31 | —2 |
| Casino | 4200 | 20 | 20 | 20 | |
| Catlow | 500 | 45 | 45 | 45 | —1 |
| Caulfld | 1500 | 20 | 20 | 20 | |
| C Brnca | 2000 | 45 | 45 | 45 | |
| Cdn ferit | 2500 | 30 | 27 | 27 | —3 |
| Cdn pwn | 3500 | 60 | 60 | 60 | —5 |
| Cdn untd | 27040 | 78 | 70 | 77 | + 5 |
| Cdn ut r | 39660 | 11 | 10 | 11 | + 1 |
| Celbrty | 53500 | 66 | 61 | 61 | —4 |
| Celbr b w | 60000 | 2 | 2 | 2 | |
| Celico R | 5000 | 16 | 16 | 16 | |
| Cntnl | 6350 | 495 | 490 | 490 | —22½ |
| C crude | 2000 | 20 | 20 | 20 | + 4 |
| Chmpn | 127600 | 175 | 155 | 170 | + 4 |
| Champ | 9000 | 10 | 10 | 10 | —3 |
| Chargr | 5500 | 15 | 14 | 14 | —1 |
| Charltn | 5000 | 7 | 7 | 7 | |
| Chariot | z200 | 51 | 51 | 51 | + 1 |
| Chatwd | 5000 | 30 | 30 | 30 | |
| Chckmt | 103900 | 142 | 127 | 138 | + 3 |
| Chcmt w | 15750 | 82 | 72 | 80 | + 4 |
| Chervl | 700 | 53 | 53 | 53 | |
| Chimra | 3000 | 33 | 33 | 33 | |
| Chutine | 1000 | 22 | 22 | 22 | |
| Claymr | 2500 | 35 | 34 | 34 | —2 |
| Clear | 6500 | 35 | 31 | 31 | —4 |
| Cline | 5500 | 35 | 30 | 30 | —5 |
| Coastro | 13000 | 21 | 20 | 21 | —1 |
| Colby | 1000 | 210 | 205 | 205 | —5 |
| Cold Lk | 20000 | 50 | 45 | 47 | —3 |
| Coltax | 10500 | 46 | 45 | 46 | —4 |
| Colony | 4200 | 140 | 130 | 140 | + 5 |
| Concert | 6000 | 120 | 120 | 120 | + 5 |
| Condka | 8500 | 34 | 34 | 34 | + 2 |
| C ascot | 500 | 30 | 30 | 30 | —5 |
| C ascot p | 300 | 355 | 355 | 355 | |
| C Bound | 1000 | 12 | 12 | 12 | |
| Cns cma | 1880 | 68 | 68 | 68 | —2 |
| C Cinola | 2000 | 400 | 400 | 400 | |
| C Five St | 2000 | 36 | 36 | 36 | |
| C norex | 1375 | 215 | 210 | 215 | |
| Cons pav | 2000 | 68 | 68 | 68 | + 3 |
| Cokf.k | z20 | 97 | 97 | 97 | |
| Consort | 4500 | 21 | 21 | 21 | |
| Contct | 1000 | 51 | 51 | 51 | —5 |
| Con Sv | 69800 | 188 | 180 | 187 | + 2 |
| Control | 22000 | 33 | 32 | 32 | |
| Cop Lak | 3000 | 106 | 100 | 100 | —5 |
| Coralta | 4300 | 28 | 25 | 27 | |
| Corinth | 3500 | 92 | 90 | 90 | |
| Cornwl | 7000 | 8 | 8 | 8 | |
| Corprte | 16400 | 10 | 8 | 10 | + 2 |
| Corrie | 9000 | 15 | 10 | 10 | —3 |
| Corvet | 8000 | 10 | 8 | 10 | |
| Cosmos | 7500 | 36 | 31 | 35 | + 3 |
| Cous crk | 37100 | 118 | 109 | 114 | + 6 |
| Cous b w | 13000 | 43 | 42 | 42 | + 4 |
| Cove | 5000 | 32 | 32 | 32 | —4 |
| Crack | 4500 | 50 | 50 | 50 | |
| Cruiser | 11500 | 91 | 84 | 88 | —3 |
| Crystal | 65500 | 59 | 30 | 59 | |
| Cube | 12500 | 85 | 80 | 85 | + 5 |
| Cumbr | 2500 | 20 | 20 | 20 | |
| Curator | 6500 | 25 | 25 | 25 | |
| Currie | 14000 | 88 | 75 | 88 | + 13 |
| Currie w | 79000 | 17 | 13 | 15 | |
| Cusac | 8800 | 139 | 132 | 132 | + 2 |
| Cutlass | 1000 | 145 | 145 | 145 | + 10 |
| Dor val | 1700 | 145 | 130 | 130 | —15 |
| Dafrey | 500 | 24 | 24 | 24 | |
| Daon | 2500 | 165 | 165 | 165 | |
| Datel | 1000 | 185 | 185 | 185 | |
| Datmr | 2000 | 30 | 30 | 30 | |
| Davnpt | 1000 | 10 | 10 | 10 | |
| Dav kys | 800 | 16 | 16 | 16 | |
| De baca | 9500 | 45 | 44 | 44 | |
| Decker | 8500 | 80 | 75 | 75 | |
| D south | 5000 | 10 | 10 | 10 | |
| Del nort | 3500 | 21 | 21 | 21 | |
| Devon | 1500 | 16 | 16 | 16 | |
| Devion | z100 | 15 | 15 | 15 | |
| Dimnd | 9300 | 105 | 100 | 105 | |
| Diatec | 26000 | 50 | 49 | 50 | + 3 |
| DPP | 8500 | 60 | 60 | 60 | |
| Divrsfd | 1500 | 40 | 40 | 40 | |
| Dolphin | 500 | 15 | 15 | 15 | |
| Dovrtn | 4000 | 14 | 14 | 14 | |
| Draw rs | 4000 | 60 | 57 | 57 | |
| Drucox | 5500 | 25 | 21 | 24 | |
| Dual res | 2100 | 175 | 175 | 175 | + 5 |
| Dunoil a | 2400 | 180 | 175 | 180 | |
| Durat | 2500 | 14 | 14 | 14 | |
| Dustv M | 2300 | 190 | 186 | 190 | + 4 |
| Dnamc | 6000 | 70 | 65 | 70 | |
| Dntrnc | 600 | 45 | 45 | 45 | |
| **E F** | | | | | |
| Eagle R | 2400 | 24 | 24 | 24 | —1 |
| East wst | 300 | 165 | 165 | 165 | + 10 |
| Estrn | 700 | 27 | 27 | 27 | |
| Ecnmy | 1000 | 45 | 45 | 45 | |
| El cmin | 2000 | 30 | 30 | 30 | |
| El Coco | z200 | 57 | 57 | 57 | |
| El dordo | 26500 | 90 | 80 | 90 | |
| E paras | 4000 | 22 | 22 | 22 | |
| Electra | 2000 | 64 | 60 | 60 | —3 |
| Emerlk | 1000 | 60 | 60 | 60 | —1 |
| Endrnc | 1000 | 30 | 30 | 30 | + 9 |
| Energx | 1700 | 30 | 28 | 28 | + 3 |
| Enex | 500 | 260 | 230 | 260 | |
| Enfield | 12000 | 57 | 54 | 57 | + 2 |
| Epoch | 200 | 130 | 130 | 130 | —3 |
| Equine | 11700 | 29 | 25 | 25 | |
| Ericsn | 1500 | $5¾ | 5¾ | 5¾ | |
| Esprnz | 2000 | 70 | 70 | 70 | |
| Eureka | 3200 | 160 | 150 | 155 | —5 |
| Euro pet | 26600 | 225 | 223 | 224 | —1 |
| Euro am | 6500 | 82 | 80 | 81 | |
| Eurocn | 4000 | 35 | 34 | 35 | |
| Europa | 14000 | 30 | 27 | 27 | |
| Expres r | 5000 | 105 | 105 | 105 | + 4 |
| Falmth | 5000 | 29 | 29 | 29 | |
| Field | 19500 | 39 | 35 | 39 | + 2 |
| Fifth a | 7000 | 85 | 70 | 85 | + 15 |
| Fifth w | 24000 | 20 | 12 | 20 | + 10 |
| Frst dvn | 3226 | 55 | 51 | 51 | |
| Frst wst | 3500 | 114 | 100 | 100 | —9 |
| Fleck w | 21000 | 2 | 2 | 2 | |
| Flin flon | 1000 | 80 | 80 | 80 | |
| Flint roc | 2000 | 25 | 25 | 25 | |
| Flow res | 14500 | 35 | 32 | 35 | |
| Force | 500 | 90 | 90 | 90 | + 20 |
| Frt knox | 175150 | 106 | 100 | 105 | + 5 |
| Frty nne | 8500 | 16 | 16 | 16 | |
| Forum | 10300 | 27 | 25 | 27 | + 1 |
| Form w | 21500 | 3 | 1 | 1 | —2 |
| Frnklin | 1000 | 85 | 85 | 85 | + 15 |
| Fredon | 600 | 10 | 10 | 10 | —1 |
| Fredm | 2500 | 43 | 43 | 43 | + 1 |
| Freeprt | 4500 | 70 | 68 | 70 | —2 |
| Freewy | 7100 | 250 | 245 | 245 | —4 |
| Ftm inc | 19500 | 22 | 18 | 18 | —2 |
| Fury | 1500 | 80 | 70 | 70 | |
| Futurtk | 22000 | 25 | 25 | 25 | —1 |
| Futrt w b | 56000 | 2 | 2 | 2 | |
| **G H** | | | | | |
| Galactc | 135600 | $7¼ | 6¾ | 6⅞ | — ⅛ |
| Galc w c | 35000 | 98 | 87 | 87 | —7 |
| Galc w d | 79500 | 85 | 69 | 70 | —5 |
| Galahd | z100 | 65 | 65 | 65 | |
| Gardnr | 10000 | 14 | 13 | 13 | |
| Gaslite | 4000 | 35 | 35 | 35 | |
| Gator rs | 68000 | 102 | 94 | 100 | + 10 |
| Gazelle | 4500 | 42 | 42 | 42 | |
| Gen alie | 300 | 125 | 125 | 125 | |
| Genex | 10000 | 32 | 30 | 31 | + 1 |
| Genove | 1000 | 40 | 40 | 40 | —2 |
| Geo data | 500 | 60 | 60 | 60 | |
| Geodm | 1500 | 200 | 200 | 200 | |
| Geotec | 1000 | 36 | 36 | 36 | —1 |
| Gerle | 5000 | 40 | 40 | 40 | |
| Gnt nth | 6500 | 67 | 64 | 67 | |
| Gldtr rs | 28500 | 44 | 42 | 42 | —1 |
| Gladtr w | 88500 | 8 | 6 | 6 | —1 |
| Glamis | 200 | 490 | 490 | 490 | + 10 |
| Gle res | 4000 | 21 | 21 | 21 | |
| Glf tech | 6000 | 19 | 13 | 16 | —2 |
| Glow res | 8500 | 70 | 60 | 60 | —10 |
| Gd brige | 35000 | 20 | 18 | 20 | |
| Gld cnyn | 7500 | 8 | 8 | 8 | |
| Gold pnt | 11000 | 60 | 55 | 55 | —3 |
| Gld reef | 4000 | 14 | 14 | 14 | |
| Gld seek | 5000 | 28 | 28 | 28 | |
| Gold pan | 9500 | 27 | 22 | 22 | —5 |
| Goldblt | 26800 | 135 | 120 | 135 | + 10 |
| Gldbra | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Gldn cn | 2000 | 27 | 27 | 27 | |
| Gl cncrd | 1500 | 50 | 45 | 45 | |
| Gldn drg | 23000 | 31 | 31 | 31 | |
| Gldn eve | 11500 | 27 | 26 | 26 | —4 |
| Gldn hnd | 3000 | 40 | 40 | 40 | |
| Gldn hpe | 14500 | 50 | 47 | 47 | + 2 |
| Gldn key | 20000 | 73 | 65 | 67 | —2 |
| G knight | 22293 | 270 | 250 | 250 | —20 |
| G kn b w | 36500 | 62 | 55 | 55 | —12 |
| Gldn lion | 4800 | 175 | 170 | 172 | + 2 |
| Gld nws | 22500 | 85 | 75 | 75 | —3 |
| Gld nrth | 3318 | 88 | 85 | 85 | |
| G rim | 3000 | 46 | 43 | 46 | + 4 |
| Goldn sc | 3800 | $6⅞ | 6⅝ | 6¾ | + ¼ |
| Gldn tg | 9000 | 65 | 64 | 64 | |
| Gld tg w | 13000 | 12 | 12 | 12 | + 2 |
| Gldnbel | 1000 | 53 | 53 | 53 | + 1 |
| Goldra | 8500 | 70 | 70 | 70 | |
| Gldfevr | 2000 | 23 | 23 | 23 | |
| Goldrh | 14000 | 81 | 77 | 78 | —7 |
| Gldsil | 11500 | 183 | 180 | 183 | |
| Goldstk | 1100 | 140 | 131 | 131 | |
| Gldstm | 5750 | 93 | 90 | 90 | |
| Goldwn | 1000 | 51 | 51 | 51 | + 6 |
| Goliath | 4600 | $7 | 7 | 7 | |
| Good hp | 6000 | 92 | 91 | 91 | —1 |
| Gordon | 2000 | 11 | 11 | 11 | |
| Gossan | 9000 | 9 | 8 | 9 | |
| G canyn | 1000 | 21 | 21 | 21 | |
| Grnde tk | 2500 | 84 | 84 | 84 | —1 |
| Grndv | 6050 | 320 | 315 | 320 | + 10 |
| Grange | 5600 | 370 | 365 | 365 | |
| Gren vly | 1000 | 14 | 14 | 14 | —2 |
| Grenwl | 4000 | 50 | 50 | 50 | + 9 |
| Grnobl | 4000 | 9 | 7 | 9 | |
| Greyhk | 5836 | 20 | 17 | 17 | —3 |
| Grit res | 500 | 46 | 46 | 46 | —2 |
| Grt Pac | 3500 | 75 | 75 | 75 | —5 |
| G w pete | 22000 | 33 | 27 | 27 | —3 |
| Grdian | 15500 | 64 | 60 | 63 | |
| Gulf intl | 2000 | 25 | 25 | 25 | |
| Gulf titn | 7300 | 110 | 110 | 110 | |
| Gyro | 14000 | 47 | 43 | 45 | —3 |
| Hambr | 7000 | 20 | 20 | 20 | + 2 |
| Hardy | 11500 | 37 | 33 | 35 | —1 |
| Harlin | 2000 | 90 | 90 | 90 | |
| Hwksbl | 5200 | 210 | 200 | 210 | —10 |
| Helix | 35700 | 250 | 220 | 220 | |
| Hemgi | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| Hmspr | 100 | 110 | 110 | 110 | |
| Hemlo | 500 | 20 | 20 | 20 | |
| Henesy | 100800 | 97 | 80 | 80 | —10 |
| Herdis | 10800 | 160 | 145 | 160 | + 5 |
| Heritge | 5000 | 40 | 38 | 40 | |
| Heron | 4500 | 45 | 45 | 45 | + 4 |
| Hi cor | 32300 | 120 | 113 | 119 | + 7 |
| High rsr | 2500 | 30 | 30 | 30 | |
| Hilnd Cr | 5531 | 37 | 36 | 37 | —6 |
| Hihmk | 27500 | 55 | 47 | 55 | + 8 |
| Hilton rs | 3000 | 95 | 95 | 95 | |
| Himac | 5000 | 20 | 20 | 20 | |
| Homstd | 1000 | 90 | 90 | 90 | —10 |
| Homstc | 7000 | 30 | 30 | 30 | |
| Hot res | 33300 | 85 | 80 | 80 | |
| Hmbolt | 11000 | 20 | 18 | 18 | —2 |
| Hycroft | 2000 | 40 | 40 | 40 | —5 |
| **I J** | | | | | |
| Ican | 7500 | 150 | 145 | 145 | —10 |
| Ice Stn | 5500 | 39 | 38 | 39 | |
| Ida may | 2000 | 44 | 35 | 35 | —10 |
| Impala | 2500 | 5 | 5 | 5 | |
| Imprial | 1750 | 95 | 95 | 95 | |
| Idp | 1500 | 90 | 85 | 85 | —5 |
| Irecov | 15000 | 80 | 75 | 75 | —5 |
| Inland w | 11000 | 15 | 14 | 14 | + 1 |
| I ocean | 12000 | 82 | 80 | 81 | + 1 |
| Intactn | 4038 | 30 | 30 | 30 | —6 |
| Intr dta | 7500 | 94 | 84 | 94 | + 10 |
| Int dta w | 5000 | 5 | 5 | 5 | |
| Intrike | 86350 | 115 | 100 | 113 | + 6 |
| Intrl e w | 165000 | 3 | 2 | 2 | —2 |
| Istrt res | 15500 | 45 | 40 | 44 | + 4 |
| Itl Brmc | 500 | 38 | 38 | 38 | |
| I camero | 2633 | 125 | 120 | 120 | |
| Intl crna | 11300 | $8½ | 8⅛ | 8¼ | — ⅛ |
| I dmascs | 41900 | 97 | 92 | 92 | —3 |
| Int dm w | 25500 | 17 | 14 | 17 | |
| Inti hrs | 12329 | 420 | 405 | 420 | + 20 |
| I ionarc | z214 | 6 | 6 | 6 | |
| I laco | 2200 | 22 | 22 | 22 | —3 |
| Intl mrd | z100 | 23 | 23 | 23 | |
| Intl phsr | 15000 | 48 | 45 | 46 | + 1 |
| Int phnx | 23040 | 34 | 29 | 31 | —1 |
| Intl ph w | 19000 | 1 | 1 | 1 | |
| I rhodes | 8500 | 39 | 35 | 35 | —3 |
| Int rhd w | 9500 | 2 | 2 | 2 | |
| I Stndrd | 6000 | 74 | 70 | 70 | + 5 |
| Intl trbn | 15700 | 213 | 198 | 205 | + 5 |
| Intl vrfc | 53150 | 102 | 89 | 89 | —5 |
| I wstwrd | 11500 | 17 | 13 | 13 | —2 |
| Invadr | 13900 | 80 | 70 | 80 | + 10 |
| Invmav | 109000 | 197 | 170 | 195 | + 25 |
| Irvco | 11100 | 50 | 45 | 49 | + 4 |
| Island M | 3000 | 43 | 43 | 43 | |
| Jack crs | 6860 | 775 | 725 | 775 | + 12½ |
| Jacksn | 12000 | 265 | 250 | 265 | + 10 |
| Jacob | 10500 | 20 | 20 | 20 | |
| Jarvis | 9000 | 91 | 89 | 89 | + 4 |
| Jetta res | 600 | 40 | 40 | 40 | |
| June | 7300 | 32 | 26 | 26 | —5 |
| **K L** | | | | | |
| Kaba | 8000 | 42 | 40 | 40 | |
| Kala exp | 1517 | 65 | 65 | 65 | + 10 |
| Kaliber | 12500 | 121 | 115 | 118 | —7 |
| Kamad | 31000 | 60 | 55 | 60 | |
| Kenar | 8500 | 21 | 18 | 21 | |
| Kenrgy | 2000 | 10 | 9 | 10 | |
| Kengat | 500 | 40 | 40 | 40 | |
| Kenrge | 19667 | 70 | 60 | 64 | —6 |
| Kerry | 7000 | 32 | 30 | 30 | |
| Kettle | 2000 | 105 | 105 | 105 | + 4 |
| Keystn | 500 | 20 | 20 | 20 | |
| Kidd res | 26100 | 45 | 45 | 45 | |
| Kilemb | 15300 | 145 | 125 | 140 | + 20 |
| Killick | 3000 | 50 | 50 | 50 | + 5 |
| Kinai | 12000 | 45 | 32 | 40 | —6 |
| Kng slm | 5350 | 305 | 295 | 305 | + 10 |
| Klondx | 10000 | 92 | 92 | 92 | |
| Kokane | 3500 | 32 | 30 | 32 | + 2 |
| La Teko | 12600 | 100 | 95 | 95 | + 5 |
| Ldy robn | 9000 | 40 | 40 | 40 | |
| Lancstr | 24500 | 67 | 65 | 67 | + 2 |
| LDR | 2500 | 35 | 35 | 35 | |
| Lansco | 3000 | 46 | 46 | 46 | |
| Lasir gd | 2500 | 25 | 20 | 25 | + 7 |
| Lathwl | 8035 | 50 | 45 | 50 | + 4 |
| Lawrnc | 1000 | 40 | 40 | 40 | |
| Lear oil | 6500 | 55 | 50 | 55 | —4 |
| Levon | 7400 | 154 | 150 | 150 | —4 |
| Librt bel | 17000 | 120 | 115 | 120 | + 5 |
| Libra | 1000 | 32 | 32 | 32 | |
| Lincoln | 6000 | 205 | 200 | 205 | |
| Lintex | 6000 | 15 | 15 | 15 | —3 |
| Litl bear | 8500 | 38 | 38 | 38 | |
| Lockwd | 2300 | 78 | 77 | 77 | + 2 |
| Lode res | 18000 | 60 | 54 | 60 | + 5 |
| Lodi mtl | 5000 | 32 | 32 | 32 | |
| Logan | 10500 | 42 | 40 | 40 | + 5 |
| Logo res | 500 | 40 | 40 | 40 | —5 |
| Lone str | 1000 | 12 | 12 | 12 | |
| Lngrch | 2000 | 25 | 25 | 25 | |
| Loredi | 11500 | 30 | 30 | 30 | + 1 |
| Loyalst | 11500 | 53 | 50 | 50 | —4 |
| Lunar | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| **M N** | | | | | |
| Mactie | 4000 | 33 | 32 | 33 | |
| Maggie | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Magic 3 | 3500 | 80 | 78 | 80 | + 2 |
| Magc 3 w | z10000 | 1 | 1 | 1 | |
| Magna | 4700 | 240 | 235 | 236 | —4 |
| Mhgny | 8000 | 120 | 115 | 116 | —1 |
| Maistic | 1000 | 6 | 6 | 6 | |
| Maisty | 23000 | 25 | 20 | 24 | + 3 |
| Mairt | 31200 | 78 | 66 | 78 | + 5 |
| Mirt b w | 2000 | 14 | 14 | 14 | |
| Mlartic | 500 | $18½ | 18 | 18½ | |
| Malka | 13000 | 75 | 74 | 75 | —3 |
| Mmoth | 13000 | 22 | 20 | 22 | —1 |
| Mmot w | 6500 | 1 | 1 | 1 | |
| Manito | 4500 | 130 | 125 | 125 | —5 |
| Mann oil | 4000 | 10 | 10 | 10 | |
| Mplelf | 5000 | 16 | 15 | 15 | |
| Maple | 5000 | 25 | 16 | 16 | —6 |
| Maple w | 8000 | 2 | 2 | 2 | |
| Mar gold | 7500 | 18 | 18 | 18 | |
| Marthn | 23000 | 325 | 315 | 325 | + 5 |
| March | 900 | 23 | 23 | 23 | —3 |
| Marco | 2200 | 395 | 370 | 380 | —15 |
| Marlin | 5000 | 30 | 25 | 25 | |
| Marnr | 6500 | 47 | 46 | 47 | + 1 |
| Mark V | 6000 | 30 | 30 | 30 | |
| Martel | 8000 | 35 | 35 | 35 | |
| Masive | 11500 | 395 | 380 | 390 | + 5 |
| Mvrick | 1000 | 44 | 42 | 42 | |
| Mconel | 12912 | 29 | 25 | 26 | —1 |
| Mecca | 3000 | 10 | 10 | 10 | |
| Media a | 99500 | 180 | 160 | 160 | —5 |
| Media w | 41000 | 45 | 37 | 37 | —3 |
| Megaln | 7600 | 10 | 9 | 10 | |
| Merlin | 1500 | 70 | 60 | 70 | |
| Michl rs | 2200 | 22 | 22 | 22 | |
| Micron | 3600 | 305 | 290 | 305 | + 15 |
| Micrn w | 2000 | 260 | 250 | 250 | |
| Mid Mtn | 18000 | 18 | 17 | 18 | |
| Mid cda | 500 | 29 | 29 | 29 | |
| Midlpat | 6500 | 45 | 45 | 45 | |
| Midind | 18500 | 45 | 40 | 40 | —6 |
| Midnpr | 4500 | 30 | 30 | 30 | —1 |
| Migent | 12300 | 240 | 230 | 240 | + 5 |
| Minerx | 1400 | 145 | 142 | 142 | |
| Mirm en | 22000 | 42 | 37 | 40 | + 3 |
| Mistral | 31500 | 60 | 55 | 55 | —1 |
| Mix res | 3000 | 18 | 18 | 18 | |
| M video | 7400 | 285 | 270 | 285 | + 10 |
| Module | 2000 | 55 | 55 | 55 | —5 |
| Molv mit | 2000 | 16 | 16 | 16 | |
| Monalt | 1500 | 55 | 55 | 55 | |
| Monica | 1500 | 26 | 26 | 26 | |
| M christ | 1000 | 25 | 25 | 25 | |
| Monshn | 12000 | 69 | 68 | 68 | |
| Mosprt | 500 | 230 | 230 | 230 | + 5 |
| Mosato | 1500 | 48 | 48 | 48 | |
| Moss | 3000 | 40 | 33 | 40 | |
| Moss w | 7500 | 1 | 1 | 1 | |
| Mountn | 8000 | 27 | 27 | 27 | + 4 |
| Mt clvry | 5700 | 61 | 55 | 55 | —8 |
| Multint | 2000 | 32 | 32 | 32 | + 2 |
| Mndee | 2000 | 30 | 30 | 30 | |
| Murgld | 4500 | 35 | 33 | 35 | + 3 |
| Musto E | 37770 | 350 | 335 | 350 | + 20 |
| Mutual | 700 | 88 | 88 | 88 | |
| Mvst mt | 1000 | 100 | 100 | 100 | |
| Nalos | 4000 | 65 | 65 | 65 | —9 |
| Napa res | 1500 | 20 | 20 | 20 | |
| NCA Mrl | 9100 | 240 | 230 | 240 | |
| Ncn expl | 4500 | 97 | 90 | 97 | + 4 |
| Nevada | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Nevcal | 16500 | 50 | 45 | 45 | |
| N alster | 5000 | 33 | 33 | 33 | —2 |
| N arcdia | 12975 | 250 | 240 | 250 | —5 |
| New bea | 104000 | 135 | 121 | 131 | + 10 |
| N bg a w | 97500 | 30 | 23 | 30 | + 8 |
| N Cinch | 1000 | 11 | 11 | 11 | —1 |
| New frn | 1500 | 120 | 120 | 120 | —5 |
| N Minex | 1000 | 15 | 15 | 15 | |
| New rid | 93000 | 66 | 55 | 55 | —8 |
| N Scope | 1500 | 160 | 155 | 155 | |
| New tye | 5000 | 8 | 8 | 8 | |
| Newfld | 6500 | 49 | 46 | 49 | + 3 |
| Newlin | 3500 | 17 | 17 | 17 | |
| Newtec | 2000 | 30 | 30 | 30 | |
| Nexus | 14294 | 305 | 280 | 291 | + 1 |
| Ni Cal | 2600 | $5¾ | 5⅝ | 5¾ | + ½ |
| Nicklng | 1500 | 17 | 17 | 17 | |
| N hawk | 4500 | 490 | 490 | 490 | + 10 |
| Nomad | 19000 | 5 | 4 | 4 | |
| Nor con | 1000 | 20 | 20 | 20 | |
| Nrman | 3000 | 23 | 23 | 23 | + 1 |
| Normn | 500 | 65 | 65 | 65 | |
| Norsat | 4300 | 625 | 600 | 625 | |
| Norsmt | 7525 | 93 | 75 | 93 | + 23 |
| Nortek | 10600 | 45 | 45 | 45 | + 5 |
| Nth Sth | 1500 | 75 | 75 | 75 | + 5 |
| N Hrzon | 5500 | 25 | 20 | 25 | + 4 |
| Nrg res | 42000 | 36 | 34 | 36 | +

# Le plomb et le zinc rapporte au Pérou 20 % de ses devises

**Nicole Bonnet**
(du journal *Le Monde*)

« Un mendiant assis sur un banc d'or », c'est ainsi que l'explorateur italien Antonio Raimondi a défini le Pérou. Ses gisements aurifères sont sans doute les plus riches de l'Amérique du Sud. Les conquérants espagnols ont été les premiers à en prendre conscience, puisque l'Inca Atahualpa essaya de racheter sa liberté en bourrant de métal précieux trois valses salles de son palais. Et François Ier, au lendemain de sa défaite de Pavie, lut, dans *la Gazette française* de Lyon, un article intitulé « Nouvelles certaines du Pérou » qui énumérait les richesses fabuleuses que les conquérants rapportaient du Nouveau Monde.

Les Incas dédaignèrent les métaux non précieux dont regorge le sous-sol du pays, notamment le zinc, ce « faux argent », comme l'appelaient les Grecs, qui recouvrait les fontaines de Pompéi, et le plomb, utilisé pourtant deux mille ans avant Jésus-Christ par les Chaldéens qui soudèrent ainsi les mosaïques des jardins suspendus de Babylone, et par les Chinois, qui en firent des pièces de monnaie. Pourtant, les Péruviens n'ignoraient pas leur présence dans le sous-sol.

Au 17e siècle, un berger, Huari Capcha, qui gardait ses troupeaux dans la pampa de Llauricocha, s'étant protégé du froid en allumant un grand brasier au pied de la montagne Santiestevan, découvrit, le lendemain, sous les cendres, une sorte de lave métallique, une coulée de plomb argentifère et de zinc.

Aujourd'hui, toute cette région andine, au coeur du pays, surnommé par les voyageurs « le toit du monde », produit la quasi-totalité du plomb et du zinc péruvien. En fait, l'exploitation de ces minerais n'a vraiment commencé qu'au début de ce siècle, lorsque des capitalistes des États-Unis rachetèrent une série de petites mines du département de Pasco, situé à 318 kilomètres de Lima et à 4,308 mètres d'altitude. Ils constituèrent un immense empire, la Cerro de Pasco Corporation, la première grande entreprise minière. Et la Cerro de Pasco, comme l'International Petroleum Company, l'IPC, marquera de son sceau la politique péruvienne, renversant les gouvernements ou fomentant des coups d'État, au gré de ses intérêts.

L'histoire du plomb et du zinc au Pérou, c'est plus ou moins l'histoire de la Cerro de Pasco, « la Compagnie », comme l'appelaient les mineurs jusqu'au 31 décembre 1973, date à laquelle ils reçurent en cadeau de jour de l'An le décret de nationalisation du terrible monstre minier. Entre-temps, la Cerro avait construit le plus grand complexe métallurgique du continent, à La Oroya, ainsi que tout un réseau de routes et de lignes de chemin de fer. Mais elle avait aussi contribué à peupler plusieurs cimetières ... En 1906, 300 mineurs furent ensevelis dans les galeries à cause d'un éboulement — la mine sera baptisée *Tajo mata gente* (galerie tue-gens). Vingt-huit autres sont tués en 1928. Mais toutes les morts ne furent pas accidentelles.

Au départ, la Compagnie eut des difficultés pour recruter la main-d'oeuvre; les paysans travaillaient un ou deux mois dans la mine, puis ils retournaient cultiver leur lopin de terre. Pour les séduire, la Cerro fit miroiter certains avantages : logement gratuit — en fait un minable gourbi — avec bois, lumière et soins au dispensaire ... Progressivement, les paysans devinrent mineurs. Ils formèrent une nouvelle classe et un syndicat qui lutta âprement contre l'entreprise. Les grandes grèves des années 30 furent noyées dans le sang. La répression fut aussi sévère en 1956 et en 1962.

La Cerro de Pasco ne se contenta pas de son empire minier, elle racheta pour une bouchée de pain les terres qu'elle avait contaminées, puis elle emprisonna dans des barbelés les montagnes, les pâturages et même les sources, les grottes, les lagunes, comme l'a décrit Manuel Scorza dans *Roulements de tambour pour Rancas*. Elle sera bientôt propriétaire de 500,000 hectares, la moitié de la province. Lorsque les paysans se rebellent, en 1960, elle ordonne à la police de charger, et c'est le massacre d'Ambo.

« Pour avoir pollué le milieu ambiant, avoir violé ses obligations d'hygiène, d'habitat, de sécurité, d'éducation envers les travailleurs et avoir démontré son manque d'intérêt pour explorer et exploiter ses gisements », le régime nationaliste que préside le général Juan Velasco exproprie les biens de la compagnie au moment de son 80e anniversaire. Elle contrôle alors plus du tiers de la production minière du Pérou avec ses mines de Casapalca, Cerro de Pasco, Cobriza (la mine la plus mécanisée d'Amérique du Sud), San-Cristobal, Morococha et Yauricocha. Elle est le premier employeur du pays et le premier producteur d'énergie. Son chiffre d'affaires annuel est de $ 225 millions et, en 50 ans, elle a obtenu $ 500 millions de bénéfice.

La Compagnie devient Centromin, entreprise publique. Une partie importante de la production de plomb et de zinc passe ainsi aux mains de l'État. Actuellement, Contromin extrait 39 % du zinc et 35 % du plomb du pays. Pour sa part, le secteur privé est composé de 27 mines moyennes (parce qu'elles produisent entre 2,000 et 5,000 tonnes de concentré par jour et emploient plusieurs centaines de mineurs) qui extraient 58 % de zinc et 55 % de plomb. Le reste de la production est assuré par plus de deux mille petites mines d'exploitation encore artisanale.

Une entreprise est considérée comme une étrangère lorsque le capital extérieur représente plus de 51 % du total. C'est le cas des mines américaines de Raura, Madrigal, Quiruvilca, des mines japonaises de Santa-Luisa-de-Huanzala, Katanga ou Gran-Bretana, et de la mine française Huaron. Elle est mixte lorsque le capital étranger est compris entre 20 % et 50 %; c'est le cas de Milpo. Elle est nationale lorsque 80 % du capital est autochtone.

La plupart des mines moyennes ont de bonnes marges de bénéfice, ce qui n'est pas le cas pour les petites mines, pour la plupart au bord de la faillite. Ces entreprises souffrent d'une crise de liquidités, parce qu'elles ont contracté d'importantes dettes en dollars lorsque le prix des métaux était en hausse. Elles doivent s'en acquitter, alors que le prix du plomb et du zinc est au plus bas. Commence le cercle vicieux : les mines doivent solliciter un prêt pour en rembourser un autre.

Il est habituel de voir dans la capitale des mineurs tendant leur casque pour demander un sol. Ils sont venus à pied, depuis la Cordillère, en « marche de sacrifice », avec leur femme, leurs enfants, pour exiger leur dû. Ils bivouaquent à l'air libre, sur un terrain vague, pendant des semaines, des mois. Ils manifestent dans les rues, font la grève de la faim jusqu'à ce que le gouvernement apporte une solution à leurs problèmes. Solution qui n'est le plus souvent qu'un fragile raccommodage ...

Le régime du général Velasco a transformé radicalement la législation minière, libérale à outrance depuis la promulgation du code des mines de 1950 — code qui a permis l'essor de ce secteur. La loi de 1971, d'esprit très nationaliste, a créé la communauté minière pour « harmoniser les relations entre le capital et le travail ». La communauté, c'est-à-dire l'ensemble des travailleurs de l'entreprise, participe désormais à la propriété et à la gestion de la mine, et reçoit 10 % des bénéfices.

**Monopole**

Cette innovation a effrayé dans un premier temps, le capital étranger, et découragé l'investissement privé, mais elle a été modifiée selon des critères plus réalistes, ainsi que l'a été également la disposition réservant à l'État le monopole de la commercialisation du minerai.

Comme le reconnaît M. Alberto Benavides, la figure numéro un du secteur minier : « Nous n'avons pas à nous plaindre » ...

Actuellement, le Pérou produit annuellement 553,000 tonnes fines de concentré de zinc, soit 8.5 % de la production mondiale, et occupe le quatrième rang derrière le Canada, l'URSS et l'Australie. Il produit aussi 205,000 tonnes de plomb, soit 5.9 % de la production mondiale, et se classe cinquième derrière l'URSS, l'Australie, les États-Unis et le Canada. Malgré la chute des cours, la production de ce métal a augmenté grâce à sa relation directe avec l'argent, qui, en revanche, a enregistré une hausse significative. Le Pérou est aussi le troisième producteur d'argent, avec 55.5 millions d'onces fines.

Avec $ 610 millions de vente de concentrés et de métaux, le plomb et le zinc rapportent à Lima 20 % de ses devises. En outre, pour chaque dollar de plomb ou de zinc, le pays gagne un autre dollar en sous-produit, qu'il s'agisse d'or, d'argent, de cuivre, de cadmium, de bismuth, etc. Néanmoins, leur rôle est très faible en ce qui concerne la croissance et l'emploi.

En effet, si le Pérou arrive en tête des pays producteurs et des exportateurs de concentrés de plomb et de zinc, il disparaît du classement mondial dans le domaine métallurgique. Moins d'un tiers de la production est raffiné sur place. Et pourtant, le complexe de La Oroya est l'un des plus sophistiqués d'Amérique du Sud. Il est situé à 185 kilomètres de la capitale et à 3,755 mètres d'altitude. Le premier alliage de plomb et de bismuth a été obtenu en 1929, le premier lingot de zinc en 1940, et les premières anodes en 1965.

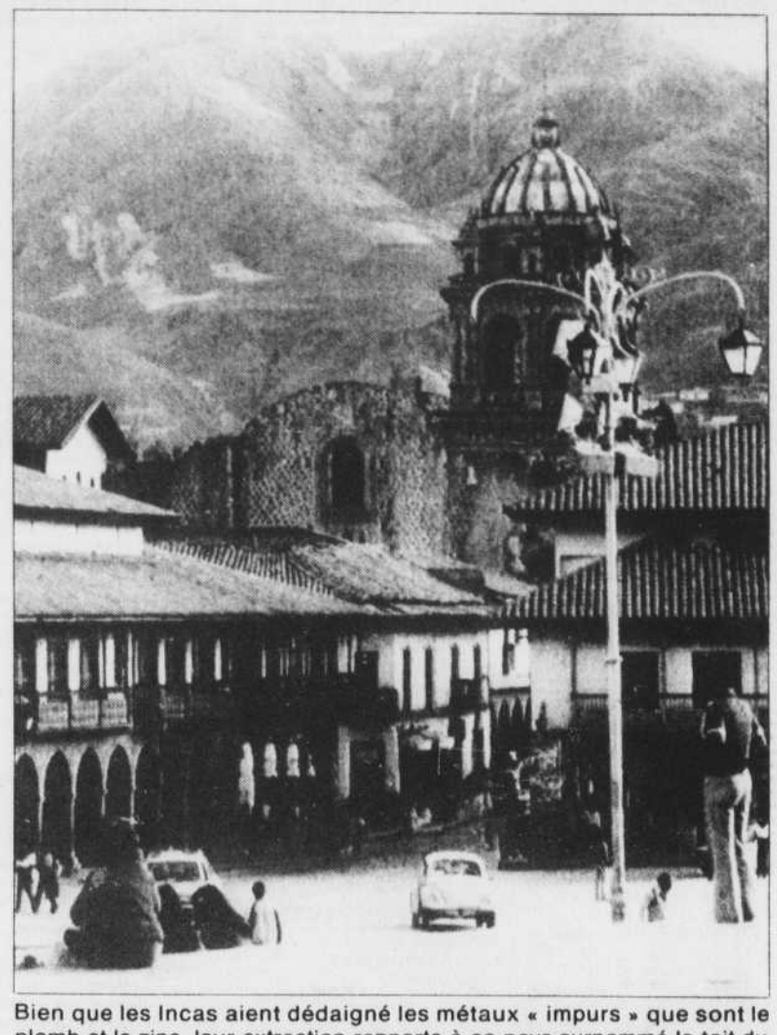
La Oroya a une capacité installée pour produire annuellement 240,000 tonnes fines de métal, 60,000 tonnes d'acide sulfurique, 1 million de livres de bismuth — dont le Pérou est le premier producteur du monde — ainsi que plusieurs sous-produits. En 1983, ce complexe a raffiné 150 millions de livres de plomb, 142 millions de livres de zinc en lingots et 3.5 millions de livres de sulfate de zinc.

Une deuxième raffinerie est entrée en fonctionnement en 1981, à Cajamarquilla, à 22 kilomètres de Lima. Elle peut traiter 200,000 tonnes de concentrés de zinc par an, pour obtenir 100,000 tonnes métal, et aussi 170,000 tonnes d'acide sulfurique. Mais Cajamarquilla est un éléphant blanc ! Bien que son coût de production soit extrêmement modéré, l'entreprise est largement déficitaire car elle doit rembourser actuellement $ 32 millions par an (elle a coûté $ 360 millions), alors que ses ventes ne sont que de $ 12 millions.

L'État réalise donc toutes les activités touchant le raffinage du plomb et du zinc dans les complexes métallurgiques de La Oroya et de Cajamarquilla. La commercialisation de ces minerais et métaux a été réalisée à partir de 1974, grâce à l'entreprise publique Minpeco. Le régime libéral du président Fernando Belaunde a mis fin à ce monopole en 1981, suscitant une plus grande activité des grandes firmes commerciales.

Minpeco n'a pas disparu pour autant. Elle a progressé, au contraire, à pas de géant, ces dernières années, en efficacité, et de nombreuses mines moyennes, comme Milpo, par exemple, lui confient encore la totalité de leur production. L'année dernière, Minpeco a commercialisé 82 % du zinc, mais seulement 38 % de plomb.

L'État vend peu de plomb car son important contenu en argent se prête aux spéculations boursières. Les États-Unis sont le meilleur client du Pérou en ce qui concerne le plomb. Par contre, le Japon et les pays du Marché commun achètent surtout le zinc.



Bien que les Incas aient dédaigné les métaux « impurs » que sont le plomb et le zinc, leur extraction rapporte à ce pays surnommé le toit du monde 20 % de ses devises.

*Avez-vous 2 minutes?*
C'EST LE TEMPS QUE CELA PREND POUR FAIRE PARAÎTRE UNE ANNONCE DANS LES ANNONCES CLASSÉES DU **DEVOIR**
**286-1200**

DÉCLIC
EMPLOI

L'Option Déclic "PECEC" et l'Option Déclic "Bourse d'affaires", voilà de l'action pour les jeunes qui veulent partir à leur propre compte ou devenir actionnaires et créer leur emploi. Ces deux programmes vous permettront de faire valoir votre esprit d'initiative, votre imagination et vos compétences.
Plus que jamais, vous pouvez relever les défis de la société d'aujourd'hui.

OPTION DÉCLIC
**"PECEC"**

L'Option Déclic "PECEC", ça s'adresse à ceux et celles qui ont le goût de lancer une compagnie et qui ne sont pas capables de trouver tout l'argent qu'il leur faut. Pour être éligible à la subvention du PECEC, votre projet doit devenir rentable d'ici 2 ans, créer de nouveaux emplois permanents, sans en enlever aux autres, et permettre à ceux et celles qui y travaillent de participer, si c'est possible, aux projets et aux décisions de l'entreprise. Il faut aussi que vous, ou vos amis, soyez prêts à investir dans la création de la compagnie. L'Option Déclic "PECEC", v'là un bon petit coup de pouce pour bâtir votre avenir.

OPTION DÉCLIC
**"BOURSE D'AFFAIRES"**

Si vous avez un diplôme de Cégep dans un secteur professionnel ou un diplôme universitaire, vous pouvez créer votre propre emploi en partant votre entreprise ou en vous associant à une P.M.E. qui existe déjà grâce à l'Option Déclic "Bourse d'affaires". Si vous embarquez dans ce programme, vous vous engagez à être parrainé par un gestionnaire d'expérience, avec qui vous devrez démontrer la rentabilité de l'entreprise et qui vous donnera des conseils sur vos affaires.
En contrepartie, vous pourrez recevoir une garantie de prêt (5 ans) pour les 2/3 du montant que vous emprunterez.

Ce montant peut aller jusqu'à 25,000$. Le gouvernement va assumer tous les frais d'intérêt la première année, sans que vous soyez obligés de rembourser le capital. Les deux années suivantes, le gouvernement assumera la moitié des frais d'intérêt. Plus que jamais, c'est le temps d'agir.

LES OPTIONS
DÉCLIC

V'là de l'action!

**Pour savoir comment vous inscrire, téléphonez sans frais à Communication-Québec et demandez Info-Déclic.**

Québec

# AVIS PUBLICS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-009413-848

BANQUE NATIONALE DU CANADA
Partie demanderesse
-vs-
123481 CANADA INC.,
MIKE LIMBERIS,
MILTON BOUGOULIAS & ALS
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie défenderesse, GEENARO GINO LONGO, d'adresse inconnue, est par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.

Une copie du bref de saisie avant jugement, affidavit, déclaration, annexe A, annexe B, avis et procès-verbal de saisie, a été laissée à votre intention, au bureau de la direction générale des greffes, soit au Palais de Justice de Montréal, au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, district de Montréal.

Faute par la partie défenderesse, GEENARO GINO LONGO, de comparaître dans le délai susdit, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un débat contradictoire.

MONTRÉAL, ce 21 septembre 1984.

Me MARCELLE AUBRY, P.A.
Mes SMITH LUSSIER ET ST-MARTIN
615 boul. Dorchester ouest
suite 700
Montréal, QC
(861-3431)

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 700-05-001126-840

CAISSE POPULAIRE PONTMAIN,
Demanderesse
-vs-
PIERRE LEFEBVRE, présentement d'adresse inconnue.
Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

AVIS est donné à PIERRE LEFEBVRE défendeur, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Terrebonne, qu'un Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au bureau du Protonotaire.

Ledit Avis de 60 jours concerne: UN emplacement situé dans la municipalité du village de Bois des Filion, connu et désigné comme étant le lot QUATORZE de la subdivision officielle du lot originaire DIX-NEUF (19-14) aux Plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de St-Louis de Terrebonne. Avec une bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 2, de la 29ème Avenue, Bois des Filion, circonstances et dépendances.

Selon cet avis, si vous ne remédiez pas en dedans de 60 jours de la présente publication, la demanderesse deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'avis de 60 jours, a été déposée au greffe de la Cour Supérieure du district de Terrebonne, au Palais de Justice de St-Jérôme à l'intention du défendeur.

MONTRÉAL, 25 septembre 1984
Me MICHEL NICHOLS, notaire
344 rue Lupin
Ville de Laval, (L.D.R.) P.Q.
H7N 1C8
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

---

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Aavis est par les présentes donné que René Joseph Kokot, courtier immobilier, domicilié au 22 de la rue Morley, à Greenfield Park, district de Montréal, demandera au Ministre de la Justice un décret changeant son nom en celui de René Joseph Kosko. Ce changement de nom patronymique bénéficiera également à ses deux enfants mineurs, à savoir, Marie Thérèse Danielle Karina Kokot, domiciliée au 1920, Madame Magnan, app. 3, Deux-Montagnes, P.Q., J7R 1H8 et Fernando Kokot, domicilié au 22 de la rue Morley, à Greenfield Park, P.Q., J4V 2X9.

Beloeil, le 14 septembre 1984.

AVOCATS DE M. RENÉ JOSEPH KOKOT
Mes Bastien & Williams

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-024071-842

LA PRÉVOYANCE COMPAGNIE D'ASSURANCES
Partie demanderesse
-c-
CLAUDE RACINE,
ANDRÉ TURCOTTE
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR

À: André Turcotte, défendeur

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.

Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention. Veuillez agir en conséquence.

Montréal, ce 24 septembre 1984.
MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint.

Me Louise Raymond
Thivierge, Chaput & Associés
507, Place d'Armes, bureau 500
Montréal H2Y 2W8
842-6212

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-008230-847

GREAT LAKES PILOTAGE AUTHORITY LTD
Demanderesse
Requérante
-vs-
NAVARONE S.A.
-et-
GOLD COAST SHIPPING INC.
-et-
GENIUS MARITIME INC., LIBERIA
Défenderesses
Intimées
-et-
MARTINEAU WALKER
Tierce-saisie

PAR ORDRE DE LA COUR

A: GOLD COAST SHIPPING INC.

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.

Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119a C.P.C. a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, ce 25 septembre 1984.
MARCELLE AUBRY
Protonotaire adjoint.

Me MARC ANDRÉ BLANCHARD
DE GRANDPRÉ, GODIN, PAQUETTE, LASNIER, ALARY
Avocats.

---

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION

AVIS est par la présente donné que la compagnie A.B.C. DIAPER SERVICE INC., demandera à l'inspecteur général des institutions financières, la permission d'obtenir sa dissolution.

MONTRÉAL, 25 septembre 1984
Mes KRAVITZ & KRAVITZ
Procureurs de la compagie

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-12-137089-847

GAMAL SABET KOLTA
Requérant
-vs-
ADÈLE TAWFIK
Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée ADÈLE TAWFIK est requise de comparaître au greffe de cette Cour dans le délai de soixante (60) jours de la présente publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la direction générale des Greffes à la Place de la Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame, à son intention. À défaut de comparaître dans le susdit délai, un jugement par défaut sera prononcé avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal le 27 septembre 1984.
MARCELLE AUBRY, P.A.
Me DESÈVE E. TELLIER, Avocat
827 Boul. Décarie
St-Laurent.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-04-003500-841

DAME LUCETTE CHARLES, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.
Demanderesse/Requérante
-vs-
MISSELIN MONESTABLE, autrefois résidant et domicilié en les cité et district de Montréal présentement de lieux inconnus.
Défendeur/Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le Défendeur/Intimé MISSELIN MONESTABLE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.

Une copie de la demande de SÉPARATION DE CORPS, et DÉCLARATION ainsi qu'une REQUÊTE POUR MESURES PROVISOIRES a été laissée au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure au Palais de Justice de Montréal à l'intention du Défendeur/Intimé.

MONTRÉAL, 25 septembre 1984
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.C.S.M.

Mes BARRON, GEOFFRION & ASS.,
1600 ouest Henri-Bourassa
suite 514
Montréal, P.Q. H3M 3C3
PROCUREURS DE LA PARTIE DEMANDERESSE

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-001008-841

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
-c-
121395 CANADA INC.
(St-Martin Fruits et Légumes)
-et-
L'HABITANT FRUITS ET LÉGUMES (1981) INC.
Co-défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

A: 121395 CANADA INC. (St-Martin Fruits et Légumes)

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.

Une copie de la déclaration, du bref d'assignation et de l'avis selon l'article 119a CPC a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, ce 25 septembre 1984.
RONALD CHASSÉ
Protonotaire adjoint.

Mes Juneau, Parent, Lemaire & Ass.
a/s Me Manon Touchette
2, Complexe Desjardins,
Tour de l'Est
suite 2420, Montréal, P.Q.
873-4947

---

E-Z PARK INC./
STATIONNEMENT E-Z INC.

AVIS est par les présentes donné que la Compagnie E-Z PARK INC. STATIONNEMENT E-Z INC., constituée en vertu de la Loi des Compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la Ville de Montréal, demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières de la Province de Québec la permission d'abandonner sa Charte conformément aux dispositions de la Loi des Compagnies.

DATÉ À MONTRÉAL, ce 24ième jour de septembre 1984.

JURISERV INC.,
Représentant de la Compagnie

---

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

La Prévoyance Compagnie d'Assurances, dont le siège social est à Montréal, donne avis qu'elle présentera à l'Assemblée nationale, lors de la prochaine session, un projet de loi visant à déclarer régulièrement et validement autorisées, émises, réparties et en cours depuis le 31 décembre 1981, 200 000 actions privilégiées série A de son capital-actions d'une valeur nominale de 25$ chacune, refondues le 4 mai 1983 en 100 000 actions privilégiées série A, d'une valeur nominale de 50$ chacune.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi doit en informer le directeur de la législation.

MONTRÉAL, le 26 septembre 1984.
La Prévoyange Compagnie d'Assurance.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-014820-839

CORPORATION DE GESTION COLONIAL
COLONIAL HOLDINGS CORP.
Demandeurs
-vs-
TRAVELODGE LIMITED
-et-
THE TRAVELODGE CORPORATION
Défendeurs pétitionnaires
-et-
Mr EDWARD JOHN KANEB
-et-
Mr VINCENT ALARY
-et-
ALARY KANEB ASSOCIATES LIMITED
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

A: Mr VINCENT ALARY

Vous êtes par les présentes requis de comparaître en date du 28 novembre 1984 à 9:30 a.m. salle 2.16 au no 1 rue Notre-Dame est à Montréal. Une copie de la requête pour autoriser un plaidoyer de défense a été déposée au greffe de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, ce 26 septembre 1984.
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire adjoint.

Mes Clarkson Tétrault, avocats
630 Dorchester ouest, ste 2200
Montréal, P.Q.
H3B 1V7
Tél.: (514) 397-4100

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des divorces)**

NO: 500-12-136 731-845

LÉA TURCOT, résidant et domiciliée dans les cité et district de Montréal.
Requérante
-vs-
GASTON SÉGUIN, d'adresse inconnue
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GASTON SÉGUIN, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la division des Divorces de Montréal à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 21 septembre 1984.
MARCEL LAURIN
Registraire adjoint des divorces.

Mes Lord Lefebvre & Goulet
1010 est, rue Ste-Catherine
suite 530, Montréal.

---

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

Nos: 500-11-003103-849
051954

ÉCOLE STE-RITA INC. corporation légalement constituée ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 187, boul. Graham, dans la Ville Mont-Royal, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que ÉCOLE STE-RITA INC., a fait cession de ses biens le 25e jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15e jour d'octobre 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 26e jour de septembre 1984.

ALBERT DIONNE de Samson, Bélair Inc., Syndic

Samson, Bélair Inc.,
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-05-009996-842

FRANK SUPRÊME, Technicien, et DAME MARIE FONTAINE, comptable, épouse de Frank Suprême, domiciliée en la ville de Laval, District de Montréal.
Demandeurs
-vs-
SERGE ROY, constructeur, ancien-nement de 10595 du boul. Olympia, app. 406, Montréal, présentement de lieux inconnus.
Défendeur

Le défendeur est requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à con intention.

Montréal, le 26 septembre 1984.

HANDELMAN & HANDELMAN
Procureurs des demandeurs.

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

**COUR PROVINCIALE**

NO: 700-02-002453-844

S. DÉSORMEAUX INC.
Partie demanderesse
-vs-
DIANE DAIGLE,
Partie défenderesse

AVIS

Il est ordonné à la partie défenderesse, DIANE DAIGLE de comparaître au greffe de cette Cour dans les 30 jours de la publication de la présente ordonnance.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au Greffe, à l'intention de la partie défenderesse.

Saint-Jérôme, ce 25 septembre 1984
A. BRUNET
GREFFIER-ADJOINT, C.P.T.

ROCHON, PRÉVOST, AUCLAIR & FORTIN
85, de Martigny Ouest,
Suite 6.18
SAINT-JÉRÔME (Québec)
J7Z 3R8

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-12-137136-846

JOSÉE ALLAIRE,
Requérante
-vs-
JEAN-DOMINIQUE DE SABBATHIER,
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé JEAN-DOMINIQUE DE SABBATHIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la publication. Une copie de la requête en divorce est laissée à son attention à la Cour Supérieure.

Prenez avis qu'à défaut par vous de signifier et déposer une comparution ou contestation dans le délai susdit, la requérante procédera à obtenir, contre vous, par défaut, un jugement accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 21 septembre 1984.
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.
Protonotaire-adjoint

Hogue et Morin avocats,
7058, Christophe-Colomb,
Montréal, Québec, H2S 2H5
Téléphone: 272-1764
Notre dossier: M-1031

---

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

Nos: 500-11-003084-841
051926-27

ROBERT DICAIRE, Journalier et JOHANNE DICAIRE, Ménagère, demeurant au 2373, Armel, dans la Ville de LaSalle, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que ROBERT DICAIRE et JOHANNE DICAIRE ont fait cession de leurs biens le 24e jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12e jour d'octobre 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 25e jour de septembre 1984.

ALBERT DIONNE de Samson, Bélair Inc., Syndic

Samson, Bélair Inc.,
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

---

AVIS DE PRÉSENTATION D'UN PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

VILLE DE MONTRÉAL-NORD

AVIS est, par les présentes, donné que la ville de Montréal-Nord s'adressera au Parlement, à sa prochaine session, afin d'obtenir l'adoption d'une loi aux fins suivantes:

1. Préciser la taxe de l'eau et le prix de l'eau:
2. Déclarer valide et incontestable la taxe de l'eau imposée par règlement suivant la valeur locative pour les exercices financiers de 1979 à 1984.

Toute personne ayant des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation, bureau 126, Hôtel-du-Parlement, Québec, G1A 1A4.

Montréal-Nord, le 27 septembre 1984.

Le procureur de la Ville de Montréal-Nord
Claude de la Madeleine

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO- 500-12-137135-848

GISÈLE FRAPPIER
requérante
—VS—
ÉMILE SELINGER
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé ÉMILE SELINGER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la publication. Une copie de la requête en divorce est laissée à son attention à la Cour Supérieure.

Prenez avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer une comparution ou contestation dans le délai susdit, la requérante procédera à obtenir, contre vous, par défaut, un jugement accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, le 21 septembre 1984.
(S) Dominique DiBernardo P.A.
Protonotaire-adjoint

Hogue et Morin, avocats
7058, Christophe-Colomb
Montréal, Québec H2S 2H5
Téléphone: 272-1764
Notre dossier: M-1034

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCILE**

NO: 500-02-034264-841

CAISSE POPULAIRE ST-RENÉ-GOUPIL,
demanderesse
—VS—
DANIEL ADAMS
—ET—
MARCEL ROUSSY, défendeurs

AVIS

À: MARCEL ROUSSY, anciennement domicilié au 4150, 53e rue, appartement 1, Montréal, (Québec).

Suivant ordonnance de cette Cour, le défendeur Marcel Roussy est enjoint de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée pour lui au bureau du greffier de la Cour Provinciale du district de Montréal au 1 est, rue Notre-Dame.

DROUIN, PAPINEAU & ASSOCIÉS
1600 boul. Henri-Bourassa Ouest
Bureau 608
MONTRÉAL (Québec)
H3M 3E2
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

---

AVIS DE LA
PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:

Nos.: 500-11-003055-841
051879

MICHEL DUQUETTE, Vendeur, demeurant et résidant au 1810, rue Francoeur, dans la Ville de Chomedey, Laval, dans le District de Montréal, dans la Province de Québec.

AVIS est par les présente donné que MICHEL DUQUETTE a fait cession de ses biens le 21e jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11e jour d'octobre 1984, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 800, Place Victoria, suite 2224, dans la Ville de Montréal, dans la Province de Québec.

Daté de Montréal, ce 21 jour de septembre 1984.

Albert Dionne, De Samson, Bélair Inc., Syndic

Samson, Bélair Inc.,
Casier Postal 395
Tour de la Bourse
Montréal, Québec
H4Z 1J2

---

Prenez avis que la requérante Carbec Inc., détentrice du permis M-306293, s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir un permis de transport supplétif conformément à l'article 25 (2b) de l'Ordonnance générale sur le camionnage, l'autorisant à effectuer des services de transport pour le compte de Les Entreprises Jean-Paul Robert Inc., dans le cadre du certificat 003 du permis M-301558 de cette dernière.

Durée: 364 jours.

Tout intéressé peut contester ou intervenir à cette demande déposée à la Commission des transports du Québec, dans les cinq (5) jours de la deuxième publication de cet avis, en s'adressant à la Commission des transports du Québec, au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, province de Québec.

1ère publication: 28 sept. 1984
2ème publication: 29 sept. 1984

CORBEIL, GROLEAU & DUFRESNE
31 St-Jacques, suite 100
Montréal (Québec)
H2Y 1K9

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**(Division des Divorces)**

NO: 500-12-137214-841

ROLANDE ST-FÉLIX
partie requérante
—VS—
BENOIT SERGE EXANTUS
partie intimée

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie intimée BENOIT SERGE EXANTUS est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la présente publication. Copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution dans les délais susdits, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires que la partie requérante sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 25 septembre 1984.
Registraire
Me Marcel Aubry, P.Q.

BORENSTEIN DUQUETTE BROTT & TSIMBERIS
procureurs de la requérante

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR PROVINCIALE**

NO: 500-02-067214-838

LA COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL
Partie demanderesse
-vs-
KOSTA POTAMITIS,
KONSTANTINOS ADVOULOS, et
GREGORIE ADVOULOS
(Lunchonette Beacon Enrg)
co-défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

À: KOSTA POTAMITIS

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.

Une copie de la déclaration amendée, a été laissée au dossier de cette Cour à votre intention.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Montréal, ce 25 septembre 1984.
MARCELLE AUBRY
Protonotaire adjoint.

Mes JUNEAU & ASSOCIÉS
a/s Manon Touchette
2 Complexe Desjardins
C.P. 730 Tour de l'Est #2420
Montréal, P.Q.
Tél.: 873-4947 Ext. 226

---

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE:

LOCATIONS MARITIMES INC., Corps politique légalement incorporé, ayant son siège social et sa place d'affaires au 110 nord, Port de Montréal, Qué., H2Y 2N8
Débitrice

AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a fait cession le 26e jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour d'octobre 1984, à 11.15 heures, au bureau du Sécquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basiliaire 00, Tour Ouest, Montréal, province de Québec.

Daté de Montréal, ce 26e jour de septembre 1984.
GÉRARD BLAIS, C.A., Syndic

Bureau de:
Blais, Fortier, Touche Ross, Ltée
1, Place Ville-Marie, bureau 240
Montréal, H3B 3M4
Tél: (514) 861-6721

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**"EN FAILLITE"**

NO: 11-003100-845
051950-51

EN MATIÈRE DE LA FAILLITE DE:
LAURENT FRASER, Contrôleur Aérien, et MONIQUE LAMARCHE FRASER, Traductrice, domiciliés au 15 Carrière, Pointe du Moulin, dans la province de Québec.
Débiteurs

AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par la présente donné que les faillis ci-haut mentionnés ont fait cession de leurs bien le 25ième jour de septembre, 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 15ième jour d'octobre, 1984, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du Syndic, au 400 ouest, rue St-Jacques, Suite 300, dans la ville de Montréal, dans la province de Québec.

MICHAEL KOVSHOFF,
Administrateur/
Syndic de: KOVSHOFF, KOVSHOFF & COMPAGNIE INC.

Bureau du Syndic:
KOVSHOFF, KOVSHOFF & COMPAGIE INC.,
400 ouest, rue St-Jacques,
Suite 300
Montréal, Québec
Tél: 286-1246

---

**Voir aussi en pages 41 et 42**

PRENEZ AVIS que ROCH CHARRON TRANSPORT LTÉE, de St-Charles-sur-Richelieu, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer et maintenir le permis M-509498-001, région 6, en faveur de FERME MONT BRUNO INC., de St-Bruno. Tout intéressé peut y faire opposition ou intervention dans les 5 jours de la deuxième parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, au 505, Sherbrooke est, Montréal, PQ.

1ère parution: 28 septembre 1984
2ème parution: 29 septembre 1984

LOUIS LAVOIE, avocat

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**
**Chambre de la Famille**
**Divorce**

NO: 500-12-137142-844

DAME SUZANNE HÉBERT
Requérante
-vs-
MICHEL BOULIANE
Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, Michel Bouliane, est requis par la présente de comparaître d'ici 60 jours, dans la requête en divorce en la présente cause. Une copie de cette requête en divorce a été laissée au Greffe de cette Cour à son attention.

Veuillez agir en conséquence.

Montréal, ce 21 septembre 1984.
Me MARCELLE AUBRY
Protonotaire-adjoint.

BEAUCHEMIN, BEAUCHEMIN, BELLEMARE
4435, rue St-Denis,
Montréal, Québec, H2J 2L2
(514) 282-1885
BB2968

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 500-04-003296-846

JEANNINE JEANTY,
Partie demanderesse
-vs-
JACQUES ADOLPHE,
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse, JACQUES ADOLPHE est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie de la déclaration, à savoir une séparation de corps, a été laissée à son attention au Greffe de la Cour. À défaut de comparaître ou de présenter une contestation dans les délais prescrits, la partie demanderesse pourra procéder par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 6 septembre 1984.
ANDRÉ FORGET

BOISCLAIR, KOZINA, DÉSY, SASSEVILLE & LAFORTUNE
Avocats, BB-1028
4906 est, Boul. Gouin
Montréal-Nord, Qué. H1G 1A4
Tél.: 326-6400
PROCUREURS

---

AVIS SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE:
RICHARD N. BERTHIAUME, homme d'affaires, domicilié et résidant au 65, rue Séville, Auteuil, Laval, Qué. H7H 1J4
Failli

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait cession le 26e jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour d'octobre 1984, à 11.30 heures, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basiliaire 00, Tour Ouest, Montréal, province de Québec.

Daté de Montréal, ce 26e jour de septembr 1984.
GÉRARD BLAIS, C.A., Syndic

Bureau de:
Blais, Fortier, Touche Rosse, Ltée
1 Place Ville-Marie, bureau 2240
Montréal, H3B 3M4
Tél: (514) 861-6721

---

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE:
COLLECTION DE REBUTS INDUSTRIELS ET MARITIMES (1980) LTÉE, corps politique légalement constitué, ayant son siège social et sa place d'affairs au 110, Nord, Port de Montréal, Montréal, Québec, H2Y 2N8,
Débitrice

AVIS est par les présentes donné que la débitrice susdite a fait cession le 24e jour de septembre 1984, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour d'octobre 1984, à 11.00 heures, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200 ouest, boul. Dorchester, Basiliaire 00, Tour Ouest, Ville de Montréal, Province de QUéabec.

Daté de Montréal, ce 27e jour de septembre 1984.
GÉRARD BLAIS, C.A., Syndic

Bureau de:
Blais, Fortier, Touche Ross, Ltée
1. Place Ville-Marie, #2240
Montréal, Qué. H3B 3M4
Tél: (514) 861-6721

---

Outremont

**APPEL D'OFFRES:**

a) Transport de la neige
b) Émondage des arbres
c) Dépotoirs pour la disposition des ordures ménagères

Des soumissions cachetées dans les enveloppes adressées et fournies à cette fin, portant la mention ci-haut seront reçues jusqu'à midi, lundi le 15 octobre 1984, au bureau du Directeur général, pour être ouvertes à 14h00 à la Salle du Conseil, 530 avenue Davaar.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par la Ville d'Outremont. Les soumissionnaires pourront se procurer ces formules ainsi que les enveloppes de retour, au bureau du Directeur de l'Approvisionnement, à l'Hôtel de Ville d'Outremont, 510 avenue Davaar.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

**Jocelyne Perreault**
**Greffier de la Ville**
**le 29 septembre 1984**

---

AVIS est donné que CENTRE COMMERCIAL CASCADES LIMITÉE s'adressera à l'inspecteur général des Institutions financières de Québec, afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

MONTRÉAL, le 26 septembre 1984.
(s) Robert R. Vinet
Secrétaire

---

CAROLE MIRON

AVIS est par les présentes donné que, CAROLE MIRON, sans emploi, résidant et domiciliée au 11,5ième Avenue, à Verdun, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de CAROLE HARNOIS.

VERDUN, ce 25 septembre 1984
BIBEAU & FAUTEAUX
Procureurs de la requérante

---

PLACEMENTS
JEAN M. LE CAVALIER INC.,

AVIS est par les présentes donné que la compagnie PLACEMENTS JEAN M. LE CAVALIER INC., constituée en vertu de la Loi sur les compagnies du Québec et ayant son siège social à St-Jovite, demandera sa dissolution à l'Inspecteur général des institutions financières.

DATÉ à Montréal, ce 26 septembre 1984.

Les procureurs de la compagnie.
VERCHÈRE, NOEL & EDDY

---

WILL-JON INC.
AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION

Prenez avis que la compagnie WILL-JON INC., demandera l'Inspecter général des institutions financières la permission de se dissoudre.

DATÉ à Montréal, ce 25ième jour du mois de septembre 1984.

Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON SHEPPARD BORENSTEIN SHAPIRO

---

AVIS DE DEMANDE DE
CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que DAME MARIE HOULE veuve de feu Adelard Thériault, ménagère résidant et domiciliée au 3295 est boul. Gouin en les cité et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom de MARIE HOULE à celui de MARIE DOLOSA HOULE.

MONTRÉAL, 25 septembre 1984.
Mes TAILLEFER TAILLEFER
PIGEON & SHEITOYAN
Procureurs de la requérante

---

AVIS est donné par ces présentes conformément aux dispositions de l'article 1571D du Code Civil de la Province de Québec que le contrat de vente et cession exécuté le 24 septembre, 1984 à LA BANQUE NATIONALE DE GRÈCE (CANADA) de toutes les créances présentes et future payable à CANADA WIDE FRUIT WHOLESALERS INC. a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division de Montréal le 25 septembre, 1984 sous le numéro 3518148.

Vassilios Giannis
Procureur pour
LA BANQUE NATIONALE DE GRÈCE (Canada)

---

La détentrice de permis M-300181, Trans-Ile Inc., s'adressera àa la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisée à donner le service suivant: transport restreint — longue distance — rayon — contrat de Montréal à tous points au Québec pour le transport de marchandises pour le compte de la Société des Alcools du Québec et retour. Toute intervention doit parvenir dans les cinq jours suivant la deuxième parution de cet avis.

1ère parution 28 septembre 1984
2ème parution 29 septembre 1984

---

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE

**COUR SUPÉRIEURE**

NO: 705-05-000151-848

LEONELLA FOURNIER,
demanderesse
—VS—
LES PLACEMENTS LANORAIE INC.
défenderesse

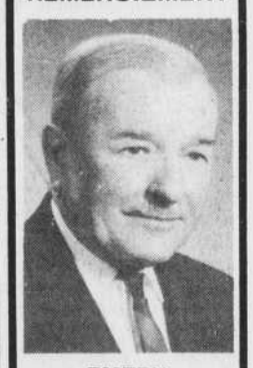
A: Les Placements Lanoraie Inc.

PRENEZ AVIS qu'un jugement a été rendu dans la présente cause le 14 août 1984 et qu'une copie a été laissée au Greffe de la Cour Supérieure du district de Joliette à votre intention.

Montréal, le 24 septembre 1984.
JEAN-PIERRE BOUCHER,
Procureur de la demanderesse
1816 Sherbrooke est
Montréal, QCH2K 1B3

---

**REMERCIEMENT**



**EMERY BEAUCHEMIN**

Nous désirons remercier les parents et amis qui ont témoigné leur sympathie soit par offrandes de messes, cartes, visites, assistance aux funérailles, dons au Foyer de l'Arche ou à tout autre fondation, lors du décès du regretté Emery Beauchemin, époux de feue Blanche Beauchemin, survenu le 10 juin dernier.

Ses enfants: Huguette S.P.C., Roger (Marcelle Archambault), Cécile (Roger Girard), Paul (Corrine Boudreau), Yves (Cécile Perron), Bernard (Hélèna Dartre), Ghislaine (Pierre Dorion), Gilles S.J., Serge (Hélène Girard), Claude, ainsi que 21 petits enfants.

Ses frères: Edmond et Edouard (Gertrude) Beauchemin.

Ses belles-soeurs: Marguerite et Thérèse Beauchemin, Antoinette Massé, Cécile Leclerc, Cécile Gaudreault et son beau-frère Sydney Moreau.

Veuillez considérer ces remerciements comme étant personnels.

---

**DANS L'AFFAIRE DE:**

NORMAND FOISY, policier, résidant au 3213 rue Bossuet, Boisbriand (Québec)

AVIS est donné que NORMAND FOISY a fait faillite le 19 septembre 1984; l'assemblée des créanciers aura lieu le 9 octobre 1984 à 10h00 au 1400, boul. Ste-Adèle, Ste-Adèle (Québec).

Price Waterhouse LIMITÉE
ET
**LUC LATOUR, LL.L., SYNDICS**
**

LE DEVOIR CULTUREL

CAHIER 3

Montréal, samedi 29 septembre 1984

# NEW YORK: LA RENTRÉE

## Deux expositions d'envergure

MAURICE TOURIGNY

NEW yORK — Ça y est. Les plages de Long Island sont abandonnées, les maisons d'été sont vides. L'air de Manhattan redevient respirable; plus de brouillard pour cacher les 30 derniers étages des tours du sud de l'île. À l'heure de sa promenade, ma vieille voisine a fait demi-tour; elle est resortie coiffée de son béret de laine. Des coupe-vent accrochés aux poignées de portes, des chandails à la traîne sur les bras des fauteuils . . . aucun doute possible : c'est la rentrée.

Encore radieux des rénovations printannières, le Musée d'art moderne donne le coup d'envoi de la saison avec deux expositions d'envergure : une rétrospective de 40 ans de travail du photographe Irving Penn (jusqu'au 27 novembre) et « Primitivisme dans l'art du XXe siècle », un aperçu de l'influence de l'art tribal sur les maîtres de la peinture et de la sculpture contemporaines. Cette dernière exposition bénéficie d'un don de la Philip Morris Inc. et quittera New York le 15 janvier pour une tournée américaine.

★ ★ ★

Deux cents photographies de formats divers, couleurs et noir et blanc, ont été choisies pour saluer le talent de Penn. Natures mortes, photos de mode, nus, portraits, photos publicitaires et ethnographiques composent l'échantillon de l'oeuvre. Malgré la diversité des sujets fixés sur la pellicule, l'unité et la continuité sont évidentes; Penn opte pour la beauté mise en valeur dans la simplicité des lignes, dans la pureté des éclairages et dans le dépouillement des décors. Le regard de Penn ne s'embarrasse jamais de l'accessoire. Il va droit à l'essentiel, qu'il s'agisse de l'expression hautaine et méfiante de Cocteau, des formes étudiées d'un bâton de rouge à lèvres ou des rondeurs lourdes d'un nu corpulent.

Né dans le New Jersey, Irving Penn étudie à l'École du musée d'art de Philadelphie. Après quelques années à New York, il signe sa première couverture pour le magazine *Vogue* où il n'a cessé de publier ses photos depuis. Jusqu'à la fin des années 1940, il s'intéresse surtout à la nature morte et au portrait. Il aborde la photo de mode en 1950 et dès ses premières séances de studio, il bouleverse la tradition établie par les Européens. Penn rejette les éléments narratifs et les mises en scène chargées de ses prédécesseurs pour se concentrer sur le vêtement lui-même, allant parfois jusqu'à ignorer le mannequin. Devant une toile unie ou moirée sont placées les robes accompagnées d'un article ou deux, rien de plus. Un jeu d'ombre et de lumière accentuant les plis du tissu ou la coupe de la tenue complète le tableau.

Durant ses voyages au Pérou, au Maroc et en Nouvelle-Guinée, Penn se déplace avec son « studio portatif » et amène devant ses fonds neutres les indigènes dans leurs costumes de fêtes. En poursuivant sa recherche sur l'art de la

Suite à la page 33











Dans la rétrospective que consacre le MOMA à Irving Penn on peut voir: « Vionnet's Dress », une photo de mode de 1974 (en haut), une autre de Colette réalisée en 1960 (à gauche) et une autre d'un guerrier Enga de la Nouvelle-Guinée prise en 1970 (ci-contre). À l'extrême-gauche, toujours au MBA, on peut remarquer la ressemblance entre la toile de Picasso « Les Demoiselles d'Avignon » (1907) et un masque primitif du Zaïre

# FOLIE-CULTURE

## Place aux hors-la-loi de l'art

JULIE STANTON

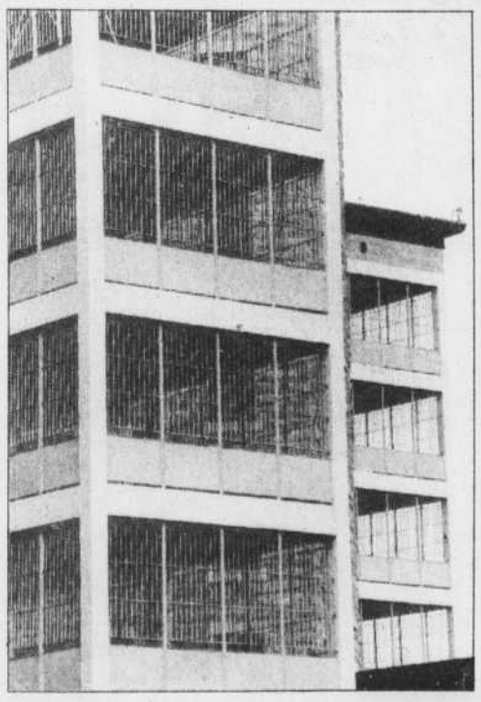
QUÉBEC — L'événement aurait pu s'appeler *Dérives* ou, peut-être *Des mots et des images pour le dire* ou, pourquoi pas, *Manifestation culturelle autour d'un phénomène social encore trop tabou.* Mais non. Pas de détour et que ça choque ou non, le festival qui se tient à Québec, du 28 septembre au 7 octobre prochain (et qui se poursuivra à Montréal et à Chicoutimi), premier du genre en Amérique du Nord, c'est *Folie-Culture* ! Et l'on y verra toutes les images éclatées de tous ces imaginaires mis au rancart par les grandes industries industrielles. Et l'on pourra y appréhender, dans la compassion ou la révolte, tout le mal d'être de ceux et celles, un frère, un enfant, un ami très cher peut-être, que les normes-normatives-des-sociétés-trop-normales condamnent à l'isolement du corps et du coeur. Des hors-la-loi !

Plus de 25 conférenciers internationalement connus(es) et invités(es) ici, non pour leur langage savant et des exposés techniques ou universitaires. Mais des gens à qui l'on a demandé, entre autres, de témoigner simplement de leurs travaux en santé mentale, du rôle de ceux et celles qui oeuvrent dans le domaine. Écrivaine, cinéaste ou éducateur et que ces intervenants(es) se nomment Françoise Garbarini, Jacques-Daniel Vernon ou Michel Hock, chacun, chacune relié(e) de quelque façon avec l'univers ici concerné, ils et elles viendront partager leurs points de vue sur, par exemple, « Les pratiques alternatives », premier débat à l'ordre du jour dans le cadre du Festival. Mais, avant l'échange, il y aura eu *Détours* et *Je dois encore retourner*, deux vidéos déclencheurs. Puis, après le débat, *La femme de cauchemar* et *La femme qui se poudre*, deux films dont nous reparlerons.

Documentaires aux contenus cliniques, délires poétiques, films et vidéos expérimentaux sortis d'imaginaires en folie, riches parents de Dali, Nelligan ou Fellini, plus de 60 documents visuels provenant aussi bien des États-Unis, de la France et de la Belgique, que de la Grèce, du Japon et des Pays-Bas. Sans oublier le Québec, l'Allemagne, le Canada et le Brésil. Des documents rares, exceptionnels . . . *Frédéric.* Un an de la

Suite à la page 36







En médaillon: Victor Cordier et Mara Pigeon, invités du Festival. Ci-dessus: un extrait du vidéo « Les gens qui doutent ». À gauche: une vue de l'hôpital psychiatrique Robert-Giffard de Québec



Sylvano Bussotti

# BUSSOTTI

## La création au paroxysme

CAROL BERGERON

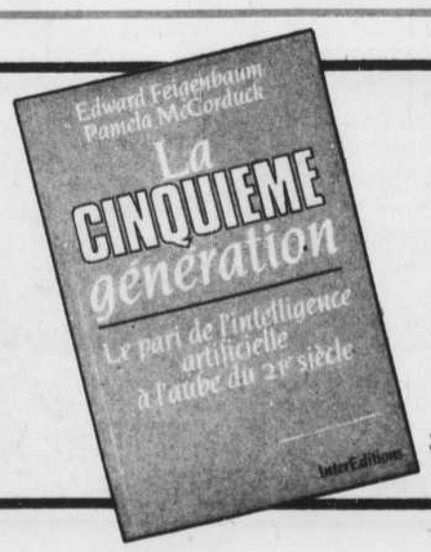
SYLVANO Bussotti. Devant cet homme dont le visage au regard voilé de lunettes noires rappelle curieusement celui de Jean-Louis Trintignant, on est à la fois intrigué et fasciné, comme devant une énigme.

« Substantiellement, je crois être un musicien », me confiait-il à la fin d'un court entretien qu'il m'accordait lundi dernier. Ce n'est cependant pas si simple car on dit de Bussotti qu'il possède une nature synesthétique. Il possède des dons multiples de compositeur, pianiste, peintre, metteur en scène, acteur, chorégraphe, pédagogue, animateur et je ne sais quoi encore. Né à Florence en 1931 il est peut-être une réincarnation de « l'homme intégral », l'expression est de Bussotti, de la Renaissance florentine.

M. Bussotti est à Montréal pour répondre à l'invitation de la Société internationale pour la musique contemporaine (SIMC) qui lui consacre un des nombreux concerts des « journées mondiales de la musique 1984 ». C'est ce soir, à la salle Pollack, qu'aura lieu « l'événement Bussotti ». On y créera *Fogli d'Album*, une oeuvre spécialement écrite pour cette occasion : deux interprètes, un pianiste (Sylvano Bussotti) jouant sur un Bösendorfer impérial, instrument choisi à cause de ses notes graves supplémentaires, et un danseur (Rocco), déroulent une sorte de contrepoint qui prend sa source dans des photographies dont certaines proviennent de l'al-

Suite à la page 31

NOUVEAUTÉ




312 pages
19,95 $

*La* CINQUIÈME *génération*

**Le pari de l'intelligence artificielle à l'aube du 21e siècle**

**Edward Feigenbaum — Pamela McCorduck**

Désigné l'homme de l'année par le magazine Time en 1982 l'ordinateur sort du laboratoire pour prendre sa place dans les affaires humaines.

Edward Feigenbaum est connu mondialement pour ses travaux en intelligence artificielle et il est professeur d'informatique à l'Université Stanford. Pamela McCorduck a publié en 1976 l'ouvrage Machines Who think et elle enseigne à l'Université de New York.

InterÉditions

**En vente dans toute bonne librairie**

Diffusion: **DIFFULIVRE INC.**

# LE DEVOIR CULTUREL

## LA VITRINE DU LIVRE

POLITIQUE

Jean Dutourd, **Le septennat des vaches maigres**, Flammarion, 268 pages. Les sept années de vaches maigres, ce sont, bien entendu, les sept années du pouvoir socialiste en France. Comme on peut s'en douter, l'auteur de « *Le socialisme à tête de linotte* », également chroniqueur au Figaro, a bien du mal à les digérer.

André Bergeron, **1,500 jours**, Flammarion, 206 pages. Les quatre dernières années, vues et vécues par un syndicaliste français.

HISTOIRE

Robert Darnton, **La fin des lumières**, Perrin, 220 pages. Onze ans avant la révolution française, Franz-Anton Mesmer, un médecin viennois, arrive à Paris, y expose une théorie physique qui obtient bientôt une vogue extraordinaire. Un professeur d'histoire à Princeton, spécialiste du 18e siècle, étudie ici les rapports entre cette théorie et la pensée politique, la science de la fin du siècle des Lumières.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Paul Wyczynski, **Louis-Joseph Béliveau et la vie littéraire de son temps**, Fides, 189 pages. La vie et l'oeuvre d'un poète (qui fut aussi journaliste et libraire), membre de l'École littéraire de Montréal. Ainsi que l'album-souvenir (poèmes et proses) que 10 écrivains de ses amis (dont Émile Nelligan) lui offrirent à l'occasion de son mariage. Un document sur le Montréal littéraire de la fin du siècle dernier.




en coll, **Le Québécois et sa littérature**, Naaman, 462 pages. À l'intention de tous nos cousins de la francophonie, une présentation du Québec, principalement de sa littérature mais aussi de son cinéma, ses chansons, ses bandes dessinées . . . Par une équipe de 19 universitaires, sous la direction de René Dionne.

LITTÉRATURE

André Dhôtel, **L'école buissonnière**, Pierre Horay, 118 pages. Des entretiens avec un écrivain modeste (84 ans, 50 livres) qui considère « l'écriture comme un artisanat fondé sur la patience et l'humilité », conduits par un animateur d'émissions littéraires à FR3.

ROMANS

Didier Martin, **L'amour dérangé**, Gallimard, 238 pages. Un mari soupçonneux, se croyant cocu, court (avec un revolver) après l'amant (présumé) de sa femme . . .

Hubert Monteilhet, **Neropolis**, Julliard/Pauvert, 739 pages. La Rome impériale de Néron, comme si vous y étiez. Sauf que, si l'on en croit Rinaldi (on peut !), le Néron de l'auteur est le Néron calomnié de la tradition chrétienne et que la persécution des chrétiens est venue bien après lui. Ce *détail* mis à part, on trouvera ici un monument d'érudition, largement coloré d'humour, souvent grivois.

Alexandro Jodorowski, **Le paradis des perroquets**, Flammarion, 346 pages. L'auteur est aussi le réalisateur — génial ou fumiste ? — de *El Toro* et de *la Montagne sacrée*.

Pierre-Jean Rémy, *Comédies italiennes*, Flammarion, 365 pages. Duel (duo) entre un acteur anglais (homo) et un écrivain français (hétéro), non par l'épée mais par la plume . . . puisqu'ils se battent par correspondance !

Mary Renaud, **L'enfant perse**, Julliard, 423 pages. Les sept dernières années du conquérant Alexandre, racontées d'un point de vue très spécial, puisqu'elles le sont par nul autre que le favori du grand homme, un jeune esclave perse, qui fut célèbre pour sa beauté. L'idée est d'une romancière anglaise qu'on devrait peut-être recommander comme auteur de chevet à tous les jeunes gay gentlemen, qui lisent aussi des romans.

Conrad Detrez, **La ceinture de feu**, Gallimard, 308 pages. Parce qu'il hésite constamment entre trois genres littéraires : l'étude, le témoignage, la fiction, le dernier roman du prix Renaudot 78 (pour l'*Herbe à brûler*), qui porte sur les luttes sandinistes dans le Nicaragua de 1979, est, pour Gérard Roero de Cortanze, une déception. « Pourtant, écrit-il, tout est là. Profondeur humaine, dénuement, misère, espoirs, soldats, guerilleros, prostituées, etc. » Généreux certes, conclut notre critique, mais qui ne convainc pas.

MORALE

Martin Blais, **Une morale de la responsabilité**, Fides, 242 pages. Un traité de morale « naturelle » pour une société pluraliste, inspiré largement d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin. Par un philosophe (plusieurs ouvrages à son actif) qui enseigne à l'Université Laval depuis 20 ans. Un livre vraiment très simple, pour ne pas dire plus . . .

**Pierre QUESNEL**

## LA VIE LITTÉRAIRE

GÉRARD BESSETTE sera l'invité d'honneur à la rencontre d'octobre des Gens du livre lundi prochain, 1er octobre au Gobelet. Auteur de plusieurs ouvrages dont *Le Libraire* (paru en 1960) qui lui ont valu des prix littéraires prestigieux dont le Prix David en 1980, Gérard Bessette est présentement en année sabbatique. Il est professeur de français depuis une vingtaine d'années à l'Université Queen's de Kingston.

C'est avec beaucoup d'empressement que l'auteur de *La Bagarre* (1958), Les Pédagogues (1961), *L'Incubation* (1965), *Le Cycle* (1971), *La Commensale* (1975), *Les Anthropoïdes* (1977), *Le Semestre*, *Mes romans et moi* et *Le Garden-party de Christrophine* (1980) a accepté l'invitation de son ami Henri Tranquille, l'infatigable animateur des Lundis du Gobelet. Chaque premier lundi du mois, en effet, la brasserie de la rue Saint-Laurent reçoit dans son « haut-côté » des fervents de littérature et de grands liseurs qui se regroupent autour d'un écrivain pour discuter et susciter un échange d'impressions. L'ancien libraire Henri Tranquille et son collaborateur Yves Gauthier publient également chaque mois, contre vents et marées, un bulletin sans prétention sous le titre *Les Carnets du Gobelet*. On y trouve un éditorial, de courts textes de nouvelles ainsi que des lettres des participants aux rencontres du lundi.

Cette formule de soirée littéraire remonte à une vingtaine d'années au moment où Henri Tranquille réunissait des amis du livre d'abord au Régis, ensuite au Trappeur et depuis plus de quinze ans à la Brasserie Le Gobelet du boulevard Saint-Laurent.

Les prochains invités d'honneur de ces rencontres seront en novembre Cyrille Felteau qui aura à ce moment publié le 2e tome de son *Histoire de La Presse* et en décembre, Yves Beauchemin, auteur du *Matou*, ce célèbre roman que l'on tourne en film présentement à Montréal.

★

**Michèle Lalonde** dirige la délégation québécoise au 2e Congrès de la Fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF) qui a lieu cette fin de semaine à Bruxelles. Elle est la présidente de ce tout jeune organisme fondé à Québec en juillet 1982. Il réunit des écrivains et des délégués de 18 pays de la francophonie provenant de l'Europe, de l'Amérique et de l'Afrique. Sous le thème *Le français pluriel* ces écrivains discuteront du phénomène de la décentralisation de la langue littéraire. Avant son départ, Michèle Lalonde nous en a expliqué le sens en ces termes: « À la conception longtemps unilinéaire de la langue et de la littérature françaises vient s'opposer aujourd'hui une nouvelle conception plurilinéaire de la langue utilisée dans les oeuvres littéraires et c'est cette idée qui formera la trame de nos discussions. » Outre la présidente-fondatrice de la FIDELF, la délégation québécoise est composée de Denis Monière secrétaire général, de Michel Gay, délégué officiel de l'Union des écrivains québécois et de Gaston Miron déjà en Europe.

Jean-Pierre Faye, Lise Gauvin, Chicaya U'Tamsi et Jean-Pierre Verheggen ouvriront les débats à titre de conférenciers invités. Albert Memmi, Jacques Cellard, Julos Beaucarne, Olympe Bely-Quenum, Lamine Diakhate participeront également à ces assises. À l'occasion de ce congrès organisé en collaboration avec le centre culturel de la Communauté française de Belgique, la FIDELF tiendra son assemblée générale et élira son prochain conseil d'administration.

★

**Gaston Miron en France** — L'éditeur et poète Gaston Miron est parti lundi dernier pour une année de séjour à Paris. L'auteur de *L'Homme rapaillé* a reçu une bourse d'écrivain invité par le Centre National des Lettres françaises. À l'occasion de son séjour en France, Miron rayonnera aussi dans divers pays d'Europe où il donnera des conférences sur la littérature québécoise. Gaston Miron est très connu en France où la Maison de la poésie de Paris lui rendait un hommage durant le mois de juin dernier. Rappelons aussi qu'il a reçu en 1981 le prix Guillaume-Apollinaire pour son recueil de poèmes publié en France aux Éditions Maspero-La Découverte. Durant cette année sabbatique passée à Paris, Miron entend préparer la rédaction d'un ouvrage sur les relations littéraires de la France et du Québec. Il est aussi en train d'élaborer un nouveau livre de poèmes, dont certains extraits devraient paraître cette année dans la revue *Estuaire* au Québec et dans la revue *Sud* en France.

★

**Suzanne Jacob** était de passage au DEVOIR cette semaine avant de se rendre à Ottawa recevoir le Prix du gouverneur général du Canada pour son roman *Laura Laur*. Toujours aussi active et volubile, la jeune femme qui vit à Paris travaille présentement à son prochain roman et elle poursuit ses recherches en chansons tout en se produisant à l'occasion sur les scènes des maisons de la culture en France, en Suisse et en Allemagne. « Mais cette activité demeure marginale, nous dit-elle, tant



Michèle Lalonde

je me concentre sur l'écriture qui ne me donne pas de répit. Quand j'ai des moments creux, je les consacre à la lecture, notamment celle d'un auteur qu'elle a découvert par hasard en bouquinant, Hannah Arendt. Celle-ci a écrit un livre capital à ses yeux, *Condition de l'homme moderne* (aux Presses universitaires de France) qui lui donne l'occasion de réfléchir en profondeur sur les rapports de force entre le pouvoir-autorité et la condition humaine.

À son arrivée au Québec, Suzanne Jacob s'est empressée de se mettre au parfum de l'actualité rongée par la visite du pape, le spectacle de Michael Jackson, celui de Boy George . . . « C'est fascinant de constater l'engouement des Québécois pour toutes ces vedettes hétéroclites, c'est le moins que l'on puisse dire. Je me demande ce que tout cela signifie pour notre avenir collectif » remarque-t-elle, d'un air interrogatif et quelque peu inquiet.

Le prix de $5,000 — imposable — qu'elle a accepté de bonne grâce et avec « respect » pourra certainement l'aider à poursuivre son oeuvre littéraire et à mettre de nouveau en relief *Laura Laur*. La vie d'un roman est bien courte, souligne-t-elle, à peine deux ou trois mois, le temps de le faire connaître, d'en parler dans les journaux. Mais un ouvrage récompensé par des autorités dans le domaine littéraire ressort de l'oubli et on en reparle, si bien qu'il rebondit sur le marché. » *Laura Laur* (au Seuil) en est rendu à plus de 6,000 emxemplaires vendus.

★

**Un profil de l'écrivain** — Une enquête socio-économique conduite auprès des auteurs québécois par le ministère des Affaires culturelles et la Conférence des associations de créateurs et créatrices du Québec révèle que sur les 408 auteurs actifs y ayant répondu, 73% vivent dans la région de Montréal et que l'âge moyen est de 41 ans, 63% sont des hommes et 37% des femmes, 72% des hommes et 66% des femmes ont une formation universitaire. Plus des trois quarts du groupe ont occupé un emploi rémunéré au cours des deux dernières années.

Pour les besoins de cette enquête, est considéré comme auteur une personne ayant écrit ou traduit une oeuvre qui a été rendue publique. On peut obtenir des questionnaires en s'adressant à la SARDEC.

★

**La librairie Hermès** reprend aujourd'hui ses samedis littéraires en permettant au public de rencontrer cet après-midi au 1120 ouest rue Laurier Jean-Pierre Duquette, professeur à l'université McGill et auteur de *Colette l'amour de l'amour* ».

★

***Marie-José Thériault** rentre aujourd'hui d'un séjour en Europe où elle a reçu le Prix Canada-Suisse lors des Rencontres poétiques internationales à Yverdon. Ses recueils de poèmes intitulés Invarianced* et *Célébration d'un prince* ont été fort bien accueillis, et le poète jurassien Alex Voisard l'a présentée dans des termes élogieux en disant que cette auteure est « hors du commun » et « dotée d'une force créatrice exceptionnelle ». À Paris, Marie-José Thériault a fait une tournée de promotion de son tout dernier roman publié chez Boréal Express, *Les Demoiselles de Numidie*.

★

Le numéro d'octobre de la revue littéraire **Liberté** contient une importante section consacrée à l'écrivain français Raymond Abellio, philosophe, romancier, essayiste, mémorialiste, auteur d'une vingtaine d'ouvrages depuis 1946 dont *Assomption de l'Europe* (1954), *La Structure absolue* (1965) et tout dernièrement *Visages immobiles* paru en 1983. La revue offre également des textes et des chroniques de Gilles Archambault sur le Festival de jazz de Montréal, de Jacques Brault et Lise Noël sur l'antiféminisme, d'André Major, de Pierre Vadeboncoeur et de Marie-José Thériault. Dans la section Lectures, Robert Melançon se demande « Pourquoi Nicole Brossard est un grand écrivain » alors que René Lapierre parle de la « Femme du dimanche ». D'autres collaborateurs réguliers signent aussi des textes d'analyse littéraire.

★

**Place aux poètes** lance sa 11e saison le mercredi 3 octobre au café-concert La Chaconne avec la « poète animante » Janou Saint-Denis. Plusieurs écrivains rendront hommage à l'oeuvre de feu Louis Geoffroy sous le titre: « 7 octobre 1977, tes yeux sept ans après ». Geoffroy est né le 13 septembre 1947 et est décédé à 30 ans. Les 10, 17, 24 et 31 octobre, on fera place aux poètes Michel Bujold, Anne-Marie Gélinas, Jean Richard et Louky Bersianik.

**— Marie LAURIER**

## Techernenko ressucite le «réalisme socialiste»

(REUTER) — Le président Constantin Tchernenko a présenté cette semaine les grandes lignes de la politique culturelle de l'U.R.S.S. prônant le retour au « réalisme socialiste » à l'honneur sous Staline.

Dans un discours prononcé devant l'Union des écrivains, M. Tchernenko a declaré que les écrivains et artistes devaient consacrer leurs oeuvres à l'éloge des héros du communisme et à l'explication et au soutien de la politique du Kremlin.

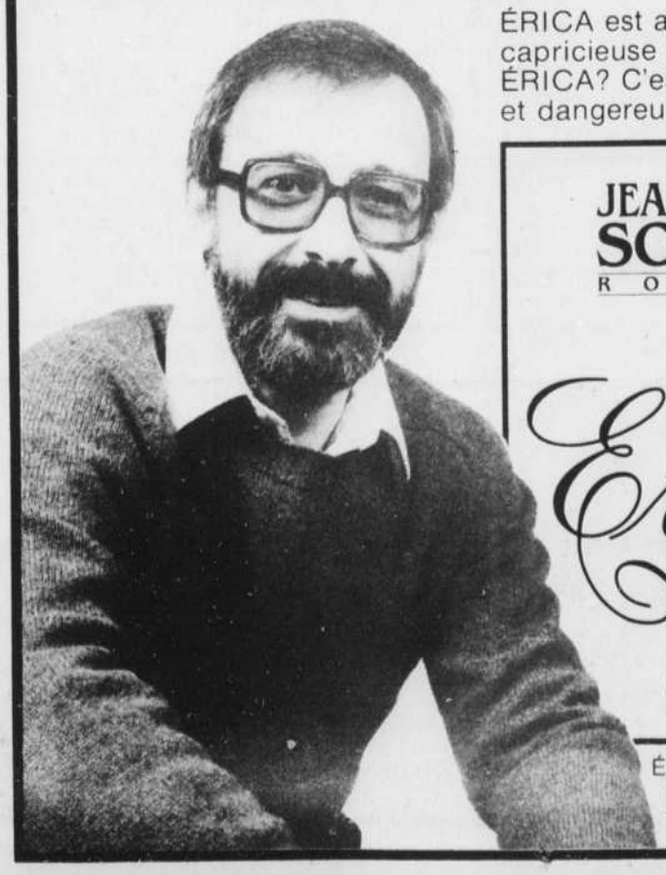
« S'il fallait trouver une formule résumant l'essence de cette approche, nous pourrions probablement utiliser une expression que vous connaissez bien: « réalisme socialiste », a-t-il dit.

Le chef de l'État soviétique a precisé que les livres, les pièces de théâtre et les films ne devaient pas prendre pour sujet les problèmes de société ou des individus présentant des traits négatifs.

« Un lecteur ou un spectateur, et tout particulièrement quand il est jeune, cherche dans un livre ou sur l'écran l'image d'un contemporain auquel il puisse s'identifier, qu'il puisse aimer », a-t-il dit avant de réclamer, par exemple, qu'une attention plus soutenue encore soit accordée aux « thèmes militaro-patriotiques ».


MARCHÉ DU LIVRE
BANDES DESSINÉES, DISQUES, CASSETTES...
LE SEUL GRAND SUPERMARCHÉ DE LIVRES ESCOMPTES ET SOLDES D'ÉDITEURS AU QUÉBEC
455 EST, DE MAISONNEUVE
ENTRE ST-DENIS ET BERRI
FACE AU TERMINUS VOYAGEUR
MÉTRO BERRI
PALAIS DU COMMERCE
OUVERT, 7 JOURS
JUSQU'À 23 H 00
(514) 288-4350
10% À 80% D'ESCOMPTE À L'ANNÉE
• LIVRES NEUFS ET USAGÉS
• DISQUES, CASSETTES
• REVUES, JOURNAUX
• PHOTOCOPIES, 5¢
• LIVRES D'ENFANTS
• BANDES DESSINÉES
• DICTIONNAIRES
ACHETONS BONS LIVRES ET B.D. USAGÉS


Les Demoiselles de Numidie
Un roman de Marie José Thériault
Un roman fascinant, sensuel, qui est une initiation à la mer aussi bien qu'une célébration de l'amour et de ses pouvoirs.
246 pages, 12,95$
Boréal Express


ÉRICA est attachante, fantaisiste, capricieuse et adorable.
ÉRICA? C'est un roman charmant et dangereusement séducteur.
JEAN-YVES SOUCY
ROMAN
Érica
Libre Expression
ÉRICA de Jean-Yves Soucy
Éditions Libre Expression
*En vente partout* 11,95$

HOWARD BUTEN




Une histoire d'amour et de folie, d'amour à la folie, entre deux enfants, puis deux adolescents qui, victimes de la bêtise des adultes, verront leurs rêves et leur passion transformés en maladie mentale.
Collection Points-virgule
Seuil

**HOWARD BUTEN**
À Montréal: Participera à un débat sur « créativité et folie » Le vendredi 5 octobre à 19h30 CEGEP Maisonneuve, 3800 est Sherbrooke (métro Pie IX) Local B-3322 Entrée libre
À Québec: Le samedi 6 octobre à 15h30, « les psychopathologies de l'enfance » et le dimanche 7 octobre à 15h30, « créativité et folie » Bibliothèque centrale de Québec, 350 St-Joseph Est — Entrée libre

# Le monde de l'enfance étudié, commenté et vécu

## LETTRES QUÉBÉCOISES

FRANÇOIS HÉBERT

★ Denise Lemieux, **Une culture de la nostalgie**, Boréal express, 242 pages.
★ Christine Latour, **Le triangle brisé**, Quinze, 246 pages.

Regrettons-nous notre enfance ? La question peut être adressée à chacun de nous, mais encore à nous tous, en tant que collectivité (je me souviens . . .). C'est la question que Denise Lemieux s'est posée dans son livre *Une culture de la nostalgie*; si le titre répond, le sous-titre éclaire davantage sur la démarche : « L'enfant dans le roman québécois de ses origines à nos jours. »

Il s'agissait, à travers la lecture d'un vaste corpus de romans québécois, de déceler, dans le traitement du personnage de l'enfant ou dans les idées et sentiments exprimés à son égard, des constantes, d'y lire les transformations de notre conscience collective, notamment le passage de la vie rurale à la vie urbaine, l'écrivain étant une sorte de sismographe des événements vécus par une société (ce qui n'est pas sûr, pas entièrement exact en tout cas), le témoin révolté ou consentant de ses ruptures ou de ses traditions.



Christine Latour

Assez bien écrite, nuancée, amplement documentée, la thèse de Denise Lemieux toutefois ne convainc pas toujours, soit qu'elle se fonde sur une conception un peu simpliste des rapports entre le social et le littéraire (l'écho du social), soit qu'elle propose avec maints détours, notes, démonstrations et exemples, des évidences, soit qu'elle s'égare dans l'analyse d'une oeuvre particulière, puis d'une autre et d'une autre encore, mettant, entre autres au même niveau, *Puce* d'Edgar Morin (qui a lu ça ?) et *Bonheur d'occasion*, négligeant le plus souvent de généraliser, ce qui est gênant vu son propos qui est scientifique, sociologique, et devrait mener à une typologie dont on ne trouve cependant nulle trace dans sa conclusion, pieusement vague.

Mais aussi, au moins, cela réconforte quelque peu, cette prudence qu'elle a, sa réserve, témoignant de sa perspicacité devant le fait littéraire, qui est toujours singulier, complexe, et se laisse mal harnacher par des concepts, quels qu'ils soient.

On se reposera de toutes ces réflexions sur le thème de l'enfance en regardant vivre Julien, l'enfant de 10 ans dont Christine Latour fait le héros de son dernier roman, *Le triangle brisé*. On ne se demandera pas encore s'il est typique de l'Occident actuel, de la société post-industrielle, du Québec post-référendaire ou de l'ex-métropole du Canada; c'est du reste sûrement le cas, vu que c'est son monde et celui de l'auteur, mais il faudrait un formidable recul pour saisir les lois qui le lient à son contexte, soit qu'il le reflète, soit qu'il le conteste.

Ses parents : voilà le problème de Julien. Ils sont divorcés. La mère vit avec sa soeur, le père seul. Julien va voir son père les fins de semaine. De grands événements il n'y a pas, à proprement parler; pas de morts, rien d'extraordinaire, hormis peut-être le divorce, cependant assez banal de nos jours; et pourtant, pour Julien, tout est événement, des quelques dollars qu'il chipe à sa mère pour s'acheter des friandises au chat Mercredi-Soir que son père lui offrira; tout le bouscule intimement, lui plaît ou le révulse, comme si la vie avait lieu dans les détails, dans les toutes petites choses, amplifiées par sa conscience toujours aux aguets des moindres signes d'amour ou d'inimitié.

Et c'est bien ainsi, me semble-t-il, que l'enfant perçoit le monde, constamment soucieux de ses intérêts, vite fâché aussitôt consolé, élaborant mille stratégies pour avoir ce qu'il veut, ne pas faire ce qui ne lui plaît pas. Malheureusement, les adultes en savent long sur vous, sur tout, très long, trop, et il faut être rusé. Vivement grandir ! En attendant, si maman se remarie avec ce type-là, est-ce qu'on va déménager, est-ce qu'il a des enfants, est-ce que je vais changer d'école, est-ce qu'il va se prendre pour mon père, est-ce que, est-ce que ?

Christine Latour a le don de nous faire entrer dans la peau de Julien, de dire l'intensité du coeur de l'enfant, de nous faire voir le monde à travers ses yeux, et ce par un savant dosage des points de vue (ce qui ne serait rien si cela ne s'appuyait sur un solide sens de l'observation). Si elle dit « Julien travaillait avec application », on le voit de l'extérieur; par ailleurs, quand le narrateur dit « papa » ou « maman », on s'identifie à l'enfant, on partage sa perception, ses joies et ses douleurs. N'est-ce pas dans un tel va-et-vient entre le dedans et le dehors que les romans existent, et l'amitié aussi ? Christine Latour sait percer les carapaces, surtout celles qu'on porte en famille.

Pourquoi les parents se sont-ils séparés ? Julien ne le saura jamais précisément. Peu importe, si papa m'aime encore, et maman aussi, chacun de son côté, à sa façon. Point de métaphysique ici : l'esprit de l'enfant est éminemment pratique, guère nostalgique (encore que vaguement occupé par l'espoir que ses parents se réconcilieront . . .), vivant presque entièrement dans le présent ou dans le futur immédiat (Noël approche, j'ai $ 3.27 en poche, comment vais-je acheter un cadeau à papa, à maman, et il en faudrait un pour tante Paulette parce qu'elle va m'en donner un, etc.).

Bref, un roman de la vie quotidienne, celle d'un enfant d'aujourd'hui, pas tellement différent de ceux que nous avons été (sauf qu'un divorce, il y a 30 ans, c'eût été beaucoup plus angoissant pour un enfant), Goldorak remplaçant Superman, un roman qui se lit avec le plaisir qu'on aurait à parler avec un enfant et à essayer de le comprendre. Roman psychologique donc, qui nous réapprend à voir et à entendre l'enfant, et le monde à travers lui, mu par ces mystérieux géants que sont les adultes, nous quoi.

# Poésie: le corps humain, avenue privilégiée

CLAUDE BEAUSOLEIL

★ Jean-Yves Théberge, **La mise en chair** suivi de **Les vesses-de-loup** , poésie, avec quatre gravures de Vincent Théberge, collection L'instant d'après no 11, éditions du Noroît, Saint-L ambert, 1983, 76 pages.
★ Marie Bélisle, **Noces** suivi de **L'itinéraire désirant**, poésie, avec six dessins de l'auteure, collection L'instant d'après no 12, éditions du Noroît, Saint-Lambert, 1983, 59 pages.
★ Célyne Fortin, **L'Ombre des cibles**, poésie, avec quatre dessins de l'auteure, collection L'instant d'après no 14, éditions du Noroît, Saint-L ambert, 1984, 77 pages.

On dit souvent qu'une des avenues les plus fréquentées par la poésie contemporaine est celle du corps, du corps certain. C'est souvent dans le va-et-vient qui s'installe entre la dimension charnelle des mots et l'aspect concret du corps que nous retrouvons inscrit une bonne partie du travail poétique actuel.

Jean-Yves Théberge en publiant *La mise en chair* suivi de *Les vesses-de-loup* donne à cette notion de corps et d'écriture une coloration toute empreinte de lyrisme. Ici c'est le vent de l'amour qui relie les mots et les êtres dans cet itinéraire « vers nulle-part/qu'en soi-même ». Cette poésie simple et directe prend ses sources dans la nature, dans l'eau, dans la terre où chavirent les rêves. « Le mot contre le mur » tisse une façon de vivre. Jean-Yves Théberge nous donne dans ce recueil une poésie sensuelle qui ne renouvelle rien mais parle le langage d'une passion confiante dans la vie et ses tournures. L'auteur écrit: « mais le corps encore/le tremblement d'une caresse/imprévu/encore ».

Il y a dans ce petit livre de l'énergie et une bonne dose de santé. Des citations extraites souvent de romans de Jacques Poulain, d'Émile Martel ou encore de poèmes de Gatien Lapointe servent d'accompagnement à cette recherche d'un quotidien revisité amoureusement.

*Noces* suivi de *L'itinéraire désirant* est le premier recueil de Marie Bélisle. Dans ce petit livre, l'écriture réduite au minimum se donnera comme une charpente voulant retenir les mots de l'essentiel. En cela la poésie de Marie Bélisle a un air de famille avec d'autres productions actuelles circulant autour de revues comme *Estuaire* ou encore avec d'autres titres justement publiés dans cette prolifique collection « l'instant d'après » des éditions du Noroît.

Marie Bélisle propose une poésie ramassée jouant sur l'élémentaire et la traversée de la page avec un désir de laisser des traces qui parleraient de ce corps écrivant, « à peine comme greffés prêts/à remonter /pousser/porter/nos lourds déjà denses désirs ». Divisé en deux courtes sections, l'ouvrage de Marie Bélisle est sensible aux battements des mots et des espaces. *Noces* sera le mariage entre la couleur des mots et le sens, « la transition/lente/obstinée/l'oeil toujours tentant/de distinguer/nommer/les demi-tons des encres ». *L'itinéraire désirant* s'attache davantage à rendre compte d'un temps dans lequel le poème se glisse et se perd. Il se dégage des poèmes de Marie Bélisle une atmosphère de calme et de précision. Cette poésie minimale me plaît assez.

Célyne Fortin auteure, éditrice, peintre, vient de publier *L'Ombre des cibles* qu'elle illustre elle-même avec quatre de ses dessins. En 1982 elle avait publié *Femme fragmentée*, recueil qui faisait l'inventaire des petits détails d'un quotidien qui à la fois empêchait et menait à la découverte du travail de l'écriture.

*L'Ombre des cibles* me semble reprendre le travail là où il avait été laissé par l'auteure à la fin de son précédent recueil. L'individuel a été recensé et ici l'auteure s'engage dans le cheminement d'une conscience du global. Le propos du livre tient à la fois du travail sur les mots et de la démarche féministe. L'auteure écrit: « malgré ce qui n'a pas été dit/ce qu'on a toujours cru/le silence le sang/désormais une lumière/contourne l'oeil/la langue sans cesse passe/de l'une à l'autre/la liberté ne pèse plus/à l'épaule insoumise ». Comme dans le cas de Marie Bélisle nous retrouvons des poèmes courts (« d'ailleurs le passé de tant de bouches/restreint son langage ») mais ici s'ajoute le désir explicite de s'inscrire dans les revendications collectives de la parole des femmes. Le propos n'est plus complètement neuf mais Célyne Fortin le traite à sa manière. Le style passe de l'intime au général dans un raccourci qui est propre à l'auteure. Il s'agit de « savoir la route/l'équilibre sur les cordes ». En ce sens les citations de Roland Barthes et de Jovette Marchessault pourraient bien servir de point de repère pour lire les pistes que l'auteure veut bien nous indiquer. L'*Histoire* et les *Mots*, les deux parties du recueil se répondent pour que la démarche puisse aller « un peu plus loin ». *L'Ombre des cibles* est un recueil à lire à côté de livres comme *La nomade* de Julie Stanton, à côté aussi de nombreuses paroles qui réclament un droit à la respiration. L'auteure écrit: « je demeure en mes semblables/comme cinquante ou mille échantillons/de quelques images se modulant/aux multiples visages de femme ». Cette *Ombre des cibles* pourrait bien chercher la lumière.


Monique Larouche-Thibault

QUELLE DOULEUR!




Denise Bombardier s'entretiendra avec Monique Larouche-Thibault à l'émission *Entre les lignes*, dimanche exceptionnellement à 13 h à la télévision de Radio-Canada.

Un ton nouveau, un humour mordant, un roman bouleversant !

En vente dans toutes les librairies à 9,95$

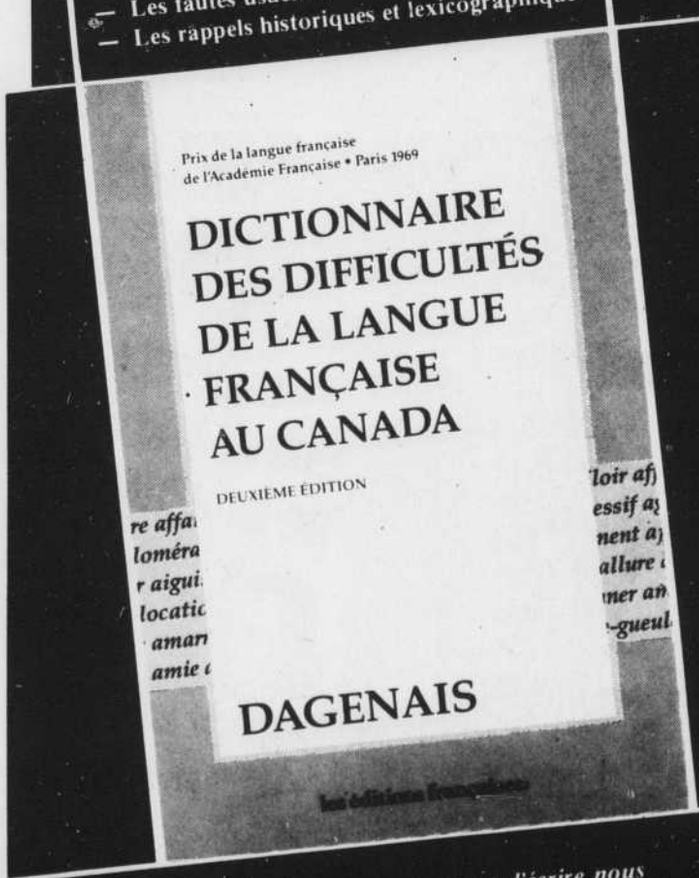
Boréal Express



Le Grand Classique de la lexicographie canadienne-française

dans une édition entièrement refondue !

Une oeuvre capitale pour l'Amérique française
— Les difficultés de la langue
— Les règles de base
— Les fautes usuelles
— Les rappels historiques et lexicographiques




*Le plaisir de parler et d'écrire nous vient de bien des façons. À ceux et à celles qui ne le connaissent pas encore, Dagenais leur offre une façon bien agréable de le découvrir.*

*À ceux et à celles qui l'ont par ailleurs éprouvé, Dagenais leur permet d'en décupler l'intensité.*

*Au-delà des difficultés : le plaisir !*

*Pierre BOURGAULT*

Publié aux Éditions françaises
Prix lancement : 22,95$



25% de réduction

SUR TOUS NOS LIVRES FORMAT DE POCHE

CHAMPS

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 4.95 | 3.70 |
| D. | 6.75 | 5.05 |
| T. | 8.25 | 6.20 |
| Q. | 9.95 | 7.50 |

10/18

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 2.25 | 1.70 |
| D. | 3.95 | 2.95 |
| T. | 5.95 | 4.45 |
| Q. | 6.25 | 4.70 |
| Q. | 6.95 | 5.20 |
| S. | 7.95 | 5.95 |
| Gradus | 7.25 | 5.45 |

GARNIER FLAMMARION

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 2.50 | 1.90 |
| D. | 2.95 | 2.25 |
| T. | 3.75 | 2.80 |
| Q. | 4.25 | 3.20 |
| Q. | 5.25 | 3.95 |
| S. | 5.75 | 4.30 |

IDÉES + POÉSIE

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 3.75 | 2.80 |
| D. | 4.95 | 3.70 |
| T. | 5.95 | 4.45 |
| Q. | 6.50 | 4.90 |
| Q. | 7.25 | 5.45 |
| S. | 8.25 | 6.20 |
| S. | 9.25 | 6.95 |
| O. | 9.95 | 7.50 |
| N. | 9.95 | 7.50 |

J'AI LU

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 2.75 | 2.05 |
| D. | 3.50 | 2.65 |
| T. | 4.25 | 3.20 |
| Q. | 4.95 | 3.70 |

MÉDIATIONS

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 4.25 | 3.20 |
| D. | 5.25 | 3.95 |
| T. | 6.25 | 4.70 |
| Q. | 6.75 | 5.05 |
| Q. | 7.25 | 5.45 |
| S. | 7.50 | 5.65 |
| S. | 7.95 | 5.95 |
| O. | 8.50 | 6.40 |

QUE-SAIS-JE

| PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|
| 4.80 | 3.60 |

FOLIO

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 2.95 | 2.25 |
| D. | 3.95 | 2.95 |
| T. | 4.95 | 3.70 |
| Q. | 5.75 | 4.30 |
| Q. | 6.50 | 4.90 |
| S. | 7.25 | 5.45 |
| S. | 7.95 | 5.95 |
| O. | 8.75 | 6.55 |
| N. | 9.50 | 7.15 |
| D. | 9.95 | 7.50 |

PCM/LA DÉCOUVERTE

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 5.25 | 3.95 |
| D. | 6.25 | 4.70 |
| T. | 7.35 | 5.50 |
| Q. | 8.30 | 6.25 |
| Q. | 9.50 | 7.15 |

POINTS

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 4.50 | 3.40 |
| D. | 5.25 | 3.95 |
| T. | 6.25 | 4.70 |
| Q. | 6.75 | 5.05 |
| Q. | 7.25 | 5.45 |
| S. | 7.75 | 5.80 |
| MICROCOSME | 6.75 | 5.05 |

P.B. PAYOT

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S.P. | 2.60 | 1.95 |
| S. | 3.75 | 2.80 |
| D. | 4.95 | 3.70 |
| T. | 5.50 | 4.15 |
| Q. | 7.25 | 5.45 |
| Q. | 8.50 | 6.40 |

PRESSES POCKET

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 2.25 | 1.70 |
| D. | 3.50 | 2.65 |
| T. | 3.95 | 2.95 |
| Q. | 4.95 | 3.70 |
| Q. | 4.95 | 3.70 |
| S. | 5.25 | 3.95 |

LIVRE DE POCHE

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 2.75 | 2.05 |
| D. | 3.75 | 2.80 |
| T. | 4.50 | 3.40 |
| Q. | 4.95 | 3.70 |
| Q. | 5.50 | 4.15 |
| S. | 5.95 | 4.45 |
| EDMA | 3.95 | 2.95 |

LDP PLURIEL

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| A. | 5.50 | 4.15 |
| B. | 6.75 | 5.05 |
| C. | 7.50 | 5.65 |
| D. | 8.50 | 6.40 |
| E. | 8.95 | 6.70 |
| F. | 9.50 | 7.15 |
| G. | 9.95 | 7.45 |
| H. | 10.50 | 7.90 |
| I. | 10.95 | 8.25 |
| J. | 11.75 | 8.80 |
| K. | 11.95 | 8.95 |
| L. | 12.95 | 9.70 |
| M. | 15.75 | 11.80 |
| N. | 16.30 | 12.25 |

LDP BIBLIO

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| I | 3.95 | 2.95 |
| II | 4.75 | 3.55 |
| III | 5.75 | 4.30 |
| IV | 6.75 | 5.05 |
| V | 7.95 | 5.95 |
| VI | 8.95 | 6.70 |
| VII | 9.95 | 7.45 |
| VIII | 11.50 | 8.65 |

MÉMOIRE DU SIÈCLE

| | PRIX RÉG. | NOTRE PRIX |
|---|---|---|
| S. | 5.95 | 4.45 |
| D. | 6.50 | 4.90 |
| T. | 6.95 | 5.20 |
| Q. | 7.50 | 5.65 |
| Q. | 9.00 | 6.75 |

AGENCE DU LIVRE
LIBRAIRIE UNIVERSITAIRE
1246 rue St-Denis — Montréal, Qué. H2X 3J6 —
Tél.: 844-6896

LE DEVOIR CULTUREL

# Les éditions Ovale: séduire et instruire les tout-petits

DOMINIQUE DEMERS

Ovale a cinq ans. La petite cadette de l'édition québécoise pour enfants en profite pour surprendre ses aînées avec un nombre record de nouveautés. Douze titres juste pour l'automne, deux fois plus que l'an dernier, sans compter la promesse d'un bouquet de surprises pour saluer le prochain printemps. Il s'agit là d'un précédent audacieux si l'on songe que, traditionnellement, les éditeurs se contentent d'une poignée de nouvelles parutions pour enfants tous les ans.

« On est téméraire ... et on ne l'est pas, explique Danielle Marcotte, responsable des auteurs pour la maison Ovale. On a de beaux livres prêts à être présentés. Pourquoi étaler cette production sur plusieurs années ? On sait que ça va marcher ... l'expérience de nos premières années l'a prouvé. Et puis, on a déjà plusieurs projets en chantier pour la rentrée 85. On ne peut donc pas attendre. On a décidé de foncer. »

Depuis sa naissance, Ovale est surtout connue pour ses bébés-livres, véritables best-sellers pour les un à quatre ans. En 1983, la série *Je deviens grand* remportait le prix Alvine Bélisle. Plusieurs titres en sont à leur deuxième réimpression. Cette année, Marie-Louise Gay ajoute *Drôle d'école*, une série de quatre nouveaux titres, à la collection. Mine de rien, en riant et en jouant avec les mots en compagnie de personnages inédits, les enfants jonglent avec les couleurs, les formes, les volumes et les notions d'espace.







Si, aujourd'hui, l'aventure des bébés-livres représente un franc succès — ils sont déjà traduits en anglais et le seront peut-être en espagnol et en yougoslave — l'idée de départ n'en était pas moins hasardeuse et plus d'un imprimeur a refusé de collaborer avec Jean-Pierre Langlois, directeur d'Ovale, sous prétexte que le projet de publier à bon prix et en respectant des critères de qualité, des mini-albums cartonnés, plastifiés, lavables et indéchirables était tout à fait farfelu, voire même irréalisable.

Pour la rentrée 84-85, les tout-petits ont droit à une nouvelle collection qui, elle, ne se contente plus d'être cartonnée, plastifiée, lavable et indéchirable. Plimage appartient à la grande famille des livres-jeux boudés par les éditeurs québécois. En France, Fernand Nathan fait fureur et fortune avec des livres-coffres, des livres-boîtes-à-surprises, des livres-ballons qui se plient et se déplient de mille façons, sont animés et en relief, troués et truffés de replis secrets.

Plimage propose des livres-accordéons retenus par une pastille velcro. Ouverts, ils deviennent livres-affiches et présentent, d'un côté, une illustration colorée et peuplée de détails fascinants alors que, de l'autre, ils reproduisent des détails de l'image en introduisant un petit lexique. Quatre titres-thèmes sont explorés dans cette première série : *Ma rue, Chez moi, Le train* et *L'arbre*. Chacun a été conçu et réalisé par un illustrateur chevronné : Marie-Josée Côté, Stéfane Anastasiu, Mireille Levert et Philippe Béha.

La naissance de cette nouvelle série ne s'est pas effectuée sans heurts. Encore une fois, et malgré le succès des collections existantes, tous les imprimeurs ont paniqué lorsque Jean-Pierre Langlois s'est présenté avec son idée de livre-affiche-accordéon. « On lui a répondu que c'était trop difficile sinon impossible à réaliser et qu'il n'existait pas de machines pour ça, raconte Philippe Béha, responsable des illustrateurs à Ovale. Les plus téméraires disaient qu'ils pouvaient toujours essayer mais que ça représenterait des coûts de production astronomiques. Jean-Pierre ne s'est pas découragé. Fort d'une formation en génie qu'il a décroché avant de se lancer dans les communications, il a dessiné une machine pour encoller et plier ses livres-accordéons et l'a fait usiner. Elle est maintenant installée dans le sous-sol de sa maison familiale où 60,000 exemplaires sont présentement fabriqués. Plimage sera publiée simultanément en français et en anglais suite à une entente avec la maison torontoise James Lorimer. »

Daniel Sylvestre signe *Voyaginaires*, un deuxième livre-jeu de la collection Imagimots, toujours à l'intention des tout-petits. En jouant avec les pages, les enfants peuvent transformer des moyens de locomotion traditionnels en machines hybrides. Métamorphoser, par exemple, un bulldozer et un hélicoptère en un fascinant bulldoptère.

Quant à Danielle Marcotte, elle a retracé une vieille légende de sorcières de l'île de Montréal que Philippe Béha a merveilleusement illustrée. Le titre ? Rien de moins que *Par la bave de mon crapaud*. La collection Enfantaisie s'enrichit elle aussi d'un nouveau conte de Danièle Simpson illustré par Jasmin Simard.

Ovale reluque aussi du côté de la bande dessinée. Il y a deux ans, les aventures de Célestin de Serge Gaboury avaient été bien accueillies, mais l'an dernier, les amateurs de b.d. ont moins apprécié celles d'Octave. Qu'à cela ne tienne, Ovale revient à la charge avec une nouvelle b.d. pour adolescents (et adultes, bien sûr).

En cinq ans, les éditions Ovale ont réussi à se tailler une place sur mesure dans l'univers québécois du livre pour enfants. D'abord en s'adressant aux tout-petits d'âge pré-scolaire avec sérieux et un souci d'inventivité jusque là surtout réservé aux jeunes lecteurs. Puis en réinventant les formats, l'approche, la présentation. Soucieuse de ne jamais emprunter les sentiers battus, Ovale semble conjuguer idéalisme et impétuosité, redessinant ainsi les paysages de plus en plus mouvants de l'édition québécoise enfantine.

# L'homme aux prises avec l'infini

ROGER DUHAMEL

★ Henri Gougaud, **L'Inquisiteur,** Le Seuil, Paris, 1984, 256 pages.

Les succès littéraires d'une saison résistent rarement à l'avalanche des nouveautés qui bientôt submergent. Les modes sont par définition éphémères, elles ne connaissent ni permanence ni continuité. Ils sont peu nombreux les ouvrages encore solidement ancrés dans notre mémoire quelques années après leur publication. Sans la moindre hésitation, je cours le risque d'affirmer que ce sera le cas exceptionnel de *L'Inquisiteur*.

Parolier de chanteurs célèbres et auteur de quelques romans, Henri Gougaud témoigne d'une ambition très haute en situant dans le monde mystique et violent du Moyen Âge une intrigue où les sentiments les plus profonds de l'homme sont portés à leur paroxysme. Nous assistons à l'éternel combat de l'ange et de la bête, une fois reconnu que qui veut faire l'un se retrouve parfois en l'autre.

Pour éviter un aspect scolaire déplaisant, l'affrontement cornélien du devoir et de la passion doit se dérouler sur les cimes, là même où l'être humain ne subit plus, sous un souffle irrésistible, que les exigences du dépassement. Tout demeure relativement facile pour qui s'enferme dans l'univers implacable des règles inflexibles, jusqu'au jour où le doute s'insinue comme une faille sous la forme de la pitié.

Frère prêcheur, Jacques Novelli exerce les fonctions redoutées de grand inquisiteur à Toulouse. Il pourchasse avec plus de zèle que d'indulgence les hérétiques commis à son tribunal, convaincu d'être l'instrument privilégié de la justice. Il est encore bien éloigné d'avoir deviné que « nos larmes et nos rires sont le meilleur de nous. » Des Saintes Écritures, il a plus retenu le Dieu vengeur de l'imagerie biblique que le Christ de miséricorde.

La lente agonie de son oncle, le vieux cardinal, amorce en son esprit un travail ravageur de réflexion. Des interrogations angoissantes surgissent sur un terrain jusqu'alors balisé de confortables certitudes. Ses entretiens avec Salomon d'Ondes, le Juif subtil qu'il entend convertir, et surtout sa rencontre avec Stéphanie, fille ardente et sensuelle qui lui révèle sa propre faiblesse, ce sont les deux facteurs qui bouleversent son trop tranquille équilibre. Le pouvoir qu'il détient, n'est-ce pas ce qui lui rend la charité inaccessible ? Le Juif Salomon le lui fait comprendre : « Ce qui rend effrayants les masques du pouvoir est l'irrémédiable absence d'amour. »

Comme l'abbé Cénabre de Bernanos, Novelli a connu lui aussi cette terrible nuit dont il ne cherchera pas à émerger par le suicide, mais qui s'achèvera dans l'acceptation humble d'une affection humaine. Il a compris, dans le tohu-bohu de ses contradictions et de ses déchirements, qu'il est impossible d'entrer armé d'un fouet dans la fraternité des hommes : « Où est le pouvoir de contraindre, l'amour n'est pas. » Vérité dressée comme un phare en cette aurore qui succède à des ténèbres aussi épaisses que celles qui tombaient au jardin de Gethsémani.

L'imposant personnage ecclésiastique se dépouille de tous les attributs fictifs de la grandeur. Il renonce à la voie devant lui toute tracée. Non, il ne sera pas évêque, il ne veut plus gouverner les gens, il entend vivre dans le seule volonté de Dieu, libre et démuni de tout. Une fois sa décision prise, « jamais il ne s'était senti aussi abandonné de Dieu et des hommes, aussi follement libre. » Ce n'est pas diminuer la générosité et la droiture de sa démarche que suggérer qu'il subsiste une part d'orgueil inconscient dans cet effort de salut individuel, à l'encontre des cadres établis.

Dans la problématique qui est sienne, il est trop évident qu'aucune autre vocation valable n'existe plus pour Novelli que celle de se faire moine mendiant et de parcourir les routes, délesté de tout bagage et reprenant à l'aube une quête d'autant plus inépuisable qu'elle demeure insatisfaite : « Une voile de navire se gonfla dans sa poitrine, il se vit franchir la muraille, le fleuve sombre et s'en aller, le poing fermé sur un bâton, la face haute dans la nuit, gueulant adieu à ses diables dans un grand rire de vagabond à jamais insaisissable. » Comme les **staretz** qui traversent l'immensité des steppes russes et les romans de Dostoïevski.

Cela ne sera pas. Un épilogue de deux pages nous ramène, si l'on peut dire, sur la terre, et nous le regrettons un peu. Il nous est en effet désagréable d'apprendre que Novelli et Salomon d'Ondes ont finalement opté pour ce qu'il faut bien appeler la facilité, qu'ils se sont en quelque sorte embourgeoisée. C'est que la saison de l'héroïsme et du don total est de brève durée et que les pieds des hommes cèdent naturellement aux commodités de l'ornière.

C'est l'honneur du romancier Henri Gougaud d'avoir reconstitué avec autant de relief le drame essentiel de l'aventure humaine se déroulant dans le cadre d'un XIVe siècle livré aux excès du bien et du mal. Sous les apparences de la brutalité et de l'intransigeance, il a su découvrir la source pure de la pitié, plus forte que les déchaînements de la rigueur et du fanatisme. Le tout dans une langue lisse et onctueuse qui n'est pas sans rappeler l'écriture de Marguerite Yourcenar. Un grand livre, il y a plaisir à le répéter.

# ÉCHOS

Le groupe théâtral multidisciplinaire présente « Générique », une séquence de Splendide Hôtel, une suite de neuf expérimentations artistiques centrées sur le nombre neuf (9). Mise en scène de Pierre-A. Larocque, direction technique d'Yves Dubé, direction de production de Céline Malo. Au restaurant Toucan-Renetsens, 343 est Sainte-Catherine samedi et dimanche à 21h 30 ainsi que les 6 et 7 octobre à la même heure.

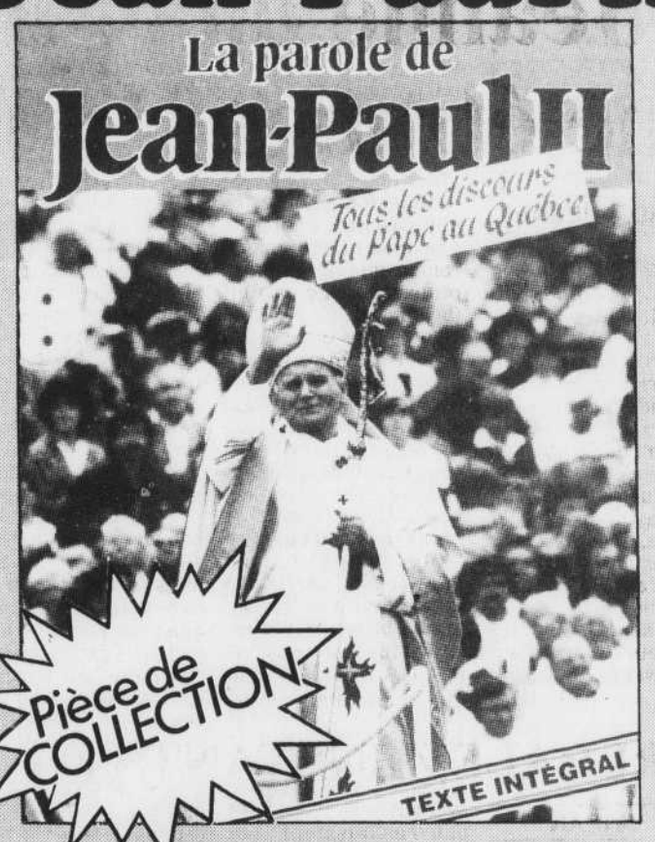
■

Il y a une exposition des oeuvres récentes de Ray Mead jusqu'au 20 octobre à la Galerie Waddington, 1504 ouest Sherbrooke.

■

Le service des activités culturelles de Saint-Laurent présentera le film « Jamais je ne te quitterai térésou » lors du ciné-jeunesse de ce samedi à 14 h à la salle Émile-Legault, 613 boul. Sainte-Croix.


Les discours de Jean-Paul II

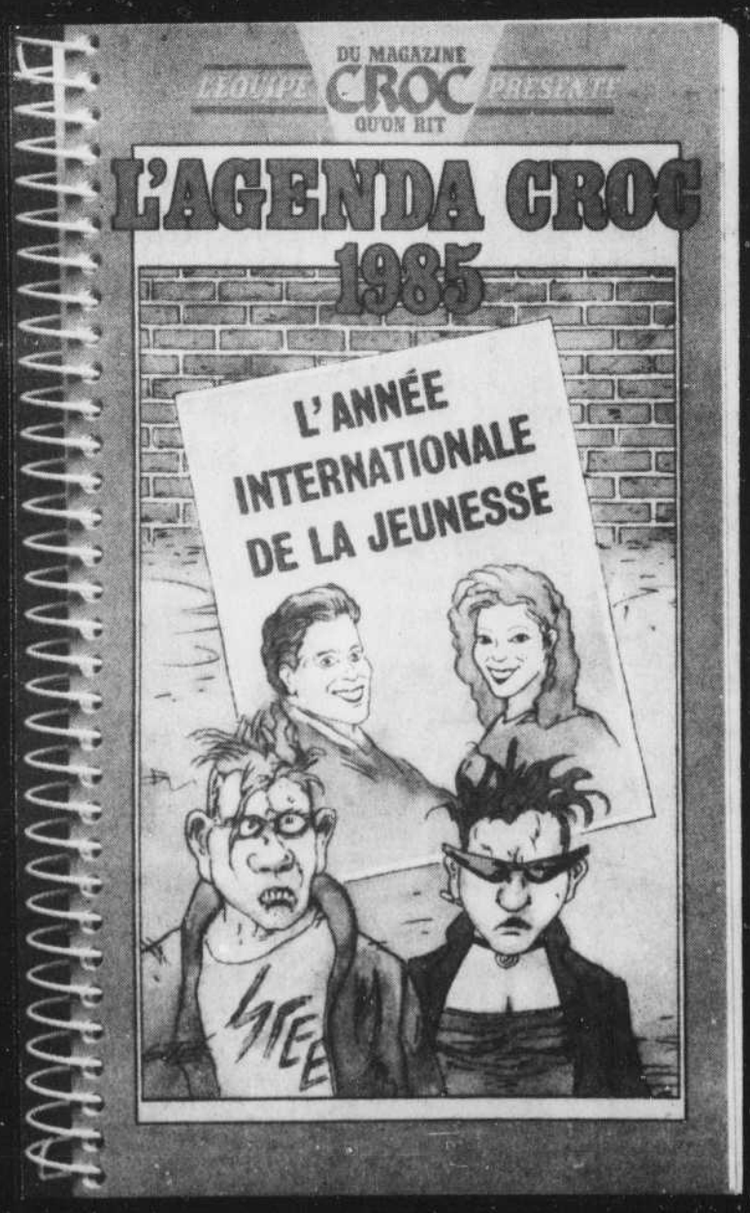



EN VENTE PARTOUT



VOUS AVEZ AIMÉ CELUI DE 1984

VOUS ADOREREZ L'AGENDA CROC 1985




PREMIER AGENDA-DIÈTE AU MONDE : MANGEZ UNE PAGE PAR JOUR (ET RIEN D'AUTRE) ET MAIGRISSEZ À VUE D'OEIL !

RICHE EN FIBRES

FAIBLE TAUX DE CHOLESTÉROL

LES JOURS DE LA SEMAINE SE SUIVENT ET SE RESSEMBLENT 52 FOIS PAR AN !

DEUX FOIS PLUS DE JOKES QUE L'ANNÉE DERNIÈRE

MÉFIEZ-VOUS DES IMITATIONS ! CHOISISSEZ L'INIMITABLE AGENDA CROC 1985 !

DISPONIBLE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES ET LES BONS KIOSQUES

# Un lecteur heureux et critique : Jean-Pierre Richard

GAÉTAN BRULOTTE

★ Jean-Pierre Richard, **Pages Paysages. Microlectures II.** Paris, Éditions du Seuil, Coll. Poétique, 1984, 257 pages.

La France littéraire a perdu, semble-t-il, un peu de son élan créateur depuis quelques années. Mais elle peut sans doute s'enorgueillir aujourd'hui d'avoir au moins donné à l'histoire des littératures les meilleurs critiques des trois dernières décennies. Parmi eux, une contribution majeure à notre compréhension de la littérature, un colosse dont l'oeuvre restera assurément : Jean-Pierre Richard. Son premier livre est paru en 1954. Trente ans après, son dernier ouvrage, *Pages Paysages*, recueil d'essais critiques, nous confirme, s'il en était besoin, ses vertigineuses compétences de lecteur que l'élégance éblouissante de son écriture ne doit jamais nous faire oublier.

Fidèle à la méthode thématique qu'il a renouvelée sous l'influence de Bachelard, le voici ouvrant et parcourant de nouveaux espaces de songes et de langage, le voici entre traquant le sens et ses virtualités dans la ronde des choses et de mots. En 15 chapitres, il tente une lecture qui se fonde, dit-il, à la fois « sur l'essence verbale des oeuvres littéraires (ce qui les constitue en *pages*) et sur les formes thématico-pulsionnelles par où s'y manifeste un univers singulier (ce qui les organise en *paysages* ». Dans la suite de son avant-dernier livre, *Microlectures*, on trouve ici plusieurs commentaires détaillés, lents et patients de quelques textes courts, suivis jusque dans leur capilarité la plus ténue (sur *le Balcon* de Baudelaire, un *Rondel* de Corbière, un vers de Laforgue, un passage descriptif de Huysmans, une expansion analogique de Gracq, un incipit de Giono); on peut y lire aussi quelques analyses de thèmes et de motifs (le trajet du sang dans les *Complaintes* de Laforgue, les métamorphoses de la demeure ou du matin dans des oeuvres de Colette); un essai d'établir à partir de Saint-John Perse les paysages liés à certaines formes favorites d'écriture (l'ellipse, l'équivoque, l'allitération). Trois études plus vastes, et plus intéressantes également, où l'on sent encore mieux à l'oeuvre toute l'aise critique de Richard, sur *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert, sur *Stèles* de Segalen, ainsi que sur *la Figue de paroles* de Ponge-où, à travers les grandes catégories du poète (le mou, le cutané, le nombre, etc.), on nous réintroduit à sa poétique. On finit avec un hommage à Roland Barthes dont Richard se sent si proche à bien des égards et dont son beau texte brillant et sensible, i.e. donc très séduisant, analyse le rapport profond au thématisme.

En annexe, une surprenante approche sémiologique d'un phénomène non littéraire, le jeu de boules ! Ce texte fort sympathique, très barthien d'ailleurs, nous entraîne dans les phénoménologies corporelles, les stratégies, les enjeux pulsionnels de la pétanque et inaugure peut-être un nouveau tournant dans l'oeuvre de Richard.

Les familiers de ce grand critique littéraire reconnaîtront ici sa manière : l'accord effusif du lecteur avec l'oeuvre abordée, la justesse des analyses associée au bonheur somptueux du commentaire et de l'écriture, et, depuis une dizaine d'années (depuis son ouvrage sur Proust), le recours explicite à la psychanalyse pour mieux fouiller dans l'insondable du texte, relier le thème à la pulsion, démontrer plus clairement comment opèrent l'arbitraire du désir et ses déguisements dans l'imaginaire à travers les protocoles d'esquive de l'inconscient, bref pour davantage enraciner l'épiphanie de la signification.

Richard excelle toujours à décrire les plus infimes mouvements de la rêverie désirante dans les oeuvres, ses modalités les plus secrètes, ses avancées les plus nuancées, les plus subtiles, et toutes les qualités sensorielles, et, au-delà d'elles, morales, qui montrent comment monde et corps échangent leurs valeurs et comment se dresse pour les écrivains leur cadastre personnel du désirable et de l'indésirable.

*Pages Paysages* nous montre un Richard fasciné notamment par la catégorie de la naissance (l'origine d'un recueil poétique, les premiers mots d'un récit, la genèse imaginaire d'une oeuvre, le motif du matin, etc.) autant que par la recherche d'un équilibre ou le dépassement des contraires vers quoi tend tout imaginaire. Dans le cas des oeuvres littéraires, cet équilibre se dépiste assurément dans la coalescence heureuse d'une pente de l'imagination et d'un choix d'écriture. À ce sujet, ces essais critiques multiplient avec ferveur les constats d'homologie entre l'ordre rhétorique et l'ordre thématique et s'attardent à montrer le travail du texte (ses clefs allitératives surtout) et sa parenté avec le monde (le paysage imaginaire) que le texte décrit. En ce sens, l'étude la plus remarquable de tout le recueil, la plus substantielle aussi, est celle qu'il consacre au poète Segalen dont on commence à peine à mesurer l'importance, l'originalité et la modernité. Richard nous aide à mieux le comprendre et son essai est par conséquent précieux à bien des niveaux.

L'analyse la plus heureuse cependant est sans doute celle sur Flaubert (*Bouvard et Pécuchet*) probablement parce que Richard qui a consacré à Flaubert ses premiers élans critiques dans *Littérature et sensation* — livre admirable — retrouve en lui le même vertige de jouissance créatrice qui caractérise sa propre écriture, la même gourmandise sensuelle, mais aussi les mêmes volontés de distanciation du réel, les mêmes angoisses, dont celle, primordiale, du tas : amoncellement de détails si typique du désir d'écrire chez Flaubert et si manifeste aussi du désir critique de Richard (v. son *Mallarmé* ou son *Proust* avec leur imposant appareil de notes : prolifération des détails dans les marges du commentaire).

Le détail, parlons-en. Il est, plus que jamais, l'objet focal de l'attention de ces « microlectures ». Cependant Richard conjure ici l'effet d'accumulation, qui pourrait devenir lourd, en s'intéressant au *rare*. Petites lectures et lectures du petit, le travail de Richard a changé d'échelle depuis 1979 et prend désormais les oeuvres par leur côté le plus mince : un seul vers d'un poète, quelques lignes d'un romancier, un court paragraphe, un motif apparemment sans envergure lui suffisent maintenant pour voir se déployer un monde et se dégager l'ordre secret d'une écriture. C'est la ténuité triomphante au sein d'un discours critique volontairement myope qui fait confiance au grain du texte.

Dans son premier livre, la pensée critique devenait la pensée critiquée en un jeu d'identification voulu : Richard s'appropriait par exemple le JE flaubertien (est-ce un hasard ?) et le faisait euphoriquement sien (il disait alors ni plus ni moins : « Flaubert, c'est moi ! »). Dans *Pages Paysages*, le JE richardien gagne une distance critique, distance qui reste tout de même sympathique et ne cède jamais aux tentations de la hauteur. L'interprète des textes se montre souvent en train de commenter dans des expressions comme « j'y sens pour ma part », « je crois y percevoir », « il me semble », « je crois comprendre ». En modalisant ainsi son discours, le critique en pointe les doutes, les subjectivités, les limites, bref il tient à dire son humilité.

La traversée de ces paysages littéraires est parfois un peu aride à cause de certains parti pris techniques nécessaires, mais elle s'effectue en si bonne compagnie ! Richard est un lecteur perspicace qui lit lentement dans la poussée la plus fine de l'écriture ses inventions perceptives et littérales. C'est un lecteur honnête aussi qui travaille en terrain sincère, qui ne démonte jamais les oeuvres d'une manière étourdie et sait en dégager les perspectives de profondeur. C'est un lecteur érudit également qui n'hésite pas à convoquer les dernières découvertes des différents savoirs modernes pour mieux expliquer les oeuvres. C'est surtout un lecteur heureux, sensuel voire amoureux qui a bien appris la leçon de Bachelard et qui nous offre incontestablement une fois de plus de quoi féconder à l'infini le plaisir de nos lectures.

# « Jeanne du bon plaisir »: une étrange lecture de demi-plaisir

PIERRE QUESNEL

★ Pascal Lainé, **Jeanne du bon plaisir,** Denoël, 236 pages.

Il arrive parfois qu'on referme un livre avec un indéfinissable sentiment de gêne. A-t-on vraiment eu du plaisir ? Le livre n'était pourtant pas mauvais, il pouvait même avoir de grandes qualités, quelque chose fait pourtant qu'on reste sur sa faim. C'est bien ce qui risque de se produire chez bon nombre de lecteurs avec le dernier ouvrage de Pascal Lainé.

Malgré d'indéniables qualités, il y a quelque chose en effet dans ce roman qui fait que notre plaisir est incomplet. Cela tiendrait-il au sujet, au genre ? Au contraire de *L'Irrévolution* par exemple, et dont on peut supposer, sans trop craindre de se tromper, qu'il comprenait une bonne part d'autobiographie, *Jeanne du bon plaisir* est forcément extérieur à l'auteur, au moins dans le temps, puisque son histoire se situe au 18e siècle. Même si le récit comporte quelque substrat historique, l'auteur a dû quand même inventer, imaginer des personnages, des situations : bref, fabriquer. D'où, peut-être, cette impression souvent d'artificiel, le fait que, contrairement à *L'Irrévolution* ou à *La Dentellière*, le récit ne nous convainc pas tout à fait.

De plus, cette histoire d'une paysanne, jeune et jolie, qui monte à Paris pour faire fortune (pour gagner de quoi acheter une terre pour qu'elle et Pierre, son amoureux, puissent s'établir) et que sa beauté conduit (presque) jusque dans le lit de Louis XV (qui en mit pas moins de 1,500 paraît-il, au cours de sa longue carrière, des filles de toutes conditions) n'est-elle pas d'un romanesque un peu vieillot ? De plus, la compassion de l'auteur pour les humbles, son sens aigu de la fatalité (ou, si l'on préfère, son pessimisme foncier), ne le font-ils pas, en maints endroits, frôler dangereusement le mélo ?

Notre malaise ne s'expliquerait-il pas aussi par le style choisi par l'auteur ? La langue classique, en effet, n'est peut-être pas la plus appropriée aujourd'hui pour écrire des récits où l'action tient beaucoup de place. Ce qu'elle offre en possibilités d'élégances, peut-être le perd-elle en efficacité narrative ? Cette forme de style ne convient-elle pas davantage à des genres plus méditatifs, à des Mémoires, par exemple ?

Même si le style choisi par l'auteur lui permet d'ouvrager quelques jolis traits, de jouer de l'art subtil et charmant de la litote, de déployer quelques élégances (même convenues), cette langue surveillée, travaillée, n'est pas sans lui donner parfois quelque souci. Si les pages nous montrant le joli monde de Paris sont alertes, en revanche, celles mettant en scène les paysans sentent souvent le labeur, quelquefois, même, l'ennui.

En somme, si la Jeanne de Pascal Lainé parvient quelquefois à nous séduire — la scène où elle rencontre le roi est excellente —, on est au regret de constater qu'elle ne nous réserve trop souvent que des demi-plaisirs.

# JÉRUSALEM INSTANTS D'ÉTERNITÉ

NAIM KATTAN

Jérusalem, Instants d'éternité, photographie de Frédéric Brenner chez Denoël.

Dans les bourgades juives en Pologne, alors que les communautés souvent très pauvres faisaient face au pogroms, le courant mystique, le *hassidisme* a pris naissance et s'est propagé dans toutes les communautés de Tchécoslovaquie, de Hongrie, de Roumanie, de Russie et de Pologne.

Le *hassid*, un homme pieux, n'est ni un sectateur ni un théologien. C'est un homme religieux mais qui affirme que la pratique religieuse se fait dans la joie. Les *hassidim* traversaient des époques troubles et ils ont conservé et leur joie et leur piété. Ils sont nombreux à Montréal mais aussi ailleurs, à Anvers et surtout en Israël. Leur quartier à Jérusalem s'appelle Mea Shearim, les Cent Portes.

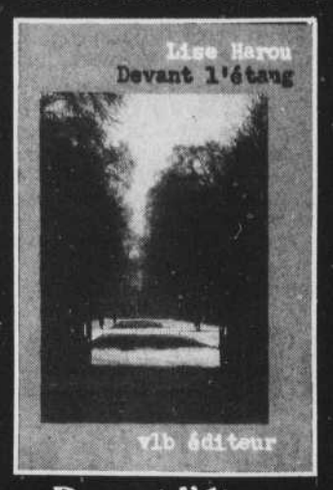
Frédéric Brenner, jeune photographe français fréquente depuis plusieurs années des *hassidim* de Jérusalem. L'album qu'il nous présente vibre d'une vie quotidienne d'hommes et de femmes, jeunes et vieux dans leurs maisons et dans la rue, en train de parler, de prier, de danser et de manger. Le photographe a su saisir, quasi à la sauvette, des instants d'une vie vibrante où le quotidien rejoint l'intemporalité. Il a su saisir la vie dans son intime vibration. Il ne cherche pas à rendre ces Juifs exotiques, bizarres, exquis; il ne tente pas de les marginaliser ou de les magnifier. Tels qu'ils sont, leur vie est intense dans sa spécificité. Ils ne se croient pas eux ni particuliers ni étranges.

Ces photos n'interprètent pas, elles vivent. Elles n'expliquent pas, elles présentent. C'est là une manière de faire connaître toute aussi valable que les longues descriptions et les traités.

DEUX NOUVEAUTÉS

*Un même univers:*
**celui de l'institution psychiatrique**

*Une même fragilité:*
**celle du coeur et de la raison**




**Devant l'étang**
**de Lise Harou**
104 pages — 10,95$



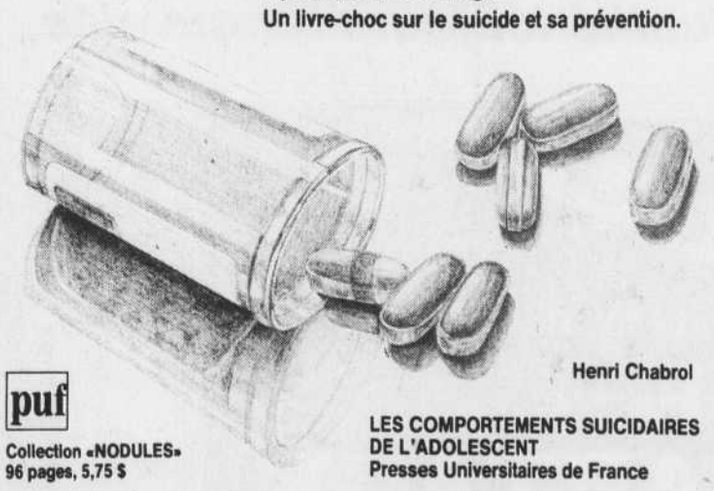

**Le paradis global**
**de Jocelyn Pagé**
82 pages — 9,95$

vlb éditeur
*la petite maison de la grande littérature*
**918, rue Sherbrooke Est, Montréal H2L 1L2 Tél.: 524-2019**

**Pourquoi nos enfants se suicident-ils?**

**Un psychiatre ne fait pas que poser la question; il y répond avec courage.**

**Un livre-choc sur le suicide et sa prévention.**



Henri Chabrol

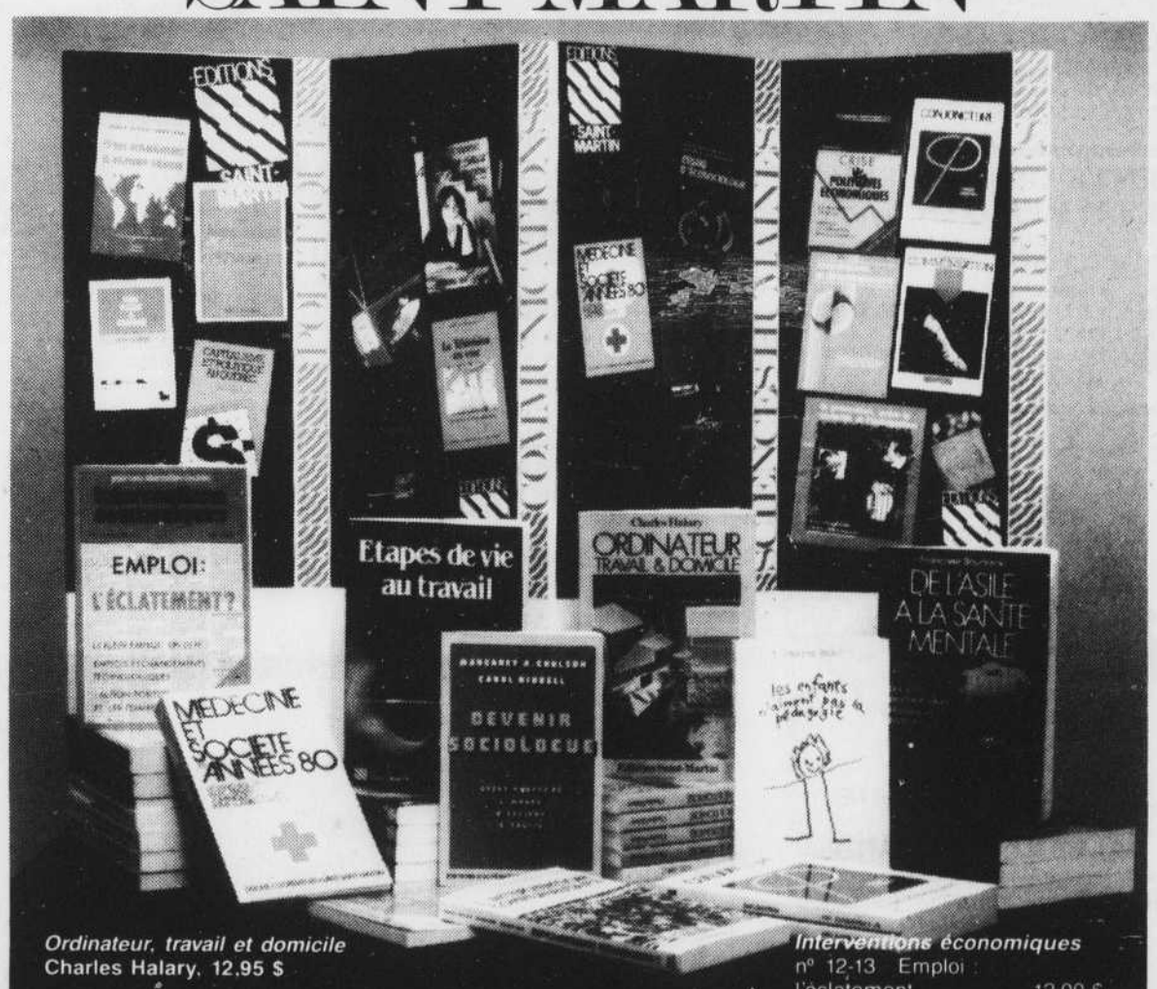
puf
Collection «NODULES»
96 pages, 5,75 $

LES COMPORTEMENTS SUICIDAIRES DE L'ADOLESCENT
Presses Universitaires de France

Distributeur exclusif: Les Éditions Françaises inc. (514)641-0514
1411, rue Ampère, Boucherville (Québec) J4B 6C5

*La Rentrée*

SAINT-MARTIN




*Ordinateur, travail et domicile*
Charles Halary, 12,95 $

*De l'asile à la santé mentale*
Françoise Boudreau, 16,95 $

*Étapes de vie au travail*
Danielle Riverin-Simard, 14,95 $

*Communication information*
vol. 6, nº 1 Médias, théories, pratiques 10,00 $

*Coopératives et développement*
vol 16, nº 1 Les clubs coopératifs de consommation au Québec 12,00 $

*Conjoncture politique*
nº 5 Dossier enseigner 10,00 $

*Interventions économiques*
nº 12-13 Emploi : l'éclatement 12,00 $

*Études d'économie politique*
nº 1 Dossier : le Vatican et le socialisme 10,00 $

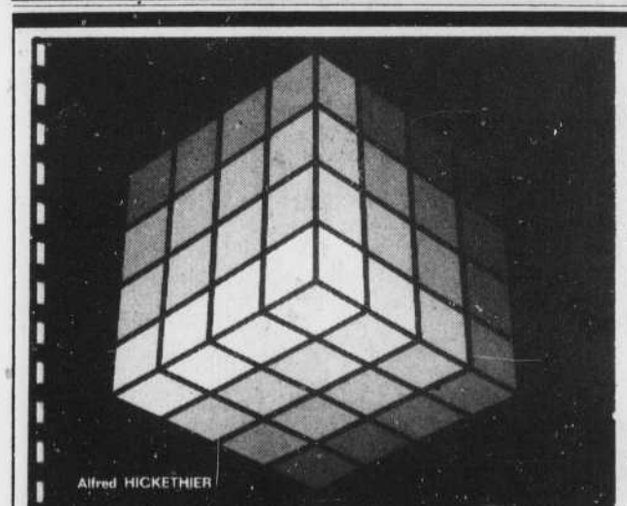
*Revue internationale d'action communautaire*
nº 11 La prévention entre le contrôle et l'autogestion 10,00 $

EDITIONS SAINT-MARTIN
4073 Saint-Hubert, Montréal H2L 4A7, 525-4346

**Des livres qui questionnent!**

LIBRAIRIES PARTICIPANTES

**MONTRÉAL** : LAURENTIENNE (Cégep Saint-Laurent), 625 boul. Sainte-Croix • AGENCE DU LIVRE FRANÇAIS, 1246 rue Saint-Denis • SCORPION, C/A Les Terrasses, 705 Sainte-Catherine ouest • COOP U.Q.A.M., 1200 rue Berri • FLAMMARION, 1243 Université • FLAMMARION, 4380 rue Saint-Denis • CHAMPIGNY, 4474 rue Saint-Denis • OUTREMONT, 1284 ave Bernard ouest • ZONE LIBRE, 325 rue Sainte-Catherine est • COOP ROSEMONT, 6400 16e avenue • COOP MAISONNEUVE, 3800 rue Sherbrooke est • ENCRIER, 1499 rue Laurier est • RAFFIN, 6722 rue Saint-Hubert • UNIVERSITE DE MONTREAL, 3221 Chemin de la Tour • HERMES, 1120 rue Laurier ouest • GUTENBERG, 3453 rue Saint-Denis **CHICOUTIMI** : BOUQUINISTES, 392 rue Racine est **ESTRIE** : BIBLAIRIE G.G.C. UNIVERSITAIRE, 2500 boul. Université • BIBLAIRIE G.G.C. CEGEP, 475 rue Parc • AU GRIBOUILLAGE, 241b rue Champlain, Saint-Jean **TROIS-RIVIÈRES** : LIBFAC (U.Q.T.R.), 3351 boul. des Forges • CLEMENT MORIN, 4125 boul. des Forges. **OUTAOUAIS** : UNIVERSITE D'OTTAWA, 85 rue Hastey • TRILIUM, 321 rue Dalhousie **QUÉBEC** : PANTOUTE, 1100 rue Saint-Jean est • LALIBERTE, 3020 Chemin Sainte-Foy • GARNEAU, 47 rue Buade • GARNEAU Halles de Sainte-Foy, 2500 Chemin Quatre-Bourgeois • BOUTIQUE DU LIVRE, 2452 boul. Laurier




**L'AUTOMNE AUX COULEURS DE LA RENTRÉE:**
**DESSAIN et TOLRA**

L'emploi des tableaux de couleurs, le cercle coloré, les contrastes, les substances.

**16,25$**

***En vente chez votre libraire***

mondia
1977, boul. Industriel
Chomedey, Laval
(Québec) H7S 1P6
667-9221 — 334-5759

# Des livres aux intrigues empruntées au petit écran

VICTOR-LÉVY BEAULIEU

★ **La Progression Aquitaine** de Robert Ludlum, éditions Robert Laffont, Paris, 1984
★ **Baraka** de John Saul, éditions Lacombe-Denoël, Montréal-Paris, 1984

Il y a toute une littérature dont, dans les journaux bien, on ne parle à peu près jamais, sans doute parce qu'elle n'en a pas besoin pour bien se vendre. C'est peut-être aussi que cette littérature, qui ressemble au fond tellement à ce que les grandes télévisions du monde nous donnent, est en mesure de faire son lit ailleurs, entre les lecteurs du bleu Harlequin et ceux du rose Duo. Et je ne doute pas que cela soit même comme le principe des vases communicants, en ce sens que les fidèles des uns doivent être aussi les fidèles des autres.

Mais quoi qu'il en soit je viens de passer au travers de *La Progression Aquitaine* et de *Baraka*, deux romans sur lesquels on n'arrête pas de faire ces temps-ci de la publicité, John Saul pour l'un étant présentement à Montréal afin de promouvoir son ouvrage. Sans doute serait-il étonné et désolé d'apprendre que j'ai lu son *Baraka* en même temps que *La Progression Aquitaine*, faisant entrecroiser dans ma tête les chapitres de l'un et de l'autre. J'agissais ainsi quand je lisais Ian Fleming et Jules Verne, incapable que j'étais de m'intéresser qu'à un seul à la fois.

Cela tient à beaucoup de choses, et ce n'est pas pour rien si, au début de cet article, je parlais de la télévision : car lire Robert Ludlum et John Saul, c'est comme être devant son téléviseur, pour se faire prendre par *Dynastie*, *Dallas* et *Kennedy*. C'est un monde d'images, généralement d'Épinal, dans les hauts-



John Saul

lieux de la grande finance, des avions à réaction, des sociétés multinationales qui, pareilles à des puces, sautent d'un pays à l'autre, particulièrement fascinées comme il se doit par l'Orient comme dans le livre de John Saul. Et c'est plein aussi de ces nouveaux espions, de ces nouveaux tueurs et de ces nouveaux Robur-le-conquérant qui, déguisés en gentlemen porteurs d'attaché-case, galipotent à qui mieux mieux, dans de grandes éclaboussures de sang, pour s'emparer du pouvoir, par le pétrole sud-asiatique dans le cas de John Saul et par la conspiration planétaire dans le cas de Robert Ludlum.

C'est là tout le propos, fort long (700 pages), de *La Progression Aquitaine* : comment réunir un groupe de conspirateurs prêts à tout pour s'emparer du monde et le dominer sous le prétexte que parce qu'il s'en va à vau-l'eau, il est temps de le faire revenir à sa pureté originelle, pureté qui, comme il se doit, est de droite, sanguinaire et coercitive ? Ludlum recrute ses mécréants aussi bien chez ce vieux général français qui a voulu assassiner de Gaulle que chez ce rescapé de l'enfer nazi qui rêve toujours au pouvoir totalitaire, et pas seulement contre les Juifs cela va de soi. En fait, c'est l'hégémonie de la race blanche que tous ces joyeux fous voudraient préserver pour que les hordes faussement démocratiques des Noirs et des Jaunes ne déferlent pas sur la Vieille Europe pour y mettre fin.

Comme on voit, ce n'est pas un sujet très neuf, et ce n'est pas traité de façon très neuve non plus par Robert Ludlum. Ian Fleming et Jules Verne écrivaient déjà mieux, et pas seulement parce qu'ils espéraient rejoindre le public de tous ces *Monsieur Muscle* qui s'éditent dans le monde. Leur vision des choses était carrément plus jeune, en ce sens qu'en dépit de tout le tricotage qu'il y avait dans leurs intrigues, ils cherchaient quand même à agrandir le rêve de l'humanité. Ludlum, lui, serait plutôt du côté du cauchemar facile pour le cauchemar facile. Mais 700 pages, c'est bien long pour si peu.

Comparé à Robert Ludlum, John Saul est quasiment un maître écrivain, et si son histoire ne vaut guère plus que celle qui nous est racontée dans *La Progression Aquitaine*, le rose-nanane des filles aux belles cuisses et les clichés sur les petits Jaunes mystérieux sont mieux enrobés par une écriture qui ne se contente pas seulement de s'éterniser dans le rase-mottes. Et, parfois, cela nous rappelle les meilleures pages de *Mort d'un général*, quand le grand journaliste vole au-dessus de ses interminables enquêtes pour se percevoir enfin comme centre de l'univers et, par cela même, est en mesure de sortir du jet-set et atteindre enfin au baraka. C'est fragile, mais c'est déjà mieux que l'hystérie industrialisée de Robert Ludlum.

# Pierre Emmanuel

## La conception du poète démiurge

JEAN ROYER

L'écrivain et poète catholique Pierre Emmanuel, décédé samedi dernier à Paris à l'âge de 68 ans, a eu une vie patriotique et littéraire bien remplie. Il s'est fait connaître en 1942 en publiant ses premiers vers sous le titre *Le Tombeau d'Orphée*. Réfugié auprès d'Emmanuel Mounier pendant l'occupation de la France par les Allemands, il participa activement à la Résistance.

Pierre Emmanuel avait prononcé des conférences au Québec à la fin des années 1950. Comme littéraire, il s'était intéressé à quelques écrivains québécois. Il avait même présenté aux Éditions du Seuil où il était attaché, l'édition des *Poèmes* d'Anne Hébert. Cependant, comme intellectuel, il ne s'est jamais impliqué pour l'avenir culturel du Québec et, respectant en cela son amitié pour Pierre Elliot Trudeau, il a toujours refusé de signer tout manifeste en faveur de l'indépendance du Québec, contrairement à plusieurs intellectuels de gauche tel Jacques Berque.

Pierre Emmanuel était l'une des personnalités les mieux connues du monde littéraire français. Élu à l'Académie française au fauteuil du Maréchal Juin en 1968, il en avait démissionné en 1975 pour protester contre l'élection de l'auteur dramatique Félicien Marceau, mis en cause pour son attitude pendant l'occupation nazie, mais, conformément aux statuts, conservait son siège.

De son vrai nom Noël Mathieu, il est né en 1916 à Gan dans le Sud-Ouest de la France. Enseignant avant la guerre, il se révèle sous l'occupation un des poètes les plus écoutés et les plus lyriques de la résistance.

Journaliste après la libération en 1945, Pierre Emmanuel collabore notamment au *Figaro*, à *La France catholique*, à *Témoignage chrétien* ainsi qu'aux revues *Esprit* et *Preuves*.

Grand prix de l'Académie française en 1963 pour son livre *La Nouvelle Naissance*, il est l'auteur de très nombreux ouvrages de poésie et d'essais dont deux consacrés à la culture: *Pour une politique de la culture*(1971) et *La Révolution parallèle* (1975).

Comme poète il a particulièrement exploré le mystère de la vie dans son questionnement métaphysique et humaniste. Ses derniers poèmes publiés au Seuil, sous le titre *Le Grand Oeuvre*, nous laissent sur l'impression que « le réel où nous croyons vivre n'est peut-être qu'un reflet de celui où nous vivons. » Pour Pierre Emmanuel, la poésie est une aventure spirituelle où l'homme se confronte à l'énigme de vivre.

Pour la publication de son *Baudelaire* dans la collection « Points » du Seuil, Pierre Emmanuel écrivait cette profession de foi poétique qui résume bien son cheminement : « Mon idée directrice est simple: plus un poète est grand, plus sa vie propre - quel qu'en soit le contenu - s'impose à lui comme foyer d'une énigme universelle. En s'efforçant d'exprimer cette énigme, il l'approfondit, et son existence *concrète* avec elle de façon littéralement *déchirante*. Sujet privilégié de contradiction, le poète



Pierre Emmanuel

est ainsi le témoin d'une souffrance irréductible qu'il *cultive* jusque dans la maladie et la faute, comme l'instrument d'une connaissance cachée. Toute vie poétique est à douleur: sa vision de l'unité est à ce prix. Le débat avec Dieu - que celui-ci existe ou non pour le poète - s'inscrit dans la chair autant que dans l'oeuvre. »

Le plus récent livre de poésie de Pierre Emmanuel vient de paraître au Seuil sous le titre *Le Grand Oeuvre*. Le poète y épuise une ambition qui se fait jour dès ses premiers poèmes: imaginer et orchestrer une genèse du monde. En fait, ce dernier livre confirme la conception de sa présence au monde que se faisait Emmanuel, comme beaucoup de poètes français de sa génération: celle du poète démiurge. Il y a donc chez ce poète chrétien du voyage alchimique, une tentative sinon la tentation de renaître en poésie, comme il l'écrit dans son poème « Naissance de l'âme » : « Il s'étonne de l'ombre en lui lumineuse autrement que lui- C'est la même clarté pourtant qui s'irise et se fait haleine - L'immuable se sent baigner dans un flux tiède et régulier - Qui crée l'espace omniprésent sans troubler pour autant le vide - Puisque l'immense tout au fond n'est que le Vide retourné - Espace doux comme une joue quand le souffle de nuit s'éveille - Et du seul fait de respirer au-dessus de la bien-aimée - Le parcours d'un frisson exquis partant du lobe de l'oreille - Le Soi qui rêve ce frisson perçoit trop tard qu'il va rêver. »

On voit bien que, contrairement aux poètes modernes de *l'indicible*, Pierre Emmanuel était un poète de *l'immuable*.

# GREGORY BATESON

## La brûlante actualité d'une pensée moderne

HEINZ WEINMANN

★ Gregory Bateson, **La Nature et la Pensée,** Le Seuil, 1984, 231 pages
★ Edward T. Hall, **La Danse de la vie, Temps culturel, temps vécu,** Seuil, 1984, 246 pages.

Depuis la mort de Bateson en 1980, son oeuvre s'impose avec de plus en plus de force et d'autorité. Pas de purgatoire donc pour elle. Que voulez-vous qu'on y purifie ? Elle ne comporte pas de ces scories, de ce leste encombrant qui sont la matière de tant d'oeuvres inutiles. Bateson n'a écrit que très peu, des articles pour la plupart, réunis dans *Pour une écologie de l'esprit* (Seuil, 2 vol.). Tout y est essentiel : sa théorie de la schizophrénie (« le double-bind »), sa théorie des jeux... j'en passe.

Le colloque de Cérisy, consacré à son oeuvre cet été, vient de confirmer avec éclat la brûlante actualité d'une pensée qui a façonné notre temps. Ceux qui n'ont pas eu la chance de se payer un voyage au Château de Cérisy en Normandie peuvent très bien vérifié par eux-mêmes cette actualité de Bateson en lisant le livre, le dernier de Bateson avant sa mort, *La Nature et la Pensée*.

C'est en fait le premier véritable livre de Bateson. Il y a fondu deux projets qui le hantaient depuis longtemps. Enfin, le lecteur peut toucher du doigt le fil conducteur unifiant l'oeuvre batesonienne, découpée, décousue en de nombreux articles.

Bateson, par un raisonnement admirable de clarté et de précision montre, en se servant de la théorie des systèmes, la convergence de l'apprentissage culturel et de la théorie de l'évolution des espèces. Personne avant lui n'avait entre-aperçu ce lien. Original ! Stimulant ! Je ne peux, par manque de place, entrer dans le détail de son développement.

Livre actuel aussi pour cette rentrée scolaire parce qu'il expose, en s'appuyant sur la théorie de la communication, le mode de fonctionnement du cerveau. Vous voyez Bateson pester contre les profs et les éducateurs qui enseignent bien une matière mais qui n'ont jamais enseigné comment on apprend à apprendre. La pédagogie ? Laissez cet épouvantail aux profs rétro qui fantasment encore de « motivation » et de « vocation » ! En effet, dans notre système d'enseignement, on enseigne toutes les matières (macramé, sexualité, inhalothérapie, criminologie...) sauf le mode de fonctionnement de la machine qui rend possible notre apprentissage : le cerveau et le système neuronal.

Voilà que Bateson apporte sur un plateau « ce que tout élève devrait savoir » dans la première partie de son livre, intitulée ironiquement « Ce que toute élève sait » : nécessité de la vision binoculaire (pourquoi avons-nous deux yeux ?), le mode de formation des images dans notre cerveau, le « monde extérieur » existe-t-il. J'en passe. Ces idées sont étoffées dans un chapitre substantiel intitulé « Critères du processus mental ». Toute une vie de réflexion et d'intelligence y est concentrée. Ce n'est pas demain qu'on aura épuisé ce livre essentiel.

Je me porterais moins garant de la survie du livre de Hall, tout au moins de son dernier, *La Danse de la Vie*. J'avais bien aimé *La Dimension cachée* (Seuil, 1971). Hall y montre bien comment notre espace vital quotidien est « culturalisé » par le milieu ethnico-social dans lequel nous avons été élevé. La « bulle » invisible qui nous entoure, constituant la limite de notre sphère d'intimité, n'a pas la même dimension ni la même élasticité chez les différents peuples. Mais elle existe ! Embrassez une étrangère dans le métro : la gifle que vous allez recevoir vous prouve bien l'existence de cette bulle. Sachez qu'on ne touche pas impunément n'importe quelle partie du corps de n'importe quelle personne en n'importe quel lieu (John Turner a fait l'expérience récemment). Donc la lecture de Hall nous aide à débrouiller le scénario embrouillé du jeu social.

Alors quand on a connu le succès, on veut continuer sur sa lancée. Hall, dans son dernier livre, voudrait faire avec le temps ce qui lui a si bien réussi avec l'espace. Montrer que le temps n'est pas universel comme Newton le croyait (Einstein

Suite à la page 29

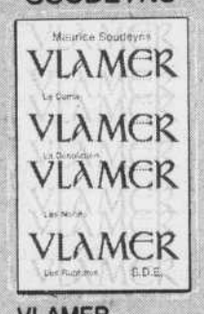
SDE

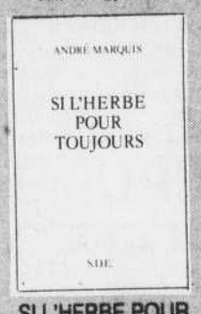
SOUDEYNS-DONZÉ ÉDITEURS
C.P. 608 / dépôt N
Montréal,
H2X 3M6

DISTRIBUTION EN LIBRAIRIE
DIFFUSION LOUGAROU Inc.
9890 de L'ESPLANADE
MONTRÉAL H3L 3R5
389-7801 / 389-0902

Christine DAFFE

LE CONTENANT
Écriture
64 p., 7,95$

Maurice SOUDEYNS

VLAMER
poésie
80 p., 8,95$

André MARQUIS

SI L'HERBE POUR TOUJOURS
Poésie,
64 p., 6,$

VENTE D'ÉCOULEMENT DE LIVRES D'OCCASION
* 50¢ CHACUN *
LIBRAIRIE
LECTURES CHRÉTIENNES DE L'OCCIDENT
8993, RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL
388-0066

Les Belles Soirees
et matinées

NOUS RENDENT VISITE:

ALBERT JACQUARD
donne une série *intensive* de 3 rencontres
Regards sur l'homme: hérédité, hasard, invention
Dates: jeudi, vendredi et lundi, 11, 12 et 15 octobre
Lieu: Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

MARIE CARDINAL
donne une série de 3 rencontres
Itinéraire d'écrivaine et de femme
Dates: les mardis 2, 9 et 16 octobre
Lieu: Université de Montréal
Pavillon principal
(Entrée Z-1)
2900, Chemin de la Tour

HUBERT REEVES
donne une série de 3 rencontres
Astronomie: voyage dans le cosmos
Dates: les mercredis 10, 17 et 24 octobre
Lieu: Pavillon 3200, rue Jean-Brillant

Heure: 19:30
Frais: 20$ pour chaque série
Inscription le premier soir

Renseignements:
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

Louise Warren
L'AMANT GRIS
TOUT NE NECESSITE PAS FORCEMENT UNE EXPLICATION
Triptyque
Publicité: Le Petit Zinc Bistro 1220 av. Bernard ouest 271-3376
La Librairie d'Outremont 1284 av. Bernard ouest 277-5119 ouvert 7 jours semaine 10h a minuit

d'une actualité toujours renouvelée
3ème ÉDITION 1984
Gérald -A. Beaudoin
LE PARTAGE DES POUVOIRS

29 $
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
603 Cumberland, Ottawa K1N 6N5

# LE DEVOIR CULTUREL

# Le plaisir de découvrir des auteurs du passé

## EN POCHE

**ANDRÉ MAJOR**

Avec le livre de poche, si on n'a pas les surprises de la nouveauté, on a tout de même l'avantage de se procurer à prix modique des oeuvres dont on est simplement curieux, qu'on a envie tout à coup de connaître ou qu'on ne trouvait plus en librairie depuis des années. C'est ainsi, par exemple, qu'on pourra se payer des oeuvres de l'Anglais Wells, un Jules Verne doué du sens de l'humour. Ce maître de l'anticipation écrivait beaucoup et pas toujours avec bonheur, mais je signale parmi les nombreux titres réédités dans Folio *La burlesque équipée du cycliste* (no 1560) où il y a de tout, de l'aventure, bien entendu, de l'amour et pas mal de folie.

On peut préférer, surtout si on garde un bon souvenir de *Kyra Kyralina*, les romans picaresques du Roumain de langue française Panaït Istrati. Onze de ses récits sont réédités en trois volumes chez Folio (nos 1592, 1593, 1594). L'écriture, simple et toujours allègre, réserve peu




de surprises. On lit Istrati pour le simple plaisir du divertissement. C'est tout de même plus captivant que les platitudes télévisées auxquelles nous avons droit tout au long de la semaine, exception faite d'un film de temps à autre.

Parlant de cinéma, Points/roman




réédite *Fort Saganne* de Louis Gardel (no 47) dont l'adaptation cinématographique nous sera bientôt présentée. L'auteur, originaire d'Afrique du nord, s'est inspiré de la vie de son grand-père pour recréer, sans nostalgie excessive, les aventures sahariennes du lieutenant Charles Saganne. C'est un roman « historique » comme il en pleut ces dernières années, mais raconté habilement, sans donner dans le pittoresque rétro. Sans non plus prêcher un héroïsme dépassé.

Dans Médiations (Denoël), on réédite un essai de Philippe Muray sur Céline. C'est véritablement d'un essai qu'il s'agit ici, pas du tout doctoral, plutôt polémique, et dont le principal mérite est de proposer une lecture globale de l'auteur du *Voyage au bout de la nuit* sans escamoter son antisémitisme, envers négatif et embarrassant de son oeuvre. Muray montre très bien, entre autre choses, comment l'obsession antisémite de Céline, qui s'est incarnée dans ses pamphlets, est curieusement absente de l'oeuvre fictive. Ce qu'il écrit lè-dessus est à la fois original et éclairant. Essai brillant, quoique pas toujours limpide, mais dont on sort stimulé, en se croyant tenu de relire Céline avec un peu plus de clairvoyance.

Saul Bellow, né à Lachine de parents d'origine juive russe, n'a plus besoin d'être présenté. Le prix Nobel a achevé d'établir sa réputation de romancier de première importance. L'Imaginaire réédite *Mémoires de Mosby*, recueil de trois nouvelles où on retrouve en condensé le ton, la manière et les thèmes de l'auteur de *Herzog*. La première m'a davantage frappé : *En quittant la maison jaune* est l'histoire d'une femme vieillissante qui vit en exil dans un bled de l'ouest et qui s'accroche désespérément à la seule chose qui lui reste, une maison que lui a léguée une veille amie. Folio fait reparaître *Le faiseur de pluie*, roman « africain » où l'humour de Bellow fait des merveilles.

Folio et le Livre de poche rééditent simultanément un curieux livre de Senancour, *Obermann*, qui se présente comme un roman sous formes de lettres. C'est romantique en diable, écrit dans une langue qui emprunterait ses rythmes à Chateaubriand et son allure de rêverie solitaire à Rousseau. Il n'y a pas ici de véritable intrigue : on nage littéralement dans les considérations générales sur la douleur de vivre surtout. On est tantôt charmé, tantôt agacé. Un peu long peut-être.

Avec Eric Ambler, pas question de s'ennuyer. J'ai eu l'occasion, il n'y a pas longtemps, de présenter ce maître de l'espionnage qui a ouvert la voie au renouvellement d'un genre assez peu estimé. Points/roman a réédité un chef-d'oeuvre, *Le Maître de Dimitrios*, et un roman de moindre qualité, *N'envoyez plus de roses*, qui nous en apprend long sur l'art de frauder le fisc mais sur une grande échelle. C'est bien raconté comme toujours, mais sans la finesse d'observation et la maîtrise narrative de *L'Héritage Schirmer* que le Seuil vient de publier en édition courante. Là on est séduit, captivé autant par le récit que par le style. Ambler nous entraîne des États-Unis à la Grèce en passant par l'Allemagne.

Aux amateurs de Série noire, ce que je trouve de mieux à conseiller dans les parutions récentes, c'est *Un peu de discrétion* de Robert B. Parker (Série noire no 1947) dans une bonne traduction de R. Fitzgerald. Parker est un enseignant de Boston qui a consacré sa thèse de doctorat à Raymond Chandler et qui a créé avec Spenser un privé qui rappelle drôlement le Marlowe de Chandler. Ce qui retient le lecteur, c'est l'intrigue — cette fois-ci une histoire de chantage au beau milieu d'une campagne électorale — que la description de certaines attitudes, de certaines moeurs en train de changer, notamment les rapports entre hommes et femmes. Le tout assaisonné d'un humour désabusé, très chandlérien lui aussi.

# Si l'(hypothétique) chien de Shakespeare pouvait parler . . .

## LETTRES DU CANADA ANGLAIS

**MICHEL BEAULIEU**

★ Leon Rooke, **Shakespeare's Dog**, Toronto, Stoddart, 158 pages.
★ David Donnell, **Settlements,** Toronto, McClelland and Stewart, 128 pages.

La suite de l'histoire est déjà connue : l'auteur de *Shakespeare's Dog*, Leon Rooke, situe son action la veille même du départ de l'illustrissime auteur dramatique pour Londres en compagnie de son chien Hooker, alors qu'il n'est encore âgé que de 21 ans. Mais cette journée sera fertile en rebondissements puisque l'auteur applique à son roman des techniques de mise en abyme et de *flash back* telles que Shakespeare lui-même en utilisait dans ses pièces qui, non encore écrites à l'époque de cette journée, n'en fournissent pas moins un cadre de références des plus explicites aux diverses péripéties où Hooker nous entraîne. Les spécialistes riront sans doute bien davantage que le lecteur profane que je suis, mais il s'agit de toute manière d'un livre à la fois cocasse et profond dont le chien, philosophe et goguenard, s'avère être le narrateur.

On y voit le jeune Will aux prises avec sa femme qui perpétuellement enceinte voudrait bien le contraindre à demeurer auprès d'elle à Stratford tout en le traitant plus ou moins d'écrivassier tout juste bon à bayer aux corneilles; on y voit un Hooker futé qui oublie les infidélités de sa compagne en commettant des coups pendables et en se mêlant de façon générale de ce qui ne devrait pas le regarder : cette femme que l'on accuse de sorcellerie, doit-il absolument la sauver ?

Malgré les risques encourus, notre héros n'hésitera pas, mais ses ruminations philosophiques ne le placent-elles pas en avance sur son époque, lui qui se permet de juger des actions des *Two Foots* comme s'il faisait déjà partie de quelque ligne des droits de la personne. Il n'y a là pourtant aucun anachronisme : le manuscrit a été soigneusement révisé de telle sorte qu'il apparaisse authentiquement décrire des événements de 1585 dans l'Angleterre de la Grande Elizabeth.

Ce roman renferme des scènes déchirantes où Hooker et Terry se souviennent de Mam, la meilleure mère du monde entier, dira la jeune chienne tandis qu'ils se rappellent tous deux son existence et ce jour de malheur où ils l'ont retrouvée partiellement dévorée par les insectes et les charognards dans un fossé; des scènes comico-tragiques où Hooker sauve le jeune Will d'une mort assurée dans les eaux tumultueuses de la rivière Avon; des scènes fantômatiques et prémonitoires lorsque le daim qu'il a tué sur une terre protégée, ce qui devrait automatiquement lui valoir la peine de mort, lui apparaît à l'instar du fantôme du père de Hamlet; des rappels historiques dont ni la chasse aux sorcières ni les descriptions parfois presque insoutenables des supplices que l'on s'acharnait à pratiquer dans certaines circonstances ne nous sont épargnées; des scènes farfelues aussi où l'on voit un alcoolique promettre d'arrêter de boire si Hooker parvient à tenir une minute sur ses pattes de derrière; des scènes délirantes où Hooker, à qui son maître a fait part plus tôt dans la journée de son intention de l'emmener avec lui à Londres, rêve d'un destin combien plus grandiose que celui d'un roquet de ferme.

Si *Shakespeare's Dog* avait vraiment été écrit à cette époque-là par Hooker (Pardon, par *Mister* Hooker !), il aurait contenu en germe la presque totalité de l'oeuvre proprement prodigieuse de l'un des écrivains fondamentaux de l'histoire. Et ce n'est pas son moindre mérite que de nous indiquer qu'un destin peut tenir à peu : il faudra un incident bien particulier, qui n'aura rien à voir avec les récriminations légitimes de madame (une vraie mégère et je ne parviendrai jamais à l'apprivoiser, dira notre auteur en herbe . . .). Cet événement, eh bien, ce serait gâter la sauce que de le révéler.

Cette *journée* respecte l'unité de temps propre à la tragédie. L'écriture de Leon Rooke témoigne pour sa part d'une maîtrise exceptionnelle de cet art si difficile, si malaisé, qu'est le conte. Le livre se laisse lire d'une traite : son auteur sait nous entraîner sans relâche jusqu'au terme et ce n'est là que l'un de ses nombreux mérites.

★★★

En abordant les *Settlements* de David Donnell, nous mettons le pied dans un tout autre univers pour ne pas dire une autre planète. Il ne s'agit d'ailleurs plus de prose mais de poésie. Avant de faire paraître cet ouvrage, l'auteur nous avait donné trois recueils, dont une oeuvre de jeunesse parue en 1961 alors que Donnell était âgé de 21 ans. *Settlements* reprend partiellement les deux titres plus récents, *The Blue Sky*, paru en 1977, et *Dangerous Crossings*, paru en 1980, de même qu'un certain nombre d'inédits dans leur cadre actuel.

Cette confrontation de poèmes répartis sur une dizaine d'années témoigne de l'étendue du registre de ce poète qui ne craint pas d'aligner côte à côte des textes éminemment différents tant par leurs préoccupations que par leurs factures. À première vue, on pourrait croire qu'il y a là manque d'unité de même qu'une virtuosité presque agaçante, mais l'unité du livre tient précisément dans sa diversité. Une fois le livre refermé, le lecteur éprouve le sentiment d'avoir lu, facette par facette, un réel éclaté, multiforme et néanmoins cohérant. C'est qu'ici tout est prétexte à poème; c'est que, littéralement, le poème peut naître de la banalité aussi bien que du trivial, du majestueux aussi bien que des profondeurs les plus tourmentées de l'être. Classique ou moderniste jusqu'à l'outrage, l'écriture de Donnell n'appartient à aucune école, à aucun système de pensée. Il fait cavalier seul et c'est ce qui le rend authentique, de même que sa propension à écrire non pas pour être commenté mais pour être lu.

Ces deux ouvrages, on ne s'en étonnera guère, ont remporté cette année le Prix du gouverneur général, chacun dans sa catégorie. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les membres des jurys avaient les oreilles bien ouvertes.

# BATESON

Suite de la page 28

existe !), mais aussi vécu selon des rythmes différents qui caractérisent les différentes ethnies. Pas de réflexion générale, philosophique (Kant existe), mais une approche fragmentée qui « parle », sans vraiment l'analyser en profondeur, du temps des Indiens Hopi en l'opposant à celui des Américains. Il va jusqu'à distinguer un Allemand d'un Français par leurs conceptions du temps respectives !

Beaucoup de notations pointillistes intéressantes dans leur détail. Mais il manque à ce livre une ligne directrice qui précisément traverse l'oeuvre de Bateson. En un mot, il lui manque la *réflexion*.


Hommage à Colette

Aujourd'hui de 14h à 16h
Paul d'Hollander
auteur de *Colette, Ses apprentissages*
publié aux Presses de l'Université de Montréal.

*Paul d'Hollander a aussi collaboré à l'édition du 1er volume des oeuvres de Colette dans La Pléiade...*

jusqu'au 30 septembre
(y compris les dimanches)

à la librairie
HERMÈS
1120 ouest, ave. Laurier
Outremont H2V 2L4 Tel.: (514) 274-3669

LA RENTRÉE
AUX ÉDITIONS
TRIPTYQUE

L'AMANT GRIS
[*poèmes*]
de Louise Warren
7.50$

DERRIÈRE LA VITRE
[*scénario pour la télévision*]
de Paul-André Bourque
10.00$

LE SPECTACLE DE LA LITTÉRATURE
[*essai*]
de Robert Giroux et Jean-Marc Lemelin
12.00$

LOGO PC
ENFIN DISPONIBLE EN FRANÇAIS!!!

**Logo PC est une version française complète de Logo, capable de manipuler des listes et du texte aussi bien que des graphiques réalisés par la tortue. Puisque Logo PC emploie la même syntaxe Logo que les autres ordinateurs, il permet d'utiliser des notions déjà acquises.**

**Logo PC tire profit de la puissance de l'ordinateur, y compris des touches de fonction et de direction; il offre, de plus, un éditeur très souple et amélioré.**

CARACTÉRISTIQUES:
- Cours détaillé et manuel de référence écrits par des spécialistes de LOGO.
- Disquette de langage et d'utilitaires.
- Fonctionne avec 128K octets.
- Utilisation de touches programmables pour sauvegarder et charger facilement les fichiers, pour avoir accès à l'éditeur et changer de mode d'affichage.
- Fonctionne avec le DOS, à compter de la version 1.0.
- Graphiques couleur avec tortue.
- Syntaxe identique à la version d'origine du M.I.T.
- Compatible avec le coprocesseur 8087 (exécute les graphiques de 3 à 7 fois plus rapidement).
- Récursivité complète.
- Éditeur de texte pour rédiger des programmes et des procédures.
- Capacité de communication complète avec tous les périphériques.
- Graphiques à haute et moyenne résolution.

MATÉRIEL REQUIS:
- Un IBM compatible de 128K octets de mémoire
- Une unité de disquette
- Un clavier
- Une carte vidéo (monochrome ou couleur)
  Note: La carte couleur est nécessaire pour les fonctions graphiques
- Un moniteur (monochrome ou couleur)
- Le MS-DOS, version 1.0 ou ultérieure

(Prix: 299,00 $)



TURGEON
LA SOLUTION INFORMATIQUE

Éditions Turgeon Inc.
5253, avenue du Parc, bureau 530
Montréal, Québec
H2V 4P2
Tél.: (514) 270-8401

IBM est une marque déposée par International Business Machines Corporation.

LE NOROÎT «CENTENAIRE»

« Centenaire », le Noroît ? Cette affirmation en fera sourciller plusieurs, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtent aux guillemets qui encadrent ce « centenaire ».

« Centenaire », bel et bien ! Car le Noroît publiera cet automne un centième ouvrage, un événement qui, quand on connaît la précarité des maisons d'édition consacrées à la poésie, mérite d'être souligné.

Ce centième ouvrage sera remarquable à plusieurs égards. D'abord, il sera signé Alexis LEFRANÇOIS qui a été, avec *Calcaires* en 1971, le premier auteur du Noroît et dont les quatre recueils sont depuis longtemps épuisés. Ce centième sera de plus un ouvrage en deux tomes qui, sous le titre général « COMME REMUANT LA CENDRE », reprendront les « poèmes » et les « petites choses » écrites par Lefrançois entre 1968 et 1978.

Le Noroît soulignera aussi l'apport de celui qui fut le premier artiste à collaborer à la réalisation d'un recueil : Miljenko HORVAT. C'est à lui que sera consacré le seul livre publié chaque année dans la collection « Le cœur dans l'aile », collection qui présente l'œuvre graphique d'un peintre et qui a déjà publié Tremblay, Giguère, Bellefleur et Surrey.

Le « centenaire » sera souligné en novembre par une Quinzaine spéciale en librairies et par la publication d'une nouvelle « Petite anthologie du Noroît » qui sera largement distribuée.

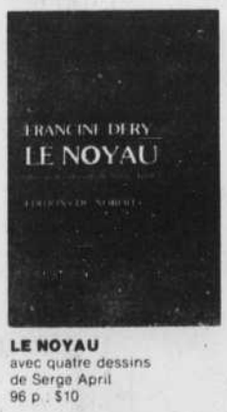
Avec la parution d'une dizaine de nouveautés cet automne, le Noroît se lance résolument vers un deuxième « centenaire ».

Jacques **BRAULT**



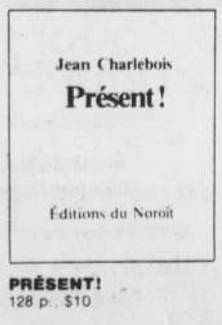

**MOMENTS FRAGILES**
avec onze lavis de l'auteur
109 p., $10

Francine **DÉRY**




**LE NOYAU**
avec quatre dessins de Serge April
96 p., $10

Jean **CHARLEBOIS**




**PRÉSENT!**
128 p., $10

DISTRIBUTION EN LIBRAIRIE
Prologue
2975, rue Sartelon
Ville Saint-Laurent
Qué. H4R 1E6
Tél. 332-5860
Ext. 1-800-361-5751

EDITIONS DU NOROÎT
Case postale 244
Saint-Lambert (Québec)
J4P 3N8

LE DEVOIR CULTUREL

# André Frossard: il a rencontré le pape et même .. Dieu !

JEAN-PIERRE PROULX



André Frossard




Je me suis présenté mardi dernier chez André Frossard, plutôt mal à l'aise: je n'avais pas préparé cette entrevue. Depuis deux semaines, Jean-Paul II ne m'avait laissé aucun répit. Excuse parfaite.

J'ignorais tout d'André Frossard, à part deux choses: qu'il avait rencontré Dieu et...le pape. Et dans cet ordre! J'ai misé là-dessus. Notre entretien a duré près de deux heures.

André Frossard est journaliste. Né en 1915, il pratique ce métier depuis l'entre-deux-guerres. Son père, fondateur du parti communiste français dont il fut le premier secrétaire, lui a, à l'époque, donné un coup de pouce. «L'avantage d'être le fils de quelqu'un est que l'on trouve facilement emploi», ironisait-il en 1969.

André Frossard travaille au *Figaro* depuis 1961. Il y signe un billet quotidien: « Cavalier seul ». Ses coups de griffes font mal, m'a confié un journaliste du *Monde*, rencontré le même soir et parfois victime de son confrère.

André Frossard est aussi écrivain. La plupart de ses ouvrages portent sur des sujets religieux: *Le Sel de la terre* sur les grands ordres religieux, *Voyage au pays de Jésus*, Les greniers du Vatican, etc.

Le plus célèbre demeure sans contredit *Dieu existe, je l'ai rencontré*, publié en 1968 chez Fayard et, depuis, en livre de poche. À l'époque, j'avais trouvé ce titre prétentieux. Sachant maintenant son auteur journaliste, j'ai tout compris! Le titre, c'est capital.

D'André Frossard, je n'ai lu que ce livre, et après notre rencontre de mardi. Je peux au moins témoigner d'une chose: il écrit merveilleusement bien.

M. Frossard est au Québec pour quelques jours afin d'y prononcer des conférences à divers groupes chrétiens. Il était mercredi matin au « déjeuner de la prière » qui réunit chaque mois les élites d'affaires montréalais. Il se rendait ensuite rencontrer les personnes âgées de la Résidence du Tremblay, les clochards de l'Accueil Bonneau, puis les Femmes chrétiennes de Québec.

Si André Frossard a rencontré Dieu, m'étais-je dit, voilà l'homme tout désigné pour en parler. Je pensais à ce cri de Jean-Paul II au parc Jarry: «Chers frères et soeurs du Québec, du Canada, qu'en est-il de votre rencontre avec le Dieu vivant?». Je songeais aussi au propos de Jacques Grand'Maison: «Le ciel québécois s'est effondré». Comment parler de Dieu quand on n'a plus de mots ni d'images pour le nommer.

J'ai donc posé la question à André Frossard: quelles images ou représentations de Dieu devraient permettre à l'homme contemporain d'en retrouver son visage? Je suis tombé pile. André Frossard publie en novembre un nouveau livre: *l'Evangile selon Ravenne*. L'ouvrage porte précisément sur des images de Dieu fabriquées, il est vrai, au Ve siècle. Il s'agit d'un commentaire sur les fameuses mosaïques chrétiennes de Ravenne, ville de l'Adriatique devenue siège de l'Empire romain au début du Ve siècle.

«La difficulté aujourd'hui, qui n'existait pas à l'époque, m'explique-t-il, c'est qu'il n'y avait pas de distinction entre la terre et le ciel. La terre était comme imbibée par les cieux, dans une atmosphère de réconciliation et de paix. Les mosaïques de Ravenne nous l'indiquent».

«Ultérieurement la rupture s'est opérée. La chute de l'empire a vu, en même temps que le système social, se briser les représentations de Dieu. Ce fut une tragédie. A partir de là, explique M. Frossard, le ciel va prendre de la hauteur et disparaître dans l'au-delà. La terre, purgée de son ciel, devient une vallée de larmes, un lieu d'expiation. « A Rome, on avait anticipé trop aisément les cieux nouveaux et les terres nouvelles. Dans les mosaïques de Ravennes, explique-t-il, le Christ est régnant, comme à la fin des temps. Après, on le trouve crucifié. On vit dès lors avec un monde crucifié, privé du ciel ».

André Frossard a fréquenté dans sa jeunesse l'École des arts décoratifs à Paris. Il avait un talent pour le dessin. « Je ne vivais, écrit-il dans *Dieu existe*, que pour le dessin et dans une certaine mesure, par le dessin ». Cette passion, on le sent, lui sert de grille d'analyse. Ainsi, m'expliquait-il mardi, « le gothique ce fut une tentative pour récupérer le ciel. Mais en fait, il a continué de s'enfuir. Le ciel s'éloignant de plus en plus, il est devenu objet de spéculation et d'imagination. Séparé de la terre, le ciel ne pouvait que pâlir. C'était fatal. Alors les vérités de foi sont devenues des objets de spéculation et non plus de contemplation ».

«Si, poursuit-il, on veut retrouver le ciel, il faut d'abord admettre que les vérités de la foi sont révélées, données. Elle ne sont pas le fruit de la pensée. La révélation n'est même pas celle de l'existence de Dieu. Cela, on le savait déjà. La révélation chrétiennne est celle de l'existence de l'homme comme objet de l'intérêt de Dieu. La révélation est avant tout objet de contemplation».

«Nous n'avons plus d'image de Dieu parce qu'il n'y a plus de contemplation. L'art de Ravenne, lance-t-il, c'est précisément la contemplation tombée dans la matière. Les mosaïques de Ravenne, m'explique-t-il, ne font pas usage de la perspective. C'est pourquoi elles traduisent une vision contemplative des choses. La perspective introduit la distance et en même temps le temps. Or la contemplation évacue le temps».

Pour lui, l'art moderne est précisément une tentative de libérer la matière qui a étouffé la lumière. Il y aura des échappées dans l'art, note-t-il. Vers la fin du siècle dernier les impressionnistes, par exemple, vont essayer de dissoudre la lumière dans la matière. «La lumière de Dieu, elle, comprend toutes les images comme le blanc est la coalition des couleurs».

En l'écoutant, je me suis demandé si André Frossard parlait encore des mosaïques de Ravenne ou s'il n'évoquait pas plutôt sa propre expérience spirituelle. Je lui objecte que la contemplation c'est l'affaire des mystiques, des êtres un peu à part. Il n'est pas d'accord. «La contemplation, réplique-t-il, c'est avant tout l'attente obstinée de l'apparition du visage de Dieu, exactement comme l'attente de l'amoureux dans la gare. N'importe qui peut pratiquer cela, particulièrement les plus humbles parce qu'ils ont le coeur libre».

J'ai eu l'impression qu'André Frossard avait esquivé ma question sur les représentations de Dieu aujourd'hui. En réalité, je l'avais pris pour un pasteur ou un théologien. Or il est d'abord un journaliste, un écrivain et un amoureux de l'art. C'est, me dit-il, à travers l'art qu'il a trouvé les meilleures représentations de Dieu.

Pour l'instant, c'est Ravenne qui l'a conquis. «Ravenne est accueillant. Les verts, les bleus sont paradisiaques. Ils sont une invitation à entrer dans l'Évangile accompli. Le mal n'existe pas. Il est résorbé. C'est fabuleux».

J'avais, en rencontrant André Frossard, une curiosité. Il est le seul journaliste à avoir jamais écrit un livre non pas sur un pape mais **avec** le pape, en l'occurence Jean-Paul II: *N'ayez pas peur-André Frossard dialogue avec le pape*, paru chez Robert Laffont en 1982. Le DEVOIR en a d'ailleurs rendu compte à l'époque.

Je lui ai demandé comment il avait pu réaliser cet exploit journalistique. «Ce n'est pas moi, m'a-t-il répondu, qui ai sollicité une entrevue. L'idée ne m'en serait jamais venue. D'ailleurs, le pape ne donne jamais d'entrevue. En fait, c'est lui qui m'a proposé ce dialogue en 1979».

Frossard faisait partie de la délégation officielle de la France au moment du couronnement de Jean-Paul II, raconte-t-il. Il avait vu le pape mais de loin. Il avait néanmoins quelques contacts au Vatican à qui il avait exprimé son désir de rencontrer le pape.

Un beau matin de 1979, il a reçu une lettre du secrétaire de Jean-Paul II l'invitant à lui téléphoner si un jour il passait à Rome. À la fin d'un congrès international d'étudiants où il avait prononcé la conférence de clôture, le pape a reçu les professeurs en audience. Il s'y trouvait. Le préfet de la Maison apostolique, Mgr Martin, lui a discrètement fait savoir qu'il était invité à particper à la messe du pape à 6h45 le matin. Jean-Paul II l'a ensuite prié de prendre le petit déjeuner avec lui et c'est là qu'il lui a proposé d'entreprendre ces dialogues.

«A l'été 80, raconte-t-il, je lui ai soumis 70 questions auquel Jean-Paul II a accepté de répondre par écrit». Jusqu'à l'attentat de 1981, les deux hommes se sont rencontrés périodiquement, toujours au déjeuner pour échanger et discuter de leurs textes.

«Après sa convalescence, le pape m'a convoqué à Castelgandolfo, il m'a dit: 'Ou en sommes-nous? Moi, j'ai travaillé'. On a continué ainsi jusqu'en octobre 1982».

André Frossard n'a jamais su pouquoi Jean-Paul II l'avait choisi pour faire ce livre avec lui. Il n'a qu'une hypothèse. «En lisant la réponse à une de mes questions, je me suis rendu compte qu'il citait un de mes livres traduits un polonais». C'est, sans doute, la clé du mystère.

## ÉCHOS

Jusqu'au 20 octobre, Vidéo 84 présente des rencontres vidéo internationales à la Galerie Jolliet, 279 ouest Sherbrooke. Le vernissage a lieu samedi entre 15 et 18 h.

■

Les oeuvres de Pierre-Léon Tétreault sont exposées présentement à la Troisième Galerie de la rue de la Montagne.


Le cahier culturel du DEVOIR, une place de choix pour les amoureux de la littérature



Pour de plus amples informations sur les tarifs publicitaires et pour les réservations, contactez
Jacqueline Avril
844-3361

POURQUOI ÉCRIRE AUJOURD'HUI?
colloque organisé par
l'Académie canadienne-française
avec la collaboration de
l'Union des écrivains québécois,
du
P.E.N. francophone,
et de la
Société des écrivains.
les 5, 6 et 7 octobre
à l'Auberge Mont-Gabriel (Mont-Rolland)
OUVERT AU PUBLIC
renseignements: 526-6653

La rentrée littéraire au seuil



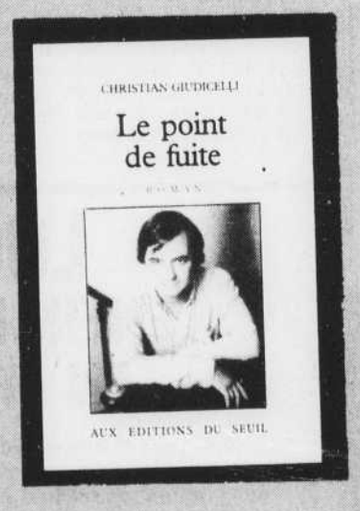

Jean-Claude Guillebaud
L'ANCIENNE COMÉDIE
15,95$
Tout éclaircir, tout dire à la femme aimée de la relation haine-amour-peur qui unit le fils à sa mère.
Le premier roman d'un journaliste connu pour ses grands reportages, notamment au « Monde ».

Guy Croussy
LE SPHINX
16,95$
Lucien Dommage est enclin au silence; il écoute, observe et enquête sur Michel De Lattre, le patron de « l'Organisation ». Peu à peu ce dernier sort de l'ombre avec ses secrets et ses blessures.
Un soir d'été le ciel bascule et le monde verse dans le vide.
*Du même auteur:*
Le Loup-Cervier
La Tondue




Gilles Carpentier
LES MANUSCRITS DE LA MARMOTTE
16,95$
Pour le lecteur professionnel de manuscrits, sommeil et lecture se mêlent en un même rêve cocasse sinistre.
Sur les frontières de l'amour et du mépris, du sexe, de l'alcool et des fantasmes, ce dormeur vigilant écrit.




Christian Giudicelli
LE POINT DE FUITE
16,95$
Comment aimer, s'aimer tout court? Et en une nuit seulement, quand la nuit justement vous sépare? Jacques et Olivier sont les deux pôles, les deux points de cette fuite nocturne à la destination des plus imprévues.




Michel del Castillo
LA GLOIRE DE DINA
16,95$
Un roman où le narrateur découvre, grâce à un roman, l'existence de ses deux demi-frères et enquête sur les multiples facettes de la vie, pour le moins exceptionnelle, de Dina, sa mère.
*Du même auteur:*
La nuit du décret

Augustin Gomez-Arcos
UN OISEAU BRULÉ VIF
16,95$
Paula Martin vénère les fétiches de la tyrannie et la mémoire de sa mère. Elle refait la guerre civile espagnole que son père, franquiste, a gagnée.
En une cérémonie cruelle et dérisoire, Paula livrera le dernier combat de la mémoire.
*Du même auteur:*
Maria Republica
Ana Non




En vente chez votre libraire

Pour recevoir régulièrement et gratuitement le "27 rue Jacob" bulletin des nouveautés des Éditions du Seuil retournez ce coupon à:

Dimédia Inc.
539 boul. Lebeau,
Ville St-Laurent, H4N 1S2

NOM.....
ADRESSE.....
PROFESSION.....
CODE POSTAL.....

# « Belle Rive » ou . . .« passe-moi le jus de tomate ! »

**RADIO-TÉLÉ**

**VICTOR-LÉVY BEAULIEU**

J'avoue que toute la semaine passée, j'ai été déçu parce que téléphage aussi invétéré qu'invertébré, je me suis mis à attendre du monde ce que je n'arrivais plus à obtenir de moi : qu'il soit moins épais et, partant, moins mesquin que ce que je représente parfois pour moi-même.

Eh bien ! je dois dire que j'en ai été quitte pour me colletailler toute cette semaine passée avec la grande désillusion, d'abord celle de ce pape qui, pareil à l'entérite quand elle se met à voyager, a laissé les autochtones du Nord-Ouest canadien à leur petit bonheur pour ne pas manquer sa visite dans le grand Ottawa du rêve, entouré par tout ce que la religiosité a de siripeux. Et moi qui croyais que pour sourire autant sans avoir jamais mal aux mâchoires, Brian Mulroney devait être comme Mickael Jackson, c'est-à-dire disciple de Jéhovah, j'ai dû comprendre que je m'étais trompé du tout au tout sur lui : en élisant Brian Mulroney, c'est le plus pontifical de tous nos premiers ministres que nous nous sommes donnés !

Tout cela me donnant un peu mal au ventre, je me suis tordu le bras pour revenir au quotidien de la télévision. Et ce que j'en peux dire, c'est vraiment que j'en ai eu pour mon argent. Car voulant continuer d'interroger le téléroman, je me suis retrouvé, après Georges Dor et Fernand Dansereau, dans le monde, tout liquifié, de Réginald Boisvert qui, depuis deux ans me dit-on, écrit pour Télé-Métropole cette série qui s'intitule *Belle Rive*. C'était la première fois que je l'avais en pleine face celle-là. Et, dois-je m'en confesser, j'ai failli ne jamais m'en remettre, écrasé à tout jamais par ce que j'y ai vu. Pensez au génie qu'il faut avoir pour, pendant 15 minutes, écrire ce dialogue entre Anne et le chum de sa chum à propos d'un jus de tomate qu'on croyait pouvoir retrouver au réfrigérateur et qui ne l'est plus. Et admirez l'intensité de la réplique et la grande poésie qui est dedans : « Ya pus de jus de tomate, comment ça se fait ? Combien de fois y va falloir que je le dise, que j'aime le jus de tomate ? Je passe par ici en camion, j'ai soiffe, j'entre et qu'est-ce que je découvre ? Qu'il y a plus de jus de tomate ! »



Réginald Boisvert

Quinze minutes de même, avec cette grande niaiseuse d'Anne qui écoute ça comme si elle avait le pape devant elle, en train de lui parler de la quiddité de notre terrestreté. Sans doute est-ce à cause de ce satané jus de tomate que même les femmes, dans le téléroman de Réginald Boisvert, deviennent machos ! Et sans doute aussi est-ce ce qui fait toute la gloire de Réginald Boisvert, qu'il ait su nous faire passer si aisément du traditionnel « Passe-moi le beurre » du téléroman québécois au révolutionnaire « Passe-moi le jus de tomate ».

Après cela, comment s'étonner que la belle Anne, en charge de la chronique des loisirs dans le journal *L'Écho riverain*, se passionne pour *Le Sérail*, cabaret où les danseuses font leurs guilis-guilis toutes nues, au grand dam du curé du village qui n'ose toutefois pas se prononcer sur le téton entreprenant tant qu'il n'aura pas consulté le Cercle des fermières ! Je croyais avoir tout entendu, mais ce n'était pas vrai : cette énorme possibilité qu'est la télévision n'a pas fini de m'étonner et de me déconcerter.

C'est peut-être pourquoi, le lendemain, je suis allé au grand party de Radio-Québec qui entendait célébrer à sa façon sa nouvelle saison, par des jingles si bien faits que c'est à se demander pourquoi le reste n'est pas à l'avenant, pourquoi cette société d'État est allée repêcher tout ce que le Québec de la télévision a de vieillissant, pour des émissions qui vont ressembler si étrangement à toutes les autres, c'est-à-dire baignant dans le chloroforme généralement tranquille de la béatitude de ceux qui les font. Même le *Télé-Services* du très professionnel Claude Saucier n'y échappera pas car si son émission est allongée d'une demi-heure, il n'y aura plus rien d'expérimental en elle, faute d'argent. Fini donc cet astucieux mixage de science, d'humour, de ce qui fait que parfois le quotidien lève de terre et, sans nous emmener au ciel, puisse au moins nous dispenser de l'enfer des bonnes intentions.

Tout en morceaux, je suis donc sorti de Radio-Québec, prêt à me jeter sur n'importe quoi, ne serait-ce que pour garder ma semblance d'homme. Alors rentrant chez moi, je suis tombé sur *La troisième vague* d'Alvin Toffler, que télédiffuse Radio-Québec. Pareil à un malade, j'avais été lorsque j'avais lu l'ouvrage du grand gourou américain, fasciné par son génie de la synthèse : pareil à Denis Monière, il avait tout lu, même Sélection du Reader's Digest, pour n'en garder que la scintillance du condensé du condensé. Même Campbell, dans la soupe, n'est jamais arrivé à autant d'efficacité. Aussi, biscottes et verre de lait à la main, ai-je regardé l'émission, étonné de voir les gros yeux de poisson mort de monsieur Toffler, étonné de ses changements si rapides d'habits, étonné de sa tête d'enterrement, ce qui serait excellent dans un film sur le patrimoine de François Brault, mais triste en diable pour une série dont le but visé est de faire fuir loin de nous les blancs chevaux de l'Apocalypse.

C'est bien sûr un brin dommage pour l'émission de monsieur Toffler qui nous dit de grandes vérités somme toute fort simples, par exemple que l'ordinateur permet à certaines gens de renouer avec la poésie du camp de bois rond, du granola devenu électrique et de l'individualité se concevant comme collectivité dans un monde où celui qui domine est celui qui contrôle l'information. On est loin de la première vague, celle de l'agriculture, comme on est loin de la deuxième, qui fut l'industrialisation, cet accomplissement du capitalisme. Mais en fait, là où nous nous retrouvons tous, aussi bien monsieur Toffler avec ses gros yeux de poisson rouge, c'est à mi-chemin entre la fin du Moyen Âge et le commencement de la Renaissance, dans une mutation dont la chose la plus espérante qu'on en puisse dire, c'est que pour ne pas savoir encore ce qu'elle va donner, on est déjà certain qu'elle rendra enfin caduques le « Passe-moi le beurre » et le « Passe-moi le jus de tomate » de certains de nos téléromans. Et, admettez-le, ce n'est déjà pas rien.

# Sylvano Bussotti, « l'homme intégral »: atteindre et toucher le public par le spectacle

Suite de la page 23

bum de famille du compositeur.

*Pianobar pour Phèdre* (Milan 1980) est une suite de pièces tirées de l'opéra *Le Racine*. L'action de l'opéra, transposition moderne de la tragédie du classique français, se déroule dans un bar et le pianiste, dans un costume androgyne, fait plus ou moins figure de maître de jeu. L'interprète en sera le pianiste Yvar Mikhashoff qui fit partie de la distribution du Piccolo Teatro de Milan. La troisième pièce au programme s'intitule *Tramonto*. « C'est un petit trio pour flûte, hautbois et cor, précise Bussotti, qui par le titre même se veut une pièce naturaliste. »

Mieux connue en Italie et en Europe qu'ici, la musique de Bussotti inspire des commentaires passionnés comme celui que l'on peut lire dans le nouveau « Larousse de la musique » : « Elle est une des plus envoûtantes qui soient de nos jours, et l'une de celles qui contient le plus d'émotion. Elle est d'une couleur somptueuse et, en dépit de son extrême complexité, d'une séduction mélodique et harmonique peut-être unique à notre époque. »

Faut-il s'étonner d'une telle réaction ? Non, car elle s'inscrit dans le prolongement de la pensée même de Bussotti quand il dit : « À une époque où tout paraît nier l'art, la seule façon de le sauver est de pousser au paroxysme, de faire aller au bout de lui-même, l'artisan, l'interprète, le créateur. »

Très à l'aise en français, Sylvano Bussotti se montre très volubile. Son discours me paraît aussi brillant qu'intarissable. Il cite aussi bien Proust que Stravinsky. Au passage, il décoche quelques flèches et c'est Philipp Glass et sa « musique répétitive » qu'il fustige : « Le côté incantatoire de cette musique la rend facile à retenir mais ça risque de passer très vite. Le personnage est fort sympathique mais un peu simpliste. » Et Schoenberg qu'il accuse « d'avoir fait tout son possible pour rendre la musique obscure. On dit que la justification était d'ordre sociologique et politique mais moi, un peu malicieusement, je dis : et si c'était à cause du fait qu'il était tout petit de taille ? Est-ce que des choses, apparemment aussi peu importantes, ne pourraient acquérir, au point de vue psychanalytique, une importance énorme » ?

Il accepte bien l'idée de structuralisme dans l'art mais à la condition de ne pas en faire une religion. Il regrette que l'aspect humain soit trop souvent laissé de côté : « Wagner aurait-il été ce qu'il a été, s'il n'avait pas eu une tête de cochon, s'il n'avait pas été ce personnage odieux qu'il a, paraît-il, été ? »

Les musiciens devraient trouver le moyen de parler au monde entier, de suivre l'exemple d'un Puccini et d'un Mahler, et Bussotti insiste pour mettre ces compositeurs ensemble. Parler de succès populaire c'est aussi aborder la musique de masse et je ne résiste pas à lui demander si cette « mauvaise musique » le gêne. « Non, j'en suis un très grand consommateur; ça me gêne quand c'est mal fait, ce qui est le plus souvent le cas. Si l'on prend le cas de Michael Jackson, par exemple, je crois qu'au point de vue musique, strictement parlant, donc musique dans son domaine précis, ça ne me semble pas très intéressant. Le phénomène est franchement plus intéressant dans le domaine sexuel voire même érotique : cette sorte de poupée asexuée, donc ouverte à toutes possibilités, intouchable et surtout artificielle. Alors, la musique ne peut pas être aussi importante qu'elle ne l'a été pour les Beatles, là où vraiment il y avait une susbtance musicale parfois extraordinaire. »

Pour préciser davantage sa pensée il revient à Puccini : « C'est étonnant de voir à quel point il prend, actuellement, et à quel point il montre la mauvaise conscience des intellectuels. Imaginez: *Manon Lescaut*, son premier très grand succès, s'est composé uniquement sur deux micro-intervalles qui sont l'axe de tout l'opéra. C'est wébernien, s'exclame-t-il. Prenons maintenant *Tosca* : il y a des structures que certains ont qualifiées de simplistes. Elles étaient essentielles et il a été capable d'en tirer un mécanisme qu'Alfred Hitchcock et d'autres ont étudié par la suite pour savoir comment atteindre le public par le spectacle. »

Cet irrépressible besoin d'atteindre le public a quelque chose de presque touchant à la limite. On serait porté à s'en méfier si la musique de Bussotti n'était pas d'une aussi grande complexité. Je pense ici à son *Bergkristall*, ballet en un acte et sept tableaux pour grand orchestre, d'après une nouvelle d'Adalbert Stifter, romancier autrichien du XIXe siè-

Suite à la page 34


CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL

**CONCOURS D'ADMISSION SPÉCIAL**

Quelques places étant disponibles, le Conservatoire de Musique de Montréal tiendra un concours d'admission spécial dans les disciplines suivantes:

Clavecin — contrebasse — cor — direction d'orchestre — ondes martenot — piano — saxophone — trombone — tuba — violon — violoncelle.

Toute demande d'admission doit être reçue au secrétariat du Conservatoire avant 17h, le vendredi 5 octobre 1984.

La date des auditions sera communiquée aux candidats (es) dans la semaine qui suit.

Aucun frais de scolarité

*Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat du Conservatoire de Musique de Montréal au*

**100, rue Notre-Dame est Montréal (Québec)**
**H2Y 1C1 (514) 873-4031**

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles
**Conservatoire de musique**

Société de musique contemporaine du Québec

*Dans le cadre des Journées mondiales de la musique*

**L'Ensemble de la SMCQ**
**Denise Tessier,** récitante
Direction **Serge Garant**

GILBERT AMY, *Écrits sur toiles*
MAMORU FUJIEDA, *Planetary Folklore II*
MICHEL LONGTIN, *Pohjatuuli*
PIERRE TROCHU, *Tangente* (Commande de la SMCQ)

**Mardi 2 octobre 1984**
**Salle de concert Pollack, 20h**
555, rue Sherbrooke ouest, Montréal
Billets: 8$ — Étudiants / Âge d'or: 4$
Renseignements & réservations: 526-5117

*Parler pour parler*



**Les samedis à 19h, Janette Bertrand reçoit, à l'heure du dessert, de beaux et bons parleurs... pour le plaisir de converser entre gens de bonnes paroles.**
**Ce soir: "Le sexe de l'avenir"**
**Réalisation: Gaétan Lavoie**

L'autre télévision Radio Québec

*enfin mensuelle*

**DANS LA VIE EN ROSE D'OCTOBRE**

*À UN MOIS DES ÉLECTIONS AMÉRICAINES,* ***LA VIE EN ROSE*** *D'OCTOBRE S'INTERROGE: POURQUOI LES FÉMINISTES AMÉRICAINES APPUIENT-ELLES MASSIVEMENT* ***FERRARO?***

***DE PLUS: KATE MILLETT*** *PARLE D'AMOUR ET DE LITTÉRATURE. EN EXCLUSIVITÉ.*

*DE RETOUR DES* ***PHILIPPINES,*** *FRANCINE PELLETIER EXPLIQUE POURQUOI LA DICTATURE DE MARCOS TIRE À SA FIN.*

*FOCUS SUR LES FILMS DE FEMMES DU* ***F****ESTIVAL DES* ***F****ILMS DU* ***M****ONDE 84*

***NOUVEAU:*** *CHRONIQUE D'ARTS VISUELS*

***EN KIOSQUE DÈS AUJOURD'HUI***




*Prix à l'unité: 2,50$*
*Abonnement 10 numéros: 19$*

**LA VIE EN ROSE, 3963 Saint-Denis, Montréal H2W 2M4, 843-8366.**

# *Transit*

## La modernité mise en musique

JEAN ROYER

Transit: dans un aéroport, une femme de 40 ans attend l'avion qui doit lui amener son enfant. Elle ne comprend pas la langue de ce pays où elle est étrangère, ce qui l'amène à être confrontée à elle-même. Cette attente la transforme. Sa vie se recrée dans un soliloque entre la mémoire et l'imaginaire.

Ainsi la musicienne Micheline Coulombe Saint-Marcoux et l'écrivaine France Théoret ont-elles imaginé la trame de *Transit*, un théâtre musical qui inaugure la 15e saison de l'Eskabel, cette semaine, et clôture à Montréal les Journées mondiales de la musique. Co-produit avec l'Atelier lyrique du Rhin, ce spectacle est mis en scène par Pierre Barrat assisté de Marie-Noël Rio.

Qu'est-ce que le théâtre musical? Il est « le parent clandestin de l'opéra. Un genre qui pose les questions à la tradition », répond Marie-Noël Rio. « C'est une production qui veut réconcilier le geste et la musique, ajoute Pierre Barrat. Le théâtre musical cherche à rejoindre cette écriture des civilisations orientales où l'idéogramme réalise une réconciliation entière du voir et de l'entendre: le mot saisit l'objet et l'espace. »

*Transit* amènera les spectateurs de l'Eskabel dans une gare moderne où, avec le personnage en attente, ils seront envahis par la musique de ce théâtre inédit: derrière eux, cinq musiciens; devant eux, la bande électro-acoustique et les voix des quatre interprètes. Avec la réunion de tous ces éléments, les spectateurs pourront recevoir une « émotion complète comme au cinéma », suuggère le metteur en scène.

*Transit* a d'abord été conçu par la compositrice et l'écrivaine du spectacle. Micheline Coulombe Saint-Marcoux est bien connue dans le monde musical. Depuis 1970, son écriture a souvent privilégié la voix. Son oeuvre vient de prendre place dans la série de disques de *L'Anthologie de la musique canadienne* de Radio-Canada. On y retrouve entre autres: *Zones*, une musique électroacoustique créée au Festival international d'Art contemporain de Royan en 1972; *Arksalalartôk* qui fut dansé par le Groupe Nouvelle Aire et *Moustières*, dansé par le Groupe de la Place Royale; *Ishuma* chanté par Marthe Forget et *Moments* chanté par Rosemarie Landry.

Avec *Transit*, la compositrice continue d'affirmer la modernité en musique. « Il est curieux de constater que la modernité est plus facilement acceptée en littérature et dans les autres arts qu'en musique, note Micheline Coulombe Saint-Marcoux. De ce fait, le compositeur a l'impression de vivre en marge, incompris du public et, pour tout dire, méconnu totalement. Pourtant, le compositeur ne fait que participer à cette modernité, harmoniser sa trajectoire personnelle à l'évolution du monde dans lequel il vit. Comme les autres créateurs, le compositeur de musique est un être en devenir. Il vit dans un état de questionnement intense sur l'authenticité de son langage musical et sur la nature de son rôle social. J'entends par authenticité une volonté de vivre son époque en constante évolution et par ce fait même de refuser toutes formes sclérosées qui ne correspondent plus au langage actuel. »

France Théoret, de son côté, travaille à l'avant-garde de la littérature québécoise. Elle publie ses oeuvres aux Herbes Rouges: *Une voix pour Odile*, *Nous parlerons comme on écrit* et tout récemment *Intérieurs*. Ses textes cherchent à redonner voix à la femme au-delà de ses douleurs et de ses désirs. C'est une rencontre avec Micheline Coulombe Saint-Marcoux qui lui a fait écrire l'argument dramatique de *Transit*.

« Nous nous sommes posées des questions autour du personnage de cette femme qui attend, explique-t-elle, dans un aéroport où elle ne comprend pas la langue: ses désirs, ses choix, ce qui la piège. Nous avons parlé d'une femme singulière. Elle est à Helsinki. Le fait de ne pas comprendre la langue la coupe davantage du lieu, la renvoie directement à son imagination, à son passé et à sa vie présente. Parallèlement, nous avons prévu un déroulement dramatique. »

« J'ai écrit, poursuit France Théorêt, une première version sous forme de récit poétique. Il surgissait des questions de tous ordres : quelle longueur doit prendre un texte qui sera parlé et chanté, quel niveau de langue utiliser? Dans ses oeuvres antérieures, la compositrice avait adopté le texte poétique et les inventions de langage. Pour *Transit*, j'ai donc opté pour une forme d'écriture plus près de l'oratorio que du théâtre. J'étais stimulée par l'idée qu'une musique ferait surgir un regard neuf et ambigu sur le langage écrit. »

« Écrire sur l'attente, continue-t-elle, me plaisait singulièrement. Écrire sur ce qui est, en apparence, la passivité me sollicite. Pas question d'explorer la solitude, plutôt tirer hors la négativité une situation momentanée d'arrêt, d'échec. Cette femme doit sortir transformée après l'attente forcée, elle en a tous les moyens émotifs et intellectuels. Voilà ce qu'il fallait arriver à rendre. Est-ce le langage qui a mené vers cette affirmation? »

« Après avoir terminé une première version, précise France Théoret, je savais qu'elle servirait de réservoir pour une ré-écriture. Le projet s'est précisé, il fallait écrire pour le théâtre musical: Après d'autres discussions, notamment avec Marie-Noël Rio, il ne devait rester du premier texte que les faits ou à peu près. Le découpage est proche de celui que nous avions décidé au départ. Le texte théâtral porte les faits et c'est la musique qui porte la charge poétique. »

Pour Micheline Coulombe Saint-Marcoux, *Transit* s'inscrit, d'un point de vue purement technique, dans le prolongement de ses recherches depuis 1970: fusion homogène de la voix avec des ensembles instrumentaux, intégration d'éléments extérieurs (bande magnétique, lumière, amplification avec modulation en direct, définition d'un espace scénique). De plus, le travail effectué sur le texte de France Théoret oscille constamment entre le niveau sémantique et le pur jeu sonore qui le colore. « Enfin, ajoute la compositrice, l'esprit même et la structure du théâtre musical impliquent une interaction profonde entre les éléments musicaux, textuels et visuels. J'ai dû en tenir compte. L'aspect collectif de la mise en forme de l'oeuvre a été une expérience enrichissante, grâce à l'excellent metteur en scène Pierre Barrat de l'Atelier lyrique du Rhin. Mais je trouve plus difficile d'écrire pour le théâtre que pour grand orchestre. »



Micheline Coulombe St-Marcoux



France Théoret

# Un livre sur l'histoire du théâtre à Québec

QUÉBEC (PC) — L'aventure théâtrale qui inspira au siècle dernier plus d'un pionnier du théâtre n'est sans doute pas étrangère au dynamisme dont fait preuve le théâtre à Québec aujourd'hui.

Un ouvrage publié récemment par l'auteur québécois André Duval reprend les faits marquants de cette courte épopée, de 1871 à 1911, mais combien passionnante.

Au fil des chroniques, des anecdotes et des illustrations, *Place Jacques-Cartier ou 40 ans de théâtre à Québec* amène le lecteur à découvrir, en 300 pages, l'envers du décor et les aléas du métier à une époque où la moralité chrétienne tenait lieu de censure.

En filigrane, la divine Sarah Bernhardt est omniprésente, défrayant à profusion les chroniques internationales: tantôt on annonce sa venue à Québec, plus tard on dément la rumeur; finalement, la légendaire star viendra à Québec, mais non sans créer quelques remous dans la paisible capitale.

C'est le mélodrame qui domine cette fin de siècle au théâtre, aussi bien à Montréal qu'à Québec, interprété presqu'exclusivement par des comédiens français qui ont fui la guerre franco-prussienne.

Après un court séjour aux Antilles, ils passent à Montréal et s'installent Place Jacques Cartier à Québec pour y fonder le théâtre du même nom. Bon an mal an, la salle Jacques Cartier offrira des spectacles de théâtre, d'opérettes et de variétés jusqu'en 1911.

Malgré les tentatives incessantes de ces gens de scène, le théâtre ne sera jamais permanent à Québec au cours de cette période. Il sera plutôt épisodique, comme le précise M. Duval en entrevue, les périodes creuses alternant avec la venue de nouvelles productions.

« C'était toujours plus ou moins à recommencer; les théâtres ouvraient et fermaient, les artistes venaient et repartaient », indique-t-il, soulignant la médiocrité des ressources culturelles disponibles ici. « Il y a un fossé qu'on ne parvient jamais à combler entre la France et le Québec de l'époque ».

Malgré tout, l'expérience théâtrale s'avère plus d'une fois fructueuse comme en font foi ces troupes et ces auteurs qui se sont produits ici entre 1871 et 1911: le couple Maugard, la Comédie française, l'Union théâtrale, la Troupe nationale de Québec et le Théâtre populaire.

Les artistes français faisaient participer des amateurs québécois qui étaient alors initiés à l'art dramatique. Certains ont poursuivi leur carrière au théâtre et ont connu la célébrité.

Parmi eux, Blanche de la Sablonnière, Paul Cazeneuve qui interpréta entre autres Napoléon, Julien Daoust et le non moins célèbre Félix-Gabriel Marchand, notaire de profession, auteur dramatique et plus tard premier ministre du Québec.

Bien que le public s'adonne volontiers au plaisir du théâtre et voue une estime certaine à ces comédiens, il n'en demeure pas moins que le théâtre attire à l'occasion la réprobation du clergé.

Il est plus d'une fois décrié; à preuve, cette déclaration en chaire du curé de la paroisse Notre-Dame de Jacques-Cartier: « Il se passe au théâtre des scènes qui scandalisent la conscience chrétienne. Les décorations suggestives, les parures des actrices, leurs voix insinuantes (...) le théâtre fait commettre des millions de péchés mais il n'en fait regretter aucun ».

Les scènes québécoises recevaient pourtant les mises en scène de grandes oeuvres françaises de l'époque telles, *La Dame aux camélias* d'Alexandre Dumas, *Les deux orphelines* d'Adolphe d'Ennery, *La porteuse de pain* d'après le roman-feuilleton de Xavier de Montepin ou encore *Roman d'un jeune homme pauvre* d'Octave Feuillet.

« Notre public et nos critiques manquaient de formation proprement littéraire pour juger une oeuvre dramatique, mais ils étaient par contre très renseignés sur les valeurs morales et la pureté des moeurs. On jugeait donc sous l'angle de la moralité », explique M. Duval.

Ainsi, pouvait-on mettre en scène la calomnie, le vol ou le meurtre, sans être pour autant condamné; mais tout « commerce charnel » était aussitôt dénoncé.

En novembre 1911, toute cette période sera définitivement consumée dans l'incendie de la salle Jacques-Cartier. Mais depuis peu un nouvel auditorium accueillait le public québécois, le Capitol, dont le succès traversera quelques générations.

# ÉCHOS

Pour souligner le 10e anniversaire de fondation du Western Front à Vancouver, le Musée d'art contemporain de Montréal présentera jusqu'au 11 novembre un bilan de la création vidéographique de ce centre de création et de recherche multidisciplinaire de la Côte ouest. Ce bilan préparé par René Blouin, conservateur au Musée, rassemble 19 vidéos réalisés grâce aux moyens de production mis à la disposition des artistes par le Western Front.


CANADA 1984

JOURNÉES MONDIALES DE LA MUSIQUE

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

MONTRÉAL
28 SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE

**Vendredi 28 septembre —**
**ORCHESTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS**
Serge Garant, chef d'orchestre
Salle Claude-Champagne
Les Grands Concerts, réseau FM stéréo de Radio-Canada
20 heures
Entrée libre.

Pawell Szymanski (Pologne): SONATA*
Simon Bainbridge (Grande-Bretagne): CONCERTANTE* — Marc Laberge, hautbois.
Makoto Shinohara (Japon): TURNS — Walter Prystawski, violon et M. Shinohara, koto.
M. Murray Schafer (Canada): EAST
Claude Vivier (Canada): LONELY CHILD — Marie-Danielle Parent, soprano. Serge Garant (CAnada): PLACES

**Samedi 29 septembre —**
**MAGNETIC BAND**
Salle Alfred-Laliberté — UQAM
16 heures
Billets: $6.00; Étudiants et âge d'or: $4.00

Alexina Louie: PEARLS
John Celona: ARPEGGIO
Barbara Pentland: TELLUS
Owen Underhill: ESCALATOR
Stephen Chatman: HESITATION
Bruce Mather: ELEGY

**Samedi 29 septembre —**
**ÉVÉNEMENT BUSSOTTI**
Ensemble de la SMCQ, Sylvano Bussoti, pianiste; Rocco, danseur; Yvar Mikhashoff, pianiste, Guy Vanasse, flûte, Jean Laurendeau, clarinette, J-L gagnon, cor.
Salle Pollack, Université McGill
20 heures
Billets: $6.00; Étudiants et âge d'or $4.00
Sylvano Bussotti (Italie): FOGLI D'ALBUM (Création)
Sylvano Bussotti (Italie): PIANO BAR
TRAMONTO

**Dimanche 30 septembre —**
**SONS ET BRIOCHES**
Christine Petrowska, pianiste
Piano Nobile de la Place des Arts
Présentation des Jeunesses musicales du Canada
11 heures
Billets: $1.25
Claude Debussy: 3 PRELUDES (Livre II)

Scott Lindroth (USA): PIECES OF PIANO*
Ann Southam (Canada): RIVERS
George Gershwin (USA): MELODIES

**Dimanche 30 septembre —**
**PODIUM**
Tribune des jeunes interprètes de musique nouvelle.
Salle Alfred-Laliberté — UQAM
Présentation des Jeunesses musicales du Canada
16 heures
Billets: $6.00; Étudiants et âge d'or: $4.00

Maja Petyo (Yougoslavie) pianiste
Christian Lindberg (Suède) trombone
Berio, Raab, F. Martin
Tobias Carron (Suède) flûte (Michel Fournier, piano)
SONATE, Sven-Eric Back
Claude Delangle (France) Saxophone
OPCIT (création) de Philippe Hurel
Miguel Villafruela (Cuba) Saxophone
Michael Conn (GB) guiratiste
Britten

**Dimanche 30 septembre —**
**GRUPO ENCUENTROS DE MUSICA CONTEMPORANEA DE BUENOS AIRES**
Salle Alfred-Laliberté — UQAM
20 heures
Billets: $6.00, Étudiants et âge d'or: $4.00
Unsuk Chin (Corée du Sud): GESTALTEN*
Riccardo Formosa (Australia): TABLEAUX*
Autres pièces: à communiquer

**Lundi 1er octobre —**
**ATELIER DE PERCUSSION DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**
Salle Claude-Champagne
16 heures
Entrée libre

**Billets individuels:**
— Avant chaque concert au guichet de chaque salle de concert, ou
— chez Archambault Musique (frais de service $0.75), 500 est, rue Ste-Catherine, Montréal, ou
— au guichet de l'UQAM (Tél.: 282-3456) à compter de midi.

Serge Garant (Canada): CIRCUIT I
Betsy Jolas (France): ETATS
Akira Nishimura (Japon): KETIAK*
Claude Vivier (Canada): PULAU DEWATA (nouvelle version)
Pierre Trochu (Canada): VERTIGES

**Lundi 1er octobre —**
**ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL**
Charles Dutoit, chef d'orchestre
Salle Wilfrid-Pelletier — Place des Arts
20 heures
Billets: $22 - $17 - $10.50 - $8.50
R. Strauss, DON JUAN
Isang Yun, (RFA) EXEMPLUM* — In Memoriam Kwangju
Brahms, SYMPHONIE NO 1

**Lundi 1er octobre —**
**QUATUOR ARDITTI**
Salle Alfred-Laliberté — UQAM
21 heures 30
Billets: $6.00, Étudiants et âge d'or: $4.00
Gyorgy Kurtag (Hongrie): QUATUOR OP. 1
Brian Ferneyhough (G.B.): ADAGISSIMO
Susan Blaustein (E.U.): RICERCATE*
Jan Morthensen (Suède): ANCORA*
Wolfgang Rihm (R.F.A.): OHNE TITEL QUATUOR NO 3

**Lundi 1er octobre**
**VISIONNEMENT DE VIDEOS DE THÉÂTRE MUSICAL**
Vidéos d'Europe et d'Amérique sélectionnés par le Centre international de la musique de Vienne (IMZ).
Lieu: UQAM — Pavillon Judith Jasmin — Salle J2625
Heure: 10h
Entrée libre

**Mardi 2 octobre —**
**ASSOCIATION POUR LA CRÉATION ET LA RECHERCHE ÉLECTROACOUSTIQUE DU QUÉBEC (ACREQ)**
Salle Alfred-Laliberté — UQAM
16 heures
Billets: $6.00, Étudiants et âge d'or: $4.00
Claude Frenette: INTRO. À LA 99ième NUIT
Yves Daoust: Titre à venir
Philippe Ménard: RE-A-LISE
Myke Roy: Titre à venir
Denis Smalley: VORTEX
Serge Arcuri: CHRONAXIE

Francis Dhomont: POINT DE FUITE
André-Luc Desjardins: MANU MILITARI
A. Hillbord (Suède): RITE OF PASSAGE*

**Mardi 2 octobre —**
**SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC**
Serge Garant, chef d'orchestre
Salle Pollack, Université McGill
20 heures
Billets: $8.00; Étudiants et âge d'or: $4.00
Mamoru Fusieda (Japon): PLANETARY FOLKLORE*
P. Trochu (Canada): TANGENTE (Création)
Gilbert Amy (France): ÉCRITS SUR TOILE*
Michel Longtin (Canada): POHJATUULI (1984)

**Mercredi 3 octobre —**
**ÉVÈNEMENTS DU NEUF**
Salle Alfred-Laliberté — UQAM
16 heures
Billets: $6.00, Étudiants et âge d'or: $4.00
Ramon Barce (Espagne): OLEADA*
Joji Yuasa (Japon): OBSERVATIONS ON WEATHER FORECASTS
Daniel Tosi (France): PLASTIQUES FABER*
Denis Gougeon (Canada): VOIX INTIMES

**Mercredi 3 octobre —**
**TRANSIT (Création)**
«Transit», musique de Micheline Coulombe Saint-Marcoux, texte de France Théoret, mise en scène de Pierre Barrat et Marie-Noël Rio.
**Théâtre de l'Eskabel**
Co-production théâtre de l'Eskabel et Atelier Lyrique du Rhin en collaboration avec la section canadienne de la SIMC.
20 heures
Billets: $6.00; Étudiants et âge d'or: $4.00

***Oeuvre retenue par le jury SIMC international.**

**Carte de participant donnant accès à tous les concerts: $50.00**
— Par la poste, 444 Sanford, St-Lambert, Qué. J4P 2Y2 ou
— chez Archambault Musique, 500 est, rue Ste-Catherine, Montréal, (frais de service $0.75).

**Le programme annoncé est sujet à changement**

ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

Du samedi 29 septembre au mercredi 3 octobre
EXPOSITION
Exposition autour de la musique contemporaine.
Éditeurs, disquaires, centre d'information musicale.
Lieu: Grande Place de l'UQAM
Heure: de 12 heures à 19 heures

**Jeudi 27 septembre**
**CONFÉRENCE / LA MUSIQUE DANS L'ART AU CANADA**
Cette conférence présentée par Francine Sarrasin permettra de faire des rapprochements entre la musique et les arts plastiques par l'étude iconographique de certaines oeuvres canadiennes du 20e siècle.
Lieu: Auditorium Musée des beaux-arts de Montréal
Heure: 18 heures
Entrée libre.

**Revue «Dérives» 44/45, 1984**
**MUSIQUE CONTEMPORAINE AU QUÉBEC**
Numéro spécial, souos la diction de Marcelle Guertin avec des articles et entrevues de:
• Serge Garant • Gilles Tremblay • Michel Gonneville • Mireille Gagné • Micheline Coulombe Saint-Marcoux • France Théoret • Carol Bergeron • Robert Léonard • François Guérin • Gisèle Ricard • Javier GArcia Mendez • Denise Monast • Jean Jonassaint
Le revue (156 pages et 1 disque de Mercure et Vivier) sera en vente avant chaque concert au coût de $12.00.
Ou commander à C.P. 398, Succursale «M», Montréal, Qué. H1V 3M5

**27-28-29-30 septembre**
**SOLIDE SALAD**
Performance multi-disciplinaire de Michel Lemieux.
Lieu: Spectrum de Montréal
Heure: 21 heures
Billets: $14.00

**Vendredi 28 septembre**
**MUSIALOGUE BUSSOTTI**
Mme Maryvonne Kendergi, musicologue, rencontre le compositeur Sylvano Bussotti dont l'oeuvre FOGLI D'ALBUM sera créée le 29 septembre.
Lieu: Foyer UQAM
Heure: 12.15 heures
Entrée libre

**Vendredi 28 septembre**
**VINCENT DIONNE ET SON GROUPE**
Musique minimale / répétitive et expérimentale. «L'intelligence du bruit».
Lieu: Maison de la culture du Plateau Mont-Royal
465 est, avenue du Mont-Royal
Heure: 20h
Entrée libre.

Michel Dupire (percussion)
Michel Drapeau (percussion)
Jean Corriveau (clavier électronique)
Marc Bélanger (violon)
Vincent Dionne (percussion)

**Samedi 29 septembre**
**Concert du REGROUPEMENT MUSIQUE DE L'UQAM**
Colette Boky, soprano
Henri Brassard, piano
Martin Foster, violon
André Lamarche (Canada) Variations pour piano
Toccata pour violon et piano
Jacques Hétu (Canada)
Prélude et danse pour piano
Aria pour flûte et piano
Les clartés de la nuit (cycle pour voix et piano sur des poèmes d'Émile Nelligan)
SALLE ALFRED-LALIBERTÉ UQAM
13h30
Entrée libre

**Dimanche 30 septembre**
**MUSIQUE A TANGENTE**
Oeuvres de Robin Minard et Pierre Dostie, créées pur cet événement, conçues pur bande magnétique et système de diffusion environnemental. Durant les douze heures de programmation, le public est libre de circuler tant au niveau de l'espace que du temps.
Lieu: Tangente
3655 rue St-Laurent, Local 303, Montréal.
Heure: 12 heures à 24 heures
Billets: $6.00; Étudiants et âge d'or: $5.00

**Dimanche 30 septembre**
**MAISON DE LA CULTURE DE CÔTE-DES-NEIGES**
Lieu: 5290, chemin de la Côte-des-Neiges
Heure: 14 heures
Entrée libre
**Claude Webster, pianiste**
Scriabine, SONATE No 5, OP 53
Ravel, SCARBO (extrait de Gaspard de la nuit)
Prokofieff, SONATE No 7, OP 83
**Anne-Marie Dubois, pianiste**
Pépin, SONATE EN SI, en un mouvement
Ravel, SONATINE EN FA DIEZE
Barber, SONATE EN MI BEMOL MINEUR, OP. 26

**Dimanche 30 septembre**
**QUATUOR DE FLÛTE DOUCE et QUATUOR DE SAXOPHONE DE MONTRÉAL**
Lieu: Auditorium Musée des Beaux-Arts de Montréal
Heure: 3 heures 33
Entrée libre

**Quatuor de flûte douce**
Michel Boudreau, PHYDK B. CRAFEGM NITL
Kazinierz Sérocki, ARRANGEMENTS POUR FLÛTE À BEC
Jacques Gouin, POLY 4 POUR 4 FLÛTES À BEC
Myke Roy, PIÈCE POUR QUATUOR DE FLÛTE À BEC
Ryobéi Hirose, LAMENTATION POUR 4 FLÛTES À BEC
**Quatuor de saxophone de Montréal**
Claude Vivier, PULAU DEWATA
Henri PJousseur, VARIATIONS, Op. 84
John Burke, NEAR RHYMES

**Dimanche 30 septembre**
**MUSICA CAMERATA MONTRÉAL**
BRAHMS: Quatuor of 60 pour piano et cordes
BRAHMS: Deux lieder of 91 pour contralto, alto et piano
MILTON BARNES: Trois pièces pour violon et piano
BRAHMS: Sextuor pour cordes of 18
Solistes: Marie Laperrière, mezzo-soprano; Gwen Hoebig, violoniste; Carole Sirois, violoncelliste.
SALLE POLLACK
Université McGill
17 heures
Billets: $7.00. Étudiants et âge d'or: $4.000

**Lundi 1er octobre**
**MUSIQUE CANADIENNE À L'ÉCOLE VINCENT D'INDY**
L'École de musique Vincent d'Indy et ses professeurs affiliés présentent un concert d'oeuvres de musique canadienne interprétées par des élèves sélectionnés par voie de concours.
Lieu: École Vincent d'Indy
628 chemin de la Côte-Ste-Catherine - Outremont
Heure: 13 heures 30
Entrée libre
Oeuvres de Rhenée, Jacque, Oskar Morawetz, Violet Archer, Jean Coulthard, Alain Gagnon, Gerhard Wuensch, et autres.

**Lundi 1er octobre**
**GROUPE ELECTRONIC MUSIC STUDIO**
Chef d'orchestre et directeur artistique Alcides Lanza de l'Université McGill
Lieu: Salle Pollack, Université McGill
Heure: 18 heures
Entrée libre
Claude Schryer, QUAND SERT... VIE (1984)*
John Oliver, BEFORE THE FREEZE (1983-84)
Richard Lloyd, BREATH BABY (1984)
Alcides Lanza, EXPHONESIS V (1979-1)
Donald Steven, IMAGES (Refractions of Time and Space) (1976).

**Mardi 2 octobre**
**MUSIALOGUE / Théâtre musical / TRANSIT**
Mme Maryvonne Kendergy, musicologue, rencontre Micheline Coulombe St-Marcoux, compositrice, France Théorêt, auteure et Pierre Barrat, metteur en scène de «Transit» qui sera créée le lendemain 3 octobre.
Lieu: Salle Gabriel-Cusson Conservatoire de musique du Québec
100 est, rue Notre-Dame, Montréal
Heure: 12 heures 15
Entrée libre

**Mardi 2 octobre**
**MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE**
Lieu: 4120 est, rue Ontario
Heure: 20 heures
Entrée libre
Ensemble de saxophones du Québec
Alexandre Glazounov, QUATUOR POUR SAXOPHONES, op 109
Jean Rivier, QUATUOR POUR SAXOPHONES
Jean-Sébastien Bach, PRELUDE ET FUGUE no 16
Guy Lacour, QUATUOR POUR SAXOPHONES
Alfred Desendos, QUATUOR POUR SAXOPHONES

**Mardi 2 octobre**
**MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY**
Lieu: 6052, boulevard Monk
Heure: 20 heures
Entrée libre
**Yolande Parent, soprano**
Au piano, Marc Durand
Benjamen Britten, LES ILLUMINATIONS DE RIMBAULT, Op 18
Francis Poulenc, LES FÊTES GALANTES
Francis Poulenc, CINQ POÈMES de Max Jacob
Francis Poulenc, L'AIR DE THÉRÈSE
Claude Debussy, CHANTS DE JEUNESSE
Papineau-Couture, LES QUATRINS
Claude Vivier, HYMNEN AN DIE NACHT

Les événements parallèles sont sous la responsabilité des groupes qui les présentent.





*CÉLIBATAIRES OCTOBRE* avec le *Club des Diplômés(es) Universitaires Inc.*

*(Organisme bilingue sans but lucratif pour universitaires célibataires, séparés, divorcés.)*

*Ven. 5 — Souper-théâtre, Café de la Place*
*Ven. 12 — Danse, Hôtel Mont-Royal*
*Dim. 14 — Souper-théâtre, La Diligence*
*Dim. 21 — Buffet-soirée Disco, Club 727, P.V.M.*
*Dim. 28 — Brunch, Hôtel du Parc*

RENCONTRES TOUS LES MERCREDIS SOIR
CLUB 727, Place Ville Marie

Marie-Paule Sarrazin
Présidente

Renseignements: 287-1017

Réservez votre place pour le voyage à Toronto les 17 et 18 novembre.



ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: Alexander Brott

CONCERT GRATUIT

organisé par le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal

SOLISTES:



Mario Duchemin, piano — Nicole Duchemin, soprano — André-Gilles Duchemin, flûte

VIVALDI — MOZART — GLUCK
C.P.E. BACH - BELLINI

Jeudi soir, 4 octobre 20 h 30

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE
4237, rue Henri Julien (coin Rachel)



Albert Sarfati et Gestion Artistique Inc., présentent

Orchestre National de Lille

Directeur: Jean-Claude Casadesus
Région Nord/Pas-de-Calais

Avec la participation de l'Association d'Action Artistique, le ministère des Relations internationales du Québec et le ministère des Affaires culturelles du Québec



LUNDI 22 OCTOBRE
20 HEURES

Soliste: Pierre Amoyal, violoniste

XENAKIS: EMPREINTES
SAINT-SAENS: CONCERTO NO. 3
BERLIOZ: SYMPHONIE FANTASTIQUE

$20, $17, $15, $12

Stendhal — AIR FRANCE

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0.75 $ sur tout billet de plus de 6 $.

*« La Nuit des Rois » au Théâtre Populaire du Québec*

# Sans malice et sans plaisir, un Shakespeare banalisé

**ROBERT LÉVESQUE**

*La Nuit des Rois*, de Shakespeare, dans la traduction de Jean Anouilh. Une mise en scène de Gilbert Lepage, une scénographie de Claude Goyette. Musique de Pierre Voyer. Avec Michel Laperrière (le duc Orsino), Katerine Mousseau (Viola), Sylvie Gosselin (Olivia), Aubert Pallascio (Malvolio), Nicole Filion (Maria), Gilles Pelletier (sir Tobie), Hubert Loiselle (sir André), Jean Maheux (le Fou), Yves Soutière (Sébastien) et huit autres comédiens. Une production du Théâtre Populaire du Québec présentée au Centaur jusqu'au 30 septembre et en tournée au Québec jusqu'au premier décembre.



Nicole Filion et Gilles Pelletier dans « La Nuit des Rois » présenté par le TPQ au Centaur

On ne monte pratiquement jamais au Québec (et souvent au Canada-anglais) cette magnifique comédie de Shakespeare qui a pour titre *Comme il vous plaira*. Par contre, la plupart des grandes compagnies de Montréal ont monté *La Nuit des Rois*, que nous présente le TPQ.

Les deux pièces déguisées en comédies, et cachant à peine des considérations pessimistes sur le sort de l'homme, sont de la même période folle et riche du grand Will, mais *La Nuit des Rois* (ou *Le Soir des Rois*), à mon avis, est légèrement de facture besogneuse à l'acte trois. On tarde autour d'une double intrigue (celle où Malvolio est dupé, celle des amours Orsino-Olivia-Viola) et les représentations sans esprit (comme celle du TPQ dirigée par Lepage) accentuent encore ce marécage dramatique. Rien de tel par contre dans la facture parfaite de *Comme il vous plaira*.

Donc, voici une nouvelle *Nuit des Rois*. Elle est particulièrement décevante. Le metteur en scène invité au TPQ livre un produit sans vitalité où deux approches s'entrechoquent et s'annulent. Lepage voit dans *La Nuit des Rois* une pièce romantique pour tout ce qui regarde le trio amoureux qui va du duc Orsino à Olivia, d'Olivia à Viola (déguisée en page à la cour du duc), et de Viola au duc. De tout temps, cette approche banale a eu court dans les plus mauvais théâtres. Elle dénature les intentions de Shakespeare, ramenant à un premier degré ce qui doit être au contraire un exercice de haute voltige dans la dérision des sentiments.

Du temps de Shakespeare on trouvait d'ailleurs une voltige de plus puisque les rôles féminins étaient tenus par des « boy actors », et lorsque le comédien jouant Viola devait soudain se déguiser en Césario (le page) on se retrouvait devant ce qui plaisait sans doute le plus à Shakespeare (pour qui « jouer » n'était pas faire vrai mais « jouer »), c'est-à-dire le triple salto de l'acteur jouant un personnage féminin jouant un garçon.

Dans la production du TPQ on ne retrouve pas ce plaisir du jeu et cette malice théâtrale. On ne retrouve pas non plus l'ombre d'une sensualité qui pourtant est le moteur de ce jeu de course amoureux, de cette démesure du sexe en folie où pour divertir on grossit les charges pour qu'elles contiennent plus encore, derrière cette démesure, cette amère réflexion du grand Will sur la vie et ses éphémères plaisirs.

Quant à l'autre intrigue de la pièce, qui gravite autour des personnages caractérisés, comme sir Tobie, sir André, Malvolio ce Tartuffe anglais, Gilbert Lepage tente malhabilement d'insuffler un peu de comédie forcée, à défaut d'une vision d'ensemble qui aurait d'instinct chaîner (comme le personnage de Feste, ou du Fou, a la tâche de le faire) les deux intrigues dans un envol mi-lyrique mi-bottine qui sied plus à l'entreprise de Shakespeare que cette raideur cornélienne que Lepage a plaqué sur la représentation décourageante du TPQ.

Dans la distribution, qui joue comme retenue par une absence d'inspiration, on distingue tout de même Katerine Mousseau qui, prenant au pied levé le rôle de Viola-Césario (15 jours avant la première), trouve un ton assez délicat dans lequel une certaine émotion passe. Mais l'on ne comprend vraiment pas pourquoi l'on a laissé passer une telle erreur en plaçant devant elle, au dénouement, son frère jumeau Sébastien joué par un comédien qui la dépasse de quelques têtes.

Il y a, pour le trio Malvolio-sir Tobie-sir André trois comédiens chevronnés (Pallascio-Pelletier-Loiselle) qui, à défaut d'orientation, font du cabotinage qui sauve certaines scènes. Pallascio réussit bien son Malvolio victime d'une duperie où on tente de le convaincre de sa folie. Jean Maheux, dans le rôle du Fou, démontre une étonnante sensibilité qui, hélas, s'enferre souvent dans la lourdeur du spectacle. Sylvie Gosselin, en Olivia, aurait pu être intéressante si elle n'était pas l'une des principales victimes de l'approche romantisée du metteur en scène.

Une scénographie de Claude Goyette sans invention, grise comme l'ennui, et qui tente péniblement un alliage entre la scène élisabéthaine et les contraintes de l'italienne, n'arrive pas non plus (comme la musique de Pierre Voyer qui donne à la scène Olivia-Viola un ton radio-FM de banlieue) à faire lever cette *Nuit des Rois* qu'on oubliera vite, si ce n'est déjà fait.

# Une rétrospective d'Irving Penn à New York

Suite de la page 23

parure, Penn extrait ces personnages de leur environnement et crée une série d'images d'une étrange candeur dont certaines frôlent l'abstraction tant le sujet humain s'efface derrière l'ornement, la coiffure et le maquillage.

La rétrospective comprend aussi la photo couleur de Penn : ses illustrations publicitaires qu'on retrouve à pleines pages des magazines de luxe. Les gros plans de flacons de parfum, de produits cosmétiques, de pinceaux à fard sont dénués de contexte et nous invitent à nous arrêter à l'esthétique de ces menus objets. Le traitement tient encore de l'abstraction : les jeux de droites et d'obliques, les agencements de couleurs, les rencontres de formes éclipsent temporairement le sujet et les fins commerciales que servent ces photos.

Si Penn touche avec succès à tous les genres, le portrait demeure le couronnement de son art. Il sait traduire la vérité et la complexité d'un personnage et, selon l'expression du conservateur Szarkowski, engager avec son modèle « une conversation sans mots ». Cette complicité muette prend le spectateur; à son tour, il peut puiser dans le regard blessé et pathétique de la sublime Carson McCullers. Les étoffes drapées et les textures diverses semblent un écho de la peau finement ridée, des cheveux ébouriffés de Colette et ajoutent à la délicatesse et à l'intelligence aiguë que suggère le portrait. Les photos d'Anais Nin, de John Osborne, de Richard Burton et de bien d'autres sont aussi remarquables de précision et de sens.

Le Musée d'art moderne fait preuve d'une certaine austérité et d'uniformité dans la conception de l'exposition, dans son installation. Ceux qui se souviennent de l'événement Avedon du Metropolitan en 1978 regretteront peut-être la démesure et le spectaculaire qui convenait si bien aux photos du compétiteur de Penn. McMA semble avoir respecté la devise d'Irving Penn : dépouillement et simplicité.

* * *

« Primitivisme dans l'art du XXe siècle » est d'un tout autre ordre. Cette exposition embrasse près de 100 ans d'art occidental et documente ce qui était resté vague jusqu'à ce jour, l'intérêt que manifestèrent les grands noms de la peinture et de la sculpture de notre temps pour l'art tribal et l'influence de celui-ci dans l'oeuvre des maîtres.

Au début de ce siècle, des artistes européens refusent le réalisme qui domine l'art occidental depuis la Renaissance. Ces jeunes inspirés ignorent les traces laissées par leurs pères. Ils veulent dépasser la réalité palpable pour plutôt jouer avec des symboles, des concepts souhaitant ainsi atteindre le fond caché de l'humain, cette partie à laquelle l'art ne s'adresse jamais directement. Pour toucher leur but, ils passeront par une manière mal vue de leurs aînés : le Primitivisme.

Plus de 200 pièces africaines, océaniennes et amérindiennes sont comparées aux 150 tableaux et sculptures modernes empruntés aux grandes collections mondiales. Les conservateurs ont retenu une approche rationnelle et méthodique; l'exposition est divisée en quatre parties : d'abord « Concepts », ensuite « Histoire » puis « Ressemblances » et finalement « Tendances actuelles ».

On ne peut parler de modernisme sans évoquer en tout premier lieu celui dont le nom rayonne sur notre siècle : Picasso. Dès 1906, Picasso découvre l'art tribal grâce au Musée ethnographique du Trocadéro (aujourd'hui Musée de l'homme à Paris). Ses oeuvres de l'année suivante témoignent d'une recherche qui découle de ce contact. C'est de là qu'il dégage les caractéristiques qui rallieront la plupart des cubistes : la simplification des lignes, la répétition d'angles droits et le monochromatisme. Le Musée d'art moderne présente aux visiteurs *Les Demoiselles d'Avignon* (1907) entouré d'un groupe de masques congolais et zaïrois : la parenté laisse bouche bée. Picasso n'avait pourtant pas vu tous les ancêtres de ses Demoiselles mais il se plaisait à dire « qu'il n'est pas nécessaire de voir le chef-d'oeuvre pour saisir l'idée ». La fameuse *Guitare* (1912) de métal du maître est ici flanquée de deux sculptures Grebo de Côte d'Ivoire qui lui appartenaient et dont il a reconnu l'influence directe.

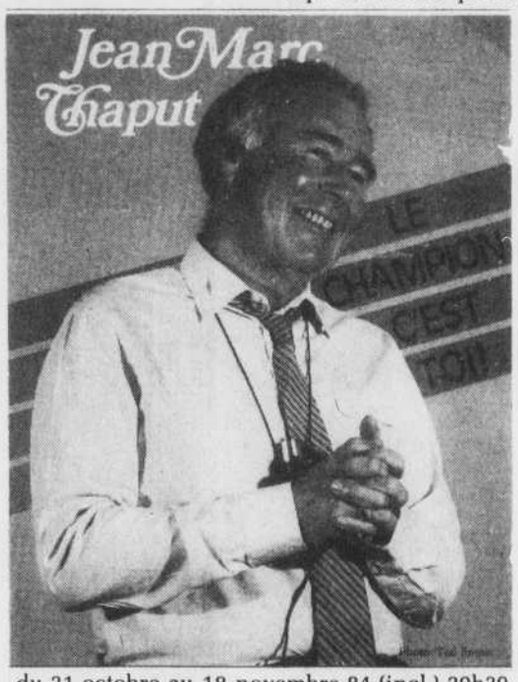
À l'aide de ces comparaisons, deux concepts de base de l'exposition sont illustrés : les ressemblances fortuites des oeuvres modernes et tribales et celles volontairement produites par les artistes du nouveau mouvement. La première galerie nous montre aussi la magnifique *Tête d'oiseau* (1934-35) de Max Ernst qui semble copiée d'un masque de Haute-Volta que le surréaliste ne peut pas avoir vu, ou encore une scupture de Giacometti reprenant les formes exagérément allongées d'une statuette tanzanienne.

La section Histoire explore de façon chronologique les influences avouées du primitivisme de Gauguin à Pollock. De nombreuses pièces de Brancusi sont jumelées à des objets des nations Hongwe et Bambara, celles de Modigliani ont leurs pendants chez les peuples Baoulé et Guro de Côte d'Ivoire. Des huiles et dessins de Klee voisinent avec des tissus peints gabonais et zaïrois : leurs motifs sont interchangeables. Les intérêts de Nolde pour l'art de Nouvelle-Guinée, de Breton pour l'art esquimaud et de bien d'autres sont observés et abondamment commentés dans un souci didactique évident et louable.

Ressemblances s'arrêtent aux affinités fortuites. On y constate par exemple les multiples points communs du *Carnaval d'Arlequin* (1924-25) de Miro et des motifs de l'art esquimaud. On y apprend que la combinaison de profil et de vue de face qu'a tant utilisée Picasso est courante dans les masques amérindiens représentant la lune et le soleil.

L'exposition se termine sur un choix d'oeuvres très récentes qui maintient le lien avec l'art tribal en s'appuyant davantage sur son esprit et ses principes que sur son contenu pictural. Font partie de cette section « Tendances actuelles » Nancy Graves, Michelle Stuart, Joseph Beuys, Robert Smithson et quelques autres.

Cette exposition sans précédent a le mérite non seulement de nous montrer l'analogie entre deux formes d'art qu'on a longtemps cru opposées, mais en plus de nous donner l'occasion d'apprécier à sa juste valeur l'art dit primitif, trop souvent qualifié de grossier et de simpliste. Ici la profondeur et la force d'évocation de l'art tribal apparaît clairement au spectateur. Il faut mentionner la publication par le musée d'une étude fascinante, du même titre que l'exposition, dont les essais ont été rassemblés par le conservateur et l'instigateur de « Primitivisme dans l'art du XXe siècle », monsieur William Rubin.


LES GRANDS CONCERTS

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
CHARLES DUTOIT

Lundi, Mardi
1-2 Octobre

CHARLES DUTOIT

R. STRAUSS *Don Juan*
ISANG YUN *Exemplum*
*— In Memoriam Kwangju*
BRAHMS *Symphonie no 1*

*Commandite de:*
*Bell Canada*

Billets:
22$, 17$, 10,50$, 8,50$

Si disponible, 100 billets seront offerts à 5$, 1 heure avant le concert.

OSM

du 31 octobre au 18 novembre 84 (incl.) 20h30

THEATRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Guichet: 842-2112

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts

THEATRE DU RIDEAU VERT
direction: yvette brind'amour mercedes palomino

LA FILLE SUR LA BANQUETTE ARRIÈRE
de BERNARD SLADE
Adaptation: JEAN-CLAUDE CARRIÈRE



DÈS LE 2 OCTOBRE

Mise en scène: FRANÇOIS CARTIER
avec LOUISE TURCOT - LÉO ILIAL
ARLETTE SANDERS - GABRIELLE MATHIEU
JEAN FONTAINE - MONIQUE BÉLISLE

Décor: Claude Goyette
Costumes: François Barbeau
Éclairages: Louis Sarrailon

Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford
4664, rue St-Denis
844-1793

MUSICAMERATA Montréal

Le dimanche 30 septembre à 17 h

BRAHMS

Quatuor Op. 60 pour piano et cordes
Deux Lieder Op. 91 pour contralto, alto et piano
Sextuor pour cordes Op. 18
Milton Barnes: trois pièces pour violon et piano

Solistes: MARIE LAFERRIÈRE, mezzo-soprano; GWEN HOEBIG, violoniste; CAROLE BOGENEZ, violoncelle; BERTA ROSENOHL-GRINHAUZ, piano; ROBERT LANGEVIN, flûte; MICHAEL DUMOUCHEL, clarinette; LUIZ GRINHAUZ, violon; LESLIE MALOWANY, alto; MARCEL SAINT-CYR, violoncelle.

Billets: 7 $, étudiants et âge d'or 4 $
Salle Pollack, université McGill
*Renseignements:* 489-8713

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

CONCERT BACH

SOLISTES:
JAIME LAREDO
Violon
YAELA HERTZ
violon
THEODORE BASKIN
hautbois



Concertos pour violon, la mineur et mi majeur
Concerto pour violon et hautbois
Concerto pour deux violons, ré mineur

Lundi soir, le 15 octobre, 20 h 30

Billets en vente à la Place des Arts
Adultes: 15,00$ Étudiants: 7,50$

THEATRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte

Les 18, 21, 24, 29 septembre, 3, 6 et 9 octobre
Rideau: 20 heures précises

Il Barbiere di Siviglia
de Rossini
(chanté en italien)

Avec:
Gino Quilico
Julia Hamari
Jon Garrison
Pierre Charbonneau
Claude Corbeil
Thérèse Sevadjian
Jean-Clément Bergeron

COMPLET

Chef d'orchestre:
Pierre Hétu
Mise en scène:
Jean Gascon
Décors et costumes:
Robert Prévost
Éclairages:
Freddie Grimwood
Maître des choeurs:
René Lacourse

Le choeur de l'Opéra de Montréal

L'Orchestre symphonique de Montréal

Cette production est présentée grâce à la collaboration d'Hydro-Québec et d'Alcan

Les compagnies suivantes ont contribué à la présentation d'une soirée d'opéra

CFCF Inc.
21 septembre

Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec
24 septembre

Trust Général du Canada
29 septembre

Banque Nationale
3 octobre

Alliance mutuelle-vie
6 octobre

Sun Life du Canada
9 octobre

Salle Wilfrid-Pelletier
Place des Arts
Guichets: 514 842 2112
Redevance de 0,75 $ sur tout billet de plus de 6 $

les ballets jazz de montréal
Directrice Artistique: Geneviève Salbaing



4 NOUVEAUX BALLETS:
Vicente Nebrada/Morton Gould
Ulysses Dove/Laurie Anderson
Iro Tembeck/Vincent Dionne
Charles Mathieu Brunelle/Chick Corea

10, 11, 12, 13 OCTOBRE à 20h00
BILLETS: 19$, 15$, 12$
Étudiants et troisième âge: 14$

Théâtre Maisonneuve
Place des Arts

Soirée du 12 octobre commanditée par: GM Canada

UNE PRÉSENTATION ckoi 97 fm

l'Homme gris
DERNIÈRE SEMAINE

texte et mise en scène: Marie Laberge
avec Yvon Leroux et Marie Michaud

du 13 septembre au 6 octobre
du mardi au samedi à 20h30, le dimanche à 15h00

Salle Fred Barry
4353, rue Ste-Catherine est, Montréal
réservations: 253-8974

« Si vous aimez le théâtre, il faut vous déplacer pour voir cette pièce ».
*Raymond Bernatchez*
La Presse

Le Championnat Mondial Professionnel de Danse 1984

12 et 13 octobre
ARÉNA MAURICE-RICHARD



25 PAYS PARTICIPANTS
*Une première au Canada!*

Billets 35,00$ – 10,00$
Étudiants et Troisième Âge 10,00$
2 FAÇONS D'OBTENIR VOS BILLETS:
En personne: Arena Maurice-Richard
Mar., merc., jeu. et vend.: de 10:00 hres à 17:00 hres
Sam. et dim.: de 12:00 hres à 17:00 hres
INF.: (514) 254-9139
Studio 2720 Inc.: 2720 Des Ormeaux
Montréal (coin Pierre de Coubertin)
INF.: (514) 354-2210



En collaboration avec: AIR CANADA
Ville de Montréal

LE DEVOIR CULTUREL

# Sylvano Bussotti

Suite de la page 31

cle. C'est un conte initiatique qui se passe la nuit de Noël et qui se déroule dans un décor de neige, de montagne et tempête. Un petit garçon devient homme et c'est par la danse que la transformation s'accomplit.

La très belle version que dirige Giuseppe Sinopoli à la tête du Sinfonieorchester des Norddeutschen Rundfunks de Hambourg (Deutsche Grammophon 2531 011) date des années 72 et 73. Lui-même compositeur, Sinopoli est sûrement l'interprète idéal de cette redoutable partition. Des extraits de l'opéra *Lorenzaccio*, mélodrame romantique dansé d'après Alfred de Musset, complètent ce disque.

Par son sujet, *Bergkristall* pourrait sembler à la portée d'un enfant ou d'un néophyte. Mais son langage musical, extrêmememt complexe, démentit cette présomption. On n'a pas l'impression d'entendre la trame sonore d'une féérie de Walt Disney. « Et pourtant, me dit encore Bussotti, on n'a qu'à le voir à la scène. C'est limpide. J'ai refait une nouvelle version (de cette symphonie chorégraphique) que j'ai appelée *Cristallo di rocca* et qui, augmentée d'un choeur d'hommes et d'un soprano, dure maintenant toute une soirée. Évidemment, ça dépend de beaucoup de choses, du chorégraphe, des interprètes, mais quand vous le voyez, tout devient clair. »


GAGNANT DU GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1984
GAGNANT DU PRIX D'EXCELLENCE AU FESTIVAL DES FESTIVALS DE TORONTO /84
POUR TOUS
LA FEMME DE L'HOTEL
UN FILM DE LEA POOL
AVEC PAULE BAILLARGEON, LOUISE MARLEAU, MARTHE TURGEON, SERGE DUPIRE, KIM YAROSHEVSKAYA, GENEVIEVE PARIS
PRODUCTRICE BERNADETTE PAYEUR

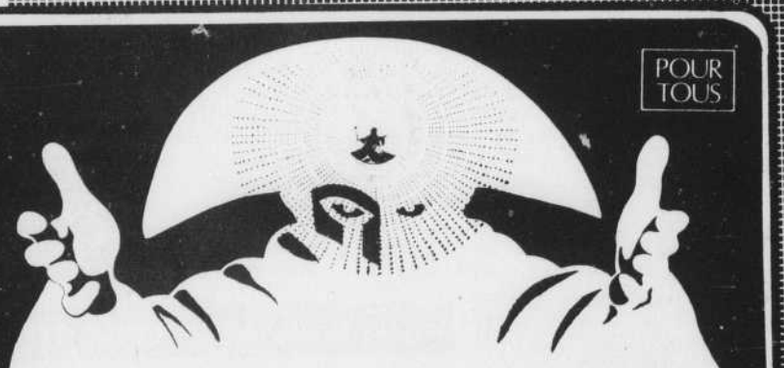
5e SEM.
BERRI 2
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1.30, 3.20, 5.10, 7.00, 9.05

BERTRAND TAVERNIER
POUR TOUS
Prix de la mise en scène "CANNES 84"

6e SEM.
Un Dimanche à la Campagne
Louis Ducreux - Sabine Azema
Colo Tavernier - Bertrand Tavernier
LE DAUPHIN 1
BEAUBIEN NEAR D'IBERVILLE 721-6060
Lun. à Ven.: 7.30, 9.30.
Sam. - Dim.: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

René Malo présente
«L'AN DERNIER CARMEN, CETTE ANNÉE LE BAL.»
Richard Gay, LE DEVOIR.
POUR TOUS
«Scola a fait un film à vous mettre des fourmis dans le coeur, un film qui vous répète sur tous les tons que les gestes sont plus vrais que les mots et les musiques plus fortes que les paroles.»
L'EXPRESS.
PRIX DU ★MEILLEUR FILM★ FRANCE★ALLEMAGNE★ITALIE
Un film de ETTORE SCOLA
LE BAL

D'après le spectacle du: THÉÂTRE DU CAMPAGNOL
Idée originale de: JEAN-CLAUDE PENCHENAT
Directeur de la photographie: RICARDO ARONOVICH
Producteur GIORGIO SILVAGNI
Musique de: VLADIMIR COSMA
Berri Tous les jours: 12.30, 2.40, 4.50, 7.10, 9.20.
BERRI 1
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
CARTIER-LAVAL
226 BOUL. DES LAURENTIDES 663-5124 AU NORD DU BOUL. CARTIER
Également au Cineplex 849-4518
Cartier-Laval: Lun. à Ven.: 7.15, 9.30. Sam. - Dim.: 12.30, 2.45, 5.00, 7.15, 9.30.

POUR TOUS

L'Homme...
La musique...
La folie...
Le meurtre...
Le film...

AMADEUS
...Tout ce que vous avez entendu est vrai
SAUL ZAENTZ PETER SHAFFER'S AMADEUS MILOS FORMAN
F. MURRAY ABRAHAM TOM HULCE ELIZABETH BERRIDGE
SIMON CALLOW ROY DOTRICE CHRISTINE EBERSOLE JEFFREY JONES CHARLES KAY
MICHAEL HAUSMAN BERTIL OHLSSON MIROSLAV ONDRICEK
NEVILLE MARRINER PATRIZIA VON BRANDENSTEIN TWYLA THARP
PETER SHAFFER SAUL ZAENTZ MILOS FORMAN
ORION PICTURES Release
PANAVISION TECHNICOLOR DOLBY STEREO
Présenté en 6 TRACK 70MM DOLBY STEREO
Adultes 5.50 $ Étudiants 14-17 ans 5.00 $ Moins de 14 ans 3.00 $ Age d'or 3.00 $
LAISSEZ-PASSER NON ACCEPTÉS
PLAZA ALEXIS NIHON 1
NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4246
Lun. à Ven.: 2.15, 5.15, 8.15. Sam. - Dim.: 1.15, 4.10, 7.00, 9.45.

cinemasplus présente
VIVA LA VIE
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
Le même jour, à la même heure, dans les mêmes circonstances, dans des lieux différents, un homme et une femme qui ne se connaissent pas, disparaissent. Fugue? enlèvement? suicide? la police enquête.
Locale au début, l'affaire prend soudain une dimension mondiale. Alors l'incroyable histoire de VIVA LA VIE commence...
POUR TOUS
6e SEM.

CHARLOTTE RAMPLING - MICHEL PICCOLI - EVELYNE BOUIX
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - CHARLES AZNAVOUR
LAURENT MALET - TANYA LOPERT - RAYMOND PELLEGRIN
CHARLES GERARD ANOUK AIMEE
DOLBY STEREO Arrivez à l'heure
Lun. à Ven.: 7.15, 9.25.
Sam. - Dim.: 12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.25.
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
Cinémas ODEON

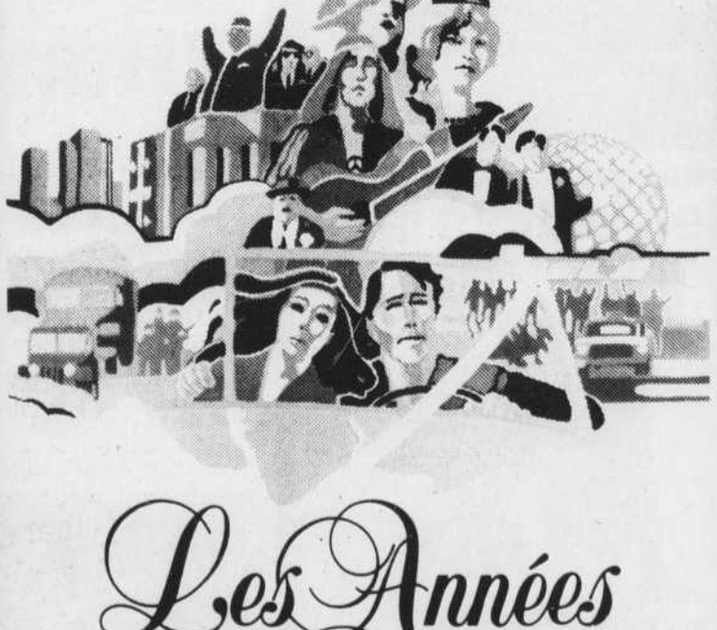
RENÉ MALO présente
GRAND GAGNANT DU LION D'ARGENT
FESTIVAL DE VENISE
14 ANS
«MICHELINE LANCTÔT TÉMOIGNE D'UNE SENSIBILITÉ TOUTE EN DOUCEUR... SONATINE CONFIRME SON TALENT...»
Richard Gay LE DEVOIR
«LA DIRECTION DE COMÉDIENS EST BIEN MAÎTRISÉE... DE L'EXCELLENT CINÉMA QUÉBÉCOIS.»
Luc Perrault LA PRESSE

SONATINE
avec PASCALE BUSSIÈRES • MARCIA PILOTE
PIERRE FAUTEUX • KLIMENT DENTCHEV • MARC GELINAS • PAULINE LAPOINTE
réalisé par MICHELINE LANCTÔT
producteur PIERRE GENDRON • producteur exécutif RENÉ MALO
scénario MICHELINE LANCTÔT • image GUY DUFAUX • musique FRANÇOIS LANCTÔT
BERRI 5
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

LE MYSTÈRE SILKWOOD
VERSION FRANÇAISE SILKWOOD
POUR TOUS

Le 13 novembre 1974, Karen Silkwood, employée d'un entrepôt nucléaire, quitte pour aller rencontrer un reporter du New York' Times.
Elle n'est jamais revenue.

Un film de MIKE NICHOLS
MERYL STREEP
KURT RUSSELL
CHER
ABC MOTION PICTURES
BERRI 3
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1.20, 3.50, 6.25, 8.55.

René Malo présente
VOUS RAPPELEZ-VOUS DES ANNÉES 60?
Des années chargées d'émotions pour toute une génération...
14 ANS

2e SEM.
Les Années de Rêves
Un film de JEAN-CLAUDE LABRECQUE
avec GILBERT SICOTTE • ANNE-MARIE PROVENCHER
et MONIQUE MERCURE • AMULETTE GARNEAU • CARMEN TREMBLAY • ROGER LEBEL • JOHN WILDMAN
Scénario et dialogues: ROBERT GURIK Directeur de la photographie: ALAIN DOSTIE
Une production de CLAUDE BONIN, FRANÇOIS LABONTÉ pour LES FILMS VISION 4
BERRI 4
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115
Tous les jours: 1.00, 3.00, 5.00, 7.20, 9.40.

# «Le Bal» : un irrésistible tour de force au cinéma

RICHARD GAY

J'ai vu *Le Bal* d'Ettore Scola à trois reprises déjà. Une première fois en février dernier à Paris alors que le film venait tout juste de remporter l'Ours d'argent au Festival de Berlin. Une deuxième fois cet été au Festival des films du monde où les cinéphiles montréalais ont réservé à ce long métrage un accueil débordant d'enthousiasme. Enfin une troisième fois cette semaine dans un visionnement de presse préparé par le distributeur du film, René Malo. À chaque fois ce fut le même enchantement, le même ravissement, la même émotion devant une oeuvre qui ne réussit rien de moins qu'un véritable tour de force.

Ce tour de force est celui d'un film qui dure tout près de deux heures mais où pas un seul mot n'est prononcé. *Le Bal* est en effet sans dialogue aucun ! Tout passe par la mise en scène expressive de Scola, la musique constamment renouvelée et la silencieuse et remarquable performance des comédiens.

Ces comédiens ne sont pas à vrai dire des acteurs de cinéma. Aucune vedette connue dans ce film. Il s'agit



Une scène du film *Le Bal* d'Ettore Scola

en fait des 23 comédiens de la troupe de théâtre du Campagnol qui créa tout d'abord *Le Bal* à la scène le 17 février 1981, un spectacle qui connut un tel succès qu'il fut présenté en France et ailleurs en Europe pendant plus d'un an, jusqu'en mai 82.

C'est donc à partir de ce spectacle français que le cinéaste italien Ettore Scola a réalisé son film, une production franco-italo-algérienne en fait. Et si l'origine théâtrale de cette production est apparente, Ettore Scola s'en sert, la transcende pour créer un divertissement cinématographique complet.

Toute l'action se déroule dans un même lieu soit une salle de danse et les personnages sont ceux qui gravitent sur et autour de la piste. Un peu comme dans *Roseland* de James Ivory avec lequel on pourrait faire d'ailleurs plusieurs rapprochements.

Nous sommes en 1983. Et grâce à un long flash-back qui constitue la majeure partie du récit on revit dans ce dancing parisien constamment métamorphosé un demi-siècle d'histoire française depuis le Front populaire de 1936 à nos jours en passant par la deuxième guerre mondiale, l'occupation, la libération, l'influence américaine, le rock, la guerre d'Algérie et mai 68.

Tout cela encore une fois sans qu'un seul mot ne soit prononcé ! Chaque époque cependant est expressivement évoquée par la mode vestimentaire, la musique, les danses, les comportements. Le tout dans une stylisation où chaque détail est très typé, caricaturé même.

Conséquemment le spectateur sourit et rit souvent en entendant des pièces musicales comme *Si tu vas à Rio* ou *Only You* ou encore devant des images qui lui rappellent l'époque des crinolines et du Brylcream. On rit mais on est souvent ému aussi : Je pense en particulier à cette scène où un des personnages revient de la guerre une jambe en moins.

Et dans cette évocation de différentes époques, le cinéma sera constamment présent comme point de repère, crystallisation des modes et des courants. Référence à Gabin, mais à d'autres aussi, Michèle Morgan, Gérard Philippe...

Mais ces figures dominantes du cinéma français ne sont là que pour souligner davantage le passage du temps qui a souvent préoccupé Ettore Scola : *Nous nous sommes tant aimés* tourné en 1974 en constituait une autre preuve éloquente. Le temps donc. L'histoire aussi, mais celle vécue par le peuple et les petites gens. Enfin, un dernier thème important, la solitude de ces êtres qui arrivent à la salle de danse en mal de compagnie et repartent à la fin tout aussi seuls.

Les personnages des différentes époques sont interprétés par les mêmes comédiens qui reviennent donc souvent sous des allures différentes. On retrouve aussi à travers le cours des années certains types : l'hypocrite, le timide, la laissée pour compte... Ainsi de 1936 à aujourd'hui, de la java au funky, les apparences changent, mais l'essentiel reste souvent immuable. Et les comédiens du premier au dernier nous donnent tous des performances inoubliables, des performances qu'on applaudit à la fin quand ils viennent s'astiquer devant le miroir comme ils l'avaient fait au début.

Si la musique nous fait souvent taper du pied, si le jeu des acteurs captive, si on rigole, si on est ému, il ne faudrait pas oublier pour autant le travail de Scola à la réalisation. Un travail colossal au niveau du découpage qui observe tout et n'oublie rien, au niveau du rythme qui sait s'arrêter sec pour mieux redémarrer, au niveau des éclairages aussi, même si on aura remarqué que la sensibilité du réalisateur est plus à l'aise avec les années 30, 40 et 50 qu'avec les années 60.

Somme toute si vous ne deviez voir qu'un seul film cet automne, n'hésitez pas : c'est *Le Bal* qu'il faut choisir ! (Berri, Cartier-Laval, Cinéplex).

# John Cassavetes et Francis Ford Coppola

FRANCINE LAURENDEAU

Robert (John Cassavetes) est un écrivain à succès dont l'oeuvre, probablement mince, lui sert de prétexte pour fréquenter les boîtes de nuit où il étudie le comportement humain, plus particulièrement celui des jolies filles qu'il ramène chez lui et paie du reste généreusement.

Car il ne peut pas s'endormir seul, ni sobre d'ailleurs. Et je suis certaine qu'il n'arrive jamais à conclure ses entreprises amoureuses parce qu'il lui faut chaque nuit l'ivresse pour trouver le sommeil.

Sarah (Gena Rowlands) a voulu consacrer sa vie à l'amour. Pas le sexe. L'amour avec un grand A, matrimonial et maternel. Tant et si bien que son mari et sa fille ont fini par fuir cet amour possessif, exclusif, étouffant.

Alors elle essaie, sans conviction, d'obéir aux conseils de son psychiatre. De se distraire, d'aller voir ailleurs. Mais elle n'accepte pas son divorce, ou plutôt elle n'y croit pas. Alors elle psychosomatise. Et quand les événements ne lui obéissent pas, elle se couche prudemment par terre pour s'évanouir sans se faire mal.



Gena Rowlands dans le film de John Cassavetes, *Love Streams*

Et c'est seulement quand l'une se sera réfugiée chez l'autre que nous comprendrons que ces deux êtres si dissemblables sont frère et soeur, se comprennent à demi-mot et partagent le même désespoir souriant.

Interprété avec une rare justesse par tous les comédiens (les moindres personnages secondaires en deviennent importants), *Love Streams* est d'abord un émouvant portrait de femme où, comme dans *Minnie and Moskowitz*, *A Woman under the Influence* ou *Opening Night*, se déploie le talent de Gena Rowlands.

De même qu'on y retrouve par moments ce style particulier qui, depuis *Faces* (1968), caractérise Cassavetes et le distingue du cinéma de Hollywood, c'est-à-dire un style apparemment proche du cinéma direct, avec caméra portée et dialogues improvisés.

Sauf que rien, au fond, n'est improvisé, si tout semble naturel. *Love Streams* est adapté d'une pièce de l'écrivain canadien Ted Allan (le scénariste, notamment, de *Lies my Father Told Me*). Quelques éléments de pur spectacle intégrés au récit constituent une admirable transposition musicale des obsessions de Robert et de Sarah. Ainsi, la belle chanson de Susan (Diahnne Abbott) dans la boîte de nuit, et le rêve de Sarah, véritable petit opéra-ballet en un acte. Le film est d'ailleurs tout du long musicalement très intéressant.

Enfin, rappelons que John Cassavetes, qui n'a pas souvent récolté de lauriers dans son propre pays, recevait pour *Love Streams*, en février dernier, l'Ours d'Or, c'est-à-dire le grand prix du Festival de Berlin. Au Cinéplex.

★

Tous les films de Francis Ford Coppola n'ont pas non plus connu en Amérique le succès du célèbre *Godfather*. En tout cas, à Montréal, *Rumble Fish* a été programmé à la sauvette, comme honteusement, sans projection préalable pour la presse, par des distributeurs qui n'y croyaient vraisemblablement pas. Avec le résultat que le film quittait l'affiche après une semaine pour tomber dans le ghetto des cinémas de répertoire. (La même triste histoire que pour *Quintet*, de Robert Altman.)

Quelque part en Amérique, Rusty James (Matt Dillon) regrette le temps des bandes sur lesquelles régnait en maître son frère aîné, Motorcycle Boy (Micky Rourke), parti depuis pour une mythique Californie. Mais quand Motorcycle Boy revient, il n'est plus le même. Le regard perdu, distant comme un prince en exil, il passe des heures à rêver devant ces drôles de petits poissons du Siam chez le marchand d'animaux.

Mais pas plus, justement, que dans *Quintet*, l'anecdote n'a d'importance dans ce film en noir et blanc (enfin presque) dont l'étrange beauté de l'image et de la bande son inquiètent et fascinent depuis les nuages du début, fuyant à toute allure dans un ciel de cauchemar. La musique est de Stewart Copeland (du groupe Police).

Mais il faudrait citer tous les artisans de ce film captivant où le générique nous apprend que les bagarres ne sont pas réglées, comme d'habitude, mais littéralement chorégraphiées par Michael Smuin (un chorégraphe de San Francisco). Ça s'intitule en français *Rusty James* car c'est malheureusement doublé. Mais je crois sincèrement qu'il vaut mieux le voir doublé que ne pas le voir du tout. À l'Outremont jusqu'au 2 octobre, à l'Autre Cinéma du 5 octobre au 1er novembre.

## ÉCHOS

Il y a une exposition des oeuvres de Murray MacDonald jusqu'au 11 novembre à la Galerie du musée, 24 Champlain à Québec.

■

Les Concerts Lachine présentent l'Orchestre de chambre McGill sous la direction de Alexandre Brott dimanche à 20 h. Avec la participation de Nicole, Mario et André-Gilles Duchemin.

RENE MALO présente
«Ce que j'ai vu de meilleur du côté québécois cette année au festival. J'ai aimé dans ce film le portrait d'un homme québécois éloigné du modèle traditionnel.»
Luc Perreault LA PRESSE
14 ANS
LE CRIME d'Ovide Plouffe
DENYS ARCAND ROGER LEMELIN
GABRIEL ARCAND ANNE LETOURNEAU
JEAN CARMET VERONIQUE JANNOT DONALD PILON
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
5e SEMAINE!
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
VERSAILLES 3 PLACE VERSAILLES 353-7880 RADISSON

Les Films du Crépuscule 84
Offre spéciale pour les professeurs de cinéma
Communiquez avec nous:
LES FILMS DU CRÉPUSCULE
4503 St-Denis, suite 1, H2J 2L4, 849-2477

2 DERNIERS JOURS pour acheter la CINÉ-CARTE du cinema OUTREMONT et de L'AUTRE CINEMA
15 FILMS POUR $25.

CINÉMAS UNIS
UN AMOUR DE SWANN
d'après le roman de MARCEL PROUST
14 ANS
"L'AMOUR JALOUX ET OBSESSIF DE L'ANTISÉMITISME DE L'ÉPOQUE, L'HOMOSEXUALITÉ À PEINE VOILÉE DE CHARLUS, LE MONDE FERMÉ DE L'ARISTOCRATIE DONT NOUS N'AVONS PLUS D'IDÉE AUJOURD'HUI... —Serge Dussault (La Presse)
Un film de VOLKER SCHLONDORFF
JEREMY IRONS — ORNELLA MUTI
MARIE-CHRISTINE BARRAULT
FANNY ARDANT — ALAIN DELON
PARISIEN: 1.00, 3.05, 5.15, 7.15, 9.25.
SAM. DERNIER SPECTACLE 11.30.
Le PARISIEN 3 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

DÉJÀ DEUX GRANDS CLASSIQUES
Depuis douze ans Leone préparait cette bombe. (LE FIGARO)
C'est un film qui touche au coeur. En sortant, vous ne vous souviendrez plus avec qui vous êtes entré. (JOURNAL DU DIMANCHE)
On a tout le temps envie d'applaudir. (LE FIGARO)
Non seulement le public ne trouve pas le temps long, mais il en redemande! (LES ECHOS)
TOUS LES JOURS À 2.00 & 8.00 P.M.
Pour la première fois en VERSION FRANÇAISE INTÉGRALE
SERGIO LEONE / ROBERT DeNIRO
14 ANS
IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE
Le PARISIEN 1 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL

Le rideau se lève sur 1 chef-d'oeuvre que le cinéma français n'avait pas projetés depuis près de 20 ans.
HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR POUR TOUS
Mais qui a tué HARRY?
12.05, 13.55, 15.45, 17.35, 19.25, 21.15
Cinéma du COMPLEXE desjardins 2
BASILAIRE 1 288-3141 PdesA

JEAN ZALOUM et LES PRODUCTIONS KARIM présentent
LES 2 GRANDS FILMS DU FESTIVAL DE MONTRÉAL
5e SEM. DE SUCCÈS!
★★★★ "UNE OEUVRE MAÎTRESSE. Le meilleur film américain depuis longtemps. Drame, humour, poésie... il vous saisit par ses caractères humains et fascinants." —Roger Ebert, Chicago Sun-Times
"BRILLANT ET FASCINANT. Un film qui vous absorbe, vous enrichit et vous séduit par ses images "hallucinantes". Je vous le recommande sans hésitation." —Gene Siskel, Chicago Tribune
★★★★ "D'UNE INTENSE ÉMOTION. Une fresque qui touche par sa sensibilité. Allez voir EL NORTE, un film d'une chaleur intérieure qui allie le récit humain à la superproduction." —Rex Reed, New York Observer
"UNE ÉPOPÉE AMÉRICAINE. Éblouissante, sensible, étonnante, intelligente, généreuse." —Judith Crist
"SUCCÈS SANS CONTESTE. C'est EL NORTE qui a — de très loin — battu tous les records d'affluence au Festival de Cannes." —Gene Shalit, The Today Show
GRAND PRIX DU FESTIVAL DE QUÉBEC '84
MEILLEUR FILM FESTIVAL DE MONTRÉAL '84
14 ANS
El Norte LE NORD
réalisé par GREGORY NAVA
ÉLYSÉE: (Version originale, sous-titrés français) Sam. Dim. 1.30, 4.00, 6.45, 9.20. Sem. 6.45, 9.20.
PLACE VILLE MARIE (V.O., Sous-titrés anglais) 1.00, 3.40, 7.00, 9.35.
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
PLACE VILLE-MARIE CINEMA-1 866-0689
un film de ANDRZEJ ZULAWSKI
18 ANS Adultes
GRAND PRIX DU JURY FESTIVAL DE MONTRÉAL '84
La Femme Publique
VALÉRIE KAPRISKY
PARISIEN: 12.40, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40. Sam. dernier spectacle 11.50. LAVAL: Sam. Dim. 12.50, 3.00, 5.05, 7.20, 9.35. Sem. 7.20, 9.35. Sam. dernier spectacle 11.35.
GREENFIELD: Sam. Dim. 1.00, 3.00, 5.05, 7.10, 9.15. Sem. 7.10, 9.15.
Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856 McGILL
LAVAL 4 CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 2 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

5e SEMAINE À MONTRÉAL!
BRAVO ROHMER
IRRÉSISTIBLEMENT DRÔLE ET INFINIMENT SÉDUISANT.
Les Nuits de la pleine lune nous sert avec esprit des vérités qui seraient cruelles dites par quelqu'un d'autre, mais qui nous charment sans nous atteindre parce que Rohmer s'adresse avant tout à l'intelligence du spectateur.
—Francine Laurendeau Le Devoir
LE SUCCÈS D'UN GRAND CLASSIQUE.
... joué selon les canons de la perfection rohmérienne, vous n'avez pas à hésiter une seconde.
—Le Matin, 6 sept '84
VIVAFILM
LION D'OR VENISE '84 Meilleure actrice: Pascale Ogier
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE
ERIC ROHMER
POUR TOUS
LES NUITS DE LA PLEINE LUNE: PARFAIT.
Le dialogue est délicieux, drôle et percutant. Il aurait au moins fallu 10 dialoguistes français pour arriver à un tel résultat.
—France Soir, 5 sept '84
Rohmer, plus personne ne le nie, restera l'ethnologue numéro un de la société française de son temps.
—La libération, 4 sept '84
MEILLEURE COMÉDIE DE ROHMER.
Les meilleures comédies de Rohmer ont cette précision du détail visuel, verbal et psychologique qu'aucun autre réalisateur contemporain n'a réussi à trouver dans leur oeuvre.
—New York Times, 7 sept '84
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842-6053
ÉLYSÉE: Sam. Dim. 1.05, 3.05, 7.05, 9.05. Semaine: 7.05, 9.05.

LE DEVOIR CULTUREL

# Du bon usage des rétrospectives

## EXPOSITIONS

GILLES DAIGNEAULT

Pourquoi toujours attendre qu'un artiste soit en fin de carrière pour lui consacrer une rétrospective alors que c'est souvent au beau milieu d'un parcours artistique que le regardeur éprouve vraiment le besoin de faire le point ? Aussi me semblerait-il infiniment préférable de multiplier les mini-rétrospectives qui ne couvrent que quelques années du travail de nos créateurs les plus significatifs.

Ainsi, la Galerie d'art Concordia (1455, boul. de Maisonneuve) fait oeuvre utile en présentant une exposition qui résume les cinq dernières années de travail du jeune peintre Michael Jolliffe au cours desquelles son écriture a connu de notables transformations.

Les habitués des galeries retrouveront ici quelques tableaux qui étaient exposés à Optica, en 1981, et chez Jolliet, en 1983, mais qui, mis en perspective, se prêtent à une lecture plus pénétrante, disent d'une manière plus explicite la complexité et la subtilité des rapports que ce travail entretient avec l'art religieux ancien, et décrivent mieux que jamais l'évolution personnelle de Jolliffe dans le sens d'une épuration et d'une intériorisation de sa référence biblique.

À première vue, la route paraît longue entre le bariolage des premiers tableaux et la gravité des derniers pastels mais, en tout état de cause, il s'agit d'une peinture somptueuse. (Jusqu'au 13 octobre)

★

Toujours à Concordia mais dans la petite salle, on peut voir une dizaine de lithographies en noir et blanc du peintre américain Philip Guston qui fut, au début des années 50, un des ténors de l'*action painting* avec Pollock, Kline et de Kooning.

Or, Guston était à l'époque un transfuge de la figuration, et les estampes présentées ici, qui sauf erreur datent toutes de 1980, montrent un retour à une drôle de figuration, à la fois naïve et ironique, qu'il n'est guère commode de commenter vu l'exiguïté du corpus mais qu'il vaut la peine d'interroger (ne serait-ce qu'en souvenir de la gloire ancienne de l'artiste). (Jusqu'au 13 octobre)

★

Moins d'un an après sa grande exposition à la galerie UQAM, Giuseppe Fiore revient à la Galerie du 22 mars (1333, avenue Van Horne) avec de nouveaux « jeux imaginaires » où les figures en mouvement sont de plus en plus brouillées par un tourbillon pictural qui confirme le récent parti pris de l'artiste de se perdre dans le geste de peindre pour mieux se retrouver.

D'emblée, on se réjouit de ce que Fiore ait gardé intacte — et même fait fructifié — l'énergie accumulée pendant son congé sabbatique et qui, jointe à un savoir-faire assez exceptionnel de pédagogue expérimenté, ne peut que remettre rapidement à flot une écriture qui revient d'assez loin.

Dans l'exposition, quelques dessins de 1979 montrent tout le chemin parcouru au cours des derniers mois tandis que la toile la plus récente, qui intègre des éléments collés, pourrait indiquer de nouvelles voies à explorer. Il vaut mieux passer rapidement sur les petites aquarelles cubaines. (Jusqu'au 21 octobre).

★

À l'Espace Oboro (3981, boul. Saint-Laurent), l'exposition conjointe de Reynald Connolly, de Robert Deschesnes et de Josette Trépanier intitulée *La famille royale* n'est pas antipathique même s'il n'est pas sûr que la juxtaposition de ces trois polyptyques fasse ressortir les caractères les plus intéressants de chacun. De cela, on se rendra mieux compte lors des prochaines manifestations particulières de ces artistes. Pour le moment, le visiteur sera sensible à certaines constantes formelles et, surtout, à la joyeuse irrévérence que dégage cette « exposition-événement » (et particulièrement la prestation de Trépanier). (Jusqu'au 6 octobre)

★

La galerie d'art du Collège Édouard-Montpetit (945, Chemin de Chambly, à Longueuil) présente une mini-rétrospective de Pierre-Léon Tétreault qui raconte efficacement, en une quinzaine d'oeuvres charnières, le très long chemin parcouru par l'artiste de 1978 à 1984.

L'accrochage rend compte de la cohérence de cette aventure (qui n'est pas toujours perceptible quand on n'en voit qu'une étape à la fois) en montrant par exemple l'éclatement progressif du support plat et rectangulaire, ou encore la disparition de la figuration puis le retour de celle-ci, transformée aussi bien par l'équipée moderniste de Tétreault que par ses voyages (intérieurs et extérieurs) vers des cultures dites primitives.

Ce n'est pas la première fois que cette galerie nous surprend avec des expositions de fort calibre et, chaque fois, on se prend à rêver du jour où plusieurs collèges lui emboîteront le pas. (Jusqu'au 12 octobre; les heures d'ouverture étant capricieuses, il vaut mieux téléphoner au 679-2630)

★

Enfin, l'exposition *Pitz-Kummer-Schulz : Dispersions*, organisée par le Musée d'art contemporain à la gare maritime Louis-Jolliet du Vieux-Port, mérite surtout une visite les samedis à 14 h et les jeudis à 19 h, au moment où un des trois artistes berlinois, Thomas Schulz, y présente un concert dans la portion de ce gigantesque espace qu'il a transformé en instrument à cordes.

Quant aux deux autres installations, le décor d'Herman Pitz n'a été vraiment significatif que samedi dernier, le temps de la performance parodique de l'artiste (qui ne sera malheureusement pas reprise), tandis que le gros tas de glaise de Raimund Kummer se démarque mal de toute une pratique artistique qui a donné le meilleur d'elle-même au cours des années 70.

Pourtant, les travaux antérieurs des trois artistes ne manquaient pas d'ingéniosité mais, sauf dans le cas de Schulz, le conservateur invité du MAC, René Viau, ne pouvait rien prévoir de la nature de leurs interventions montréalaises. C'est là un des risques qui fait (parfois) la grandeur de l'art contemporain. (Jusqu'au 14 octobre)

# Folie-Culture

Suite de la page 23

vie de cet enfant autistique. Ses grands yeux qui parlent pourtant et les jeux de l'eau, de la nourriture. « Se nourrir, se gaver, combler un vide sans fin. » Frédéric, petit enfant traversé par le drame de la vie des autres.

*Victoria Markelback*. « Je commence à te percevoir de loin, tu as parfois les yeux mauves et je commence à penser à toi. » Un univers à la Duras et tout le blanc obsédant de l'obsessionnel souvenir/désir. Des trains qui passent et des silhouettes comme des cimetières et des voix sur le coeur. Un oreiller recouvert d'un sac de poubelle vert : « Existe-t-il une alternative à la passion ? ».

*Memory*, voyage inusité, traversée de la mémoire d'où les images remontent plus loin que les images elles-mêmes. Un document aberrant pour les toujours-bien-comprenant. Un document qu'auraient sans doute pu signer Gilles Groulx, cinéaste québécois mis au rancart par l'ONF. Ou Pierre Maheu (*Interdit*) dont le suicide parle de lui-même.

*Folie-Culture*. Deux marginalités qui se rencontrent. Jonction de deux expertises. Apports différents mais complémentaires de gens impliqués, et au niveau des troubles émotionnels, et au niveau des divers processus de création offrant libre cours aux expressions artistiques de la folie.

Tout d'abord, Auto-Psy. Mis sur pied à Québec en 1980, ce groupe travaille à la défense des personnes psychiatrisées, la volonté de démystifier la folie mentale, celle de susciter des alternatives à la psychiatrie et de regrouper les personnes dont le mal de vivre maintenant est une constante souffrance. Un mandat, non de thérapie mais la responsabilité d'imposer le respect des droits trop souvent violés. Des actions concrètes, petits pas vers l'avancée et la reconnaissance, ces débats publics pour modifier le statut de la folie, ces prises de position au grand jour, ces interventions auprès des gouvernements. Et puis aussi des réalisations déjà : la revue *La Calotte*, un *Guide de droits à l'usage des personnes psychiatrisées* et un autre intitulé *Guide des effets secondaires des médicaments psychotropes*. Quatre vidéos.

« Le fait de nous associer ici avec Obscures, nous permetta sans doute de rejoindre un plus large public et, par ce fait, d'aider à modifier la sentence sociale face à la folie. » Vice-président-fondateur d'Auto-psy, Paul Morin est l'un de ceux qui a accepté de se mouiller en s'associant avec des gens marginalisés. Sans craindre ni étiquettes, ni jugements, ni préjugés, il a décidé de lutter contre la psychiatrie totalitaire et ses institutions garde-fous, garde-vie, « parce que, dit-il, tout ce qui regarde la normalité a toujours posé un questionnement très grand chez moi. La psychiatrie est peut-être la discipline médicale qui soit la plus contestée. Mais celle qui a le plus de pouvoir sur l'individu ! Pourquoi laisser à des supposés hommes de science le soin de décider de la vie des autres ? Nous avons choisi de lever le voile sur le dessus et dessous d'un traumatisme jugé encore trop honteux par une société qui a encore peur du mot et de la chose. » ...

Puis Obscure. Depuis trois ans, une association coopérative de production en arts visuels. Des membres reliés au cinéma expérimental. Et qui ont eu envie de déborder d'un domaine artistique spécialisé, pour tenter d'accéder à un art multidisciplinaire intégrant les productions récentes en cinéma, vidéo, musique, théâtre et poésie. Surtout des oeuvres qui interrogent, soit par leur contenu ou par leur forme, les manières de faire traditionnelles. Claire Deronzier (qui coordonne l'organisme dont elle est l'une des fondatrices) affirme que, statistiquement parlant, les manifestations d'Obscure rejoignent un plus large public à Québec que Michel Snow à Paris et à New York ! « C'est pourquoi, précise-t-elle, la collaboration avec Auto-Psy aujourd'hui nous permet de diffuser des documents inédits qui vont créer des climats, des atmosphères propices à toute la thématique du festival. Mais, plus encore. Des documents audio-visuels littéraires, photographiques et aussi des dessins permettant, bien sûr, une approche documentaire, expérimentale et humaine de la réalité de la folie, mais permettant aussi d'appréhender la problématique de ces artistes que l'on dit fous. »

Voilà pourquoi, il y aura également expositions des dessins de Victor Cordier et des affiches du Musée de l'art brut. Revenant de loin, nous dit-on, Cordier est classé incurable par l'étiquetage psychiatrique. Victime de préjugés qui en font un sous-doué, il témoigne pourtant par son oeuvre de la richesse de son monde intérieur. Comme bien des oeuvres relevant de l'art brut, ses productions ont été réalisées dans des conditions matérielles épouvantables. Victor Cordier est Belge. La réalisatrice Mara Pigeon a réalisé un vidéo-choc sur l'homme et ses chemins intérieurs. Ce court métrage a remporté le premier prix du Festival Psy de Lorquin (France) en 1981 ... C'est d'ailleurs un des dessins de Cordier qui orne la couverture du magnifique catalogue de *Folie-Culture* !

Quant à l'art brut, la liberté d'expression absolue serait sa règle d'or. Un art inclassifiable, paraît-il, qui se nourrit des mauvaises expériences du quotidien et de l'inconscient surchargé qui déborde. « Sans ambitions, sans programmes, sans ordre ni désordre et sans notions utilitaires, ses artistes proposent une manière de vivre liée au désir et à la folie de vivre. » À Lausanne, Jean Dubuffet a réuni plus de 5,000 oeuvres et documents de cet art marginal, une collection précieuse et provocante du Musée de l'art brut, toujours en Suisse. Mais, ici, à Québec, c'est au Complexe G que les visiteurs pourront voir la représentation de ces oeuvres ainsi que celle de Victor Cordier. Pour sa part, la Bibliothèque centrale reçoit les photographies des Québécois Brigitte Ostiguy et André Morneau. C'est également dans ce lieu que se tiendront les débats suite aux visionnements des vidéos, ainsi qu'une performance sonore de Neam Cathod, performance reprise dans le cadre d'une animation à Robert Giffard. Les films seront projetés dans l'amphithéâtre du Complexe G. (Films et Vidéos : $ 3)

Soulignons qu'en plus de Les pratiques alternatives, les autres débats ont pour thème : La Réforme italienne, Les Écrans de la Folie, Droits et Psychiatrie, Garde-Fous, Les troubles émotionnels de l'Enfance, l'Autisme, Créativité et folie. Enfin, ce soir, dimanche et lundi, ( à la Margelle du cégep de Ste-Foy à 20 h 30), le plan K présente *Scan-lines*.

Pour en savoir plus long, il faut consulter l'un des 10,000 dépliants distribués partout au Québec dans les endroits publics, ou téléphoner au (418) 529-3775.


29 ET 30 SEPTEMBRE
EXPOSITION SPÉCIALE
DES
OEUVRES CANADIENNES SÉLECTIONNÉES,
EN PROVENANCE
DES SUCCESSIONS ET COLLECTIONS PRIVÉES.

- J.-P. Riopelle
- M.-A. Fortin
- P.-E. Borduas
- J.-P. Lemieux
- D. Milne
- M. Cullen
- M.-A. Suzor-Côté
- A.-Y. Jackson
- J.-P. Dallaire
- R. Richard
- A.-J. Casson
- A. Lismer
- P. Surrey
- S. Cosgrove
- J. Little
- A. Noeh
- G. Roberts
- R. Pilot
- C. Lesauteur
- H. Gransaw
- H. Masson
- Tex Lecor
- C. Toupin

et beaucoup d'autres.

À NOTRE GALERIE
SAMEDI LE 29 SEPTEMBRE DE 10H à 18H
ET DIMANCHE LE 30 SEPTEMBRE DE 11H à 18H

LA VENTE CONTINUE
LUNDI 1 OCT DE 12H à 18H
MARDI 2 OCT DE 12H à 18H.

Galerie La Belle Époque
1396-A RUE SHERBROOKE OUEST
(face au Musée des Beaux-Arts au sous-sol)
MONTRÉAL, CANADA Tél.: 844-9815
HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU SAMEDI 10-18 hres — DIMANCHE 12-17 hres.

LE DEVOIR VOUS OFFRE LA QUALITÉ
POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS
844-3361

invest·art
ÉLISE MARTIN
Société de décoration artistique
- met en valeur vos objets d'art
- conseille lors de l'achat d'oeuvres d'art
- informe ... l'oeuvre d'art un investissement profitable

Case Postale 97
Succ. Île des Soeurs
Île des Soeurs
H3E 1J8
(514) 767-4870
Consultation · décoration résidentielle et commerciale




MICHEL TETREAULT
4260 RUE ST-DENIS, MONTRÉAL H2J 2K8 (514) 843-5487
PEINTURES DESSINS RENÉ DEROUIN
BETWEEN
20 SEPTEMBRE — 21 OCTOBRE 1984
LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE ET SUR RENDEZ-VOUS
ART CONTEMPORAIN

RAY MEAD
«Oeuvres récentes»
Vernissage le 29 septembre de 14h à 17h
Jusqu'au 20 octobre
WADDINGTON & GORCE INC.
1504 rue Sherbrooke Ouest 934-0413 — 933-3653

GALERIE 13
Isabelle Leduc
Travaux récents
jusqu'au 7 octobre 1984
3772 Saint-Denis, Montréal
Tél.: (514) 288-5903
du mercredi au dimanche inclusivement
de 12h à 18h.

Montréal
exposition



PEINTRES POLONAIS
(1850-1950)
à l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est, 1er étage
tous les jours de 10h à 18h30
ENTRÉE GRATUITE
la fierté a une ville montréal

GALERIE MIHALIS
1500 ouest, rue Sherbrooke
932-4554
EXPOSITION
Alex COLVILLE · Christopher PRATT · Jeremy SMITH
une collection de sérégraphies originales
JUSQU'AU 13 OCTOBRE

Bientôt à Montréal.
PRAGMA
GALERIE ÉPHÉMÈRE
1180 rue Drummond, 7ième étage.
... une galerie autre.
avec la gracieuse collaboration
des propriétaires du
1180, rue Drummond, (514) 875-5808.

Communication aux amis du Musée des beaux-arts de Montréal
Le musée est fermé à cause d'un arrêt de travail, et toutes les activités sont malheureusement annulées jusqu'à nouvel ordre.
*La direction s'en excuse profondément.*

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL
CITE DU HAVRE MONTRÉAL
VIDÉO 84

WESTERN FRONT/VIDÉO
Jusqu'au 11 novembre

VIDÉO 84
quatre installations
Jusqu'au 11 novembre

PITZ-KUMMER-SCHULZ
Dispersions
Jusqu'au 14 octobre
Gare maritime Louis-Jolliet, site du Vieux-Port de Montréal

Concerts de T. Schulz
29 septembre à 14h.
4 octobre à 19h.

LA GRAPHIQUE
un langage et ses usages
Jusqu'au 30 septembre

LA COLLECTION BORDUAS
Jusqu'au 30 septembre

Défilé des créateurs de mode "made in Québec"
4 octobre à 20h30
Billets en vente au comptoir du Musée.

*Nous vous invitons à devenir membre de la Fondation des Amis du Musée d'art contemporain!*

ENTRÉE LIBRE
Autobus 168, stations McGill et Bonaventure
Week-end, autobus du Musée
Téléphone: (514) 873-2878

EXPOSITION
BARBARA KUPER
Marbres · Bronzes
E.J. HUGUES, R.C.A.
Huiles · Aquarelles · Dessins
Nous achetons peintures de qualité
Ouvert de 9h à 17h30 sam. 9h à 17h fermé dim. et lun.
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada dans la plus grande Galerie Marchand d'Art au Canada.
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

LE DEVOIR ...À LOISIR

CAHIER 4

Montréal, samedi 29 septembre 1984

## LA VILLE À VIVRE

# MONTRÉAL

## . . . l'esthétique de la diversité

JEAN-CLAUDE MARSAN

JE donnais récemment une conférence sur l'évolution de l'environnement bâti à Montréal à des jeunes étudiants en architecture de l'Université de Waterloo. Ils étaient une soixantaine, venus dans la métropole pour une semaine d'exploration dans le cadre de leur programme d'étude. S'ils se sont montrés fascinés par l'esprit et la joie de vivre de Montréal, et par quelques éléments architectoniques tels les sempiternels escaliers extérieurs, ils me sont apparus par contre moins enthousiastes concernant l'aménagement et l'architecture contemporains de cette ville.

Leurs questions, du moins, révélèrent qu'ils avaient été surtout frappés par les incohérences et les laideurs dans ce domaine. En voici un échantillon : « Pourquoi le site de l'*Expo 67* est-il si dégradé et qu'entend-on y faire dans l'avenir ? » « Pourquoi rien n'a encore été fait dans le Vieux-Port ? » « Pourquoi le Vieux-Montréal est-il rempli de boutiques « cheaps » qui déprécient l'arrondissement historique ? » « Pourquoi y a-t-il tant de terrains de stationnement au centre-ville et qu'entend-on faire pour remédier à cette situation ? » « Pourquoi a-t-on laissé démolir l'église Saint-Jacques pour n'en garder qu'un clocher et un transept s'intégrant si peu au nouvel ensemble ? » « Pourquoi a-t-on laissé construire tant d'édifices horribles sur la rue Sherbrooke ? » « Pourquoi les équipements de rue, les lampadaires, les bancs, les bacs à fleurs sont-ils si laids, si caricaturaux ? »

Devant une telle avalanche de questions, on peut se demander si Montréal ne serait pas devenue une ville laide, à l'insu même des Montréalais.

La réponse n'est pas simple. Si toutes les horreurs mentionnées par ces visiteurs sont bien réelles, ces derniers ne semblent avoir vu que cet aspect de l'agglomération. Cela se comprend d'une certaine façon. Car, contrairement à des villes comme Paris ou Washington, qui sont des villes au caractère homogène dotées d'une esthétique solennelle, il semble y avoir autant de «Montréals» qu'il y a de municipalités, de districts, de quartiers, même à l'occasion, de rues.

Si tous ces petits «Montréals» ont quelque chose en commun, c'est qu'ils contribuent à une esthétique particulière, qui est l'inverse de celle de Paris ou de Washington, et qu'Alain Médam a qualifiée d'esthétique de la diversité.

Cette esthétique ne concerne pas que les formes : elle s'enracine également dans la diversité des genres et des styles de vie. Montréal est fondamentalement une ville de quartiers, de villages, aux facettes si multiples que même les chercheurs ont de la difficulté à les cerner.

Ainsi Peter Foggin et Mario Polèse écrivent-ils en conclusion de leur recherche sur *La géographie sociale de Montréal en 1971* : « La géographie sociale de Montréal est extrêmement complexe et variée. Il s'agit d'un espace social très découpé, présentant souvent des variations très importantes à l'intérieur d'étendues très restreintes. »

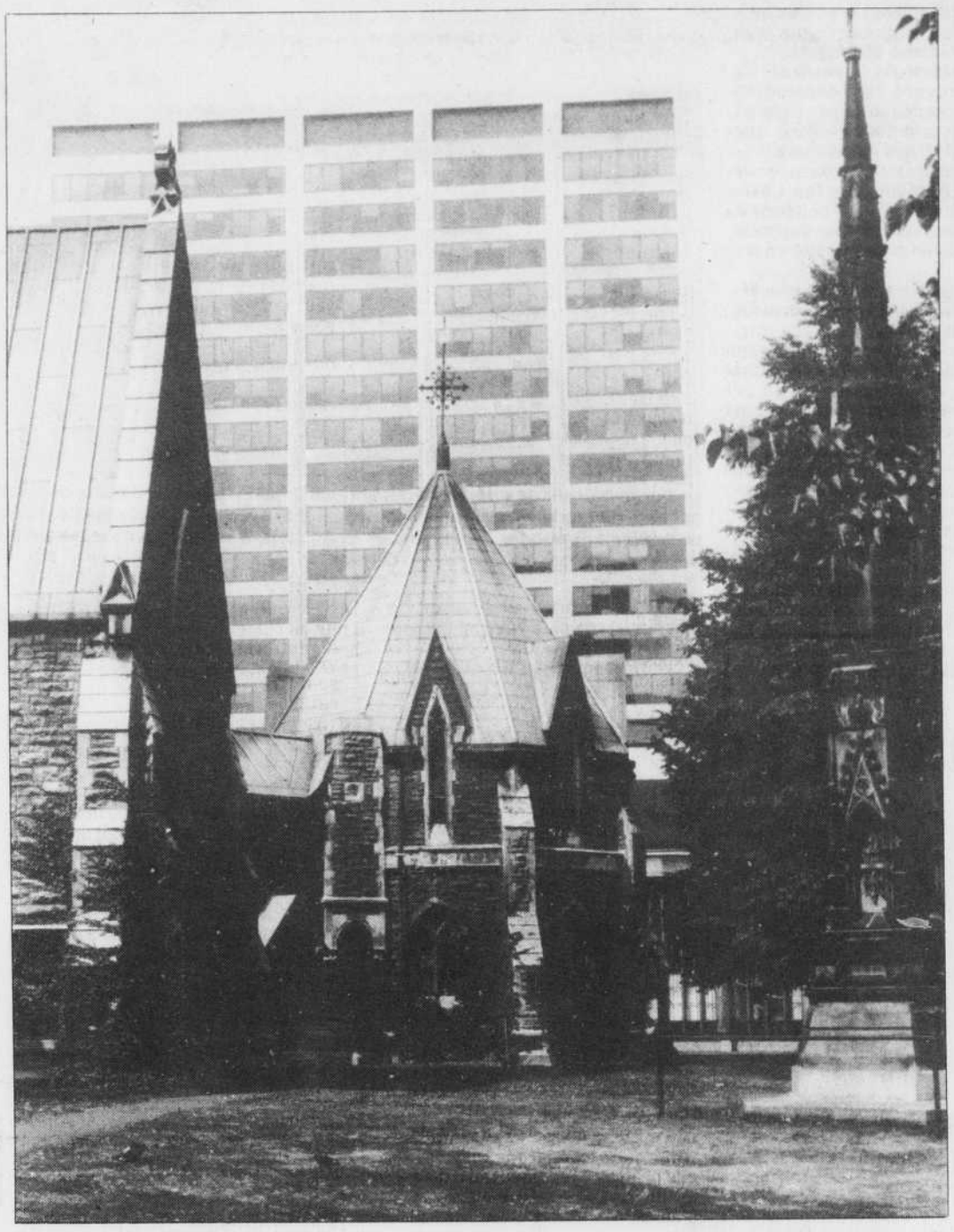
Il est compréhensible que des visiteurs étrangers ne peuvent découvrir et apprécier ces subtilités en une seule semaine. Montréal, à l'instar d'autres villes telle Londres, s'avère une agglomération tout en demi-tons, susceptible de décevoir au premier coup d'oeil mais capable de devenir généreuse et magique pour ceux qui ont la patience et la possibilité de la découvrir jour après jour, mois après mois, année après année.

Mais à la défense de ces touristes qui, en quelques jours, ont tout juste le temps d'explorer le centre-ville et ses abords, il faut reconnaître que ce territoire présente un bien triste spectacle, plein de contradictions. Les Montréalais, par exemple, sont fiers de leur héritage architectural, un des plus riches en Amérique du Nord. Mais, dans les faits, ils ne le respectent pas ou si peu. Ainsi, depuis des décennies, l'Hôtel de Ville est presque entièrement entouré de terrains de stationnement. Un des lieux les plus historiques du Vieux-Montréal, la place d'Youville, a même été sciemment aménagé en un terrain de stationnement avec l'accord du ministère des Affaires culturelles. Un autre lieu historique, le square Viger, a pour sa part été transformé à grands frais en un fouillis de bébelles et de béton. Trop souvent dans les restaurations, les rénovations ou les insertions, on se contente, comme dans le cas des condominiums de la Chancellerie (angle nord-ouest des rues Notre-Dame et Berri), de médiocrités sans nom.

Dans le domaine de l'architecture contemporaine, le bilan n'est guère plus reluisant. Ceux qui auraient dû donner le ton, à savoir les divers niveaux de gouvernement, se sont avérés les pires intervenants.

Après la Maison de Radio-Canada, le nouveau Palais de justice et l'École nationale d'hôtellerie, c'est au tour du complexe Guy Favreau d'enlaidir le centre-ville. Et y a-t-il, dans toutes le villes canadiennes, une place publique aussi mal foutue que celle qui relie la rue de la Gauchetière au Palais des congrès ?

Le secteur privé lui aussi a manqué le bateau. À l'exception de la Maison Alcan, où sont les développements récents qui pourraient s'avérer de dignes successeurs de la place Ville-Marie ou de la place Bonaventure ? Si on jette un coup d'oeil aux endroits où ils se sont produits, principalement sur le boulevard de Maisonneuve et sur l'avenue du Président-Kennedy, on découvre des tours isolées, anonymes, souvent aveugles au niveau du trottoir.



Cette vue de la cathédrale anglicane Christ's Church et d'un bâtiment voisin montrent bien le peu de respect que les Montréalais portent à leur patrimoine architectural

Ces artères présentent ainsi des allures mornes et boréales, d'autant plus qu'avec une décennie de retard sur ce qui s'est passé aux États-Unis, le mur rideau miroir avec sa surface abstraite, lisse et glaciale constitue dans ces cas l'expression esthétique dominante. À l'origine, parce qu'il permet de refléter l'environnement ambiant, le mur rideau miroir fut utilisé pour faciliter l'insertion de bâtiments modernes dans des tissus anciens. Ce n'est pas le fait avec ces nouveaux développements, où les murs rideau miroir se reflètent mutuellement à l'infini engendrant des paysages de science-fiction.

L'architecte montréalais Adrien Sheppard pose les bonnes questions : « Lequel de ces édifices apporte quelque chose d'innovateur, d'audacieux à Montréal ? Lequel d'entre eux rend hommage à la diversité, à la continuité architecturale de Montréal ?»

Montréal a été comblée par une histoire et un héritage achitecturaux qui n'ont pas d'égal au Canada. Ces étudiants en architecture de l'Université de Waterloo nous rappellent à leur façon que cela ne constitue pas une garantie d'excellence pour l'avenir et que cela va prendre beaucoup plus que la production actuelle pour que la réalité urbanistique et architecturale contemporaine soit digne de celle du passé.

# LE SALON DES VINS

## . . . un goût d'inconnu

JOSÉE BLANCHETTE

LE Salon international des vins et spiritueux pliera bagages demain soir, riche d'une troisième expérience. Il en aura, par ailleurs, enrichi plus d'un sur la vaste étendue du marché viticole mondial.

C'est dans une atmosphère lourde et empesée que le Salon a été déclaré officiellement ouvert, mardi. Divers nobles représentants des chevaleries, confréries, commanderies et « amitiés » vineuses figuraient au nombre des personnalités à dévisager discrètement.

Pour l'occasion, on avait rafraîchi sa toque de velours, frotté son taste-vin d'argent, revêtu sa cape de brocart violet et omis la lotion après rasage ainsi que les parfums trop distrayants. À cela s'ajoutaient toutes les médailles pompeuses témoignant du bon goût consacré du porteur. Une petite fanfare composée de cors français et de trompettes (italiennes ?) menait ses troupes de kiosque en kiosque et de gobelets en... verres de plastique.

Contrairement aux années précédentes, le Salon a déménagé ses pénates du Vélodrome olympique au Hall d'exposition de la Place Bonaventure. En plus de bénéficier d'une affluence de tous les instants, les 160 exposants pourront du même coup extirper 2,000 sortes de vins et spiritueux des caisses de bois et des écrins de velours. Si le Salon se mérite également la mention « internationale », cette année, ce n'est pas uniquement pour s'attirer un prestige auprès des connaisseurs mais aussi pour signifier la présence de plusieurs pays producteurs.

La Grèce, l'Argentine et la Suède s'ajoutent ainsi à l'Italie, la France, la Californie et la Société des alcools du Québec (SAQ), notre digne société mégalomane demeurant l'importateur de vins no 1 après Dieu.

Mais la très forte proportion de producteurs italiens représentés au Salon (50 sur un total de 75), laisse comprendre que la France, elle, l'est bien mal pour une deuxième place à l'échelle mondiale des producteurs viticoles. Une seule région (le Languedoc Roussillon) a envoyé ses représentants. C'est donc dire que les petits producteurs ne peuvent à la fois assister à un Salon des vins au Québec et se préoccuper de leurs raisins bien mûrs à cette époque de l'année. Que le Salon se tienne durant la période sacrée des vendanges constitue un non-sens pour les vignerons désireux de faire connaître leurs produits ailleurs que dans leur patelin natal.

Par contre, plus de 600 vins inconnus du marché québécois seront disponibles; pourront être dégustés, achetés sur place et commandés en plus grosse quantité par les amateurs et les négociants.

Soulignant la notion d'inconnu, M. Paul Schoeters, président du Salon, nous annonce que la Chine populaire occupera 1,000 pieds carrés de tapis « rouge » l'année prochaine.

« On se demande ce que la Chine viendra nous montrer. Ç'en est haletant » de dire monsieur Schoeters.

En attendant les grands millésimes chinois, on se désaltère à la santé des vignerons occidentaux.

Pour la première fois cette année, le concours Vinitas (Veritas ?) sera ouvert au grand public. Le connaisseur et l'amateur pourront, grâce à un système de cotes établies par la SAQ, sélectionner quatre des meilleurs vins dans 18 catégories différentes. Ces favoris, en plus de recevoir les trophées Vinitas, seront disponibles durant une année sur les tablettes de la SAQ.



Le Salon international des vins et spiritueux: errer de kiosque en kiosque . . .

Les organisateurs ont de plus greffé le Salon des plaisirs de la table (qui remplace le défunt Salon de la super bonne bouffe) à leurs festivités. Ainsi se voit justifiée la présence de quelques producteurs de fromages caprins, d'huile d'olive extra-vierge et de pâtes séchées aux oeufs frais.

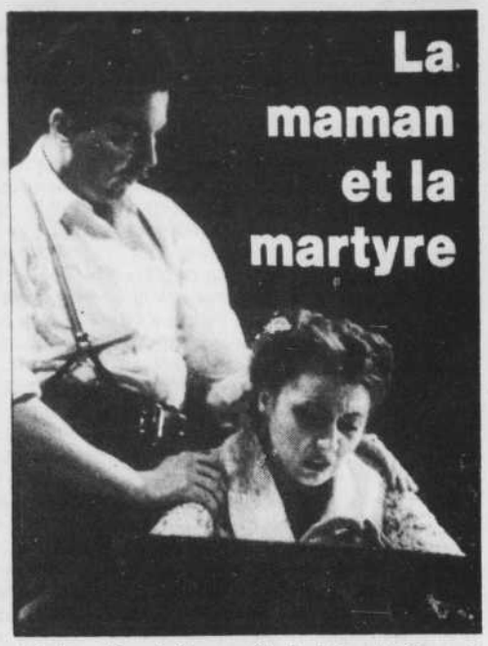
La tentative de jumeler ces deux aspects de la gastronomie, bien que louable, n'en demeure pas moins trop étendue pour vraiment faire honneur aux plaisirs de la table. Si le Salon ne nous laisse pas sur notre soif, il nous laisse un peu sur notre faim . . .

Cette année encore, l'admission générale est de $5 et chaque dégustation se paie à la pièce. D'après les organisateurs, ce système éprouvé permet d'éviter la débandade (saoûlerie) qu'occasionnerait une dégustation libre et laisse au consommateur tout le loisir de goûter les vins et spiritueux inabordables en format régulier. Ainsi un cognac, qui se détaillait l'an dernier $180 la bouteille, était vite devenu la coqueluche de dégustation à $8 l'once !

Règle générale, on compte $1 pour chaque verre de vin convoité et si l'on s'en tient à l'adage « qui a bu, boira », la soirée risque de s'avérer dispendieuse, somme toute.

Le Hall d'Exposition de la Place Bonaventure est ouvert tous les jours de midi à 22 h, jusqu'au 30 septembre. Les étudiants et les personnes de l'âge d'or, sur présentation de leurs cartes, auront droit aux réductions d'usage.

## HUMEURS




Louison Danis (la marâtre) et Daniel Simard (le père) dans une scène d'« Aurore l'enfant martyre » présenté au Quat'Sous

NATHALIE PETROWSKI

DANS la petite salle froide et noire du Quat'Sous, on entendait grincer les dents et jaunir les rires. Aurore, enfant martyre et grand mythe d'un Québec colonisé, n'en finissait plus de manger du savon et d'avaler de la lessive. En arrière de moi, Thérèse MacKinnon, 65 ans, 5ème Aurore dans le palmarès des mères éplorées de la province qui voulaient toutes l'adopter et l'ensevelir sous une montagne de chapelets ou de bonbons, se trémoussait sur son siège pour masquer le malaise. À la fin de la pièce, je me suis précipitée sur la petite bonne femme ratatinée par le temps, pour recueillir ses impressions. Celle qui avait joué plus de 3,000 fois l'enfant battue et bafouée, celle qui se souvenait encore des coups et des ecchymoses récoltées dans le feu de l'action et du sang artificiel qui pissait de partout, avoua qu'elle était froissée. «Dans mon temps, lançait-elle, les gens ne riaient pas. Ils pleuraient, ils gueulaient contre la marâtre, mais jamais ils n'auraient osé rire. Je me souviens même qu'après la pièce, j'étais obligée de sortir par la porte d'en arrière avec elle. Les gens voulaient tous la lyncher. Je m'évertuais à leur faire comprendre qu'il fallait un coeur d'or pour jouer un tel rôle, rien n'y faisais.»

Postée en chien de garde à la sortie du Quat'Sous, j'ai regardé les gens sortir, les yeux secs, un sourire en suspens aux coins de leurs lèvres « policées » par la raison. En l'espace de 30 ans, nous étions passé d'un extrême à l'autre; de l'émotivité fanatique à la rationalité prudente et objective. Certains avaient trouvé le tout fort comique. D'autres se perdaient en conjectures sur leur lecture de la pièce, quelque part entre le 2ème et le 8ème degré. L'histoire d'Aurore suscitait chez eux tantôt l'ironie, tantôt une bonne humeur teintée de nostalgie.

Comme s'ils replongeaient dans le film d'horreur de l'enfance en se souvenant tendrement des larmes de crocodiles versées avec commisération dans la salle de cinéma.

Aujourd'hui, le drame de la petite Aurore, était purgé de toute culpabilité collective. Aujourd'hui, Aurore n'était qu'un fait divers plaqué à la une du Journal de Montréal. Un cas parmi tant d'autres cautionné par les statistiques du gouvernement. Comme si les martyres et les victimes de la société étaient devenus de la monnaie courante et que la répétition excessive des scénarios, n'allumaient plus aucune sensation. Comme si le flot d'atrocités qui sont déversées quotidiennement dans notre fleuve imaginaire, avaient finalement réussi à nous abrutir à jamais.

Certains s'attardaient dans le hall d'entrée, en feignant chercher une réponse à la célèbre question. Folle ou méchante? On ne le saura jamais offraient-ils en conclusion, en se lavant les mains et en renvoyant le tout aux archives d'une époque rétrograde et révolue. Je les écoutais sans comprendre. Comment pouvait-on encore honnêtement se poser la question en 1984? Les spectateurs du Quat'Sous étaient-ils aveugles, cyniques ou imprègnés de morale chrétienne au point de croire que la méchanceté pouvait encore atteindre d'aussi grands sommets de raffinement?

La question ne se pose plus. Nul doute n'entre dans mon esprit quant à la pathologie de Marie-Anne Houde, femme de Thélesphore Gagnon et dont la seule issue possible serait l'aile des psychopates à Saint-Jean-de-Dieu. Dans la danse macabre des fers à friser, des manches de hache, des fouets et des tisonniers, la méchanceté n'a plus aucun rapport. Quand on est méchant à ce point-là, c'est que ça ne tourne plus très rond là haut. Quelque chose ne va pas. Mais quoi?

Voilà la vraie, la troublante, l'inquiétante question. La maman est-elle l'esclave de sa folie ou le produit d'une société désespérément aliénée? Comment se fait-il qu'au moment même où Aurore envahissait nos écrans paroissiaux et imbibait de bon sentiments les mouchoirs maternels, nos voisins américains se mobilisaient autour de James Dean dans *Rebel without a cause*? James Dean se révoltait contre l'autorité de ses parents et contre la société en général. Au Québec, dans l'enfer rural miné par l'hypocrisie et maillotée dans sa mentalité de clocher, une saine révolte semblait impossible. Toute révolte ne pouvait que jaillir d'une quelconque déviance pathologique. La révolte des dominés et des colonisés qui n'ont pas d'autres recours que de s'en prendre à des plus petits et à des plus démunis qu'eux. Une révolte sordide, morbide qui n'avait pas la grandeur mythologique d'une Médée qui tue ses enfants pour venger un amour saccagé, mais qui était révélatrice des travers d'une société jouant à l'autruche avec elle-même.

La révolte de Marie-Anne n'a donc pas d'éclat. Elle se trame sur un mode mélodramatique, caricatural et quétaine. Elle se joue sous l'éclairage cru et nu d'une cuisine, avec les instruments d'un quotidien routinier dont elle n'arrive pas à échapper. Aurore n'est finalement qu'un prétexte, une finalité, une fatalité au milieu du cauchemar affolé de Marie-Anne.

Si les publics modernes laissaient leur raison au vestiaire et osaient encore s'abandonner à leur émotions, ils verseraient aujourd'hui des larmes sur la tombe de Marie-Anne. Ils comprendrait que chaque nouvelle beurrée de savon, chaque coup de fouet, cachait une femme désespérée qui ne savait plus arrêter la mécanique détraquée de ses gestes. Ils verseraient des larmes amères pour elle. Les yeux grand ouverts.

# TOURISME

## Les hôtels de Pékin ont doublé leurs prix en trois ans

JACQUES SEURRE
de l'AFP

PEKIN — Certains correspondants étrangers en parlent avec nostalgie: à cette époque, Pékin comptait seulement quatre ou cinq hôtels pour étrangers, le whisky n'y coûtait guère plus de $1.00 ou $1.50, les serveuses tristes et vêtues comme des infirmières s'affairaient lentement dans les immenses salles de restaurant de l'Hôtel de Pékin ou du Winqiao.

Les temps ont changé. En l'espace de trois ou quatre ans, le prix des hôtels a doublé ou triplé et Pékin a vu se multiplier des établissements de luxe, certains construits et gérés en association avec l'étranger qui n'ont rien à envier à ceux de Hong Kong ou d'ailleurs sous le rapport des prix et parfois sous celui de la qualité du service.

Au rang des hôtels construits par des sociétés mixtes on compte le «Great Wall» (Chine — Etats-Unis), le «Jianguo» (Chine — Hong Kong), le «Yanxiang» (Chine — Etats-Unis), et, tout récemment le «Jinglun» (Chine — Canada). Tous reviendront à la Chine au bout d'une période déterminée (dix ans en moyenne) et la gestion y est assurée, en fait sinon en droit, par la partie étrangère.

Cette gestion s'est révélée si efficace qu'un haut responsable du tourisme a annoncé récemment que 50 hôtels chinois avaient choisi de s'en inspirer.

L'hôtel «Great Wall», dans lequel le président américain Ronald Reagan a donné un banquet lors de sa visite à Pékin en avril dernier, est le plus spectaculaire de ces nouveaux hôtels de luxe. Avec ses 22 étages surmontés d'une structure octogonale abritant un restaurant, il évoque irrésistiblement la tour de contrôle d'un aéroport.

Dans l'immense hall, haut d'une vingtaine de mètres, quatre ascenseurs de verre assurent le transport des clients jusqu'à leur chambre. En bas, parfaitement stylés et silencieux, s'affairent serveuses et garçons tirés à quatre épingles.

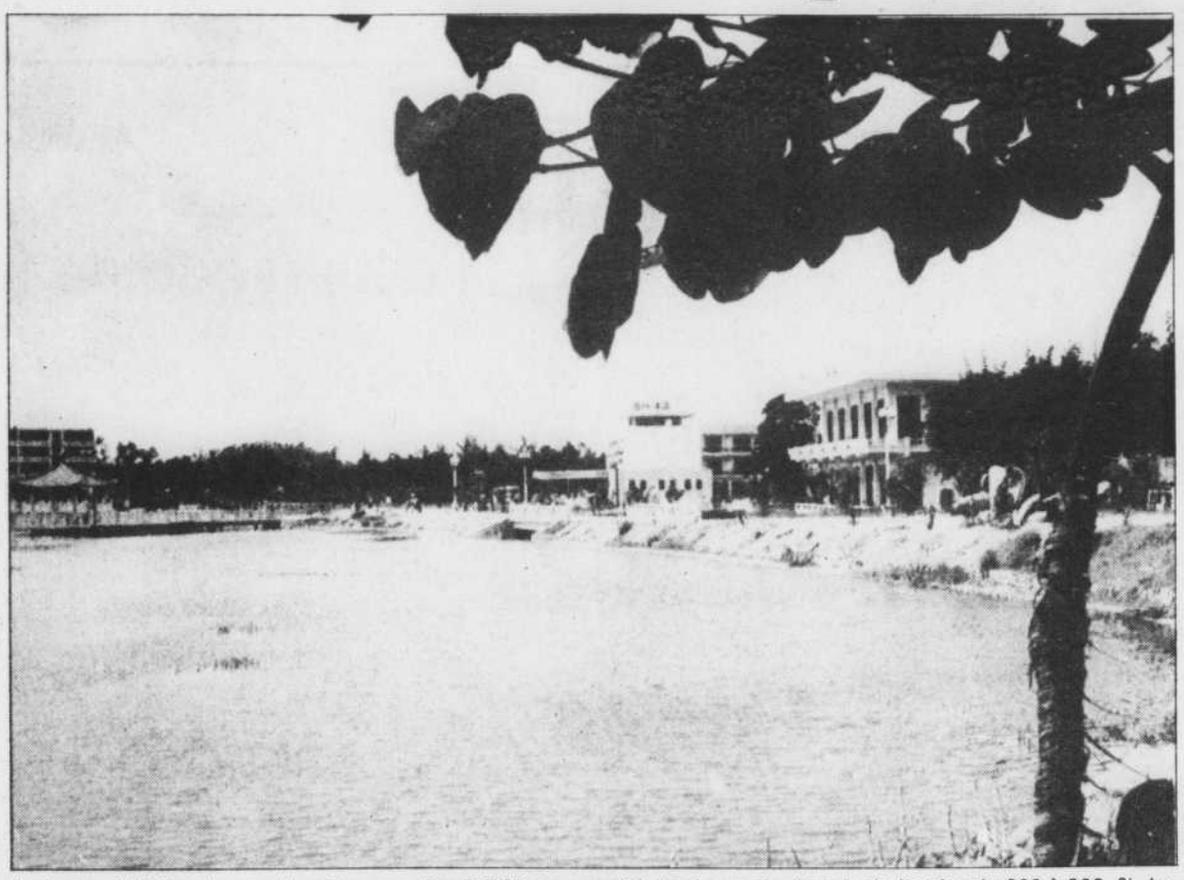
Seul signe destiné à rappeler au client qu'il n'est pas à Dallas mais à Pékin: un pavillon de style traditionnel, aux tuiles bleues, planté au beau milieu du hall, et sous lequel un quatuor à cordes en queue-de-pie joue (et bien) Haendel ou Mozart.

A la cafétéria du Great Wall, où les prix peuvent être considérés comme «raisonnables» par rapport aux six restaurants de luxe que compte l'hôtel, une «panda salad» — quelques crudités accompagnées de pousses de bambou pour faire exotique — coûte $10. C'est à peu près le salaire du serveur qui vous l'apporte en vous souhaitant bon appétit en anglais.

Celui-ci, il est vrai, ne fait que débuter dans la profession. Si l'essai est concluant, il quittera son statut d'apprenti pour toucher un salaire normal: de $25 à $30, plus les primes éventuelles.

Mais il ne sera pas pour autant considéré comme inamovible. Ici, pas de «bol de riz en fer». Les serveurs peuvent être licenciés, et leurs salaires peuvent varier selon la qualité du travail fourni.

Une chambre au Great Wall coûte, au minimum, $100. Une chambre au Jianguo, construit en association avec une chaîne d'hôtels de luxe de Hong Kong, $80. En comparaison, l'Hôtel de Pékin, dont le plus ancien bâtiment a été construit par les Soviétiques au début des années cinquante, fait figure d'hôtel minable, et pourtant il en coûte environ $60 pour y passer la nuit.



Le boom hôtelier de ces dernières années à Pékin a suscité des hausses de prix de l'ordre de 200 à 300 %. Le nombre de touristes, en croissance constante grâce à l'encouragement du gouvernement, a aussi attiré les investisseurs étrangers, canadiens et américains, à investir dans des complexes hôteliers comme celui-ci qui a ouvert ses portes à Taishan l'an dernier. Photolaser CP

Contrairement à l'Hôtel de Pékin et à d'autres hôtels gérés à 100 % par la Chine, les nouveaux établissements construits en association avec des sociétés étrangères ne demandent pas aux résidants chinois de justifier leur entrée par une lettre d'introduction de leur «danwei» (unité de travail).

Cette pratique, de plus en plus mal ressentie par les Pékinois, tend d'ailleurs à disparaître. Certains hôtels, comme le Yanjing, situé à l'est de la ville, sont depuis peu «ouverts à tous», et l'Hôtel de Pékin lui-même devrait, dit-on, l'être sous peu.

Il y a une raison à cela: il devient de plus en plus difficile de distinguer, sur sa simple apparence vestimentaire, un Pékinois d'un «compatriote de Hong Kong» ou d'un Chinois d'outre-mer.

C'est l'effet de la politique d'ouverture économique pratiquée ces dernières années: Pékin ne s'habille plus uniformément en bleu de chauffe, surtout en été, où les jeunes femmes arborent des couleurs vives et tentent d'imiter leurs soeurs de Hong Kong.

A l'Hôtel de Pékin, le portier a beau disposer, comme par le passé, d'une discrète sonnette d'alarme pour signaler au service d'ordre les visiteurs chinois qui se dirigent vers l'entrée, les quiproquos déplaisants se multiplient. Il n'est pas rare qu'une touriste étrangère, mais d'origine chinoise, se fasse demander sans ménagement ses papiers pour avoir le droit de regagner sa chambre.

Dans les hôtels de luxe construits par des sociétés mixtes sino-étrangères, l'entrée est libre, à ceci près qu'on n'y accepte que les paiements en «waihui», coupons de change dont les étrangers ont l'usage exclusif.

La sélection s'y fait par l'argent, et les étrangers restent dans leur ghetto, même si l'on y rencontre parfois des autochtones, intimidés par ce luxe d'un autre monde, qu'initient à la gastronomie occidentale des amis occidentaux ou des «compatriotes de Hong Kong» ou de Macao.

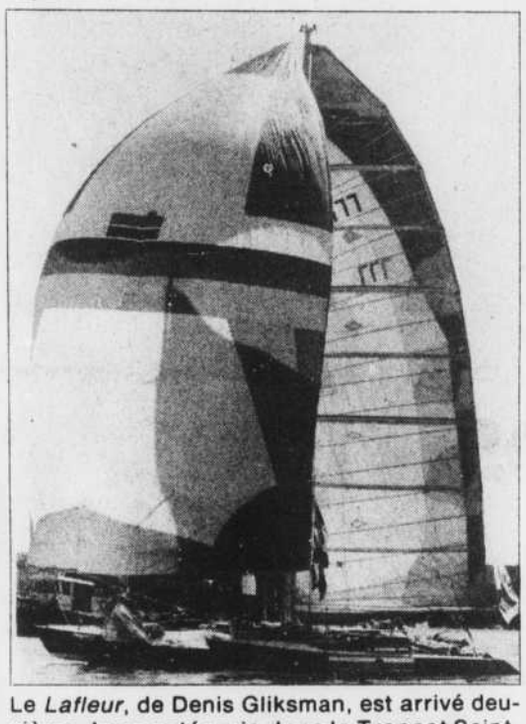
## Denis Gliksman a joué avec la mer

JEAN CHARTIER

Le skipper Denis Gliksman, le seul capitaine français commandité par une firme québécoise lors de la course transatlantique Québec Saint-Malo, est de retour à Montréal. Son trimaran nommé *Lafleur*, du nom du groupe agro-alimentaire de Saint-Henri de Lévis, s'est classé deuxième dans la catégorie des multicoques mesurant moins de 50 pieds.

Son commanditaire (sponsor), le groupe Brochu Lafleur est formé de sept sociétés agro-alimentaires et exporte une forte partie de ses produits, notamment du porc. La firme désireuse de se donner une visibilité au départ de la course Québec Saint-Malo est tout à fait satisfaite des résultats obtenus. Le skipper de 27 ans qui a mené le trimaran Lafleur en était à sa 15e traversée de l'Atlantique et à sa dixième course.

Auparavant, il avait fait la traversée Plymouth Newport en solitaire sur son trimaran construit à La Rochelle; il est arrivé à Québec cinq jours avant le départ sans avoir recruté au préalable un commanditaire en France. Très vite, il a été mis sur une bonne piste et son association avec le groupe de Saint-Henri de Lévis était conclu deux jours plus tard.



Le *Lafleur*, de Denis Gliksman, est arrivé deuxième de sa catégorie dans la Transat Saint-Malo Québec Photo Léopold Rousseau

C'est le Kerkadelac qui s'est classé le premier dans sa catégorie. Ce bateau a pris de l'avance sur le fleuve Saint-Laurent étant donné que le Lafleur et plusieurs autres voiliers ont mouillé l'ancre tout près de Pointe-au-Pic dès la première nuit, aux prises avec la marée montante et un vent faible. Les bateaux qui ont quitté les premiers les eaux du Golfe ont attrapé la queue d'une dépression, ce qui leur a permis d'accélérer leur avance.

« Pendant 12 heures, le trimaran a filé à 17.7 noeuds, raconte Gliksman. Un bateau de 15 mètres à cette allure, ça file. Tout le monde est sur le pont. La nuit, c'est un peu la folie, la folie des pilotes de formule F1. Quand le compteur bloque à 24 noeuds et qu'on descend sans voir la pente, on est en folie totale, à la limite du raisonnable, en-deçà de la norme. Tout le monde pousse très fort maintenant. Le rapport avec la nature est très intense. La mer, on ne la brave pas quand même. On joue avec la mer mais on sait qui est le patron ».

En moyenne, le trimaran Lafleur a filé à 11 noeuds et une nuit, en pleine mer, l'une des coques a percé en deux un requin. Les trois membres de l'équipage ont dû immobiliser le voilier une heure plus tard pour dégager la bête qui avait pris la coque pour un poisson et l'avait affronté à pleine gueule. La moitié du requin gisait sur la coque et l'autre moitié traînait sous la coque.

Dans une autre course, il était déjà arrivé au voilier de Gliksman de taper un requin; le pélerin avait tordu le « foiler ». C'est un formidable coup de frein, raconte le marin. « En mer, il y a un tel bruit, une telle flotte qui cogne et des bruits de poulie ». Cette traversée ne s'est pas faite par vent violent, il n'y a pas eu de tempête; elle s'est menée par vent moyen et il s'agissait pour les équipiers de régler les voiles en permanence pour vent médium.

« Les courses ne se font plus à l'aveugle, explique le skipper, fils de skipper. On fait 4 cartes météo par jour, on écoute les bulletins météo, on repère la vitesse et le cap que les concurrents suivent ». Il y avait 23 bateaux plus grands que le Lafleur pour la course Québec Saint-Malo et celui-ci est néanmoins arrivé 17e au classement général. Il y a eu un renouveau de la voile à travers l'organisation de cette course, estime Denis Gliksman. En 79, il y avait des monocoques et 4 ou 5 multicoques. Maintenant, c'est l'inverse. Et la course ne se pratique plus de la même manière.

## Charlevoix a connu une excellente saison

BAIE SAINT-PAUL (PC) — La saison touristique estivale aura été excellente dans Charlevoix, selon le bilan que dresse l'Association touristique régionale.

Pour le seul mois de juin, le taux d'occupation des chambres d'hôtel a augmenté de 26 pour cent alors que les kiosques d'information touristique ont reçu 30 pour cent plus de visiteurs.

Le nombre de touristes non-Québécois a pour sa part été multiplié par quatre.

Selon un porte-parole de l'ATR, Pierre Tremblay, les campagnes de promotion et la populaire série télévisée *Le temps d'une paix* expliquent en partie cette remontée du tourisme dans la région.


POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET
PROFESSIONS DU **DEVOIR**
**844-3361**

**POUR L'EUROPE**
Réservez vos billets d'avion au prix économique

| | |
|---|---|
| **Consultez-nous pour les spéciaux Londres** | **$348 US** |
| NEW-YORK - BRUXELLES et retour un an | $467 US |
| NEW-YORK - MADRID Aller simple, BS | $289 US |
| NEW-YORK à MADRID, RT, BS | $399 US |
| SPÉCIAL PARIS à partir de | $459 CAN |

**« ACHAT » SPÉCIAL « RACHAT »**
Nous vendons hors taxe toutes automobiles européennes, assurances internationales européennes, permis international, etc.
Plan achat-rachat automobiles livrables depuis Paris-Bruxelles-Amsterdam-Francfort, etc.
Prix spécial à partir de deux semaines pour RENAULT et VW et jusqu'à un an.
Trois semaines Citroen 2 cv **$190** - B. Citroen Visa **$289** - LNA Citroen **$489** - BX **$489** CAD - Renault 5 GTL **$369** - Renault 9 GTL **$449** - Renault 11, Datsun Sunny 1300 **$550** - VW Polo **$588** - Citroen familiale 7 places **$1199** - Camping-Car VW - Peugeot, etc. avec deux billets d'avion.
**SERVICE EUROPÉEN DU TOURISME AUTOMOBILE**
« Voyages S.E.T.A. Voyages »
TOUS BILLETS D'AVION - BATEAU - CROISIÈRES - TRAINS EURAIL PASS pour l'Europe - TOURS HAWAII - CUBA - MEXIQUE - les ANTILLES FRANÇAISES - les Iles des Caraïbes, etc. CLUB MÉDITERRANÉE - SKI.
Studios — Appartements à Nice et sur la Côte d'Azur.
**TARIFS SPÉCIAUX AIR-AUTO**
AVION - AUTO - PARIS 3 sem. à partir de **$639**
**AVION - TRAIN - EURAIL PASS**
(jeunes: 1 mois) **$899**
*Consultez-nous pour nos dates de départs*
MONTRÉAL PARIS BRUXELLES AMSTERDAM FRANCFORT LONDRES
à partir de $459 $548 $548 $588 $519
**TOURING CLUB DE FRANCE**
*2050 Mansfield, Mezzanine B*
Métro Peel — Tél.: **281-1040** PERMIS DU QUÉBEC

New York
**à l'Action de Grâce**
**109$** par personne base double
3 jours 2 nuits
**À l'hôtel Tudor**
**Départ:** le vendredi 5 octobre en soirée
**Retour:** le lundi 8 octobre dans l'après-midi
Le prix comprend:
- Transport aller-retour à New-York en autobus de luxe
- L'hébergement pour 2 nuits à l'hôtel Tudor
- Les services d'un représentant Tourbec
- La manutention des bagages et les taxes à l'hôtel

*Nouvelles adresses*
**Les hôtels Century Paramount et Prince Georges sont également disponibles**
**Tourbec Montréal**
▶535 Est, rue Ontario 288-4455
3506, av. Lacombe 342-2961
**Tourbec Québec**
▶1178, av. Cartier 522-2791
**Tourbec Sherbrooke**
29 Ouest, rue King 563-4474
**Détenteur d'un permis du Québec**

**CLUB VACANCES VILLAGE DE CONGRÈS**
*Au Sud du Québec*
**Nouveau:** Condo-Vacances en temps partagé « time sharing » **À PARTIR DE 2,000 $ SEMAINE** AVEC POSSIBILITÉ D'ÉCHANGE MONDIAL
**Hébergement pour jusqu'à 625 personnes**
- **Chambres d'hôtel et salles de bain entièrement rénovées en 1984.**
- **Villas spacieuses de 2, 3 et 4 c. à c. avec chacune sa salle de bain. Cuisine équipée, certaines avec foyer et patio en bordure du plan d'eau. Aussi studios & 2½ avec cuisinette. À la journée, à la semaine ou au mois.**

**Piscines intérieure, bains sauna et tourbillon, glissade aquatique.**
**Tennis à volonté et gratuit (4 courts).**
**Gymnase, 20 salles et salons de travail et de détente, pour des groupes de 10 à 350 personnes.**
**Badminton, pétanque, croquet, fers, balle-molle, pratique du golf (driving range).**
**Équitation:** Randonnée et clinique, excursions et randonnées pédestres.
**Chasse au faisan • tir-à-l'arc • chasse au sanglier • pêche à la truite • Vélos 12 vitesses en location.**
**Haute cuisine, diners dansants, piano bar, brunch musical tous les dimanches.**
**FORFAITS:** (Exemples)
**GOLF ILLIMITÉ: Chambre, 2 repas, golf différent chaque jour, taxes et services: 66.00 $ par jour* (du lundi au vendredi)**
**ESCAPADE DE FIN DE SEMAINE: Vendredi souper dansant, samedi 3 repas, dimanche brunch, chambre, taxes et service 132,00 $***
**Plan européen à compter de 30 $***
***Par personne, occupation double.**
**Visite gratuite du parc historique national Louis S. St-Laurent**
**URGENT: DEMANDEZ LE DÉPLIANT DES FORFAITS *"PARTIE DE NOËL"***
*De la mesure, du naturel, de la simplicité et finalement... de l'harmonie, à vol d'oiseau.*
Recherchons
Participants(es) en vue de l'organisation d'une série de récitals et d'ateliers de perfectionnement à l'occasion de la semaine de Pâques 1985, sous le thème: « Une semaine à vol d'oiseau par le chant grégorien ». Veuillez adresser toute correspondance à:
« PROJET À VOL D'OISEAU »
Domaine Saint-Laurent de Compton C.P. 180 Compton, J0B 1L0
HOTEL ♦♦♦ Domaine Saint-Laurent de Compton (Estrie) C.P. 180 J0B 1L0
Entre le mont Orford et le Vermont 20 km au sud de Sherbrooke
*RENSEIGNEMENTS:*
**EN DIRECT DE MONTRÉAL 397-9667**
**AUTRES RÉGIONS (819) 835-5464**
**Bureau d'affaires à Montréal: (514) 465-6564**

**SKI EN SUISSE** + SUISSE TOURS Permis du Québec
**6 JOURS** 999 et + • SKIPASS • 2 REPAS/JR • HÔTEL • TRANSFERTS • AVION
**13 JOURS** 888 et + AVION • TRANSFERTS • STUDIO
*CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES*

VOYAGES TRAVELAIDE
**POUR DES VACANCES RÉUSSIES**

**j'aime new york**
**Week-end: Action de grâce**
**Départ: 5 octobre 1984**
**Retour: 8 octobre 1984**
OCCUPATION CHAMBRE QUADRUPLE **89$** par pers.
OCCUPATION CHAMBRE DOUBLE **109$** par pers.
LE PRIX COMPREND:
- LE VOYAGE MONTRÉAL-NEW YORK-MONTRÉAL
- AUTOBUS CLIMATISÉ
- 2 NUITS D'HÔTEL À NEW YORK

VOYAGES TOURAVENTURE INC. PERMIS DU QUÉBEC
**1130 BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST**
**(514) 288-4800**
GROUPE VOYAGES QUÉBEC INC. 174 GRANDE ALLÉE, QUÉBEC (418) 525-5545 5525
VOYAGES ORFORD INC. SHERBROOKE, DRUMMONDVILLE, MAGOG (819) 564-4433
COLODY TRAVEL LTD 415, YONGE STREET, TORONTO (416) 596-7161
**nouvelles frontières**

# LE MARCHÉ DE L'ART

## Le Pélican: un immeuble sculpture tout en harmonie

GINETTE BERGERON

« J'avais le goût de faire de la sculpture. On m'a proposé d'en exécuter une de six étages. Avec un budget astronomique pour la réaliser », me raconte avec fierté (et pour cause !) ce créateur d'événements, décorateur d'intérieur et bâtisseur de temple qu'est François Décarie.

Pour vous rafraîchir la mémoire, cet artiste est l'auteur de l'*Affaire Vanda Stein*. Souvenez-vous, l'hiver dernier, la reconstitution, à Longueuil, de l'appartement de ce couple éperdu d'amour et d'oeuvres d'art pillées au Pérou.

Suite à leur arrestation, et avant que les oeuvres ne soient retournées à leur pays d'origine, on avait (en la personne de François Décarie) invité les gens à la levée des scellés de leur logement afin de permettre au public d'admirer une dernière fois ces trésors dérobés.

Bien sûr l'histoire fut montée de toute pièce par l'artiste. De l'imagination, François Décarie en a à revendre. C'est de cette façon originale qu'il avait convenu de proposer aux éventuels intéressés un appartement modèle dans ce luxueux immeuble résidentiel (condominium) conçu entièrement par lui et assisté par l'artiste Louise Mercil.

Le point de départ de cette aventure architecturale est redevable à M. Gilles Mercil, entrepreneur d'édifices résidentiels : « J'avais déjà travaillé pour lui antérieurement, mais de façon moins intégrale, dans le sens où mes interventions se subordonnaient à celle de l'architecte. Lorsque M. Mercil me téléphona pour solliciter ma participation à ce projet de condominium, en collaboration avec sa fille Louise, j'ai senti cette fois-ci qu'il me donnerait plus de liberté au niveau de la conception. J'ai donc accepté cette offre. »



Le hall d'entrée de l'immeuble Le Pélican

Voilà déjà six mois que le projet est terminé. L'immeuble situé dans le Vieux Longueuil, au 370 rue Sainte-Marie, à l'intersection du boulevard de Chambly et de la rue Saint-Laurent, occupe magistralement son espace. Il faut avouer que son aspect extérieur diffère des édifices résidentiels ordinaires. D'abord la teinte grise foncée de la brique de ciment n'est pas commune. Une compagnie de maçonnerie accepta de teindre celle-ci selon les recommandations de l'artiste : « Je voulais une couleur plus soutenue et la compagnie fut d'accord pour collaborer en mélangeant de la pigmentation au ciment. »

En accord avec la coloration de la brique, la fenestration est également de teinte plus foncée. Afin de satisfaire l'exigence et le souci de perfection de l'artiste, des fenêtres à bascule, de dimensions généreuses furent confectionnées sur mesure. Les balcons en saillie sur l'avant et l'arrière du bâtiment sont spacieux. Au dernier étage, au-dessus de ceux-ci, une ornementation de béton qui rappelle un auvent (mais de façon très moderne) dégage un élément de nouveauté dans cette conception architecturale.

Tout a été pensé et conçu soigneusement souligne l'artiste : « Pour moi c'est un principe de vente, mais je voulais que les gens qui habiteraient cette résidence ressentent une impression de luxe en entrant dans leur immeuble. D'ailleurs dans mes créations je cherche toujours à développer cet aspect de somptuosité. »

Eh bien, c'est réussi ! Dès qu'on pénètre dans le hall du Pélican, l'élégance et le faste qui se dressent devant notre regard nous font oublier quelques instants que nous sommes juste de l'autre côté du Pont Jacques Cartier ! Les éléments de décoration tels les miroirs, les deux sièges en fer forgé, les colonnes noires et le vert tendre des tuiles de céramique pourraient sembler, à la rigueur, d'un style banal tout à fait conventionnel. Mais non !. L'inspiration créatrice transcende la simplicité des matériaux de construction et réussit à concevoir une ambiance où l'harmonie des qualités plastiques et des formes qu'elles suscitent soulève une certaine exaltation.

Tout au cours de notre entretien François Décarie mentionne les mille et un détails qui font de cet immeuble une réussite. Parmi ceux-ci, l'artiste précise qu'il a voulu éliminer les faux besoins tels piscine et sauna, qui selon une étude du marché ne sont pas fréquemment utilisés par leurs résidents. À la place il a préféré accentuer l'importance dans la qualité des matériaux nécessaires : « Piscine et sauna augmentaient les frais mensuels et nous voulions les minimiser au maximum. Ceci dit, nous avons donc porté une attention spéciale à des éléments prépondérants telle l'insonorisation entre les appartements. »

Outre l'insonorisation des murs, celle des planchers préoccupa l'attention du concepteur. À cet égard, François Décarie raconte qu'habituellement, et ce, avec générosité une dalle de béton entre les étages est de l'ordre de sept pouces. Quant à lui, il opta pour une épaisseur de neuf pouces. De plus, il souligne que dans tous les appartements, le tapis est directement installé sur le béton. Par ailleurs les planchers de cuisine possèdent un recouvrement de vinyle. Celui-ci permet d'amortir le bruit des pas qui pourrait devenir obsédant pour les voisins du dessous. Cependant pour la cuisine des propriétaires M. et Mme Mercil — à tout seigneur tout honneur —, l'artiste a tenu compte de leurs désirs et posa des tuiles de céramique. Toutefois il prit soin d'appliquer un coupe-son en dessous et une couche d'un produit approprié sur le dessus de celles-ci, afin encore une fois, de préserver la quiétude des propriétaires du bas.

Bref ! dans la réalisation du Pélican on pourrait affirmer sans aucun doute que c'est la liste des détails comme ceux mentionnés précédemment qui furent volontairement choisis pour offrir un produit de qualité quasiment inégalé de nos jours.

À maintes reprises l'artiste insiste à me transmettre son intérêt constant dans la réalisation de cet édifice résidentiel soit d'offrir à ses résidents le luxe, le confort, la beauté . . . Et quant à faire pourquoi pas la volupté ! « On avait une clientèle visée. Celle qui laisse une maison avec un terrain pour venir habiter un condominium. On a tenu compte de leurs besoins et veillé pour chaque décision que nous prenions de penser au bien-être des gens qui étaient pour y vivre. »

L'immeuble contient 24 appartements. Chacun d'eux comprend deux chambres à coucher, deux salles de bain, une salle à dîner et un salon.


# Désolés!

Nous avons le regret d'annoncer à notre distingué public que, dû à un conflit de travail, les représentations de la pièce

**"L'AVARE"**

ne pourront avoir lieu.
Nous espérons cependant pouvoir les reprendre plus tard au cours de la saison.

À tous ceux qui sont détenteurs d'un billet pour une de ces représentations, vous recevrez prochainement par la poste, un avis vous donnant les renseignements nécessaires pour le remboursement.

Nous sommes vraiment **désolés.**

**tnm**

84 ouest, rue Ste-Catherine


# CINÉMA

*Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mardi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à l'attention de Christiane Langelier.*

**ASTRE I:** (327-5001) — **"Il était une fois en Amérique"** sam. 2 h, 8 h.— dim. 2 h, 7 h 30
**ASTRE II:** — **"Conan le destructeur"** 1 h 20, 5 h 20, 9 h 30 — **"Tank"** 3 h 20, 7 h 30
**ASTRE III:** — **"Le justicier du minuit"** 2 h 50, 6 h 20, 9 h 55— **"Le démon dans l'île"** 1 h 05, 4 h 35, 8 h 10.
**ASTRE IV:** — **"À la poursuite du diamant vert"** 2 h 40, 6 h 10, 9 h 45— **"Faut pas en faire un drame"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
**BERRI I:** (288-2115) — **"Le bal"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20
**BERRI II:** — **"La femme de l'hôtel"** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h 05.
**BERRI III:** "Le mystère silkwood" 1 h 20, 3 h 50, 6 h 25, 8 h 55.
**BERRI IV:** — **"Les années de rêve"** 1 h , 3 h , 5 h , 7 h 20, 9 h 40.
**BERRI V:** — **"Sonatine"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**BONAVENTURE I:** (861-2725) — **"Places in the heart"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10h.
**BONAVENTURE II:** — **"Bachelor party"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
**BROSSARD I:** (465-5906) — **"Ghosbusters"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**BROSSARD II:** (465-5906) — **"Le projet de brainstorm"** 1 h 15, 5 h 15, 9 h 15 **"Le choc des titans"** 3 h 15, 7 h 15.
**BROSSARD III:** "Splash" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**CARTIER-LAVAL:**(663-5124) — **"Le bal"** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
**CHAMPLAIN I:** (271-1103) — **"Splash"** 1 h 15, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 25.
**CHAMPLAIN II:** — "**L'académie de police**" 1 h 40, 5 h 40, 9 h 45— **"Le guet apens"** 3 h 25, 7 h 35.
**CINÉMA DE PARIS:**(875-1882) — **"Wild life"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 15
**CINÉMA DU VILLAGE:** 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — **"Pleasure beach"** 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10h.
**CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE:** (842-9763)— Jacques Becker: sam **"Casque d'or"** 18 h 35, — **"Rue de l'Estrapade"** 20 h 35.— dim. Mémoire de la danse: **"Maurice Béjart et les Ballets du XXe siècle" et "Bhakti"** 15h.— Jacques Becker: **"Antoine et Antoinette"** 18 h 35— **"Le trou"** 20 h 35
**CINÉPLEX I:** (849-4518) — "Start treck 111" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
**CINÉPLEX II:** — **"Splash"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
**CINÉPLEX III:** — **"The big chill"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 35, 9 h 40.
**CINÉPLEX IV:** — **"Muppets take Manhattan"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30— **"Bolero"** 7 h 30, 9 h 40.
**CINÉPLEX V:** — **"Romancing the stone"** 1 h 20, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 25, 9 h 25
**CINÉPLEX VI:** — **"Cloak and Dagger"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, — **"Red dawn"** 7 h 30, 9 h 35
**CINÉPLEX VII:** — **"Love streams"** 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
**CINÉPLEX VIII:** — **"Le bal"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30.
**CINÉPLEX IX:** — **"Last starfighter"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
**CINÉMA MONTRÉAL I:** (521-7870) — **"Justicier de minuit"** 3 h, 7 h 15— **"Louisiane"** 12 h 40, 4 h 50, 9 h 05.
**CINÉMA MONTRÉAL II:** — **"Projet brainstorm"** 1 h, 5 h 15, 9 h 30.— **"Le choc des Titans"** 3 h 05, 7 h 20.
**COMPLEXE DESJARDINS I:**(288-3141)— **"Le Père Noël est une ordure"** 12 h 05, 15 h 50, 19 h 35— **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 13 h 55, 17 h 40, 21 h 25
**COMPLEXE DESJARDINS II:** — **"Qui a tué Harry"** 12 h 05, 13 h 55, 15 h 45, 17 h 35, 19 h 25, 21 h 15
**COMPLEXE DESJARDINS III:** — **"Enquêtes érotiques sur jeunes filles"** 12 h 30, 15 h, 17 h 30, 20 h.— **"Maison des plaisirs "** 13 h 40, 16 h 10, 18 h 40, 21 h 10.
**COMPLEXE DESJARDINS IV:** — **"Star 80"** 13 h, 16 h 55, 20 h 50— **"La fièvre au corps"** 14 h 50, 18 h 45.
**CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE:** (879-4349): sam. **"And quiet rolls the dawn"** 19 h. — **"In search of famine"** 21 h 00.— Dim. **"Dulia"** 19 h.— **"Funeral rites"** 21 h.
**CRÉMAZIE:** (388-4210) — **'Viva la vie"** 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 25.
**DAUPHIN I:** (721-6060) — **"Dimanche à la campagne"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
**DAUPHIN II:**"**L'été meurtrier**" 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 25.
**DORVAL I:** (631-8587) — **"The evil that men do"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
**DORVAL II:** "**Sleepaway camp**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
**DORVAL III:** "**Tightrope**" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h , 9 h 15.
**DÉCARIE I:** (341-3190) — **"All of me"** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20.
**DÉCARIE II:** — **"Wild life "** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h , 9 h .
**ÉLYSÉE I:** (842-6053) — **"El norte"** 1 h 30, 4 h, 6 h 45, 9 h 20.
**ÉLYSÉE II:** — **"Les nuits de la pleine lune"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
**ESPACE 9:(272-1080)— "Blanche Neige et les sept nains"** (Walt Disney) 11 h 30, 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30— **"Led Zepplin"** 9 h 15
**FAIRVIEW I:** (697-8095) — **"Until september"** 1 h 20, 3 h 15, 5 h 10, 7 h 05, 9 h.
**FAIRVIEW II:** — **"Irreconcilable differences"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h.25
**FLEUR DE LYS:** (849-0041): **"L'enfer de la violence"** 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10
**GREENFIELD 1:** (671-6129) — **"Le retour de l'Inspecteur Harry"** 1 h 15, 3 h 25, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 35
**GREENFIELD 2:** — **"La femme publique"** 1 h, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h.15
**GREENFIELD 3:** — **"L'enfer de la violence"** 1 h 15, 2 h 55, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 40.
**IMPÉRIAL:** (288-7102) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
**JEAN-TALON:** (725-7000) — **"Projet brainstorm"** 1 h, 5 h 15, 9 h 30— **"Le choc des Titans"** 3 h, 7 h.15
**KENT I:** (489-9707) — **"Irreconcilable differences"** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15.
**KENT II:** — "**Tightrope**" 12 h 45, 2 h 45, 4 h 50, 7 h, 9 h 10.
**LA CITÉ I:** (844-2829) — "**The evil that men do**" 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20
**LA CITÉ II:** — "**Irreconcilable differences**" 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**LA CITÉ III:** — **"Until september"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.
**L'AUTRE CINÉMA:** (722-1451) — "**Rue cases nègres**" 6 h 15 — **"Tendres passions"** 7 h — **"Fanny et Alexandre"** 8 h 30 — **"Céleste"** 9 h 30. (28 sept. au 4 oct.)
**LAVAL I:** (688-7776) — **"Indiana Jones: the temple of doom"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.sam. dern. spect. 11 h 45
**LAVAL II:** — **"L'enfer de la violence"** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 45, 9 h 30.sam. dern. spect. 11 h 10
**LAVAL III:** — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 12 h 50, 2 h 55, 4 h 55, 7 h, 9 h 05. sam. dern. spect. 11 h.
**LAVAL IV:** — **"La femme publique"** 12 h 50, 3 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35. sam. dern. spect. 11 h 35
**LAVAL V:** — **"Le retour de l'inspecteur Harry"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h , 9 h 10. sam. dern. spect, 11 h 15
**LAVAL-ODÉON I:** (687-5207)—"**Splash**" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40.
**LAVAL-ODÉON II:** — **"Projet de brainstorm"** 12 h 55, 5 h 10, 9 h 20— **"Le choc des Titans"** 2 h 55, 7 h.
**LOEW'S I:** (861-7437) — **"Irreconciliable differences"** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 20. sam. dern. spect. 11 h 40
**LOEW'S II:** — **"Oxford Blues"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 25. sam. dern. spect. 11 h 30
**LOEW'S III:** — **"Gremlins"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h .sam. dern. spect. 11 h 25
**LOEW'S IV:** — **"Windy city"** 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 10, 9 h 20. sam. dern. spect. 11 h 30
**LOEW'S V:** — **"Top secret."** 12 h 15, 2 h, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 20
**MERCIER:** (255-6224)— **"Stryker"** 1 h, 4 h 15, 7 h 45— **"Carnage"** 2 h 45, 6 h, 9 h 30.
**OUIMETOSCOPE:** (525-8600) — Sam. **"Les mots pour le dire"** 7 h 30, 9 h 30 **"Retenez-moi ou je fais un malheur"** 7 h , 9 h — Dim. **"Les mots pour le dire"** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30— **"Le dernier testament"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**OUTREMONT:** (277-4145)— Sam."Les cygnes sauvages " 2 h.— **"Rusty James"** 4 h.— **"Les inadaptés"** 7 h 30— **"Rusty James"** 9 h 30— Dim. **"Les cygnes sauvages"** 2 h.— **"Leçons de théâtre d'Antoine Vitez-1"** 4 h.— **"Les inadaptés"** 7 h 30— **"Rusty James"** 9 h 30
**PALACE I:** (866-6991) — "The evil that men do" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30. sam. dern. spect. 11 h 15
**PALACE II:** — "Tightrope" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h , 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 15
**PALACE III:** — **"Sleepaway camp"** 12 h 40, 2 h 25, 4 h 10, 5 h 55, 7 h 40, 9 h 25. sam. dern. spect. 11 h 10
**PALACE IV:** — **"Revenge of the nerds"** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40 sam. dern. spect, 11 h 25
**PALACE V:** — "**The Karaté kid**" 1 h 30, 4 h, 6 h 30, 9 h. sam. dern. spect. 11 h 30
**PALACE VI:** — "**Purple rain**" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10. sam. dern. spect. 11 h 10
**PARADIS I:** (866-6991) — **"Les dieux sont tombés sur la tête"** 2 h 25, 6 h, 9 h 30— **"Le Père Noël est une ordure"** 12 h 45, 4 h 15, 7 h 50.
**PARADIS II:** — **"Gremlins"** 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50 **"Quelle affaire"** 1 h, 4 h 30, 8 h 05
**PARADIS III:** — **"Retenez-moi ou je fais un malheur "**2 h 55, 6 h 25, 9 h 55— **"Quand faut y aller faut y aller"** 1 h, 4 h 30, 8 h.
**CINÉMA PARALLÈLE:** (843-6001)— "**La turlute des années dures**" 19 h 30— **"Blow-up"** 21 h.30 du 28 sept. au 4 oct.
**PARISIEN I:** (866-3856) — **"Il était une fois l'Amérique"** 2 h, 8 h.
**PARISIEN II:** — **"Le retour de l'inspecteur Harry"** 12 h 55, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 35, 9 h 50 sam. dern. spect. 11 h 55
**PARISIEN III:** — **"Un amour de swan"** 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25. sam. dern. spect. 11 h 30
**PARISIEN IV:** — **"La femme publique"** 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 50
**PARISIEN V:** — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 12 h 35, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 15- .sam. dern. spect. 11 h 20
**PLACE LONGUEUIL I:** (679-7451) — "**Stryker**" 2 h 50, 6 h 10, 9 h 25— **"Carnage"** 4 h 30, 7 h 50.
**PLACE LONGUEUIL II:** — **"L'académie de police"** 1 h 30, 5 h 30, 9 h 25, **"Le guet apens"** 3 h 20, 7 h 20
**PLACE VILLE-MARIE I:** (866-0689) — **"El norte"** 1 h, 3 h 40, 7 h. 9 h 35.
**PLACE VILLE-MARIE II:** — **"Never ending story"** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 20
**PLACE ALEXIS NIHON I:** (935-4246) — "**Amadeus**" 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 45
**PLACE ALEXIS NIHON II:** — **"All of me"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.
**PLACE ALEXIS NIHON III:** — **"Woman in red"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.
**PLACE DU CANADA:** (861-4595) — **"Ghostbuster"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 15
**SAINT-DENIS II:** (845-3222) — **"Aventuriers du cobra d'or"** 13 h, 18 h.— **"Tonnerre"** 14 h 45, 19 h 45— **"Brigade anti-gangster"** 16 h 20, 21 h 20.
**SAINT-DENIS III:** — **"Star 80"** 13 h 20, 17 h 20, 21 h 20— **"La fièvre au corps"** 15 h 15, 19 h.15
**VERDUN:** (768-2092)— "**Stryker**" 3 h, 6 h 15, 9 h 30—"**Emmanuelle 4**" 1 h 30, 4 h 35, 7 h 45
**VERSAILLES I:** (353-7880) — **"Le retour de l'inspecteur Harry"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 05.
**VERSAILLES II:** — **"L'enfer de la violence"** 1 h 10, 2 h 50, 4 h 30, 6 h 10, 7 h 50, 9 h 30
**VERSAILLES III:** — **"Le crime d'Ovide Plouffe"** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10
**VILLERAY:** (388-5577) — **"Stryker"** 2 h 30, 6 h, 9 h 30— **"Carnage"** 1 h, 4 h 15, 7 h 45.
**WESTMOUNT SQUARE:** (931-2477) — **"Careful he might hear you"** 12 h 35, 2 h 50, 5 h, 7 h 10, 9 h 20.
**YORK:** (937-8978) — **"Until september"** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 10.

# EXPOSITIONS

**APPART' ART ACTUEL:** 326 est Marie-Anne, (287-1661)— Exposition de Pierre Dorion, du 2 au 27 oct., du mer. au sam. de 11h. à 18h.
**ART 45:** 1460 ouest Sherbrooke 3e étage (843-5024)— Peintures récentes de Tom Gibson jusqu'au 29 sept.
**ARTICULE:** 4060 St-Laurent ste 106 (842-9686)— Installation vidéo de Dalibor Martinis, du 27 sept. au 14 oct. mer. au dim. de 12h. à 17h.
**ATELIER RÉJEAN GAGNON:** 3848 rue Adam (522-3227)— Exposition de sculptures du céramiste-sculpteur Réjean Gagnon, du 2 au 28 oct. mar. au dim. à compter de 11h.
**ATELIER GALERIE LE BATEAU-LAVOIR:** 983 Boul. Richelieu, Vieux Beloeil— « Et la lumière jaillit » peintures, pastels et sanguines de Ben Zakour, 30 sept. au 21 oct.
**ATELIER LUKACS:** 1504 ouest Sherbrooke (933-9877)— Rudy Sparkuhl 15 au 30 sept. du mar. au sam. 10h. à 17h 30, dim. de 14h. à 17h.
**AUBES 3935:** 3935 St-Denis (845-5078)— « L'art de l'art » Installation, livres d'artistes et video de Pierre Rondeau du 6 au 30 sept.
**AXE NEO-7:** 205 Montcalm, Hull (771-2122)— Exposition du sculpteur Stacey Spiegel « L'oeuvre en cours... » jusqu'au 29 sept.
**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE BEACONSFIELD:** 303 Boul. Beaconsfield— Exposition dessins d'animaux de Ronald Brown, tout sept.
**BIBLIOTHÈQUE DE GREENFIELD PARK:** 225 Empire, Greenfield Park— Exposition des oeuvres d'Hélène Raymond Amyot, du 13 sept. au 3 oct.
**CENTRE DES ARTS VISUELS:** 350 ave Victoria, Mtl (488-9559)— « Métaphores, céramiques et projections » exposition des baticks de Suzel Back et sculptures-céramiques de Gregory Keith du 27 sept. au 3 nov.
**CENTRE DE CÉRAMIQUE POTERIE BONSECOURS:** 444 St-Gabriel (866-6581)— Oeuvres d'Ann Roberts et de Claude Brosseau, du 12 sept. au 13 oct.
**CENTRE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION EN DESIGN:** UQAM, 175 Président Kennedey (282-3395)— « Architecture Autrichienne » 1860-1930, esquisses et projets, mer. au dim. de 12h. à 18h. jusqu'au 14 oct.
**CENTRE CULTUREL DE DORVAL:** 1401 Bord du Lac, Dorval— Rétrospective des oeuvres de Mado Fournier du 26 sept. au 10 oct.
**CENTRE CULTUREL DE VERDUN:** 5955 Bannantyne— Rétrospective des oeuvres de Louis-Paul Perron du 20 sept. au 7 oct.
**CENTRE D'EXPOSITION DRUMMOND:** 175 Ringuet, Drummondville (477-5412)— « Vingt-deux bois gravés » exposition de Francine Beauvais jusqu'au 7 oct.
**CENTRE D'INTERPRÉTATION DU PARC HISTORIQUE NATIONAL LE COMMERCE DE LA FOURRURE À LACHINE:** 1255 Boul. St-Joseph, Lachine (637-7433)— Exposition thématique à caractère historique sur le commerce des fourrures et ses principaux intervenants sam. dim. 10h.à 12h., 13h. à 17h.
**LE CERCLE D'ART:** 2159 Boul. St-Martin, Laval (384-2551)— Exposition des oeuvres de Lise Mathieu du 12 sept. au 9 oct.
**LA CHAMBRE BLANCHE:** 549 Boul. Charest est, Québec (529-2715)— « Il était et il n'était pas » installation de Htan Kai Den Htan, 15 sept. au 28 oct.— « Je l'appellerai Émilie » exposition de Suzanne Paquet, 14 sept. au 7 oct— Peintures de Francine Desmeules 14 sept. au 7 oct.
**CHÂTEAU DUFRESNE:** Angle Pie 1X et Sherbrooke (259-2575)— Exposition de la collection Liliane Stewart de design international depuis 1940 à nos jours, jusqu'au 30 sept.
**CLUB DES ARTS:** 1410 Guy ste 15 (933-6405)— Aquarelles de Lorraine Lahti Spinsby et huiles de William Sakamoto.
**LA COLLECTION TUDOR INC.:** 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — "Oeuvres de M. Bellerive, Ron Bolt, A. Harrison, Bruce le Dain, E. Taheld et Y. Wilson.
**DAZIBAO:** 4060 St-Laurent, ste 104, (845-0063)— Panoramas photographiques noir et blanc d'Henri Robideau, du 26 sept. au 21 oct.
**ÉCOLE D'ART D'OTTAWA:** 35 rue George, Ottawa (230-7471)— Exposition des oeuvres du corps professoral jusqu'au 17 oct.
**ÉDIFICE ERNEST CORMIER:** 100 Notre-Dame est(873-3064)— Exposition photographique "La petite histoire de la rue St-Denis 1879-1940" jusqu'au 30 sept.
**ESPACE OBORO:** 3981 St-Laurent, local 499 (844-3250)— « La famille royale » exposition groupant une oeuvre de Reynald Connolly, Robert Deschênes et de Josette Trépanier, du 25 sept. au 6 oct.
**ESPACE OVO:** 307 ouest Ste-Catherine local 300 (849-6253)— Photographies de Charles Gurd et de l'agenda 85, du 4 oct. au 3 nov.
**EXPOSITION:** 76 rue St-Paul, Québec (692-0188)— Oeuvres récentes de Michel Labbé et de Luc Bergeron, 28-29-30 sept., 5-6-7 oct. et 12-13-14 oct. de 14h. à 18h.
**GALERIE ALLIANCE:** 680 ouest Sherbrooke (284-3768)— « Filaments » encre et soie naturelle sur toile, oeuvres de Monique Bazinet, du 20 sept. au 12 oct.
**GALERIE ARIEL:** 541 Mountainview, Otterburn Park (464-1513)— Oeuvres de Thérèse Mineau Paquin, jusqu'au 21 oct. du jeu. au dim. de 14h. à 18h.
**GALERIE D'ART L'ARISTOCRATE:** 1500 Atwater, Plaza Alexis Nihon (935-8030) — Peintures de N. Boisvert, M. Brazeau, M. Favreau, G.E. Gingras, J.P. Lapointe, A. Richardson, A. Rousseau, C.D. Valais.
**GALERIE D'ART LA CANADIENNE:** Le Reine Elisabeth, 900 o. Dorchester (875-8944)— Oeuvres d'artistes, peintures de Hughes, R.C.A., et sculptures de Barbara Kuper jusqu'au 30 sept.
**GALERIE DU 22 MARS:** 1333 ave Van Horne, Outremont (271-1783)— Art moderne et contemporain— Exposition des oeuvres de « Giuseppe Fiore », dessins, aquarelles, lithographies, techniques mixtes, acryliques et vinyliques du 26 sept. au 21 oct. mer. au dim. de 12h. à 18h.
**GALERIE ELCA LONDON:** 1616 ouest Sherbrooke (931-3646)— Oeuvres récentes de Paul Sloggett et sculptures en acier de Peter Johnson du 22 sept. au 5 oct.— grande sélection de sculptures et gravures Inuit
**GALERIE ÉMERGENCE:** 1452 est Laurier (525-2264)— Emmanuel Claudais, peintures, du 25 sept. au 7 oct.
**GALERIE ESPERANZA:** 2144 Mackay (933-6455)— Dessins, peintures, installation de Nam June Paik, du 4 oct. au 10 nov.
**GALERIE FRÈRE JÉROME:** 1601 St-Denis— Peintures de Dianne M. Courville, Louise Lauzon, Pierrette Viau, Frère Jérôme et Conrad Legault, du 17 au 30 sept.du mar. au dim. 13h. à 21h.
**GALERIE FUCITO:** 5283 ave du Parc (279-1919)— Peintures et dessins récents de Carlo Sismonda du 19 sept. au 17 oct., mar. au sam. de 11h. à 18h.
**GALERIE JOYCE GOLDMAN:** 4012 Drolet (844-4569)— « Une vision eclectique » oeuvres de Gerald Pedros et Francis Caprani, du 13 sept. au 7 oct.
**GALERIE GRAFF:** 963 est Rachel (526-2616)— Installations de Bara Birnbaum et de Philippe Poloni, du 30 sept. au 23 oct.
**GALERIE RENÉE HAMEL:** 56 A Blainville ouest, Ste-Thérèse (430-6722)— Exposition des oeuvres d'artistes québécois, Tanobe, Rousseau, Richard, Iacurto, Leduc, Masson, Ayotte, et autres, du mer. au dim. de 12h. à 18h.
**GALERIE HORACE:** 906 ouest King, Sherbrooke (821-2326)— Salle 1: Spectrum, installation de Gilles Larivière, musique de Philippe Ménard— Salle 11: Oeuvres récentes de Diane Boudreault, Sylvie Couture, Glauco Galeazzi, Colette Genest, Olaf Hanel, Christa Kotiesen, Yvan Lessard, Hervé Philippe et Yvon Proulx, du 7 au 30 sept.
**GALERIE JACQUIE:** 1437 Stanley, (842-3639) — Oeuvres de maîtres japonais contemporains: Amano, Sawada, Kuroda, Satoh, Hoshi, Sakamato, Maki, Riodei.
**GALERIE JOLLIET:** 279 ouest Sherbrooke (842-8883)— Installations Video de Maurizio Camerani (Italie), Michel Jaffrenou (France) et Mary Lucier (Etats-Unis) du 27 sept. au 20 oct.
**GALERIE LACERTE-GUIMONT:** 1330 Maguire, Sillery (681-7111)— Oeuvres choisies de D. April, A. Bastarache, G. Bélanger, P. Béliveau, T. Brassard, J. Carreau, Chaki, A. Dumas, B. East, R. Gagnon, P. Gauvreau, T. Hopkins, H. Lachapelle, G. Leclerc, J. Lefébure, J.P. Lemieux, N, Malenfant, L. Marois, M. Pouliot, D. Richard, S. Rudman, R. Savoie, Sé Ségal, C.A. Simard et A. Veilleux Cossette, du 20 sept. au 7 oct.
**GALERIE LA CIMAISE:** 1392 o. Sherbrooke (845-5045)— Exposition permanente des oeuvres de Gilles E. Gingras, Yves Laroche, sculptures de Roch Lussier
**GALERIE SAMUEL LALLOUZ:** 1620 ouest Sherbrooke (935-5455)— « Paysages urbains » de Louise Trudeau, du 6 au 29 sept. lun. au sam. 10h. à 18h. jusqu'au 29 sept.
**GALERIE LA MALVAS:** 3859 St-Denis (843-3585)— Exposition des gravures de Carlos Calado, du 30 sept. au 21 oct. mer. au ven. 13h. à 18h., sam. et dim. 13h. à 17h.
**GALERIE RODRIGUE LEMAY:** 168 Waller, Ottawa (232-3290)— Gravures de Henri Goetz du 12 sept. au 2 oct. lun. au sam. 10h. à 18h.
**GALERIE LIPPEL:** 1324 Sherbrooke (842-6369) — La sculpture des religions traditionnelles d'Afrique, et sculptures Inuit, jusqu'à la fin oct.
**GALERIE MAISON DES ARTS DE PIEDMONT:** 136 chemin de la gare, Piedmont (227-4322)— Oeuvres récentes de Bruni, Gransow et Dubreuil, sculptures de Marcel Tremblay
**GALERIE MARIE-ANASTASIE:** 4334 St-Denis— Oeuvres graphiques d'Albert Carpentier, artiste vivant au Japon, du 23 sept. au 15 oct.
**GALERIE J. YAHOUDA MEIR:** 2160 de la Montagne ste 705 (845-3974)— « Etendarts » peintures récentes de Roland Bastien du 12 au 29 sept.
**GALERIE MIHALIS:** 1500 ouest Sherbrooke (932-4554)— Travaux récents de: Alex Colville, Christopher Pratt et Jeremy Smith— 2e étage: Artistes de la galerie du 22 sept. au 13 oct.
**GALERIE MONTCALM:** Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Hull (777-2781): Sculptures, dessins et peintures de Cecco Bonanotte du 17 sept. au 14 oct.
**GALERIE NOCTUELLE:** 307 ouest Ste-Catherine ste 555 (845-5555)— Salle 1: travaux récents de Guy Langevin— Salle 11: Dessins de Carmen Coulombe, du 8 

# TOUT À LOISIR

## L'utopie en 84: entre le catastrophique et le banal

NATHALIE PETROWSKI

Nous étions tous bien loin de la Semaine de la contre-culture tenue dans le désordre fiévreux de la rue Saint-Denis, quelque part pendant les années 70. Le sujet portait pourtant sur l'utopie, vieux reliquat contre-culturel dont nous avons désormais égaré la définition. Le décor et les acteurs avaient beaucoup changé, sinon mal vieilli. Les freaks échevelés de l'ère Mainmise avaient été remplacés par de sages sociologues en cravates ou noeuds papillon, voltigeant dans les hautes sphères de l'abstraction avec des discours piégés par des confusions de vocabulaire. Chose nouvelle: il n'y avait plus foule à la messe.

Où en est l'utopie en 1984 se demandaient donc les sociologues de France et des États-Unis, invités par le Département des communications de l'Université de Montréal dans le cadre d'un savant colloque intitulé «Utopies et contrôle social.» La question sonnait un peu faux puisque le postulat du départ établissait que la finalité de toute utopie mène inévitablement à un monde clos et totalitaire.

«Dans la vie, il y a deux tragédies, écrivait George Bernard Shaw. L'une est de ne pas réaliser ses désirs, l'autre est de les réaliser.»

Dans l'auditorium aux couleurs ternes et aux vieux micros sortis tout droit d'un film des années 40, l'utopie, inventée par le poète irlandais Thomas Moore, est subitement apparue comme un fossile pré-historique, une sorte d'os décharné dont nous avons grugé toute la substance et que nous regardons se dessécher tranquillement en témoins passifs. Les deux sociologues français Michel Maffesoli de la Sorbonne et Jean-Jacques Wunenburger de Dijon, nourris des écrits de l'anti-sociologue Jean Baudrillard, se sont rapidement positionnés, chacun aux antipodes du sujet. Tandis que Maffesoli se faisait le défenseur d'une utopie du banal et du quotidien, son confrère de Dijon devenait le haut-parleur d'un catastrophisme intellectuel typiquement parisien. «L'utopie est au pouvoir, disait-il. Elle a épuisé son réservoir de rêves. Elle a la nostalgie de ses origines judéo-chrétiennes; elle reste en attente immanente du Royaume de Dieu sur terre dans une cité maintenue par la raison.»



Photomontage: Pierre Guimond

Michel Maffesoli a ouvert ce grand bal de la contradiction où les sociologues ont dansé avec leurs mots grillagés comme avec des femmes voilées dont on ne saura jamais si elles avaient un visage ou pas. Sa vision des choses était plutôt optimiste sinon jovialiste et vouée à un nouvel hédonisme naturaliste et écologique. L'art de ne rien dire avec élégance. «Il est de bon ton de se lamenter sur la fin du social, déclarait-il, et devant la saturation et le déclin du politique, certains versent dans le catastrophisme. Mais la fin du social n'est pas forcément la fin de l'existence. S'il y a déclin des grandes structures institutionnelles, il y a par contre un développement de la solidarité organique dans les nébuleuses grouillantes du néo-tribalisme.»

Ce qu'il dit dans le fond, c'est que l'utopie n'est ni morte, ni purgée de ses passions, elle a tout banalement changé de forme et changé d'adresse. Elle contrevient aujourd'hui à la pensée critique et rationaliste et participe à une sorte de vision mystique. Elle est comme les trous noirs, ces étoiles qui meurent par leur densification mais qui renaissent ailleurs dans un autre cosmos. Cet autre cosmos, selon le sociologue, c'est le vécu dans toute sa concrétude, c'est le banal au moment même où il échappe à l'emprise politique, c'est la petite fête du quotidien taxée de frivole mais qui constitue néanmoins l'essentiel de la trame sociale. L'utopie vécue au jour le jour sans jamais avoir à se projeter dans l'avenir. L'utopie libérée du prêt-à-penser et du conformisme totalitaire. L'utopie comme mode d'emploi pour résister au pouvoir envahissant et au contrôle social. L'utopie de la clandestinité et de la résistance, l'utopie des sectes qui signent un pacte secret en réaction au saccage du privé et à l'obscénité du public. Sa thèse rejoint celle de Baudrillard sauf dans sa finalité. «Le problème avec Baudrillard, dit-il, c'est qu'il jette le bébé avec l'eau du bain. Le catastrophisme n'est qu'une forme spécifique du rationalisme, qui s'interdit de voir la continuité et qui refuse l'émergence de l'imaginaire et du ludique.»

Assez bizarrement, Jean-Jacques Wunenburger croit aussi que l'imaginaire est la porte de sortie. Il prend un chemin tout à fait différent pour y arriver. D'abord il considère que l'utopie est au pouvoir. Elle n'est donc pas une alternative ni une solution de rechange. «L'utopisme est inséparable de l'étatisme, dit-il, sauf que l'état n'est pas la tête du corps social. L'état est désormais dans nos têtes. L'état est le système nerveux d'un corps social préoccupé par sa subsistance plutôt que sa croissance. L'état mine tous nos espaces d'intimité et de liberté. Le pouvoir a perdu son visage, il est devenu invisible et doublement puissant. Il ne nous impose plus rien puisqu'il est infiltré partout. Nous formons désormais un corps social sans tête et sans volonté.»

Il jette sur la société un regard plutôt perplexe. «La société s'est retirée de sa propre histoire, dit-il. L'état moderne s'est immobilisé comme l'obèse qui ne peut plus avancer. On ne peut plus bouger. On se regarde stationnés dans la modernité, en panne d'histoire.»

Il poursuit avec la thèse de Baudrillard pour dire que les sciences humaines sont devenues un miroir à l'infini, un savoir répétitif et figé dans le voyeurisme. «Nous n'arrêtons pas de prélever de l'information sur notre propre état. Le moi n'est plus que mimétique, il s'est déchargé de son individualité. La société est devenue une chambre d'écoute médiatisée. Nous vivons tout par médiation dans un monde de simulations et de simulacres.»

Sa solution? La création, la rénovation de l'imaginaire, la régénération dans le chaos, la confusion et le désordre, une métamorphose intérieure et religieuse et la reconnaissance d'un mystère fondamental.

Devant la pétrification de la pensée rationnelle et scientifique, les sociologues français ont basculé du côté des forces irrationnelles, mystiques et imaginaires et succombé aux pièges de la pensée magique. Les Américains représentés par Bennett Berger de l'Université de San Diego, continuent pendant ce temps-là, à regarder la poussière épaissir. Berger est en effet venu nous entretenir des communes hippies qui ont survécu au déluge. Il étudie le phénomène depuis déjà 20 ans. Rien de très neuf à l'horizon sinon que les «communards» contemporains descendent d'une tradition libertaire du 17ème siècle et reprise par la bohème des années 20, par les hipsters des années 40 et la beat generation des années 50. Les communes qui ont duré se sont intégrées au système. Les communards sont devenus des hydres à deux têtes, idéologues de gauche et hommes d'affaires de droite. Les communes qui ont fermé boutique, l'ont fait pour des raisons économiques ou pour des différents en matière de politique sexuelle. Ceux qui ne pouvaient vivre la polygamie sans jalousie, ont plié bagages.

Lorsque qu'un intervenant de la salle a fait remarqué que le mouvement s'était soldé sur un échec, le sociologue a tiqué. «Pourquoi faut-il à tout prix que l'utopie échoue, qu'elle soit impossible. On dirait que de la minute qu'une utopie se réalise, elle n'est plus utopique. N'avez-vous pas encore compris que l'utopie n'existe que dans la tête?» Il venait par cette petite phrase anodine de clore le débat.

## LES CHOIX DU DEVOIR

### AU CINÉMA

Amadeus

À travers l'envie du compositeur Antonio Salieri, un hommage au talent prodigieux de Mozart et une célébration de sa musique, en particulier celle de ses opéras. Un film étincelant de Milos Forman d'après la pièce de Peter Shaffer et brillamment interprété par F. Murray Abraham dans le rôle de Salierie et Tom Hulce dans celui de Mozart. (Alexis Hihon)

**Les Nuits de la Pleine Lune**

Eric Rohmer a réalisé là son film le plus drôle jusqu'ici. Un véritable plaisir où le cinéaste continue d'observer, sourire en coin, le tissu complexe des relations humaines, en particulier les façons d'être et d'aimer. Avec Pascale Ogier, prix d'interprétation féminine au récent Festival de Venise. (Élysée)

**Rétrospective Liv Ullman**

La comédienne répondra aux questions du public, après la projection lundi à 20 h 30 des « Scènes de la vie conjugale » et après celle, mardi à la même heure, de « Persona ». (Conservatoire d'art cinématographique)

— RICHARD GAY

### EN MUSIQUE

Les *Journées mondiales de la musique*, sous les auspices de la Société internationale pour la musique contemporaine, regroupent la majorité des activités de la semaine. Dès aujourd'hui à 16 h, à la salle Alfred-Laliberté de l'UQAM, l'ensemble *Magnetic Band* de Vancouver, dirigé par Owen Underhill présente des oeuvres de compositeurs de la Colombie-Britannique. Ce soir à 20 h, à la salle Pollack, l'éminent compositeur italien Sylvano Bussotti, invité de marque des JMM, présente un programme de ses oeuvres avec le concours du danseur Rocco et d'instrumentistes montréalais.

Toujours dans le cadre des Journées, les JMC ont invité la pianiste Christina Petrowska au concert *Sons et brioches*, dimanche à 11 h, au Piano Nobile de la Place des Arts.

Dimanche soir, à 20 h, dans la même salle, le *Grupo Encuentros de Musica Contemporeana de Buenos Aires* fera ses débuts ici dans un programme d'oeuvres de compositeurs latino-américains.

Dimanche à 17 h, *Musica Camerata* inaugure sa 15e saison à la salle Pollack avec un programme d'oeuvres de Brahms et du Canadien Milton Barnes.

— GILLES POTVIN

### SUR LES CIMAISES

À la **galerie 13** (3772, rue Saint-Denis, jusqu'au 7 octobre), les nouveaux artefacts d'**Isabelle Leduc** gagnent en solidité ce qu'ils perdent en déduction plus immédiate, et confirment le fait que cette aventure originale a encore des champs à peu près illimités à explorer. Bonne nouvelle pour ceux qui y craignaient un certain essoufflement.

À la **galerie Noctuelle** (307, rue Sainte-Catherine ouest, jusqu'au 3 octobre), les expositions jumelées d'oeuvres graphiques de **Carmen Coulombe** et de **Guy Langevin** ont partie liée avec les modes de représentation du corps aux prises, chez l'une, avec des forces de vie et, chez l'autre, de mort.

La Crêperie Québécoise
« Une atmosphère de détente où vous dégusterez les crêpes les plus délicieuses! »
"La meilleure crêperie" — André Robert
1775 St-Hubert, Montréal (près Ontario) 521-8362

RISING SUN
Dir.: Roué-Doudou Boicel
BLUES de CHICAGO avec HUBERT SUMLIN et WEST SIDE HEAT
23 ans avec HOWLIN WOLF ce soir et dim.
286 Ste-Catherine O. Métro Place des Arts 861-0657

## MUSIQUE

### Classique

**AUDITORIUM MUSÉE DES BEAUX-ARTS:** 1379 ouest Sherbrooke (285-1600)— Concert de musique contemporaine avec Le Quatuor de flûte douce et le Quatuor de saxophones de Montréal le 30 sept. à 15h.30

**BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE** 1071 rue de la cathédrale (866-1661) — Tous les dimanches à 11h. le choeur polyphonique de Montréal

**BASILIQUE NOTRE-DAME:** 116 ouest Notre-Dame (849-1070)— Tous les dim. à 11h. grand'messe (grégorien et polyphonie) et à l'orgue Pierre Grandmaison.

**CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE:** 342 est Ontario (843-8620)— Concert de musique baroque, Marcel Benoit, clavecin et luth, 29 sept. 21h.— Tous les mardis soirs, Flamenco avec Sonia Del Rio et Antonio Rodriguez à la guitare, 21h.

**CHRIST CHURCH CATHEDRAL:** rue Ste-Catherine entre Union et Université— Tous les dimanches à 10h. et 16h., chorale de l'église

**CHURCH OF ST-ANDREW AND ST-PAUL:** Angle Redpath et Sherbrooke (842-3431)— Tous les dimanches à 11h.00 chorale de l'église, direction Wayne Riddell

**ÉGLISE SAINT-JOSEPH DE VILLE MONT-ROYAL:** 1620 nord Boul. Laird, Ville Mont-Royal— Unimusica présente un concert d'orgue avec Lucienne L'Heureux-Arel, le 30 sept. à 20h.

**ORATOIRE ST-JOSEPH:** 3800 chemin Queen Mary (733-8211) — tous les dimanches à 11h. les petits chanteurs du Mont-Royal, sous la dir. de Gilbert Patenaude.— Le dim. 30 sept. à 11h. la messe « Douce Mémoire » de « De Lassus » et le motet« Estote Fortes in Bello » de « Vittoria »— Récital de l'organiste Raymond Daveluy à 15h.30

**PLACE DES ARTS:** Piano Nobile— Dans la série « Sons et brioches » La Société Internationale pour la Musique Contemporaine ainsi que Jeunesses Musicales du Canada présentent un concert de la pianiste Christina Petrowska, le 30 sept. à 11h.

**SALLE PAROISSIALE NOTRE-DAME DU TRÈS SAINT-SACREMENT:** 4450 St-Hubert (486-5440)— Invitation aux chanteurs, chanteuses et instrumentistes à assister à une lecture à vue « La création de Haydn » dir. Gilbert Patenaude, le 30 sept. à 15h.— Invitation à participation à l'atelier d'orchestre, les mer. de 20h. à 22h. du 3 oct. au 5 déc. au même endroit

**SALLE WILFRID PELLETIER:** PDA (842-2112)— « Il barbiere di Siviglia » de Rossini, 16e production de l'Opéra de Montréal, les 29 sept. et 3-6-9 oct. à 20h.

**UNITED CHURCH:** 13 Chemin Finchley (875-5115): Chorale de "Barbershop" pour tous les hommes qui aiment chanter l'harmonie des quatuors. Tous les mercredis à 20h.00.

**UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL:** Salle Claude-Champagne, 220 ave Vincent D'Indy (343-6000)— Concert spécial pour célébrer la Journée Internationale de la Musique, le 30 sept. 20h. au programme « Ballet mécanique de George Antheil » interprété par L'Atelier de Musique Contemporaine, « Nocturnes de Claude Debussy » interprétés par Lorraine et Jean-Eudes Vaillancourt, « 1ere symphonie de Gustav Mahler » interprétée par Catherine Courvoisier, Jacynthe Couture, Marc Durand, Marcelle Guertin, Gilles Manny, Natalie Pepin, Claude Savard et Lorraine Vaillancourt

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** Salle Louis-Fréchette— Soirée bénéfice pour la Fondation canadienne de la fybrose kystique, concert de Hagood Hardy, le 1er oct. à 20h.

### Populaire

**L'AIR DU TEMPS:** 194 St-Paul Ouest (842-2003)— Ouvert chaque jour à 16h., du lun. au sam.— Tous les lundis soirs « Jam session »— Spectacles du soir à 21h.30. Saxtette, 29 sept.— Richard Parris Trio, 2-3 oct.— Denny Christianson Quartette, 4-5-6 oct.

**BIDDLES:** 2060 Aylmer (842-8656)— —Charlie Biddles du mer. au sam. de 10h00 à 02h00 — Brunch Jazz avec M. Normand de 12h00 à 17h00, autre orchestre de 18h00 à 23h00.

**LE BIJOU:** 302 rue Lemoyne (288-5508)— Tous les jours pianistes à 17h00 et 22h00.

**LE BLUE NÔTE:** 40 est St-Paul (875-5126)— Ranee Lee, 27 au 30 sept.

**CAFÉ THÉLÈME:** 311 est Ontario (845-7932)— Jack Peaker, jazz quartet, 29 sept. 21h.

**COCK'N BULL:** 1944 Ste-Catherine O. (932-4556)— Tous les dim. jazz et dixieland live.

**GRAND CAFÉ:** 1720 St-Denis (849-6955)— Bateau ivre: Strictly Taboo, quintet, 25 au 29 sept.,— Jam, 1 oct.— Tiger Okoshi, 2 au 7 oct., 3 spectacles par soir, à compter de 21h.30

**HOTEL DE LA MONTAGNE:** 1430 rue de la Montagne (288-5656)— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 sam. — Steve Farell de 20h00 à 24h00 le dim.— Lundi au vendredi Charles Bensoussan de 17h00 à 20h00 — Scott Price lun. de 21h00 à 01h00— Billy Georgette de 21h00 à 01h00 mar. au sam.

**HOTEL REGENCE HYATT:** 777 Université (879-1370)— Bar tour de ville: trio Eli Krantzberg du mar. au dim. de 21h00 à 02h00— Bar La Verrière: piano-bar avec Roland Devèze mar. au sam. 19h00 à 00h00— Diner-dansant chez Hugo avec le pianiste Gerry Pucci.

**LA CROISETTE:** 1201 Dorchester (878-2000)— Lun. au ven. de 19h00 à 22h00, dim. 16h00 à 21h00, Lambert au piano.

**L'IMPROMPTU:** 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Au piano du lun. au ven. 16h00 à 02h30, sam. de 12h00 à 02h30, dim. de 12h00 à 24h00., deux pianistes sont en vedette: Lambert et Eddie Prophète.

**LE POURQUOI PAS:** 500 est rue Rachel (523-8708)— Le groupe Bluff, avec la chanteuse Viviane Mongeau, 29-30 sept.

**RISING SUN:** 286 Ouest Ste-Catherine (861-0657)— Blues, Hubert Sumlin and West Side Heat, 27 au 30 sept.

**SALLE REINE ÉLISABETH:** bar des voyageurs 900 Boul. Dorchester (861-3511)— Normand Zubie et David Lessard lun. et mar. de 17h00 à 22h00— Oliver Jones et Charles Biddles, mer. jeu. ven. de 17h00 à 22h00— Normand Zubie et Daniel Lessard, sam. de 17h00 à 24h00.

**STATION 10 PUB:** 2071 ouest Ste-Catherine (934-0484)— Humphrey salade, technopop, 29 sept.

Suite de la page 39

oct.

**LA MAGIE DE L'ART:** 1235 rue Guy (935-1446)— Oeuvres récentes d'Andrée De Groot du 19 sept. au 14 oct.

**MAISON DES ARTS DE PIEDMONT:** 136 de la Gare, Piedmont— Exposition permanente des oeuvres de Daly, Bruni, Duguay, Guertin, Tremblay et plusieurs autres

**MAISON CHEVALIER:** 50 rue Marché-Champlain, Place Royale, Québec— Exposition « Autour des Îles du Saint-Laurent » jusqu'au 28 oct.

**MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES:** 5290 ch. Côte-des-Neiges (739-7195)— Exposition de tapisseries d'Élène Gamache du 4 au 30 sept.— « Reflet de la peinture arabe contemporaine, 5 au 28 oct.

**MAISON DE LA CULTURE MAISONNEUVE:** 4120 est Ontario (872-4213)— Exposition « Les Arts Sacrés au Québec » du 5 au 30 sept.— « Les grands photographes français » exposition de photographies du 1 au 30 oct.

**MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY:** 6052 Boul. Monk (872-2044)— « Photomontages » exposition de Pierre Guimond, du 12 sept. au 14 oct.

**MAISON DE LA CULTURE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE:** 3755 rue Botrel, (489-0842)— « Parti en flèche » exposition ayant pour thème la ceinture fléchée, jusqu'au 27 oct— « Maria Chapdelaine » exposition de lithographies du 4 oct. au 4 nov.

**MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL:** 465 est Mont-Royal— « Les oiseaux » Exposition de Jean-Luc Grondin, du 12 sept. au 4 nov.

**MAISON MAZARIN:** 2551 est Beaubien (376-1314)— Exposition des oeuvres de Eric Riordon, René Richard, Gordon Pfeiffer, Harold Beament, Umberto Bruni, Ann Nasvik, Dennison, Luigi Tiengo, François Marchand et Flore Simoneau

**MICHEL TÉTRAULT ART CONTEMPORAIN:** 4260 St-Denis,(843-5487)— « Between » peintures et dessins de René Derouin du 20 sept. au 21 oct.

**MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN:** Cité du Havre (873-2878): La "Collection Borduas" oeuvres picturales, du 23 août au 30 sept.— La graphique: un langage et ses usages, 30 août au 30 sept.— Western Front Video, 27 sept. au 11 nov.— Video 84, quatre installations, 27 sept. au 11 nov.

**MUSÉE D'ART DE SAINT-LAURENT:** 615 Boul. Ste-Croix (747-7367)— Le patrimoine à St-Laurent: les noces d'autrefois et la généalogie des St-Aubin, du 12 août au 30 sept.

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA:** Angle Elgin et Slater, Ottawa (992-4636)— Photographie et architecture 1839-1939: photographies d'architectures tirées des collections du Centre canadien d'architecture du 14 sept. au 11 nov.— Rétrospective E.J. Hughes: 1931-1982, 90 oeuvres de l'artiste du 21 sept. au 4 nov.

**MUSEE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL:** 3400 ave du Musée (285-1600)— Nam June Paik, jusqu'au 21 oct.

**MUSÉE MARC-AURÈLE FORTIN:** 118 rue St-Pierre, Vieux-Montréal (845-6108)— Le Saguenay rend hommage à Marc-Aurèle Fortin, rétrospective Robert La Palme, peintre et caricaturiste, tous les jours de 11h. à 17h. mar. au dim. du 27 sept. au 13 janv. 85

**MUSÉE DE L'ÎLE STE-HÉLÈNE:** Île Ste-Hélène— Exposition d'armes à feu de la Canadian Industries Limited jusqu'au 30 oct. du mar. au dim. de 10h. à 17h.

**MUSÉE McCORD:** 690 ouest, rue Sherbrooke (392-4778) — Le Canada dans l'art du potier jusqu'à oct — Cent ans de costume: 1884-1984, exposition de divers types de vêtements de cette époque du 12 sept. au 30 juin 85

**MUSÉE MARSIL:** 349 Riverside Drive (671-3098)— Exposition de peintures et murales de Francis Silver jusqu'au 30 sept.

**MUSÉE DE LA MONNAIE:** 245 rue Sparks, Ottawa (563-8852)— « Une brillante solution » exposition sur un épisode de l'histoire économique du Canada, jusqu'au 11 nov.

**MUSÉE UNIVERSEL DE LA CHASSE ET DE LA NATURE:** Parc Mont-Royal, 1260 Camilien-Houde (843-6942)— Présentation d'artistes animaliers internationaux, histoire des Appelants du Québec

**OPTICA:** 3981 St-Laurent ste 501 (287-1574)— « Lieux et figures » neuf projets d'architecture pour Montréal, du 5 au 29 sept.— Installations Video: « Album » de Marshalore, « A journal of the plague year 1984 » de Stuart Marshall, du 3 au 27 oct.

## VARIÉTÉS

**AQUARIUM DE MONTRÉAL:** La Ronde, Île Ste-Hélène— Ouvert de 10h à 17h., tous les jours jusqu'au 30 sept.

**AU FOU DU VERSEAU:** 1200 St-Hubert— Spectacle de Philippe Noireault, textes et chansons de Léo Ferré, du jeu. au dim. 20h.30 jusqu'au 30 sept.

**BISTRO D'AUTREFOIS:** 1229 St-Hubert (842-2808)— La Boite à Lily: Diole, 21h.30, Michel Beaudet, 23h. le 29 sept.— Variations sur un auteur: Jamil, Anne-Marie Gélinas, dim. 30 sept.à 21h. et 22h.30

**CAFÉ ESPERANTO:** 3553 St-Urbain (842-8836)— Spectacle de guitare flamenca et poésie gitane, 29-30 sept. 20h.30

**CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN:** 4303 St-Denis (843-4384)— Tous les sam. et dim. à 14h. « Le moulin à musique » spectacle pour enfants, du 22 sept. au 28 oct.

**CAFÉ TIMÉNÉS:** 4857 ave du Parc (272-1734)— Jazz avec Yvan Symonds et Randy Phillips, 29-30 sept.— Festival Marilyn Monroe, du 17 sept. au 16 oct. les lun. et mar.— Films: 1 oct. « The seven year itch » 20h.30 et 23h.— 2 oct. « Bus stop » 20h.30 et 23h.

**CENTRE SHERATON DE MONTRÉAL:** 1201 Dorchester (872-2000): Au rendez-vous des danseurs du Tout-Montréal, du mardi au dimanche, de 21h à 3h.

**L'ESKABEL:** 1235 rue Sanguinet— « Transit » théâtre musical, production de L'Eskabel et de l'Atelier Lyrique du Rhin en coll. avec La Société Internationale pour la musique contemporaine, m. en s. Pierre Barrrat, musique Micheline Coulombe-Saint-Marcoux, du 3 au 26 oct.

**FESTIVAL VIDEO 84:** VIDÉOGRAPHE: 4550 Garnier, Mtl (521-2116)— CANADA: « Biscuit soda », « Rhea », « C'est la vidéo », « White money », « TV love », « C'est une bonne journée » et « Hormone Warzone », 29 sept. 15h.— OFFICE NATIONAL DU FILM: 200 ouest Dorchester (283-4754)— JAPON: « Flow », « Can you hear me? », K&K video letter », « Between daydream and... », « Formation », « Video collage », « My life continued », « My hands », « Fisherman and the color of the sea », « Mandala 83 », « Great mother Sachiko » 29 sept. 15h.— SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— Vidéo-clips, 29 sept. 21h.— VIDÉOGRAPHE: YOUGOSLAVIE: « Conditioned movements », « Chanoyo », « No end », « Image in virus », « Great invocation », « Morte Al schiavi », « Document 1983 », « Autop », « The enemy », « Don't panic », « Pankrti » « Dream of a poet », 30 sept. 15h.— OFFICE NATIONAL DU FILM: BELGIQUE: « Thérésa plane », « Eric et l'oiseau bleu », « Paysage imaginaire », « City of angels », 30 sept. 15h.— VIDÉOGRAPHE: SUISSE: « Reminescence », « I love you », « Bostich », « Outer plant », « State of being », 30 sept. 21h.— OFFICE NATIONAL DU FILM: ANGLETERRE: « Glory », « Legal tender », « Colourge 'awaking dream' », « A-Z », « Chat rap », « The Lord's prayer », « Dance pieces: Sankai, Juku, Massai, Blue dance », 30 sept. 21h.

**LE ROUGE ET LE NOIR:** 7151 Côte-des-Neiges (738-2096)— Boîte à chansons: plusieurs chansonniers sur la scène

**PLANÉTARIUM DOW:** 1000 ouest St-Jacques (872-4530)— « Les trous noirs » spectacles français et anglais, du mar. au dim. jusqu'au 2 déc.

**RÉPERTOIRE CANADIEN DU CINÉMA:** Musée de l'Homme, Elgin et McLeod— « Maria Chapdelaine » franç. 19h. angl. 21h.30, le 29 sept.

**RESTAURANT TOUCAN-RENETSENS:** 343 est Ste-Catherine— Opéra Fête, groupe théâtral multidisciplinaire présente « Générique » séquence 0 de Splendide Hôtel, de Pierre A. Larocque en coll. avec Yves Dubé, les 29-30 sept. et 6-7 oct. 21h.30

**LES RETROUVAILLES:** 1709 St-Denis (849-9275): John Baudine quartette (B&B) mer. au sam. 22h. à 01h.— Sylvain L'heureux chansonnier, dim au mar. de 22h à 01h.

**SPECTRUM:** 318 ouest Ste-Catherine (861-5851)— Michel Lemieux en spectacle 29-30 sept. et 2 au 7 oct. à 20h.

**TANGENTE:** 3655 St-Laurent (842-3532)— « Long jeu » exploit théâtral de G. Bachand, M.J. Dalpé, M. Faucher, R. Grenon et L. Lavictoire, 29 sept. 20h.30— Concert d'environnement sonore, au programme les oeuvres de Pierre Dostie, Charles De Mestral et Robin Minard (membres du groupe Sonde), avec la collaboration des artistes visuels Claude Lamarche et Paul C. Mercier, le dim. 30 sept. de midi à minuit

## THÉÂTRE

**CAFÉ DU MARCHÉ:** 4375 est Ontario (252-1744)— « Le temps d'une vie » de Roland Lepage, 29-30 sept. et 6-7-14 oct.

**CAFÉ DE LA PLACE:** PDA (842-2112)— « En attendant Godot » de Samuel Beckett, m. en s. Jean Salvy, du 5 sept. au 27 oct. lun. au sam. 20h.30

**CAFÉ-THÉÂTRE LA LICORNE:** 2075 St-Laurent (843-4166)— « Au fil des étoiles » comédie théâtro-musicale de Pierre Guénette, m. en s. Louis Léveillé, du 14 sept. au 19 oct., mar. au dim. 20h.30

**CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN:** 4303 St-Denis (843-4384)— « Paroles » de David Lonergan, m. en s. Claude Poissant, du 12 au 30 sept. du mer. au dim. 20h.30

**ESPACE LIBRE:** 1945 Fullum (521-4191)— Omnibus présente « IT » de Lawrence E. Smith, du 18 sept. au 13 oct. mar. au sam. 20h.30

**FACULTY CLUB:** 1455 ouest de Maisonneuve, 7e étage (879-2852)— « Molly's dream » de Maria Irene Farnes, 29 sept. 20h. et 22h.30, 3-4 oct. 20h., 5-6 oct. 20h. et 22h.30

**HOTEL MERIDIEN:** 4 complexe Desjardins, basiliaire 2 (285-1968)— « A city call it...collect! » à compter du 18 sept. mar. au sam.

**HOTEL REGENCE HYATT:** 777 Université (879-1370)— Dîner-Théâtre Les Masques: « I do! I do! » m. en s. Roger Peace, jusqu'au 30 sept. du mer. au dim.

**HOTEL REINE-ELISABETH:** Salle Arthur (861-3511)— « Strauss père et fils » conception et m. en s. Philippe Grenier, du mer. au ven. 21h.30, sam. 19h.30 et 22h.30, dim. 20h. jusqu'au 30 sept.

**SALLE FRED BARRY:** 4353 est Ste-Catherine (253-8974)— « L'homme gris » texte et m. en s. Marie Laberge, avec Yvon Leroux et Marie michaud, du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h. jusqu'au 6 oct.

**THÉÂTRE DE LA BORDÉE:** 1091 1/2 rue St-Jean, Québec (694-9631)— « Stand by...5 minutes » de Jean-Jacqui Boutet, Louis-Georges Girard, Ginette Guay, Martine Ouellet et Marie St-Cyr, m. en s. Robert Lepage, à compter du 5 sept. 20h.30, mar. au sam.

**THÉÂTRE CENTAUR:** 453 St-François-Xavier (288-3161)— « La nuit des rois » de Shakespeare, traduction Jean Anouilh, m. en s. Gilbert Lepage le 29 sept. 21h., le 30 sept. 19 h 30

**THÉÂTRE PORT ROYAL:** PDA (842-2112)— La Compagnie Jean Duceppe présente « La ronde » d'Arthur Schnitzler, du 5 sept. au 13 oct., 29 sept. 17h. et 21h., 2 au 5 oct., 20h.

**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS:** 100 est ave des Pins (845-7277)— « Aurore l'enfant martyre » de Léon Petitjean et Henri Rollin, m. en s. René Richard Cyr, du 25 sept. au 28 oct., mar. au sam. 20h., dim. 15h.

**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT:** 4664 St-Denis (844-1793)— « La fille sur la banquette arrière » de Bernard Slade, version française, Jean-Claude Carrière, m. en s. François Cartier, du 2 au 28 oct.

**GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC:** Québec— Salle Octave-Crémazie: Le Théâtre du Trident présente « Un tramway nommé désir » de Tennessee Williams, m. en s. Guillermo De Andrea, du mar. au sam. 20h., jusqu'au 13 oct.

**THÉÂTRE DE L'ÎLE:** 1 Wellington, Hull (771-6669)— « Le garçon d'appartement » de Gérard Laurier, m. en s. Pierre Labelle, du 26 sept. au 27 oct., mar. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

**THÉÂTRE DU P'TIT BONHEUR:** 57 Adelaïde est, Toronto (363-6401)— « Les gars » de Jean Barbeau, m. en s. John Van Burek, du 20 sept. au 7 oct. à 20h.

**ATELIER DU CNA:** 333 ave King Edward, Ottawa— « Would you buy a used planet from this man? » production École nationale de théâtre du Canada, m. en s. Wolfgang Kolneder, 29 sept. 20h. et 22h.

**CENTRE NATIONAL DES ARTS:** Théâtre Français, Ottawa (1-800-267-9038)— « L'avare » de Molière, m. en s. Olivier Reichenbach, production du Théâtre du Nouveau Monde du 20 au 29 sept., 29 sept. matinée 14h.

## TÉLÉVISION

### SAMEDI

**2 CBFT**

12.00 La révolution romantique: paradis perdu
13.00 D'hier à demain
14.00 Ciné-Famille « Une jeune fille et le Grand »
16.00 Le monde merveilleux de Disney
17.00 Palme d'or
17.30 À première vue
18.00 Le téléjournal
18.05 Impacts
19.00 Les faits saillants de la coupe Stanley
19.30 Le baseball des Expos Les Mets de New York visitent les Expos de Montréal
22.00 Le téléjournal
22.20 Les nouvelles du sport
22.35 Télé-sélection « La malédiction de la veuve noire » amér. 77 avec tony Franciosa, Donna Mills et Patty Duke Astin

**10 CFTM**

12.00 Samedi magazine
14.00 A communiquer
15.30 Le baseball du samedi
18.45 A communiquer
19.00 Chips
20.00 Spécial « Pirate » 1ere partie, minisérie avec Franco Nero, Anne Archer, Olivia Hussey et Eli Wallach
22.00 Ethnies
22.30 Sur la sellette
23.00 Les Nouvelles TVA
23.15 Les Sports
23.30 Cinéma de fin de soirée « Je veux être femme » esp. 76 avec Victoria Abril, Lou Castel, Fernando Sancho et Bibi Andersen
01.00 Cinéma de fin de soirée « Écoute voir » fr. 78 avec Catherine Deneuve, Sami Frey et Florence Delay

**17 RADIO-QUÉBEC**

15.00 Télédocuments: sans soleil
17.00 Cro-Magnon, le premier artiste
18.00 Passe-Partout
18.30 Heidi au village
19.00 Parler pour parler: le sexe de l'avenir
19.58 Tirage de la Quotidienne
20.00 Plein son: Michel Rivard
21.00 Ciné-Répertoire « La femme d'à côté » fr. 81 avec Gérard Depardieu, Fanny Ardant, Véronique Silver, Henri Garcin, Michèle Baumgartner et Roger Van Hool

**99 TVFQ (Câble)**

12.00 Les amours des années folles: la femme qui travaille
13.00 Cinéma cinémas
14.00 Grands-mères: Madeleine ou la troisième jeunesse
15.00 Sept sur sept
16.00 Croque-Vacances
17.00 Le Journal
17.40 Face à sas
17.45 Gym Tonic
18.25 Atout pic
18.30 Des chiffres et des lettres
19.00 Les six de Bourgogne
19.15 Les Indiens d'Amérique
19.30 Les amours des années folles: la femme qui travaille
20.30 Festival interceltique de Lorient
22.30 Sept sur sept
23.30 Le Journal
00.10 Prélude à la nuit

**6 CBMT**

12.00 Maja the bee
12.28 Weather report
12.30 Going great
12.58 Program highlight
13.00 Country report
13.27 Community events
13.30 Western gardener
14.00 Wild kingdom
14.30 Country east
15.00 Sportsweekend
18.00 CBC News: saturday report
18.30 Season of discovery
19.00 Barney Miller
19.30 Front Page challenge
20.00 Jen's place
21.00 CFL Football Montreal at Calgary
00.00 Newswatch
00.22 Alexander Korda film festival

**12 CFCF**

11.30 Maple Leaf wrestling
12.30 This week in football
13.00 Saturday cinema « Storm boy » avec Greg Rowe et Peter Cummins
15.00 Webster
15.30 « Twilight zone » avec Earl Holliman et James Gregory
16.00 Wide world of sports
18.00 Pulse
18.30 The stereovision network
19.00 Thrill of a lifetime
19.30 Just kidding
20.00 A CTV News Special The Royal visit
22.30 Goodnight Beantown
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Cinema 12 « Seven » 1979 avec William Smith, Barbara Leigh et Art Metrano
01.55 Second feature « Made for each other » 1971 avec Renee Taylor, Joseph Bologna et Norman Shelly
03.55 Six million dollar man

### DIMANCHE

**2 CBFT**

12.0 La semaine verte
13.00 Rencontres
13.30 Football professionnel canadien
16.00 Bizarre, bizarre
16.30 Entre les lignes
17.00 Second regard
18.00 Le Téléjournal
18.01 Science-réalité
18.30 Les royaumes du pétrole
19.00 Le parc des braves
19.30 Les Beaux Dimanches Vaut mieux en rire
20.30 Le Téléjournal
20.50 Le premier astronaute canadien
21.50 Ciné-Festival « Danton » avec Gérard Depardieu, Wojciech Pszoniak et Anne Alvaro
23.50 Les nouvelles du sport
00.05 La politique provinciale

**10 CFTM**

12.00 

# AVIS PUBLICS

## VENTES EN JUSTICE

***Conditions et renseignements***

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

**La Chambre des huissiers du Québec**

Voir aussi en pages 22 et 42

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 2727350836. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse -vs- EDWARD SARGEANT, partie défenderesse. Le 11 octobre 1984 à 13:00 heures au 2301 Clifton Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDWARD SARGEANT, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque K Mart Solid State, 1 mobilier de salon 7 morceaux & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27024786834. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse -vs- GORDON GOULDSON, partie défenderesse. Le 10 octobre 1984 à 10:00 heures au 307 Strasbourg Dollard des Ormeaux district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GORDON GOULDSON, saisis en cette cause, consistant en: 1 laveuse-sécheuse de marque Admiral, 1 mobilier de salon 4 morceaux & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: CARL LORTIE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 2728597831. MONIQUE DION, partie demanderesse -vs- CHRISTIAN ALAIN, partie défenderesse. Le 12 octobre 1984 à 10:00 heures au 144 5e Avenue Ville St-Pierre district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CHRISTIAN ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1983 no série 1G4AL19X1DD414352 de marque Buick, 1 laveuse-sécheuse marque Hotpoint & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27032353833. MONIQUE DION, partie demanderesse -vs- GÉRARD MORIN, partie défenderesse. Le 12 octobre 1984 à 11:30 heures au 181 4e Avenue Lasalle district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GÉRARD MORIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile immatriculée ACB486 de marque Chrysler New Yorker, 1 laveuse de marque General Electric. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 27024368831. JEANNE DESNOYERS, partie demanderesse -vs- SPIROS LAZARATOS, partie défenderesse. Le 12 octobre 1984 à 12:00 heures au 4707 Wellington Verdun district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SPIROS LAZARATOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 four à pizza de marque Bakerx, 1 réfrigérateur 4 portes avec moteur & équipement de restaurant etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-005140-72-6. FRANCINE GERBEAU CHABOT, partie demanderesse -vs- D. BETNASKY, partie défenderesse. Le 10 octobre 1984 à 14:00 heures au 136 Laurier ouest Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de D. BETNASKY, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1973 no série 7L57H3130383 de marque Pontiac Parisienne, 1 T.V. de marque Hitachi & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE ST-LAURENT. No: 85783. VILLE DE ST-LAURENT, partie demanderesse, -vs- MICHAEL LAVIGNE, partie défenderesse. Le 10 octobre à 10:30 heures au 1542 Cardinal, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL LAVIGNE, saisis en cette cause, consistant en: une TV couleur de marque R.C.A. Victor 26". Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE ST-LAURENT. No: 85563. VILLE ST-LAURENT, partie demanderesse, -vs- MICHAEL LAVIGNE, partie défenderesse. Le 10 octobre à 10:30 heures au 1542 Cardinal, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL LAVIGNE, saisis en cette cause, consistant en: une TV couleur de marque R.C.A. Victor 26". Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE ST-LAURENT. No: 85624. VILLE ST-LAURENT, partie demanderesse, -vs- MICHAEL LAVIGNE, partie défenderesse. Le 10 octobre à 10:30 heures au 1542 Cardinal, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHAEL LAVIGNE, saisis en cette cause, consistant en: 1 TV couleur de marque R.C.A. Victor 26". Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 750-02-000559-845. LA CAISSE POPULAIRE ST-MARC, Demanderesse -vs- DANIEL HUGUES, Défendeur. Le 11 octobre 1984, à 12:00 heures au domicile du défendeur au No 1020 rue Dolbeau en la cité de St-Bruno et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante de marque Professionnel série, 1 amplificateur de marque Hitachi modèle SR502, et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier. Tél.: 288-6263. Montréal, le 27 septembre 1984

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 106886780. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAVIGNE MICHAEL, partie défenderesse. Le 10 octobre à 10:30 heures au 1542 Cardinal, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: une TV couleur 26" de marque R.C.A., un sofa de salon orange, une table de salon brune, un stéréo combiné de marque I.C. Solid. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 408669822. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAVIGNE MICHAEL, partie défenderesse. Le 10 octobre 1984 à 10:30 heures au 1542 Cardinal, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: une TV couleur 26" de marque R.C.A. Victor, un sofa de salon orange, une table de salon brune, un stéréo combiné de marque I.C. Solid. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 1093229415. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAVIGNE MICHAEL, partie défenderesse. Le 10 octobre à 10:30 heures au 1542 Cardinal, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: une TV couleur 26" de marque R.C.A. Victor, un sofa de salon orange, une table de salon brune, un stéréo combiné de marque I.C. Solid. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 109321085. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAVIGNE MICHAEL, partie défenderesse. Le 10 octobre à 10:30 heures au 1542 Cardinal, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: une TV couleur 26" de marque R.C.A., un sofa de salon orange, une table de salon brune, un stéréo combiné de marque I.C. Solid. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 816469743. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- KONTOPOULOS SAVAS, partie défenderesse. Le 10 octobre à 10:00 heures au 2236 rue Noël, St-Laurent,, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KONTOPOULOS SAVAS, saisis en cette cause, consistant en: une TV noir et blanc de marque R.C.A., un bureau de travail à 2 tiroirs et une radio réveil-matin de marque Sonedic. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 430122475. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- YANAKIS PAUL, partie défenderesse. Le 12 octobre à 12:00 heures au 1100, De Frontenac, Berthier, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YANAKIS PAUL, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur de marque RCA, un système de son Sansui comprenant un magnétophone à cassette, un égalisateur, une radio, un amplificateur et une table tournante. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12 octobre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No: 430121705. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- YANAKIS PAUL, partie défenderesse. Le 12 octobre à 12:00 heures au 1100, De Frontenac, Berthier, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de YANAKIS PAUL, saisis en cette cause, consistant en: un téléviseur couleur de marque RCA, un système de son Sansui comprenant un magnétophone à cassette, un égalisateur, une radio, un amplificateur et une table tournante. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12 octobre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041072-831. S. ZUREL & CO. B.V., Demanderesse -vs- LES INDUSTRIES FLORALES ET DÉCORATIVES LENA LTÉE, Défenderesse. Le 11 octobre 1984, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4431 rue Ste-Catherine ouest en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 machines à écrire — Facit et Adler, 1 calculatrice Victor, 1 aspirateur SLS, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier. 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1984

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 429535245. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LITINAS NICK, partie défenderesse. Le 12 octobre à 10:00 heures au 3097 Malo, Brossard, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de LITINAS NICK, saisis en cette cause, consistant en: une table de salle à manger en bois avec 4 chaises, un vaisselier en bois, un sofa 3 places fleurie orange et brune, une chaise de salon fleurie orange et brune, une voiture Ford Granada Special Edition de couleur brune, un aspirateur Electrolux, une tv Solid State Sears 10" et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12 octobre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 109327024. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- LAVIGNE MICHAEL, partie défenderesse. Le 10 octobre à 10:30 heures au 1542 Cardinal, St-Laurent, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LAVIGNE MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: une TV couleur 26" de marque R.C.A. Victor, un sofa de salon orange, une table de salon brune, un stéréo combiné de marque I.C. Solid. Conditions: ARGENT COMPTANT. Information: DENIS ST-GERMAIN, huissier, 288-0211. Montréal, ce 10 octobre 1984. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

---

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-000973-835. FRANK GRILLY, Demandeur -vs- LE PAYSAGISTE ROYAL INC., Défenderesse. Le 11 octobre 1984, à 15:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1123 Ch. St-Roch, ville de Blainville, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Chevrolet 77 Imm. Qué. 84, F522-015 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier. 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1984

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-003547-84-9. YORKTON SECURITIES INC., partie demanderesse -vs- JEAN RENÉ PAIEMENT, partie défenderesse. Le 12 octobre 1984 à 13:00 heures au 435, Laurier est, Ste 101, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN RENÉ PAIEMENT, saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo de marque I.B.M. de couleur noir et acc., 3 classeurs de marque Artopex 2 portes coulissantes et acc., équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-01458-840. PRODUITS POUR TOITURES FRANSYL LTÉE, Demanderesse -vs- LUCIEN AUGER, Défendeur. Le 10 octobre 1984, à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 58-A rue Notre-Dame de Laval en la cité de Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque rouge et noire (trailor), 1 soudeuse électrique 230 amp, 1 lot de pièces de fer et fer angle 16 environ, 2 masques à souder. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier. 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-018900-840. DÉMÉNAGEMENT ET ENTREPOSAGE KENWOOD LTD, Demanderesse -vs- PETER K. LINES ET DAME S.D. LOUNSBURY, Défendeurs. Le 10 octobre 1984, à 10:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 255 rue Montée de Liesse en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: — meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ J. LANDRIAU, huissier. Tél.: 845-2804. Montréal, 27 septembre 1984

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034300-843. MME SAKER MOLOO, Demanderesse -vs- M. & MME BENJAMIN, Défendeurs. Le 11 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 1475 rue Provost en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Pontiac grand Lemans 4 portes série: 2F19KA1538276, Imm. 324H041 (1-85), 1 voiture Ford Mercury Grand Marquis, Imm. APX-706 (1-85) série: 9Z65H1675574, 1 piano, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier. 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1984

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019095-848. PINO'S STYLE DRESS LTD., Demanderesse -vs- FRANCIUS ST-AVOIS, Défendeur. Le 11 octobre 1984, à 12:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 4100 rue Jean Rivard en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur à crème glacée, 1 réfrigérateur chambre & acc., 1 comptoir Tyler Dairy avec compresseur & acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier. 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1984

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-021175. VILLE DE LONGUEUIL, partie demanderesse -vs- ERNEST A. SKOULIKAS, partie défenderesse. Le 10 octobre à 10:30 heures au 7610 Terrasse St-Roch # 2, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ERNEST A. SKOULIKAS saisis en cette cause, consistant en: mobilier de salon, une laveuse blanche Speed Queen avec acc., un petit congélateur vert Westinghouse avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211 de l'étude Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 10 octobre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-022497-839. VILLE DE LONGUEUIL, partie demanderesse -vs- MAURICE CHAREST, partie défenderesse. Le 11 octobre à 11:00 heures au 2075 Lincoln # 6, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de MAURICE CHAREST saisis en cette cause, consistant en: 3 tables de salon, un décodeur Channel Plus Philipps avec acc., un syst. de son complet Panasonic (table tournante, amplificateur, 2 haut-parleurs). Conditions: ARGENT COMPTANT ROGER JOBIN, huissier, 288-0211 de l'étude Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11 octobre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-002293-83-0. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse -vs- ZACHARY WEISMAN, partie défenderesse. Le 12 octobre 1984 à 13:00 heures au 21 & 23 Ontario est Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ZACHARY WEISMAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque NEC, 1 système de son de marque Solid State & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 0056360. VILLE DE WESTMOUNT, partie demanderesse -vs- PEMIK ENTERPRISES INC., partie défenderesse. Le 9 octobre à 12:15 heures au 387, St-Paul Ouest # 200, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PEMIK ENTERPRISES INC. saisis en cette cause, consistant en: fournitures et mobiliers de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211 de l'étude Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 9 octobre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-021528-844. GEORGIOS MENIS, Demandeur -vs- 121892 CANADA INC. (RESTAURANT FELINIS), Défenderesse. Le 9 octobre 1984, à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5316 Ave du Parc en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 credence en bois nature 4 tiroirs 2 portes, dactylo Olivetti Model Praxis 45 D couleur noir et acc., équipement de restaurant. JEAN CARON, huissier. 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 428537443. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- RAFFO GINO, partie défenderesse. Le 11 octobre à 10:00 heures au 6930 Wilderton # 07, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAFFO GINO, saisis en cette cause, consistant en: un vidéo Panasonic VHS, une TV couleur Concerto, un câblo-sélecteur Jerrold, une trompette couleur cuivre avec coffre, 1 radio AM/FM portative, une radio de marque Viking, une balayeuse Shop Vac. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: CLAUDE PAYANT, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 11 octobre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-004104-845. PERLMAN'S KOSHER CATERERS INC., Demanderesse -vs- CONNIE DWORKIN, Défenderesse. Le 11 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 57 rue Windermère e la cité de Dollard des Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur port. AGS et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier. 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1984

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 505-27-021827-838. VILLE DE LONGUEUIL, partie demanderesse -vs- ALBERT SAVOIE, partie défenderesse. Le 12 octobre à 11:15 heures au 6043 d'Aragon, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALBERT SAVOIE saisis en cette cause, consistant en: un t.v. couleur RCA XL-100 avec acc., un système de son Olympia avec 2 haut-parleurs avec acc., un radio portatif La Sonic TRC-922 avec acc., une laveuse et une sécheuse jaune Maytag avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211 de l'étude Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12 octobre 1984.

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022245-844. GULF CANADA LIMITÉE, Demanderesse -vs- ANDREW PYTEL, Défendeur. Le 11 octobre 1984, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 168 rue Kipline en la cité de Beaconsfield et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur Console RCA, 1 piano Haddon Hall et banc et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier. 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1984

---

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-034300-843. MME SAKER MOLOO, Demanderesse -vs- M. & MME BENJAMIN, Défendeurs. Le 11 octobre 1984, à 10:00 heures au domicile des défendeurs au No 1475 rue Provost en la cité de Brossard et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Pontiac grand Lemans 4 portes série: 2F19KA1538276, Imm. 324H041 (1-85), 1 voiture Ford Mercury Grand Marquis, Imm. APX-706 (1-85) série: 9Z65H1675574, 1 piano, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier. 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1984

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-053498-82-5. PUBLICATIONS URBAINES INC., partie demanderesse -vs- JOHNSON REFRIGERATION & AL., partie défenderesse. Le 10 octobre 1984 à 10:00 heures au 271 St-Jacques Ville St-Pierre district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHNSON REFRIGERATION & AL., saisis en cette cause, consistant en: 1 filière, 2 bureaux en bois & ameublement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: A. SELINGER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-053497-82-7. PUBLICATIONS RIVERAINES LTÉE, partie demanderesse -vs- JOHNSON REFRIGERATION & AL., partie défenderesse. Le 10 octobre 1984 à 10:00 heures au 271 St-Jacques Ville St-Pierre district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOHNSON REFRIGERATION & AL., saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine 5 morceaux, 5 sections en bois & ameublement de bureau etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: A. SELINGER, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 2727321837. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse -vs- MAURICE CHAREST, partie défenderesse. Le 11 octobre 1984 à 11:00 heures au 2075 Lincoln App. 6 Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAURICE CHAREST, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque RCA, 1 système de son de marque Panasonic & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 2728729830. MONIQUE DION, partie demanderesse -vs- EDWARDO DACOSTA, partie défenderesse. Le 11 octobre 1984 à 13:30 heures au 4549 Colloniale Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDWARDO DACOSTA, saisis en cette cause, consistant en: 1 camionnette Econoline 100 no série E04BH043116 de marque Ford, 1 système de son 8 tracks de marque Panasonic & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, NO: 2730626834. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse -vs- ROBERT LEE, partie défenderesse. Le 10 octobre 1984 à 11:00 heures au 5206 Hutchison Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROBERT LEE, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Toshiba, 1 T.V. couleur portative de marque Toshiba & ameublement etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: ROGER JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 428388391. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- SAVARD DONALD, partie défenderesse. Le 12 octobre à 11:00 heures au 371 rue Chabanel, Beloeil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SAVARD DONALD, saisis en cette cause, consistant en: une voiture de marque Audi 5000 Turbo brune, une table de jardin avec 4 chaises, une table carrée en fibre blanc, un ensemble à dîner comprenant une table en bois style antique et 6 chaises. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: ROBERT CHIOCHIO, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 12 octobre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 131169743. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- SANSREGRET NORMAND, partie défenderesse. Le 11 octobre à 11:00 heures au 228 Ste-Angélique # 05, Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SANSREGRET NORMAND, saisis en cette cause, consistant en: une tv couleur de marque RCA, un fauteuil 2 places en velours, un humidificateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 30ième jour de mai 1983.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No.: 430096015. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse, -vs- TURCOTTE YVON, partie défenderesse. Le 12 octobre à 13:30 heures au 4925 rue Marie Victorin, Ste-Catherine, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TURCOTTE YVON, saisis en cette cause, consistant en: une voiture de marque Plymouth 1974 noir & blanc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Informations: MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 12 octobre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-12-099481-80-0. FRANCINE GERBEAU CHABOT, partie demanderesse -vs- ANTONIO MEDEIROS, partie défenderesse. Le 10 octobre 1984 à 14:00 heures au 4109 St-Laurent Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANTONIO MEDEIROS, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 2500 parfum, anti-transpirant & autres produits, 1 lot de 400 shampoo, fixatif & autres produits & un lot de produits de beauté etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal ce 26ième jour de septembre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 430379331. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- LYMAN RAYMONDE, partie défenderesse. Le 12 octobre à 10:00 heures au 20 rue Richard, Notre Dame de Lourdes, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LYMAN RAYMONDE, saisis en cette cause, consistant en: Une table de cuisine en bois avec 4 chaises en bois, un lave-vaisselle Maytag couleur noir, une chaise berçante en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour d'octobre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 430388744. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PAQUIN DENIS, partie défenderesse. Le 12 octobre à 10:30 heures au 102 rue Ste-Anne, St-Gabriel, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUIN DENIS, saisis en cette cause, consistant en: Une table de cuisine en bois, 4 chaises en bois et matériel, un fauteuil en corduroy brun, et une t.v. couleur 20" Radio Shack. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12ième jour d'octobre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 431752042. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PELLETIER RÉAL, partie défenderesse. Le 11 octobre à 15:30 heures au 311 rue Principale, St-Alexis, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PELLETIER RÉAL, saisis en cette cause, consistant en: Une automobile de marque Pontiac couleur gold. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 11ième jour d'octobre 1984.

---

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO: 430449762. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse -vs- PAQUIN DENIS, partie défenderesse. Le 12 octobre à 10:30 heures au 102 Ste Anne, St-Gabriel, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PAQUIN DENIS, saisis en cette cause, consistant en: Une table de cuisine en bois, 4 chaises en bois et matériel, un fauteuil en corduroy brun, et une t.v. couleur 20" Radio Shack. Conditions: ARGENT COMPTANT. Renseignements: SYLVIE CIMONE, huissier, 288-0211, de l'étude: Linteau,

# AVIS PUBLICS

Voir aussi en pages 22 et 41

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 430-08-5261. VILLE DE MONTRÉAL, partie requérante, -vs- ROGER BLONDEAU JACQUES, partie intimée. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 10:00 heures au 3220 Petit #2 à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JACQUES ROGER BLONDEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble stéréophonique comprenant 1 magnétophone à cassette 4 pistes et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN VIGNEAULT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 432-09-3701, 815-83-9474. Dossier: 003298. VILLE DE MONTRÉAL, partie requérante, -vs- ANCTIL ROY, partie intimée. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 10:00 heures au 644 Athanase à Laplaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de A ANCTIL ROY, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule Dodge Aspen Station Wagon imm. AKC207 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN LAROSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 429-31-8271. Dossier: 000619. VILLE DE MONTRÉAL, partie requérante, -vs- GEORGES HAJJAR, partie intimée. PRENEZ AVIS que le 10 octobre 1984 à 10:00 heures au 5203 Isabella à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGES HAJJAR, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Hitachi MT-2171 20", 1 récepteur AM/FM Sanyo, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 819-04-6863. Dossier: 003803. VILLE DE MTL C MUN, partie requérante, -vs- GILBERT DENIS, partie intimée. PRENEZ AVIS que le 12 octobre 1984 à 10:00 heures au 4800 Anthime à Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DENIS GILBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque AMC Alliance imm. 3405536 avec acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PIETRO MACERA, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 414-71-2933. VILLE DE MONTRÉAL, partie requérante, -vs- ANDREA BIENVENUE, partie intimée. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 10:00 heures au 2161 Notre Dame De Grace #3 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDREA BIENVENUE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur RCA Victor, 1 radio récepteur avec Founsdisien avec table et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: SYLVAIN DARVEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 131624010. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MELLOR WENDY, partie défenderesse. Le 12 octobre 1984 à 13:00 heures. Au 250 Grand Boulevard, St-Bruno, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MELLOR WENDY, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Renault 5 GTL. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHIOCHIO, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 432714785. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MELLOR WENDY, partie défenderesse. Le 12 octobre 1984 à 13:00 heures. Au 250 Grand Boulevard, St-Bruno, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MELLOR WENDY, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Renault 5 GTL. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROBERT CHIOCHIO, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 426498096. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MATHIEU JEAN, partie défenderesse. Le 12 octobre 1984 à 11:00 heures. Au 689 rue Ste-Élizabeth, LaPrairie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MATHIEU JEAN, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevrolet Monte Carlo de couleur noir, un radio tape AM/FM Stéréo de marque Xonex et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL. No.: 432014494. VILLE DE MONTRÉAL, partie demanderesse —VS— MATHIEU JEAN, partie défenderesse. Le 12 octobre 1984 à 11:00 heures. Au 689 Ste-Élizabeth, LaPrairie, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MATHIEU JEAN, saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Chevrolet Monte Carlo de couleur noir, un radio tape AM/FM Stéréo de marque Xonex et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE GAUCHER, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 12 octobre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-022750-831. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- PIERRE CAMPEAU, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 11:00 heures au 1841 Joliette à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE CAMPEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture Chrysler New-Port de couleur brune. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-010415-822. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- TRANS CANADA AUTO LOCATION LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 11:00 heures au 7293, Casgrain, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRANS CANADA AUTO LOCATION LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Volkswagen Scirocco, 2 portes Hatchback orange 1984 imm. Z-154215 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Frontenac, COUR PROVINCIALE. No.: 235-02-000285-849. LÉOPOLD CORRIVEAU, partie demanderesse, -vs- GAGNON ANDRÉ, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 10:00 heures au 436, Prévost, Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANDRÉ GAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Toshiba et acc., 1 amplificateur Soundesign et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR PROVINCIALE., No.: 200-02-000736-829. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse, -vs- JOYCE TERRY SMILEY TIERNEY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 13:00 heures au 1335, Lajoie, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JOYCE TERRY SMILEY TIERNEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 ensemble de salon 2 mcx et acc., 1 téléviseur couleur et acc., 1 système de son et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE., No.: 500-05-006546-848. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- EXCAVATION TEQ LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 octobre 1984 à 10:00 heures au 123-B, Blv. Ste-Rose, Auteuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EXCAVATION TEQ LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford Custom Cab avec boîte versante, 1 remorque 8 roues jaune et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RONALD JOHNSON, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE. No.: 705-02-002420-834. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- SERGE BÉRARD, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 11:00 heures au 1752, Cote Georges, Mascouche, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE BÉRARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur et acc., 1 chargeur à batterie, 1 scie sauteuse, 1 vidéo de marque Sanyo, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-003027-842. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- L'ÉPHÉMÈRE INC. "CARGO", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 13:00 heures au 187, Bellevue, Hudson, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de L'ÉPHÉMÈRE INC. "CARGO", saisis en cette cause, consistant en: 2 tables tournante Technics et acc., 1 mixer audio Technic, 1 equalizer et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 26 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-010415-822. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- TRANS CANADA AUTO LOCATION LTÉE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 12:00 heures au 3415, Girouard, #1202, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TRANS CANADA AUTO LOCATION LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Volkswagen Rabbit 1984 rouge vin, 2 portes imm. FZ 866891 1984 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 26 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006532-834. BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, partie demanderesse, -vs- FRANK MOORE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 octobre 1984 à 14:00 heures au 4425, Ste-Catherine Ouest, Westmount, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANK MOORE, saisis en cette cause, consistant en: 1 table ronde en bois pattes en métal, 3 chaises en bois, 1 système d'éclairage et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL ÉMOND, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de Québec, COUR MUNICIPALE. No.: SF-5950-83. VILLE DE STE-FOY, partie demanderesse, -vs- MEUBLES D'ANTAN STE-FOY INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 octobre 1984 à 15:00 heures au 596 Pl Trans-Canada à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MEUBLES D'ANTAN STE-FOY INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bahut 2 portes et 1 tiroir avec pointe de diamant, 1 mobilier de chambre, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No.: 750-27-004033-836. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- LOUIS BOILY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 octobre 1984 à 13:00 heures au 970 Chemin Chambly #4 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS BOILY, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Sanyo Beta, 1 controle à distance Philips et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-053336-835. JOSEPH ELIE LTÉE, demanderesse — vs — MARCEL CHENIER, défendeur. Le 11 octobre 1984, à 10:30 heures, au domicile du défendeur, au No 11867, rue Racette, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Zenith 26", love-seat style canadien rayé brun et épice, 1 Pontiac Parisienne 1980 gris, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019035-844. RICHARD SAUVÉ ASSURANCES INC., demanderesse — vs — MORRIS GREENE, défendeur. Le 9 octobre 1984, à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 410, rue Bourbonnais, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panasonic et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 750-32-000801-830. M. CHARLES GERVAIS ET LE GREFFIER ADJOINT demanderesse — vs — M. GILLES HÉBERT, défendeur. Le 12 octobre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 20, rue Fortin, en la cité de St-Basile le Grand, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque ford modèle LTD, 8 cylindres, 1977, 4 portes et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: PERRE-PAUL HAINAULT, huissier, 288-6263. Montréal, 26 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-028245-837. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- ALAIN HOUDE, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 octobre 1984 à 13:00 heures au 2683 Théodore #3 à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALAIN HOUDE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Mazda B2000 imm. BGV561. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Province de Québec, District de Québec, COUR MUNICIPALE. No.: SF-5950-83. VILLE DE STE-FOY, partie demanderesse, -vs- MEUBLES D'ANTAN STE-FOY INC., partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 octobre 1984 à 15:00 heures au 596 Pl Trans-Canada à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MEUBLES D'ANTAN STE-FOY INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 bahut 2 portes et 1 tiroir avec pointe de diamant, 1 mobilier de chambre, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE. No.: 750-27-004033-836. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- LOUIS BOILY, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 octobre 1984 à 13:00 heures au 970 Chemin Chambly #4 à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUIS BOILY, saisis en cette cause, consistant en: 1 vidéo cassette Sanyo Beta, 1 controle à distance Philips et acc. et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LAURIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052973-828. DANIEL BROSSEAU, demandeur — vs — M. PROWSH, défendeur. Le 10 octobre 1984, à 10:30 heures, au domicile du défendeur, au No 745, rue Cherrier Ouest, en la cité de Île Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion dompeuse International 1972, 1 Chrysler Newport, 1 loader Ford, plusieurs chevaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-053336-835. JOSEPH ELIE LTÉE, demanderesse — vs — MARCEL CHENIER, défendeur. Le 11 octobre 1984, à 10:30 heures, au domicile du défendeur, au No 11867, rue Racette, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Zenith 26", love-seat style canadien rayé brun et épice, 1 Pontiac Parisienne 1980 gris, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019035-844. RICHARD SAUVÉ ASSURANCES INC., demanderesse — vs — MORRIS GREENE, défendeur. Le 9 octobre 1984, à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 410, rue Bourbonnais, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panasonic et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-003027-842. SOUS MINISTRE DU REVENU, partie demanderesse, -vs- L'ÉPHÉMÈRE INC. "CARGO", partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 13:00 heures au 187, Bellevue, Hudson, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de L'ÉPHÉMÈRE INC. "CARGO", saisis en cette cause, consistant en: 2 tables tournante Technics et acc., 1 mixer audio Technic, 1 equalizer et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ROBERT AMYOT, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 26 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-052973-828. DANIEL BROSSEAU, demandeur — vs — M. PROWSH, défendeur. Le 10 octobre 1984, à 10:30 heures, au domicile du défendeur, au No 745, rue Cherrier Ouest, en la cité de Île Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion dompeuse International 1972, 1 Chrysler Newport, 1 loader Ford, plusieurs chevaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-05-053336-835. JOSEPH ELIE LTÉE, demanderesse — vs — MARCEL CHENIER, défendeur. Le 11 octobre 1984, à 10:30 heures, au domicile du défendeur, au No 11867, rue Racette, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: tv couleur Zenith 26", love-seat style canadien rayé brun et épice, 1 Pontiac Parisienne 1980 gris, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019035-844. RICHARD SAUVÉ ASSURANCES INC., demanderesse — vs — MORRIS GREENE, défendeur. Le 9 octobre 1984, à 12:00 heures, au domicile du défendeur, au No 410, rue Bourbonnais, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Panasonic et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-006573-849. RIVIERA FURNITURE LTD., demanderesse — vs — GUY GOULET, défendeur. Le 11 octobre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 4433, rue Papineau, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Chevrolet Caprice 1978 brun, 1 Toyota diesel bleu et blanc 1982, caisse enregistreuse Tec MA133, système alarme, équipement et ameublement de bureau, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-024701-833. PERCEPTEUR DES AMENDES, partie demanderesse, -vs- BENNY LOMBARDI, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 11 octobre 1984 à 11:00 heures au 832 St-Joseph à Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENNY LOMBARDI, saisis en cette cause, consistant en: 1 radio portatif Sanyo, 1 divan 3 places en velour beige, 1 stéréo console et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-026232-837. CLAUDE MEUNIER, partie demanderesse, -vs- KEANE DARRELL, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 10 octobre 1984 à 14:00 heures au 10140, D'Auteuil, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KEANE DARRELL, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 20" Sears, 1 meuble bibliothèque, 1 laveuse automatique, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DANIEL BOILEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal le 25 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-015291-847. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, demanderesse — vs — GUY ROLLAND PERREAULT (G.R. PERREAULT ENR.), défenderesse. Le 10 octobre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 2362, rue Beaubien Est, dans la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot d'acc. de plomberie et outils assortis, 1 bureau en plaqué bois foncé, équipements variés, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN, huissier, 29. Montréal, 845-1147 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-009214-847. PLACE DES SOURCES, défenderesse — vs — ROBERT CARDON, défendeur; et ATELIER 55 LTD., tierce-saisie. Le 9 octobre 1984, à 12:00 heures, à la place d'affaires de la tierce-saisie, au No 55, 11e rue, à Roxboro, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la tierce-saisie, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Datsun 200SX, grise, 2 portes, AFX-880. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: CLAUDE B. ANGERS, huissier, 845-1147. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-067740-832. LA COMPAGNIE DE FINANCE BENEFICIAL DU CANADA, demanderesse — vs — ANDRÉ & RICHARD CUERRIER et NETTOYEUR LAFORTUNE INC., défendeurs. Le 10 octobre 1984, à 10:00 heures, à la place d'affaires de NETTOYEUR LAFORTUNE INC., au No 3332, rue Ontario Est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NETTOYEUR LAFORTUNE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 presse New Yorker série 55596, 2 machines à coudre Singer avec table de travail, 1 sécheuse industrielle Marbel et acc., etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN/ad, huissier, 845-8156. Montréal, 27 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020702-838. NICOLS SOCCIO, demandeur — vs — SALOIS AUTOMOBILE LTÉE, défenderesse. Le 11 octobre 1984, à 10:00 heures, au domicile de la défenderesse, au No 1110, rue d'Ailleboust, en la cité de Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Volkswagen Rabbit GT1, 1984, noire. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN-F. BOUCHARD, huissier, 472-9196. Montréal, 26 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-27-025684-830. JEANNE DESNOYERS, AGISSANT POUR ET AU NOM DE L'H.P.G. (SÉCURITÉ ROUTIÈRE), demanderesse — vs — M. YVES TOUSSAINT, défendeur. Le 11 octobre 1984, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 2262, rue Gauthier, à St-Hubert, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux, velour rouge, 1 télécouleur Westinghouse, meubles de ménage, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: DANIEL LEFEBVRE, huissier, 845-1147. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-016866-845. LES DISTRIBUTIONS JULES TOUCHETTE INC., demanderesse — vs — TOITURE PRESTIGE INC., défenderesse. Le 11 octobre 1984, à 10:00 heures, au lieu d'entreposage du garden, au No 140, rue Laurier, en la cité de St-Basile, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion G.M.C. modèle 6500 couleur rouge, 1 bouillotte à asphale. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, 26 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No.: 500-05-007600-826. LES SERVICES FARMICI INC., demanderesse — vs — LEVAN'S HOLDINGS LTD., défenderesse. Le 10 octobre 1984, à 10:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1690, rue Mont Royal est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse Sweda E:9205, 20 récepteurs Cardinal, plusieurs lots de vêtements, ameublement de bureau, plusieurs cassettes. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-020815-846. FRANCANA REAL ESTATE LTD., demanderesse — vs — LESLIE C. ORR, défendeur. Le 10 octobre 1984, à 11:00 heures, à la place d'affaires du défendeur, au No 3968, rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau, lot de souliers approx. 200 paires, machine à coudre le cuir, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JAQUES LEMIEUX, huissier, 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-063259-837. 3M CANADA INC., demanderesse — vs — 88749 CANADA LTÉE., défenderesse. Le 11 octobre 1984, à 13:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 1406, rue Beaudry, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: photocopieur Sauin 5020, polycopieuse Gestetner, ameublement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 29 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-015879-849. VICTORIO SIMEONE ET AL, demandeurs — vs — ELSA RASCHILLA "CLARA FLEURISTE ET CADEAUX ENR.", défenderesse. Le 11 octobre 1984, à 10:00 heures, à la place d'affaires de la défenderesse, au No 2062, rue Thierry, en la cité de Ville LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de pots à fleus ornemental, 25 sections de tablettes en bois, accessoires variés de fleuriste, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: JEAN JOBIN/fb, huissier, 845-1147. Montréal, 27 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-035100-846. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse — vs — PIERRETTE BOUCHARD, défenderesse. Le 10 octobre 1984, à 14:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien, au No 470, rue Abelard, en la cité de Île des Soeurs, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 divan lit beige 2 coussins et acc., 1 table tournante Ken-Tech TCH-32 # LL49591-1, 2 colonnes de son noire et brune, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: ANDRER PELLETIER, huissier, 879-1007. Montréal, 26 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019506-844. GARAGE A. PELLETIER INC., demanderesse — vs — ALBERT MALO, défendeur. Le 10 octobre 1984, à 10:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien, au No 831, rue Verchères, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 Ford Escort 1981 # série ABP0523B716902, lic. 6371.479, (endommagé). Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: MICHEL PINET, huissier, 879-1007. Montréal, 26 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-019399-844. BUFFET RIZZO INC., demandeur — vs — GABRIELLE DI BATTISTA, défenderesse. Le 10 octobre 1984, à 13:30 heures, au domicile du défendeur, au No 1363, rue Gibbon, en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 tv couleur console Zenith & acc., 1 set de salon pied de poule noir et beige 1 moulin à coudre Plaff, effet mobilier divers. Conditions: ARGENT COMPTANT. INFORMATIONS: GAÉTAN ROY, huissier, 879-1007. Montréal, 26 septembre 1984.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-035100-846. LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE, demanderesse — vs — PIERRETTE BOUCHARD, défenderesse. Le 10 octobre 1984, à 14:00 heures, au lieu d'entreposage du gardien, au No 470, rue Abelard, en la cité de Île des Soeurs, district de Mont

# SPORTS

## HORS-JEU

# Octobre: au carrefour des sports

JEAN-LUC DUGUAY

Septembre défila avec ses cortèges papaux et monarchiques et ses souvenirs d'un été mensonger qui avait promis mer et monde. Vint octobre avec ses couleurs belles et éphémères et ses feuilles mortes ramassées à la pelle comme dans une chanson d'amour. Mais le sportif de salon ne s'attarda pas à la magnificence de la saison. La seule feuille qu'il remarqua fut celle qui lui donnait le matin les résultats des matches de la veille.

Pour le drogué du sport, octobre est comme une dose de morphine. Le mois où se croisent les disciplines, où se chevauchent baseball, hockey, football, basketball, golf, tennis. Le mois des prognostics, des paris amicaux. Qui, dans quelques jours, gagnera la Série mondiale ? Qui, en janvier, ravira le Super Bowl ? Qui, en mai, retournera chez lui avec la coupe Stanley dans ses bagages ? Octobre, c'est le mois où le fanatique du sport se sent le plus fin connaisseur, le plus intelligent. Une période rassurante...

Entrons donc dans le jeu et jetons un coup d'oeil en arrière et un autre en avant.

À tout seigneur tout honneur, commençons par le baseball. Comme la vaste majorité des Terriens, j'avais choisi les Expos pour remporter le championnat de la Ligue nationale et la Série mondiale. L'erreur est humaine, prétendent les ordinateurs. À ma défense, cependant, je dois souligner qu'un certain nombre de facteurs imprévisibles sont venus troubler la fête dans le stade.

Je ne m'attarderai qu'au premier, qui est fondamental : les Expos ont perdu trop de matches et n'en ont pas assez gagné. Vous rendez-vous compte que, dans le cas contraire, mes prédictions auraient été justes et m'auraient fait passer pour un génie ? Il est temps que les Expos embauchent un instructeur instruit, capable d'aller au fond des choses et d'expliquer simplement de profondes vérités, dont celle-ci : l'important n'est pas de participer mais de gagner. Car plus on gagne, moins on perd, et vice-versa. Même une victoire par un point passe pour un gain. Une fois assimilés ces principes einsteiniens, les Expos pourront facilement justifier les pronostics des experts.

Au fond, mes prédictions et celles des trois quarts de l'humanité souffrante étaient tout à fait dans l'ordre. Nous ne nous sommes pas trompés, nous l'avons été. Mais les joueurs des Expos doivent savoir qu'il existe une vengeance des cocus. Je l'exercerai la saison prochaine en les choisissant pour finir au dernier rang. Ça leur apprendra !

Parlons maintenant de hockey. Sérieusement car, ici, nous sommes entre nous. La question de l'heure est la suivante : le Canadien gagnera-t-il la coupe Stanley en quatre ou en cinq matches contre les Oilers d'Edmonton ?

La composition des diverses équipes de la Ligue nationale — il serait fastidieux de les énumérer toutes ici tellement elles sont nombreuses — n'était pas encore connue que j'en avais fait une analyse approfondie, tant il est vrai que le rôle du chroniqueur est d'aller au-delà de l'événement. Il faut dire que je n'ai pas beaucoup de mérite à choisir le Canadien. Jacques Beauchamp le voit dans sa soupe, moi je le vois en tête. Durant toute la saison. Si Guy Lafleur marque plus de 15 buts et si le rusé Jacques Lemaire utilise deux gardiens de buts en même temps, il est même possible que cette grande équipe ne perde aucun match. Mais ce serait trop beau pour être vrai.

Une chose est certaine : le Canadien connaîtra la saison la plus glorieuse de son histoire. L'équipe au complet marquera plus de buts que Gretzky et accumulera plus de passes que le « great one » d'Edmonton. Évidemment, les Oilers forment encore une équipe respectable mais ils ne pourront jamais rivaliser avec le Canadien. Tout d'abord, Gretzky est sur le déclin, comme il l'a prouvé la saison dernière en amassant moins de points que la saison précédente. Et puis la défensive des Oilers ne tiendra pas le coup sans Coffey qui sera trop occupé à marquer des buts.

Pour toutes ces raisons, je donne la coupe Stanley au Canadien en quatre matches (en cinq, si le hockey est arrangé).

De tous les sports, le football est sans doute celui où il est le plus difficile de faire des prédictions. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il attire tant les parieurs. Cela cependant ne m'empêchera pas de me mouiller, la première qualité d'un chroniqueur étant de ne pas se montrer *pissou*.

J'affirme donc dans ces pages que les Concordes disputeront les matches qui leur reste au Stade olympique ou dans une ville du reste du Canada, selon les caprices du calendrier. Quant au match de la coupe Grey, il est certain que Halifax ne le gagnera pas, cette ville n'ayant pas une équipe dans la Ligue canadienne. Les Expos m'ont peut-être trompé mais les Concordes ne me feront pas mentir.

# Andujar: une 20e victoire

CHICAGO (AP) — Joaquin Andujar est devenu le premier lanceur des ligues majeures à remporter une 20e victoire cette saison et Bruce Sutter a égalé un record, inscrivant une 45e victoire protégée, alors que les Cards de St. Louis ont vaincu les Cubs de Chicago 4-1, hier.

Andujar (20-14) n'a permis que deux coups sûrs au cours des neuf premières manches. Il a donné deux buts sur balles et il a retiré trois frappeurs sur des prises. Sutter a lancé au cours de la 10e manche pour protéger la victoire et égaler la marque établie l'an dernier par Dan Quisenberry, des Royals de Kansas City.

Les Cards ont marqué trois points en 10e pour s'assurer la victoire. Steve Braun, qui frappait à la place de Andujar, a réussi un double après que Darrell Porter eut amorcé la manche avec un simple contre le perdant Rich Bordi (5-2). Il a volé le deuxième but et a filé au troisième but quand le relais du receveur Steve Lake a manqué de précision. Braun a suivi avec son double pour pousser Porter au marbre.

Willie McGee a ensuite réussi un double pour produire un deuxième point et il a croisé le marbre grâce à un simple de Ozzie Smith.

Leon Durham avait donné une avance de 1-0 aux Cubs, en quatrième, à la suite de son 23e circuit de la saison.

# Les Expos battent les Mets de New York 7-0

MARCEL GAUDETTE
de la Presse canadienne

MONTREAL — Menés à l'attaque par Dan Driessen et Gary Carter, les Expos de Montréal ont joué un match sans bavure hier soir au stade du Parc olympique, pour anéantir les Mets de New York 7-0 devant 12,164 spectateurs venus assister à cette « soirée de la reconnaissance ».

Le jeune lanceur Joe Hesketh a lancé un match complet de quatre coups sûrs, en plus de contribuer à sa deuxième victoire en quatre décisions avec son premier coup sûr dans les majeures, un simple opportun claqué aux dépens de Calvin Schiraldi (0-2). Celui-ci a été chassé aux douches, à l'issue de la quatrième manche, après avoir affligé les Mets d'un recul de six points.

Driessen a produit trois points à l'aide de son 15e circuit et d'un simple. Quant à Carter, il a frappé deux simples et un double à ses trois premières présences au bâton. Le joueur choisi le plus populaire au sein de la formation des Expos est venu, chaque fois, croiser le marbre.

Les Expos ont bondi en avant 2-0 dès la deuxième manche. Carter a amorcé cette séquence avec un simple à l'arrêt-court. Driessen a suivi. Avec un compte de trois balles, une prise, il a catapulté l'offrande de Chiraldi par-delà la clôture du champ droit pour porter la marque 2-0.

A la quatrième manche, les Expos ont explosé pour quatre points en envoyant huit hommes au bâton. Carter a ouvert la manche avec un simple dans la gauche. Driessen et Tim Wallach ont enchaîné avec des buts sur balles. Avec les sentiers tous occupés et aucun retrait, Tom Lawless a été retiré sur trois prises. Le frappeur Rene Gonzales a claqué un roulant pour le deuxième retrait, mais Carter est venu croiser le marbre avec le troisième point des Expos. Driessen a porté le compte 4-0 en s'amenant au marbre sur le simple de Hesketh. Raines a poussé Gonzales à son tour au marbre, tandis que Hesketh marquait le sixième point sur une erreur du receveur John Gibbons sur le 74e vol de but de Raines.

Les Expos ont scellé l'issue du match avec un 7e point à la cinquième manche aux dépens du releveur Ed Lynch. Après le retrait d'Andre Dawson (0 en 4), Carter (3 en 4) a frappé un double, avant de marquer sur le simple de Driessen au champ centre gauche.

En route vers la victoire, Hesketh a affronté 32 frappeurs, cinq au-dessus du minimum. Il a servi deux doubles à Mookie Wilson et des simples à George Foster et Kevin Mitchell et un but sur balles à Rafael Santana.

Lanceur par excellence dans l'Association américaine cette année, avec une fiche de 12-3 et une moyenne de 3.05 points mérités, Joe Hesketh est en voie de se tailler un bel avenir dans les majeures. Hier, le jeune gaucher de 25 ans a littéralement menotté les Mets de New York 7-0 sur une performance de quatre coups sûrs et un but sur balles. Il a retiré sept frappeurs sur des prises.

« Je ne veux pas donner l'impression de me prendre pour un autre, mais je ne crois pas que les Expos attendaient cette performance pour évaluer mon talent. Les deux derniers mois que je viens de passer avec eux m'ont permis de me familiariser avec les frappeurs et d'évaluer mes forces et mes faiblesses. Ca me permettra de me présenter au prochain camp d'entraînement avec plus de confiance et de conviction », a dit le dernier joueur retranché par les Expos le printemps dernier.

Joe Hesketh a été inactif en 1981 et pendant les trois premiers mois de la saison 1982 en raison d'une intervention chirurgicale au coude gauche.

« Mais il est rétabli à 100 pour cent, affirme Jim Fanning. On a été patient avec lui. On l'a freiné dans ses aspirations. On ne voulait prendre aucun risque. Hesketh est définitivement un lanceur doué au bras puissant. Il rendra de précieux services aux Expos au fil des prochaines années. Il est de la même classe que les lanceurs qui ont grandi dans le succès dans l'organisation des Expos «, a dit Fanning.

Le gérant par interim des Expos a été impliqué dans un incident cocasse en 5e manche. Sur une fausse balle de John Gibbons vers l'abri des Expos, Gary Carter est entré en collision avec lui et il a été littéralement renversé dans l'abri des joueurs, déclenchant rires et sourires. Ce qui a fait dire a John McHale, du haut de la galerie de la presse, « Fanning est un bon père de famille...il a voulu protéger son receveur ».

Mais, pour Fanning, c'était tout simplement un incident drôle. « J'avais dit aux joueurs de ne pas trop se prendre au sérieux avant le match; de se détendre, de d'amuser et de prendre goût au jeu. Cet incident a permis de dérider bien du monde », a-t-il dit les lèvres fendues jusqu'aux oreilles.

Quant à la performance de Dan Driessen, auteur d'un 15e circuit et de trois points produits, Fanning a dit: « En voilà un autre qui rendra de précieux services aux Expos la saison prochaine. Depuis trois semaines, il a prouvé sa valeur ».

# La Suède en avance

BAASTAD, Suède (AP) — La Suède a pris les devants 2-0 sur la Tchécoslovaquie hier en tournoi de la coupe Davis.

Le jeune Henrik Sundstrom, 20 ans, a défait Ivan Lendl en cinq manches de 4-6, 3-6, 6-3, 6-1, 6-1.

Plus tôt, le Suédois Mats Wilander avait battu le Tchécoslovaque Tomas Smid.

Wilander l'a emporté en trois manches de 7-5, 7-5, 6-2.

# Les Nordiques retranchent quatre joueurs

QUEBEC (PC) — Les Nordiques ont retranché quatre joueurs, hier.

Le défenseur Jeff Brown et les attaquants Trevor Stienburg et Wayne Groulx ont été cédés à leur formation junior tandis que l'ailier gauche Jim Dobson a pris le chemin de Fredericton.

Stienburg et Groulx ont encore deux ans d'âge junior et figurent avantageusement dans les plans des Nordiques, tout comme Wayne Groulx, le champion compteur de la Ligue junior majeure de l'Ontario, repêché l'an dernier.

Selon l'entraîneur Michel Bergeron, Dobson, un bon compteur (33 buts l'an dernier) et une charpente solide, manque de vitesse.

Cinq recrues sont toujours au camp d'entraînement des Nordiques, dont quatre défenseurs, les Suédois Roger Haegglund (23 ans) et Peter Loob (27 ans), Dave Shaw (20 ans), et le junior Bruce Bell, le seul qui demeure avec l'équipe. La cinquième est Ed Lee (22 ans), un ailier gauche américain, qui profite des blessures à André Savard, Paul Gillis et Mike Eagles pour évoluer au centre.

Il reste donc 10 défenseurs et quatre gardiens de but à Québec et la lutte à ces positions promet d'être féroce.

Bergeron a fait savoir hier que l'équipe disputerait les derniers matches pré-saison avec les trois gardiens qui commenceront la saison à Québec et qu'il gardera sept défenseurs.

Il est à prévoir que Shaw ou Bell, sinon les deux, vont quitter et les postes d'André Doré et Blake Wesley seraient sérieusement menacés par les deux Suédois. Haegglund, pour un, a impressionné jusqu'ici.

D'autre part, ni Bergeron ni le directeur-gérant Maurice Filion ne sourcillent quand on leur suggère la possibilité d'une transaction impliquant un gardien de but.

Pour Clint Malarchuk, la chose est même évidente mais il ne s'attend pas à être celui qui va partir.

« Je crois que mon âge va jouer en ma faveur », affirme l'athlète de 23 ans.

Les Nordiques sont très bien placés puisque Malarchuk et Mario Gosselin ne sont pas admissibles au repêchage intra-ligue du 9 octobre et ils peuvent donc protéger Daniel Bouchard et Richard Sévigny. De plus, ils ont l'option de céder Malarchuk ou Gosselin à leur filiale de Fredericton.

# Daly va mieux

DETROIT (AFP) — Le pilote irlandais Derek Daly, âgé de 31 ans, sérieusement accidenté dimanche lors du Grand Prix de Detroit, formule Indy, devra rester hospitalisé une semaine de plus au minimum, estiment les médecins de l'hôpital de l'Université du Michigan à Ann Arbor, près de Detroit.

« Daly, dont l'état est stationnaire, va bien. Mais il devra cependant passer une autre semaine au moins à l'hôpital avant de pouvoir rentrer chez lui », a déclaré hier un porte-parole de l'établissement, en expliquant que les chirurgiens, qui avaient déjà opéré dimanche l'ancien pilote de Formule un, ont dû lui poser une broche à la jambe gauche, la plus touchée dans l'accident, avec de multiples fractures. Daly souffre également de fractures à la jambe droite et d'une fracture de la main gauche.

Cette nouvelle intervention, effectuée jeudi, devrait également retarder le transfert de l'Irlandais, initialement envisagé pour lundi prochain, au Methodist Hospital d'Indianapolis, spécialisé dans la rééducation, et situé plus près de son domicile de Noblesville.


QUÉBEC RECENSEMENT 84

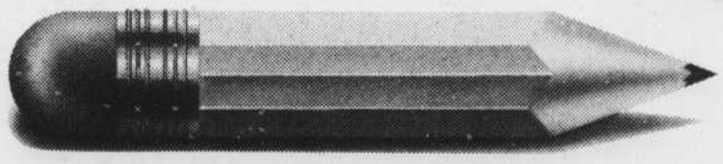
Électrices ! Électeurs !
Vous serez là ?
On va passer...

1,2,3,4 OCTOBRE

**En milieu urbain** (localités de plus de 2 000 habitants), deux recenseurs passeront chez vous pour vous inscrire sur les listes électorales. Ils doivent porter, bien en vue, l'insigne du recenseur. Leur nom y est inscrit.

**En milieu rural** (localités de 2 000 habitants et moins), un recenseur passera chez vous, vous téléphonera ou utilisera un autre moyen jugé convenable pour vous inscrire sur les listes électorales.



**C'est le recensement annuel des électrices et électeurs du Québec.**

**Le Directeur général des élections du Québec demande la collaboration de toutes les électrices et de tous les électeurs afin de bien accueillir chez eux les recenseurs qui ont la responsabilité de les inscrire sur les nouvelles listes électorales.**

Vous devez absolument etre inscrit sur les listes electorales pour pouvoir exercer votre droit de vote a tout scrutin provincial, qu'il s'agisse d'une election generale, d'une election partielle ou d'un referendum.

35 235 recenseurs dûment identifiés visiteront tous les foyers du Québec les 1er, 2, 3 et 4 octobre.

**Conditions pour être inscrit sur la liste électorale**

Peut etre inscrite sur la liste electorale toute personne qui, le 1er novembre 1984:

1. a son domicile au Québec depuis 1 an,
2. est agee de 18 ans,
3. est de citoyennete canadienne,
4. et n'est frappee d'aucune incapacite legale.

**Inscription sur la liste électorale**

L'inscription d'un electeur sur la liste electorale doit se faire dans la section de vote ou il est domicilie le 1er octobre 1984.

On vous demandera d'epeler vos nom et prenom et de nous dire votre adresse, votre profession et votre âge. Les recenseurs pourront vous questionner sur vos qualités d'électeur. Vous n'avez qu'à répondre verbalement. Les listes électorales ne sont plus affichées dans les lieux publics. Elles seront distribuées dans tous les foyers.

**Pour plus de renseignements, composez SANS FRAIS: 1-800-463-4378**

parce qu'un vote, ça compte
tenue d'un scrutin
financement des partis politiques
carte électorale

Le Directeur général des élections du Québec
Pierre-F. Côté, C.R.

# TOURISME

*Une forge devenue Centre des congrès . . . et des papiers d'Hitler*

# Colombus, en Georgie : la ville des fontaines

MONIQUE NUYTEMANS

À PREMIÈRE VUE, la ville de Colombus, située à l'ouest de la Georgie et collée contre l'Alabama, ne paie pas de mine. On se demande même ce que l'on vient faire dans ce bled qui semble n'offrir aux touristes que la vue de fontaines. Des douzaines de fontaines à chacun . . . de ses garages ! Les fontaines-*cum*-garages font partie d'un plan d'embellissement de la ville . . .

◆

Colombus fut fondée en 1828 et compte 180,000 habitants. Si son nom me faisait plutôt songer à un autre Colombus situé en Ohio, j'apprends vite mon ignorance tout en exposant mon savoir. Car il y a, me dit-on, 13 Colombus aux États-Unis. Moi, j'étais fière d'en connaître un seul et il n'était même pas dans l'État que je visitais. Comme quoi on apprend toujours en voyage !

Mais à part la notion de mon ignorance en géographie, qu'est-ce que cette ville inepte pouvait bien me faire découvrir ? D'abord que c'était autrefois un grand centre où l'on travaillait le fer forgé, qu'on y fabriquait des canons pour les troupes confédérées et que c'est précisément pour le transport de ce métal que fut choisi le site de la ville au bord de la rivière — ici, tenez-vous bien — Chattahoochee !

Les visiteurs de Colombus sont si rares qu'une fois que le Bureau de tourisme apprend que des journalistes étrangers rodent dans les parages, il mobilise la télévision, la radio et . . . d'autres journalistes.

Tout ce monde nous attendait à l'une des pompes à essence-*cum* fontaines pour nous demander nos impressions sur Colombus. Nous arrivions ! Et moi j'étais juste sortie du mini-bus pour aller à la toilette et on veut m'interviewer . . . « Sorry, je ne connais rien. » Qu'à cela ne tienne : je ne connaissais rien ? Je ne pouvais donc rien éviter : ni le théâtre Springer de style victorien qui date de 1864 et qui vient d'être restauré; ni la « Rankin House » qui date de 1886, toute bardée de fer forgé et qui est la propriété la plus coûteuse de Colombus.

Il est curieux comme il m'arrive parfois, lors d'un voyage de presse, de bâiller d'ennui à la vue de certains hauts lieux touristiques qui ne parviennent pas à m'emballer. Puis soudain . . .

Ah, nous y voici : la vieille forge de Colombus qui a été aménagée au Centre des congrès. Une merveille ! En fait de restaurations, les Américains sont vraiment très forts.

Figurez-vous qu'ils ont conservé l'architecture d'origine de cette forge, ainsi que toutes les briques ayant servi à sa construction et qu'ils ont même conservé certaines pièces de l'ancienne machinerie pour en faire des mobiles et des pièces de décoration dans ce Centre des congrès énorme et ultra-moderne.

Tout à côté du centre se trouve le Hilton qui est logé dans une ancienne fabrique de farine et qui a aussi gardé toute l'architecture d'origine. L'effet est sobre et simple, peu dans les traditions des Hiltons dont on a l'habitude de voir les lignes tapageuses. Ici, l'ensemble créé par ces deux usines adaptées à notre vie moderne m'a tirée de mon ennui de la vue de fontaines, de vieilles maisons et de théâtres haute-époque.

◆

Mon intérêt s'étant réveillé pour cette ville où je croyais mourir d'ennui, je finis même par m'intéresser au musée naval, qui s'appelle le « Confederate Naval Museum », où ont été conservés des fragments de bateaux qui servirent au blocus des troupes *yankees* lors de la guerre de Sécession.

Décidément, l'aspect martial de Colombus m'a totalement réveillée et quand on m'a annoncé que nous allions visiter le fort Benning, j'ai même sorti mon carnet de notes et mes appareils-photo.



Le très beau musée d'armes de Colombus ressemble plus à une maison patricienne qu'à un temple des arts martiaux. (Photo : Monique Nuytemans)

Tout Américain qui se respecte sait que le fort Benning est une base de l'armée américaine de toute première importance. Je l'ignorais. Je croyais qu'il s'agissait d'un vieux fort confédéré. Pas du tout. On entre dans un parc superbe et, devant un beau bâtiment d'aspect aristocratique, un monsieur très digne nous attend pour nous faire faire le tour du musée de l'Infanterie.

Quand je vous disais que dans un voyage de presse, on n'échappe à rien . . . Or, moi, les musées de l'Infanterie, cela me dit très peu. Surtout quand il est quatre heures de l'après-midi, que je suis fatiguée et que j'ai mal aux pieds. Enfin, impossible d'échapper à la corvée.

Dick Grube est un lieutenant colonel à la retraite et il est directeur du musée. Il m'a choisie comme cible pour me mitrailler de ses informations — peut-être avais-je l'air plus éveillé que mes compagnons, ce qui en dit long sur l'état du groupe.

M. Grube m'explique tous les fusils utilisés par l'infanterie et il y en a 2,400, depuis celui de Davie Crocket jusqu'aux missiles sophistiqués actionnés par des pompes à eau pour les refroidir. Vous ne saviez pas ? Moi non plus.

Puis, soudain, mon intérêt est attisé par une salle vraiment unique où sont exposées des oeuvres d'art — peintures et sculptures — ayant appartenu à Herman Goering. On voit, par exemple, des Allemands dans des tranchées lançant des grenades aux Alliés. Ou encore une vue de Dieppe lors du débarquement néfaste de 1942, vue peinte par un Allemand derrière le barbelé de la plage. Cette peinture aurait appartenu au docteur Goebbels.

Sont également visibles des documents signés par Adolf Hitler, de son écriture bizarre et penchée. Aussi un exemplaire grand format de *Mein Kampf* dont il existe seulement 50 exemplaires au monde. On voit plus de 3,000 décorations, de nombreuses Croix de fer.

Des instruments de musique sont également exposés au musée, car la musique est importante au moral des troupes en campagne.

Trois vitrines contiennent des armes et des armures japonaises datant du XVIIIe siècle. Et dans une autre vitrine encore, se trouvent cinq uniformes ayant appartenu à cinq générations d'officiers américains ou l'équivalent de 110 ans sous les armes.

Sept présidents des États-Unis ont visité le musée du fort Benning depuis son existence. Le fort fut fondé en 1919. Il s'agissait alors surtout d'un campement militaire qui, avec les années, prit de l'ampleur et où l'on installa même un train pour transporter les troupes à leurs champs d'exercices.

Le musée fut établi en 1959 et je dois honnêtement avouer qu'en dépit de ma répugnance pour les musées d'armes, celui-ci est le plus intéressant que j'ai vu en Amérique.

Colombus se trouve à 90 minutes de route des « Callaway Gardens » et constitue une excursion de premier ordre pour laquelle je recommande, en particulier, la visite du musée du fort Benning et le Centre des congrès. Une croisière sur la Chattahoochee à bord du *Jubilee* est une façon agréable de terminer la journée. Car, en touriste, on a de la chance: il ne faut pas tout voir ! Les journalistes, eux, n'échappent à rien . . .

# Que faire de son chien en vacances ?

(AP-PC) — Au moment des vacances, plutôt que d'abandonner un chat ou un chien dans une triste pension ou à quelque voisin négligent, il est bien plus sympathique d'emmener son compagnon prendre lui aussi un bol d'air frais. Avec quelques précautions, les inconvénients peuvent être facilement évités.

Car le chien adore les vacances pourvu qu'il les passe avec son maître. Quant au chat, à condition qu'on ne l'emmène pas bourlinguer dans les pays chauds, il sera heureux de rester avec sa famille habituelle.

Souvent les maîtres inexpérimentés ont peur de voyager avec un animal. Pourtant chiens et chats se comportent en général fort bien. Sinon des tranquilisants, prescrits par le vétérinaire et administrés une demi-heure avant le départ, les calmeront pour quelques bonnes heures.

Petit chien ou chat peuvent prendre le train, dans certains pays, à condition d'être dans un panier. Si leurs voisins sont d'accord, alors ils peuvent même sortir du panier. Un gros chien peut aussi voyager mais il doit être tenu en laisse et, en principe, muselé. Il est généralement relégué au fourgon à bagages ou doit partager le compartiment privé de son maître.

En voiture, l'animal doit être installé à l'arrière, si possible à l'ombre, attaché ou séparé par une grille de protection. Le coffre, même entrouvert, n'est pas fait pour les chiens. Le maître doit prévoir des arrêts fréquents pour qu'il se dégourdisse les pattes. Durant le voyage, il faut lui donner souvent à boire. Certains chiens et chats ont faim en voyage. Des croquettes, très pratiques, ou bien des aliments en boîte feront l'affaire.

**Pas de soleil**

On ne laisse jamais un animal au soleil dans une voiture à l'arrêt, même fenêtres entrouvertes. Il risque un coup de chaleur, souvent très grave. Si le chien a le mal des transports, on peut lui donner un anti-nauséeux une demi-heure avant de partir.

En avion, il faut prévenir la compagnie avant le départ de la présence du chat ou chien. A moins qu'il soit de taille moyenne et qu'il soit assez petit pour être dans un sac, il voyagera dans la soute à bagages — laquelle est pressurisée — dans une cage spéciale fournie dans les aéroports (certaines compagnies aériennes interdisent tout animal dans la carlingue, surtout en Amérique du Nord). L'animal est alors conssidéré comme excédent de bagage.

En bateau, les petits chiens voyagent en cabine, les autres en chenil. Ils sont nourris et à certaines heures peuvent être promenés sur le pont. Les tarifs, variables selon les compagnies et le trajet, sont raisonnables.

Si vous partez à l'étranger, n'oubliez pas les vaccins et un certificat de bonne santé établi par le vétérinaire. Le vaccin anti-rabique est obligatoire dans de nombreux pays ainsi que pour le retour au pays. Un calcul précis est nécessaire car une première vaccination nécessite deux injections à 15 jours ou quatre semaines d'intervalle. Le rappel doit être fait au bout d'un an, avant la date de péremption du dernier certificat.

Si vous fréquentez les hôtels, munissez-vous d'un guide spécial pour les établissements acceptant les animaux en chenil.

En Amérique du Nord, contrairement à certains pays d'Europe, les animaux sont interdits au restaurant. Pour les nourrir, aliments préparés en boîte et croquettes sont pratiques et ils éviteront aussi à l'animal des ennuis digestifs, dus par exemple à des repas hétéroclites, faits de restes de viandes en sauce.

Bref entre renoncer à ses vacances et abandonner son animal préféré, il existe une voie, celle des maîtres avisés.

*Les exceptions qui confirment la règle . . .*

# Ces souvenirs qu'on rapporte

## VOYAGER SANS DOULEUR

MONIQUE NUYTEMANS

Dans une récente chronique, je vous conseillais de ne jamais acheter de souvenirs au début d'un séjour.

Question de se faire l'oeil et aussi par prudence, car ce n'est qu'à la fin d'un séjour que l'on juge de l'argent qu'il nous reste pour faire de petites folies.

Je vous disais également de n'acheter des bijoux que chez des bijoutiers de renom . . .

Dans ces deux cas, je suis capable du « Faites comme je dis, ne faites pas comme je fais ». Car il m'est arrivé de laisser passer de belles occasions d'achat en me disant que je les trouverais ailleurs. Bien souvent, je ne les ai jamais revues !

Il faut bien conclure qu'il n'y a vraiment pas de règle de base et qu'il faut, dans l'achat de souvenirs, se fier un peu à son flair.

Il est évidemment plus facile de résister à la tentation de faire des achats immédiats si l'on reste dans un même endroit. Mais quand on bouge beaucoup d'une région à une autre, d'une île à une autre, d'un pays à un autre, il faut se décider sur le coup sous peine de rater à jamais l'objet convoité.

Quant aux bijoux, il y a aussi des exceptions. Rares sans doute, mais il en est au moins une qui m'est arrivée. J'étais dans un bazar de Salvador de Bahia, au Brésil. Je vois des pierres à un prix qui justifierait plutôt le verre coloré que la pierre d'origine, bien taillée. Je marchande ferme, car cela fait partie du jeu au Brésil. Et d'autant plus que je n'avais aucune intention d'acheter une pierre, sachant d'avance que je me faisais rouler. Finalement, juste quand je m'apprêtais à quitter, le vendeur me rappelle et me laisse la pierre à un prix ridicule, « une offre que je ne pouvais refuser ». Même si la pierre était fausse, au moins elle était jolie !

Je retourne à Rio, je fais examiner la pierre chez Stern, le plus grand joaillier du monde. On m'affirme qu'elle est véritable. Je la fais monter chez eux.

Un soir, je rencontre M. Stern dans un cocktail à Rio; je lui montre ma bague montée chez lui avec la pierre du marché de Salvador (mais cela, il n'y avait que moi qui le savais). Il me dit : « Très jolie pierre. Elle ne peut venir que de chez nous . . . »

Comme quoi, en voyage, on a parfois des surprises agréables en ne suivant pas les règles du jeu. J'ai appris qu'il faut, de temps à autre, prendre des risques, se dire comme au casino : « Je mise tant, pas plus; si je gagne tant mieux, si je perds tant pis ! »

J'ai aussi trouvé de jolies pierres chez les Berbères de l'Atlas (améthystes roses), dans des marchés thaïlandais (rubis et alexandrines), dans des échoppes coréennes (jades et topazes).

Il faut parfois faire confiance à la chance mais ne pas lui donner trop de bride . . .

# Des musées tentent de réhabiliter les dinosaures

OTTAWA (PC) — L'idée qu'on se fait des dinosaures a considérablement évolué depuis quelques années. Les plus récentes découvertes ont permis de déterminer qu'il ne s'agissait pas que d'animaux gigantesques assoiffés de sang. C'est pourquoi plusieurs musées se sont engagés récemment à modifier leur image.

C'est notamment le cas du Musée national des sciences naturelles, à Ottawa, où les visiteurs seront surpris de voir ces monstres antédiluviens un peu plus sveltes et généralement moins lourdauds que par le passé.

Paléontologues et paléobotanistes, en effet, ont dû changer leurs idées sur ces anciennes bêtes à la suite des découvertes qui se sont accumulées au cours des années.

Les visiteurs du musée pourront donc voir des peintures montrant des brontosaures maigrichons et racés, ainsi qu'un tyrannosaure agile et musclé qui attaque un dinosaure herbivore à bec de canard.

De plus, l'examen des pistes découvertes aux États-Unis donne aussi à penser que certains dinosaures vivaient en société, pour se protéger mutuellement, tout comme le font aujourd'hui les herbivores dans la brousse africaine.

Mais, selon un géologue de l'Université du Colorado, à Denver, M. Martin Lockley, les après-midi jurassiques d'il y a 140 millions d'années ne devaient pas être bien différents de ceux d'aujourd'hui dans la brousse africaine.

C'est en étudiant les empreintes de pieds d'une soixantaine de ces animaux, végétariens et carnivores, fossilisées dans la boue au bord d'une ancienne rivière, que M. Lockley et son équipe en sont arrivés à cette constatation.

Il semble que les animaux qui ont laissé ces empreintes n'aient pas été plus excités qu'il le faut par la présence de puissants carnassiers dans leur entourage.


Skifari EUROPE

La grande vie! Mon prêt-à-partir!

Les Alpes! Plein soleil dans la poudreuse.

Skifari dans les Alpes! Un pélerinage pour tous les mordus du ski alpin.

L'appel de la montagne. Virages. Gerbes de poudreuse. Vous avez le style. En bas, l'une des plus prestigieuses stations de France, de Suisse ou d'Autriche. Air Canada vous emmène. Arrivée: Genève, Zurich, Munich. Vous débarquez pratiquement les skis aux pieds.

**Une semaine à la Plagne (France)**

**759$** minimum par personne (avion & séjour)

Comprend: l'aller-retour direct Montréal-Genève, 7 jours en occupation double aux Appartements Lauze, l'aller-retour entre l'aéroport et l'hôtel, l'assistance à l'aéroport, la manutention des bagages, les taxes et frais de service, un sac de voyage.

Des forfaits semblables vous sont offerts pour la Suisse: **Crans-Montana** à partir de 789 $, et pour l'Autriche: **Innsbruck** à partir de 809 $.

Réservez dès maintenant votre Skifari chez votre agent de voyages ou à Air Canada. C'est le temps! En Europe, votre dollar monte la pente pendant que vous la descendez.

CONDITIONS
Consultez votre agent de voyages ou Air Canada au sujet des conditions relatives à la longueur des séjours et aux dates de départ et de retour. Mentionnez le DRF 719.

**Inscrivez-vous à l'Aéroplan**, le programme d'Air Canada pour les grands voyageurs. Et faites valoir chaque vol pour vous mériter des primes-voyages.




AIR CANADA

Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada. Détenteur d'un permis du Québec.